This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

135

Per. 23721 e. $\frac{13}{3}$

ARCHIVES

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.

IMPRIMERIE DE A. PRIGNET.

ARCHIVES
HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES
du Nord de la France,
Et du Midi de la Belgique,

Par MM. Aimé Leroy, Bibliothécaire, et Arthur Dinaux,
de la Société Royale des Antiquaires de France.

> Voulez vous du public mériter les amours ?
> Sans cesse en écrivant variez vos discours.
> BOILEAU.

TOME III.

FOREIGN
BODL. LIBR.
PERIODICAL

A VALENCIENNES,
AU BUREAU DES ARCHIVES, RUE DES VIVIERS, N° 9.
1833.

LES ÉDITEURS DES ARCHIVES,

A leurs Souscripteurs.

Jadis, dans les jours pleins de bonhomie de notre vieille littérature, nos auteurs ne commençaient jamais un livre sans adresser quelque naïf discours, en forme d'avis, avertissement ou préface, aux lecteurs; c'était le signe de la croix du pélerin se mettant en route, ils les gratifiaient d'obligeantes épithètes, telles qu'*éclairés*, *indulgents*, *bénévoles*, ils les appelaient *amis :* petits gâteaux qu'on jette pour se préserver d'une morsure.

Ce moyen de captiver la bienveillance n'est plus guère en usage, pourtant il nous est agréable d'y avoir recours un moment en tête de chacun de nos volumes, non pour *demander grâce*, mais par manière de conversation avec nos abonnés, nos collaborateurs, par conséquent entre nous; car c'est ici l'ouvrage de tous ceux qui veulent y prendre part : c'est notre *Cent-et-un* à nous.

Dans notre petite causerie de ce jour, nous vous dirons que notre commune entreprise se soutient assez bien; nous ne perdons pas, grâce à Dieu, et, quand en pareille matière, on parvient ici à faire ses frais, c'est, sans vouloir calomnier le pays, un beau succès. Un grand avantage ressort de cette exploitation sans bénéfices, celui de n'avoir pas de concurrence à craindre et de ne pas exciter la convoitise des entrepreneurs de littérature commerciale.

Nos relations, dans l'étendue de notre ressort, sont mieux établies que jamais. MM. les journalistes de nos contrées, qui ne vendent pas leurs applaudissements à tant par ligne (ce n'est pas ici un petit gâteau, c'est justice), nous donnent fréquemment des témoignages d'intérêt dont nous chercherons toujours à nous rendre dignes. Nous avons la satisfaction d'annoncer à nos souscripteurs que la meilleure harmonie continue à régner entre nos correspondants et nous, et que nos rapports avec les Belges, nos estimables voisins, ont pris un heureux accroissement que rien ne semble désormais pouvoir affaiblir.

Disons à cette occasion que nous croyons avoir à nous féliciter de l'idée qui nous a conduits, bien avant les révolutions de juillet et de septembre, à unir dans notre travail, par les liens de l'intelligence, deux peuples amis mais séparés par la politique. Que la diplomatie jette un homme à califourchon sur un trône, qu'elle plante ses bornes, élève des huttes pour la douane; l'esprit humain est chargé d'une plus haute mission : en dépit des trônes, des bornes et des baraques, il peut convier et amener les nations à la plus noble des confraternités, celle des lumières.

Assez long-temps les peuples se sont provoqués, attaqués, mitraillés, lorsqu'il serait si doux de s'aimer, de se protéger, de concourir ensemble à l'embellissement de la vie! Cet immense progrès ne pourrait être le résultat que d'une saine instruction répandue dans les masses, et de la propagation des lettres qui adoucissent l'homme en le rendant meilleur. — Utopie, pierre philosophale, diront quelques uns. — Non, deux fois non; notre amélioration, à défaut de perfectibilité, n'est point une chimère; et une chose, que le simple bon sens montre tous les jours du doigt à nos regards affligés, ne peut être impossible à trouver. — Les anciens n'y sont pas parvenus. — Nous avons ajouté nos études aux leurs, et d'ailleurs Guttemberg n'était pas venu, Guttemberg qui a fait plus que s'il eût donné un sixième sens à l'homme; les anciens ignorèrent les prodigieux effets de la presse, de ce porte-voix formidable à l'aide duquel on fait retentir en même temps tous les échos du monde.

Des efforts aussi louables ne dussent-ils pas être couronnés d'un plein succès, au moins en retirerait-on de précieux avantages, tandis que la haîne et la guerre n'engendrent que des maux et des crimes. Où sont les bienfaits de nos dissentions, de nos collisions sans cesse renaissantes, des émeutes? Le pain du pauvre est-il plus abondant, moins noir? les cris des malheureux moins déchirants? De nos mémorables et affreuses batailles qu'avons-nous retenu? Regardons autour de nous : depuis Louis XIV, de belliqueuse et damnable mémoire, jusqu'à la citadelle d'Anvers, que nous reste-t-il de nos victoires, de tant de villes saccagées, de tant d'horreurs commises? Un peu de gloire dans du sang, un peu de fumée s'échappant des cimetières où dorment des millions de braves massacrés par leurs frères! — Mais les populations vont devenir trop nombreuses; on se mangera. — A l'aide d'un système sagement organisé, au moyen de mesures philantropiques qui coûteraient moins que l'effrayant budget de la guerre, on trouverait que la terre produit des fruits pour tous ses enfants, et que nous n'avons besoin pour bien vivre ni de peste ni de canon.

Ainsi donc travaillons, répandons l'instruction par toutes les voies, charmons nos loisirs par de bonnes lectures, par de bienfaisantes méditations, philosophons enfin, mais gravement, utilement, et nous nous aimerons, nous nous tendrons franchement la main, sans avoir égard aux différences de pays, de langage, de couleur, encore moins d'opinion.

Tout en nous entretenant familièrement ensemble, amis lecteurs, nous voici bien loin de notre première route, sans cependant avoir franchi brusquement de fossés; c'est que les idées généreuses s'enchaînent d'elles-mêmes et entraînent facilement l'imagination, puis on fait merveilleusement de chemin, lorsque, d'une allure franche, on se promène ainsi en artiste dans les vastes domaines de la république des lettres, *la meilleure des républiques*.

A. A.

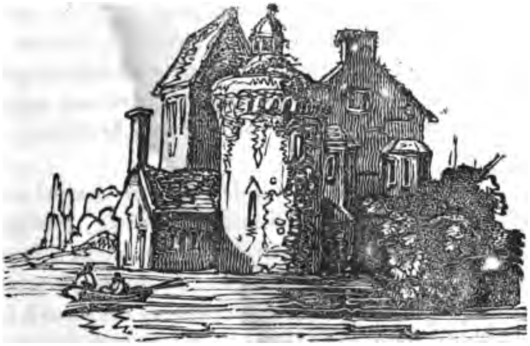

Le Bigame.

« La loi frappe trop fort sur les pauvres bigames,
« Ne sont-ils pas assez punis?
« Le malheureux qui prend deux femmes,
« Est à coup sûr le premier pris. »

ANONYME.

La terre de Trazegnies, située sur la frontière du Hainaut et du Brabant, tire son illustration de l'ancienneté, de la noblesse de ses maîtres et de la manière dont ils justifièrent dans tous les temps d'augustes confiances. L'un d'eux fut connétable sous Saint-Louis, un autre maréchal de France, un troisième épousa, par procuration de Charles-Quint, Isabelle de Portugal; enfin, le marquis de Trazegnies actuel était Chambellan du roi des Pays-Bas, membre de la première chambre des

Etats-généraux et il figure actuellement, pensons-nous, parmi les sénateurs de la Belgique. Ce n'est là qu'un échantillon de la gloire dont brille cette maison; pour la mieux connaître, il faudrait visiter les superbes mausolées placés dans l'église du lieu, ainsi que le gothique château de Trazegnies; tel n'est pas aujourd'hui notre dessein, n'ayant à retracer qu'un fait historique relatif à un des membres de cette famille (1).

Gillion, sire de Trazegnies et de Silly, surnommé *le courageux*, était, au commencement du XIIe siècle, le seigneur de cet antique domaine. On le voyait fréquemment à la cour de Baudouin III, comte de Hainaut, et de la comtesse Iolande son épouse. Il donnait de préférence des soins à la jeune Marie, fille du comte d'Ostrevant, élevée sous les yeux d'Iolande. Ses hommages furent agréés et les liens du mariage unirent bientôt Gillion le courageux à la gracieuse Marie.

---

(1) L'histoire qu'on va lire a tellement l'air d'un roman, qu'il était indispensable, pour donner créance à la narration, d'indiquer les sources où l'on a puisé, et les principaux auteurs qui ont parlé de cet événement. L'ouvrage, dans lequel sont consignés les détails les plus circonstanciés de cette anecdote historique, et dont un exemplaire nous a été communiqué avec une extrême obligeance par M. *Deltil*, de Péruwelz, Hainaut, porte le titre de *Monumens anciens* etc. *Droits primitifs des terres et seigneuries du Haynaut* etc. *recueillis par le comte Joseph de St.-Genois*, Paris, 1782, in-fol° (voir tom. 1er page 91 et suiv.) Après ce livre on peut encore consulter les Annales du Hainaut, par Vinchant; Guichardin; Moréri; le Grand Théâtre profane du Brabant-Wallon, écrit en latin par Jacques Le Roy et traduit en français, Labaye, Van Lom, 1730, in-f°, page 27; ainsi que l'original de ce Grand théâtre, Amsterdam, 1692, page 62; Aubert Le Mire, qui cite Jacques de Guise, Opera diplomatica et historica, t. 1er, page 576; Notice descriptive et historique des principaux châteaux etc. par M. Charlé de Tiberchamps, Bruxelles, 1821, in-8°, page 8 et suivantes. M. le baron de Reiffenberg, à qui la Belgique doit tant de reconnaissance pour ses nombreux et utiles travaux, a aussi parlé, mais brièvement, de cette aventure dans le t. 5 de ses Nouvelles Archives des Pays-Bas, page 512 et suiv. Son article a pour titre: *Pourquoi les armes de Trazegnies portent-elles deux têtes jumelles en cimier?* et il établit que ce sont les jumeaux *Jean* et *Gérard*, fils de Gillion, qui forment ce cimier. On pourrait encore se demander pourquoi les deux enfants qui figurent dans ces armes

Ces noces eurent lieu au château d'Avesnes-le-Comte, avec la pompe et l'éclat convenables ; des feux de joie, des danses, des fêtes prolongées, en signalèrent la célébration ; mais nos époux ne se crurent heureux que lorsqu'ils purent enfin se soustraire à ces réjouissances publiques et bruyantes, pour aller savourer en paix et sans témoins, dans le château de Trazegnies, les charmes du mariage, toujours si doux dans leur primeur !

---

sont des négrillons? Cette circonstance n'aurait-elle pas trait au long séjour que leur père avait fait en Afrique?

> « TRAZEGNIE, au vieux clos, aux vieilles palissades,
> « Rappelant les tournois et le tems des croisades, »
> *(Le Mayeur)*

a été gravé dans l'un et l'autre volume de Jacques Le Roi, cités ci-dessus, ainsi que dans les *Délices du Brabant*, de Cantillion, tome 2, page 112. Le grand Condé logea dans ce château le jour qui précéda la bataille de Senef.

Il est probable, l'intérêt qui s'attache à ce récit nous porte à le penser, que dans des temps éloignés, l'histoire qui fait l'objet de cet article, eut une grande popularité; qu'elle était transmise pendant les longues soirées d'hiver, à des auditeurs émerveillés, dans de plaintives romances ou de naïves narrations. C'est là une de ces aventures qui méritait d'obtenir la vogue d'une *Généviève de Brabant*, ou de l'infortunée *Gabrielle de Vergy*. Le temps a effacé les traces de cette popularité; cependant nous savons que cet événement a mérité l'attention de quelques anciens narrateurs: « L'histoire de Gillion, dit St.Genois, est rapportée fort au long dans un superbe » manuscrit enrichi de très belles peintures sur vélin, qui en représentent les » principaux faits et exécuté par l'ordre d'Antoine, bâtard de Bourgogne, en » 1458. Ce mss. ajoute-t-il, est conservé avec soin dans le château de Trazegnies. — Il y a une histoire ou fable de ceci (dit Jacques Le Roy, *Grand* » *Théâtre*, page 27), traduite de l'Italien en François et dédiée à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, c'est la même qui se trouve mss. en latin, dans la » chartreuse de Bruxelles. » Nous avons encore *Le roman de très-noble chevalier Gillion de Trasignies, traduit en françois d'après l'original Italien de l'abbaye de l'Olive*, mss. in-4°, du XVe siècle, sur papier. Cet ouvrage faisait partie des librairies de Bourgogne. Il est cité dans la Bibliothèque protypographique, ou librairies des fils du roi Jean, par M. J. Barrois, Paris, Crapelet, 1830, in-4° n° 2294. M. de Reiffenberg termine l'article dont nous avons parlé, de la manière suivante : « Cette histoire se retrouve dans un livre imprimé, composé par *De Fabert*

Une inquiétude que l'indigence ne connaît pas, vint les troubler au sein de l'abondance et des plaisirs. Pleins d'amour et de force ils avaient compté, en s'unissant, sur la naissance prochaine d'un bel enfant qui, suivant des confidences échangées dans une délicieuse intimité, n'attendrait pas long-temps un frère. Ces calculs se trouvèrent complètement inexacts ; les jours, les semaines s'écoulaient sans amener de changement, toujours nouvel espoir et nouvelle déception, et chaque fois de grosses larmes obscurcissaient les beaux yeux de Marie. Son époux était aux abois ; tant de noblesse, de biens, et pas un héritier direct ! Il s'affligeait aussi de la douleur de sa femme, et à ses regrets se mêlait quelque peu de honte ; car la même malice qui conteste souvent à de pauvres maris l'honneur de la paternité, s'en prend encore à eux dans la stérilité.

Gillion après s'être vainement adressé aux saints les plus puissants, se prosterne devant Dieu ; il lui fait solennellement la promesse d'entreprendre un voyage à Jérusalem, si sa dame bien-aimée devient enceinte. Celle-ci, dans l'ignorance de ce vœu indiscret, joint d'ardentes supplications à celles de son époux, et à peu de temps de là, d'heureux symptômes annoncèrent que le ciel avait écouté favorablement leurs prières et que la gente Marie ne tarderait pas à devenir mère.

Le sire de Trazegnies songea aussitôt à exécuter une promesse que sa piété lui faisait regarder comme sacrée. En sa qualité de pair, il ne pouvait s'absenter sans la permission du comte de Hainaut ; pour mieux l'obtenir, il convia ce prince à venir le voir. « Sire, lui écrivit-il, je vous supplie humblement que tant vous plaise faire pour moi que jusques au
» chastel de Trazegnies vous plaise de venir, où vous pourrez

---

» et calqué sur le roman manuscrit de Gillion de Trazegnies. » Et en note :
« *Histoire véritable de Gil-lion de Trazegnies*, Brux. 1703, 12° Cf. *Ar-*
» *chives* VI. 78. » Enfin, dit encore le même auteur (Nouvelles Archives,
t. 6, p. 447.) « On trouve l'*Histoire de Gillion de Trazegnies et de*
» *Graciane*, dans un ancien poème français à la suite de : *Alt Fran-*
» *cœsische Volkslieder von O. L. B. Wolff.* Leipzig, 1831, Fleischer,
» in-8°. » A. L.

» voir nostre nouveau mesnaige. » Le comte, grand coureur de gibier, lui répondit avec plus de naïveté que de politesse : « Sire de Trazegnies, vostre requette vous soit octroyée, car » dit nous a été à l'entour de vous en vos forestz a de grans » cerfz ou pourrons prendre moulst gros deduict. »

Le comte de Hainaut arriva accompagné de la comtesse son épouse, des seigneurs d'Havrech, d'Anthoing, d'Enghien, de Ligne, de la Hamaide, de Boussut, et de plusieurs autres chevaliers et écuyers, parmi lesquels on distinguait le jeune et séduisant Amaury, seigneur Des-Maires. Les quatre premiers jours furent donnés tout entiers à la chasse. Tous ces nobles compagnons s'y livraient avec une ardeur incroyable, le seul Amaury semblait n'y pas prendre grand plaisir : rêveur, il se promenait nonchalamment dans les lieux les plus sauvages; parfois il traçait sur l'écorce d'un jeune arbre, car il savait lire et écrire, des caractères mystérieux; même on l'avait vu déposer ses armes, s'appuyer contre un chêne antique, porter une main tremblante à son front et rester pendant de longues heures dans cette position comme s'il y eût été enchaîné par la douleur. Ses amis le raillaient et le plaignaient tour-à-tour; ils formaient bien des conjectures, dont plusieurs s'élevaient même jusqu'à la comtesse de Hainaut, mais nul n'était certain d'avoir trouvé le secret de son cœur. Le cinquième jour le sire de Trazegnies crut pouvoir demander au comte la permission de s'absenter pour accomplir son vœu. Le comte résistait en voyant Marie d'Ostrevant fondre en larmes; Gillion parla au nom du Dieu qu'on n'outrage pas impunément, le consentement fut donné, et il s'arracha courageusement des bras d'une épouse qu'il idolâtrait.

Gillion de Trazegnies partit pour Rome; il se rendit de là à Naples où il s'embarqua pour Jaffa, puis il gagna Jérusalem à dos de mulet. Son vœu accompli, il quitta la cité sainte et reprit avec sa suite la route de Jaffa, où un navire l'attendait; mais il fut assailli en chemin par une troupe de Sarrasins qui taillèrent en pièces tous ses compagnons. Lui seul, combattant avec une admirable valeur, ne périt pas dans ce carnage. Devenu prisonnier, on le chargea de chaînes par l'ordre du Soudan de Babylone (2), et bientôt l'illustre et loyal seigneur de Trazegnies fut tiré de prison pour être conduit au supplice. « O tant belle amie, Marie d'Ostrevant ! disait-il en y marchant, que j'ai regret à toi ! mais je meurs pour mon Dieu. »

Cependant l'absence prolongée de Gillion jetait, non sans raison, Marie d'Ostrevant dans une affreuse désolation ; le terme de sa grossesse étant arrivé, elle mit au monde, fort heureusement, deux fils jumeaux qui reçurent les noms de *Jean* et de *Gérard*. Ces enfants apportèrent un adoucissement à sa douleur ; elle donna tous les soins possibles à leur éducation, voulant qu'ils devinssent l'orgueil et la joie de leur père s'il pouvait jamais les embrasser un jour.

Plusieurs années s'étaient ainsi écoulées tristement sans que cette dame obtînt aucune nouvelle. Le comte de Hainaut, plein d'égards pour Marie, pendant l'absence de son époux, résolut d'aller en personne lui porter des consolations, le chevalier Amaury eut la permission de l'accompagner. Marie leur exposa, au milieu des sanglots, la douleur qui lui rongeait le cœur. Le comte, vivement affligé, lui promit qu'il allait envoyer une personne à la recherche de son mari. Il nous faut, dit-il, pour cela, un homme actif, intelligent, dévoué. — Où le trouver cet homme, s'écria Marie ? — Si vous me croyez, madame, propre à ce dessein, dit le chevalier Amaury, je vais partir à l'instant. Cette généreuse proposition étonna et attendrit la malheureuse Marie. — Comment, dit-elle, me sera-t-il jamais permis de reconnaître un semblable service, un si beau dévouement ! Amaury, ému jusqu'aux larmes, lui assura qu'il était trop récompensé de tout ce qui pourrait lui advenir, par le bonheur de lui être agréable. Le lendemain, au premier rayon du jour, Amaury était prêt à partir ; Marie, qui s'était levée avec l'aurore, voulut encore saluer ce noble chevalier ; elle lui tendit la main en présence de ses femmes. Amaury, éperdu, y appliqua un baiser brûlant qui fit tressaillir Marie, puis d'un seul saut il s'élança sur son destrier et disparut. Mais en s'éloignant du château de Trazegnies, il répétait en soupirant : « O Gillion, Gillion, si le ciel m'eût » octroyé tant douce moitié, je n'eusse pas comme toi porté » mes prières et peut-être mes os à Jérusalem ! »

---

(2) Plusieurs écrivains, notamment les savants Mabillon et Ruinart, ont donné au Caire le nom de *Babylone*. Pierre Martyr, d'Anghiera, qui avait été ambassadeur en Egypte, pour Ferdinand, roi de Castille et d'Arragon, a publié l'histoire de son ambassade sous le titre de : *Babylonicæ legationis libri III*. Madriti, 1516, in-fol°. A. L.

Amaury, qui s'était embarqué à Venise, se trouva bientôt sur les lieux qu'avait parcourus Gillion ; ses recherches furent long-temps infructueuses, et il songeait à retourner en Hainaut, quand un noble pélerin, que des brigands avaient dévalisé non loin du tombeau du Christ, étant venu lui demander des secours, lui donna des renseignements sur l'époux de Marie. « Beau chevalier, lui dit ce pélerin, je connais et j'ai vu celui dont vous me parlez, mais hélas ! je crains bien qu'il » n'ait cessé de vivre il y a déjà long-temps ! Quand j'ai quitté » Babylone, protégé par une main amie, le sire de Trazegnies « gémissait dans les fers et on était certain que sous peu de » jours il marcherait au supplice par l'ordre du Soudan. »

Amaury donna une triple aumône à ce mendiant de qualité. Il avait été bien attaché à Gillion, mais l'Amour, sensible comme Atropos pour tout ce qui n'est pas lui, brise en se jouant les liens les plus sacrés. Le seigneur Des-Maires, à cette nouvelle, se trouva cent fois plus heureux que l'homme à qui l'on apprend qu'une riche succession vient de s'ouvrir à son profit ; il se crut déjà, lui, possesseur des trésors qui embellissaient Marie, il aurait bien voulu partir aussitôt pour Trazegnies, mais sa mission ne lui parut pas suffisamment remplie, et, soit devoir, soit crainte que sans preuves plus positives, on ne refusât de le croire à son retour, il se détermina à se rendre à Babylone, où on lui avait dit que les étrangers pouvaient à cette époque arriver avec plus de facilité et moins de dangers qu'autrefois.

En entrant dans Babylone, le chevalier fut conduit devant le Soudan. Celui-ci, qui ne comprenait aucunement son langage, l'adressa à son premier ministre; son excellence se fit long-temps attendre, enfin la porte s'ouvrit et Amaury vit entrer..... Gillion, seigneur de Trazegnies! Le premier a bientôt pris son parti; il renoncerait plus facilement à la vie, qu'aux espérances qu'il a conçues, aussi n'hésitera-t-il aucunement dans ses cruelles réponses aux demandes rapides de Gillion. — D'où viens-tu? — Du Brabant. — Et ma femme? — Hélas! — Que dis-tu? — Elle est morte, et avec elle l'enfant qu'elle portait dans son sein! — Quelque bruit trompeur....... — J'ai moi-même, ami, assisté à ses funérailles. — Infortunée! douce et gente Marie, je ne te reverrai donc plus! Dieu, prête-moi des forces pour un si grand malheur!

Les explications ne purent être plus longues en ce moment; la secousse violente que Gillion avait éprouvée, exigeait pour lui des ménagements. Amaury harassé de fatigue avait besoin de se délasser, et les deux amis se séparèrent, l'un pour aller trouver dans les larmes un soulagement à la douleur qui l'oppressait, l'autre, calculer sur un lit de repos les résultats présumés de son mensonge.

Pendant que l'un pleure et que l'autre rit peut-être, voyons ce qui avait occasionné ce bizarre changement dans les destinées du sire de Trazegnies. Nous l'avons laissé marchant au supplice et recommandant son âme à Dieu; si bien que nous aussi nous aurions pu le croire mort; mais voici : parmi les personnes qui avaient voulu se donner le divertissement de cette exécution, se trouvaient le soudan et sa fille; cette dernière, jeune, bonne, mais ayant besoin, comme beaucoup d'êtres charmants de sa gentille espèce, de marier à des sentiments tendres des émotions fortes. Elle avait nom Graciane, et était jolie comme son nom. Les femmes, la plupart basanées, de ce pays, convenaient qu'elle aurait été d'une beauté achevée si son teint n'avait eu, à leurs yeux, le malheur de rappeler les lis et les roses. Elle pâlit en voyant arriver un chrétien de si bonne mine sur le lieu du supplice. « — Vous m'avez promis, le jour de votre fête, dit-elle à son père d'une voix altérée, de m'accorder la première grâce que je vous demanderais, je vous demande celle de cet homme. — Ainsi soit, puisque tu le veux, ma fille, aussi bien il m'en coûtait un peu de voir couler le sang d'un aussi courageux combattant, car, il faut le dire, il s'est montré brave comme un sarrasin. »

Je te fais grâce, dit le Soudan à Gillion, et de plus je te range parmi les esclaves de ma fille chérie, tombe à ses genoux, c'est au parfum de ses paroles que tu dois la vie. Le sire de Trazegnies, par grandeur, par piété, hésitait à se prosterner aux pieds d'une infidèle; mais il regarda la belle Graciane, et soudain noblesse et scrupules s'évanouirent.

Une bonne action ne devrait pas avoir l'insomnie pour récompense; cependant Graciane ne put trouver le sommeil dans le cours de la nuit qui suivit cet événement. Le lendemain et les jours suivants elle revit Gillion, déplora de ne pouvoir, à cause de la différence des langages, s'entretenir avec lui, et ordonna à tous ses esclaves d'avoir pour cet homme, dont la figure et les bonnes manières la charmaient, tous les égards possibles. Le soudan lui-même voyant son adresse à dompter un coursier, sa grâce à le monter, avec quelle habileté il maniait un sabre, comprit tout le parti qu'il pourrait à l'occasion tirer de son prisonnier. L'intérêt personnel engendre facilement l'affection; que n'engendre-t-il pas! et en peu de jours Gillion fut aussi bien dans les papiers du père que dans le cœur de Graciane.

A quelque temps de là, un monarque voisin, le roi Ysore, ayant déclaré la guerre au Soudan, celui-ci conféra un commandement à Gillion. Le combat s'étant engagé, la fortune se déclara pour l'agresseur; dans le fort de la mêlée le père de Graciane tomba dans les mains de son ennemi, mais Gillion, par un courage héroïque et les plus habiles manœuvres, parvint à ramener la victoire de son côté, et à rendre le Soudan à la liberté, après avoir tué de sa propre main le redoutable Ysore. On vit alors entrer en triomphe dans Babylone, celui qu'on y avait vu quelque temps auparavant conduire ignominieusement à la mort. Gillion fut élevé à des fonctions qui répondent chez nous à celles de premier ministre, récompense qui ne vaut guère mieux que l'insomnie, à laquelle elle conduit souvent, mais qui supposait alors un grand mérite et d'importants services rendus.

A Babylone et aux honneurs Gillion eût préféré son châtel de Trazegnies et ses belles forêts. Ses pensées se reportaient souvent vers Marie, près de laquelle on lui refusait la liberté de se rendre, et à qui nulle occasion certaine d'envoyer de ses nouvelles ne s'était encore offerte. Il aurait pu trouver bien des consolations dans les regards et les doux entretiens de Graciane; parfois l'harmonie de sa voix remuant doucement son cœur, avait calmé ses maux; mais alors, craignant de ce remède l'enivrante efficacité, Gillion le courageux fuyait avec effroi cet ange de beauté; car fidèle, comme la plupart des hommes du Nord, pieux pardessus tout, le climat, le devoir et la religion étaient encore, jusque là du moins, assez puissants pour le roidir contre une passion que la légitimité ne pouvait approuver.

Graciane et Gillion devenus mutuellement élèves et professeurs de langues se comprenaient alors parfaitement bien. Le noble seigneur avait fait connaître à sa libératrice sa naissance, ses titres, sa fortune et le but de son voyage à Jérusalem. Graciane plaignait amèrement le sort de Marie, Marie aurait bien pu plaindre à son tour le sort de Graciane! A ses leçons de langue, le premier ministre, toujours en garde contre tant d'attraits, et s'appuyant sur son grand Dieu pour ne pas faiblir, joignait des leçons de piété chrétienne; la tendre musulmane sacrifiait sans effort sa croyance à une croyance enseignée par une bouche adorée; mais jeune, ardente, fortement éprise, il lui arrivait, dans des rêves légers, de murmurer vaguement contre le rigorisme attaché à la religion du Christ; moins austère, elle l'eût trouvée admirable.

Comme on le voit, la position n'était plus tenable de part ni d'autre; l'Esprit tentateur en occupait toutes les avenues: une parole, un geste, un sourire, pouvait devenir l'occasion de son triomphe, lorsque Amaury se présenta.

Le lendemain de son arrivée, le soudan apprit par sa police secrète la nouvelle apportée à Gillion. Expert inhabile aux doux manéges d'amour, le père de Graciane avait été longtemps sans soupçonner le moins du monde l'intelligence évidente, quoique peut-être non déclarée, qui régnait entre sa fille et son premier ministre ; seulement, à force d'écarquiller les yeux, il avait cru voir obscurément quelque petit commencement d'affection. Informé de la mort de Marie, il pensa devoir profiter de cette circonstance pour éclaircir ce léger doute : fier de sa malice et de sa perspicacité, il se dirigea, riant dans sa longue barbe, vers les appartements de sa fille. Par Mahomet, dit-il en se frottant les mains, je vais lire dans son cœur !

Graciane était en ce moment occupée à tresser un bracelet en cheveux dont moitié seulement avait orné sa tête. Un sourire de bonheur, un soupir, une larme, se joignaient successivement à ce joli et important travail. Elle cacha précipitamment le bracelet sur son sein à l'arrivée de son père. « — Ma fille, lui dit-il, j'ai une bien triste nouvelle à t'apprendre pour notre brave Gillion de Trazegnies. » A ces mots la belle musulmane frémit et les roses de son teint pâlirent. « — Juge de sa douleur : un européen de sa connaissance que le hazard amena hier dans nos murs, vient de lui annoncer que sa femme, cette Marie tant aimée ! près de laquelle le serment solennel, que je lui avais fait prêter de rester parmi nous, l'empêchait seul de chercher à retourner, était descendue au tombeau. Qu'allons-nous faire pour consoler notre vaillant ami ? Tu ne réponds rien...... qu'as-tu donc ?..... Malheureux père ! maladroit ! qu'ai-je fait ! » s'écrie le soudan, s'apercevant que sa fille ne pouvait plus l'entendre. Elle semblait en effet privée de la vie : sa tête superbe était penchée en arrière, ses bras, dont aucun tissu ne cachait ni la molle rondeur ni l'albâtre, pendaient abandonnés sur son sofa. Sa figure et ses lèvres d'un incarnat si pur, étaient décolorées, mais le jais éblouissant de sa chevelure flottante s'harmoniait encore divinement avec cette touchante pâleur. La mort, qui semble abattre avec plus de joie de jeunes plantes suaves que des troncs desséchés, eût avec délices étendu sa main décharnée sur cette riche proie ; cette fois la cruelle sera trompée dans son barbare désir. Tous les moyens propres à appeler du secours sont employés en même temps par le soudan. Toutes les femmes de Graciane se précipitent ensemble près de leur maîtresse inanimée. Gillion et Amaury, passant non loin de là pour chercher le soudan qu'ils n'avaient pas trouvé dans son palais, sont attirés par les cris. La circonstance paraît autoriser l'oubli des convenances de ce pays, dont on avait depuis long-temps déjà dépouillé la sévérité en faveur de Gillion : ils entrent à l'instant même où Graciane sortait de son évanouissement. « Mon bracelet, dit-elle, en renaissant à la vie. » Ce bracelet était tombé au moment où on avait coupé à la hâte les liens qui enchaînaient sa taille élégante. Gillion, assez heureux pour le retrouver aussitôt, le remet, d'une main tremblante, à Graciane, qui jamais n'avait paru aussi séduisante qu'à la suite de ce trouble et dans cet innocent désordre de toilette. « — Merci, noble seigneur, lui dit-elle, grand merci, je ne vous savais pas si près de moi ; vous êtes là pour me secourir quand vous-même auriez tant besoin de consolations ! — La part que vous daigneriez prendre à ma douleur, répondit Gillion, m'en ferait plus facilement supporter le fardeau. » Après l'échange de quelques politesses de ce genre, toute crainte étant dissipée, les deux européens crurent qu'il était de leur devoir de sortir, le soudan les accompagna. « — Ma fille l'aime, et, selon mon habitude, j'avais fort bien deviné, dit celui-ci en lui-même, avec satisfaction. » « — Cette femme est aussi compatissante que belle, murmura le sire de Trazegnies. » « — Je pourrais bien n'être pas seul coupable, pensa le chevalier Amaury, mais je suis seul malheureux. »

Immédiatement après ces vives agitations intérieures, des événements d'une toute autre nature éclatèrent publiquement; on pourra penser que plusieurs de ces événements n'ajoutent qu'un faible intérêt à ce récit, et, dans un ouvrage de pure fiction la critique les releverait comme longueurs, mais c'est de l'histoire que nous écrivions, et nous ne devions pas nous permettre d'en déchirer une page.

Tout-à-coup un affreux cri de guerre a retenti, des troupes nombreuses ont été aperçues à peu de distance, elles viennent pour venger la mort du roi Ysore. Le soudan réunit à l'instant toutes ses forces. Gillion est chargé du commandement en chef, Amaury se place parmi les principaux défenseurs du Soudan ; il brûle de voler au combat, il a soif du danger ; s'il succombe, pense-t-il, son long martyre d'amour prendra fin. Gillion qui n'avait pas encore connu la crainte, croyait d'abord qu'il allait braver la mort avec plus d'audace que jamais. « Comment, se disait-il, redouterais-je de descendre dans la tombe, où je dois retrouver Marie ! » Mais lorsque Graciane, fière du rang glorieux, de la bouillante intrépidité de son cher protégé, émue cependant, inquiète sur son sort, vint le supplier, à l'heure du départ, de ne pas exposer inutilement des jours si précieux ! « Comment, lui répondit Gillion, ne pas chérir une vie si riche et si belle par l'aimable intérêt que vous daignez y prendre ! »

Ainsi donc mort ou vivant, le bonheur attendait Gillion, et cette position avantageuse sur les confins des deux mondes lui dictait des réflexions légèrement opposées entre elles ; ce n'était pas trop sa faute : qu'on place de distance en distance, sur la route d'un homme, je dis même d'un homme de bien, pourvu qu'il ne soit pas de pierre, vingt femmes aimantes et jolies ; dix-neuf au moins recevront de cet heureux voyageur leur part de protestations et d'adoration : les uns blâmeront cette conduite, d'autres n'y verront que l'acquittement du plus doux des devoirs.

A peine sorties de Babylone, les troupes du soudan rencontrèrent l'ennemi. Un horrible combat s'engagea, le désordre fut bientôt dans les rangs à la tête desquels Gillion commandait. Ils n'avaient pu résister à l'impétuosité de l'attaque et s'étaient ouverts de toutes parts. Ici, le sang ruisselait par torrents ; là, d'énormes massues abattaient des centaines de combattants à qui on accordait autant de pitié que le boucher en donne aux victimes qu'il immole. Gillion, furieux, faisait pour son compte un épouvantable carnage. Son bras nerveux, retroussé jusqu'au coude, ce qui mettait à découvert un joli bracelet en cheveux, brandissait un cimeterre qui ne se baissait jamais sans faucher une tête. Amaury se défendait vaillamment à ses côtés : mais leurs forces s'épuisaient, et plus ils tuaient d'ennemis, plus leur nombre s'accroissait sur ce point. On leur criait de se rendre, ils n'en voulaient rien faire ; enfin un coup de massue abattit Amaury, un second coup lui arracha la vie qu'il perdit sans regret, la mort seule pouvant guérir la plaie de son cœur. Il exhala son dernier soupir en prononçant le nom de Marie, et courut grossir dans la nuit éternelle le nombre des malheureux qui ne trouvèrent qu'au terme de leurs jours le terme de leurs maux.

A la vue de son ami étendu mort sur la terre, le sang se glaça dans les veines de Gillion. Vingt voix s'élevèrent pour lui offrir quartier; ce parti révoltait son courage, il allait assouvir encore un instant sa rage et mourir, quand Graciane lui apparut, sans qu'il y eût miracle, sous la forme d'un bel ange ; un affreux soupir de désespoir s'échappa de son sein, et cessant des efforts inutiles, il déposa son cimeterre et se rendit.

La vigoureuse résistance de Gillion avait, en offrant un exemple salutaire à l'armée du soudan, exercé sur elle une immense influence ; à la fin de la journée, l'ennemi se trouva vaincu, et le soudan maître du champ de bataille. Malheureusement on ne put atteindre les hommes qui entraînaient le brave de Trazegnies, et, quelques jours après, il fut plongé, chargé de chaînes, dans le plus redoutable cachot de Tripoli.

Il y gémissait depuis plusieurs mois, ayant pour toute consolation l'intérêt qu'en d'autres lieux on lui portait, et ce léger gage de tendresse, ce bracelet tressé par une main chérie, lorsque le sévère geolier préposé à sa garde vint à mourir. Pour remplir ce poste devenu vacant, on ouvrit un concours dans lequel la préférence devait être donnée à celui dont la cruauté serait le mieux établie. Un homme hideux, de stature colossale, d'un noir d'enfer, l'emporta de beaucoup sur tous ses compétiteurs, nous allions dire candidats. On aurait pu le prendre pour la torture incarnée. Ses premiers actes, les ordres qu'il donna aux esclaves placés sous lui, décélaient la férocité. Gillion eût mis fin à sa vie, si un chrétien ne devait pas attendre que Dieu la lui reprenne; mais tous ses vœux appelaient la mort pour terminer ses souffrances.

Une nuit, à une heure inaccoutumée, il entend du bruit autour de lui; c'en est fait, pense-t-il, ma dernière heure est arrivée. Une prière courte, solennelle monte de son cœur au ciel. Les verroux crient, la porte de fer de sa prison roule sourdement sur ses gonds. Son gardien se présente, le débarrasse précipitamment de ses chaînes, lui fait signe d'observer le plus grand silence et de le suivre. Un morceau de bois résineux qui brûle dans la main du geolier, éclaire faiblement les voûtes sombres que nos deux hommes parcourent avant d'arriver au corps de garde d'entrée. Là, s'offre à la vue un cadavre sanglant, raccourci par la détroncation : c'est celui du capitaine de service; et tous les esclaves dorment pêle-mêle sur la terre étendus. On sort, Gillion sent un air frais animer ses poumons. La résine a cessé de brûler. Ils traversent la ville, marchant avec précaution et respirant à peine. Ayant enfin gagné le rivage, où un petit bâtiment est prêt à partir, ils y entrent, les rames s'agitent, et le vaisssau glisse rapidement sur l'onde, fuyant à pleines voiles une odieuse contrée.

A bord du bâtiment, du linge blanc et parfumé est offert à Gillion; il s'en revêt avec volupté et s'assied bientôt à une table couverte de mets exquis. Le gardien, cet homme, dont la peau semblait n'offrir qu'une enseigne encore infidèle de la noirceur de son âme, et par qui viennent de s'opérer ces prodiges, n'attend pas qu'on lui en demande l'explication. — « Sire de Trazegnies, dit-il, vous devez votre délivrance à la princesse Graciane. — Je n'avais guère besoin que l'on m'en informât, mon cœur l'avait deviné, répond celui-ci, en portant à ses lèvres le bracelet vénéré. — Je me nomme Hertan, continue son libérateur. J'étais jadis l'homme de confiance du roi Ysore, et fus fait prisonnier lors de sa défaite. Jeté dans les prisons de Babylone, je n'y attendais que de longs tourments et la mort. Graciane veille partout où gémit la souffrance; elle eût pitié de mon sort, parla au soudan en ma faveur et mes fers furent brisés. Dès lors je ne désirai plus vivre que pour reconnaître tant de bonté : l'occasion s'en offrit lorsque vous devintes captif. Elle me fit appeler, sa figure était inondée de larmes; je lui jurai de vous ramener ou de périr. Tout ce qui pouvait favoriser ma périlleuse entreprise fut mis, par la princesse, à ma disposition : pour en assurer le succès, elle aurait, je crois, livré tout Babylone et le soudan peut-être, par-dessus le marché. Je partis, et bientôt j'arrivai à Tripoli où l'on savait que vous aviez été conduit. On m'y reconnut comme l'ancien favori du roi Ysore. Je fus présenté au roi des Maures, dont la résidence est en cette ville, et à qui je racontai que je m'étais échappé des cachots de Babylone, il me crut. Je tentai de séduire votre gardien; l'ayant attiré dans un lieu écarté, je lui proposai pour récompense une fortune immense; il refusa, je l'empoisonnai. Il n'était pas encore froid qu'on lui cherchait un successeur. J'étais parvenu à me rendre plus hideux encore que l'ingrate nature ne m'a fait : ma mine charma le monarque. Vous passiez pour avoir tué Ysore de votre main, je m'offris pour remplacer votre geolier, annonçant la ferme résolution de vous faire cruellement expier la mort de mon maître. On crut que personne ne pourrait plus habilement que moi vous conduire au tombeau par des voies lentes et douloureuses, et j'eus l'honneur d'obtenir la préférence sur vingt bourreaux qui se présentaient. Epié moi-même par une infâme contre-police, dont les agens étaient cachés dans les niches secrètes de votre prison, je dus me montrer farouche, et n'osai jamais vous faire connaître ma mission. Hier, le roi des Maures, accompagné de ses principaux officiers, s'est rendu à une grande chasse, je sus que la ville et le rivage seraient peu ou point surveillés. J'improvisai dans le corps de garde d'entrée la plus abondante orgie; toute la maison, espions compris, y fut conviée et y prit part. Les liquides et les drogues soporifiques que j'y avais mêlées eurent bientôt plongé tous ces vils esclaves dans l'ivresse et un assoupissement complet; le capitaine seul résistait, je crus même m'apercevoir qu'il avait deviné mon dessein, et au moment où, chancelant, énervé par la force des spiritueux assaisonnés de ma main, il cherchait à en paralyser l'effet par un grand verre d'eau fraîche, je lui fis légèrement sauter la tête d'un coup de mon damas, pour lui apprendre à résister au sommeil et à Hertan. — Que le Dieu de Jérusalem et Graciane soient loués, s'écria Gillion, en tombant à genoux ! » Et tout l'équipage se mit à entonner des cantiques ; celui-ci en l'honneur de Jésus-Christ, les autres, en l'honneur de Mahomet.

Le bon vent et le grand prophète aidant, le premier ministre fut promptement rendu à Babylone. La belle, l'ardente Graciane, éloignant ses femmes, écartant un voile importun et dédaignant d'étroites convenances, reçut avec transport, en présence de son père seulement, l'homme loin duquel elle ne pouvait plus vivre désormais, et lui prodigua de tendres caresses depuis long-temps comprimées. De son cœur, de son sein haletant s'épanchait un torrent de délices, et de son bras voluptueux les contours arrondis enlaçaient mollement le fortuné Gillion que des liens de fer enchaînaient hier. Enivrante situation ! Femmes, ornement et consolation de ce monde, soyez fières d'être seules ici-bas la source de tant de bonheur ! S'ouvrent quand ils voudront les plus sombres cachots, si quelque aimable enchanteresse nous attend ainsi au retour ! — « Oh ! que j'avais bien deviné, répétait en ce moment le soudan attendri. » Et deux gros ruisseaux de larmes coulaient sous son sourcil épais.

Pour la seconde fois Gillion devait la vie à Graciane, et maintenant il se trouvait libre, puisque Marie était devant Dieu. Quelle joie pour lui de tomber aux genoux de sa charmante maîtresse ! Quelle ivresse pour elle de devenir la compagne inséparable de ce mortel chéri ! Des scrupules se seraient bien encore élevés dans le cœur du pieux sire de Trazegnies, si l'amour ne l'eût occupé tout entier. Toutefois, avant la prise de possession de tant de charmes, il témoigne, avec précaution à cette ravissante idole le désir de retourner plus tard avec elle en Europe, de la voir alors se convertir dans toutes les formes au christianisme, et de faire bénir leur union dans la capitale du monde chrétien. « — Fais de moi, » lui dit amoureusement Graciane, tout ce que tu voudras : » ne respirant désormais que par toi et pour toi, je ne veux » plus rien posséder dont tu ne puisses seul et à ton gré dis» poser. » Le soudan approuvant tout, l'alliance de la force et de la grâce fut célébrée à Babylone, comme autrefois à Avesnes-le-Comte, au milieu de la pompe et des acclamations publiques. L'Orient n'avait jamais éclairé un plus beau jour. « — Et c'est toi, disait Graciane, en tombant dans » les bras de son amant, c'est toi que naguère on condui» sait sous mes yeux à un supplice infâmant, toi sans qui » jamais je n'eusse connu le bonheur ! » L'Amour, impatient d'assurer son triomphe, ne lui permit pas d'en dire davantage, et l'écho mystérieux ne répéta plus que des sons inarticulés.

Le soudan, enchanté de ce mariage et de sa pénétration, fit présent à sa fille et à son gendre d'une magnifique campagne admirablement ombragée. C'est là que le premier ministre, après avoir déposé sa superbe grandeur, moins précieuse que l'humble fleur des champs, allait se délasser au sein de ses amours. Loin de l'étourdissante intrigue, des flots d'une multitude agitée, d'une éblouissante splendeur, il y coulait dans le calme, au bord d'une onde paisible, sous la verte chevelure d'un chêne, des heures délicieuses. Aux extases du plaisir, qui ne peuvent hélas ! toujours durer, succédaient de familiers entretiens où l'instruction, la morale, la piété, n'étaient pas oubliées. Des mois, des années se passèrent de la sorte ; Graciane ne cessait pas d'être belle et passionnée ; son mari, exemple bien rare ! ne cessait pas d'être son amant. L'heureux ciel que ce ciel de l'Orient !... Sous sa magique influence, Gillion oubliait l'Europe. Un jour que sa jolie compagne, languissamment penchée sur lui, sous un ombrage frais, mariait aux chants des oiseaux sa voix cadencée par l'amour, Hertan, qui n'avait rien de commun avec ce dieu, le noir Hertan, dont on avait généreusement récompensé les services, car les grands sont parfois reconnaissants.......

en Orient, se présente tout-à-coup devant eux. C'est un homme étranger à l'art des ménagements, son caractère est franc, son parler, brusque. A sa vue, Graciane interdite relève la tête et rajuste d'une main habile sur son beau sein le tissu que peut-être une branche indiscrète en avait écarté. « — Maître, dit Hertan, singulière nouvelle! — Laquelle? — Deux jeunes gens que la victoire a mis entre mes mains, sont ici et désirent vous voir. — Que me veulent-ils? — Embrasser leur père. — Leur père!.... Qu'est-ce à dire? — C'est-à-dire vous; ce sont vos fils. — Mes fils!.. — Vos fils. — Ses fils!... s'écrie Graciane, en jetant un regard de feu sur Gillion, vous si vertueux en apparence! Vous n'étiez donc qu'un perfide. — Tu me confonds, Hertan, et toi; mon adorable compagne, entends ma voix, cesse, je t'en supplie, des reproches immérités, cette erreur s'expliquera. — Tout est expliqué, maître, et vous allez voir vos deux enfants qui vous donneront des nouvelles de leur mère. — De leur mère! Serait-ce de Marie d'Ostrevant?.... — Précisément. — Morte... — Pas morte, maître, et vous avez deux femmes. — Quel malheur! s'écrie Gillion. Du courage, ma bonne Graciane, de la résignation, appuie-toi sur le Dieu que j'adore, il ne punit que le crime. Lève-toi, si tu en as la force; ne crains rien de Gillion; quelle que soit notre infortune, nous nous aiderons toujours mutuellement à la supporter. »

Graciane, pâle, égarée, mais docile à cette voix dont chaque son faisait vibrer son âme, se rendit, soutenue par le bras de son époux, dans l'appartement où l'on avait introduit les deux jeunes gens : c'étaient en effet Jean et Gérard de Trazegnies, ces deux jumeaux auxquels Marie avait donné le jour; tous deux, remarquables comme leur père, par leur bonne mine et leur noble maintien. Marie leur avait à dessein donné une éducation guerrière : plusieurs fois ils s'étaient signalés dans de solennels tournois, exécutés au château de Trazegnies, et auxquels assistaient les principaux jeunes seigneurs de la contrée : les fils de Morlanwez, de Ligne, de Rœulx et Morand de Carnières. Sortis avec succès de cet apprentissage chevaleresque, à peine pouvaient-ils soutenir encore le poids d'une armure, qu'ils songèrent à porter leur lance au pays des Sarrasins, afin de s'assurer par eux-mêmes du sort de leur malheureux père. Après des traverses et des dangers sans nombre, les chances de la guerre les avaient fait tomber au pouvoir d'Hertan; et ils avaient révélé à ce dernier, dans un interrogatoire qu'on leur faisait subir, qu'ils étaient fils du sire de Trazegnies. Celui-ci respira un peu plus librement, après avoir appris les détails rassurants de sa double et légitime paternité.

On conçoit tout ce qu'avait d'étrange et d'embarrassant la position de ces divers personnages. « A quoi donc attribuer, disait Gillion, le rapport mensonger de ce traître Amaury? et que va penser votre mère, lorsqu'elle saura que cette dame, qui deux fois, mes enfants, m'a sauvé la vie, est devenue mon épouse? — Tout ce que désire notre mère, seigneur, c'est de vous revoir près d'elle. — Je le crois bien, dit Graciane en soupirant! Pour moi, pensait-elle, il ne me reste plus qu'à mourir. » Gillion était heureux, étrange bonheur pour un mari! de se voir deux beaux garçons dont tout-à-l'heure il ignorait l'existence, de savoir que sa femme d'Ostrevant respirait encore; mais honteux de sa bigamie, affligé de la douleur, de la position de l'infortunée Graciane, il ne pouvait parvenir, au milieu des violentes émotions qui le tiraillaient dans tous les sens, à rendre le calme à ses esprits.

Quelques jours de repos et de sages réflexions apaisèrent cette tempête. Il y eut ensuite, entre les deux principaux acteurs, de longues, de pénibles explications, des objections, des répliques et des combats sans nombre; enfin il fut arrêté que la princesse, les trois seigneurs de Trazegnies et le fidèle Hertan partiraient pour l'Europe. Toutes les répugnances de Graciane expiraient contre l'idée d'une séparation qu'elle n'eût pu supporter. « Au moins, se disait-elle, je respirerai le même air que lui, et parfois peut-être il me sera permis de l'apercevoir encore, ou d'entendre résonner sa voix dans le lointain. » Le soudan restait seul à fléchir; sa fille s'en chargea, et n'y parvint qu'avec une peine extrême. Gillion et ses deux fils lui jurèrent solennellement de venir le revoir dans quelques années, et même plus tôt, si les événements lui présageaient qu'il pût avoir besoin du secours de leurs bras. On mit à la voile, et le malheureux soudan s'éloigna du rivage pour aller pleurer dans la solitude. « Gillion, disait-il en gémissant, est bon, vertueux et brave, je ne lui aurais cependant pas donné ma fille si j'avais pu croire à ce départ; mais, je l'avoue, je ne l'avais pas deviné. »

Le voyage eut lieu sans accident. En arrivant à Rome, on songea au baptême de Graciane qu'elle était impatiente de recevoir. Lè Souverain pontife, ravi de cette conversion, ne voulut pas qu'une autre main que la sienne plaçât notre angélique musulmane au giron de l'Eglise, et répandit lui-même l'eau lustrale sur son beau front. Graciane fut singulièrement émue de cette touchante cérémonie qui avait attiré un grand concours de fidèles. Elle comprit qu'un mur d'airain venait de s'élever entre Gillion et sa seconde épouse, que la religion défendait qu'elle vît à l'avenir en lui autre chose qu'un étranger, tout au plus un ami. Elle ne put tant faire que ses deux grands yeux d'azur cessassent d'être humides de larmes; mais ses pensées devinrent austères, élevées, et une ardente foi sembla brûler ce cœur qui ne pouvait rester inoccupé.

Gillion, qui avait profité de l'occasion pour solliciter du Saint-Père une absolution générale, l'ayant obtenue, on se remit en marche : nos voyageurs, arrivés sans encombre sur les bords de l'Escaut, allèrent visiter Bouchain, capitale de l'Ostrevant, et berceau des premières amours du sire de Trazegnies. Ses deux fils prirent alors les devants afin de préparer doucement leur mère à la connaissance de tant de faits extraordinaires. Marie apprit avec grande joie la résurrection, avec grand déplaisir, le second mariage de son mari; mais, les explications données, elle n'éprouva plus que le dépit de savoir qu'il avait rompu son veuvage présumé, dépit bien légitime; car Gillion, voluptueux et traître comme tant d'autres, lui avait juré cent fois, au sein du plaisir, qu'après Marie, nulle femme n'aurait jamais le pouvoir de le charmer.

Ce que ses fils lui racontèrent de la conduite d'Amaury l'indigna d'abord ; puis se rappelant quelques attentions délicates de sa part dont elle avait été l'objet, et ce baiser brûlant appliqué sur sa main lorsqu'il partit, elle trouva, en rougissant, la clef de cette trahison commise par un excès d'amour ; et, comme la vertu n'exclut pas la pitié, lorsqu'on lui eut appris qu'Amaury avait perdu la vie en combattant, elle ne put lui refuser un soupir et des larmes qui durent complaire à l'ombre de ce brave et malheureux chevalier. Reportant ensuite sa pensée sur Graciane, Marie redoutait pour toutes deux l'embarras et la contrainte de leur prochaine entrevue : il lui était impossible de haïr une femme qui deux fois avait arraché son époux à la mort; mais l'avenir n'était pas sans nuages : cette étrangère qui suivait Gillion, quoique enchaîné par de premiers liens, quelles seraient ses prétentions?... Après de pénibles conjectures où s'abîmait sa faiblesse, elle résolut de laisser au temps l'éclaircissement de plusieurs soupçons qui importunaient son esprit, et se réfugia d'avance dans le sein de Dieu, asile de consolation et de force contre tous les maux de l'humanité.

La nouvelle de la prochaine arrivée de Gillion ne tarda pas à se répandre, et chacun se disposa à lui faire une brillante réception. Baudouin IV, comte de Hainaut, le comte de St.-Pol, les seigneurs de Ligne, de la Hamaide, deBoussut, d'Havrech, d'Anthoing et autres, allèrent à sa rencontre. A cette haute noblesse à cheval, se joignait une longue procession de vilains, pétris de vile fange, et que, comme tels, on foulait librement aux pieds. A l'approche de Gillion, toutes les bannières flottèrent déployées; les cloches des couvents et des églises voisines mêlaient leur tintement argentin aux graves accords des orgues et aux voix monacales; les chiens épouvantés grossissaient encore ce tintamarre par leurs cris, et un jeune esclave, aux vêtements dorés, placé dans le donjon du château de Trazegnies, y faisait monter jusqu'à la voûte céleste les sons aigus de son instrument d'airain.

« Et dans toutes ces démonstrations d'amour et d'allégresse, soupira Graciane, rien pour moi! seule je figure mal en ces lieux. Trouva-t-on jamais tant de tourments après tant de bonheur! » Profitant de la confusion qui régna lors de l'entrée dans le château, et de la reconnaissance déchirante des deux époux, elle se déroba furtivement aux regards des curieux, et, trouvant la porte de la chapelle ouverte, s'y précipita aux pieds des autels. « Dieu des chrétiens, s'écria-t-elle, en inondant le marbre de ses larmes, mon Dieu maintenant, mon Dieu pour la vie, pardonne-moi ce moment de faiblesse qui, je l'espère, sera le dernier; oui, tu me protégeras, déjà même tu me protéges, et j'éprouve combien ta pitié pour les malheureux est grande, puisque Graciane n'est pas encore morte. » Ce ne fut pas sans peine que Marie, qui la cherchait partout, parvint à la découvrir sous ces sombres arceaux. Les plus ingénieux ménagements dont les femmes soient capables, et où s'arrête sur ce point leur exquise intelligence? furent employés par celle-ci, afin d'épargner la sensibilité de Graciane, toute belle qu'elle fût; aussi cette entrevue tant redoutée se passa-t-elle à leur satisfaction commune. Toutes deux parurent charmées de se connaître et s'embrassèrent avec une effusion qui écartait tout soupçon de feinte. L'intéressante étrangère voulait bégayer des excuses, et la voix lui manquait; la bonne Marie la rassura, la remercia cent fois d'avoir sauvé la vie à Gillion, et la combla des plus aimables caresses; puis, sur sa demande, elle la conduisit, loin de la foule importune, dans les appartements qu'on lui avait destinés, c'étaient les plus somptueux du château.

Les jours suivants virent encore augmenter cette mutuelle amitié : les dames entre elles sont souvent, avec sincérité sans doute, fécondes en jolies protestations; mais jamais on n'en vit deux se prodiguer plus franchement autant de marques d'affection, et, chose mémorable à conserver! c'étaient deux rivales; toutes deux, il est vrai, offrant l'alliance des plus douces qualités, encore réhaussées par leur vive piété, pas plus vive cependant que celle qui brillait en Gillion.

Ces trois personnes battues par les tempêtes de la vie, toutes trois exemptes de faute et pourtant, disons-le, l'une par l'autre malheureuses, sentirent bientôt que la religion était le seul port paisible qui leur restât ouvert ; toutes leurs pensées, tous leurs vœux se détachèrent des biens enviés et périssables de ce monde, pour se porter vers le Très-Haut et dans l'éternité. Graciane, qui depuis son départ de Rome était toujours souffrante, et la compatissante Marie eurent ensemble, en même temps, l'envie de quitter la pompe et les soucis terrestres, pour s'ensevelir dans une pieuse solitude, parvis silencieux des célestes demeures. Gillion, dont la contenance entre ses deux femmes était souvent pénible et incertaine, souscrivit à cette détermination, et elles entrèrent dans un lieu déjà sanctifié, où fut depuis le monastère de l'Olive, entre Binche et Nivelle. Lui-même se trouvait débarrassé de tous soins ; le comte de Hainaut s'étant chargé d'établir ses deux enfants, ce qu'il fit, en donnant pour épouse à Jean la fille du seigneur d'Havrech, sénéchal du Hainaut, et à Gérard la fille du seigneur d'Enghien. Dans cette position, le pieux sire de Trazegnies, fatigué d'agitations et d'émotions qui avaient usé sa vie, se rendit à Cambron, au milieu de quelques religieux solitaires, pour y finir ses jours au service du Seigneur.

Deux mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis l'entrée de Graciane dans sa sombre retraite, qu'elle tomba dangereusement malade ; une douleur profonde semblait miner son cœur. Son éclat, sa fraîcheur étaient flétris, ses joues creuses, ses deux grands yeux éteints, et sur sa poitrine sifflante elle pressait amoureusement un Christ formé du bois de la vraie croix : sa guérison était devenue impossible, quoiqu'on eût eu vingt fois recours à tous les saints du pays, grands médecins de l'époque. Marie et le sire de Trazegnies, qu'une vive inquiétude avait ramené au chevet de sa seconde épouse, lui prodiguèrent jour et nuit les soins les plus assidus ; ils furent inutiles. Au moment d'expirer, pendant qu'un prêtre épandait sur sa couche funéraire l'eau sainte et les lugubres prières de l'agonie, pendant que toutes les personnes présentes, parmi lesquelles était le pauvre Hertan prosterné contre terre, fondaient en larmes, la moribonde, plus aimante que jamais, les appelait toutes auprès d'elle, ainsi que son vieux père, pour la suivre dans le ciel où elle allait monter. Là tous les désirs seront chastes, toutes les passions, épurées, aussi ne craint-elle pas d'y demander ardemment au Seigneur une place pour son ami; ce fut son dernier vœu : elle rendit sa belle âme à Dieu, en envoyant un sourire d'ange à Gillion et en serrant tendrement la main de sa première épouse.

La sensible Marie, dont les longs malheurs avaient fortement altéré la santé, fut trop vivement frappée d'une mort aussi prématurée. Elle ne put supporter cette cruelle séparation ; les ressorts affaiblis de sa vie se rompirent; et, circonstance plus touchante encore qu'étrange, elle n'avait survécu que deux jours à Graciane.

Plus tard fut élevé, dans l'église du monastère de l'Olive, un superbe mausolée où l'on déposa la dépouille mortelle de ces deux femmes rivales et amies. L'œil des voyageurs s'y arrêtait avec un vif intérêt; un grave et dévot historien, *Aubert le Mire*, raconte que plusieurs fois il alla visiter ce mausolée sur lequel on voyait étendues deux belles statues de femmes, exécutées en marbre.

Il n'y a guère plus d'un siècle, qu'en creusant dans cette église, on retrouva les cercueils réunis des dames d'Ostrevant et de Babylone. Entre elles deux, dans un riche coffret armorié, était placé le cœur du seigneur de Trazegnies. Parti, après son double veuvage, avec ses enfants, pour l'Asie, et de là pour Babylone, Gillion-le-Courageux y était décédé à la suite d'une blessure reçue en combattant; un de ses fils, Gérard, exécutant la volonté dernière de son père, avait rapporté son cœur de l'Egypte, pour le mettre dans ce tombeau. On se ferait ramener de plus loin pour reposer après sa mort entre deux créatures comme Graciane et Marie, on ferait le tour du monde pour vivre auprès d'elles.

Aimé Leroy.

GLOSSAIRE

DES PRINCIPAUX

SOBRIQUETS HISTORIQUES

DU NORD DE LA FRANCE.

AVANT-PROPOS.

Que le mot *sobriquet* soit dérivé du latin *subridiculum*, comme le veut Ménage, ou du grec *ubristikos*, *injurieux*, *insultant*, selon Moysant de Brieux, ou qu'il vienne du roman *sobra*, *sur*, et *quest*, *acquis*, ainsi que l'a avancé Court de Gébelin, c'est ce que je n'entreprendrai pas de discuter.

A défaut de notions certaines sur l'étymologie de ce terme, bornons-nous à en donner la définition. Le sobriquet, suivant l'académie, est une sorte de surnom, qui le plus souvent se donne à une personne par dérision, et qui est fondé sur quelque défaut personnel ou sur quelque singularité.

Quoi qu'il en soit de la signification du mot qui nous occupe, il est certain qu'il n'a pas toujours eu celle que nous lui attribuons aujourd'hui. On l'employait jadis pour signifier une sorte de soufflet ou un mouvement de la main par lequel on relevait brusquement le menton à quelqu'un en signe de mépris ou par forme de correction. Des lettres de rémission de l'an 1335 s'expriment ainsi : *Idem barbitonsor præfatum exponentem percussit super mentonem faciendo dictum* LE SOUBRIQUET. Dans d'autres, sous la date de 1398, on lit : *Le suppliant donna audict Michiel deux petits coups appellez* SOUBZBRIQUEZ *des dois de la main sous le menton.* Voyez le supplément au Glossaire de Ducange, par Carpentier, au mot *Barba.*

Cette acception qui paraît n'avoir pas été connue des étymologistes cités plus haut, ne fournirait-elle pas la véritable origine du mot sobriquet, tel qu'il est usité maintenant ? N'est-il pas possible qu'après avoir donné ce nom au geste injurieux dont il vient d'être parlé, on l'ait, par extension, appliqué à toute appellation ou qualification méprisante ?

Partout et de tout temps, l'opinion, ou plutôt la malignité publique a décerné des sobriquets ; mais c'est surtout aux époques où les mœurs sont encore empreintes d'une certaine rusticité qu'on les retrouve fréquemment. Ainsi, dans les poèmes d'Homère, expression fidèle d'une société qui vivait plus de la vie domestique et privée que de la vie publique ou politique, les personnages s'injurient souvent et se donnent des qualifications qui effarouchent notre délicatesse moderne. Chez les Romains, peuple qui conserva longtemps la grossièreté des mœurs primitives, nous voyons que des sobriquets ont été infligés à beaucoup de personnages éminents. Un Calpurnius fut surnommé la bête, *bestia*, un Scipion l'ânesse, *Asina*, un Fabius la buse, *Buteo.* Il est presque inutile de citer les glorieux sobriquets de *Coclès*, *Scævola*, *Corvinus*, *Torquatus*, etc., si même ce sont là de vrais sobriquets.

Au moyen âge, où la civilisation était peu avancée, et pour mieux dire, où elle n'était avancée que sur certains points, les chroniques nous offrent sans cesse des sobriquets accolés au nom des grands seigneurs et des hommes puissants. Il semble que le peuple, privé des autres moyens de résistance à l'oppression, ait cherché à s'en dédommager en prodiguant celui-là.

Dans nos campagnes et même dans les classes inférieures de nos villes de la Flandre, du Hainaut, de l'Artois et de la Picardie, la manie des sobriquets est presque générale. Un ridicule, un défaut corporel, une prétention déplacée sont les causes qui le plus souvent y donnent lieu. Les circonstances les plus fortuites, un mot échappé maladroitement, suffisent pour appeler sur un homme un *cognomen* indélébile dans lequel le nom propre vient tout-à-fait s'effacer et se perdre. Heureux encore le porteur d'un sobriquet, quand l'épithète dont on l'a gratifié n'est point ignoble jusqu'à être presque infamante. Heureux surtout quand ses fils et les enfans de ses fils ne sont pas condamnés à recevoir et à transmettre à leur tour ce burlesque et triste héritage. Quelquefois on y donne à un voyageur le nom du pays qu'il a habité ou parcouru. C'est ainsi que naguère encore, chez nos villageois, on surnommait *Parisien* tout homme qui avait été assez entreprenant pour aller visiter la capitale.

Dans ce pays, parmi le peuple, le sobriquet est communément appelé *nom de bretèque*. On n'aperçoit pas très-bien le rapport qui peut exister entre ce genre de surnom et la *bretèque*, espèce de tribune adaptée autrefois à la façade de nos hôtels-de-ville, pour faire les publications et proclamations; à Cambrai, « *lieu notable de ledite Cité, u li temporele juridiction de no reverend pere est maintenue et manifestée, pour plus noblement et honestement faire publier les ordonnances, bans et sentences qui au nom de nodit reverend pere seront faictes par ses prevost et eschevins.* »

Beaucoup de noms propres ne sont eux-mêmes que des sobriquets adoptés définitivement et passés, pour ainsi dire, en force de chose jugée. Il n'est pas de dénomination qui ne soit ou du moins qui n'ait été significative, et par conséquent, il en est un grand nombre qui ont dû se trouver d'abord dans la classe des sobriquets(1). Ainsi les ancêtres de ceux qui s'appellent aujourd'hui *Bosquillon* ont dû exercer le métier de bucheron *Carlier*, celui de charron, *Chapuis*, de charpentier, *Cuvelier*, de tonnelier, *Fabre*, *Febvre*, *Féron*, *Féronnier*, d'ouvrier en fer, *Gastelier*, de pâtissier, *Maiselier*, *Mâchelier*, de boucher, *Sartiaux*, de tailleur, *Tellier*, de tisserand, etc. *Briffaut* vient de *briffer*, manger avidement, *Bèchu*, *Bècu* signifie nez long, *Bèdel*, *Bèdu*, veau, *Calvin*, *Cauvin*, chauve, etc. M. Salverte, dans son excellent *Essai sur les noms d'hommes, de lieux*, etc., entre dans de longs détails sur cette signification inhérente aux noms propres. Le besoin d'attacher un sens aux noms est tel, dit-il, que beaucoup de peuples et entr'autres, les indigènes de l'Amérique du Nord donnent toujours à l'étranger digne de leur attention un nom tiré de leur propre langue. Le sultan de Mascate, prenant pour médecin un Italien, lui demande comment il se nomme. — *Vincenzo*. — Je ne te comprends pas : dis-moi la signification de ce mot en arabe. L'Italien le traduit par *Mansour*, victorieux ; et le prince, charmé de l'heureux présage attaché à cette dénomination, n'appelle plus son médecin que *Cheik-Mansour*. »

---

(1) Voyez l'excellent *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux*, par M. Eusèbe Salverte. In-8°, 2 vol., Paris, 1824.

Nous remarquerons qu'en général (et déjà on l'avait remarqué avant nous) les évêques, les prêtres et les femmes n'étaient pas soumis à cette espèce de peine infligée par la voix populaire. Le respect pour la religion et pour un sexe qui, d'ordinaire, se mêle peu aux affaires publiques, rend assez raison d'une telle exemption qui avait lieu aussi chez les Romains, comme on peut le voir dans *Alex. ab Alexandro. Geniales dies*, l. 1, c. 9, *ad finem*.

Ce n'est pas seulement dans l'obscurité des relations privées qu'il faut chercher cet usage des sobriquets. L'histoire, qui ne considère les hommes que dans leur vie publique et au milieu des grands débats sociaux, en fournit de nombreux exemples ; mais, comme nous le disions tout-à-l'heure, c'est surtout dans les bas siècles et chez les peuples aux mœurs rudes que l'on remarque un emploi fréquent de ces qualifications insultantes. Aussi puiserons-nous dans les chroniques et mémoires du moyen-âge la plupart des matériaux du petit glossaire qu'on va lire.

Les sobriquets ont été imposés aussi quelquefois à des collections d'hommes, à des corporations ou associations de personnes, à des partis politiques, à des sectes religieuses, à des villes même et des villages (2).

Du reste, il ne faut pas toujours considérer les sobriquets comme l'expression d'un jugement équitable et sans appel. La voix du peuple n'est pas constamment la voix de Dieu. Maintes fois, la passion, la malveillance, l'esprit de parti ont eu leur bonne part dans ces désignations; maintes fois aussi, le public, sans y attacher une intention de dénigrement, s'en est servi comme d'une formule abrégée et énergique pour rendre l'impression produite sur lui par tel ou tel personnage, par telle ou telle collection d'hommes.

Ainsi, quand nous voyons le titre de *fainéants* appliqué à quelques rois descendans de Charlemagne, nous aurions tort d'attacher à cette épithète le sens rigoureusement odieux qu'on lui donne aujourd'hui. Le mot *fait-néant* est la traduction de l'expression latine *qui nihil fecit*, que certains chroniqueurs ajoutent aux noms de divers princes Carlovingiens, pour indiquer qu'ils n'ont laissé aucun monument, aucune institution digne de mémoire. Or, comme on l'a remarqué, plusieurs d'entr'eux n'ont régné qu'un an ou deux. D'autres, entourés d'obstacles que leur suscitaient les factions, ou accablés par les malheurs publics, se virent réduits forcément à cette inactivité que nous leur reprochons un peu légèrement. Il semble, par exemple, que Louis V, qui succéda à Lothaire le 2 mars 986, et mourut le 21 mai 987, a été qualifié à tort de *fainéant*. Un prince qui monte sur le trône à dix-huit ans, qui ne règne pas pendant quatorze mois, qui fait preuve de valeur au siége de Reims dont il se rend maître, et qui se met en marche pour secourir le comte de Barcelonne contre les Sarrasins, méritait peut-être d'être autrement surnommé.

---

(2) On sait que le peuple, en Angleterre, se nomme *John Bull*; aux Etats-unis d'Amérique, *Jonathan* et quelquefois *Yankees*.

Quoi qu'il en soit, j'ai pensé qu'il pouvait y avoir quelque utilité à considérer les sobriquets dans leurs rapports avec notre histoire; il m'a paru que cette étude était susceptible d'offrir des rapprochemens curieux et instructifs. Je n'ai pas la prétention d'avoir rassemblé dans ce vocabulaire la nomenclature complète des sobriquets historiques. Il me suffit d'en avoir offert assez pour montrer que l'histoire, envisagée sous ce point de vue particulier, ne serait pas dépourvue d'intérêt. Un jour peut-être on traitera d'une manière complète ce que je ne fais ici qu'indiquer.

GLOSSAIRE.

A.

Altérés. On désignait sous ce nom des bandes armées qui, en 1604, désolaient les provinces belgiques. C'était un assemblage d'Espagnols et d'Italiens qui, sous prétexte de non-payement de leur solde, avaient abandonné le service d'Espagne, et s'étaient associés aux insurgés calvinistes. Ils levaient des impôts sur le peuple des campagnes, à l'aide de sommations minatoires d'incendie, et portaient partout la désolation et le désespoir. L'évêque de Ruremonde, Henri de Cuyck, eut la gloire de mettre fin à ces désordres, sans employer les moyens violents dont on fesait un usage si fréquent à cette époque. Après avoir parlé aux rebelles le langage de la persuasion et les avoir disposés à se soumettre, le plus difficile était encore à faire : il fallait obtenir de l'inflexible archiduc leur rentrée en grace et l'oubli du passé. Ce prince jusque-là s'était montré inexorable; il voulait un châtiment terrible et propre à retenir dans le devoir ceux qui désormais seraient tentés d'imiter les *Altérés*. Henri de Cuyck parvint à faire entrer des idées de clémence et de prudence dans l'esprit de l'archiduc. Amnistie pleine et entière fut accordée, et le pays recouvra sa tranquillité. V. *Comment. rerum à sacris præsulibus in Belgio gestarum*, auct. A. Havensio, in-4°, Colon. 1611, p. 267.

Ame-Fame. Ce mot ne signifie pas *ami des femmes*, comme on pourrait le croire, mais *ami de la renommée*, *amator famæ*, *fami-carus*. C'était, suivant le chroniqueur Gelic, le sobriquet d'Enguerrand de Forest, chevalier cambrésien, dont on voyait la sépulture dans l'église de Fémy avec cette inscription :

Hic recumbit Inguerranus
Dictus quondam Fami-carus.
In Foresto fuit gnatus;
Miles vixit terris rarus,
Musis gratus, Marte sanus,
Nobis largus, sibi parcus,
Virgo obit, cœlo dignus
MCLXXXXVII.

Ci-gît Enguerrand, nommé jadis *Ame-Fame*; né dans le village de Forest, il fut un chevalier de rare valeur, cher aux muses et favorisé de Mars; libéral envers nous (les moines de Fémy), il était avare pour lui-même. Il vécut dans le célibat et mourut digne des faveurs célestes, l'an 1197.

Cet Enguerrand descendait de Herbert de Forest, l'un des chevaliers du Cambrésis, qui figurèrent en 1096 au fameux tournois d'Anchin. Si les mots *musis carus* ne sont point une flatterie des bons religieux de Fémy, on pourrait en conclure que notre Enguerrand fut du nombre de ces trouvères qui ont illustré le Cambrésis au douzième siècle. Carpentier, *Hist. de Cambray*, 3ᵉ partie, p. 578.

Athinois. Deux frères, Wathieu et Guillaume Athin, élus successivement bourgmestres de Liége, de 1417 à 1432, avaient acquis sur la population liégeoise un tel ascendant qu'ils la faisaient soulever à leur gré. Wathieu se trouvait exilé par suite de ses démêlés avec l'évêque Jean de Heinsberg, lorsqu'en 1433, une paix honteuse, conclue par ce dernier avec le duc de Bourgogne, excita une émeute parmi les nombreux partisans d'Athin, ou *Athinois*. L'évêque et les magistrats ne trouvèrent pas de meilleur moyen pour appaiser la sédition que de réclamer l'intervention de Guillaume Athin. Celui-ci assembla les insurgés sur le grand marché, et là, il déclara que pour faire cesser les troubles, il fallait rendre au peuple l'élection de ses magistrats, comme par le passé. Cette condition fut accordée et la paix se rétablit; mais bientôt, sur un autre prétexte, les *Athinois* se mutinèrent encore. Alors les bourgeois attachés à la cause de l'évêque furent vainqueurs. Les cinquante plus coupables parmi les révoltés furent exilés, et leurs biens confisqués. Une cour, nommée la cour des *absentis*, administra ces biens, et tous les ans, le 6 janvier, anniversaire de la défaite des *athinois*, on allumait sur le marché trois grands feux de joie. Cet usage ne fut aboli qu'en 1684.

Aveugle. Henri II, comte de Namur, mort vers l'an 1196, après un règne de 57 ans, fut surnommé l'Aveugle parcequ'il perdit la vue en 1182, durant une maladie qu'il eut à Luxembourg. Gislebert de Mons. *Chronicon Hannoniæ*.

B.

Bagaudes ou Bacaudes. Tel est le nom que portaient au 5ᵉ siècle les malheureux Belges et Gaulois qui, fatigués des persécutions et des vexations sans nombre auxquelles ils étaient soumis de la part des Romains, allaient chercher un asile chez les barbares, et quelquefois rentraient dans leur pays les armes à la main et le désespoir dans le cœur; on appelait *Bagaudes*, dit le prêtre Salvien, ces émigrés qui avaient fui chez les barbares, pour mettre leur tête en sureté, après avoir été, par des juges mauvais et sanguinaires, spoliés de leurs biens, persécutés et condamnés à mort; et ce sont ces malheureux que l'on appelle *traîtres* et *rebelles*, et auxquels on reproche les maux que nous leur avons faits. *Imponimus nomen calamitatis suæ, imponimus nomen quod ipsi fecimus, et vocamus rebelles, vocamus perditos quos esse compulimus criminosos.* Bouquet, *Rec. des hist. de Fr.*, I, 776 et suiv.

M. de Sismondi, dans *Julia Severa*, III, 81, 99 et 251, a peint avec beaucoup de vérité les mœurs et le genre de vie des *Bagaudes*.

Barbu. Deux comtes de Louvain portent cette qualification à la suite de leur nom-propre : ce sont Lambert I qui vivait au 10e siècle, et Godefroi, qui fut aussi duc de Lothier et de Brabant. Lambert aurait dû recevoir un autre titre encore que celui de *Barbu*. Il a mérité celui de *Cruel* et d'*Impie*, malgré les fondations religieuses qu'on lui doit : « Car, dit la Chronique de Saxe, il n'y avait pas d'homme plus méchant que lui ; il portait l'impiété jusqu'à faire étrangler, avec les cordes des cloches, ses ennemis dans les églises où ils s'étaient réfugiés ; mais qui pourrait dire, ajoute-t-elle, combien de personnes il dépouilla de leurs héritages, combien il en massacra d'autres, » *Rec. des hist. de Fr.* X. 230.

Baudouin IV, comte de Flandre, se faisait appeler *Belle-Barbe*, en latin, *honesta barba*, comme il signait lui-même. Les portraits qui restent de lui nous le montrent en effet paré d'une barbe prodigieuse. Ce prince, qui est regardé comme le fondateur du commerce dans les Pays-Bas, et qui le premier y institua les foires et marchés, prit le gouvernement de la Flandre en 989 et mourut en 1036. *Art de vér. les dates.*

On trouve parmi les comtes de Boulogne Gui *à la barbe blanche*, qui vivait au 10e siècle. Eustache II, l'un de ses successeurs, fut surnommé *aux guernons*, parce qu'il portait d'énormes moustaches ou favoris. C'est ce même Eustache qui, suivant Oudegherst, I, 243, épousa, en 1057, à Cambrai, Yde, fille de Godefroi, duc de Brabant. Le premier enfant qui naquit de ce mariage fut Godefroi de Bouillon.

Batisseur. Baudouin IV, comte de Hainaut depuis 1120 jusqu'à sa mort arrivée le 8 novembre 1171, ne cessa pendant son long règne d'élever des édifices de toute espèce. La ville de Binche lui doit les premières murailles dont elle fut entourée.

Il fortifia Ath qu'il avait acquis du fameux Gilles de Trasegnies, répara les fortifications du Quesnoi et y bâtit un château, et procura à la ville de Bouchain les mêmes avantages. Devenu possesseur de Braine-la-Villotte, depuis Braine-le-Comte, il l'orna de divers bâtimens utiles; mais la ville de Valenciennes, qu'il avait achetée de Godefroi, son frère utérin, fut l'objet spécial de sa prédilection. C'est là qu'il déploya cette somptuosité de constructions qui lui a fait donner le surnom de *Bâtisseur* ou *Edifieur*. Sa passion dominante faillit lui être fatale; peut-être même abrégea-t-elle ses jours. Au milieu des fêtes qu'il donna à Valenciennes, à l'occasion de l'admission de son jeune fils Baudouin au rang de chevalier, il voulut montrer à des seigneurs étrangers les nouveaux édifices qu'il venait d'ériger. L'échafaud sur lequel ils étaient montés dans la *Salle-le-Comte* s'écroula tout-à-coup. Le comte eut la cuisse cassée. Son fils et la plupart des autres assistans furent horriblement meurtris et froissés. Frappée de cet accident, la comtesse Alix, femme du *Bâtisseur*, mourut peu de jours après. Quant à Baudouin, il se rétablit et vécut encore assez pour faire bonne guerre à Godefroi, duc de Louvain.

BAUDET (ÉVÊQUE A). M. Mathieu Asselin, élu en 1797, évêque constitutionnel du Pas-de-Calais, se servait toujours d'un âne pour parcourir son diocèse, afin de se distinguer, disait-il, des évêques de l'ancien régime, qui allaient en voiture. Cette manière patriarcale de voyager lui valut le surnom d'*Evêque à baudet*. M. Asselin se démit en 1801, fut ensuite curé du Saint-Sépulchre à St.-Omer, et mourut à Bonnières (Somme), dans le sein de sa famille en 1825.

BAUDRY DE ROISIN. St.-Ghislain, l'apôtre du Hainaut, parti de Cambrai où il avait été mandé par l'évêque Saint Aubert pour rendre compte de sa mission, s'en retournait à Ursidong où il avait fondé un monastère sur les bords de la Hayne. La nuit l'ayant surpris dans le village de Roisin, à deux lieues au nord-ouest de Bavai, il y reçut l'hospitalité.

La dame de Roisin était alors en travail d'enfant et en danger de mourir, parce que l'accouchement ne pouvait s'opérer. St. Ghislain, touché de compassion, envoya à la malade sa ceinture nommée dès-lors *Bodri* ou *Baudrier*. L'attouchement de cette merveilleuse ceinture procura à la dame une heureuse délivrance. C'est en mémoire de ce fait miraculeux que depuis la même époque, c'est-à-dire, depuis l'an 685, tous les aînés de la famille de Roisin ont pris le nom ou sobriquet de *Baudri*. Molanus est, je crois, le premier qui ait conté, *Natal. SS. Belgii*, 9 *octobr.*, cette singulière anecdote, laquelle lui a été communiquée, dit-il, par Mathieu Moullaerts, abbé de St.-Ghislain et ensuite évêque d'Arras. Il n'en est fait aucune mention dans les anciennes biographies de l'apôtre du Hainaut, et l'agiographe Ghesquière la rejette avec raison comme une fable imaginée à une époque récente. L'auteur anonyme de la vie de St. Ghislain, recueillie par Mabillon, *Sæcul. II Benedict.*, p. 790, et auparavant par J. de Guyse, *Ann. de Hainaut*, VII, 261, se contente de dire que le Saint arrivé à Roisin, *in villam Racemum*, apprit de son hôte que la femme de ce dernier était sur le point de périr en couche. Ghislain rassure aussitôt le mari désolé et lui annonce qu'il va retrouver sa femme bien portante et heureusement délivrée. Il n'est là question ni de ceinture, ni de baudrier. Il est d'ailleurs constant que la maison de Roisin, tout ancienne qu'elle est, ne saurait faire remonter sa filiation à l'époque où l'on prétend qu'elle aurait été gratifiée du glorieux sobriquet devenu depuis le prénom de ses aînés. Qui ne voit d'ailleurs que *Baudri* est tout simplement la traduction du latin *Baldericus?*

BIGORGNEUX. « En janvier 1581, le Magistrat (de Valen-
» ciennes) fit une compagnie de soldats pour l'asseurance de
» la ville et soulas des bourgeois. Ceux-ci furent par sobri-
» quet appellez *bigorgneurs* (pour ce peut-estre que quel-
» ques uns d'entr'eux estoient louches ou regardoient de tra-
» vers, ce qu'on dit icy regarder en *bigorgnant*), et se firent
» grandement signaler en diverses rencontres, nommément à
» la prise de Dourlens, où ils montèrent les premiers à la
» bresche. L'an 1585, la ville leva une autre compagnie de

» 50 chevaux pour brider les courses de ceux de Cambray, et » furent surnommez *doubles bigorgneurs.* » D'Oultreman, *Hist. de Valenciennes*, p. 237. L'étymologie qu'assigne cet écrivain au mot *bigorgneur* est trop forcée pour être admise. De ce que certains soldats de la compagnie auraient été louches, est-ce à dire que toute la troupe devait avoir le même défaut et porter le même surnom? Il y a une origine plus naturelle à donner à ce sobriquet. On appelait jadis *Bigot* et *bigorne*, en latin *biglæ* et *bigones* une espèce de hallebarde ou long bâton ferré dont on usait comme d'une arme offensive et défensive, Carpentier, *Suppl. ad Glossar. medii ævi*, v° *Biglæ* et *Bigo.* Roquefort, *Gloss. de la langue romane*, au mot *bigorgne.* N'est-il pas raisonnable de penser que les Bigorgneurs tiraient leur nom de cette arme dont ils étaient munis? Mon ami, M. Arthur Dinaux, pense que ce nom pourrait bien venir de la coiffure des soldats qui le portaient. On dit encore aujourd'hui, en patois du pays, un bigorgne pour un chapeau militaire *à deux cornes*, bicorne, comme on dit tricorne pour le chapeau ecclésiastique.

BLANCARDS. V. *Clavaires.*

BLARY, c'est-à-dire éblaré ou chauve. Plusieurs chevaliers de la maison d'Haussy, en Cambrésis, entr'autres, Mathieu, qui vivait vers 1252, portent le sobriquet de *Blary*, dans des chartes de l'abbaye de St.-Aubert. « Ceux de cette maison, « dit Carpentier, *Hist. de Cambray*, 3e partie, p. 671, se sont « fait connoistre par divers plaisans sobriquets et surnoms, « sçavoir de *ribauld*, de *fournier*, de *blary* ou *éblaré*, de « *cabot*, de *haussiat*, de *fringant* et de *le diable*.... » « Tous « ces sobriquets, ajoute-t-il, quoiqu'horribles et capables de « faire trembler les chastes et les débonnaires, furent retenus « de leur postérité. »

BOITEUSE. Agnès, fille de Baudouin IV, comte de Hainaut, et femme de Raoul Ier, sire de Couci, est du petit nombre des femmes à qui l'histoire ait donné un sobriquet. Elle mourut en 1175, et fut inhumée dans l'abbaye de Nogent-sous-Couci, à laquelle elle avait légué une somme de *cent sols*. Les religieux de St.-Vincent de Laon, qui convoitaient ce legs, prétendirent que c'était dans leur monastère qu'Agnès la Boiteuse aurait dû être enterrée, attendu qu'elle était leur vassale. Deux ans après, intervint un jugement arbitral des évêques de Laon, de Senlis et de Soissons, qui alloua la moitié des cent sols à l'abbaye de St.-Vincent. *Il eût mieux valu*, disent les Bénédictins, *Art. de vér. les dates*, in-8°, XII, 227, *adjuger le tout aux pauvres.*

Borgne. Une famille renommée entre les maisons patriciennes de Cambrai, prit ce surnom de l'un de ses chefs qui était privé d'un œil. Rosel, parmi ses épitaphes, cite celle d'une fille de cette maison, ainsi conçue : *Michelle li borgne chy contra, de douze filx et wit filles akouka. Sen prime baron fust Flip Hargiva, sen second Desmasiers kon nom Cola; sen tietche fust Guautier kon dit Gossa. Mil trecens et sixante nuef triespassa.*

Raoul I^er^, comte de Vermandois, fut surnommé *le borgne*, à cause de l'accident qui le priva d'un œil au siége de Livri. Il n'a pas dépendu de Lambert Waterlos qu'il ne fût aussi désigné sous le titre d'*avare*. *Avaritiâ*, dit-il, *incomparabilis fuit*. Du reste, le Vermandois parvint sous ce prince à son plus haut degré de splendeur. Raoul mourut, selon l'opinion la plus probable, le 14 octobre 1152, après un règne de trente-six ans. Il paraît n'avoir pas été étranger aux lettres, car Lambert Waterlos rapporte une longue prière en prose rimée, qu'il composa dans sa dernière maladie pour demander à Dieu la grace de bien mourir.

Bossu. Le trouvère qui passe pour le plus ancien de nos poètes dramatiques, est aussi connu sous le nom d'Adam *le Bossu* que sous celui d'Adam de le Hale. Né à Arras, il fut élevé dans la célèbre abbaye de Vaucelles en Cambrésis. Plus tard, il retourna dans sa ville natale et alla ensuite passer quelque temps à Douai pour se soustraire aux désastreux effets de la démonétisation des gros tournois dans l'Artois. Revenu à Arras, il s'y maria. Il paraît que cette union ne tarda pas à être dissoute et qu'Adam prit l'habit ecclésiastique à Vaucelles; ce qui ne l'empêcha pas de voyager et d'aller mourir à Naples vers 1289. La plupart des poésies de ce trouvère sont à la Bibliothèque du Roi, à Paris. La société des Bibliophiles français a publié en 1822 le *Jeu de Robin et Marion*, et en 1829, le *Jeu d'Adam*, ou *du mariage* ou *de la Feuillée*. M. Buchon a imprimé, dans sa *Collection*, VII, 23, un poème en vers alexandrins, composé par Adam de le Hale, à la louange de Charles, duc d'Anjou, frère de Saint Louis.

Brade-vie. Simon de Marlis, dont la famille avait de grandes possessions dans le Hainaut et le Cambrésis, mérita d'être surnommé *Brade-vie*, à cause de la témérité avec laquelle il affrontait la mort dans les combats. Gélic et, après lui, Carpentier, *Hist. de Cambray*, 3^e partie, p. 764, disent *qu'estant à la teste d'un régiment, il remporta cent soixante six fois des despouilles de ses ennemis avec cent vingt blessures, à diverses fois.* Simon Brade-vie mourut gouverneur de Guise, vers l'an 1305. Il avait pour femme Agnès de Saveuse. M. S. Henry Berthoud a fait de ce personnage le héros d'une ballade, dans le roman si original et si gracieux d'*Asrael et Nephta.*

Bras de fer. Baudouin, le plus ancien de nos comtes de Flandre, que l'*Art de vérif. les dates* fait mourir en 879, fut surnommé *Bras-de-fer*, suivant[1] d'Oudegherst, *ou à raison de sa magnanimité et vaillantise; ou pour ce que toujours il estoit armé, et ordinairement il portoit sur son haulbert des pièces de fer fort clères et reluysantes. Ann. de Flandre*, c. 15. M. de Brauwere, premier échevin de Nieuport, émet une autre opinion sur l'origine de ce surnom. Selon lui, Bau-

---

(1) Ce précieux répertoire, dans lequel M. le baron de Reiffenberg a réuni tant de documens utiles et curieux sur l'histoire de nos provinces belgiques, est maintenant complet.

douin étant né à Stanhove (Nieuport), dans le château de l'*Yser*, et le mot *yser* signifiant *ferrum*, *fer*, il se pourrait que les anciens annalistes se fussent trompés sur l'acception de ce mot flamand et eussent dit *ferreus*, au lieu de *ab ysera* ou *ysara*, Baudouin de l'Yser, comme on dit Louis de Mâle, etc. V. *Nouv. Archives historiques des Pays-Bas*, V, 61, et VI, 309 (1). Les *Chroniques et traditions surnaturelles de la Flandre*, par M. S. Berthoud, contiennent une ballade intitulée *Baudouin Bras-de-fer*. L'ingénieux auteur permettra à notre amitié de lui faire remarquer que le cri de guerre *Flandre à la rescousse*, qu'il met dans la bouche des compagnons de Baudouin, ne fut employée que cinq cents ans plus tard. Dans les siècles antérieurs, les Flamands criaient *Arras*. Quant au cri de guerre de l'année 811, l'histoire ne nous l'a point transmis.

Je lis dans une chronique manuscrite achevée en 1133, et que m'a communiquée gracieusement le vénérable Dom Bevenot, doyen de Maubeuge et ancien religieux de St.-André du Câteau, qu'Hérinnard de Basuel, vaillant guerrier, fut surnommé *Bras-de-fer*, à cause de sa force extraordinaire, *ob insolitæ robur virtutis. Chron. ab ann.* 1001 *ad ann.* 1133, *cap.* 13.

BRISE-CELLIER. Voyez *Fonce-cave*.

BROCHET. Ce surnom fut affecté à divers membres de la famille de Hennin de Cuvillers qui, dès le 12ᵉ siècle, portait huit *brochets* dans ses armoiries. Est-ce le sobriquet qui a donné lieu aux armoiries, ou bien, les armoiries auraient-e les fourni au public malin l'idée du sobriquet? C'est ce qu'il n'est pas aisé de décider. Cependant puisqu'on trouve vers l'an 950 un Liétard de Cuvillers, dit *Brochet*, qui octroie à l'abbaye de Blandin des biens situés en sa terre d'Hénin-Liétard, il est permis de croire que le surnom a précédé les armoiries dont l'usage ne fut adopté qu'au retour des croisades. Liétard *Brochet*, de Cuvillers, après avoir brillé au tournois d'Anchin, partit pour la Palestine où il se distingua, comme on peut le voir dans l'histoire de cette expédition par Albert d'Aix. Voici l'épitaphe de ce seigneur, telle qu'elle nous a été conservée par Rosel : *Chy koucka subs cil lame, Brochet Hennins sans arme; sen noem fuet Lietard; sen kors fina nient tard; entour Jerosolime, chil fuet en quer soblime, kouviert dong siglaton, desic a leperon, avoec maçue, guillet, lanche, arc, cottrel, bannet; fuet mult chiery del rey, et de Diex, chou chil est vrey. MC*... Il paraît que la noble famille de Cuvillers dédaigna, dès le 13e siècle, le surnom de *Brochet*, puisqu'après 1162, on ne le voit plus figurer dans sa généalogie.

Brusle-Dame. Ricuin le Fuzeliers, qui vivait en l'an 1200, fut surnommé le *Transi* et *Brusle-dame*, c'est-à-dire amant des dames; et la-dessus, Carpentier, de déclamer longuement et doctement contre les amoureux : « C'est une piteuse affaire, dit-il, de voir un homme brûler dans la glace et transir dans le feu, qui a le teint plombé, le visage chagrin, les yeux creux, les joues sèches, l'esprit resveur, la raison égarée et le cœur tout en fièvre pour l'amour d'une créature qui se moque de lui.., Ne faisoit-il pas beau voir un chevalier qui avoit une espée à son costé pour trencher les monstres, d'aller faire le badin après une rusée..... Notre transi, à la fin de cette belle farce, fut obligé, après avoir vu les amours de son amante engagez à un autre, de s'allier avec Mehaut *la noire*, fille d'un ferron de Cambray. »

(La suite à la prochaine livraison.)

A. Le Glay.

LA JOURNÉE DES MAU-BRUSLEZ[1].

Chronique Valenciennoise. (1562.)

> Nous allons entrer en l'an soixante et vn, soixante deux, et les suiuans, mémorables et détestables pour les malheureux fruits qu'ils ont produits, desquels nous auons encor les dents agacées.
>
> D'OVTREMAN [*hist. de Val.*]

« ***Et si aucun quiert sçauoir qui est l'actéres de ce liure : ie m'appelle sire leâ Froissart, natif de la bonne et frâke ville de Valêtiennes.*** » et, ajoute notre bon d'*Outreman*, cet excellêt historien, ne treuue riê de plus honorable pour se faire cognoistre en la préface de ses histoires, que de se dire natif de ceste ville.

C'est qu'à cette époque, où chaque province avait ses lois, chaque ville ses coutumes, chaque magistrat ses privilèges, lorsque lois, coutumes, privilèges se croisaient sur le pays, se gênaient, s'échancraient les uns les autres; à cette époque où l'échafaudage des juridictions locales était toujours debout en attendant qu'un pouvoir central et régulateur vînt en saper la base, Valenciennes se faisait remarquer par l'indépendance et la fierté de ses privilèges, ainsi que par son empressement et son courage à les défendre. Aussi le titre de *Bourgeois* de *Valentiennes* valait-il presque des lettres de noblesse, car il donnait alors à ceux qui en étaient revêtus un caractère d'inviolabilité auquel ni comte, ni marquis, ni seigneur n'aurait porté atteinte impunément. C'est ainsi, pour citer un exemple entre mille, que « Messire Thomas de Vertaing, Preuost de Mau» beuge, au rapport de d'Outreman, ayant vn jour fait com» mandement à vn certain Thomas Foriez, de mettre bas la » dague, en suitte de l'édit du Prince, qui défendait le port » d'armes par tout le Hainaut, ledit Thomas respondit en ces » termes: Que ny pour Seigneur, ny pour Dame, il ne l'oste» rait pas, estant *Bourgeois de Valentiennes*. Et comme le Pré» vost l'eust arresté pour se subiect: incontinent après il fut » commandé de le relaxer. »

---

[1] La journée des Mal-brulés.

Il ne faut plus s'étonner, après ce trait, si notre historien Froissart ne trouve pas de plus noble titre à ajouter à son nom que celui de *Bourgeois de Valentiennes*, car on devait alors être fier de le porter.

Mais parmi les privilèges qui fourmillaient dans cette ville, comme dans toutes les autres, au moyen-âge et même longtems après, et qui étaient en quelque sorte le contrepoids de l'absolutisme d'un pouvoir partagé entre tant de mains, il faut ranger en première ligne : *Le Droit de franchise* accordé aux débiteurs étrangers ou aux homicides qui « ayans blessé quel» cun entre deux soleils ou commis vn homicide, non pas » meurtre, hors la ville et banlieue, demandent de iouir de ce » priuilège. Ils devaient donc (disoient les chartes de l'an » MDXXXIV) la demander estant hors de la banlieue; ny ne » pouuaient entrer dans la ville, pour iouir de ce priuilège, » sans l'avoir demandé, et obtenu; Ne fust que le requérant » fust pousuiuy de ses aduersaires, en sorte qu'il fust contraint » de se sauuer en ceste ville : Alors il pouvait y entrer iusques » dans l'Église de S.-Pierre, sur le marché, criant à haute » voix : *Franchise, Franchise!...*»

Valenciennes avait donc aussi ses lieux d'asile; les églises étaient particulièrement choisies pour ce privilège; mais on a vu aussi quelque fois, des villes entières servir de lieu de refuge, c'est ainsi que : « Louis XI, roy de France, au rapport » de Pierre Mathieu en l'histoire de ce Roy, voyant que sa ville » de Paris estait dépeuplée d'habitans par la peste, qui rauagea » ceste grâde ville l'an MCCCCLXVII ne treuua point d'ap- » past, pour y attirer les marchands, plus attraiant que la » franchise, laquelle il octroya à tous bannis, qui y vou- » draient venir résider, telle que celle des villes de St-Malo et » de Valentiennes. D'où il est aisé de conclurre, que ces deux » villes estoient estimées en ce temps là, pour les plus priui- » légiées et les plus franches, non-seulemêt de tout le royau- » me de Frâce, mais encore de tout le voisinage. »

Ces lieux d'asile étaient donc un sanctuaire sur le seuil duquel toute justice humaine venait expirer ; c'était une planche de salut, c'était une île qui sauvait du naufrage ceux qui y abordaient; là, le naufragé pouvait sans crainte jeter un regard sur les flots qui venaient expirer à ses pieds, il n'était plus leur proie; mais il fallait qu'il se gardât bien de penser à retourner sur ses pas; un pied hors du sanctuaire, un pied hors de cette île, il retombait entre les mains de ses persécuteurs, il retombait dans les flots!

Mais ce droit de franchise, ce droit d'asile, n'appartenait pas seulement à une église, à une chapelle, à un palais de roi ; à Valenciennes, il pouvait être revendiqué dans toute la ville et lorsque les réclamans avaient séjourné un an et un jour dans cette cité franche, personne, fut-ce Messire Anselme de Bellaing, bailly d'Onnaing — qui fut lui-même forcé de venir tenir prison en cette ville pour avoir attrapé et apprehendé au corps deux criminels qui s'étaient sauvés de ses prisons et qui s'étaient réfugiés devant la *Maison des Ladres*, au faubourg Montois de cette ville — personne, dis-je, ne pouvait venir les reprendre, car ils jouissaient alors du droit de Bourgeoisie et ce titre était inviolable.

Il est facile d'apprécier au premier coup d'œil les conséquences fâcheuses que devait avoir pour la tranquillité de cette ville, cette extension extraordinaire d'immunité. Valenciennes devait alors être comme un égoût où venaient s'engouffrer les immondices des environs. C'était l'abus de l'immunité à côté de l'abus du supplice; deux vices qui tâchaient de se corriger l'un par l'autre, qui n'en restaient pas moins debout et qui frappaient notre société au cœur.

« Pour ne dire donc rien des autres provinces, dit d'Outre-
» man, il faut noter que comme il arriue souuent que de très
» belles mères engendrent de très-laids enfans, que la vérité
» engendre la haine, la familiarité le mespris : ainsi la fran-
» chise de ceste ville, qui donne entrée aux debteurs et homici-
» des, et attire toute sorte de marchans, y apporta l'hérésie,
» qui n'y auoit iamais presque esté cognue aux siècles passés. »

L'hérésie! l'hérésie! hideuse verrue à la face de notre société d'alors! lèpre qui rongeait les entrailles de notre pays! immense incendie qui brûla si longtems et qui ne s'éteignit que dans des flots de sang! Ainsi, pour une croyance, pour un principe, pour un mot, pour une abstraction peut-être, des hommes s'entr'égorgeaient, s'arrachaient une existence qu'ils n'avaient pu se donner, et se croyaient à l'abri du remords ou du châtiment, parceque derrière leur crime il y avait leur Dieu! Dérision! Comme si le crime est un argument sans réplique, comme si le sang prouve autre chose qu'un crime!.....

Ces détails, un peu longs peut-être, de nos privilèges au seizième siècle, et des abus inévitables qu'ils engendraient, étaient indispensables pour l'intelligence des faits suivans, qui relèveront le caractère ferme et même un peu turbulent de nos ayeux.

Le huitième jour du mois de septembre de l'année 1560, par une de ces journées si belles, si sereines, dans ce pays, qu'il semble que l'été ne nous quitte qu'à regret, le peuple, artisans et vilains, attendait avec impatience sur la grande place, la mirifique procession de Notre-Dame du St.-Cordon. C'est qu'il devait y avoir cette fois des choses merveilleuses à voir! Quatre belles châsses en argent, renfermant de saintes reliques, devaient y être apportées de l'abbaye de Denain! « C'étaient » les fiertes de *St-Aldebert, comte d'Austreuant*, et de *Ste-Royne*, » son espouse, fondateurs de l'église et abbaïe de Denain, père » et mère de dix filles toutes Sainctes et Vierges; la troisième » fierte contenait le corps de *Ste-Remfroy*, aisnée de ces dix sœurs » et première abbesse de Denain; la quatrième était pleine de » reliques des *Onze mille Vierges!...* » Et messire *Geberl Morel*, héraut de la ville, devait marcher à la tête de la confrérie des Damoiseaux, revêtu de la robe de drap d'or, fourrée de martres, que le bon duc Philippe de Bourgogne avait octroyée à son père pour ses longs services, et avec laquelle il avait été peint par le peintre Otelin, sur un des feuillets de la table d'autel de la chapelle de St-Luc, en l'église de Notre-Dame! Et les gens de Monsieur le prévôt en beaux hoquetons de camelot rouge et jaune! Et les charriots de triomphe montés et décorés par chaque corps de métier! Et les membres de la confrérie des *Royés*, gentilshommes et marchands, avec leurs robes rayées du haut en bas en souvenance du miraculeux cordon!.... Enfin ce devait être un spectacle mirifique, une solennité à en parler longtems avec vénération!

Le peuple attendait avec l'impatience que fait naître l'espoir du plaisir; aussi la place était-elle encombrée de curieux qui étaient venus de bien loin pour admirer toutes ces belles choses.

En attendant, les manans et vilains ne pouvaient se rassasier d'admirer la magnifique horloge qui avait été réparée, il y avait cinq ans, et qui était placée au bout de la maison de ville et qui joignait cet édifice à la halle aux grains.

Car c'était « Une machine digne d'estre admirée en toutes » ses parties : outre les heures ordinaires marquées au cadran, » l'on y voïoit le globe du soleil monter et descendre, selon la » saison et en quel des douze signes il estait logé. La lune y » estait représentée en vn globe, qui changeoit de face ainsi

» que ce planette, et nous distinguoit tous les cartiers. Vn Ange » monstrait le mois courant, dont le nom estait peint en grosses lettres d'or ; de plus icy se présentoit vn tableau, où estaient dépeints les exercices des hommes pendant chacun de » ces mois. Finalement vn autre grand soleil d'or déclaroit » les heures du jour, et vn planette noir celles de la nuict : » puis enfin en vn autre tableau passoient les noms en gros » cadeaux de chaque iour de la semaine. Les heures se sonnaient par deux Iacquemards, ou géans de bronze qui martelloient l'vn après l'autre sur vn timbre qui estoit sur le » haut de la tour..... Sans compter que pardessus cette tour, » il y avait un Ange de cuiure doré qui tenoit vne trompe en » la bouche, laquelle trompe estait si artistement et si ingénieusement faite, qu'elle donnait vn son comme de trompette, lorsque le vent s'y engoulfroit.... »

N'était-ce pas assez en effet pour attirer l'attention et l'admiration de toute cette foule qui ne demandait qu'un spectacle pour ses yeux.

Enfin on a vu briller les bannières bleues des confréries ; on a vu la robe en drap d'or de messire Gobert-Morel ; on a vu la statue de l'ange d'argent que l'on porte devant la châsse des *Royés* et qui semble recueillir le miraculeux filet ; on entend déja les chants sacrés, les airs retentissent des litanies entonnées par dix mille voix, la foule qui encombre la place s'ébranle et court se ranger sur le passage de la procession, mais tout-à-coup un grand bruit d'armes se fait entendre du côté de la porte Montoise ; on voit accourir vers la place deux jeunes hommes poursuivis par une troupe d'hommes armés, et criant de toute leurs forces : *Franchise ! franchise !* En peu d'instans, ils parviennent jusque dans la chapelle St-Pierre, et, épuisés de fatigue, ils peuvent à peine répéter sur le seuil de cette chapelle : *Franchise ! franchise !*

Mais là ils sont sauvés, le peuple le sait et eux aussi, car, de là, ils peuvent regarder en face cette justice humaine à laquelle ils échappent, ils peuvent regarder en face tous ces hommes d'armes qui les poursuivaient, vrais tigres forcés maintenant de mâcher à vide ! Ils peuvent regarder toute cette force qu'ils viennent de briser ! Aussi ce peuple, tout à l'heure si paisible, si tranquille, fait-il entendre avec ses dix mille voix ces mots magiques : *Franchise ! franchise !* Et comme ces hommes d'armes se disposaient à continuer leurs poursuites, le peuple se rua sur eux en criant : A bas messire le bailly d'Onnaing ! — car ils avaient reconnu les couleurs de ce bailly. — A bas messire le bailly d'Onnaing! *Franchise! franchise!* A sac! — à sac!.... et en quelques secondes tous ces hommes d'armes sont forcés d'abandonner leur proie et de battre en retraite vers la porte Montoise, poursuivis par les cris et les huées de ce peuple toujours disposé à prendre la défense du plus faible, surtout lorsque le plus fort est au pouvoir.

Ces deux jeunes gens qui venaient ainsi de mettre en défaut les sbires de messire le bailly d'Onnaing, c'étaient Simon Faveau et Philippe Mallart, qui habitaient depuis quelque tems le bailliage d'Onnaing.

Faveau et Mallart étaient unis par les liens de la plus franche amitié ; venus tous deux, il y avait une année, de l'université de Genève ; où ils avaient puisé les principes d'un Calvinisme ardent, ils étaient obligés de cacher, sous des dehors plus en harmonie avec l'esprit et les croyances religieuses du pays, leur dévouement à la religion dans laquelle ils avaient été élevés ; mais ils étaient également comme des Parias dans cette contrée si aveuglement dévouée et soumise au catholicisme ; aussi marchaient-ils à travers tout ce peuple, imbu d'une autre croyance, sans se mêler à lui, sans se faire foule avec lui.

Mallart avait une sœur, la jolie Berthe, qui faisait l'admiration de tous les jouvenceaux du pays. Bien des jeunes gentilshommes, voire même de jeunes seigneurs, auraient volontiers déposé aux pieds de Berthe leurs cœurs, leurs titres et leurs châteaux, car elle était si jolie la jeune fille, elle était si belle avec ses longs cheveux noirs comme l'ébène, ses grands yeux et sa taille élancée! Puis il y avait, épandue sur toute sa physionomie, cette teinte délicieuse et vague de pâleur qui semble dire: souffrance qui déchire et qui tue! Puis enfin c'était une si ravissante créature; une rose dont les feuilles les plus suaves n'étaient pas encore dépliées! Mais, sous une enveloppe si fragile, Berthe cachait une âme fortement trempée; sous ses vêtemens de femme battait un cœur de feu, et dans ce cœur germaient les sentimens les plus généreux et les plus hardis.

Parmi les jeunes seigneurs qui n'avaient pu voir Berthe sans l'aimer et qui soupiraient pour la jolie fille, le jeune Raoul, fils de messire le bailly d'Onnaing, se faisait remarquer par son assiduité à se trouver sur son passage; nul ne savait, à vingt lieues à la ronde, faire manœuvrer un destrier avec plus d'adresse que lui, nul ne savait mieux porter son pourpoint, nul n'avait une collerette mieux plissée; c'était enfin un cavalier accompli; mais il fallait à Berthe un cœur qui comprît le sien, une âme qui répondit à son âme, une main qui étreignît sa main, et le jeune Raoul ne parlait qu'à ses yeux.

Et puis la jolie Berthe avait déjà donné son cœur. L'ami de son frère, le jeune Simon Faveau, jeune homme à l'imagination ardente, au cœur noble et généreux, avait compris l'âme de Berthe; et leur amour d'abord était venu doucement et de lui même. Et maintenant c'était une passion, une vraie passion à en faire perdre la tête, car désormais Berthe ne pouvait plus vivre sans Simon et Simon sans Berthe.

Dès lors le jeune Raoul en fut pour ses démarches et ses soupirs, car Berthe était trop simple pour être coquette, et, je vous l'ai dit, elle ne pouvait plus être qu'à Simon.

Grand fut le courroux de messire le bailly d'Onnaing, lorsqu'il apprit la mésaventure de son fils, de son fils si beau cavalier et qui devait, après lui, hériter de sa charge! Aussi il résolut de tirer une vengeance éclatante de cet affront fait à son sang.

Et comme, dans ce bon tems, l'arbitraire marchait toujours de compagnie avec le pouvoir, ce fut chose facile à messire le bailly que faire naître une occasion favorable de se venger.

Faveau et Mallart avaient étudié à l'université de Genève — car malgré la demande qui en avait été faite à Charles-Quint, dès l'an 1530, la ville de Douai n'avait point encore obtenu d'université — et l'on savait que les principes religieux que l'on puisait dans cette université n'étaient nullement en rapport avec les croyances religieuses de ce pays, car l'hérésie y levait hardiment la tête.

Le bailly d'Onnaing saisit ce prétexte pour se venger de Simon Faveau et des rigueurs de Berthe ; il accusa les deux amis de tenir chez eux des conférences secrètes, des *presches* hérétiques, et de vouloir pervertir toute la contrée, et, un beau matin, il envoya ses hommes d'armes pour investir leur demeure et se saisir de leurs personnes. Mais un avis mystérieux avait donné l'éveil aux deux accusés, et tandis que les soldats visitaient la maison, nos deux amis cheminaient lestement sur la route de Valenciennes...... Mais messire le Bailly était aux aguets ; il avait vu nos deux jeunes gens se soustraire à ses sbires, et, craignant que sa proie ne lui échappât, il courut prévenir ses hommes d'armes qui se mirent à la poursuite de Faveau et Mallart. Malgré leur célérité ils ne purent cependant parvenir à arrêter ces fugitifs, et ce ne fut que sous la porte Montoise qu'ils faillirent les appréhender au corps ; mais Faveau et Mallart redoublant de vitesse mirent encore une fois en défaut les sbires de messire le Bailly.

Ils parvinrent sur la grande place, se refugièrent dans la chapelle St-Pierre et.... vous savez le reste.

Un an et un jour après, Simon Faveau et Philippe Mallart étaient bourgeois de Valenciennes.

On était alors vers la fin du mois de septembre de l'année 1561.

L'hérésie, qui n'avait point osé lever la tête sous le règne de Charles-Quint, parceque cet empereur avait respecté les libertés et les privilèges de son peuple, se montra fièrement dès le commencement du règne de son fils Philippe II, car ce monarque souleva contre lui les trois membres de l'état, la noblesse, le clergé et le peuple, en voulant les priver de leurs prérogatives. Dès ce moment, l'hérésie, profitant de cette triple ligue, commença à se déclarer, et les hérétiques se multiplièrent d'une manière miraculeuse.

« Ceste peste, dit P. d'Oultreman, se fit notablement re-
» marquer en l'an MDLXI par les conuenticules, presches
» privez, chants des pseaumes de Marot par les rues pendant
» nuict : par placcarts et billets attachez aux portes des égli-
» ses, et autres lieux, si bien que le marquis de Bergues, grand
» Bailly de Hainau, et Gouverneur de ceste ville, y deut
» venir en personne pour y donner ordre. »

Au milieu de cette effervescence religieuse, au milieu de ce conflit de deux croyances qui se heurtaient, Simon Faveau et Philippe Mallart ne pouvaient rester spectateurs passifs. C'était une lutte qui allait ouvrir un vaste champ à leur imagination ardente et fanatisée, aussi ils n'hésitèrent pas un instant à se jeter à la tête de ce mouvement, de ce choc qui devait avoir un écho si prolongé dans nos provinces.

Ni les prières de sa vieille mère, ni les larmes de la jolie Berthe, sa fiancée, ni les conseils de la prudence, ne purent détourner Simon Faveau de son énergique résolution ; et cependant il l'aimait, Berthe, il l'aimait de toute la force de son âme, il l'aimait à en perdre la tête ; mais sa croyance religieuse absorbait alors toute son imagination, toutes ses forces, toutes ses pensées, et elle avait presque remplacé dans son cœur le souvenir de la jeune fille.

A son arrivée en cette ville, le marquis de Bergues, grand Bailly du Haynaut et Gouverneur de Valenciennes, aidé de messire Philibert de Bruxelles et d'Autruxe, que madame la

Gouvernante lui avait adjoint pour connaître de ce désordre, désireux de mettre fin à ces mouvemens, prit la résolution de s'emparer des principaux chefs de cette insurrection religieuse; et, pour commencer, il fit mettre en prison Philippe Mallart et Simon Faveau, *vraies trompettes,* dit Strada, *de l'Evangile de Calvin.*

Point n'ai besoin de vous dire quelle fut la douleur de Berthe, lorsqu'elle apprit que son fiancé et son frère venaient d'être arrêtés et emprisonnés par l'ordre de messire le grand Bailly de Hainaut! Ce ne fut d'abord que pleurs et doléances; la pauvre enfant, elle était si malheureuse, elle creusait ses joues avec ses larmes! car elle prévoyait, elle, le dénouement de ce terrible drame, elle savait qu'un abîme de sang allait la séparer des accusés et que la mort briserait bientôt tous les liens qui l'attachaient à la vie! Qu'allait-elle devenir sans l'appui de son frère et sans l'amour de son fiancé, deux choses si nécessaires à son existence? Oh! il lui fallait mourir!....

Telle fut la première pensée de Berthe, la première idée que fit naître dans son âme le danger que couraient les deux seuls êtres qui faisaient toute sa joie et toutes ses espérances... Mais bientôt une résolution plus hardie, plus digne de son âme de feu, remplaça des idées de désolation et de mort. Tout-à-l'heure, la jeune fille, elle voulait mourir, maintenant elle veut vivre, mais vivre, pour sauver tout ce qui lui est cher, pour délivrer son frère et son fiancé.

Oh! dès que cette idée se fut emparée de sa tête, dès que son imagination se trouva face à face avec cette pensée, tout changea en elle. Ce n'était plus cette jeune fille, timide, tremblante au moindre bruit, pleureuse comme un enfant, faible, n'osant lever ses yeux baignés de larmes, et n'ayant pour tout avenir que le déshonneur ou la mort! Oh! loin de là: c'était alors une forte femme, au cœur de feu, à la résolution hardie, capable de tout entreprendre et d'envisager, sans les craindre, les conséquences d'une action décisive.

Berthe, sans plus attendre, parcourt la ville, va visiter ceux qui, comme Faveau et Mallart, s'étaient mis à la tête de cette insurrection religieuse, et n'étaient cependant point encore dans les fers; elle leur représente leurs deux amis gémissant au fond d'un cachot, sous le poids d'une accusation capitale, et à la veille d'être traînés au supplice, et cela pour leurs croyances, à eux, pour avoir voulu propager les principes de leur religion! Il y aurait injustice et ingratitude à ne point chercher à les délivrer; les Huguenots sont hommes de cœur et de résolution, ils ne laisseraient pas périr un de leurs frères...... Enfin Berthe était si éloquente, elle était si belle lorsqu'elle parlait de son frère et de son fiancé que pas un ne sut résister à ses prières! Il y avait tant d'entraînement dans ses paroles!

Aussi les huguenots, encouragés et excités par Berthe, se réunissent bientôt, tiennent des *presches* et prennent la résolution hardie de délivrer leurs frères. « Et tout ce tems (dit » d'Outreman) on n'entendait toutes les nuicts que cris et me- » naces jectées contre le magistrat; voire les huguenots estoient » bien si hardis que de crier, passant près de la prison, et en- » courager les prisonniers, leur promettant ayde et secours » en cas que l'on voulut procéder à l'exécution; ce qu'ils pu- » blioient encor par placcarts et affiches à tous costez. »

Le gouverneur, voyant cette effervescence, et craignant des désordres plus terribles, ne crut pas devoir obtempérer aux ordres de madame la Gouvernante, et différa l'exécution des deux prisonniers; sans avoir remédié au mal, il quitta Valenciennes et s'en alla à Liège, visiter son frère, qui en était évêque.

Marguerite, dit Strada, blâma le gouverneur de s'être absenté, et lui commanda de retourner à son poste; mais il ne balança pas de lui dire, pour excuser son absence, qu'il n'était ni de son humeur, ni de sa charge d'être le bourreau des hérétiques. Ce qui ne l'empêcha ni de retourner à Valenciennes, ni de mettre à exécution les ordres de madame la Gouvernante; tant il est vrai qu'on tenait aux places du seizième siècle, comme on tient à celles du dix-neuvième.

Il y avait sept mois que Faveau et Mallart gémissaient dans les fers, lorsqu'un lundi de grand matin, — c'était le 27 avril de l'an 1562 — le son lugubre de la cloche annonça à ces deux prisonniers que le moment fatal était arrivé et aux huguenots que l'instant décisif approchait.

En effet, Faveau et Mallart, venaient d'être condamnés à être brûlés sur le marché, comme hérétiques, et le son de cette cloche, annonçait que les prisonniers allaient être tirés de leur prison pour être conduits au lieu du supplice.

Mais Berthe veillait sur eux, mais les huguenots étaient prêts à secourir leurs frères.

Un immense bucher avait été préparé sur le marché : les deux amis s'avançaient, la tête haute, le regard fier, vers cet emblême de destruction. Simon Faveau cherchait à rencontrer, lui, à travers cette foule immense qui était accourue à ce spectacle, un regard à échanger avec le sien; c'était Berthe qu'il voulait voir, pour lui dire un dernier adieu, car il était trop près de la mort pour oser encore espérer la vie. Tout-à-coup il l'aperçoit, la jeune fille, et laisse échapper avec un soupir, ces mots : « Père Eternel!..... »

Il ne put achever, car soudain les huguenots entonnent un psaume, et Berthe, cette jeune fille tout-à-l'heure si timide, si frèle, fend la foule qui se range pour lui faire place, et quittant « son patin ou galoche » le jette, comme signal convenu, contre le bûcher.

Oh! alors vous eussiez vu toute cette foule tout à l'heure si paisible, si inoffensive, électrisée par cette action hardie d'une jeune femme, pousser des huées et des cris de vengeance, se ruer sur le bucher et le disperser en un instant.

— En avant, frères, à la besogne, — A sac! à sac! — A bas messire le marquis de Bergues! — A bas madame la Gouvernante! — A l'œuvre donc!

Et les barrières qui enfermaient le bûcher sont brisées, et les fagots sont dispersés et les pavés sont arrachés....

Mais pendant ce tumulte, le magistrat qui venait de recevoir un renfort inattendu — car monsieur de Gognies et son frère, qui n'avaient pu se trouver sur le marché au premier son de la cloche, comme ils en avaient été priés, venaient d'arriver avec quelques hommes d'armes qu'ils avaient de leur bandes — était parvenu à ressaisir ses deux prisonniers et à les faire reconduire en prison.

Les huguenots, voyant leur projet déjoué et craignant pour eux-mêmes les effets du courroux du magistrat, se rassemblent, font entr'eux un petit prêche, et « de là, dit d'Outre- » man, ils se rangent deux à deux, comme on fait aux pro- » cessions, et se mettent à chanter des psaumes en allant, » sans bruit ny tumulte : comme si ce n'eust pas esté eux qui » eussent fait ce vacarme. Mais tout-à-coup ils se vont mettre » en furie : et pour venger l'outrage fait à leurs frères, pren- » nent résolution de piller, et brusler le couuent des Domini- » cains, qui est voisin du marché. Ils y vont donc : mais en » chemin ils changent de rechef de résolution, et iugent qu'il » valait mieux délivrer leurs frères ; et là dessus, ils tirent vers » la prison. Vous eussiez vue ceste racaille » — d'Outreman maltraite un peu les huguenots et cela n'est point étonnant — — « aller, s'arrêter, retourner, et se pousser à grosses ondées » comme les vagues d'une mer tempestueuse, agitée de divers » vents. La prison fut forcée, et les prisonniers déliurés. » Ils purent se sauver avec leur courageuse libératrice.

« Ce iour de là en auant fut appellé la Journée des Mau- » bruslés. »

ERNEST BOUTON.

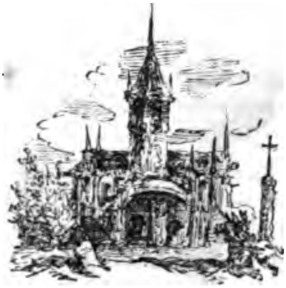

HISTOIRE DES MONUMENS.

Tour de St.-Amand.

> Palais du Roi des Rois, temple majestueux,
> Dont la tour élancée aux plaines du tonnerre
> Eblouit les regards des enfans de la terre ;
> De la foi des Flamands monument somptueux ;
> Dans tes parvis que l'art avec pompe décore,
> J'offris mes premiers vœux au dieu que Rome adore.
>
> *Essais posthumes d'un Belge* (par Gosse, de St.-Amand), page 751.

Chaque édifice, a dit un écrivain, a ses annales, ses archives de pierre, de marbre et de bronze. Il n'est pas une façade qui, bien interrogée, n'ait de merveilleux récits à faire. Ce serait un beau et précieux travail que celui d'écrire la *Biographie des Monumens;* il y aurait là de curieuses révélations à recueillir ! Cette tâche est trop immense pour nous; mais l'histoire à la main, qu'il nous soit permis de fouiller dans les ruines, de recueillir des indices, d'écouter des traditions populaires, et d'agglomérer ainsi assez de faits, pour nous initier dans ce qui n'est plus, pour retrouver un tems déjà loin de nous, et rebâtir un édifice à demi-écroulé.

Lorsque le peuple, ordinairement si dédaigneux des dates fixes, veut parler d'une chose antique et qui remonte à l'époque la plus reculée selon lui, il la reporte communément au siècle du vieux *roi Dagobert :* ce sont là des colonnes d'Hercule placées pour lui dans la nuit des âges et qu'il ne dépasse presque jamais. Cette expression populaire, devenue une fiction proverbiale et commune, est une vérité lorsqu'on l'applique à l'antique monastère de St.-Amand : cette riche abbaye regardait Dagobert comme son fondateur.

Dans un chapitre plus étendu, nous parcourrons en détail les chroniques intéressantes de ce cloître fameux de l'ordre de St.-Benoît, et la longue succession de ses quatre-vingt-dix prélats, qui commencèrent avec les rois de France et tombèrent avec eux ; nous ne voulons ici que narrer rapidement l'histoire du monument même, et donner une description succincte et fidèle de la portion qui en reste encore aujourd'hui debout.

La fondation du monastère d'*Elnon* se lie à celle de la monarchie française ; Saint-Amand, son premier abbé, né en 571, mourut le 6 février 661, après avoir reçu en don de *Dagobert* (1), dont il avait baptisé le fils, un vaste terrein situé entre la Scarpe et la petite rivière d'*Elnon*. Delà vint le nom donné d'abord au cloître bâti en ce lieu. Le roi *Childeric II* visita la congrégation naissante, et eût toujours une grande confiance dans son chef. On croit que *Carloman*, fils de Charles-le-chauve, qui en fut le 22^e abbé, y avait été élevé ; et il paraît certain que deux de ses frères, *Pepin* et *Dreux*, y moururent dans leur jeune âge et y furent inhumés.

---

(1) C'est ce qui appert d'un diplôme de ce monarque daté de la XI^e année de son règne, qui en fut aussi la dernière et qu'on peut ainsi reporter à l'an 638, Dagobert n'ayant commencé à règner qu'en 628 et étant mort en 638 ; il est d'usage de compter comme une année de règne d'un souverain celle dans laquelle il monte sur le trône, n'eût-elle encore que peu de jours à courir.

Prise et saccagée par les Normands, en 880, cette abbaye eut le sort commun des monastères et des églises du pays. Le corps du saint échappa seul au désastre par l'envoi qu'on en fit à St.-Germain-des-Prés, à Paris; mais tous les moines y furent égorgés par les barbares du Nord : c'est ce que nous retracent encore aujourd'hui neuf bas-reliefs en albâtre, déposés au musée de Douai pendant la révolution et tirés de l'église de St-Amand, lors de la vente de ce domaine.

Les traces de cette affreuse invasion commençaient à peine à disparaître du monastère d'Elnon restauré, quand le 11 août 1066, un ennemi non moins terrible vint l'attaquer de nouveau. Un incendie considérable se déclara dans le couvent et l'église, et plongea tout-à-coup les religieux dans une profonde misère. D'une si belle demeure, de tant de richesses amassées, il ne leur restait qu'un monceau de cendres.

Cependant, une faible lueur d'espérance brillait encore : on était parvenu à tirer du feu le précieux corps de St. Amand; les moines imaginèrent de se mettre en quête avec ces saintes reliques et de parcourir processionnellement, et à pieds nus, tout le Cambrésis, l'Artois et la Picardie, en chantant les miracles et les vertus du saint. Ce mode, qui pouvait bien remplacer dans ces tems barbares les souscriptions de notre siècle civilisé, fit merveille, et nos pélerins recueillirent des dons considérables. Ce que les efforts de tous les moines réunis n'auraient pu faire, les cendres du saint en vinrent facilement à bout : l'abbaye sortit de ses ruines plus riche et plus puissante que jamais, et saint Amand redevint une seconde fois le fondateur de son église !

Le temple et le monastère, si miraculeusement relevés, subirent un nouvel assaut, en l'an 1340, de la part du comte de Hainaut assisté des habitans de Valenciennes qui voulaient venger l'abbaye d'Hasnon, dévastée peu auparavant par les Saint-Amandinois. Les Valenciennois, au nombre de 12,000 attaquèrent sans succès du côté du pont de la Scarpe : « Dura « cet assaut tout le jour, dit Froissart, que oncques ceux de « Valenciennes n'y purent rien forfaire; mais y en eut foison « de morts et de blessés des leurs : et leur disoient les Bidaux : « *allez boire votre godale, allez* (2) *!* »

Le comte de Hainaut fut plus heureux : il attaqua les murs de l'abbaye du côté de la porte de Tournai, et fit brêche en plusieurs endroits avec d'énormes béliers. A cette époque l'église n'avait pas *horreur du sang*, obligée qu'elle était de se défendre souvent contre les attaques de gens fort portés aux pilleries et au meurtre; aussi les moines firent-ils bonne contenance. « Il y avait un moine nommé Damp Froissart (conti« nue l'historien qui s'étend complaisamment sur un fait glo« rieux pour un religieux portant son nom) qui y fist mer« veilles et en occit et mehaigna, au devant d'un pertuis où il « se tenoit, plus de dix-huit; et n'osoit nul entrer dans le « lieu, mais finalement il se convint partir. Car il veist que « les haynuyers entroient en l'abbaye et avoient pertuisé le « mur en plusieurs lieux. » Tout fut mis à feu et à sang dans le cloître dont on enleva même les cloches.

Le 1er août 1477, nouveau pillage de l'abbaye par les troupes de Marie, duchesse de Bourgogne, encore aidées des bourgeois de Valenciennes, toujours prêts à courir sus aux Saint-Amandinois ; cette haîne, provenant de ce que St.-Amand, comme Tournai et Mortagne, dépendait de la France, et Valenciennes du Hainaut, s'était envénimée pendant les longues guerres qui divisèrent les maisons de France et de Bourgogne (3).

---

(2) Les *Bidaux* étaient, dans le moyen âge, de mauvais soldats armés de lances et mal équipés. Froissart, Valenciennois, donne peut-être ce nom par dérision aux soldats de St-Amand qui alors suivaient une autre bannière.

C'est aussi par moquerie que les habitans de St-Amand, qui, comme dépendant de la France, en tiraient beaucoup de vin, envoyaient leurs voisins les Hainuyers boire de la *Godale*. La godale était une espèce de bière distincte de la *Cervoise* : ce nom parait formé des deux mots anglais *Good ale*, bonne ale, bière douce, fort estimée en Angleterre, puisque, suivant M. *Crapelet* (*), elle a donné lieu au proverbe : *good ale is meat*, *drink*, *and Cloth*; de la bonne ale, c'est viande, boisson, vêtement. Le vieux mot *godale* a donné naissance à ceux de *godaille* et *godailler* pour exprimer le passe-tems des gens qui se réunissent uniquement pour boire.

[*] Dans ses *Proverbes et dictons populaires du XIIIe siècle*, au mot *Cervoise de Cambrai*.

Cette abbaye eut encore à supporter la prise qu'en fit le baron de Ligne en 1521, au nom de l'empereur Charles-Quint, mais sans y commettre les horreurs de ses prédécesseurs. Ici Charles-Quint conquérait pour garder, aussi ne détruisit-il pas.

Une des dernières et des plus rudes épreuves qu'eurent à subir ces antiques édifices avant leur entière reconstruction, fut le saccagement qu'ils éprouvèrent dans l'été de 1566, alors que les Huguenots méritèrent le surnom de *brise-images* par les dévastations qu'ils commirent dans les églises et les monastères. Statues, reliques, mausolées, orgues, tableaux, tout fut brisé, détruit, anéanti.

Moins d'un siècle plus tard l'abbaye de St.-Amand devait être renouvellée de fond en comble et prendre rang parmi les monumens européens, par la splendeur et le grandiose qu'on sçut imprimer à ses bâtimens. Ici commence l'histoire proprement dite de ce qui nous en reste.

Un seul homme, sorti de la classe plébéïenne, devint l'unique cheville ouvrière de cette importante reconstruction ; son nom mérite de passer à la postérité : c'est *Nicolas Dubois*, 76e abbé de St.-Amand, par ordre chronologique, et le premier sans contredit par ordre de mérite. L'abbé Dubois, né dans le pays, eut de grands démêlés avec *Benoît Legrand* pour la mître de St.-Amand, mais la cour de Madrid lui ayant enfin rendu justice au commencement de l'an 1661 et la tranquillité étant rentrée dans l'intérieur du cloître, l'abbé s'occupa de mettre à exécution le vaste projet qu'il nourrissait depuis longtems, et dont il avait lui-même conçu le plan sur l'échelle la plus étendue que puisse embrasser une imagination d'homme.

---

(3) L'ancienneté de la possession de St-Amand par la France est confirmée par la composition même des armoiries de cette ville et de l'abbaye, qui sont : de sinople à une épée mise en pal, la pointe en haut, accostée de deux *fleurs de lis* d'or.

En l'année 1662, au milieu des guerres et des dévastations, suites inévitables des conquêtes de Louis XIV en Flandre, il s'occupa exclusivement de l'édification de son église. Il était à la fois architecte, dessinateur, directeur et piqueur des travaux. On le voyait partout : à la carrière où l'on extrayait la pierre de taille; au pied-d'œuvre où l'ouvrier la sculptait, sur l'échafaudage où il l'alignait; sa présence donnait la vie à tous les ateliers; on l'y voyait avant l'heure de la journée de travail et il ne se retirait que le dernier. En 1663, ayant été frappé d'une forte attaque de paralysie, il se fit transporter, sur un brancard, au milieu des ouvrages, et là, il dirigeait et animait encore les ouvriers du geste et de la voix.

Tant de soins et de persévérance devaient obtenir d'heureux résultats : l'on vit bientôt sortir de terre une église abbatiale, véritable chef-d'œuvre, et des bâtimens claustraux qui pouvaient rappeler ces riches demeures des chevaliers du Temple qu'on comparait aux palais des rois. Pour constater l'effet que fesait, sur les étrangers qui la visitaient, la nouvelle abbaye d'Elnon, nous reproduirons ici les propres termes d'une lettre écrite par l'académicien *Pellisson*, historiographe de Louis XIV, qui, l'accompagnant dans ses conquêtes en Flandre, vint visiter cet édifice le 16 mai 1670, avec le duc de Montausier, le maréchal de Bellefonds, le comte d'Avaux et d'autres personnes de qualité. Le suffrage des courtisans français, accoutumés aux merveilles du grand roi, peut être compté pour quelque chose. Pellisson était d'ailleurs homme de goût et de sens, il écrivait alors sous l'inspiration du moment, puisque sa lettre, adressée à *Mademoiselle de Scudéry*, son amie de cœur, est datée de Tournai du lendemain même de sa course à Saint-Amand :

« Cette abbaye, mandait-il à l'illustre et féconde romancière, et l'église particulièrement, est bien l'édifice le plus beau, le plus surprenant que j'aye vû de ma vie. Je ne sais à quoi vous le comparer. Nous n'avons rien qui en approche. Ceux qui ont vû l'église de St.-Pierre de Rome disent que celle-ci en a beaucoup. C'est un ouvrage de nos jours digne de la plus savante et de la plus superbe antiquité. J'y souhaitai mille fois madame la duchesse de Montausier, et madame la comtesse de Crussol, comme Romaines; vous, mademoiselle, comme la personne du monde qui a bâti les plus beaux palais (4). Il faudroit un livre pour en faire la description par écrit, sans compter le danger que Voiture courut au Valentin. Mais enfin de ma vie je n'ai été si surpris, ni si touché de rien de cette nature. J'eus un déplaisir extrême de ne pas voir l'abbé. Car c'est son ouvrage; et il faut que ce soit un homme extraordinaire pour avoir eu, n'étant que particulier, des vûes d'un Roi, et d'un Empereur. Il a quatre-vingts ans, il y en a cinquante qu'il est abbé, mais il a été dix ou douze ans exilé ou prisonnier, pour avoir été de quelque ligue des seigneurs du pays contre le roi d'Espagne, et ensuite brouillé avec l'évêque de Tournay, qui le vouloit soumettre à sa jurisdiction, dont il est ou se prétent exempt. Pour se bien remettre avec les Espagnols dans ces dernières guerres, il entretint durant trois ans leur armée entière, de pain de munition, sans compter une infinité de *paraguantes* (5) aux principaux, et quarante mille écus à une seule fois. Depuis il a entrepris et presqu'achevé ce bâtiment, qu'il fait avec une très-grande œconomie; parce qu'il a presque tous les matériaux au voisinage, et une partie dans son fonds; mais qui avec tout cela doit coûter des millions, ce me sem-

---

(4) Allusion aux romans de chevalerie de Melle de Scudéry dans lesquels on trouve force descriptions de palais magnifiques.

(5) Terme pris de l'espagnol et qui mot-à-mot signifie *pour des gants*; on appelait *paraguantes* les sommes données en cadeau en reconnaissance d'un service rendu, comme on donne aux dames, une somme *pour épingles*, à la suite d'un marché conclu.

« ble. Il en est lui-même le seul Architecte et le seul Directeur;
« ne fait nulle autre dépense considérable que celle-là, et des-
« cend jusques au moindre détail de toutes choses. Il y peut
« faire des fautes, et en fait à ce qu'on dit; mais l'ouvrage sub-
« siste par sa propre grandeur, et remplit d'admiration tous
« ceux qui le voyent; de sorte que les personnes même intelli-
« gentes passent pardessus les défauts sans les remarquer, tant
« l'esprit est rempli et ébloui de cet objet. Ce n'est pas par les
« ornemens, car il y en a peu; mais par la magnificence du
« dessein. M. le Duc vit l'abbé. Mais nous arrivâmes tard, il
« fallut dîner, et après cela il dormoit comme il fait d'ordi-
« naire jusques sur les quatre heures. »

Cette grande admiration de Pellisson n'était pas sans raison; l'abbé Dubois avait réellement bâti une des merveilles du pays, qu'il eut la gloire de terminer presqu'entièrement avant de rendre le dernier soupir (6). L'église surtout, d'une contruction hardie et bizarre, frappait d'étonnement tous ceux qui la voyaient. Qu'on se figure trois temples échafaudés l'un sur l'autre : D'abord l'église basse, qui, bientôt abandonnée à cause de son humidité, ne servit plus que de catacombes aux religieux d'Elnon; disposition architecturale qu'on vit reproduire plus tard dans la construction du Panthéon. Au-dessus s'élevait l'église proprement dite, à l'usage des séculiers, qui ne comptait pas moins de 460 pieds de profondeur sur 80 de largeur ; elle était coupée en croix par une autre nef dont les proportions étaient aussi grandioses. Venait ensuite le dernier sanctuaire comme un troisième étage ; l'abbé Dubois, voulant dérober ses religieux à la vue des étrangers, leur fit construire cette église supérieure en forme de galerie large et hardie, qui régnait au pourtour de l'édifice et se rendait au chœur, placé dans le fond et élevé sur le même niveau. On arrivait de la nef à cet hémicycle par un bel escalier en marbre, de quarante-trois degrès ; escalier vraiment imposant dont les côtés massifs se trouvaient chargés de curieux bas-reliefs en albâtre résumant l'histoire de l'antique abbaye.

---

(6) Le vénérable abbé *Dubois* mourut le 10 octobre 1673, âgé de 84 ans, après 52 ans de prélature, il fut enterré dans son église basse, et placé dans un tombeau préparé par lui et décoré de l'épitaphe suivante qu'il avait lui-même composée :

« Pulvis et umbra nihil jacet hîc SILVIUS abbas,
« Suffectus qui quinque aliis et septuaginta,
« Hancce domum, et sacram construxit fundités ædem;
« Ex nihilo qui cuncta creas, miserere jacentis,
« Ut post mortales curas in pace quiescat. »

(Traduction). « Ci-gît l'abbé *Dubois*, rien qu'ombre et que poussière, « comme les soixante et quinze prélats auxquels il succède; il rebâtit de « fond en comble ce cloître et cette église : que le divin créateur de tou- « tes choses ait pitié du défunt, pour qu'après tant de soucis supportés sur « la terre, il repose ici en paix !

Inutile de dire combien somptueuses étaient les stalles du chœur ; des sculptures en bois des premiers maîtres les ornaient. Aux deux côtés d'un autel simple, mais majestueux, enrichi d'une haute croix d'argent massif, gissaient les deux splendides châsses de *Saint-Amand* et de *Saint-Cyr* martyr ; des tableaux de Van Dick et de Rubens concouraient encore à décorer ce lieu saint et vénéré. A une certaine époque, Rubens, qui venait de peindre la galerie du Luxemboug, fit avec toute sa famille, un long séjour à l'abbaye de St.-Amand ; il y peignit un *martyr de Saint-Etienne* et une *Annonciation* qui offre un particularité bien remarquable, outre l'intérêt qui s'attache à toutes les productions de ce grand maître : ce tableau renferme les portraits de la troisième femme de Rubens et de plusieurs de ses enfans (7).

Le trésor de la sacristie possédait une quantité de richesses et de curiosités qui attiraient aussi l'attention des étrangers. On y montrait un calice fabriqué par saint Eloi, quand il était encore laïc et orfèvre ; une coupe de jaspe qu'on disait avoir appartenu au bon roi Dagobert ; des reliques et des dons magnifiques de Rois et de princes souverains, gens dont les consciences furent toujours fort chargées et qui de tout tems payèrent grassement les prières des moines.

---

(7) Ces tableaux ornent aujourd'hui le chœur de l'église St-Géry, à Valenciennes.

A l'extérieur, l'église se terminait par une tour en dôme correspondant à celle qui servait d'entrée et d'une structure à peu près semblable quoique moins haute. Le portail, dont on peut juger encore aujourd'hui, était magnifique, et donnait à l'avance une haute idée d'un porche, de figure sphérique, surchargé d'ornemens curieusement combinés. Toutes ces constructions, faites avec ordre, économie et intelligence, ont néanmoins coûté plus de trois millions de florins, somme énorme pour le tems, à laquelle il faut encore ajouter les corvées et les prestations en nature de toute espèce fournies par les nombreux vassaux de l'abbaye.

De tous ces élégans bâtimens, il ne reste plus aujourd'hui que la première porte de l'abbaye et les petites constructions qui l'environnent, destinées de tout tems à servir de maison-de-ville, les abbés ayant toujours été les seigneurs temporels de St.-Amand ; et la grande tour de l'église, réservée par le domaine, dans la vente des biens nationaux, comme monument public. Le vandalisme révolutionnaire, qui détruisit tant d'objets d'art, tant de curieux et antiques édifices, qui, de sa main de fer arracha de ses fondemens la nouvelle basilique de St.-Amand, jetta au vent la poussière des tombeaux des princes carlovingiens et celle des poètes laurés du moyen âge, s'arrêta devant la majestueuse flèche élevée par le génie de l'abbé Dubois ; là quelque chose lui dit : *tu n'iras pas plus loin!* et la tour élégante de St.-Amand resta debout.....

S'il faut en croire une tradition restée dans le pays, ce monument devait encore avoir en hauteur plus de développement qu'il n'en a ; tel qu'il se présente, il annonce une architecture insolite, qui ne tient ni de l'antique ni du gothique, ni de la renaissance : c'est l'œuvre d'un homme de génie, artiste né, qui dédaigna de suivre les routes battues, et qui s'abandonna à la fougue de ses pensées. Il y a quelque chose du goût oriental dans cette composition ; nous ne la présenterons donc point comme un modèle d'art, mais comme le fruit d'une imagination riche qui se laissa aller à toute l'abondance de ses idées.

Au-dessus d'une porte remarquable par un grand luxe d'ornemens, on distingue l'empreinte du dragon qui joue un rôle si important dans la vie toute avantureuse de Saint-Amand, et dont l'effigie se roule encore dans les cérémonies publiques et un peu grotesques de la fête du lieu. L'architecte a fait ensuite figurer dans la pierre de taille la perspective fuyante d'une église à trois nefs dans laquelle des personnages sculptés, plus grands que nature, sont agenouillés et prient; on y lit cette inscription au-dessus d'une tribune :

DOM^s. MEA DOMUS ORATIONIS VOCABITUR. Mat. 21.

(Ma maison est une maison d'oraison).

Toutes ces sculptures sont prises dans le vif du bâtiment et ne sortent point en relief; précaution qui leur ménagera de longues années d'existence.

Plus haut, un large ruban porte une légende latine dont la taille est tellement altérée, qu'on ne saurait la lire entièrement; des fragmens qui en restent on pourrait tirer le sens suivant, vraiment philosophique :

« *Ne faites point de la maison de mon Père une maison*
« *de négoce.* »

Au-dessus de ces détails et entre les superpositions de colonnes ou pilastres, on voit l'Eternel taillé d'une manière grandiose, se balançant largement au milieu de nuées et d'un vaste entourage de jolies têtes d'anges; ses pieds reposent sur une inscription en hébreu, sa tête en soutient une en latin :

VERÈ DOMIN^s. EST IN LOCO ISTO.

(Le Seigneur est réellement en ce lieu).

Une profusion d'ornemens, dont le goût est quelquefois bizarre mais toujours ingénieux, masque la nudité des entrecolonnemens du bas de la tour et des deux avant-corps qui l'épaulent de chaque côté; au-dessus de cinq assises de colonnes ou pilastres règne une plateforme entourée d'une balustrade en pierre qui forme comme une ceinture au monument. De cette position dominante, la vue s'étend sur le cours de la Scarpe et de l'Escaut, sur le riche pays de Pevèle dont l'abbaye était comme le chef-lieu, et sur une partie du Hainaut et de l'Ostrevant dont on aperçoit au loin les nombreux clochers qui pointent au-dessus de la verte forêt de St.-Amand.

C'est de cette plateforme anguleuse que s'élancent la flèche élégante de la tour et les deux jolis belvédères qui semblent ses acolytes obligés et lui servent d'accompagnement. Un escalier, pratiqué dans celui de droite, conduit à son sommet d'où se projette horizontalement un pont étroit, formé d'une seule pierre, et qui joint par le haut la petite tour à la grande. On ne peut sans vertige traverser ce passage aérien, si retréci qu'à peine est-il visible du bas de la tour. Et ici, l'on doit rendre encore hommage au génie et à la prévoyance de l'habile constructeur de l'abbaye de St.-Amand, qui pensa que bâti dans une ville ouverte de la frontière, son cloître serait souvent exposé aux insultes et aux pilleries des corps détachés qui battaient la campagne aux environs : il voulut ménager à ses moines et à leurs trésors, du moins pendant un certain tems, une retraite sûre à laquelle ni les hommes, ni même l'incendie, ne pouvaient atteindre.

Le clocher de St.-Amand, vu du côté du portail, est entier et bien conservé; vu de celui ou il tenait à l'église, c'est une belle ruine. Si les agens du domaine l'ont conservé comme *monument* à une époque où tout ce qui sentait tant soit peu l'antiquité était proscrit, aujourd'hui que le moyen âge est en faveur, ne fera-t-on rien pour la conservation de ce précieux débris ? Voici un projet que nous soumettons à M. l'Inspecteur des monumens historiques; conservateur par goût et par état, il adoptera peut-être une partie de nos conclusions.

Une des curiosités de l'église de St.-Amand, celle qui fesait le plus rêver les imaginations poétiques, la cause de maints doux pélérinages et l'objet des avides investigations des voyageurs et surtout des voyageuses, était, au tems jadis, le tombeau du Tibulle Hollandais, de ce *Jean Second*, poète charmant, auteur des *Baisers*, mort dans l'abbaye de St.-Amand, à la fleur de son âge. Il était alors secrétaire de George d'Egmond, évêque d'Utrecht et abbé de ce riche monastère. Cette fin précoce et à jamais déplorable, arrivée après une fièvre maligne de quatre jours seulement, fut une suite des fatigues du jeune poète, lorsqu'il accompagna l'empereur Charles-Quint dans son expédition contre Tunis, en 1534; le climat brûlant de l'Afrique altéra sa santé, et il acheva de la ruiner en abusant des plaisirs de l'amour avec une belle espagnole, qui lui fut pourtant infidèle, et qu'il immortalisa dans ses vers chaleureux sous le nom de *Neœra* (8).

Tout mondain qu'était Jean Second, les moines de Saint-Amand admirent ses cendres dans leur église et on lui consacra un tombeau en marbre sur lequel on lisait cette simple et touchante inscription :

« *Une mère, des frères, des sœurs,*
ont élevé dans l'abbaye de St.-Amand, en Tournaisis,
ce monument des plus tristes regrets;
A JEAN SECOND,
natif de La Haye,
orateur, peintre, sculpteur et poète,
également habile et célèbre,
enlevé à leur amour par une mort prématurée;
il a vécu 24 *ans,* 10 *mois et* 10 *jours;*
Il est mort l'an de grâce 1536, *le* 24 *septembre* (9). »

Pendant les troubles de religion, commencés en 1566, les réformés, que l'on nommait alors *brise-images,* pour les excès qu'ils commettaient dans les églises catholiques, violèrent et détruisirent le tombeau de Jean Second. Quand le calme fut rétabli, *Charles de Par,* successeur de George d'Égmond dans la dignité d'abbé de St.-Amand, fit rétablir le monument, *par respect* était-il dit dans l'inscription, *pour la mémoire d'un si heureux génie* (10).

---

(8) On ne sait si la faute en est au beau sexe ou aux poètes érotiques, mais Catulle, Properce, Tibulle, Ovide, Jean Second, n'ont pas eu à se louer de la constance de leurs maîtresses, et le plus tendre, le plus touchant d'entr'eux, Parny lui-même, a pleuré l'infidélité d'Eléonore.

(9) Les auteurs qui ont parlé de Jean Second, et entr'autres ceux de la *Biographie universelle,* ont assez mal indiqué le jour et le lieu de sa mort. Ayant lu qu'il rendit l'ame *ad S. Amandum in Tornacesio*, ils ont traduit ces mots latins par : *l'église de St-Amand à Tournai*; et ils ont expliqué le *huit des kalendes d'octobre*, par le *huit octobre*, tandis que cette indication, empruntée des romains, reporte la date au *vingt-quatre septembre.*

Le second tombeau du poète ne devait pas être plus respecté que le premier! De nouveaux iconoclastes le renversèrent avec l'église qui le contenait...... Aujourd'hui, quelques ossemens, mêlés dans la poussière de l'antique abbaye, et le souvenir d'une mort prompte et cruelle déposée comme tradition dans la mémoire des habitans du pays, voilà tout ce qui reste à Saint-Amand du chantre élégant et gracieux !

Cependant il fut peu de célébrité plus étendue et moins contestée que la sienne (11); rivalisant avec les anciens et surpassant les modernes, il ne fit que glisser sur cette terre et y laissa un chef-d'œuvre; son âme, si ardente et si tendre, s'exhala chez une nation civilisée : son souvenir, ses cendres lui appartiennent, mais elle lui doit un tombeau. C'est à la fois un acte de justice et de réparation.

Suivons donc aujourd'hui l'exemple de Charles de Par; relevons une troisième fois la pierre tumulaire du génie; enchassons-la sous le porche du vieux temple de Saint-Amand, et qu'on lise désormais sur ce noble portail : TOMBEAU DE JEAN SECOND !

---

(10) Cette seconde épitaphe commence par un jeu de mots qui n'indique que trop le goût du siècle où elle fut composée : « JOANNI SE-« CUNDO Hagiensi, poetæ celeberrimo, et nulli *secundo*; cujus tumulum, « hæreticorum furore anno MDLXVI violatum, *Carolus de Par*, Abbas, « ob tanti viri memoriam restituit, hortantibus D. D. *Dionysio Villerio*, « et *Hieronimo Winghio* Obiit anno MDXXXVI, VIII kal. octob. à « secretis Georgii Egmondani Trajectensis Episcopi et hujus loci pro-« abbatis. »

(11) « Ses *Baisers*, a dit un homme de goût, sont les élans rapides d'un « génie tendre, voluptueux et passionné; rien de plus naturel, de plus ani-« mé que ses tableaux. On n'a pas à lui reprocher le cynisme de Catulle, « mais peut-être qu'il y conduirait. Ses peintures, quoique plus chastes que « celles du peintre de Vérone, sont l'expression la plus vive d'une âme qui « ne respire que l'amour. »

Après avoir été traduites dans le 16e siècle, en vers français, par *Fédéric Blanchet*, avocat au parlement de Paris, et imitées au 18e par *Dorat*, les poésies de Jean Second ont encore été traduites en français par *Mouton-net-Clairfons* (1771), *E. T. Simon* (1786), *Mirabeau l'aîné* (1796), un amant de 22 ans (1803), *P. J. Heu* (1806)*Tissot* (1806) et *Loraux* (1812).

Le monument est tout élevé : il ne s'agit plus que de lui donner un motif, et d'en assurer la durée. Déjà pareil projet fut formé pour assigner un noble asyle aux précieux restes de Fénelon : de l'antique métropole de Cambrai, il ne restait que la flêche gothique, si légère et si bien découpée ; on la consacra aux cendres du chantre de Télémaque ; mais, les bonnes idées germent lentement ; les fruits, qui ont besoin des rayons du pouvoir pour arriver à maturité, sont bien tardifs ; le tems marche toujours, lui, et dans sa course rapide, fauche indistinctement ce qui est mûr et ce qui ne l'est pas. Un matin, après une nuit orageuse, les cambrésiens surpris ne virent plus leur tour dentelée ; rasée par l'ouragan, après avoir résisté aux niveleurs de l'époque, elle gisait défigurée ne présensentant plus à l'œil qu'un informe monceau de pierres et de débris. Un siècle peut-être suffit à peine pour l'élever ; une seconde la vit écrouler !

Ainsi s'évapora, en un vaste nuage de poussière le tombeau projeté de l'illustre Fénelon : croyons qu'un tel sort n'est pas réservé à la pyramidegigantesque qui s'élance encore pleine de force et de vie sur le vieux sol d'Elnon ; mais que du moins le fatal exemple que nous venons de citer ne soit pas perdu pour les hommes appelés à conserver le nombre, déjà trop petit, des monumens historiques de nos contrées !

Honneur donc à ceux qui, en restaurant ce bel et curieux édifice, réhabiliteront un beau nom, et sauront raviver ces ruines par un ingénieux mélange de souvenirs chers à l'histoire et à la poésie !

ARTHUR DINAUX.

POÉSIE.

ÉPITAPHE

DE

PHILIPPES DE COMMINES,

HISTORIEN.

Entre parleurs.

LE PRESTRE ET LE PASSANT.

Le Passant.

Qvelle est ceste Deesse emprainte en ceste yuoire,
Qui se rompt les cheueux à pleines mains? — L'Histoire.
— Et l'autre qui d'vn œil tristement despité
Lamente à ce tombeau? — La simple Vérité.
— Ne gist point mort icy le Romain Tite-Liue?
— Non, mais vn Bourguignon dont la memoire viue
Surpasse ce Romain, pour sçauoir égaler
La vérité du fait auec le beau parler.
— Dy moy ce corps doué de tant de vertus dines.
— Philippes fut son nom, son surnom de Commines.
— Fut-il riche, ou s'il fut de basse race yssu?
— Il fut riche, et si fut de noble sang conceu.

— Que conte son histoire ? — Elle dit le voyage
Que fit Charles à Naple, et le bouché passage,
De fortune ennemie, et des mesmes François
Les combats variez encontre les Anglois
Et contre les Bretons, et les querelles folles
De nos princes fauteurs du comte de Charoles,
Lors que Mars aailã de la France le loz,
Et que le Mont-Hery la vid tourner le doz.
— Fut il present au fait, ou bien s'il l'ouyt dire ?
— Il fut present au fait, et n'a voulu descrire
Sinon ce qu'il a veu : ne pour Duc, ne pour Roy
Il n'a voulu trahir de l'histoire la foy.
— De quel estat fut-il ? — De gouverner les princes,
Et sage ambassadeur aux estranges prouinces,
Pour l'honneur de son maistre, obstiné trauailler,
Et guerrier pour son maistre, obstiné batailler.
— Pour auoir ioint la plume ensemble auec la lance,
Qu'eust-il, prestre, dy moy pour toute recompense ?
— Ah fiere ingratitude ! il eut contre raison.
La haine de son maistre et deux ans de prison.
— Quels maistres auoit-il ? — Philippes de Bourgongne,
Le roy Charles huictiesme, et Loys : ô vergongne !
Vn duc, et deux grands rois : sa vertu toutefois
Ne se vit guerdonner ny de Duc ny de Rois,
Bien qu'ils fussent suiuis d'vne pompeuse trope,
Qu'ils eussent en leurs mains les brides de l'Europe :
Si fussent-ils peris, et leur renom fust vain
Sans la vraie faueur de ce noble Escriuain,
Qui vifs hors du tombeau de la mort les deliure,
Et mieux qu'en leur viuant les fait encore viure :

Or toy, quiconque sois qui t'enquestes ainsi,
Si tu n'as plus que faire en ceste Eglise icy,
Retourne en ta maison, et conte à tes fils comme
Tu as veu le tombeau du premier Gentil-homme,
Qui d'un cœur vertueux fit à la France voir
Que c'est honneur de ioindre aux armes le sçauoir.

RONSARD.

Le Bourgeois de Lille.

Un spirituel peintre de mœurs vient de tracer dans le livre des *Cent-et-Un* le tableau fidèle du bourgeois de Paris, type précieux et bien difficile à découvrir au milieu des myriades d'étrangers, échantillons bipèdes de toutes les parties du monde, qui, tourbillonnant sans cesse autour de l'indigène, le frottent, l'usent, et en détruisent le caractère primitif.

Ce que M. Bazin a fait pour le bourgeois de Paris, j'entreprends de le faire pour le bourgeois de Lille, et ma tâche est bien plus aisée. Je n'ai pas à courir, moi, comme Diogène, une lanterne à la main, pour trouver mon bourgeois : il est là qui m'attend. Le voyez-vous, là, devant sa porte, les bras croisés, fumant sa pipe ?..... Ici bourgeois, et le bourgeois pose.

Entendons-nous d'abord sur mon héros ; je le prends dans la classe mitoyenne, entre le négociant et l'artisan.

Le négociant est épicier en gros ou filateur ; il est officier de la garde nationale, ou s'il n'est que simple grenadier, c'est qu'*il n'a pas voulu de grade;* ce mot est de lui. Il est *du salon,* a une loge au spectacle, une voiture, et va tous les mercredis manger les petits gâteaux de la préfecture.

L'artisan, autrement appelé *homme d'état,* est cordonnier ou menuisier; il est caporal de pompiers.

Le bourgeois de Lille est confiseur, bonnetier, orfèvre, souvent épicier, quelquefois huissier, plus rarement avoué, jamais artiste; il y a incompatibilité.

Il a de quarante-cinq à cinquante ans, il est d'une taille moyenne, brun, a le nez gros et rond, une barbe forte, de gros favoris et des boucles d'oreille. Il est marié, a deux enfans; à l'heure qu'il est, son garçon, élève de M. Crucq, est *sur un bureau*, sa fille sort de pension, sa femme tient la caisse.

Le bourgeois de Lille a une maison à lui, qu'il occupe toute entière : ne l'eût-il qu'à titre de bail, il croirait déroger en sous-louant.

Sa maison est propre, économiquement meublée; vous remarquerez parmi les gravures qui décorent la tapisserie de la salle à manger trois tableaux, galerie inévitable et inamovible de tout bon Lillois; c'est le Bombardement de 1792, la Confédération des trois départemens, et la dix-neuvième Ascension aérostatique de M. Blanchard, accompagné du chevalier Lespinard.

Comme ses voisins, le négociant et l'*homme d'état,* le bourgeois de Lille fait partie de la garde nationale; il est sergent de grenadiers ou canonnier. Est-il canonnier? il est parti bravement en colonne mobile, et a attrapé *les fièvres* à Flessingue.

Il est zélé pour le service, il fait l'exercice comme un vieux troupier, car il aime le militaire. Ainsi que d'autres savent les noms des curés et des maires de l'arrondissement; il sait, lui, le *numéro* de tous les régimens qui se sont succédés à Lille depuis la révolution ; il sait le nom des colonels depuis le mulâtre Saint-Georges..... Un de ses plaisirs les plus vifs c'est d'aller au-devant des régimens qui viennent tenir garnison à Lille, d'assister à leur toilette sur le bord des fossés, et de pouvoir, le soir, raconter le premier à sa *société* qu'il y a dix légionnaires dans la première compagnie, un tambour-major de six pieds, vingt-cinq enfans de troupe et trois nègres dans la musique ; car le bourgeois de Lille est conteur. Il fait beau le voir le soir à la *société*, sur un canapé, près du billard, aspirer délicieusement la fumée de son bon tabac de Belgique, lâcher lentement, et à tour de rôle, une parole et une bouffée, et de paroles en bouffées vous narrer, à vous étranger, les divers événemens dont Lille a été le théâtre.

Que, s'il a plus de cinquante ans, vous n'en êtes pas quitte pour les saturnales de la restauration, ni pour la démolition de son jardin du faubourg par ordre du général Maison ; (règle invariable : le bourgeois de Lille a un jardin au faubourg) ni encore pour le séjour de Napoléon et de Marie-Louise, ni pour la comédie des Espagnols à la citadelle ; il vous faudra entendre raconter et la mort de Mosment, mort tout icarienne, et le bombardement de Lille. Votre bourgeois a ramassé le boulet qui a emporté la jambe au perruquier Godfernaux, et il l'a incrusté dans sa façade ; (deuxième règle invariable : le bourgeois de Lille a un boulet incrusté dans sa façade).

Gardez-vous qu'il soit en veine, car à la seconde pipe, rappelant ses souvenirs confus, il vous jetera dans la déroute du Pas-de-Baisieux, vous montrera :

Le beau Dillon, massacré dans la rue de Fives ;

Le curé de la Magdeleine déguisé en femme et pendu à la lanterne de la rue St.-Jacques, à la grande joie de la populace, qui n'y voyait pas plus clair ;

Enfin, le combat des quatre régimens sur la place. Notre bourgeois, enfant à cette époque, était caché dans la rue Neuve, derrière le *burguet* sur lequel fut impitoyablement *lardé* le brave grenadier de la Couronne, lequel fut ensuite transporté à l'hôpital sur une chaise prêtée par M. Lantoing, *même que cet honnête homme n'a jamais pu ravoir sa chaise.*

J'ai parlé de la *société* du bourgeois de Lille, il est en effet d'une société; il faut qu'il soit d'une *société:* il en était avant son mariage, il en est resté depuis, ouvertement ou tacitement suivant le caractère de sa femme.

Le plus souvent il en convient et s'excuse : c'est une habitude insurmontable, et puis il y voit des amis, il y fait des affaires; il insiste sur ce dernier argument.

D'ailleurs la dépense n'est pas forte. *A preuve,* il montre à sa femme les quittances qu'une innocente fraude a légèrement déchargées de quelques bouteilles de vin et de quelques pots de bière.

La *société* est une réunion particulière d'amis, réunion essentiellement masculine, quotidienne, et régie par des réglemens gravement discutés; c'est une association, une application, en un mot, du système *Fourrier,* à une consommation plus agréable et moins coûteuse de liquides, et quelquefois de solides; car il n'est par rare de voir, un jour où il ne sent rien de *confortable* à la maison, le bourgeois de Lille confier à la douce chaleur du *four banal* la fine cotelette de porc et le morceau de boudin blanc, élémens économiques d'un souper de la petite propriété.

Quelque jour peut-être, ami lecteur, appelant à mon aide le malin Asmodée, j'enlèverai les toits des maisons qui renferment ces sociétés, depuis *St.-Joseph* jusqu'aux *Philistins*, sans oublier les *Frères féroces*, réunion qui, je vous l'assure, est bien loin de mériter le nom odieux dont l'esprit de parti l'a affublée.

J'examinerai avec vous l'influence qu'elles ont dû avoir sur les mœurs de la ville, influence toute salutaire; oui; dût-on, jusqu'à plus ample développement, traiter ma proposition de paradoxe, je dirai :

Les bonnes mœurs de la ville de Lille en général, et en particulier la fidélité conjugale, sont dues à deux causes :

L'existence des sociétés d'hommes ;

L'absence des décrotteurs..... ; et cette dernière cause n'est pas la moins puissante.

J'ai dit que la femme du bourgeois de Lille *tenait la caisse.*

Je ne sais si ce trait vous aura dessiné bien nettement la position du bourgeois devant sa femme.

Je dirai plus explicitement : le bourgeois de Lille, si brave..... et jusqu'à présent il n'a donné à personne le droit de douter de son courage, les Autrichiens de 92, les Vendéens de Talma et les cuirassiers de Polignac sont là pour en répondre.

Le bourgeois de Lille craint pourtant trois choses : Dieu, l'*Echo du Nord* et.... sa femme.

Dieu, c'est une suite de son bon naturel et de son éducation honnête : hâtons-nous toutefois d'ajouter qu'il n'est pas dévot ; il envoie à la messe sa femme et ses enfans, et fait maigre le vendredi : voilà pour la crainte de Dieu.

L'*Echo du Nord,* c'est une conséquence de sa crainte de la publicité qui se résume pour lui dans son vieux journal, censeur véridique et jamais complaisant, et le bourgeois de Lille redoute avant tout la publicité pour le bien comme pour le mal. Naturellement timide et modeste, il ne craint rien tant que de se mettre en avant.

N'avez-vous pas vu vingt fois nombre de femmes se presser à la porte d'un bal public et n'oser y entrer, parceque le flageolet jouait dans le vide ? N'avez-vous pas été tenté de les pousser toutes ensemble, joyeuses, au milieu d'une arène impatiente d'être foulée par cent jolis pieds ?

Avez-vous vu une seule fois un artiste réunir autre chose que ses musiciens dans le premier concert annoncé?

N'est-ce pas à Lille que fut affichée cette mauvaise plaisanterie d'un directeur de fêtes, lequel, attendu que les premiers bals n'attiraient jamais personne, prévenait le public que dorénavant on commencerait par le second?

Enfin, pour clore cette digression, soyez persuadé que mon bourgeois, tout patriote qu'il est, n'a point encore souscrit pour Laffitte, si la liste lui a été présentée encore vierge de signatures.

Il craint donc l'*Echo du Nord,* l'organe le plus sonore de la presse urbaine; et s'il a des griefs à faire redresser, de même que les ouvriers menaçaient de feu Jacquart, il menace, lui, de l'*Echo du Nord.*

Il craint aussi, disons-nous, *sa femme,* et c'est justice. J'ai un regret, c'est de n'avoir pas encore parlé de la femme du bourgeois, si digne du respect de son mari.

Travailleuse, économe, il lui doit le bon état de ses affaires. Que ce soit vertu, tempérament ou tout ce que l'on voudra, elle est sage. Jamais les voûtes du tribunal n'ont retenti du scandale d'un procès en adultère. Elle mène la vie la plus monotone, sans se plaindre; tandis qu'au-dessus et au-dessous d'elle, elle voit les autres familles parcourir gaîment le dimanche les campagnes et les guinguettes; seule, à la maison, renfermée dans sa dignité, elle s'ennuie vertueusement. Du reste, elle est peu susceptible de chagrin; à vrai dire, elle n'en a qu'un, mais vivant, continuel : c'est sa servante. Vingt fois par jour vous l'entendrez dire que les domestiques sont le désespoir des honnêtes gens, qu'on serait heureux de pouvoir s'en passer, etc., etc.

Certes, une telle supériorité autorise bien la femme à tenir la caisse.

Elle doit imposer au mari cette crainte révérencieuse qui le distingue..... quand il est devant elle..... l'ingrat !

Vous n'êtes pas sans assister quelquefois à un spectacle du dimanche, alors que devant un parterre joyeux, aux impressions naïves, quelque valet de Montfleury ou de Molière lance ces piquantes boutades contre les femmes. A la plus inconvenante sortie, vous entendez des applaudissemens bruyans partir du milieu de parterre ; c'est le bourgeois de Lille qui prend sa revanche.

Je touche à la partie la plus délicate de mon tableau, l'opinion politique du bourgeois de Lille. *Incedo per ignes*.

Parbleu ! dit-l'un, vous voilà bien gêné, le bourgeois de Lille est philippiste ; juste-milieu, demandez plutôt au *Nord ;* et puis rappelez-vous le dernier voyage du roi-citoyen et de son auguste famille. — Ah ! bien oui ! dira un autre, et le voyage de Charles X, et celui du duc de Berry ; soyez persuadé que le bourgeois de Lille est royaliste, légitimiste. — Croyez cela, ajoutera un troisième ; est-ce que je n'étais pas à Lille au bombardement, moi ? est-ce que je n'ai pas entendu la municipalité jurer haîne à la royauté ? est-ce que je n'ai pas vu quatorze citoyens se faire faire la barbe avec un éclat de bombe en guise de plateau, aux cris de *vive la république ?* est-ce qu'encore aujourd'hui nos braves canonniers ne conservent pas fièrement sur leur étendard : 29 SEPTEMBRE 1792, date glorieuse du siége immortel qui ouvrit si dignement l'ère républicaine ?

Que répondre à tout cela ? Que le bourgeois de Lille n'est exclusivement ni royaliste, ni juste-milieu, ni républicain ; qu'il est...... bourgeois de Lille, mais bourgeois comme on l'était dans les villes suisses et allemandes du moyen-âge, c'est-à-dire tenant beaucoup à sa ville, à ses usages locaux, à ses institutions municipales, aux hommes qu'il a vu naître et dont il a connu les pères, et fort légèrement attaché aux hommes et aux choses du dehors.

Tous les gouvernemens qui lui paraîtront stables, et qui assureront à son commerce des chances de prospérité, le trouveront fidèle, quelle que soit leur forme, car il est trop froid et peut-être trop raisonnable pour se passionner pour une théorie, pour un principe, pour une abstraction.

Les différentes variations que l'on a cru remarquer dans son opinion politique ne proviennent donc pas de sa mobilité, mais de son indifférence.

S'il reçoit bien les rois, c'est curiosité, c'est politesse : il en ferait autant pour le pape ou l'empereur de la Chine. S'il défend contre eux les remparts de sa ville, c'est bravoure personnelle.

En un mot, le bourgeois de Lille est essentiellement municipal. Voyez ses magistrats. Ceux qui lui sont envoyés, ceux qui lui viennent du dehors, il ne les connait pas, ou s'il les connait, il les considère comme des garnissaires qui lui seraient imposés par un vainqueur. Il en est autrement de ses magistrats urbains ; il les aime, il les honore. Dans la rue il saluera un adjoint au maire, et passera à côté du préfet sans le regarder.

Il y a du bon dans ce patriotisme local, qui, dans certaines occasions, unissant étroitement les habitans d'une grande ville, peut présenter une barrière invincible à la tyrannie d'un gouvernement central. Il est malheureux toutefois qu'il s'alimente dans un préjugé, dans une prévention que j'oserai appeler stupide contre les étrangers. Un étranger à Lille, c'est un paria ; malheur à lui s'il ne puise pas dans une grande fortune les moyens de se créer une société !...... celles de la ville sont fermées pour lui : c'est un étranger ! Que si, à cette qualité proscrite, il joint la triste qualité d'agent salarié du gouvernement, il est perdu.

Il faut avoir vu un bourgeois de Lille dire en parlant d'un fonctionnaire : *C'est un employé*, pour avoir une idée de son dédain, de son mépris même pour tout ce qui ne compte pas une boutique sur la rue, ou des aïeux inscrits sur le livre d'or de la bourgeoisie.

Et par étranger, le bourgeois de Lille n'entend pas seulement dans son aversion les habitans d'une autre nation, ni même des provinces éloignées de la France, l'étranger, c'est tout ce qui est hors barrière. Nos fils ne font pas deux lieues dans la campagne sans en venir aux mains, ou du moins aux propos avec les paysans de leur âge. On connait les épithètes que les champions se prodiguent de part et d'autre; elles sont classiques : notons toutefois un progrès; enfans, notre esprit de localité se resserrait dans l'étroite enceinte des paroisses; j'ai eu deux dents cassées dans un combat contre les *Saint-Etienne*. Aujourd'hui les petits garçons ne se battent plus que contre les faubouriens.

A cette aversion du bourgeois de Lille pour tout ce qui est étranger, joignez un profond dédain pour tout ce qui s'occupe d'art, de science, et en général de travaux d'esprit.

Un peintre, un poète, un avocat, un médecin, un musicien, un magistrat même, n'obtiendront pas dans son esprit le quart de la considération qu'il accordera à un homme qui vend des prunes ou des sarraux.

Jugez de la littérature du bourgeois de Lille par le nombre des cabinets de lecture. Il y en a un pour soixante-dix mille habitans.

En général, la littérature du bourgeois de Lille se résume dans un amour bien prononcé pour les jeux de la scène.

Il aime beaucoup le théâtre; malheureusement tous les directeurs qui l'ont exploité depuis vingt ans se sont ruinés : c'est un vrai guignon.

Je ne sais pas si vous aurez reconnu le bourgeois de Lille dans le portrait tant physique que moral que je viens d'en tracer; quelques derniers coups de pinceau complèteront peut-être la ressemblance.

Le bourgeois de Lille déjeûne avec du café au lait, règle à midi sa montre au cadran de la grande place, dine à une heure et soupe. Il va au spectacle le dimanche, au parterre assis; dans l'entr'acte, il court à la *Vignette*, retient sa place avec son mouchoir, et entend le reste de la pièce dans le corridor. Le bourgeois de Lille en est encore à l'opéra-comique; il appelle un tenore un Elleviou, un baryton un Martin, et la prima-dona une première chanteuse avec ou sans roulades. Il chante lui-même au dessert, et pleure quand sa fille roucoule, en balançant la tête, une romance de Romagnesi.

Il lit plus souvent les *Petites Affiches* de Danel que l'*Europe littéraire* ou la *Revue encyclopédique*, fait une collection de billets de morts, et conserve l'*Echo du Nord*: c'est une condition de son arrangement avec ses quatre voisins. Il se méfie trois mois à l'avance du poisson d'avril qui doit l'envoyer à l'Abattoir, regrette St.-Preux et Rézicourt, fuit les sociétés savantes, se fait recevoir franc-maçon et meurt sans savoir s'il y a à Lille une cour royale ou un tribunal de première instance.

Du reste, si je ne craignais de faire du style d'épitaphe, je dirais qu'il est loyal dans les affaires, brave de sa personne, bon époux, bon ami, et surtout qu'il entend fort bien la plaisanterie...... Je me le figure lisant mon esquisse dans quelque feuilleton; je le vois sourire, froncer le sourcil, se fâcher, rire aux éclats, et tout-à-coup jeter le journal sur la table en s'écriant: « Ce farceur d'O. F., où va-t-il chercher tout ce » qu'il dit? »

O. F.

LETTRE

A Monsieur Arthur Dinaux.

Monsieur,

L'excellente *Bibliographie Cambrésienne* que vous avez publiée en 1822, contient un article très-intéressant sur Bonaventure Brassart, que vous considérez, avec raison je crois, comme l'imprimeur qui a publié les premiers ouvrages qui ont vu le jour à Cambrai. Vous faites remonter la date du journal de Lesaige vers 1524, (M. Aimé Leroy a depuis lors éclairci d'une manière très-judicieuse plusieurs des points obscurs qui concernaient cet opuscule), (1) et vous témoignez le désir que le hazard fasse un jour découvrir d'autres fruits des travaux de ce typographe. Vos vœux viennent d'être exaucés, car un de mes amis, M. Hill, amateur éclairé, a trouvé, dans une de ses excursions bibliographiques chez un bouquiniste de notre ville, un recueil de *varia* assez curieux, composé : 1° de deux satyres de Juvénal, imprimées à Anvers, en 1528 ; 2° des trois parties de la grammaire de Chrétien Massœus (Masseeuw) surnommé *Cameracenas*, citée par Paquot, mais d'éditions différentes ;

---

(1) Archives historiques du Nord de la France et du midi de la Belgique, tome Ier.

la *prima pars* est de Paris, Jean Savetier, 1547, et non d'Anvers, Guillaume Vorstermann, 1536. (Elle est avec l'éloge de Masseeuw par Godefroid Regnier, de Cambrai). La *secunda pars* est de Gand, Robert Gualterot et Erasme Duchesne, 1545 et non de Paris, Reginald Chaudière, 1534; enfin la *tertia pars* est de Gand, J. Lambert, 1543, et non Paris, R. Chaudière, 1535; 3° d'une espèce de grammaire en vers latins composée de 24 pages in-4°, non cotées, avec signatures, à la fin de laquelle se trouve la mention suivante :

Impressum Cameraci per Bonaventuram Brassart et Franciscum filium eius. Anno millesimo quingentesimo quadragesimo nono kalendis Septembribus.

Cet opuscule est imprimé en lettres gothiques, et au-dessus des lignes que nous venons de citer, se trouvent les armes de la maison de Croy, gravées en bois. Cet ouvrage, qui ne porte pas de titre est de l'espèce que les Anglais désignent sous le nom de *Colophon*, c'est-à-dire dont le titre se trouve à la fin. Le volume, qui conserve encore son ancienne reliure, a appartenu, en 1551, à un nommé *Vlissem (C.)* qui y a joint beaucoup de notes d'une écriture très-lisible. Il est à croire que ce C. Vlissem était professeur, du reste cela est étranger à l'objet qui nous occupe.

Quel est l'auteur de cette grammaire dont voici les premiers vers :

Adere grammatices cupio tibi parve libellum
Quo facili doctus possis evadere gressu
Me juvet omnipotens implere quod opto; secundos
Successus tribuat : qui scit cur ista subivi
Quidve fuit cause tantum tolerare laborem ?

Ne serait-ce pas Masseeuw ? Cet opuscule fait suite à trois autres du même auteur sur un sujet semblable. Cela ne prouverait rien, dira-t-on ; non, sans doute ; mais si à ce faible indice vous ajoutez les suivants, l'ensemble de ces présomptions devient presque une vérité et les conjectures se prêtent un mutuel appui qui accroit leurs forces et rend ces preuves irrécusables. Masseeuw avait été attiré à Cambrai en 1509 par l'évêque Jacques *de Croy*. Remarquons ce nom qui coïncide si bien avec les armes de notre livre. Ensuite il écrivit, dit Foppens : *(Bibliotheca Belgica) Grammaticas prœceptiones, carmine*. Or, Foppens n'indiquant pas ici que cet ouvrage est imprimé et quel est son format, nous pouvons croire qu'il n'était que manuscrit, quoiqu'en dise Paquot qu'il est sûr qu'il fut imprimé à Paris, chez *Badius*, sous le titre de *Grammatistice*, sans dire cependant sur quoi il fonde sa certitude. N'est-il pas, d'après tous ces rapprochemens bien singuliers, presque certain que trois ans après la mort de Masseeuw (arrivée en 1546) B. Brassart aura publié cet ouvrage inédit du célèbre professeur, ouvrage qui n'était connu jusques là que comme manuscrit, et qu'en souvenir de la protection constante dont Jacques de Croy honora son auteur, l'imprimeur aura jugé convenable d'orner son livre des armoiries du prélat ; peut-être même le présenta-t-il à Robert de Croy, successeur de son frère à l'évêché de Cambrai. Après cela que Badius ait imprimé cet ouvrage, postérieurement, à Paris, cela est possible ; malheureusement Paquot ne nous donne pas la date de cette édition dont il est si sûr, et c'est dommage, elle eût tranché cette dernière difficulté.

Quoi qu'il en soit, ce petit opuscule est toujours précieux en ce qu'il fait connaître plusieurs points intéressans de l'histoire de l'établissement de l'imprimerie à Cambrai. Il prouve évidemment que Bonaventure Brassart a imprimé d'autres ouvrages que le journal de Le Saige de Douai.

Qu'il a imprimé en société avec son fils François.

Qu'il vivait encore en 1549.

Que François était le fils de Bonaventure, ce que l'on ignorait jusqu'à présent.

Peut-être de nouvelles découvertes viendront-elles un jour accroître la faible somme des renseignemens obtenus jusqu'à présent sur les premiers imprimeurs de Cambrai. Quoi qu'il en soit j'ai pensé que ceux que renferme cette lettre, peut-être trop longue, pourraient vous intéresser et je me suis empressé de vous les communiquer, pour que vous en fassiez tel usage que vous trouverez bon.

Veuillez agréer, etc.

H. Delmotte,
Bibliothécaire de la ville de Mons.

Mons, 10 mai 1833.

Bergues-Saint-Winoc.

Siste, viator. — *Monachos* calcas !

SANS aller remonter au siècle de *sucre candi* du bon Saturne, comme dit Byron, dans un accès de joyeuse humeur, il nous faudra sonder bien avant dans ces âges déjà si loin de notre époque ; il nous faudra évoquer, pour le faire poser devant nous, le souvenir tout-à-coup ravivé, des tems poudreux dont le plus faible rayon de civilisation ne perçait pas encore les ténèbres ; il nous faudra tendre une main contemporaine à ces tant d'événemens enfouis que chaque jour se disputent l'oubli et le néant, pour les étaler aux yeux ainsi galvanisés, tout vivaces, tout palpitans d'actualité ;

Car c'est de là que vont surgir par ordre des hommes, puis des chefs, puis des murailles, puis des lois — des bonnes lois flanquées de geoles et de fourches patibulaires ; plus tard ce furent des dîmes, des exactions continuelles, des guerres, enfin l'attirail convenu de notre pauvre marche sociale qui parait *(Deo et quibusdam aliis juvantibus)* avoir reçu, du 19e siècle, ses jalons de limite ;

Car c'est de ce chaos que nos tâtonnemens vont retirer la ville dont l'idée nous a pris d'esquisser l'histoire.

— *Gronenberga, Mons viridis, Winoxberg, Berga-Sancti Winoci, Groonenberg, Winoci-Montium, Winoberga.* —

Tout cela, aujourd'hui Bergues-St.-Winoc, n'était, et ses divers noms, tant flamands que latins, l'indiquent assez, qu'une simple colline située à deux lieues de la mer, dans cette partie de la Flandre qu'on appelait alors des Ménapiens, dominant de face les Diabintes, lesquels habitaient où est maintenant Dunkerque. A sa droite, un peu derrière elle, se tenait la Gaule-Belgique; enfin, à sa gauche elle avait les Morins qui n'étaient autres que ceux de Boulogne, Calais, St.-Omer, Thérouanne, etc.

De cette hauteur, couverte d'herbes épaisses, d'où son nom *Groonenberg* (mont-vert), l'œil découvrait au loin une perspective admirable; à ses pieds se déroulait une nature riche et plantureuse, un sol riant qui semblait promettre à l'homme toutes sortes de biens, dès que l'homme apporterait, à le cultiver, des mains moins inhabiles.

St.-Winoc, qui devint et qui est encore aujourd'hui le patron de Bergues, était, suivant le rapport du père Marcelin, son compatriote, fils de Judicaël, roi de la Grande-Bretagne et de l'Armorique, et frère des saints Judoc et Juthaël. Il paraît qu'ébloui de la haute réputation de sagesse et de vertu que s'était acquise dans ce temps-là St.-Bertin, abbé d'une congrégation religieuse de Sithiu — cette congrégation eut jusqu'à cent-cinquante membres -- St.-Winoc résolut, de concert avec ses amis Cadanoc, Ingenoc et Madoc, comme lui animés d'un vif amour de la religion, de quitter la terre natale pour aller implorer le joug de la règle sainte. Lorsque, jetant ses derniers adieux au monde, il échangea contre la tonsure monacale la couronne de son royaume, et son sceptre héréditaire contre la verge de macération; on était alors dans l'an 665 du Verbe incarné.

Après un séjour d'environ onze ans à l'Abbaye de Sithiu, St.-Winoc fut délégué avec ses trois compagnons, par l'abbé de son couvent, au mont *Groonenberg*, au sommet duquel on avait érigé des idoles à Baal, car c'était, dit Malbranche (lib. 4 de *morinis*) la seule divinité qu'adoraient alors les habitans *ardens au culte du diable*. St.-Winoc, lui, à force de larmes et de pieuses paroles, prétendit convertir ces barbares à la foi évangélique, et, en effet, il fit tant et si bien qu'après une courageuse persévérance, il arriva qu'un beau jour l'autel du faux dieu se trouva renversé sans qu'on songeât à le rétablir, et le lendemain on vît à sa place, au lieu même où l'idolâtrie célébrait ses ignobles mystères, s'élever le signe de la rédemption divine.

Cela arriva le 30 décembre, l'année 685 du Christ, et à peu-près cent vingt ans avant l'institution des forestiers, d'où est sortie depuis la succession des comtes de Flandre.

Nos quatre religieux continuaient donc par leur exemple d'affermir ce peuple dans la croyance de la religion chrétienne, et dans la pratique des bonnes mœurs, lorsqu'un homme de grandes vertus et qui possédait des richesses immenses, Nérémar, désireux de propager dans nos contrées, avec les nouvelles convictions, les asiles consacrés à la prière, donna à St.-Winoc, par acte signé de lui au monastère de Sithiu, la première année du règne de Childebert, le village de Wormhoudt avec ses dépendances et priviléges, dans l'intention qu'il était d'y élever une maison dont St.-Winoc et les trois autres saints seraient les premiers membres, ce qui fut cause qu'ils quittèrent le *Groonenberg*, n'y laissant après eux qu'une petite habitation qu'ils avaient construite, mais aussi quelques bons souvenirs.

A peu de tems de là, les saints Cadanoc, Ingenoc et Madoc étant morts, et le monastère de Wormhoudt s'étant fort accru, St.-Winoc fut appelé par l'abbé de Sithiu à le diriger, mais il ne jouit pas longtems de sa nouvelle dignité, car sa mort arriva l'année 716, dix-neuf ans après celle de St-Bertin.

La congrégation établie par lui, suivant la règle de St.-Benoît, subsista à Wormhoudt environ cent trente ans, jusqu'à l'irruption des Danois *(seu Wandalorum)* dans la Flandre occidentale, où ils exercèrent les cruautés les plus inouies. Dès qu'on eut connaissance de leur approche, on s'empressa de transférer à St.-Omer le corps de St.-Winoc, chez les religieux de St.-Bertin, dont le R. P. Alard était alors abbé. Le tombeau resta dans l'église du couvent jusqu'en 900 que le bienheureux St.-Folquin, évêque des Morins, étant venu prêcher la parole de Dieu à Wormhoudt, Ekelsbeke et dans les campagnes circonvoisines, et prévoyant une dévastation générale des édifices sacrés, fit mettre en terre le corps de St.-Winoc avec ceux des saints Audomar et Bertin.

Vers cette époque, Baudouin *le Chauve*, deuxième comte de Flandre, qui venait d'obtenir par donation royale la commende de l'abbaye de St.-Bertin, crut utile de ceindre le petit bourg qui s'était formé près du *Groonenberg*, de fossés et de retranchemens contre les tentatives des ennemis. D'autre part, comme il était bien persuadé, dit l'historien Mayer, que Dieu protégerait mieux le pays que toute l'industrie des hommes, il résolut de rendre à Bergues le corps de St.-Winoc qu'il fut chercher au monastère de Sithiu, et qu'il fit déposer à la partie inférieure du *Groonenberg*, qui se trouvait alors défendue par une muraille. Bientôt, au moyen des priviléges et de la munificence royale, il restaura la maison qui s'y trouvait, et comme le monastère du Wormhoudt avait perdu tous ses religieux, on transporta ce que le pillage avait épargné d'ornemens et de biens sacerdotaux dans l'église qui venait de s'établir au pied de la colline.

Cependant les habitans commençaient à porter la plus grande vénération à leur patron, et bientôt il n'y eut sorte d'hommages que leur dévotion ne cherchât à lui rendre. Aussi c'était plaisir de voir les miracles qui s'opéraient depuis que le saint était de retour au pays qu'il avait retiré du doute et de la barbarie. Ce n'était plus qu'aveugles-nés dont les yeux brillaient soudain tout grands ouverts, et cela pour s'être agenouillés une heure durant à l'autel du saint; ce n'étaient plus que femmes en travail qui accouchaient comme par enchantement, à la simple apposition de l'anneau du saint. Le boiteux jetait avec dédain ses béquilles, le sourd distinguait dans l'air la respiration des insectes, et le muet parlait, parlait à ne plus pouvoir s'arrêter, et il n'avait dû pour cela que porter sur leurs épaules le cercueil du saint à la procession du jour de la Nativité. Bref, et pour en finir, les vieillards racontaient encore, il n'y a pas sept siècles — les vieillards, comme on voit, ont toujours raconté — que la famille d'un riche seigneur de la contrée, étant venue à se noyer dans la Colme, au sortir de Bergues, le père, dans son désespoir, eut soudain recours à l'intervention toute puissante du patron : il supplia qu'on plongeât le sacré corps dans le fleuve, et en effet quelques minutes après on vit nager à sa surface les enfans du seigneur, tous aussi bien portans que vous et moi.

Mais suivons.

Baudouin de Lille, *à la belle barbe*, quatrième comte de Flandre, ayant reconnu la manière peu louable dont se conduisaient les moines de St.-Martin, les chassa de leur couvent et voulant effacer entièrement leur mémoire pour rendre à la règle de St.-Winoc sa première splendeur, il fit bâtir à ses frais, au sommet du *Groonenberg*, à l'endroit où était son château, une vaste abbaye qui ne reçut que des religieux de l'ordre de St.-Benoît, et auxquels il attribua les biens de ceux qu'il avait chassés, en y joignant le revenu entier du village de Wormhoudt. Après cela, et du consentement de l'évêque Hardouin de Tournay, il mit à la tête de son abbaye qui prit et garda le nom de St.-Winoc (le corps avait été repris au monastère de St.-Martin), le R. P. Roderic, du couvent de St.-Vaast, qui fut son premier abbé en 1020.

C'est de là que date l'accroissement successif qu'a pris la ville de Bergues ; c'est à cette époque aussi que se rattache le souvenir affligeant des guerres et de tous les malheurs qui vinrent fondre sur cette ville, qui n'avait souvent d'autre défense à opposer à ses aggresseurs que quelques misérables poignées de soldats dépêchés à la hâte des environs. Mayer dit qu'il arriva même plus d'une fois que les habitans, réunis à ceux du territoire prompts à accourir au secours des leurs, furent les seuls protecteurs de la ville. En effet, nous lisons que, lorsqu'elle fut assiégée en 1206 par Helbert de Wulferinghem et Walter d'Hondschoote, après avoir soutenu l'assaut avec une constance admirable, elle en sortit victorieuse à l'aide du prêteur Christian Pratanus et du chevalier Gérard Faius.

En 1383 les Normands et les Bretons vinrent poser le siége devant Bergues où ils entrèrent après une longue et opiniâtre résistance de la part des Anglais qui s'y étaient réfugiés, et qui, inaccessibles aux prières des habitans, — la famine commençait à régner avec violence — se tenaient retranchés derrière les portes de la ville contre lesquelles ils avaient amassé une grande quantité de terre et tout ce qui leur était tombé sous les mains. Pendant ce tems, les Dunkerquois avaient cherché de leur côté à inonder la campagne en rompant les digues de la mer, mais une force plus grande que la leur les en empêcha, car le dimanche de la fête de la Vierge, les Français s'emparèrent de la ville, vers trois heures après midi; puis, après avoir mis en fuite les Anglais et s'être emparés de ce que les saints édifices renfermaient de plus précieux, ils mirent le feu à la ville par ordre du roi. Tout périt consumé, à l'exception des églises de St.-Winoc et de St.-Pierre. Plus tard cependant on parvint à racheter, tant à Paris qu'à St.-Omer, plusieurs des objets sacrés qui avaient été enlevés.

Bergues fut aggrandi en 1420 par les soins de Georgius Moër qui y renferma l'abbaye par de fortes murailles. C'était sous le R. P. Bavelare, son 40ᵉ abbé.

En 1558, les Français, de nouveau répandus dans la Flandre occidentale, sous la conduite du maréchal de Termes, ravagèrent encore de fond en comble l'abbaye qui avait alors acquis de grandes richesses, et ils livrèrent tous ses bâtimens aux flammes qui gagnèrent jusqu'à ses tours dont le plomb, écrit le père Waloncopelle, coulait en longs ruisseaux bouillans, La ville fut de même réduite en cendres, et les maisons les plus distantes de l'abbaye se trouvèrent seules épargnées.

Dix ans après que cela se passa, lorsque l'hérésie commençait à répandre par toute l'Europe ses doctrines, le peuple simple et confiant de nos contrées ne fut pas le dernier qu'alla visiter la secte des *parpaillots*. Mais bientôt venant à s'apercevoir que sous une prétendue couleur de conviction, les nouveaux apôtres déguisaient mal leurs intentions spoliatrices, les habitans s'empressèrent, cette fois encore, d'envoyer à St.-Omer les restes révérés de leur patron, avec sa harpe d'or, sa mitre et sa crosse. — Et je fais ici la remarque que jamais homme vivant ne fut ballotté par autant d'événemens et de tribulations qu'en eut à subir la dépouille mortelle de St.-Winoc. On était alors au milieu de ce siècle si fertile en contrastes, à cette époque anomalique où la superstition et la sorcellerie tenaient par la main le fanatisme religieux; où la cour de France comblait d'honneurs et de richesses ses astrologues et ses devins, tandis qu'au moindre délit, le parlement de Paris faisait rôtir comme porcs, en place de Grève ou à la Bastille, de misérables enthousiastes. A cette époque où, comme dit Voltaire, « on brûlait d'un côté, et on chantait de l'autre les » psaumes de Marot, selon l'esprit toujours léger et quelque» fois très-cruel de la nation française. » A cette époque où Nostradamus, l'illuminé de la Provence, régénérait pour ses compatriotes de St.-Remi, les extravagances des cénobites du mont Thabor, à cela près que ceux-ci lisaient l'avenir dans leur région ombilicale. Et ces mœurs de la cour ne laissaient pas de déteindre fortement sur les provinces et principalement dans les campagnes, car en ce tems vous auriez eu peine à rencontrer une chaumière qui n'eût son esprit familier, une chapelle ses *ex voto* dûment bénis par le Saint-Père, un nouveau marié qui ne frissonnât à l'idée du *noueur d'aiguillettes!*

Le P. Waloncapelle, à qui je dois une grande partie de cette histoire de Bergues, assure que l'abbaye de St.-Winoc paya pour sa part, en 1575, 100 livres de Flandre, et de plus 40 florins destinés à l'expédition d'une flotte contre les hérétiques.

Cependant la ville avait été entièrement rétablie par Philippe II, roi d'Espagne.

La France vint encore à la charge et l'attaqua par un siége en forme.

Puis elle fut conquise par l'Espagne, l'an 1651.

Et reprise par les troupes du Roi en 1658.

Rendue au Roi d'Espagne en 1660, par le traité des Pyrénées.

Enfin reprise en 1667, par Louis XIV qui en est resté le maître.

Dès lors Bergues commença à jouir d'une tranquillité que l'opiniâtreté du sort avait toujours semblé vouloir lui refuser, et certes peu de villes ont acquis plus de droits qu'elle à l'amour et aux vives sympathies de leurs enfans! Une végétation brillante couvrait la terre, les greniers pliaient sous les moissons, les aumônes et les dons de toute espèce pleuvaient aux couvens et aux églises, pendant que l'abbaye suait de tous ses pores le bien-être et l'abondance; puis, pardessus tout cela, cette bonne odeur de féodalité que répandaient par bouffées les antiques manoirs des châtelains!

Ma foi! je l'avoue, je les regrette pour leur poésie ces jours là!

Cet état de choses dura jusqu'en 1793, qu'une dernière guerre, la guerre d'une nation contre elle-même, combat horrible celui-là, où toute miséricorde gît à terre annihilée, pour livrer carrière à la passion qui seule hurle aux deux camps; combat où la victoire demeura, mais toute inondée de sang, à un principe sublime : ç'avait été le premier cri que la divinité laissa tomber vers l'homme, mais l'homme la comprit mal cette divinité, puis il alla jusqu'à la méconnaître, opprimée qu'elle fut dans ses ministres, foulée aux pieds dans ses images consacrées, détruite dans ses temples. Alors on vit la révolution courir vociférante, échevelée, par la France que de toutes part des échafauds étreignaient de leurs bras sanglans, et lorsqu'elle eut compté ses cadavres, la France! lorsqu'elle eut léché ses lèvres rougies, lorsqu'elle se fut lavé le front — la civilisation avait fait une enjambée de plus, et l'on eut encore de grands jours!

Au plus fort des désordres qui sont la suite inévitable d'une forte commotion, l'abbaye de St.-Winoc, comme une des plus belles et des plus opulentes, fut la première sur laquelle se rua la tourbe des dévastateurs. On la dépouilla de tout ce qu'elle possédait, et bientôt ce ne furent que cendres et débris. De tout cela il ne reste aujourd'hui que les tours en aiguilles qui servent encore de point de reconnaissance aux navigateurs.

Bergues perdit alors aussi la congrégation des Filles de St.-Victor dite le Nouveau-Cloître, ainsi que ses couvens de dominicains, de Capucins, de Sœurs-Grises, d'Hospitalières, de Capucinières de l'Annonciation. Sa châtellenie, dit Sanderus (*Flandria illustrata*) qui comptait trente-deux villages sous sa juridiction, avait été réunie à la ville en 1586. Elles avaient un grand-bailli, un lieutenant-bailli, et un vicomte, ces deux derniers faisant les fonctions de procureur du roi. L'intendant de la province était chargé du renouvellement annuel du corps de la magistrature, lequel se composait d'un bourgmestre, de quatorze échevins et de cinq conseillers pensionnaires dont quatre avaient droit à un greffier et à un procureur.

Le *Groonenberg*, lui, est toujours là, vivant d'anciens souvenirs, et qui semble embrasser d'un regard d'amour la ville qui lui doit son origine. *Siste viator. Monachos Calcas!* Regardez! — le berceau et la tombe! Là où St.-Winoc prêchait aux premiers hommes les dogmes de la religion chrétienne, vous ne verrez plus qu'un vaste enclos, entouré, comme un cimetière, d'une haie d'épines et d'un large rideau de saules au frissonnement mélancolique. Peut-être rencontrerez-vous à la chaleur du midi, durant la belle saison, un pâtre endormi sur la terre, insoucieux des cadavres qu'elle recouvre! Cà et là quelques roitelets qui vont sautant de branche en branche, en poussant leur petit cri, interrompent seuls le silence de cette solitude, car elle n'est plus là la jolie cloche du réfectoire qui criait si haut le terrible *Tardè venientibus ossa!*

gravé sur ses flancs de bronze, et les moines d'accourir de toute la vitesse de leur panse rebondie, et la folle de s'agiter de plus belle! Car elles ne parlent plus qu'à l'imagination ces deux pauvres tours qui jetaient avec tant de bonheur aux airs le bruit des joyeuses campanilles du couvent; elles sont devenues le refuge de l'orfraie et du hibou qui y attendent dans une prostration philosophique le coucher du soleil.

Une seule fois dans l'année, pendant la *kermesse*, la scène change. Le *Groonenberg* est alors couvert d'une foule de femmes et d'enfans que le *grand tir à l'arc* a fait sortir de tous les villages avoisinans. Les hommes, eux, sont au pied de *la perche à l'oiseau* qui occupe le milieu de la colline. A chaque coup bien dirigé, il faut voir s'animer la bonne grosse face du paysan à l'endimanchure grotesque, il faut entendre les cris d'enthousiasme et de plaisir des jeunes enfans! et puis ces brocs qui circulent, et ce vin qui se répand à flots avec la gaîté qui, comme lui, est intarissable, jusqu'à ce que la nuit, survenue tout-à-coup, tombe sur ce tableau plein de pittoresque et d'animation, et renvoie chacun chez soi fort content de sa journée.

A propos, il y a cinq à six ans que les restes de St-Winoc, grands voyageurs, comme on sait, ont été renfermés dans une châsse d'un travail exquis, et placés définitivement, il faut croire, dans l'église de St-Martin, où ils n'ont pas cessé un seul instant d'être en grande vénération parmi les fidèles.

Une chose encore, une dernière chose reste à dire sur Bergues : il s'agit du sobriquet *toscan* que les habitans ont gardé jusqu'à ce jour, et dont l'origine a si vivement éveillé les recherches de cet honnête *Hermite en Province*. C'était dans le tems un usage presque général en France, dit Rabelais, de surnommer ainsi les villes, et il en a baptisé plus d'une, le malilicieux compère! Quelquefois même cela s'étendait par synecdoche aux nations. Le chevalier Le Pays, un contemporain de Rabelais n'a-t-il pas été, dans ses *amours et amourettes*, nous appeler *les gros ventres de Dunkerque?*

Quant à ce qui est de la qualification attribuée à la population de Bergues, elle n'est, je vous assure, qu'une plaisanterie.... historique, mais bonne enfant s'il en fut et des plus inoffensives. Je vous dirais bien ce qui y a donné lieu, mais il faut justement que ce soit une de ces histoires qui ne sont entendues qu'entre garçons, à table, lorsque le champagne a déjà pétillé dans les coupes;

Ou bien encore dans l'intimité du tête-à-tête, *entre onze heures et minuit*, après que toute la poésie du cœur s'en est allée dans une longue causerie, et que l'on se voit forcé de retomber du plus haut de ses illusions dans le facétieux prosaïsme de la vie positive.

C'est une fort jolie dame qui m'a raconté cette histoire là, il y a eu un an aux premiers lilas.

P. L.

LETTRE

à Monsieur Edouard Fétis,

SUR L'ÉTAT ACTUEL DE LA MUSIQUE DANS LA BELGIQUE, ET SUR SON AVENIR DANS CE PAYS.

Bruxelles, le 8 *juin* 1833.

Mon cher ami,

Lorsque des propositions m'ont été faites pour que je revinsse dans le pays qui m'a vu naître pour y donner mes soins à la régénération de l'art musical, et pour y prendre les positions honorables de maître de chapelle du roi des belges et de directeur du conservatoire de musique de Bruxelles, j'ai dû examiner d'abord si je pouvais être plus utile à l'art que je cultive avec passion, en venant essayer dans ce pays des innovations et des perfectionnemens, qu'en continuant d'habiter la capitale de la France où mes travaux n'ont peut-être pas été sans résultats. Pour me faire à cet égard une conviction, j'ai d'abord jeté un coup d'œil sur ce que fut la Belgique, sous le rapport de la musique, depuis le moyen-âge jusqu'aujourd'hui, afin de m'assurer que j'y trouverais les élémens nécessaires à l'œuvre qu'on me demandait, savoir : une organisation favorable à la culture de la musique parmi les belges, et l'aptitude convenable pour développer par l'étude les facultés de cette organisation si elle existe. Lorsqu'il s'agit de la sensibilité et du génie d'un peuple pour la culture des arts, il est difficile de prévoir l'avenir si l'on n'a recours à ce que l'histoire nous apprend du passé. C'est donc l'histoire de la musique dans la Belgique que j'ai dû étudier d'abord ; j'avoue que les faits que j'y ai recueillis m'ont donné une haute idée du sort futur de cet art dans le pays, si les circonstances secondent les efforts que je me propose de faire. Je vais jeter un rapide coup-d'œil sur ces faits, afin de faire comprendre aux lecteurs sur quoi se fonde l'espoir que j'ai conçu en venant ici essayer une régénération dont l'espoir flatte autant mon amour-propre que mon patriotisme.

Au quinzième siècle, un belge, *Jean Tinctoris* ou *le Teinturier*, de Nivelle, fut le plus savant théoricien de musique de son temps et en même temps un des compositeurs les plus habiles. Il écrivit un grand nombre d'ouvrages sur toutes les parties de la musique ; ces ouvrages sont parvenus jusqu'à nous et démontrent que Gaforio et tous les autres théoriciens de l'Italie au quinzième et seizième siècles y puisèrent leur science, et que tous furent ses élèves et ses imitateurs. Devenu maître de chapelle du roi de Naples, Ferdinand d'Aragon, il fonda la plus ancienne école de la musique de l'Italie et composa des messes et des motets qui existent encore en manuscrits dans la bibliothèque de la chapelle Sixtini.

Au siècle suivant, Adrien Willaert, né à Bruges, devient maître de chapelle de Saint-Marc, à Venise, et y établit une école de musique où se forment Zarlin, le plus savant théoricien de l'Italie, et Cyprien Rore, autre belge, qui fut un des plus grands musiciens de son temps, et qui devint maître de chapelle du duc de Ferrare, Willaert était un des plus habiles compositeurs de son siècle, et Sarlin le signale comme l'inventeur de la musique d'église à plusieurs chœurs. Cyprien Rore, dont je viens de parler, Pierre de la Rue, Clément, surnommé

Non-Papa, Jacquet ou Jacques de Berchem, ainsi appelé parce qu'il était né au village de Berchem, près d'Anvers, Jacques de Turnhout, et une multitude d'autres compositeurs belges occupèrent dans toutes les capitales de l'Europe les places de maîtres de chapelle des princes et des rois pendant la durée du seizième et d'une partie du dix-septième siècle. Dans le même temps, une partie des chanteurs musiciens que le roi d'Espagne entretenait à son service, étaient sortis du même pays. Le plus célèbre compositeur de la seconde moitié du seizième siècle, celui qui seul, mérita de lutter de gloire avec Palestrina, et qui, comme lui, fut appelé *le premier des musiciens* de son temps, fut *Roland de Lassus*, né à Mons : sa renommée fut égale en Italie, en Allemagne, en Angleterre. Son compatriote et son contemporain, Philippe de Mons, fut aussi considéré comme un des compositeurs les plus distingués de son temps, et ses ouvrages attestent que sa gloire ne fut point usurpée. Je ne finirais pas si je voulais nommer tous les musiciens belges, qui dans ce temps méritèrent d'être comptés parmi les artistes les plus habiles. Tu remarqueras, au surplus, que je ne fais point mention de beaucoup d'autres compositeurs ou théoriciens qui, nés dans la partie de la Flandre réunie à la France sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, ou dans les provinces du Nord maintenant sous la domination de la Prusse, appartiennent cependant à la Belgique.

Après le temps de la prospérité de la musique, dont je viens de parler, la Belgique passe successivement sous diverses dominations, fut le théâtre de tous les fléaux de la guerre, finit par perdre sa nationalité et vit s'anéantir insensiblement la gloire de ses musiciens. Cependant le génie de ses habitans triomphait encore de temps en temps des circonstances où il était placé. Dans les temps modernes, ne voyons nous pas Grossec, né dans un village près de Walcourt, porter en France le germe d'une bonne école d'harmonie, après avoir fait des études à la cathédrale d'Anvers, et se faire un nom justement célèbre dans la composition de la symphonie avant que les ouvrages de Haydn eussent été connus du monde musical ? Ce même artiste, devenu l'un des fondateurs de musique de France et membre de l'institut, coopéra puissamment aux succès de l'école française par la part qu'il prit à la rédaction de plusieurs ouvrages élémentaires et par les élèves qu'il forma. A la tête de ceux-ci se distingue Catel.

De nos jours, les facultés des belges pour la musique se manifestent encore de manière à ne pas laisser de doute sur l'avenir de l'art dans leur pays, lorsqu'un système d'instruction convenable viendra faciliter le développement de leurs heureuses dispositions. Le conservatoire de musique de Paris a fourni au concours de ses classes ou de l'Institut de jeunes compositeurs belges qui se sont distingués par leurs ouvrages ou qui ont obtenu la faveur d'être pensionnés par le gouvernement : tels sont MM. Mengal, Ermel, et Angelet. Les violonistes de la Belgique, parmi lesquels on remarque Bériot, Roberechts, Haumann, Ghys, Massart, le jeune Vieu Temps et plusieurs autres, brillent au premier rang parmi ceux de toute l'Europe. Anvers a donné le jour à M. Chevillard, un des meilleurs violoncellistes de l'époque actuelle ; le jeune Servais promet un autre virtuose sur le même instrument ; la Belgique s'honore d'avoir vu naître Drouet, le plus étonnant des flûtistes ; enfin des talens de tous genres naissent chaque jour dans cette ancienne patrie des arts. Il y a donc, dans le passé et dans le présent des garanties de succès pour la régénération de la musique que le gouvernement belge veut opérer dans le royaume. Voilà ce que j'ai vu, et cela m'a suffi pour me convaincre que mes soins ne s'appliqueront pas à une terre ingrate.

Le plus célèbre des compositeurs qui brillèrent en France dans le dix-huitième siècle était belge ; tu comprends que je veux parler de Grétry, né à Liège. Le nom de celui-là parle de lui-même. La création d'un génie qui lui appartient, et de plus de cinquante opéras dont le plus grand nombre renferment des choses excellentes, soit sous le rapport de la mélodie, soit sous celui de l'expression dramatique, en disent plus pour sa gloire que ne pourraient le faire mes éloges.

La Belgique a reconquis une nationalité ; son gouvernement protège et le développement de la civilisation et la restauration des arts qui ont longtemps langui sous une domination étrangère. Dès ce moment il donne au pays les moyens d'instruction qui lui manquaient; plus tard il assurera par des institutions l'existence des artistes qui se distingueront par leurs talens; toutes les conditions se trouvent donc réunies pour que la Belgique reprenne dans la carrière des arts le rang glorieux qu'elle occupait autrefois.

Voilà ce que j'ai compris et ce qui m'a déterminé à consacrer à ma patrie le reste de mon existence.

(Revue Musicale).

FÉTIS.

SUITE DU GLOSSAIRE

DES PRINCIPAUX

SOBRIQUETS HISTORIQUES

DU NORD DE LA FRANCE.

C.

Cabéliaux ou mieux **Kabeljaauws.** Guillaume, surnommé depuis *l'insensé,* avait obtenu, en 1349, de Marguerite, sa mère, la propriété du comté de Hollande, sous la réserve d'une pension viagère de dix mille écus. Bientôt ce fils dénaturé refusa de servir la redevance qu'il avait contractée ; et Marguerite qui, au titre de comtesse de Hainaut joignait celui d'impératrice, comme femme de Louis de Bavière, revint dans les Pays-Bas et, par lettres données le 1er juin, au Quesnoi, annula tout ce que Guillaume avait fait au préjudice de sa souveraineté. Celui-ci feignit d'abord de se soumettre ; mais il ne tarda pas à changer de conduite. Les Hollandais qui prirent parti pour Guillaume, furent nommés les *Cabeliaux*, par allusion au poisson ainsi appelé et qui est la terreur des autres. Ceux qui soutenaient la cause de sa mère se donnèrent ou reçurent la dénomination de *Hœcks*, c'est-à-dire hameçons, voulant dire par là qu'ils serviraient de hameçons pour pêcher les cabéliaux. Ceux-ci avaient un bonnet gris pour signe distinctif. Les hœcks portaient le bonnet rouge. Ces deux factions ne s'éteignirent pas à la mort de Marguerite, survenue le 23 juin 1355. On les retrouve lorsqu'il s'agit en 1359 de disposer de l'administration de la Hollande, à cause de la démence de Guillaume; en 1361, quand le duc Albert, régent, crut pouvoir ôter le gouvernement de Kenemar, à Blamstem, l'un des chefs du parti des Cabéliaux, pour le donner à Reinold de Bréderode; en 1392, à l'occasion de la nomination de Jean d'Arckel aux fonctions de gouverneur de la Hollande; en 1399, quand les Frisons s'insurgèrent; en 1417, quand la jeune comtesse Jacqueline de Bavière s'avisa d'afficher de la prédilection pour les hœcks, et enfin en 1425 après la victoire remportée par Jacqueline sur le duc de Brabant. Ce ne fut qu'en 1452 qu'un traité mit fin à l'existence de ces partis.

Philippe de Comines, L. VII, CHAP. 10 de ses *Mémoires*, nomme les Cabéliaux *Caballan*. Olivier de la Marche s'exprime ainsi sous l'an 1425, en parlant du duc de Bourgogne: « Combien que les houcs lui fussent contraires; mais les Cabéliaux furent pour luy. » Enfin Jean Molinet reproduit aussi ce nom dans ses *merveilleuses advenues :*

> Aiguemont (Egmond) en Hollande,
> Mena ses Cabillaux,
> Armez d'esçaille grande,
> Dure comme caillaux.

Du reste le mot *Cabéliau* ou *Cabillau* a été, dès le 13e siècle, un nom de famille, puisque nous trouvons *Jehans li Cabillau* dans une charte de 1273, souscrite par Gui de Dampierre. On connaît aussi Baudoin Cabillau, poète latin, né à Ipres en 1568.

Cabot et quelquefois **Cabochart**, c'est-à-dire opiniâtre, obstiné, têtu. Ce sobriquet fut affecté à plusieurs membres de la famille d'Haussy en Cambrésis. « S'il est vrai, dit Carpentier, que les sobriquets se prenoient jadis de quelques qualites et inclinations naturelles, nous pourrions croire que cette famille de Haussy y a été malheureuse en quelques uns de ses descendans. »

Cabus. En 1291, on trouve un Enguerrand Tabarie, seigneur de Fontenelle et du Maisnil dans la châtellenie d'Anthoing, qui prenait le sobriquet de *Cabus*. Dans le siècle suivant, un gouverneur du château de Selles, à Cambrai, portait le même surnom. La famille Raconis qui, du reste, n'appartient pas à nos provinces flamandes, mettait sur ses armoiries un chou cabus, précédé des mots : *tout n'est;* ce qui formait la légende : *tout n'est qu'abus*...... Ingénieux Raconis!

Caramaras. C'est le nom vulgaire par lequel on distingue dans nos contrées ces Bohémiens Nomades qui, errant depuis quatre siècles parmi les nations policées de l'Europe, sont restés étrangers à toute civilisation, à tout culte, à toute morale. Venus, à ce qu'il paraît, de l'Indoustan, ils en ont conservé le langage. J'ai cherché à m'expliquer l'origine du mot *Caramaras*. Voici ce que j'ai trouvé de plus fondé à ce sujet. Dans le Korasan où les Bohémiens sont très-nombreux, on les désigne sous le nom de *Karachmar;* les Arabes et les Maures les appellent *Charami*, c'est-à-dire brigands. Assurément ces deux dénominations offrent beaucoup d'analogie avec notre mot *Caramaras*. Mais comment et par quelle filiation une expression africo-asiatique s'est-elle importée dans nos campagnes flamandes ? Ce sont là de ces énigmes philologiques dont je dois laisser la solution à de plus habiles. Plusieurs écrivains ont traité des Bohémiens *ex-professo*, entr'autres H. M. G. Grellman, dont l'ouvrage a été traduit de l'allemand en français, sous ce titre : *Hist. des Bohémiens ou tableau des mœurs, usages et coûtumes de ce peuple nomade, etc.*, in-8° Paris, 1810.

Cattes. Cathari ou Catti. Noms divers sous lesquels on désignait quelquefois la secte des Vaudois. Nicolas, évêque de Cambrai, par un acte donné en 1155, dépossède de la cure d'Hembec un prêtre nommé Jonas, convaincu de professer l'hérésie des Cattes. V. Hontheim, *Hist. trevir. diplomatica*, 1. 574.

Catulas. Le peuple appelle ainsi les commis des douanes et des impositions indirectes qui arrêtent le passant en lui disant *qu'as-tu là?* Ce nom a été aussi, au 17^e siècle, celui d'une troupe redoutable de bandits. Vers l'an 1669, la Flandre française se trouva tout-à-coup infectée de déserteurs espagnols et autres qui, partant d'Ath où ils étaient protégés par le gouverneur, mettaient à contribution tout le pays, s'emparaient des voyageurs riches pour en obtenir de grosses rançons, ne permettaient aux gentilshommes d'habiter leurs châteaux que moyennant une redevance préalable, et vendaient fort cher les passeports qu'ils délivraient aux fermiers un peu opulents. Quiconque, après avoir été arrêté, ne pouvait où ne voulait solder sa rançon. était retenu à Ath et mis dans un cachot infect où il avait à lutter contre la faim et les dégoûts de toute nature. Poutrain, qui parle des *Catulas* dans son *Histoire de Tournai*, p. 456, ne nous apprend pas comment on parvint à faire cesser ce fléau. Il dit seulement que le gibet de Maire près Tournai, était sans cesse chargé de *Catulas*, qu'on y pendait tous les jours.

Chevaliers du lièvre. Edouard III, roi d'Angleterre, après avoir été, en 1339, obligé de lever le siége de Cambrai, se porta sur le Vermandois et la Thiérache ou son armée commit d'horribles dégâts; il alla ensuite camper au village de la Flamengrie près de la forêt du Nouvion pour y attendre Philippe de Valois et lui livrer bataille. Le roi de France vint s'établir à Buironfosse, que Delewarde place mal-à-propos dans le Cambresis. Là les deux armées, fortes ensemble de cent soixante mille hommes, se disposaient à en venir aux mains. Ecoutons Froissart : « Environ petete none, un lièvre s'en
» vint très-passant parmi les champs, et se bouta entre les
» français, dont ceux qui le virent commencèrent à crier, et à
» huier et à faire grand haro : de quoi ceux qui estoient der-
» rière cuidoient que ceux de devant se combatissent : ......
» si misrent les plusieurs leurs bassinets en leurs testes et
» prirent leurs glaives. Là y fut fait plusieurs chevaliers, et
» par spécial le comte de Hainaut en fit quatorze, qu'on nom-
» ma depuis les *Chevaliers du lièvre*.. »

Comte a la Houssette. Jean de Croy, comte de Renty et de Seneghem, créé premier comte de Chimai par Charles le Hardi, fut appelé *comte à la Houssette*, à cause des bottines, dites *houseaux* et *houssettes* qu'il portait habituellement pour aller à la chasse. Il parait que dans son ardeur de poursuivre les bêtes fauves, il s'oubliait souvent jusqu'à faire invasion sur les terres d'autrui. Les habitans de Couvin, près Marienbourg, le prirent un jour en flagrant délit et le confinèrent bien secrètement dans une tour de leur forteresse. Il était ainsi captif depuis sept ans, sans qu'on sût ce qu'il était devenu, lorsqu'un berger s'avisa un jour de s'exercer, avec une arbalète, à viser l'étroite lucarne de la tour qui renfermait le comte. Ayant atteint le but, le berger voulut aller reprendre sa flèche en escaladant le rocher. Au moment où il introduisait sa main dans le soupirail, il la sent saisie par le prisonnier qui calme sa frayeur, et se sert de son entremise pour faire savoir où il était à la comtesse, sa femme, laquelle depuis longtemps, le pleurait comme défunt. A l'instant les vassaux sont assemblés ; on assiège Couvin, et Jean de Chimai recouvre la liberté. Il était devenu méconnaissable par suite des tourmens qu'il avait endurés, et ses vêtemens tombaient en lambeaux au moindre attouchement. *Délices du pays de Liége*. II, 295-296. *Nouv. Arch. hist. des Pays-Bas*, par M. de Reiffenberg. Janvier 1831, p. 34-36.

Cousin-Jacques. Louis Abel Beffroi de Reigny, connu par ses productions où brille une gaîté originale, se donna à lui-même le sobriquet de *Cousin-Jacques*. Ses ouvrages durent leur vogue aux événemens politiques auxquels ils faisaient allusion. Les excès que le Cousin-Jacques avait prévus et dont il fut témoin lui donnèrent de l'éloignement pour les idées nouvelles. Né à Laon en 1757, il mourut à Charenton en 1811. *(Voir les* ARCHIVES DU NORD, *les Hommes et les Choses*, p. 15).

(La suite à la prochaine livraison).

A. Le Glay.

HISTOIRE DES MONUMENS.

L'Abbaye du Mont St.-Eloi.

LETTRE

A M. LE DOCTEUR LE GLAY,

Bibliothécaire de la ville de Cambrai.

Arras, le 29 août 1833.

MON CHER AMI,

J'avais promis de vous donner, de vive voix, quelques détails sur ce qui reste de l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Eloi : je préfère vous les écrire sous l'impression récente que j'ai gardee de ces lieux tout remplis des souvenirs du passé. Et d'abord, une idée triste vous saisit à l'aspect de ces belles constructions terminées à peine, quand la révolution de 89 survenant, on s'est hâté de démolir ce qu'on avait construit à si grands frais et pour des siècles. C'est un sentiment analogue à celui qui nous fait plaindre l'adolescent frappé de mort, quand sa vigueur toute juvénile lui promettait d'atteindre à la vieillesse. Ce cruel mécompte devrait-il concerner nos édifices? Et combien en ceci nos voisins d'outre-mer nous paraissent plus judicieux et plus sages! L'Angleterre a eu aussi ses guerres civiles, ses tempêtes politiques; mais elles n'ont renversé ni ses temples ni ses monumens. C'est que les querelles si longues, si acharnées des Presbytériens et des Papistes n'avaient d'autre objet que des modifications à apporter dans le culte établi, et alors les édifices religieux ne cessaient point de leur être nécessaires, tandis que chez nous, on a réellement voulu faire table rase. De fort honnêtes gens qui vivaient il n'y a pas long-temps, avaient attaché à la réédification de leur antique abbaye des idées de gloire, de grandeur et surtout de durée. D'habiles architectes avaient donné l'essor à leur génie, et une population entière d'ouvriers s'était mise à l'œuvre pour l'exécution de leurs plans. Que de trésors dépensés! Que de veilles! Que de labeurs! Et avant cinquante ans peut-être, il ne restera de tout cela nulle trace! Hâtons-nous donc d'inventorier ces débris, car, pour détruire, la main de l'homme est bien plus expéditive que celle du temps.

Les deux tours que l'on aperçoit de si loin et de tant de lieux différens, les deux tours du Mont-Saint-Eloi, comparables et peut-être supérieures aux deux clochers de Saint-Sulpice, à Paris, sont encore debout. Notre ami, M. de Baralle, qui était au nombre des joyeux pélerins qui ont fait cette course avec moi, vous en a tracé le dessin Leur architecture est noble et gracieuse. On peut juger de la richesse de la communauté par le grandiose et l'élégance ornée de ses constructions. L'église à demi démolie, avec ses combles entr'ouverts, est remplie de broussailles; l'herbe croît sur le sol dont on a enlevé les dalles, et j'ai vu au pied d'un pilier du chœur, la touffe de sureau, sujet de la légende translatée dans mes vers, à laquelle vous prêtiez naguère une oreille indulgente. Quant aux divers corps-de logis, ils n'offrent aussi partout que ruines et dégradations. Un vaste hôpital y fut établi en 93, lorsque le théâtre de la guerre était dans nos contrées. J'ai pu lire encore sur plusieurs portes : *Salle de la fraternité, salle de la montagne*. On nous montra l'espace où furent enterrés 488 blessés qui avaient succombé. Le nombre des inhumations s'éleva pourtant, dans ce lieu, à 489 ; la tombe de surplus est celle de la fille du concierge, morte aussi dans le même temps... Mais derrière ces souvenirs moins éloignés, revivent ceux des anciens propriétaires, et il faut convenir que les bons pères entendaient bien la vie *confortable* et douce. Voici leur somptueux réfectoire, carrelé de marbre noir et blanc, et dont les murailles sont encore revêtues de boiseries sculptées avec art. Ces deux cadres immenses qui gardent encore quelques traces de dorure, renfermaient sans doute des tableaux de prix, chefs-d'œuvre d'un grand artiste, mais les toiles ont disparu. Les sujets saints qu'elles retraçaient auront porté malheur aux peintures. Le service des nombreux domestiques était rendu plus facile au moyen de ce tour, placé dans l'épaisseur du mur du corridor, et qui communiquait aux offices et cuisines. Voici l'entrée des caves et par où arrivaient les vins. En face de la cheminée était une table séparée, où siégeait l'abbé, entouré des dignitaires de la communauté. De cette place d'honneur, il présidait aux repas de ses moines, tandis que, pour obéir aux statuts de l'ordre, un d'entr'eux faisait une lecture pieuse, mais fort courte, monté à cette tribune, dont la tablette vermoulue a conservé le pivot en fer qui servait au pupitre. Le réfectoire des étrangers, dans le quartier séparé qui leur était affecté, n'était ni moins splendide ni moins bien approvisionné sans doute de tout ce qui concourt au luxe de la table. Pouvait-il en être autrement dans un pays très-giboyeux et riche en productions de toute espèce?

Les terres voisines sont excellentes et d'un très-grand rapport. Les bois qui environnent l'abbaye recèlent les carrières dont on a extrait les grès qui ont servi à sa construction. On jouit, des terrasses, d'une vue magnifique, et de là, l'œil de ces heureux solitaires ne voyait rien autour d'eux qui ne leur appartînt. Mais aussi, confinés dans ce séjour de béatitude et de tranquilles travaux, ils ne pouvaient s'en absenter sans la permission de l'abbé. Sur deux à trois mille mesures de terre qu'ils possédaient, sept cent cinquante étaient cultivées par leurs soins. Leur enclos, non compris les bâtimens et une des plus vastes granges qui se puissent voir, avait soixante-sept mesures. La grange subsiste encore; elle date de l'ancienne abbaye. Plusieurs prieurés dépendaient aussi de cette maison.

Ce fut avec intérêt que nous visitâmes l'espace qu'occupaient jadis les petits jardins particuliers, délaissés depuis quarante ans par ces bons moines. C'est là qu'à travers les ronces et les hautes herbes, quelques beaux fruits mûrissent encore sur de vieux plants. Si leurs ombres étaient attentives, qu'ils nous pardonnent, ces bons religieux, d'avoir dérobé là quelques pommes bien vermeilles et des poires excellentes! *Le fruit défendu* est toujours celui qui nous tente.

Une fort belle grille, de plus de cinquante pieds de long, se voyait autrefois vis-à-vis le portail de l'église, du côté nord. Comme elle servait de clôture, on l'a remplacée par une ignoble muraille. Les démolisseurs savent très-bien comment on fait de l'argent avec du fer. La grand'porte d'entrée de l'abbaye est restée la même; mais l'une des deux portes latérales n'étant pas assez large pour le passage de ses chariots, l'un des propriétaires actuels, qui n'a pas d'autre entrée, a fait subir à cette porte plusieurs mutilations fâcheuses. Du reste, le soin qu'avaient pris les constructeurs de n'employer que des matériaux de choix, pour assurer la perpétuité de leur œuvre, est cela même qui doit en hâter la ruine. Si l'on a besoin, dans les environs, de belles pierres ou de grès bien taillés, on sait où les trouver à un prix raisonnable. Par un étrange retour des choses d'ici bas, le pauvre se nourrit avec la substance du riche, et les villages voisins continueront long-temps encore à s'enrichir ainsi des pertes de l'abbaye.

Nous n'eûmes point le tems de voir le local où fut la bibliothèque, *campos ubi Troja fuit*, non plus que la partie du cloître jadis consacré au logement personnel des moines et des novices. Une aile entière, ayant vue sur les terrasses, du côté du jardin potager et de l'ancien parc, a été démolie; mais le quartier de l'abbé, et il est fort grand, ses remises, ses écuries, son bûcher, le tout est resté intact. On s'étonnera peu des énormes dépenses que durent occasionner de telles constructions et leur entretien, lorsqu'on saura que les revenus annuels de la maison s'élevaient à plus d'un demi-million, ce qui ferait bien le double aujourd'hui; aussi, tous les états, toutes les professions avaient là leur représentant : on trouvait, pour le soin des propriétés, le charpentier, le menuisier, le plombier, le maçon, et, pour ce qui concerne les individus, le tailleur, le cordonnier, le barbier, etc. Un homme suffisait à peine au service du puits qui est dans l'une des cours, et qui, par divers conduits, fournissait de l'eau à toute l'abbaye. Ce puits a deux cents pieds de profondeur; les deux sceaux énormes sont mis en mouvement au moyen de roues et de poulies. C'est là que, chaque soir, soixante chevaux de labour venaient s'abreuver l'un après l'autre, à cette auge monstrueuse, creusée dans un seul grè semblable à l'une de nos *Pierres jumelles*, aux portes de Cambrai. J'ai parlé de la profondeur du puits qui, pour atteindre au roc vif du bas de la montagne, a dû traverser des terrains évidemment rapportés. Chose extraordinaire! il y a, non loin de là, dans une cave voutée, une source qui jaillit à quelques pieds au-dessous du sol supérieur. Ce sol est donc primitif; et, dans les tems reculés, quelque hermite, séduit par la beauté du site, par la fraîcheur de l'air et par cette eau pure et limpide, aura bâti là sa cellule; puis vinrent les aggrandissemens successifs. De très-vastes établissemens et beaucoup de nos villes n'eurent pas d'autre origine. Un simple filet d'eau, c'est déjà la moitié de l'existence.

On fait remonter à saint Éloi, qui vivait au septième siècle, la fondation de ce monastère, et ce fut, dit-on, en 908 que l'on trouva, dans les carrières circonvoisines, le corps de saint Vindicien, évêque de Cambrai et d'Arras, mort en 705. Saint Liébert, 33^e évêque de ces deux diocèses, alors réunis, porta la réforme dans l'abbaye, où il introduisit la règle de saint Augustin. Le nombre des religieux s'élevait à quarante; leur habit était violet, et l'usage de la mître fut accordé aux abbés, par bulle du pape Urbain III, de l'an 1181. Pendant la durée de douze siècles, plusieurs fois détruite et renversée par le fer, par le feu, toujours réédifiée, agrandie et enrichie, grâce à de fréquentes dotations, environnée de murailles vers l'an 1274, protégée par des tours en 1417, l'abbaye du Mont-Saint-Éloi, située à deux lieues nord-ouest d'Arras, a été rebâtie par les soins de l'abbé Roussel, né à Saint-Pol et mort en 1750. L'église et les tours ne furent reconstruites qu'en 1761. Le dernier abbé se nommait Laignel; il fut une des nombreuses victimes de Joseph Lebon. Deux anciens religieux vivent encore; l'un d'eux est le respectable M. Lewille, chanoine-archiprêtre et curé de Notre-Dame de Cambrai.

A part toute considération sur l'esprit religieux qui fonda, en France, des couvens si multipliés, vous me demanderez, mon ami, qui peut remplacer, dans le bien qu'elles faisaient, ces riches corporations qui exécutaient de grandes choses tout-à-fait hors de la portée des particuliers; qui, sur une vaste échelle, étaient à même de tenter des essais en agriculture, en économie rurale et domestique, élevaient de superbes édifices dont l'achèvement assuré était indépendant de la vie des individus? A cela je réponds : *l'esprit d'association,* le véritable esprit du 19ᵉ siècle, qui prendra de plus en plus racine parmi nous, immense levier dont l'action sera centuplée au besoin; l'esprit d'association, mais, par malheur, dans un but purement mercantile et positif, qui fera des canaux, des ponts, des tunnels, des chemins de fer, mais qui ne construira jamais de basiliques ni rien de semblable à ce qu'ont fait nos ayeux. Et regardons autour de nous : assurances, souscriptions, caisses de prévoyance et d'épargne, tout part aussi du même esprit. Si des choses matérielles nous passons aux travaux intellectuels qui veulent de la suite et une continuité d'efforts que ne peut offrir l'existence isolée et trop courte d'un homme, ici la comparaison sera tout à l'avantage du passé. Nos académies, sous ce rapport, n'ont pu recueillir l'immense héritage de ces bénédictins qui joignaient tant d'érudition à tant de modestie.

Sur ce sujet combien j'aurais à dire?
Mais il faut s'arrêter et consulter vos goûts.
Mes doigts d'ailleurs sont las d'écrire,
Et le crayon m'échappe.... heureusement pour vous (1).

Adieu donc, mon cher ami, vous qui êtes le vrai bénédictin des temps nouveaux, et qui, de plus, savez allier aux qualités du savant les devoirs de l'homme du monde et du citoyen, accueillez avec bonté cette lettre beaucoup trop longue, et ne cessez point de croire à ma tendre amitié.

Fidèle Delcroix.

---

(1) M. Aimé Dupont, *Epitre sur la paresse.*

BIOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE.

(11e ARTICLE.)

L'ABBÉ SERVOIS (1).

Jean-Pierre Servois naquit à Cosne-sur-Loire, (département de la Nièvre), le 8 août 1764 ; il n'était guère âgé que de cinq ans lorsqu'un accident affreux, qui semblait devoir lui coûter la vie, vint jeter le trouble dans sa frêle organisation et altérer sa santé pour toujours. Echappé un instant à la surveillance de ses parens, il se livrait au plaisir de la balançoire avec d'autres enfans dans les combles d'une maison en construction. Une corde de l'escarpolette vint à manquer, et le jeune Servois fut lancé au loin dans la rue sur un monceau de décombres. Grâces aux soins d'un chirurgien très-renommé (M. de la Houssaie), qu'on fit venir d'Auxerre, l'enfant eut la vie sauve et en fut quitte pour une déviation de la colonne vertébrale, infirmité que ses parens regardèrent d'abord comme un obstacle à ce qu'il fit des études suivies. A l'âge de douze ans on l'envoya à Bourges, dans l'intention de lui faire acquérir quelques connaissances élémentaires qui bientôt ne suffirent plus à son ardente passion pour le travail. Après s'être distingué à l'université de Bourges, il vint continuer ses humanités à Paris, au collège Mazarin, où il obtint les plus brillans succès. Ses deux professeurs de rhétorique, M. Charbonnet et le célèbre Geoffroy, le remarquèrent et lui donnèrent de précieux encouragemens. Ce fut à cette époque (1783), que M. de Servois fit connaissance de La Harpe, dont il cultiva toujours l'amitié et sur lequel sa mémoire lui fournissait une foule d'anecdotes pleines d'intérêt. Dès l'année 1781, il s'était voué à l'état ecclésiastique, et avait la possession d'un bénéfice que lui résignait un commandeur de Malte. Lié d'amitié avec MM. Denon et Anbourg, secrétaires de l'ambassade d'Espagne et de Naples, il apprit l'italien sous leur direction, tandis qu'il faisait son cours de théologie. Il fut ordonné prêtre en 1788 et attaché au séminaire de St.-Sulpice, en qualité d'agrégé et de répétiteur des conférences. En 1790 on le nomma aumônier-chapelain du duc de Chartres (aujourd'hui Louis-Philippe.) En 1791, il crut devoir adhérer au nouvel ordre de choses. Sa position lui fournit alors les moyens d'être utile à plusieurs prêtres qui professaient d'autres opinions et qui trouvèrent chez lui un asile contre d'affreuses persécutions. Un an après, le 9 août 1792, il soutint, devant les Jacobins, qu'on ne pouvait sans crime, violer l'asile du Roi, et, lors du jugement de ce prince infortuné, qu'on ne pouvait, sans être parjure, le rechercher pour des actes antérieurs à sa déchéance. Il fut deux fois incarcéré comme royaliste; il venait même d'être condamné à la détention jusqu'à la paix générale, lorsque sa présence d'esprit, secondée par le zèle de quelques amis, le fit échapper à cet arrêt de proscription. A la même époque, il remplissait dans une paroisse les modestes fonctions de vicaire. Obligé de s'en démettre pour sauver ses jours, il eut le courage d'écrire au président de sa section la lettre suivante : « Citoyen président, » je te prie d'annoncer à l'assemblée que, déterminé à me re- » tirer dans le sein de ma famille, j'ai donné au curé de St.- » Augustin la démission de ma place de vicaire. *Je déclare que » je n'ai jamais eu aucun doute sur la vérité de la religion ca- » tholique*, et que je renonce à toute pension qui pourrait m'ê- » tre accordée, soit à titre de démissionnaire, soit à tout au-

---

(1) Cette notice a été rédigée en partie sur les documens fournis, par M. *Lancelle*, curé-doyen de Carnières.

» tre (1). » Tandis que la saine partie de cette société applaudit à une déclaration aussi noble, un forcené s'écrie : « Vous » venez de l'entendre, ce prêtre audacieux qui cherche à ral» lumer les torches du fanatisme.... Je demande qu'il soit ar» rêté sur-le-champ et traduit au comité révolutionnaire. » L'abbé Servois était présent. « Auriez-vous mieux aimé, dit-il, » que je vinsse ici blasphémer le Dieu que vous avez adoré vous» même? Je n'ai que vingt-neuf ans; quel mépris, quel châ» timent ne mériterais-je pas si je venais déclarer que, depuis » cinq ans, je fais le vil métier d'imposteur.... Je n'envie pas » les lumières de mes persécuteurs ; j'aime mieux passer pour » ignorant que pour fourbe. Oui, tout ce que j'ai pu vous » annoncer du haut de cette chaire (2), je le croyais comme » je le crois encore. » Il paya tant de hardiesse par cinquante-trois jours de captivité, à l'expiration desquels il obtint un passeport pour se retirer dans le département du Cher. A la chûte des terroristes, quelques savans, voulant l'associer à leurs travaux, le rappelèrent à Paris. Son premier soin, en y arrivant, fut d'élever dans sa maison un autel pour remplir ses devoirs religieux. Il prit part dès-lors à quelques ouvrages publiés sous les noms de MM. Barbié du Bocage, Denon et d'une société de gens de lettres. Ses liaisons avec la respectable famille anglaise Millingen, qui habitait Paris, lui fournirent l'occasion d'apprendre le malais et de traduire plus tard un traité écrit en cette langue sur les lois civiles et religieuses du peuple malais. Il ne cessa, depuis lors, de conserver des relations avec MM. Millingen, dont l'aîné figure au rang des premiers antiquaires de l'Europe ; l'autre est un très-habile compositeur pour les théâtres lyriques. Ce fut alors aussi que M. Servois se livra à l'étude de l'anglais, et préluda ainsi à ces utiles traductions qui devaient lui faire un nom dans le monde littéraire. Au retour de l'ordre, il accepta une place supérieure dans l'administration de l'enregistrement. Si ce fut un tort, l'abbé Servois ne tarda pas à le reconnaître et à reprendre l'exercice public de ses fonctions ecclésiastiques. Dans les

---

(1) Procès-verbal et arrêté de la société de Guillaume Tell, frimaire an 2.

(2) Il parlait dans l'église même où il avait été vicaire.

deux assemblées ou conciles du clergé dit constitutionnel, il combattit avec chaleur tout ce qui pouvait prolonger la division des esprits. Quand le cardinal Caprara vint à Paris pour conclure le concordat, M. Servois s'empressa de lui offrir l'hommage de sa soumission au Saint-Siége, et suivit à Cambrai, en qualité de vicaire-général, Mgr. Belmas, dont les vertus et la science venaient satisfaire aux besoins spirituels de ce vaste diocèse. M. Daire, nommé en même temps secrétaire-général, était l'ami intime de M. Servois; ils ne cessèrent jamais d'habiter ensemble et de travailler de concert à la réunion de tout le clergé dans une cordiale et pacifique coopération. Les soins qu'il donnait à l'administration de l'évêché ne l'empêchèrent pas de poursuivre ses travaux philologiques. En 1806, il publia, avec M. Barbié du Bocage, la traduction des *Voyages de Chandler en Grèce et dans l'Asie mineure*, 3 volumes in-8°. Riom. « C'est, a dit M. Walckenaer, une des tra-
» ductions les plus exactes et les mieux faites. Elle est précieu-
» se à consulter, même après l'original, à cause des notes géo-
» graphiques, historiques et critiques des traducteurs. »

M. Servois, qui avait été en 1804 l'un des fondateurs de la Société d'Emulation de Cambrai, et qui la présida à diverses reprises, a enrichi de plusieurs articles curieux les mémoires de cette compagnie savante. Parmi ses opuscules nous citerons: 1° *Dissertation sur l'ostensoir d'or offert par Fénelon à son église métropolitaine*, in-8°, Cambrai, 1818, dissertation qui a donné lieu à une controverse fort animée, dans laquelle il nous paraît que M. Servois n'a pas été réfuté ; 2° *Dissertation sur le lieu où s'est opérée la transfiguration de N. S.*, in-8°, Hurez, 1830 (1) ; 3° *Notice sur la vie et les ouvrages de Samuel Johnson,* in-8°, Cambrai, 1823. Il était en outre membre de plusieurs académies et sociétés savantes, entr'autres de la Société des Antiquaires de France et de la Société de Géographie (2).

---

(1) On croit et l'on répète communément que la transfiguration a eu lieu sur le Thabor. Cette opinion, qui n'est pas fondée sur le texte des évangiles, peut être controversée. Ce sont là de ces points matériels laissés à la discussion des hommes, et sur lesquels on peut prendre le parti qu'on voudra, sans blesser le respect dû aux livres saints. M. Servois a donc recherché si l'opinion commune, dans la question dont il s'agit, était fondée en raison, et il a reconnu que l'itinéraire suivi par le Sauveur, avant et après la transfi-

A une grande vivacité d'esprit qui rendait sa conversation aussi agréable qu'instructive, M. Servois unissait de précieuses qualités morales. Obligeant même envers ceux dont il pouvait avoir à se plaindre, charitable jusqu'à oublier ses intérêts propres, il laissera à Cambrai et ailleurs les souvenirs les plus honorables, même parmi les personnes qui pouvaient ne pas partager ses opinions sur quelques points. Une maladie que les soins les mieux entendus ne purent conjurer, le conduisit lentement au tombeau. Quelque temps avant de mourir, il voulut recevoir publiquement les secours de la religion. Il expira le 6 juin 1831. A la suite de ses funérailles, les regrets publics furent exprimés sur sa tombe par les membres du bureau de la Société d'Émulation.

A. Le Glay.

---

guration, ne pouvait se concilier avec la situation du Thabor. Il est porté à croire que la manifestation de Dieu-Homme, dans toute sa gloire, eut lieu sur le Liban. Du reste, M. Servois ne donne pas cette idée comme nouvelle; il se plait au contraire à citer les écrivains orthodoxes qui, dès le seizième siècle, l'avaient exprimée. Il y joint le témoignage de voyageurs modernes qui ont fait un examen attentif des lieux.

(2) L'abbé Servois avait préparé une traduction du *Code de Menou* qu'il allait publier lorsque la mort est venue l'arracher à ses travaux scientifiques.

Trouvères Cambrésiens.

MÉMOIRE

QUI A PARTAGÉ LE PRIX D'HISTOIRE DÉCERNÉ, PAR LA SOCIÉTÉ
D'ÉMULATION DE CAMBRAI,

Dans sa séance publique du 16 août 1833.

1re PARTIE.

> « Alors défaillirent les Mécènes,
> « Et défaillirent aussy les poètes ! »
>
> **Jehan de Nostredame.** (Vies des plus célèbres et anciens poètes provensaux, qui ont floury du temps des comtes de Provence. *Lyon*, 1575, *in*-8°.)

Il règne en général une fausse idée sur les anciens poètes français; on rapporte, d'une manière trop absolue, tous les premiers essais de poésie nationale aux *Troubadours,* ou poètes du midi, tandis que presqu'en même tems florissaient les *Trouvères,* ou poètes du nord. Ces deux noms ont la même origine et la même signification; chaque peuple seulement leur a donné la terminaison qui convenait à son langage (1). Les brillans troubadours sont plus célèbres et plus connus; les modestes trouvères sont plus délaissés et moins appréciés. Cela tient peut-être autant à la réserve et à la vergogne naturelle des hommes du nord, qu'à l'amour-propre et à l'outrecuidance qu'on reproche quelquefois aux habitans des rives de la Garonne. Quoi qu'il en soit, il reste bien prouvé aujourd'hui que le nord de la France eut ses poètes du moyen âge qui ne manquèrent ni d'imagination, ni d'élégance : s'ils sont trop oubliés en ce moment, c'est moins faute de génie de leur part, que manque de nationalité de leurs successeurs qui ne rappellèrent pas assez souvent leur mémoire. La guerre aussi, qui tant de fois ravagea nos belles contrées sans cesse disputées, eut quelque part à ce délaissement, ou plutôt à la dispersion et à l'abandon forcé des matériaux restés après eux. Il appartient au siècle, qui cherche à raviver les souvenirs d'art et de littérature du moyen âge, de réparer autant que possible un trop long oubli; c'est presqu'un devoir filial que celui qui commande de rendre les honneurs dûs à ces célébrités enfouies : aujourd'hui, nous avons tous mission de remettre à flot ces réputations poétiques, qui, n'étant pas assez bien lestées pour arriver à bon port jusqu'à nous, ont fini par échouer devant l'écueil des siècles.

Il sera sans doute trop tard pour quelques uns de ces premiers pères de la poésie romane; leurs œuvres, et jusqu'à leur souvenir, ont péri. L'imprimerie, cette précieuse conservatrice des monumens littéraires, n'existait pas encore : ne nous étonnons donc pas du peu de popularité qu'ont obtenu jusqu'à présent les travaux de nos anciens trouvères. A peine si leurs productions furent écrites; les unes passèrent dans les chants des contemporains et se perdirent peu à peu dans le souvenir des peuples; et pour celles qui reçurent les honneurs d'être consignées dans les recueils du tems par la main des calligraphes (honneurs bien plus rares alors qu'aujourd'hui ceux de l'impression !), il faut les aller rechercher péniblement sous la poussière de vieux manuscrits, frustes et délabrés, rares à rencontrer, difficiles à déchiffrer et à comprendre, et souvent dispersés dans des dépôts scientifiques étrangers à la France !

---

(1) Trouveur, trouvère, trouvadour ou troubadour, répondent parfaitement à notre mot *poète*, formé du grec *poiéô*, qui signifie *inventer*, *trouver*; ainsi *Homère le poète* pouvait, au moyen âge, être traduit par *Homère le trouvère*.

En dépit de ces difficultés, qu'un petit nombre de personnes apprécieront à leur juste valeur, des recherches bien conduites sont heureusement tentées en ce moment par des hommes capables, pour faire sortir des ténèbres ces premiers essais des poètes nationaux ; on veut enfin débrouiller ce cahos littéraire où se trouvent tant de perles cachées. Il ne s'agit de rien moins que de constater le savoir, le goût et le génie de nos pères ; de ces hommes du nord, longtems calomniés sous le rapport intellectuel, et que, pour peu qu'on les étudie, on trouve cependant si gais, si heureux, si fins, dans leurs gracieuses créations.

Il est vrai que la langue romane, que parlaient les trouvères du Cambrésis, de la Picardie et de l'Artois, servait merveilleusement à donner à leurs *flabels* un caractère de naïveté tout-à-fait attrayant. Ce langage, comme son nom l'indique, venait des romains et en avait retenu l'esprit ; imposé par les maîtres du monde après leur conquête des Gaules, il fut suivi par les Franks, qui, vainqueurs, adoptèrent la langue et une partie des usages des vaincus plus civilisés que leurs nouveaux maîtres. Cet idiôme s'altéra sans doute en prenant et en perdant successivement des mots qui se remplaçaient, mais il conserva toujours son caractère primitif, et même la prononciation romaine. Ce fait se démontre par l'identité de la prononciation de certaines syllabes très usitées de la langue romane avec celles identiques de l'italien qu'on doit supposer avoir conservé les meilleures traditions romaines (1).

---

(1) Cette identité, dont la remarque n'a, je crois, encore été publiée par

Le *Roman*, langue nationale du moyen âge, était donc jadis parlé dans notre pays par toute la population, riche ou pauvre. Quand les seigneurs quittèrent leurs châteaux, quand les jeunes clercs allèrent s'instruire dans les écoles de Paris, il se forma un *parlage* plus poli pour le monde éclairé, et insensiblement le vieux langage devint *patois* et resta le lot du petit peuple des villes et des campagnes. Ceux-ci, qui changent peu de chose dans leurs allures et leurs habitudes, le gardèrent, et n'y introduisirent que de loin-à-loin et bien lentement de légères modifications ; aussi, même aujourd'hui, reste-t-il plus que des traces du roman dans le patois cambrésien. C'est au point qu'un magister de nos villages, pris au hasard, lira peut-être avec plus de facilité une chanson romane, que tel parisien éclairé qui n'aurait pas fait une étude spéciale de ce langage. Qui pourrait ne pas voir en effet l'affinité qui existe entre les vers suivans, écrits en 1300, et le patois ordinaire du peuple de nos campagnes? Ils sont tirés de la romance de *Raoul, sire de Créqui*, imprimée en 105 couplets dans le 1^er^ volume des Nouvelles historiques de M. d'Arnaud.

« Le sire de Créki adonc ne feut occhi,
« Reprint lie chievalier ; car, dame, le veuchy ;

---

personne, est frappante. En effet, nous voyons que dans le vieux langage, et dans le patois cambrésien qui en dérive, le mot, qu'on écrit aujourd'hui avec *ch* était prononcé dur ; ainsi on disait *kien* pour *chien ; kène* pour *chêne* ; *catiau* pour *château ; kanone* pour *chanoine*, etc. Et en italien, le mot qui prend également le *ch* est aussi prononcé durement ; comme *antichita*, qui se dit : *antiquita*, etc.

D'un autre côté, notre patois adoucit la prononciation du *ce*, du *ci*, comme s'il y avait *che*, *chi* ; exemple : *ichi* pour *ici ; chire, chiron*, pour *cire ; chent* pour *cent*, etc. Cette prononciation est aussi exactement la même en italien. Il serait encore facile de montrer bien d'autres rapports entre les sons et l'orthographe de notre ancien langage, perpétué dans le patois, et ceux de la langue d'au-delà des Alpes.

« Ravisieiz been, chey my, maugrey tant de misière,
« Connechez vos mary quy vos avoyt sy kière.
« ....

« Li sire awœuk s' dame vesqueist pleus de vingt ans
« En grand amour, et eut encoires sept enfans,
« Funda un grand moustier, feit dons ous monastères
« Et amandia tous cheus qu'avoyent fundiéys siés pères. »

Ces paroles, qui auraient besoin d'une traduction dans l'intérieur de la France, seraient parfaitement comprises dans le moindre hameau du Cambrésis.

Tout altéré qu'il était, ce langage vulgaire, ayant conservé quelques unes des terminaisons sonores du latin, se prêtait facilement à la rime; c'est peut-être là un des motifs qui introduisit le goût des vers si généralement dans le Cambrésis et tous les environs, dès le XII^e et le XIII^e siècles. Sans parler des nombreuses chansons qu'on y composa, cette verve poétique se révèle assez dans les institutions et les monumens du tems. Presque tous les vieux édifices présentent des inscriptions en vers; les gothiques épitaphes sont en poésie romane; et nos plus vieux proverbes, qui datent de cette époque, forment encore aujourd'hui un dystique rimé. En même tems, s'érigeaient dans nos villes des confréries poétiques en l'honneur de la mère de Dieu, où, par un mélange bizarre du sacré et du profane qu'on retrouve si souvent au moyen âge, on remplaçait Apollon par la Vierge, l'Hélicon par le *Puy*, qui présente aussi l'idée d'une montagne, et l'invocation de ce nouveau parnasse se fesait sous le titre mystique de *Notre-Dame-du-Puy*. Telle est l'origine des *Puys d'amour*, des *Puys verds*, où se redisaient les ballades et chants royaux en l'honneur de la Vierge, et où l'on délivrait à l'auteur de la meilleure pièce des couronnes de fleurs et d'autres plus solides en un riche métal; on les nommait *Chapels de roses* et *Chapels d'argent*. Ces assemblées, qu'on peut regarder comme les premières sociétés littéraires du pays, avaient déjà lieu à Valenciennes en 1229 sous le nom de *Notre-Dame-du-Puy*, et vers 1330 à Douai sous le titre de *Confrérie des Clercs parisiens.* Ainsi, rien n'est nouveau sous le soleil! Les concours académiques qu'on célèbre aujourd'hui se tenaient dans les mêmes enceintes il y a cinq ou six siècles! Que de choses anéanties depuis lors! Et pourtant, idée consolante, l'amour des lettres est resté.

Cambrai eut aussi une de ces anciennes sociétés littéraires, auxquelles on donnait le nom générique de *Chambres de Rhétorique* (1). Ces espèces d'académies, s'étaient tellement répandues dans nos provinces, que toutes les villes un peu considérables en possédaient. A des époques solennelles, elles décernaient des prix aux auteurs qui avaient le mieux résolu des questions mises au concours, et aux sociétés qui exécutaient, durant ce congrès scientifique, les plus belles *moralités*, genre de pièces dramatiques du tems. Un jour, dit M. de la Serna Santander (2), la chambre de rhétorique d'Arras distribua des prix sur la question : *Pourquoi la paix ne venait point en France?* Question tout-à-fait de circonstance dans un siècle où la guerre était incessante. Les sociétés de Cambrai, Valenciennes, Douai, St.-Quentin et Hesdin se hâtèrent de se rendre à Arras, pour répondre à l'appel qu'on leur fesait, et peut-être aussi un peu par curiosité et pour apprendre *pourquoi la paix ne venait pas?*

Il était rare cependant qu'on s'occupât de débats politiques dans ces assemblées à la fois dévotes et poétiques; les sujets pieux étaient à l'ordre du jour, et l'on était au moins tenu de parler de l'*Assomption de la Vierge* dans une des strophes des pièces qu'on y lisait, allusion mystique et pieuse, qui, pour le dire en passant, s'alliait quelquefois assez singulièrement avec le reste de la matière : mais l'opinion du tems était qu'*un serviteur de Marie ne pouvait jamais être damné*, aussi s'empressait-on de faire preuve d'attachement à la mère de Dieu dans toutes les compositions de ce genre, longtems désignées sous le nom de *fatras divin*.

---

(1) Le mot rhétorique était alors synonime de *poésie, versification ;* on disait des *Lignes de Rhétorique*, pour des *vers*, un *maître de rhétorique*, pour un *professeur de poésie.*

(2) *Mémoire historique sur la bibliothèque de Bourgogne*; Bruxelles 1809, in-4°.

Il est une remarque essentielle à faire; les premiers vers composés dans nos contrées sortirent des cloîtres, et cela était tout naturel : il advint un tems où les lumières, presque partout éteintes en Europe par la barbarie, trouvèrent néanmoins un refuge sous l'humble toit des monastères; les moines leur accordèrent un droit d'asyle, et, sachons dire franchement à la louange de ces hommes, le peu de bien qu'ils ont fait, ils surent longtems conserver, et presque seuls, le feu sacré de la science. Les premiers, ils cultivèrent le *gai savoir*, et tinrent pendant quelques années avec gloire le sceptre des muses. Ce fut alors que s'ouvrit pour le Nord une ère poétique. Mais bientôt les lumières, dépassant l'enceinte des couvens, se répandirent au dehors; les moines furent débordés. Ils ne purent plus lutter avec les hommes du monde que la fréquentation des châteaux, et surtout la société des dames, polirent de plus en plus. La poésie, passant dans de nouvelles mains, s'appliqua sur de nouveaux sujets : les *jeux-partis*, les *plaids sous l'ormel*, espèces de controverses d'amour, remplacèrent les miracles, les légendes des saints; les *flabels* ou fabliaux, les *pastourelles*, succédèrent à la louange éternelle de la Vierge-Marie, sujet inévitable, qui, comme l'éloge de Clémence Isaure à Toulouse, ou de Richelieu à l'Académie, revenait sans cesse sous la plume des bardes religieux du Nord.

Les *cours d'amour* s'organisèrent aussi dans le beau pays que nous habitons. Ce juri amoureux, tout entier alors dans l'esprit de ces tems chevaleresques, comme le juri politique est dans celui de notre époque, avait les dames pour présidentes nées; leurs arrêts étaient sacrés et leurs décisions formaient jurisprudence pour toutes les questions galantes : aussi ces juges féminins furent-ils souvent chantés par les trouvères; Legrand d'Aussy, qui a compulsé tant de fabliaux, assure qu'on n'y trouve jamais de louanges qu'en faveur des *beautés blondes* : c'étaient les beautés du pays.

On pourrait croire que ces *cours amoureuses* n'avaient lieu que pour récréer un monde frivole et léger; point du tout : des hommes graves, revêtus de la robe magistrale ou de la tunique ecclésiastique, participaient à ces fêtes. Le président Rolland (1) nous a conservé des détails précieux sur les grands seigneurs de nos provinces et les chanoines de Cambrai, Lille, Tournai et St.-Omer, qui, escortés des nobles prévôts des villes de Lille et de Tournai, assistèrent à la *cour amoureuse* tenue par le Roi Charles VI, et y remplirent *tous* des fonctions.

Telles étaient les réunions qui excitaient la verve des poètes du pays; d'un autre côté, la noblesse vivait dans ses terres, et se réunissait en certaines occasions et pour certaines fêtes que l'on célébrait par des chants. On n'avait point alors de spectacles réglés; les trouvères, agréables conteurs, en tenaient lieu. Admis à la table, à l'intimité des grands seigneurs, ils récitaient leurs fabliaux, ils chantaient leurs *servantois*, en s'accompagnant de la vielle ou de la harpe. Ces chansons gracieuses et délicates, suivant qu'elles parlaient d'amour; satyriques et mordantes, quand elles peignaient les abus du tems, étaient écoutées avec une attention religieuse, surtout quand les poètes se trouvaient assistés de chanteurs, qu'on appelaient aussi *jongleurs*, et qui, soutenant les vers par des violes et des rebecs, partageaient les applaudissemens des auditeurs. Ces divers virtuoses recevaient ensuite des récompenses brillantes, de riches cadeaux, des chaînes d'or, et jusques aux robes des princes et seigneurs qui les écoutaient; les grands ne croyaient pas trop faire en se dépouillant eux-mêmes pour parer ceux dont le génie leur fesait éprouver les plus douces jouissances. Le *Tournoiement d'Antechrist,* roman composé au commencement du règne de St.-Louis, explique, en vers de l'époque, ce déduit de la noblesse :

---

(1) Recherches sur les prérogatives des Dames chez les Gaulois, sur les cours d'amour, etc. Paris, 1787, in-12, pages 162-166.

« Quand les tables ostées furent
» Cil *jugleur* en piés esturent,
» S'ont vielles et harpes prises,
» Chansons, sons, lais, vers et reprises,
» Et de gestes chantés nos ont.
» Li escuyer Antechrist font
» Le rebarber par grand déduit. »

C'est ainsi qu'on peut se représenter les trouvères du Cambrésis fréquentant les nobles châteaux d'Esne, d'Oisy, d'Elincourt et de Crévecœur, dont les maîtres ne dédaignaient quelquefois pas de suivre les traces en s'essayant aussi dans la gaie science.

Parmi cette phalange de poëtes, armés à la légère, qui couraient les châteaux de la France septentrionale, nous en avons distingué dix-huit ou vingt, qui appartiennent tous au Cambrésis, et nous n'avons pas la prétention de croire que nous n'en ayons pas omis. Et cependant, nous nous sommes arrêtés au XIV^e siècle, n'admettant même pas dans cette liste, comme trop tard venu, l'illustre Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, qui, lui aussi, composa des vers en vieux français. D'après ce nombre, on peut juger de celui des trouvères des provinces qui entourent le Cambrésis. Ceux de la Picardie sont innombrables : Les trouvères d'Arras, à eux seuls, forment un faisceau de noms qui viendraient à l'appui de l'opinion de l'abbé Lebeuf, combattant celui qui donna cette ville comme n'ayant jamais produit un seul homme remarquable. Les trouvères Jean Bodel, Courtois, Moniot, Antoine Duval, Vautier, Jean Bretel, Jean Caron, Jean Charpentier, Vilains, Carasauz, Hugues, Sauvage et Baude Fastoul, d'Arras, ont tous laissé des œuvres dignes d'éloges; Sauvage et messire le Quênes ou le Comte, de

Béthune; Gibers, de Montreuil; Guillaume, de Bapaume; Hue de Tabarié, Châtelain Saint-Omer; et dans la Flandre, Jacquemart Giélée, Fremaux, Pierre le borgne ou le trésorier, et Richard, de Lille; Michel Dou Mesnil, Seigneur du village d'Auchy; Jehan et Gandor, de Douai; Gilles li muisis, Philippe Mouskes, de Tournai; Colmi, de Hainaut; Jehan et Bauduin, de Condé; Jehan Baillehaus, de Valenciennes, (1) sont tous poëtes du XIIIe siècles, qui rivalisèrent les Cambrésiens, et doivent partager avec eux l'honneur de soutenir au moins la comparaison avec les rimeurs provençaux. On voit que le Cambrésis et les provinces qui l'environnent peuvent être appelé le *berceau des trouvères*, au même titre que les méridionaux ont surnommé leur Provence *la boutiqua dels troubadours*.

Je ne parle pas même ici des poésies du XIIIe siècle, qui, n'étant accompagnées d'aucun nom d'auteur, peuvent néanmoins, par le ton de la pièce, par le langage qui y est parlé, les localités et les noms qu'on y cite, être judicieusement attribuées à des trouvères de Cambrai ou des environs du Cambrésis. Je n'en veux pour preuve que la pièce suivante, extrait d'un recueil manuscrit des poésies françaises écrites avant 1300, et déjà publiée par B. de Roquefort en 1815 et 1821 (2). C'est une *Pastourelle*, composée par un chevalier qui se nomme lui-même *André*, et qui raconte fort naïvement une aventure galante qui lui arriva sur le grand chemin entre Arras et Douai :

---

(1) Quelques-uns des *Serventois et Sottes Chansons couronnés à Valenciennes*, par le trouvère *Jehan Baillehaus*, furent publiés par B. de Roquefort en 1821 (Etat de la poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles, pages 378-387). M. Hécart les fit imprimer avec de grandes additions, et en plus grand nombre, *à Valenciennes, Prignet fils*, 1827, pet. in-4°. — Nouvelle édition, *ibidem*, 1833, in 8°, encadré. On en prépare en ce moment une 3e édition avec quelques corrections. — Nous reviendrons dans un article spécial, qui sera inséré dans les livraisons suivantes des *Archives du Nord*, sur Jehan Baillehaus et tous les trouvères Flamands et Artésiens cités plus haut.

(2) De l'état de la poésie française dans les XIIe et XIIIe siècles, Paris, 1821, in-8° page 391.

L'autrier (avant-hier) quant chevauchoie
Tout droit d'Arras vers Douai,
Une pastore (bergère) trouvoie
Ainz (jamais) plus belle n'acointai.
Gentement la saluai :
« — Bele, Dex (Dieu) vos doint (vous donne) hui joie,
« — Sire, Dex le vos otroie
« Tout honore sans nul délai ,
« Cortois estes tant dirai. »

◆

Je descendis en l'erboie (la prairie)
Lez li (près d'elle) séoir m'en alai :
« — Si, li di, (lui dis-je) ne vous ennoi.
« Bele, votre ami serai,
« Ne jamès ne vos faudrai (ne vous serai infidèle)
« Robe auroie de drap de soie,
« Fremax (boucles) d'or, huves (habit), corroies (ceintures),
« Cuévrechiés (coiffure), trécéors (rubans) ai,
« Sollers pains (souliers de couleur) grans vos donrai. »

◆

« — Sire, ce respont la bloie (la blonde),
« De ce vos mercierai, (de ce je vous remercierais)
« Mas (mais) ne sai comment l'arroie (les aurai).
« Robin mon ami que j'ai,
« Car il m'aime, bien le sai,
« Pucèle sui, qu'en diroie ?
« Ne soufrir ne le pourroie
« Mès tant vos otroierai
« Jamès jor ne vos harrai (ne vous haïrai)......

« ....
« Biau sire, je n'oseroie,
« Car por Robin le lairai.......
« S'il venoit ci que diroie..... ! !
« Si m'ait Dieus, je ne sai,
« Vostre volenté ferai !....... »
Je la pris, si l'asouploie
Le gieu li fis toute voie
Onques guères n'y tarjai, (je n'y mis pas grand tems)
Mais pucele la trovai.

✺

Elle me semont et proie (demande et prie)
Si ces convens li tendrai, (si je tiendrai les conventions)
Por tout l'avoir que je ai,
Sur mon cheval l'encharjai;
Andrieu sui qui maine joie,
Ma pucelette doignoie
Droit en Arras l'enportai,
Grans biens li fis et ferai.

Qui ne reconnait dans les mots *sollers*, pour *souliers*, *lairai* pour *quitter*, *biau*, pour beau, *tarjai*, pour *tarder*, etc. etc. le vieux parler Cambrésien ? Le langage du beau sire Andrieu a un goût de terroir qui nous porte à penser que son manoir était situé sur les confins du Cambrésis et de l'Artois. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que cette petite *pastourelle* est contée avec grâce et adresse, et qu'elle est une peinture fidèle, quoiqu'un peu crue, des mœurs du tems et de l'abus que la chevalerie fesait souvent de sa force et de son pouvoir, lorsqu'elle n'était pas occupée à redresser les torts.

C'est ici le lieu d'établir le caractère particulier qui distingue les productions des trouvères du Cambrésis et de leurs voisins. Leur manière de narrer est simple, claire, naïve; elle se rapproche du dialogue et tient presque de la forme dramatique. On y trouve du sentiment, de la délicatesse, et des peintures du cœur humain d'une vérité qui étonne et enchante : il règne dans leur style un reflet de bonhomie souvent relevée par un proverbe sensé, ce qui n'exclut pas la finesse de la pensée, et cette expression si moqueuse, ce ton si naturellement railleur, véritables types des compositions de nos trouvères. Un autre caractère qui leur est propre, et dont il ne faut pas trop se vanter, c'est un cynisme dans les mots et les détails, que la simplicité du tems ou la pauvreté de la langue peut seule faire pardonner : nos poètes ne voyaient point de mal à nommer, comme dit le *Roman de la Rose*, tout ce que Dieu a fait, et ils ont grand soin d'appeler chaque chose par son nom. Du reste, ils possèdent une variété de couleurs, une richesse d'imagination qui les met, sous le rapport du génie, beaucoup au-dessus des troubadours. Ces derniers chantaient constamment le printems, les fleurs, se lançaient dans les régions éthérées à l'aide d'un style boursouflé, et ne sortaient guères d'un certain cercle d'idées; les trouvères au contraire, plus naturels, meilleurs peintres de l'époque, chantaient ou plutôt contaient bourgeoisement l'anecdote du jour, l'histoire du prince, les mœurs du couvent, les aventures d'amour, enfin tous les plaisirs de la vie et de la société : les troubadours étaient les *classiques* exagérés du moyen âge, les trouvères en furent les *romantiques* raisonnables; les premiers pourraient passer pour des peintres collés-montés, et les seconds pour de gracieux peintres de genre. Il résulte de là que les uns deviennent parfois noblement ennuyeux, tandis que l'allure franche et roturière des autres plait et amuse toujours.

Et qu'on ne croie pas que notre position d'homme du Nord nous fasse juger trop favorablement les anciens poètes du pays; dans le siècle dernier, une lutte s'engagea sur les divers mérites des trouvères et des troubadours : Barbazan, Legrand d'Aussy, La Curne Ste. Palaye; les abbés Papon, Millot et de Fontenay, Mayer et Berenger, ont rompu des lances à la plus grande gloire poétique du Nord et du Midi; de nos jours, Méon, de Roquefort et le savant Reynouard, ont encore éclairci ce point de littérature, et ce n'est qu'après tous ces scientifiques efforts que les érudits auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* sont arrivés, dans leur seizième volume, à traiter la question des poètes du XIII^e siècle. L'opinion de ces savans consciencieux est d'un poids immense dans la balance; ils n'appartiennent à aucune province exclusivement, ils ne voient que la gloire littéraire de la France en général; et voici leur impartial jugement sur nos trouvères: « A notre avis disent-ils, ces chansons françaises soutiennent *avantageusement* le parallèle avec les chansons provençales du même tems: les idées y sont plus ingénieuses; l'expression des sentimens y est plus simple, et par conséquent plus vraie. » (1).

C'est à tort, ce semble, qu'on a généralisé l'époque dont nous parlons sous la qualification de barbarie du moyen âge; ce qui pouvait être vrai sous le rapport politique ne l'était pas sous celui de l'imagination. A mesure qu'on s'initiera dans les détails des mœurs intimes de ces tems éloignés et encore peu connus, on découvrira que la barbarie, dans les productions artistiques de toute nature, a été moins longue et moins générale qu'on ne le croit communément. Il y avait tout à la fois de l'élévation et de la délicatesse dans les idées des hommes qui érigèrent nos belles cathédrales, et chez ceux qui produisirent les poèmes dont il sera question ci-après; tout cela naissait en même tems. Il y avait grandeur dans les créations de l'art, finesse dans celles de l'esprit, richesse d'imagination dans toutes deux. Exprimerait-on aujourd'hui, par exemple, d'une manière plus gracieuse et plus délicate, cette pensée d'une jeune Lilloise du XIII^e siècle :

« Mout m'abelist quand je vois revenir
» Iver, grésill et gelée aparoir;
» Car en toz tens se doit bien resjoir
» Bele pucele, et joli cuer avoir.

---

(1) *Histoire littéraire de la France*, tom. XVI, page 211.

» Si chanterai d'amors por mieux valoir ,
» Car mes fins cuers plains d'amorous désir
» Ne mi fait pas ma grant joie faillir. »

En voici la traduction qui ne peut rendre que d'une manière bien faible la naïveté de l'expression :

« Je me réjouis même en voyant venir l'hiver avec le grésil » et la gelée, car, en toute saison, la jeune et jolie fille doit se » réjouir et avoir la gaîté au cœur. Je ferai chanson d'amour » pour plaire davantage ; et, tant que mon cœur tendre conservera ses amoureux désirs, ma douce joie ne m'abandonnera pas (1). »

« C'est un fait digne de remarque, dit M. Auguis (2), que » le Hainaut, l'Artois, le Cambrésis et la Flandre, qui, depuis que la langue poétique a été achevée en France par » Malherbe, n'ont pas produit un seul poète remarquable, » soient de toutes les provinces de France, en deçà de la Loire, celles qui au XIIIe siècle, aient compté le plus grand » nombre d'écrivains en vers, et que tous ces écrivains aient » été regardés comme les meilleurs de leur tems. Leurs ouvrages ont été regardés comme des modèles, pour des auteurs » de la même époque, et même pour le siècle suivant. »

Cette opinion, d'un homme si éclairé et si juste appréciateur du mérite littéraire, vient parfaitement à l'appui de ce qui a été dit plus haut en l'honneur de nos trouvères ; malheureusement leur règne ne s'étendit pas au-delà du XIVe siècle.

---

(1) Ce couplet a été composé au XIIIe siècle par *Marie* ou *Marotte Dregnau*, de Lille ; il est extrait d'une chanson qui se trouve dans les mss. de la bibliothèque du Roi, et que M. de la Borde a citée dans son *Essai sur la musique*, t. 2.

(2) *Poètes français depuis le XIIe siècle jusqu'à Malherbe*, tome 1er p. 379.

Peu à peu les grands vassaux s'éloignèrent de leurs terres pour se fixer à la cour, ou exercer les grandes dignités de l'état; les ponts-levis des châteaux ne se baissèrent plus devant les chantres joyeux qui venaient charmer les ennuis d'un noble auditoire : *Alors*, comme dit le vieux Jehan de Nostredame, *défailliront les Mécènes*, *et défailliront aussi les poëtes!*

On vit bien naître encore de loin à loin dans le siècle suivant des génies poétiques; mais ce n'étaient plus les gais trouvères du pays, vivant et mourant dans les lieux qui les avaient produits. A eux succédèrent le gentil Froissart, Georges Chastelain, dit l'Aventurier, le joyeux chanoine Molinet, et Jean Le Maire, de Bavai, tous poètes courtisans, suivant les princes dans les capitales et polissant leur langage sur celui des palais qu'ils fréquentaient.

D'un autre côté, les chants poétiques des religieux avaient cessé. Sitôt que les reclus furent vaincus dans la carrière des lettres par les hommes du monde, ce ne fut plus un avantage pour un pays d'en compter un grand nombre. Les monastères du Cambrésis, dont les sombres enclos avaient servi d'échos à des rimes heureusement tournées, gagnèrent en richesses et s'appauvrirent en intelligence; toute leur littérature se fondit en puériles discussions d'école, en éphémères productions ascétiques, en vaines querelles de théologie. Bientôt on ne put même plus compter sur ces faibles tributs; une nullité désespérante devint le lot des religieux du Nord, et, dans le dernier siècle, il est telle riche abbaye de nos environs que nous n'oserions nommer, dont tous les titres littéraires se bornaient à quelques misérables acrostiches, à de futiles chronogrammes, jeux puériles de l'esprit qu'enfantaient dans un trop long repos, des cerveaux étroits et des intelligences bornées.

Mais revenons à nos joyeux trouvères; voici la liste de ceux sur lesquels il a encore été possible de rassembler quelques renseignemens; quoiqu'il soit certain qu'ils appartiennent tous au XIIIe siècle à très peu de chose près, il ne pouvait être facile de connaître exactement la date de leur naissance, aussi ne sont-ils pas placés chronologiquement. Il eut été plus malaisé encore de les ranger par degré de mérite, c'est donc l'ordre alphabétique, plus simple et plus commode, qui a prévalu dans le classement qui suit.

(*La seconde partie au prochain cahier*).

Arthur Dinaux.

Trouvères Cambrésiens.

SECONDE PARTIE.

ADAM-DE-LE-HALLE, DIT LE BOSSU.

Adam-de-le-halle, ou *de la Halle,* surnommé le *Bossu*, quoique né à Arras, appartient au Cambrésis comme Jehan Dupin, en sa qualité de moine de l'abbaye de Vaucelles dans laquelle il commença sa carrière aventureuse. Elevé dans cette maison au commencement du XIII^e siècle, Adam déserta le cloître pour retourner dans sa ville natale; il séjourna quelque tems à Douai, puis se maria à Arras, et, bientôt dégoûté du ménage, comme il nous le dit lui-même, il s'en fut à Paris, courut les plaisirs et les aventures, et finit par prendre, un peu tard, l'habit ecclésiastique dans l'abbaye où il avait été élevé. Ce lieu de refuge, ne fut pas pour lui un port assuré contre les orages de la vie, puisqu'il parait qu'il termina sa carrière à Naples, vers 1289.

Ce poéte, quoique la *Biographie universelle* ne lui ait consacré qu'une dixaine de lignes, est un des plus remarquables, non seulement de nos contrées, mais même de tout le moyen âge. Il est considéré par Legrand d'Aussy, bon juge en pareille matière, comme le premier auteur dramatique connu en France. M. Mayer, qui défend la cause des troubadours (dans le *Mercure de France* du 22 août 1780), prétend qu'Adam de le Halle avait puisé l'idée du drame dans les œuvres d'*Arnaud Daniel* et d'*Anselme Faydit*, poètes provençaux, morts vers le commencement du XIII^e siècle, et dont les manuscrits n'ont point été retrouvés. Il est de fait qu'Adam d'Arras avait voyagé en Palestine, était revenu de la Syrie en France par la Sicile et la Provence : il se peut qu'il prit l'idée du drame dans cette dernière province où il séjourna longtems, et où il retourna après avoir fait le voyage d'Egypte, à la suite de Robert, comte de Flandre, frère de Charles d'Anjou.

Quoi qu'il en soit, notre compatriote n'en a pas moins la gloire d'avoir introduit le premier, dans notre langue, des petits poèmes, mêlés de chant, divisés par scènes et dialogués entre des personnages clairement désignés. Il leur donna le nom de *Jeux*. Legrand d'Aussy est persuadé qu'ils furent représentés au moment de leur composition dans des cours plénières ou dans des châteaux de seigneurs suzerains. Ces petits drames ont une allure naïve, une action qui marche et qui amène un dénoûment naturel. Ces pièces présentent des détails si agréables et si spirituels qu'elles ne sont nullement comparables aux *mystères* et aux *sotties* des premiers âges de notre théâtre.

Le Trouvère Adam nous a laissé trois pièces de ce genre.

1° Le *Jeu du berger et de la bergère*, ou de *Robin et Marion*.

Ce jeu a été traduit en prose, ainsi que le suivant, par Legrand d'Aussy, dans ses *Fabliaux des XII^e et XIII^e siecles*. La *Société des Bibliophiles français* l'a publié en original en 1822. La pièce est tissue dans le genre de la pastorale; les deux personnages principaux sont deux amans nommés *Robin* et *Marion*, qui ont depuis fourni le proverbe : *être ensemble comme Robin* *et Marion*. Le jeu commence par une entrée de Marion, qu'on nomme aussi *Marotte*, autre diminutif de *Marie*.

Marotte (chante)

Robins m'aime, Robins m'a,
Robins m'a demandé si m'ara (s'il m'obtiendra)
Robins m'acata cotèle (m'acheta une cotte)
D'escarlate bone et bèle,
Souscanie (justaucorps) et cheinturele (petite ceinture)
A leur y va
Robins m'aime, Robins m'a
Robins m'a demandé si m'ara.

Cette chanson devint populaire dans le XIII^e siècle, car on en retrouve le refrain à la fin de plusieurs chansonnettes de l'époque; circonstance qui confirme encore l'assertion que le jeu du berger et de la bergère a été représenté (1).

Cette pastorale est réellement gracieuse et délicate; on y voit figurer plusieurs bourgeois d'Arras, amis de l'auteur, et un chevalier Aubert qui cherche à abuser de la jeune Marion. Après plusieurs scènes d'une naïveté charmante, Robin finit par emmener sa jeune amie en chantant ces deux vers :

Venez après moi, venez le sentele
Le sentele, le sentele lès le bos. (Dans le sentier le long du bois).

2° Le *Jeu Adam le boçu d'Arras*, ou *du mariage*, ou *de la feuillée*.

Ce jeu est une espèce de comédie de mœurs dans laquelle figurent vingt interlocuteurs, tous bourgeois d'Arras. Elle est en vers de huit syllabes, excepté les douze premiers qui sont alexandrins. C'est Adam lui-même qui ouvre la scène en annonçant qu'il quitte Arras et sa femme pour se faire clerc, et aller à Paris où il compte retrouver sa liberté et des beautés dignes de son cœur.

---

(1) Cette chanson est encore aujourd'hui chantée par les jeunes filles de nos villages du Hainaut, entr'autres dans les communes des environs de Bavai, sans autre changement que celui du nom de *Robin* en *Robert*. L'air ancien sur lequel on chante ces couplets est vif et agréable.

« Seigneur, savez pourquoi j'ai mon habit cangiet
« J'ai esté avoec feme, or revois au clergiet. »

Un interlocuteur lui demande ce qu'il compte faire de sa femme. — Ma femme, la commère Maroie? dit-il, je la laisse à son père, d'ailleurs elle n'est plus jolie. — Elle est la même encore, vous seul, Adam, êtes changé pour elle, et j'en sais la raison :

« .... elle a fet envers vous
« Trop grand marchié de ses denrées. »

Après une dissertation sur l'inconstance des hommes et sur les charmes de la femme d'Adam, celui-ci termine en disant :

« Senirons (nous nous en irons) à Saint Nicholai (paroisse d'Arras)
« Commenche a sonner des cloquetes. »

Cette pièce a été imprimée par les *Bibliophiles français*, en 1829.

3° *Le jeu du Pélerin*.

Ce jeu tient de la farce. Les personnages sont le *Pélerin*, *le Vilain*, *Gautier*, *Guist*, *Rigaut*, *Warnier*; ces quatre derniers sont des amis du poète. Le poème commence par :

Or pais, or pais, seignieur, et a moi entendés
Nouveles vous dirai s'un petit atendes.

et se termine par :

Soit mais anchois voeil aler boire
Mau dehais ait qui ne venra.

Ces trois pièces du père du drame français méritaient d'attirer toute l'attention des amis des curiosités de notre littérature ; aussi ne doit-on pas s'étonner que la *Société des Bibliophiles français* ait entrepris de faire imprimer les deux premières avec le soin et le luxe qu'on sait qu'elle apporte dans toutes ses publications. Pourquoi faut-il que par une précaution, qui, selon nous, est un peu entâchée d'égoïsme, ces pièces importantes ne soient imprimées qu'à un nombre si minime d'exemplaires qu'il faille presqu'encore considérer leur publication comme non avenue?

Adam de le halle fit une grande masse de vers; la plupart étaient composés avant 1260; suivant La Croix du Maine il entra fort tard à l'abbaye de Vaucelles, et Duverdier ajoute en rappellant les deux premiers vers du jeu du mariage : « Il semble qu'ayant aimé les femmes et se trouvant deçeu d'une, il se fit clerc. » Quand Adam renonça au monde, le sacrifice n'était pas considérable, il pouvait être âgé de plus de soixante ans, et, d'après toutes ses courses, ses voyages, ses amours, il devait avoir besoin de repos. On le surnomma *le bossu,* soit par suite d'un défaut corporel, soit à cause de son esprit fin et subtil; dans tous les cas, il reçut de la nature toutes les qualités qu'on accorde généralement aux hommes affectés de cette infirmité, dont au reste, il repoussait l'imputation. Il dit quelque part :

« Mais jou Adans d'Arras l'ai a point redrechie
» Et pour chou qu'on ne soit de moi en daserie
» On m'apéle Bochu, mais je ne le sui mie. »

Tout ce qu'on connait d'Adàm en pièces détachées ferait un recueil fort curieux si elles étaient réunies. Les principales sont :

I. *Trente-sept chansons* éparses dans diverses manuscrits cités par M. De la Borde, dans son *Essai sur la musique,* et par le catalogue de la Vallière. M. de Roquefort en a imprimé une en entier, page 376 de l'*Etat de la poésie française dans les* XII^e *et*

XII^e *siècles;* c'est une chanson d'amour qui commence ainsi :

Or voi-je bien qu'il souvient
Bonne amour de mi,
Car plus asprement me tient
K'ains mais (que jamais) ne senti;
Ce m'a le cuer esjoui
De chanter.
Einsi doit amans moustrer
Le mal joli.
Etc., etc.

On peut citer le couplet suivant comme donnant une idée de l'esprit tout profane du vieux moine de Vaucelles.

Li maus d'amer me plaist mieux à sentir,
Qu'à maint amant ne fait li dons de joie;
Car mes espoirs vaut d'autrui le joïr.
Si bien me plaist quanques amours m'envoie,
Quar quant plus sueffre, et plus me plaist que joie.
Jolis et chantant,
Aussi liez sui et joianz
Que se plus avant estoie.

II. *Les Partures Adam.*

Ce sont dix-huit jeux-partis ou questions d'amour que se font entr'eux des Artésiens qui prennent pour juges des trouvères du tems.

III. *Li rondels Adam.*

Seize rondeaux notés en musique.

IV. *Li Motet Adam.*

Ce sont huit motets, tous notés; en voici un exemple :

Adieu commant
Amourettes
Car je m'en vois dolans
Pos les douchetes
Fors dou douc pays d'Artois
Qui est si mus et destrois
Pour che que li bourgeois
Ont été si fourmené
Qu'il ni queurt drois, ne lois,
Gros tournois
Ont anulés
Contes et rois
Justiches et prelas tant de fois
Que mainte bele compaingne
Dont Arras mehaigne
Laissent amis, et maisons et harnois
Et fuient cha deus, cha trois
Souspirant en terre estrange.

V. *Le Roi de Sicile.*

Pièce intéressante de 372 vers alexandrins, à la louange de Charles Ier, comte d'Anjou, dernier fils de Louis VIII, dit le Lyon, et frère de St-Louis. Le poète suit ce prince dans ses faits et gestes depuis sa naissance jusqu'à son élection au royaume de Naples par le pape Clément IV, en 1266. Cette pièce a été imprimée par M. *Buchon,* dans sa *Collection,* tome VII, p. 23. Elle commence ainsi :

On doit plaindre et s'est honte à tous bons trouveours
Quand bonne matere est ordenée à rebours.

Et finit par :

De Dieu et de l'Eglise avint-il ou il tent
Et Diex li voeille aidier selon chou qu'il emprent.

VI. *Le Congié d'Adam.*

Poème de 156 vers renfermant des adieux à la ville d'Arras et à huit amis ou bienfaiteurs du poète ;

Comment que men tems aïe usé
Ma me conscienche acusé.
……………………………
Arras, Arras, vile de plait
Et de haîne et de detrait,
Qui soliés (qui aviez coûtume) être si nobile,
On va disant qu'on vous refait.
Mais se Diex le bien ni ratrait
Je ne voi qui vous recoucile.
On y aime trop crois et pile (l'argent)
Chascuns fu berte en ceste vile,
Au point qu'on estoit a le mait.
Adieu de fois plus de cent mile,
Ailleurs vois (je vais) oyr l'évangile,
Car chi fors mentir on ne fait !

VII. *Li ver d'amours.*

Pièce badine de 194 vers, qui commence par :

« Amours qui m'as mis en souffranche, etc.

Et se termine :

Par un behourt de vaine gloire,
Ainsi sont li povre honni.

VIII. *Le ver de le mort.*

Petite pièce philosophique de 36 vers qui finit par un dystique qui vaut le *que sais-je ?* de Montaigne :

« Mais c'est tout trufe et devinaille
» Nus n'est fisiciens fors Dieux.

M. De la Borde, dans son Essai sur la musique, tome 2, p. 149, donne encore à Adam de la Halle le roman d'*Oger le danois*, et il appuie son opinion de ces deux vers :

« En tel manière kestre n'en puist blamez
» Li *Roy Adams* par ki il est rimez. »

Par le *Roi Adam* il faut entendre ici le *Roix Adénez*, trouvère du Brabant, dont le nom était un diminutif d'Adam. Le religieux de Vaucelles est déjà assez riche de son propre fonds sans lui ajouter les ouvrages de ses confrères.

ALARS DE CAMBRAY.

Ce trouvère Cambrésien, qui vivait au XIII^e siècle, a été une fois nommé, par erreur, *Albert de Cambray*, par les auteurs, ordinairement si exacts, de l'*Histoire littéraire de la France*, tome 16, page 210 ; plus loin (page 218) ils en font une nouvelle mention sous son véritable nom. Par suite d'une autre erreur, plus choquante, mais qu'on conçoit facilement quand il s'agit de noms difficiles à lire dans les manuscrits, ce poète a été appelé *Mars de Cambrai* dans le catalogue de la bibliothèque de Gaignat (n° 1750), mise en ordre par Debure, notre maître en bibliographie. *Mars* n'est point un nom du pays ; il serait tout au plus une contraction du mot *Médard*, encore faudrait-il aider à la lettre. Il est évident qu'on a lu un *M* où il y avait *Al*.

Alars de Cambray a composé un poème de près de trois mille vers de huit syllabes. Le n° 7534 des manuscrits de la bibliothèque du Roi le porte comme un *Traité sur les moralités des Philosophes ;* le catalogue de Gaignat lui donne le titre de : *Les dits et sentences des Philosophes anciens*. Voici le début du poème :

Jou Alars, qui suis de Cambrai,
Qui de maint biel mot le nombre ai ;
Vous voel ramentoivre par rime

De ce que disent il méisme (les philosophes mêmes)
De lor sens; et grans li renoms,
Or vous vaurai nomer les noms.

Parmi les auteurs qu'il nomme et qui sont au nombre de vingt, on remarque pêle-mêle Cicéron, Salomon, Diogène, Horace, Juvénal, Socrate, Ovide, Salluste, Isidore, Caton, Platon, Virgile, Macrobe, etc., etc. Alars était, comme on voit, un bel-esprit de son époque, mais un peu superficiel; il n'était pas fort sur la biographie, car, outre qu'il accole des hommes qui vivaient dans des tems si divers, il ne fait pas difficulté, pour avoir l'air de connaître un plus grand nombre d'écrivains, de faire deux auteurs différens de *Ciceron* et de *Tullius*, de *Virgile* et de *Maron;* ce qui ferait croire qu'il ne les avait pas lus, cela ne l'empêche pas de parler de leurs ouvrages avec une audace qu'on ne peut pardonner qu'à un poète.

Sinner, le bibliothécaire de Berne, fait mention d'Alars de Cambrai, dans son catalogue de manuscrits; il rapporte un passage de Ste.-Palaye, qui regarde l'œuvre de ce trouvère comme très-curieuse et propre à faire connaître l'état de la littérature française au XIII^e siècle.

Le manuscrit de Gaignat contenait, après *Les dicts et sentences,* une pièce intitulée : *Le livre de Job,* sans nom d'auteur. Comme le riche manuscrit qui renferme ces deux poèmes, est écrit par une même main, *vers la fin du* XIII^e *siècle,* époque où Alars vivait, on peut supposer avec quelque raison que la seconde pièce est également du poète cambrésien.

Guillaume de Thignoville, ou de Téonville, mit en français les *Dits moraux des Philosophes anciens,* imprimés à Bruges, par Colard Mansion (vers 1473), petit in-f° de 115 feuillets. Le texte original de cette traduction avait peut-être été tiré du poème d'Alars de Cambrai.

ALBERT DE CAMBRAY.

(Voyez Alars de Cambray.)

CAMELAIN DE CAMBRAY.

Voici un trouvère cambrésien regardé par plusieurs philologues érudits comme l'auteur d'un poème extrêmement remarquable; c'est une véritable chronique en vers, intitulée: *Histoire de Garin le Loherans* (le lorrain), dont toutefois, il faut bien le dire, la composition a été attribuée par des bibliographes non moins estimables que les premiers, à d'autres poètes du moyen âge.

Ainsi, par exemple, le savant La Monnoye, dans ses notes sur la bibliothèque de Duverdier, donne le roman de Garin à *Jean de Flagy,* trouvère inconnu à tous nos anciens bibliographes. Dom Calmet, autorité puissante en matière d'érudition, assigne cette production à *Hugues Métel*, ou *Metellus*, poète du XII^e^ siècle, né à Toul, vers l'an 1080; mais les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ne partagent pas cette opinion, par la raison qu'il est parlé dans l'ouvrage de la *commune* de Metz, dont l'établissement n'eut lieu qu'en 1179, c'est-à-dire plus de vingt ans après l'époque fixée pour la mort de Métel. C'est dans la persuasion que cet ouvrage était l'œuvre d'un lorrain, que dom Calmet a publié un long et curieux extrait du roman de Garin à la suite du tome 1^er^ de l'*Histoire de Lorraine*.

D'une autre part, M. Schœll, dans un article fort bien fait sur Wolfram d'Eschenbach, l'un des poètes les plus distingués du moyen âge, et inséré au tome VIII de la *Biographie universelle,* n'hésite pas à imputer à Camelain de Cambray le poème du *Garin le loherens,* dont son Wolfram a fait une imitation sous le titre du *Lohengrin*.

Le judicieux rédacteur du catalogue de la Vallière regarde comme faibles les raisons apportées par Dom Calmet, en faveur de Hugues Métel, auteur présumé de ce livre; mais lui-même il n'ose l'attribuer à personne et il le classe dans les œuvres anonymes. Ainsi, jusqu'à ce jour cette question scientifique reste indécise, *et adhuc sub judice lis est.*

Nous n'avons pas la présomption de trancher ce nœud gordien littéraire; nous ne pouvons toutefois nous empêcher de faire remarquer qu'en lisant les premiers et les derniers vers du poème, on voit qu'il est souvent question de Cambrai et du Cambrésis, circonstance qui militerait en faveur de Camelain. On trouve par exemple, les premiers vers du manuscrit de la Vallière, écrits ainsi :

Vielle chanson voyre veuillez oyr
De grant ystoire et mervillous pris
Sy come ly wamdre vindrent en cest pays
Crestienté sy ourent malement enlaydy.
Les homes mors et ars (brulés) tout par le pais
Destruirent Rains et arcent lez marchis (frontières)
Et sains Memyns sy comme la chanson dit
Et Saint Nychaisez de Rains y fust occis
Et Saint Morise *de Cambray* la fort cys.....

Et vers la fin :

Si faut listoire dou Loherans Garin
Et de Begon qui au bois fut occis
Et de Rigaut li bon vassaul hardi
Et Dernaut de Jofroi l'angevin
Et de Huion qui fu de *Cambrésis*
Et dou bon duc qui out a non Aubri.....
....
Ales vous en li roumans es finis
Des Loherans ne poeïs plus oir
S'on ne les vuet controver et mentir.

Ce roman a près de 29,000 vers. Le sujet est tiré de l'histoire des guerres de Charles Martel et de son fils le roi Pépin, contre les Sarrasins et d'autres peuples infidèles; il est écrit en vers de dix syllabes, par tirades plus ou moins longues sur une seule et même rime que le poète suit et conserve tant qu'elle peut lui fournir. Quoique plein de récits fabuleux que *Wassebourg* et quelques historiens ont donné depuis comme argent comptant, ce roman n'en est pas moins très utile pour la connaissance du langage, des coûtumes et des mœurs des lorrains au moyen âge.

La bibliothèque de La Vallière, si riche en poésies romanes, possédait une suite de Garin le Loherens, en 24,861 vers, qui avait appartenu à Claude d'Urfé; elle se terminait à peu près comme la première partie, en citant toujours *Huon de Cambrésis*.

Ci faut listoire dou Loherens Garin
Et de Begon le chevalier hardi
De Moriane lempereur Tieri
Et de Huon celui de *Cambresis.*
....
Proies pour iaus Dex lor face mercis
Dites amen que dame Diex lotrit.

En 1724, le château d'Anet possédait cette même histoire, mais en prose; on la voyait aussi dans la bibliothèque du chancelier Séguier.

Il ne faut pas confondre le nom du personnage principal de ces deux romans avec celui de *Garin*, poète quelque peu licencieux du XII^{e} siècle; cette erreur a été commise par Borel dans son *Trésor des recherches et antiquités gauloises*, Paris, 1667, in-4°. M. Paulin Paris vient de mettre au jour le roman de *Garin le Loherens*.

ENGUERRAND D'OISY.

Enguerrand d'Oisy, poète cambrésien du XIII^{e} siècle, se donne lui-même dans ses vers comme *clerc* et né au village d'Oisy, alors dépendant du Cambrésis. Il a composé un fort joli fabliau intitulé le *Meunier d'Aleus* (Arleux). Le Grand d'Aussy en a donné la traduction en prose, en supprimant toutefois des détails un peu licencieux, dans le 2ᵉ volume de ses *Fabliaux ou contes des XIIᵉ et XIIIᵉ siècles* (Edition de Paris, E. Onfroy, 1779, 4 vol. in-8°).

Il y est question des ruses employées par un meunier d'Arleux, ayant un moulin à Palluel (que par erreur Legrand d'Aussy place en Normandie), pour abuser d'une jeune et jolie fille du village d'Estrées, qui porte le nom de *Marie* si commun dans toutes ces pièces. Le meunier et son garçon sont déçus dans leurs espérances et trompés eux-mêmes par Marie et la meunière; cette dernière prend la place de Marie dans le rendez-vous donné aux deux séducteurs. Le garçon meunier qui avait promis un cochon gras à son maître s'il le laissait lui succéder dans son entrevue avec la jeune fille, ne veut plus lui donner ce prix quand il découvre qu'il n'a eu affaire qu'à la meunière. Querelle à ce sujet; ce procès délicat est porté devant le bailli qui prononce judicieusement que le garçon a perdu son cochon et que le meunier ne l'a pas gagné : dans cet état de la question il se l'adjuge à lui-même. Ce jugement a peut-être donné l'idée de l'Huitre et des Plaideurs.

Le bailli réunit dans un grand repas les dames et les chevaliers du canton d'Arleux, pour manger ce cochon si lestement gagné, et il raconte, à l'entremêts (le moment est bien choisi), l'aventure qui a donné lieu au banquet. C'est ainsi que le trouvère Enguerrand d'Oisy l'a apprise, « et pour qu'elle ne s'oubliât pas, dit-il, je l'ai mise *en Rouman*, afin » que ceux qui l'entendront perdent à jamais l'envie de trom- » per les honnêtes filles. » Malheureusement le conte de sire Enguerrand n'a corrigé personne !

Ce fabliau, conté d'une manière très-divertissante, a été imité par Lafontaine sous le titre des *Quiproquo* et se trouve reproduit dans une foule de livres facétieux, dont les auteurs se sont bien gardé de citer l'emprunt qu'ils avaient fait au modeste poète des rives de la Sensée.

M. *Francisque Michel*, philologue modeste et distingué, vient de faire imprimer le texte exact de ce joli fabliau si mutilé par Legrand d'Aussy; on regrette que le tirage de ce petit opuscule ait été fait à trop petit nombre pour satisfaire tous les amateurs de la poésie romane.

FOUCQUART DE CAMBRAY.

Foucquart de Cambray, est encore un de ces trouvères du Cambrésis qui vouèrent leur talent poétique à la plus grande gloire du beau sexe; maître Fouquart composa un petit poème des plus curieux, et aujourd'hui des plus rares, mis au jour avec quelqu'altération peut-être par les presses de *Colard Mansion*, imprimeur à Bruges, vers 1475. On lit sur le frontispice: *Cy commence le traittié intitule les Euuangiles des quenoilles faittes à l'onneur et exaucement des dames*. C'est un petit in-f° gothique de 21 feuillets dont le verso du dernier se termine par *la conclusion de l'acteur*.

Née de la Rochelle, dans sa table des anonymes formant le 10e volume de la *Bibliographie instructive* de Debure, et après lui, M. *Alex. Barbier*, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, donnent à maître Foucquart de Cambray, comme collaborateurs dans cet ouvrage, maître *Antoine Duval* et *Jean d'Arras*, dit *Caron*. Cette allégation, après un mûr examen, paraît avoir été faite et reproduite assez légèrement. On conviendra tout d'abord qu'il n'est pas probable que trois poètes, de villes différentes, aient été obligés de se cotiser pour produire une œuvre aussi courte. Cette collaboration des auteurs n'avait lieu que pour les diverses branches de ces longs *romans de gestes* de quelques trente mille vers. Ensuite, lorsqu'on aura établi clairement ce que c'était que ce genre de livres connus sous le nom des *évangiles des quenouilles*, on sentira combien il est facile de redresser MM. Née de la Rochelle et Barbier dans ce petit égarement bibliographique.

Il existe plusieurs livres, tant imprimés que manuscrits, sous le titre que nous venons de citer, et cependant ce ne sont pas tous les mêmes (1). Ces sortes de recueils étaient fort en vogue au XIII° siècle ; M. de Marchangy, dans son *Tristan le voyageur*, n'a garde d'oublier d'en faire mention : dans les châteaux des grands seigneurs suzerains, dont les épouses avaient des dames d'honneur et de compagnie, on se réunissait le soir à la veillée ; là, les dames les plus savantes et les plus spirituelles enseignaient à tous d'admirables recettes pour chaque maladie et encombre, voire même pour les peines secrètes du cœur : Comme les discours de ces judicieuses matrones étaient aussi vrais que paroles d'évangile, et quelles les debitaient en filant, on appela ces précieuses sentences *les Evangiles des quenouilles ;* et l'on doit convenir qu'il y a, dans ces miscellanées du moyen âge, des pensées et des maximes d'un grand sens et qui annoncent, de la part des dames qui les composaient, une connaissance profonde du cœur humain.

Chaque comté et presque toute châtellenie avait son Evangile des quenouilles, comme depuis chaque province eut son almanach et chaque diocèse son catéchisme. Il est donc possible que les deux collaborateurs qu'on a généreusement donnés à Foucquart de Cambray, aient aussi rimé quelque recueil de ce genre, mais il n'en est pas moins plus que vraisemblable que le trouvère cambrésien a versifié *seul* le livre des quenouilles en vogue de son tems parmi les nobles dames du Cambrésis, et qui paraît avoir servi de type pour les autres.

Lorsque les mœurs s'épurèrent un peu, au moins dans les formes extérieures, le livre des quenouilles passa du château à la petite propriété, sans beaucoup gagner sous le rapport moral; car, il faut bien le dire, notre susceptibilité du dix-neuvième siècle se regimberait fortement contre les expressions et les pensées contenues dans ce livre décoré du pieux titre d'*Evangile*. Jugeons en par l'opinion qu'on en avait conservée même dans un tems où l'on s'effarouchait moins qu'aujourd'hui du cynisme des paroles. L'historien de Valenciennes, d'Oultreman, à l'occasion d'un propos plus que leste que Dupleix et d'autres écrivains mettent dans la bouche du comte Baudouin parlant à St-Louis, dit que « C'est un » conte qui peut bien estre renvoyé au livre des quenouilles. » Dreux du Radier, parlant des fous en titre d'office dans ses *Récréations historiques,* dit que « tout le talent de Mᵉ Guillaume, fou du roi Henri IV, était de savoir par cœur et de citer » à propos l'*Evangile des quenouilles* »; et Dieu sait quelle liberté de langue on accordait aux fous en titre d'office!

---

(1) Pour ne parler que des imprimés, on peut citer : 1° *Livre des connoilles faites à l'honneur et exaulcement des dames, lesquelles traitent de plusieurs choses joyeuses, racontées par plusieurs dames assemblées pour fêter durant six journées*. Lyon, Jean Mareschal, 1493, in-4° goth.— 2° *Le livre des connoilles*, in-4° goth. avec figures en bois, sans lieu, ni date. — 3° *Le livre des guenoilles*, Rouen, Raulain Gaultier, in-4° goth. — 4° *Le livre des connoilles*, lequel traite de plusieurs choses joyeuses, in-4° goth. (sans lieu ni date). On lit à la fin : *Cy finissent les évangiles des cônoilles*. — 5° *Idem*, sans date, in-16, gothique. Toutes ces éditions n'empêchent pas que ce livre soit d'une excessive rareté.

On ne connaît aucune autre production de maître Foucquart de Cambray que ce rare et bizarre poëme qui fait l'objet des recherches de tous les amateurs, et dont la forme et le titre furent depuis appliqués à un ouvrage de piété de ce pays, intitulé : « La quenouille spirituelle, ou dévote contempla- » tion et méditation de la croix de nostre sauveur et ré- » dempteur Jésus que chascune dévote femme pourra spéculer » en filant sa quenouille matérielle, faicte et composée par » maître Jehan de Lacu, chanoine de Lylle. » In-12, gothique, sans date ni lieu d'impression. — C'est un dialogue fort curieux, en stances de sept vers de huit syllabes, entre *Jésus-Christ* et la *Pucelle*, ou fille dévote.

GEOFFROY DE BARALE.

Geoffroy ou Godefroy de Barale, est un noble trouvère du XIIIᵉ siècle qui prend le titre de *Messire* dans ses chansons. On en connaît deux de lui : elles sont conservées dans un manuscrit de la bibliothèque du roi et citées par La Borde dans son Essai sur la musique, tom. 2, p. 162.

Il est vraisemblable que ce seigneur chansonnier est le même que *Godefroy de Barale,* chevalier, qui prenait la qualité de gouverneur d'Oisy, en 1329, ainsi que Jean le Carpentier le mentionne dans son *Histoire de Cambray*, partie III, p. 162, d'après une pièce tirée des archives d'Oisy, bourg dont relevait la terre de Barale, une des plus anciennes du Cambrésis.

GUY DE CAMBRAY.

Ce trouvère est peu connu; il n'a cependant pas échappé aux recherches de M. *Benoiston de Chateauneuf* qui le mentionne honorablement dans son *Essai sur la poésie et les poètes français, aux XII^e, XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, 1815, in-8° pages 117 et 118.

Guy de Cambray est auteur du roman de *Josaphat,* sujet dont, suivant l'apparence, plusieurs trouvères du tems ont fait choix. De Roquefort donne à Chardry, poète anglo-normand, une vie de *Saint Josaphat*, qui ne contient pas moins de 2900 vers. L'auteur y annonce à ses auditeurs qu'il désire les ramener à la vertu plus encore par l'exemple que par les préceptes; il commence ensuite la vie de son Saint Josaphat et la termine en disant à l'assemblée que sans doute elle ne sera pas fâchée d'entendre la *Vie de Roland et d'Olivier*, plus amusante que celle qu'il vient de débiter : que pour lui il préfère le récit des batailles des douze pairs de France, à celui de l'éternelle passion de Jésus-Christ. Il termine poliment par ces vers dans lesquels il se nomme :

Ici finist la bonne vie
De Josaphat le duz enfant,
A ceus qui furent escutant,
Mande Chardry saluz sans fin,
Et au soir et au matin.

Fauchet et *Massieu* attribuent encore à un autre trouvère nommé *Herbert*, un des traducteurs du *Dolopathos* vieux roman grec, une troisième *Vie de Josaphat*, pòème plein de maximes politiques et d'instruction pour les rois. Nous ne savons pas si Guy de Cambrai a emprunté quelque chose à ces auteurs, ou si lui-même leur a servi de modèle.

Il a participé à un second ouvrage; au roman d'*Alexandre*, composé en vers alexandrins auxquels, dit-on, le poème donna son nom; c'est l'œuvre de neuf poètes qui y travaillèrent en commun et le divisèrent en trois branches distinguées chacune par un nom particulier. Ces hommes de lettres, réunis en société, sont Lambert Le Court, Alexandre de Bernay, Pierre de St-Cloud, Jean le Nivelois, Jean de Motelec, Jean Brizebarre, Guy de Cambray, Thomas de Kent et Jacques de Longuyon. C'est peut-être la première association littéraire qui se forma pour exploiter un sujet.

HUGUES DE CAMBRAY.

Hues ou *Hugues de Cambray*, vivait un peu avant l'an 1300. C'était un poète satyrique et mordant dont le cœur tout français ne pouvait supporter le succès des armes de l'Angleterre sur le continent. Il composa un fabliau intitulé *la male honte* dont parle La Croix du Maine dans sa bibliothèque française. Suivant Fauchet et le comte de Caylus qui l'a mentionné dans les mémoires de l'Académie des Belles-lettres, c'est une satyre, ou au moins une violente raillerie contre Henri III, roi d'Angleterre, qui, vers le milieu du XIII^e^ siècle, chercha vainement à recouvrer la Normandie et se vit obligé de céder au roi Saint Louis tout ce que ses prédécesseurs avaient possédé en France, excepté la partie de la Guienne qui se trouve au-delà de la Garonne.

Hugues de Cambrai n'est pas très-clair dans sa soi-disant satyre; Legrand d'Aussy, qui en a donné l'analyse, n'y trouve qu'une équivoque de mots assez pitoyable; le fait est que la pièce est faible, obscure et peu intelligible. Elle contient 158 vers, se trouve à la bibliothèque du roi n° 7218 des manuscrits, et dans le tome 3, page 204, des *Fabliaux et contes* publiés par Barbazan et Méon, 1808, in-8°.

Le poète débute ainsi :

Hues de Cambrai conte et dist,
Qui de ceste œvre rime fist,
Qu'en l'eveschié de Cantorbile.
Ot un Englès à une vile,
Riches hom estoit a grant force.
La mort qui toute rien efforce,
Le prist un jor a son ostel.
Partir devoit a son chastel
Li rois qui d'Engleterre est sire,
C'est la coutume de l'Empire. Etc.

L'auteur fait figurer un anglais qui s'appelle *Honte* et qui envoie au roi une malle contenant la moitié de sa fortune ; toute la pièce roule sur un jeu de mots qui provient du nom du personnage principal réuni au mot *malle*, ce qui signifie aussi *mauvaise honte*. Le fabliau finit ainsi :

Sanz la male ot-il trop de honte,
Et chascun jour li croist et monte ;
Mais ainz qui li anz fust passez
Ot li rois de la honte assez.

Il ne faut pas confondre la *male honte* de Hugues de Cambrai avec le fabliau de *Honte et de Puterie*, composé par *Richard de l'Isle*, autre trouvère de nos contrées qui vivait dans le même siècle ; ni avec un second poème de la *male honte*, contenant aussi 158 vers, et imprimé à la suite du premier dans les fabliaux de Méon. Il traite le même sujet, ne porte point de nom d'auteur et provient d'un manuscrit de St-Germain n° 1830.

HUGUES D'OISY.

Voici venir un grand seigneur trouvère ; c'est Hugues III, seigneur d'Oisy, issu d'une des plus anciennes et des plus puissantes familles du Cambrésis, petit-fils du fondateur de l'antique abbaye de Vaucelles. Ce noble poète vivait sous le règne de Philippe-Auguste ; il s'occupa à rimer des chansons dans lesquelles on remarque une hardiesse et un mordant satyrique qui dénote tout l'à-plomb que pouvaient donner à l'auteur la richesse et la puissance.

Il nous reste deux chansons de Hugues d'Oisy ; la première, contenue dans le n° 184 du supplément français des manuscrits de la bibliothèque du Roi, est intitulée : *Li tornois des dames Monseigneur Huon d'Oisy*, et commence ainsi :

> En l'an que chevalier sont abaubi
> Que d'armes noient [rien] ne font li hardi,
> Lez damez tournoier vont à Laigny.

Il paraît que les dames de Coucy, Crespy, Torcy, Coupigny, Marguerite d'Oisy et une foule d'autres, s'étaient réunies au château de Lagny pour un tournois dameret, où elles jugeaient du mérite de leurs amis par les bons coups qu'ils se portaient avec les armes courtoises. Le seigneur d'Oisy ne se gêne pas pour nommer les dames et les preux, et, ce qui pouvait être de l'indiscrétion il y a six siècles, sert aujourd'hui de renseignemens généalogiques et peut fournir des titres de noblesse aux familles. Cette chanson est fort intéressante et mériterait d'être publiée en entier ; nous avons lieu de croire qu'elle le sera incessamment. La musique accompagne le texte de cette pièce et de celle dont nous allons parler.

La seconde chanson d'Huon d'Oisy est dirigée contre le comte de Béthune à l'occasion de la croisade ; il paraît que ce dernier seigneur, qui lui-même était un trouvère artésien, avait pris la croix et annoncé son départ par une ballade qui commençait ainsi :

« Ahi amors! com dure départie..... »

Par une licence plus que poétique, le comte de Béthune, ou ne partit pas, ou revint sans avoir mené son vœu à bonne fin ; Hugues d'Oisy, son frère en Apollon, ne le ménagea pas ; il le relance vertement dans la chanson suivante, dont il nous manque les deux premiers vers :

....
....
Maugrez tous sainz et maugrè Dieu ausi
Revient quenes [le comte}, et mal soit-il vignans.
Honni soit-il et ses prééchemans ;
Et honniz soit que de lui ne dit : fi!
Quant Dex verra que ses besoinz ert grans,
Il li faudra, car il li a failli.

Dechantez mais, quenes, je vous en prie ;
Car vos chançons ne sont més avenanz.
Or menrez-vous honteuse vie ci ;
Ne vousistes por Dieu morir joiant,
Or vous conte-on avœc les récréanz :
Si remaindroiz avœc vo roi failli.
Ja dame Diex qui seur tout est puissanz,
Du Roi avant, et de vous n'ait merci.

Tout fu Quènes preux, quant il s'en ala,
De sermoner et de gent préeschier ;
Et quant uns seuz en remanoit deça,
Il li disoit et honte et réprouvier.
Ore est venuz son lieu réconchier,
Et s'est plus orz que quant il s'en ala ;
Bien poet sa croiz garder et estoïer :
K'encor l'a-il tele k'il l'enporta.

En voyant le trait et l'énergie qui dominent dans cette pièce, on regrette que le reste des œuvres de ce trouvère ne se soit pas retrouvé.

JACQUES DE CAMBRAY.

Ce trouvère cambrésien est peu connu et ne le serait peut-être aucunement sans le service rendu aux lettres par Jacques Bongars, conseiller et maître d'hôtel du roi Henri IV, qui rassembla une précieuse collection de manuscrits provenant des bibliothèques dispersées de St-Benoit-sur-Loire et de la cathédrale de Strasbourg, lors des troubles de religion. Cette curieuse collection passa dans la bibliothèque publique de Berne, et là se trouve aujourd'hui sous le nº 389, un manuscrit de 276 feuillets, extrêmement intéressant pour notre pays, et qui renferme un recueil de chansons cambrésiennes, picardes et artésiennes, toutes du treizième siècle, et précédées de lignes de musique sur lesquelles on a oublié d'inscrire les airs. Ces chansonniers sont au nombre de *trente-et-un*; *Jacques de Cambrai* se trouve là en fort bonne compagnie, on y remarque le châtelain de Coucy, le comte Thibaut de Champagne, et, parmi ceux dont l'origine se rapproche davantage de Jacques de Cambrai, on peut citer *Cuno de Béthune*, *Moniot* et *Jean Charpentier d'Arras*.

Ce recueil, le seul dans lequel nous ayons découvert quelqu'œuvre de Jacques de Cambray, a été décrit par *Sinner*, bibliothécaire de Berne, pages 64 et 65 de son *Extrait de quelques poésies des XIIe, XIIIe et XIVe siècles*, Lausanne, Grasset, 1759, in-8º de 96 pages.

JEHAN DUPIN.

Jehan Du Pin, ou *Dupain* selon M. de Roquefort, moine de la riche et antique abbaye de Vaucelles, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1132 sur les bords du Haut-Escaut, peut être considéré, quoique né loin du Cambrésis, comme un des plus fameux trouvères de cette province, par le long séjour qu'il y fit et les travaux auxquels il s'y livra.

Si nous l'en croyons lui-même, il vit le jour dans le Bourbonnais, en 1302 :

Je suis rude et mal courtois ;
Si je dis mal pardonnez-moi,
Je foys par bonne intencion ;
Si n'ay pas langue de françois,
De la duché de Bourbonnoys
Fust mon lieu et ma nation.

La Croix du Maine, et d'autres après lui, donnent à Jehan Dupin, une foule de mérites qu'on pourrait lui contester ; ils en font un profond théologien, un savant médecin ; un ingénieux naturaliste, un orateur distingué et un grand poète : ce n'est que sous ce dernier titre que nous avons à l'examiner aujourd'hui, mais il n'est pas inutile de dire en passant que le modeste religieux de Vaucelles avait lui-même une beaucoup moins haute idée de son savoir, et avouait ingénûment qu'il était sans lettres et sans érudition ; voici comme il s'exprime naïvement à la fin d'un de ses ouvrages :

Se j'ay point dit ici follie
Nul ne m'en doibt en mal reprendre,
Car je ne sçay mot de Clergie :
Donc j'ay fait par mélancolie
Des faits ce que j'ai veu emprendre ;
Selon mon sens et mon usaige,
Fis ces proverbes en mon langaige
Sans patron et sans exemplaire.

Puis il ajoute :

Je ne suis clerc, ne usagez,
Ne ne scay latin, ne ébriez.

Il paraît difficile d'établir comment un religieux, qui ne savait ni le latin, ni l'hébreu, pouvait, au XIVe siècle, être théologien et médecin. On se consolera aisément de cette absence de haute érudition, puisque c'est évidemment la raison qui fit écrire Du Pin en langue vulgaire et qui nous a procuré un monument de plus du vieux langage et de l'ancienne poésie de nos contrées.

Du Pin quitta de bonne heure le Bourbonnais, et vint faire profession à l'abbaye de Vaucelles; on ignore la cause qui l'amena dans le Cambrésis. Ce fut en 1324, et à l'âge de 22 ans qu'il se mit à composer des vers; il consacra à cette occupation seize années de sa vie : la dernière fut employée à rassembler ses vers en un corps d'ouvrage dont il donne lui-même la date au commencement et à la fin de cette partie de son livre qui est en prose. Il dit en débutant : « En l'an l'incarnacion » Jésus-Christ mil trois cent quarante, que pape Benedic » (Benoit XII) qui fust de l'ordre de cisteaux estoit pape de » Romme et Loys de Bavières se disoit empereur, et tenoit » grant partie de l'empire, oultre le vouloir du pape; et lors » estoit messire Phelippe de Valois, roy de France, qui avoit » guerre de longtemps au roy d'Angleterre...... si entreprins » à compiler un livre révélé par manière de vision, par exem» ples de congnoistre le monde et les condicions des personnes » qui par le temps d'ores (d'aujourd'hui) habitent sur la ter» re, et *amender la vie* de ceulx qui verront et entendront. » Il ajoute peu après qu'il commença *son songe en l'eage de trente-sept ans*, et à la fin, que lorsqu'*il s'éveilla*, c'est-à-dire qu'il acheva son œuvre, il *se trouva en l'eage de trente-huit ans, sus le terme de l'incarnacion mil trois cent et quarante.*

On a donné beaucoup de qualités à Jehan Du Pin, peu de biographes néanmoins lui ont rendu la justice de le citer comme philosophe : c'est cependant là un mérite que quiconque a médité ses vers ne saurait lui dénier. En effet, l'auteur s'élève souvent dans ses ouvrages à de hautes considérations philosophiques; il prêche la réforme et flagelle du fouet de la satyre les hommes vicieux de son tems quelqu'élevé que soit le rang où la fortune les a placés. Sa poésie est franche dans son allure, et naturelle dans son expression; elle respire cette hardiesse de pensées et de mots qu'on trouve dans presque tous les récits antérieurs à l'invention de l'imprimerie, alors que les livres n'étaient composés que pour le plaisir des auteurs mêmes et pour être communiqués seulement à un petit nombre d'amis ou de commensaux.

Dans ses vers, le moine de Vaucelles rappelle quelques événemens arrivés de son tems; il était né à la fin du règne de Philippe le Bel, il avait vu passer rapidement Louis X, Philippe V et Charles IV; c'est ce qui lui fait dire :

« Je vy en moins de quatorze ans
« Quatre roys en France régner,
« Grans et fors, ce ne veuil céler,
« Tous furent morts en peu de temps. »

La découverte de l'imprimerie a fait passer jusqu'à nous le principal ouvrage de Du Pin. Il porte le titre allégorique suivant : *Le livre de bonne vie, qui est appelé Mandevie*, par Jehan Du Pin, imprimé à Chambéry, par Antoine Neyret, 1485 petit in-f°. goth. (1)

Ce livre eut alors un grand succès puisqu'il subit peu après une réimpression sous ce titre plus développé : *Le champ vertueux de bonne vie, appellée mandevie, ou les malancholies sur les conditions de ce monde, composées par Jehan Du Pin, l'an* 1340, *divisées en sept parties escrites en prose avec une huictiesme en vers, appellée la somme de la vision Jehan Dupin*, imprimé à Paris, chez Michel Lenoir (sans date, mais évidemment vers 1520) in-4° goth. de 380 pages environ.

---

(1) Le n° 1824 du catalogue de Gaignat indique le titre et le format ainsi qu'il suit : « Le beau livre de Mandevie, appellé Bonnevie, contenant plu» sieurs beaux enseignemens moraux, et composé tant en prose qu'en ryme » françoise, par Jehan Dupin. » Imprimé à Chambéry en Savoie, en 1485, in-4° goth.

Ce volume est le premier ouvrage connu en France, où la prose et la poésie se trouvent réunies ; il est vrai de dire qu'il est divisé en deux parties dont l'une n'est guères que la traduction de l'autre en vers. La première, celle en prose, est partagée en sept livres ; c'est le récit d'un songe pendant lequel l'auteur parcourt toutes les conditions de la vie sociale, guidé par un chevalier nommé *Mandevie* (2) qui lui apparait pendant son sommeil.

La seconde partie, qui forme le huitième livre, roule à peu près sur le même sujet ; l'auteur, toujours sous le voile allégorique d'un songe, critique, moralise et satyrise tous les états ; c'est comme un sommaire des sept autres livres, c'est *la somme de la vision Jehan Dupin*, comme l'indique si bien le titre qui vient d'être cité. Ce poème est lui-même divisé en 40 chapitres, que Duverdier, dans sa bibliothèque française, désigne comme *ordonnez par rubriches*, c'est-à-dire divisés par articles ou strophes, qui commencent par des lettres rouges.

Ce traité, à la fois satyrique et moral, est des plus curieux comme peinture piquante des mœurs du tems ; l'auteur y passe en revue, avec une rare liberté, toutes les professions profanes et sacrées ; il donne aux hommes qui occupent les unes et les autres des conseils sur la manière dont ils devraient vivre : quelquefois il trace des peintures d'états qui ont été justes, jusqu'à des tems non loin de nous. Voici, par exemple, ce qu'il dit des avocats qu'il nomme *clercs de loix :*

Clercs ont la langue envénimée,
De faulce parolle fardée ;
Avarice leur est à dextre ;
Robes ont d'envie herminée,
Housse d'ypocrisie fourrée,
Chapeau de paresse en la teste ;

---

(2) Le mot *Mandevie* vient d'*amender sa vie*, se corriger, se convertir, vivre mieux.

Leurs maisons sont d'yre parées,
D'orgueil et de deuil fondées;
De luxure font leur digeste :
Loyaulté, droicture est faillie,
Car tout le sens de cette vie
Est transporté en faulceté.

Si on ne savait que l'auteur de ces vers acerbes et mélancoliques est un modeste religieux, vivant séparé du monde, ne le prendrait-on pas pour un plaideur ruiné par la chicane? Mais Du Pin ne craint pas de parcourir, avec cette même intempérance de langue, toutes les positions, depuis le prince jusqu'au simple artisan et toujours il se montre censeur impitoyable. Il proteste toutefois contre toute idée de partialité et d'exagération dont on pourrait l'accuser; il assure qu'il ne frappe que l'injustice, la déloyauté ou le vice, et qu'il est plein de respect pour ceux qui suivent sans s'écarter la ligne de leur devoir.

Le moine de Vaucelles ne se gêne guères pour dévoiler les méfaits du clergé de cette époque reculée; il tonne contre les prêtres, et surtout contre les juges ecclésiastiques, les membres des officialités; il trace un portrait peu flatteur des chanoines et des moines, sans épargner les disciples de St.-Benoît et de St.-Bernard, (qu'il désigne sous le titre de *moines noirs* et de *moines blancs*) ; aux chartreux il se contente de dire qu'ils

Ne sont bons à rien que pour eulx :
....
C'est une gent moult ressolue :
Chascun mange seul son pain.
Bel service font soir et main [matin]
Peu est leur règle cogneüe.

La critique du poète s'élève jusqu'aux abbés, évêques et cardinaux qu'il accuse hautement de luxe, de simonie, d'avarice et d'autres crimes plus répréhensibles encore. Il faut l'avouer, si les couleurs ne sont pas trop chargées, nous n'avons qu'une faible idée du relâchement des mœurs dès membres du haut clergé, durant le moyen âge. L'auteur termine en leur proposant pour modèle la vie des apôtres et des chrétiens de la primitive église: enfin, dans son ardeur de remontrance, il va jusqu'à se mêler de donner une leçon au Saint Père. Il explique la manière dont le pape peut pécher, comme homme, quoiqu'il soit infaillible à la tête de l'église. Il est assez curieux de voir un moine traiter cette question avec une telle franchise, et en vers :

Le pape pêcher ne pourroit
Comme Sainct Père ; ce seroit
A c'état (son état) imperfection ;
Mais comme hom cil (lui) pecheroit,
Ainsi qu'autre cheoir pourroit
Par aucune temptacion....
Le Pape doit souvent penser
Pour nous en vertus avancer ;
Il est Dieu souverain en terre ;
De prier Dieu ne se doibt lasser
Tous prestres en sainctelé passer,
S'autrement fait, je dys qu'il erre.

On s'étonnera peu sans doute que les deux éditions d'un poème aussi piquant soient devenues aujourd'hui d'une excessive rareté. Depuis les ventes célèbres de Gaignat et du duc de la Vallière, il n'en a pas paru dans le commerce (1).

---

(1) *Jean Taffin* dit *le Vieux*, né à Tournai, en 1528, a composé une pâle et pitoyable imitation de ce livre, sous le titre de : *Traité de l'amendement de vie*, Genève, 1621, in-12. — Traduit en flamand par J. Crucius, ministre de Harlem, Amst. 1628, in-12. Il n'a guères d'autre rapport avec l'original que celui du titre.

Le second ouvrage de Jehan Du Pin a peut-être plus d'intérêt encore ; s'il a fait preuve d'une grande connaissance du cœur humain dans son livre du *champ vertueux de bonne vie*, il n'est pas resté en arrière sous le rapport des aperçus fins et délicats, dans son poème de l'*Evangile des femes*. C'est un traité de morale à l'usage des dames, écrit en vers alexandrins que l'on appelait alors *vers de longue ligne ;* on s'attendrait peu à trouver une pareille matière traitée si pertinemment par un moine de Vaucelles, mais Du Pin a voulu, après avoir fait la leçon aux hommes de tous les états, donner, dans un traité à part, des conseils au beau sexe. Il l'a jugé digne d'être chanté en vers héroïques de douze syllabes ; il commence ainsi :

L'évangile des femes vous veuil ci recorder, etc.

Et finit par ces mots :

Ces vers Jehans Du Pain, un moine de Vaucelles,
A fet moult soutilement, etc.

Ce poème forme ainsi une espèce de complément, dans un genre un peu plus plaisant, au livre de *Mandevie ;* malheureusement il n'a jamais été imprimé. Il est conservé parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi (n° 7218 ; ancien fonds, et n° 2, de l'église de Paris).

Jehan du Pin mourut dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle, au milieu de ses co-religieux et dans l'abbaye de Vaucelles. C'est le cas de relever ici une erreur qui s'est glissée dans les anciennes biographies et qui a été renouvellée et recopiée trop exactement par les plus nouvelles. La Croix du Maine, l'abbé Goujet, le savant Weiss lui-même, font mourir Jean du Pin à Liége, en 1372, et le font enterrer dans le couvent des Guillelmites de cette ville, *où*, disent-ils, *on lit son épitaphe.* Voici ce qui a pu donner lieu à cette erreur, sans cesse perpétuée, et qu'il est tems de réparer.

Jean de Mandeville, chevalier anglais, né à St.-Alban dans la Grande-Bretagne, la même année que Du Pin voyait le jour dans le Bourbonnais, passa 34 années de sa vie à voyager dans les trois parties du monde connu; la relation de ses courses fut imprimée en plusieurs langues et entr'autres pour la première fois en français sous le titre suivant : *Le Livre appellé Mandeville, faict et composé par M. Jehan Mandeville, et parle de la terre de promission et de plusieurs autres isles de mer, etc.* Lyon, Barth. Bayer, 1480, in-f°.

Or, après avoir tant couru le monde, ce fut à Liége que le chevalier anglais fit son dernier voyage; il expira dans cette ville le 17 novembre 1372, et fut enterré dans l'église des Guillelmites. On y lisait une pompeuse épitaphe en l'honneur de l'auteur du *Livre appelé Mandeville*. Les premiers historiens qui remarquèrent ce fait confondirent cette œuvre avec *Le Livre de bonne vie, qui est appelé Mandevie*, et dès lors on consacra le principe que Jehan Dupin son auteur était allé mourir à Liége en 1372. Tous les bibliographes sans distinction ont répété cette erreur.

Ce n'est donc pas à Liège, mais dans les ruines de Vaucelles, près Cambrai, qu'il faut aller chercher les cendres du moine-poète du XIV° siècle; c'est là qu'il a dû mourir, c'est là qu'est son tombeau!

JEHAN LE TARTIER.

Sire Jehan le Tartier était prieur de l'abbaye de Camtimpré, près Cambrai. Ami du célèbre Froissart qui passa près de lui les dernières années de sa vie dans son abbaye, il est regardé comme l'ayant imité dans la composition de quelques *lais*. Soit que l'exemple de Froissart, qui écrivait ses chroniques, entraînât aussi le prieur, soit que ce fut comme aide de son ami, Jehan le Tartier se mit à composer en langue vulgaire une généalogie de plusieurs rois de France et de leurs descendans; une série de faits curieux sur le règne de Philippe-le-Bel; des détails sur les flamands; sur le siége de la villé de Lille; sur l'origine des divisions et guerres entre la France, l'Angleterre et la Flandre.

Cette production semble faite à dessein pour servir d'introduction à la chonique de Froissart, dont elle se rapproche beaucoup par le style et le langage.

Les œuvres de Jehan le Tartier n'ont jamais été imprimées ; les manuscrits en sont même fort rares ; une copie authentique jointe aux chroniques de Froissart, a été possédée par l'abbé *Favier,* bibliothécaire de St.-Pierre de Lille, et fut vendue en 1765, sous le n° 5564, pour la somme de 440 fr. (2 vol. grand in-f° en maroquin noir).

MARS DE CAMBRAY.

(Voyez Alars de Cambray.)

MARTIN LE BEGUINS.

Ce trouvère du XIII^e siècle, dont le nom annonce le défaut de prononciation dont il était affecté, porte aussi un prénom dont la popularité dans ces contrées, et surtout à Cambrai, est, comme on le voit, de toute ancienneté. Martin le Beguins paraît s'être livré exclusivement à la composition de chansons, que, tout porte à le croire, il ne chantait pas lui-même. Il ne nous est resté aucun détail sur sa personne. Le n° 2719 du catalogue de la Vallière contenait une chanson de ce trouvère, qui se trouvait au milieu de celles du roi de Navarre, du duc de Brabant, d'Henri III, de Charles d'Anjou, de Blondel, ami de Richard Cœur de Lion, de Raoul de Soissons et de Guillaume de Béthune.

Un intérêt particulier qui doit s'attacher à cette chanson du trouvère Cambrésien, et à celles qui y sont annexées, c'est que les premières strophes de chacune d'elles sont notées en musique. M. De la Borde, n'a pas manqué de signaler ces monumens intéressans de notre histoire musicale dans son Essai sur la musique.

On connait encore quatre autres chansons de Martin le Beguins consignées dans un précieux manuscrit qui repose à la Bibliothèque du Vatican ; on s'étonnerait à bon droit de voir les œuvres légères d'un poète de Cambrai reléguées aussi loin, si l'on ne savait que la reine Christine de Suède légua à ce vaste dépôt la curieuse collection de manuscrits qu'elle avait fait rassembler à grands frais en France, en Italie, dans les Pays-Bas et sur les principaux points de l'Europe. C'est à cette circonstance que le chansonnier Cambrésien doit de figurer aujourd'hui dans la bibliothèque du Pape.

RAOUL DE CAMBRAY.

Ce poète est cité par le troubadour Arnaud d'Entrevenes dans une liste des plus fameux auteurs de romans du XIII^e^ siècles ; l'abbé Papon le signale également ; cependant on n'est pas d'accord sur les productions qu'il aurait laissées. S'il faut en croire de nouvelles découvertes, il serait auteur de deux longs romans en vers, et, dès lors, il tiendrait le premier rang parmi les personnages cités dans cette notice.

Le premier de ces romans est celui de *Guillaume au court nés,* qui n'a pas moins de 77,000 vers de dix syllabes. C'est l'histoire d'Aymerie de Narbonne et de Guillaume d'Orange, surnommé *au court nez,* à cause d'un coup d'épée qu'il reçut dans la figure et qui lui en abattit la partie la plus protubérante. Cet ouvrage existait manuscrit en 2 vol. in-f° dans la bibliothèque du duc de la Vallière. M. de Ste.-Palaye en attribuait une partie au poète *Li Roix Adenez ;* M. de Roquefort le donne à Guillaume de Bapaume ; mais MM. *Francisque Michel* et *Paulin Paris* sont aujourd'hui tous deux d'accord qu'il appartient à Raoul de Cambrai, ou qu'au moins il y a eu la plus grande part. Le roman est divisé en seize branches ou parties ; la première commence ainsi :

A ceste estoire dire me plaist entendre
On l'en peut sens et exemple aprendre.

La seconde, intitulée : *Comment le rois manda Aymery qui il li envoiast de ses enfans*, débute par ces vers :

> Or fetes pes pour Dieu seigneur baron
> Sorrez chauçon qui moult est de grand nom.

On peut lire les titres des autres parties dans le catalogue de la Vallière, numero 2735.

On voit dans le roman que Guillaume assiége la ville d'Orange et la prend ; il s'empare par la même occasion d'une princesse Sarrasine, nommée *Orable*, qu'il épouse, après l'avoir fait préalablement baptiser. *Rainier*, frère de cette dame, reçoit aussi le baptême, après quoi il fait des merveilles dans l'armée du beau-frère. Le roman se termine par une série considérable de combats contre les Maures et les Sarrasins.

Le second ouvrage attribué à Raoul de Cambrai porte le titre de *Gerars de Nevers ;* il est coté à la bibliothèque nationale, sous le n° 7595 des MSS. Dans ce poème, qui ne contient que 4500 vers, figure un roi de France nommé *Louis*, sans autre indication. Tout l'ouvrage est farci d'événemens, soit historiques, soit romanesques, mais toujours variés et intéressans, et pouvant fournir aux artistes une riche source de nobles et gracieux sujets. M. Paulin Paris, l'une des personnes commises à la conservation du dépôt des MSS. de la bibliothèque nationale, pense que le roi *Louis* dont il est question dans le poème, est *Louis-le-débonnaire ;* tel n'est pas l'avis de M. Francisque Michel, savant philologue, qui emploie ses loisirs à la lecture de nos vieux romanciers. Au reste, ce point en litige sera bientôt soumis à l'appel du public éclairé, M. Paulin Paris étant dans l'intention de publier incessamment le roman de Gérard de Nevers qui passe pour une des plus agréables productions du XIII^e siècle.

Un trouvère Picard de la même époque, *Gibers de Monstreuil*, rima, en 1284, un *roman de la Violette*, dont le héros est aussi un Gérard de Nevers ; il parait que le sujet en fut primitivement emprunté à un troubadour provençal. Le roman de la Violette fut mis en prose par un anonyme qui l'accommoda au goût du XVe siècle : c'est ce dernier texte qui fut imprimé sous le titre de l'*Histoire du noble et chevaleureux prince Gerard, comte de Nevers, et de la très-vertueuse et très-chaste princesse Euriant de Savoie, sa mye*. Paris, Phil. Le Noir, 1526, in-4° goth. Dans cette version, l'anonyme traducteur en prose décide que le roi *Louis* dont il est question dans le poème, est *Louis-le-gros*, roi de France. Cette opinion rencontre encore une autre difficulté historique, c'est que sous Louis-le-gros et depuis lui, il n'y eut point de comte de Nevers du nom de Gérard.

M. Gueullette a publié, à Paris, en 1727, une édition du roman de Gérard, en vieux français avec des notes historiques. Le comte de Tressan l'a remis en français en l'habillant à la moderne ; M. Fréderic Schlegel l'a traduit en prose allemande ; nous attendons la publication de M. Paulin Paris pour retrouver le poème original débarrassé de tous ses déguisemens.

ROGERET DE CAMBRAY.

Rogeret de Cambray que Claude Fauchet (1) appelle Roger, fut un trouvère florissant vers l'an 1250. Ses poésies ne se composent que de chansons d'amour, bien vives, bien chaleureuses et telles qu'on ne les supposerait pas sorties de la tête d'un homme du Nord. Elles sont conservées parmi les manuscrits de la bibliothèque du Roi.

Le poète Rogeret joignait à son talent de versificateur celui de musicien. A la fois trouvère et ménestrel, il accompagnait ses chants en jouant de la vielle, instrument fort en vogue au

---

(1) Dans son *Recueil de l'origine de la langue et poésie françoises, ryme et romans ; plus, les noms et sommaires des œuvres de* 127 *poètes françois vivants avant l'an* 1300. Paris, Patisson, 1581, *in*-4°.

XIIIe siècle. Ce fait nous est confirmé par ce vers d'une de ses ballades :

« Por li [pour lui] faz sonner ma viele. »

ROIX DE CAMBRAY.

Roix de Cambray vivait avant l'an 1300 ; ce trouvère fut assez fécond ; il a composé une foule de petits poèmes, d'un esprit passablement mordant, parmi lesquels on remarque une *Satire contre les ordres monastiques*, qu'on trouve dans les manuscrits de la bibliothèque du Roi, n° 7218 et qui commence par ces deux vers :

Si le Roix de Cambrai veut
Le siégle si bon comme il fust.

Quoiqu'assez virulente, cette pièce est moins forte que celle du même tems connue sous le titre de : *Complainte de Jérusalem contre la cour de Rome.*

On cite encore parmi les opuscules rimés de Roix de Cambray :

1° *Li A, B, C, par ékivoques, et li signification des lettres en vers.*

Cette facétie, dans le goût du tems, se rapproche des rébus qui, même à cette époque, portaient déjà le nom de *rébus de Picardie.*

2° *Li Ave Maria, en Roumans* (c'est-à-dire en langue vulgaire).

3° *Vie de Saint-Quentin.*

Cette légende sacrée du saint patron du Vermandois est en forme de cantiques, et parait avoir été composée vers l'époque où toute la contrée retentissait encore du bruit des miracles arrivés lors de la lévation du corps du saint qui eut lieu l'an 1229.

4° *C'est de le mort de nostre Seigneur.* (Espèce de poème sur la passion).

5° ***La descrission des religions.***

Cette dernière pièce pourrait bien n'être rien autre chose que la satire dont il a été question d'abord.

Suivant l'usage des poètes de son tems, Roix de Cambray, comme le *Roix Adenez*, porta toute sa vie le titre de *Roi* qu'il avait gagné dans un concours de poésie, ou *Puy d'amour* du pays. Son nom termine assez bien la petite pléïade des trouvères cambrésiens; on ne pouvait mieux faire que d'en clore la liste par un poète couronné.

Tels sont les titres littéraires que des recherches consciencieuses nous ont mis à même de produire en faveur des poètes Cambrésiens du XIII^e^ siècle ; nous ferons voir bientôt que les trouvères Artésiens et Flamands de la même époque étaient plus nombreux encore et non moins féconds : ce faisceau de noms, la plupart glorieux, soutenus par des preuves irrécusables, montrera dans quel atmosphère poétique et chevaleresque vivaient nos pères; combien leur caractère subtil, ironique, joyeux, ami des dames et de la bonne chère, des danses et de la chanson, était loin de cet esprit si lourdement mercantile, si gravement mystique, si pauvrement intelligent, que leur inculqua la pesante domination espagnole dont les dernières traces ne sont pas encore parfaitement effacées dans certaines classes de la population.

Quiconque prend part à l'honneur littéraire de nos provinces du Nord, ne verra pas, je pense, sans quelqu'intérêt ces titres de noblesse pour ainsi dire rajeunis; qui ne sera fier d'appartenir à une contrée dont les habitans avaient déjà si généralement la tête poétique, alors que tant d'autres étaient encore plongées dans les ténèbres de la barbarie? Pour moi, j'avoûrai ingénûment que j'ai ressenti une émotion, puérile peut-être, mais délicieuse du reste, en retrouvant dans les œuvres d'hommes de mon pays, presqu'oubliés depuis six cens ans, les idées-mères des contes les plus piquans du croustilleux Bocace, de la gente reine Marguerite de Navarre, et de l'*inimitable* La Fontaine qui tant de fois imita les autres.

ARTHUR DINAUX.

HONDSCHOOTE.

Ainsi tout change, ainsi tout passe !..
ALPHONSE de LAMARTINE.

C'EST une drôle d'idée, et passablement triviale peut-être, mais j'ai plus d'une fois été tenté de comparer nos belles et grasses campagnes de la Flandre, si propres, si bien cultivées, si rajeunies qu'elles nous apparaissent aujourd'hui, à ces misérables chanteurs, enfans du *troisième sexe* de la brune Italie. — Voyez : qu'ils sont frais et pimpans ! et que de recherche dans leur mise ! L'embonpoint a déformé leur corps, leur teint s'est animé des plus brillantes couleurs : ils ont la bouche rose, vive Dieu ! et l'oreille velouteusement fleurie ! Eh bien ! souvent une larme furtive a roulé dans ces paupières larges et tendues, un froid sourire d'orgueil a effleuré ces lèvres tout-à-coup pâlies au souvenir heureux qui s'est dessiné dans le lointain : mais tout celà n'a duré qu'un instant, et cet instant passé, ils se sont retrouvés tels qu'ils étaient, face à face avec le présent décoloré, et leurs chimères se sont envolées, une par une ; leur âme, pauvre et honteuse, s'est repliée sur elle-même ! Ainsi de ces riches moissons, ainsi de ces champs bariolés, flanqués de quelque sot moulin qui vous souhaite continuellement le bonjour; ainsi de ces monotones rangées de maisons blanches et repeintes, avec leurs jolies couvertures de chaume ou d'ardoise vernie. Chacune de ces maisons a son histoire à raconter, mais leurs rides faisaient peur aux grands enfans, et on les a fardées, les vilaines, et elles s'étalent, elles se béatifient aujourd'hui sous leur ciel gris et capricieux, les vieilles folles! —Que de maîtres ont eus ces hameaux? que de guerres ont contemplées ces champs si paisiblement heureux? et ces moissons, ont-elles été souvent recueillies par les mains qui les avaient semées?.....

Dans ces temps, la royauté bardée de fer, la cruelle domination, la féodalité, se promenaient dans nos contrées, armoriées de bas en haut, des chaînes dans les mains, et la tête chargée de couronnes et d'oripeaux. Mais alors aussi, elle était grande et belliqueuse, notre Flandre! elle grinçait des dents comme une lionne en fureur au moindre geste de ses ennemis, elle défendait jusqu'au dernier souffle son foyer patrial, et plus d'une fois, les fers de l'oppresseur étaient tombés, brisés sous ses pieds.

Aujourd'hui la voilà, telle et si peu reconnaissable qu'on nous l'a laissée! résignée dans sa nouvelle prospérité, résignée dans son indépendance, résignée dans le bonheur qui plane sur elle de tout son poids. C'est qu'elle a perdu son caractère originel, c'est qu'on l'a brusquement dédoublée d'avec son moyen-âge animé de révoltes, de persécutions; son moyen-âge religieux, noble, grand seigneur; c'est qu'elle est devenue aujourd'hui toute positive, la Flandre, c'est qu'elle s'est faite bonne ménagère, propre, accorte et vermeille. Et la poésie en deuil est allée s'asseoir, pleurant de grosses larmes, sur les ruines des antiques manoirs, au seuil des saintes maisons de prière horriblement défigurées par la civilisation!

Tout en appliquant ce que je viens de dire au pays en général, Hondschoote est, sans contredit, une des villes de la Flandre à qui s'adressaient plus particulièrement mes regrets de poète: et néanmoins, je dois l'avouer, après avoir à chaque époque subi le sort de ses voisines; après avoir vécu, comme elles, une vie des plus diversement agitées — incessamment lancées d'une nation à une autre, s'endormant Espagnoles pour se trouver Anglaises au réveil et se rendormir Françaises — Hondschoote semble avoir plus que les autres, conservé je ne sais quel parfum de vétusté, quel pittoresque reflet de moyen-âge qui caresse délicieusement l'imagination. Les souvenirs se réveillent tout-à-coup en foule, et s'en vont colorer ce qui reste des monumens du passé. Là, c'est un portail qui ne mène plus à aucun temple; ici, un fronton dont la main du temps et celle des hommes ont entièrement effacé l'écu blasonique. Ailleurs ce sont des inscriptions, des sculptures, des images, et toutes ces douces croyances primitives qui sont restées vives au cœur du vieillard. Le vieillard! dernier et imposant vestige d'une génération qui s'en va.

La ville d'Hondschoote se trouve placée dans cette partie de la Flandre qu'on nommait *Flamingante*, et plus anciennement *Ménapienne*. Nul, jusqu'ici, n'a su trouver l'étymologie exacte de son nom, et c'est sans doute pour cela que l'orthographe en a été donnée différemment par chacun des historiens qui ont fait mention de cette ville. En effet, faut-il croire avec Marchant qu'elle doit cette dénomination à l'espèce de ses *chiens de chasse*, ou de ses *étables à chiens*, ou bien encore, en faisant l'anagramme de son nom *(Schoot hond)* d'après Halma, qu'il est question dans l'histoire de son origine de *petits chiens de demoiselles?*

Je ne sais vraiment.

Hundscota écrit Malbrancq. Mayer c'est *Hondescota*. *Hondiscota*, Aubert le Mire. Enfin on lit dans Guicchardin : « Hontscote ha en triangle quasi en mesme longueur d'envi-« ron deux lieues Berghes-St-Winoc, Vuerne, Loo. Elle est « complétemment bonne et gentil ville. »

Quelques écrivains, mais d'une autorité malheureusement apocryphe, font remonter l'origine d'Hondschoote à des tems fort éloignés, prétendant qu'aux quatrième et cinquième siècles, c'était déjà un gros bourg qui fut plusieurs fois pillé et ruiné de fond en comble. — Par qui? par des hordes barbares!... répondent-ils en grossissant la voix. Pour moi, je me vois forcé de l'avouer en toute humilité, quelques recherches minutieuses que j'aie pu faire, quelques historiens que j'aie pu consulter, quelques manuscrits que m'ait offert le pays même à déflorer, je n'ai rien appris sur Hondschoote, de faits qui devançassent l'année 1090. L'abbaye de la Chapelle, dit Sanderus, prouve suffisamment qu'avant 1100 c'était un bourg, qui dès ce temps là possédait une église d'une juridiction très-étendue. En 1090, Guillaume, seigneur d'Hondschoote, ajoute l'écrivain, ayant pris rang dans la milice sacrée, sous les auspices du comte Robert, nous enseigne que la domination d'alors était déjà fort célèbre.

L'an 1220, en date de la fête de St-Laurent, Gaultier d'Hondschoote, chevalier, fonda, du consentement d'Adelaïde son épouse, le couvent des Trinitaires de la Rédemption des captifs institués par Jean de Matha vers l'an 1120, assignant à cet effet aux nouveaux chanoines sa terre du Clair-Vivier qui se trouvait aux environs. Ce couvent s'accrut bientôt et s'enrichit d'une manière sensible, grâce aux bienfaits des comtesses Jeanne et Marguerite, suivant Chartres de 1243 et 1246 reposant au greffe de la ville.

Les annales d'Iperius portent que peu après l'an 1300, Gaultier ayant acheté le bourg d'Hondschoote, l'érigea en seigneurie, et que c'est de cette époque que date la réputation qu'avaient acquise au pays ses manufactures de serges et de draps. Les habitans obtinrent du comte Louis de Crecy le privilège d'*accoutrer toutes espèces de laines*, et de plus, la permission d'ajouter les armes de Flandre aux sceaux de plomb que portaient leurs *Saies*. Lorsque François Pétrarque, voyageant alors en Flandre, écrit au cardinal Colonne : *et vidi coeteros Flandriœ Brabantiæque populos lanificos et textores*, il est à croire qu'il n'avait pas manqué de voir Hondschoote. Guicchardin, de son côté, assure qu'avant l'an 1400 « les Anglais venaient en ces quartiers pour se fournir de draps. »

Vers ce temps là, au rapport de Philippe de l'Espinoy, vicomte de Therouanne, la terre et seigneurie de *Hondescote* fut apportée en mariage à Arnould de Hornes, seigneur de Montcornet, par Jeanne, fille de Gaultier d'Hondschoote. « Cette » seigneurie, dit il, était une ancienne bannière de Flandre » que le seigneur portait armoyée et faciée d'argent et de

» gueules de neuf pièces au cri de *Bruges!* » Elle demeura à la maison de Hornes jusqu'en 1749 que messire Jacques Coppens, baron de Coupigny, d'Hersin, etc., en fit l'acquisition.

Philippe le Bon accorda en 1430 au seigneur d'Hondschoote pour de *très-grands services* qu'il en avait reçus, le *droit absolu de domination avec l'exercice de la haute, moyenne et basse justice* indépendans du tribunal de Bergues Saint-Winoc, ce qui ne laissa pas d'agrandir de beaucoup l'importance de cette juridiction.

Avant l'incendie de 1381 qui suivit la fuite des Anglais repoussés du territoire par Charles VI, on voyait dans l'église curiale consacrée à St-Vaast, les tombeaux des premiers maîtres d'Hondschoote, Gaultier et Théodoric, couverts de larges lames de cuivre et portant à chacun de leurs angles un lion de marbre avec les armes de la famille; mais tout a péri dans les flammes. Ce ne fut que peu à peu, et moyennant les dons considérables que les comtes de Flandre faisaient par tout le pays, que la tour, l'odeum (voxal) et la nef antérieure purent être renouvelés.

Environ un siècle après que cela eut lieu, les Anglais firent une nouvelle descente sous la conduite des ducs d'Yorck et de Glocester, et furent encore chassés, avec de grandes pertes.

Les coutumes de la terre et seigneurie d'Hondschoote datent de l'année 1540. Elles lui furent octroyées par Isabelle Claire infante d'Espagne, et modifiées par le Roi d'Espagne en 1586.

Cependant plusieurs couvents s'étaient établis tant dans la ville qu'aux environs. C'était d'abord le couvent des *Sœurs grises* bâti en 1400. Venait ensuite la congrégation des Sœurs du tiers ordre de Saint-François, à l'arrivée de laquelle on ne saurait assigner de date précise; tout ce qu'on en peut dire, c'est que ce couvent fut augmenté par les soins de Nicolas Bardeloos et de son épouse Christine en 1418. Il y eut encore en 1626 une maison de *moines récollets* dont l'église se trouvait située au bout de la rue de ce nom, et qui conserva long-tems une croix de bois devant sa porte. Un de ces moines que l'évêque de Belley compare si spirituellement avec leurs courbettes mendiantes, *à des cruches qui se baissent pour mieux s'emplir,* s'en allait chaque jour de grand matin, quêter dans la campagne, et ne revenait jamais au couvent sans avoir son escarcelle garnie d'abondantes aumônes, sans que sa besace ne gonflât à crever par les provisions de toute espèce, tant était grande et universelle alors la vénération qu'inspirait à ces peuples la vue d'une robe bien humble ou d'un capuchon plus ou moins dévotement posé.

En 1558, Hondschoote fut ravagée et pillée par les Français, lors du siège de Dunkerque, et un grand nombre de bourgeois, à l'exemple du *magistrat* (*) se sauvèrent à Furnes.

Plusieurs années s'étaient déjà passées, lorsqu'un incendie dévora six cents maisons, et l'an 1582 les Français ayant mis le feu à la ville à l'instigation, dit-on, des hérétiques, dix-sept rues furent entièrement consumées. A peu près vers la même époque, une maladie contagieuse s'était déclarée qui enleva tant de monde, qu'il fallut prendre sur la bourse commune 1300 florins destinés à l'achat d'un terrain pour recevoir les morts. Le cimetière était comble.

L'église paroissiale était jolie, bien éclairée et entourée au-dedans d'une ceinture de boiseries admirablement sculptées, elle avait sept autels et un maître-autel fait *à la romaine.* On remarquait parmi ses ornemens précieux plusieurs chandeliers et une *remontrance* d'argent représentant une étoile, et au sanctuaire pendaient trois belles lampes également d'argent massif. La chaire était d'un travail exquis, ainsi qu'un *Saint Jean avec son agneau*, dont un enfant de chœur pervers eut

---

(*) On appelait ainsi le corps de la magistrature.

un beau jour l'irrévérence de couper le nez (raconte un manuscrit flamand, tout colère encore). Au reste, les démolisseurs de 93 ont eu depuis, l'irrévérence plus grande de s'emparer de l'Apôtre en totalité, et de bien d'autres avec lui.

La tour, qui est encore aujourd'hui fort belle et très-élevée, contemple orgueilleusement les Moëres, laissant tomber de temps à autre un sourire moqueur sur toute cette jeune et vivace végétation de notre Nouveau-Monde à nous flamands, avec ses fraîches maisons et sa jolie église blanche qui brille au soleil de midi! Cette tour avait jadis à la base de son aiguille quatre tourelles surmontées d'une boule dorée, mais l'une d'elles étant venue à tomber, on jugea à propos d'abattre les trois autres. Pendant la révolution on remplaça par un *bonnet de liberté* la croix qui dominait la tour et qui était ornée à chaque extrémité d'une fleur de lys fort habilement ouvragée à ce qu'il parait. Il y avait huit cloches, et le carillon se composait de quinze à seize grandes clochettes qui carillonnaient l'heure, la demi heure et le quart. Chaque année on changeait les airs; tout cela était charmant. Mais c'était surtout lors de la semaine sainte, au jour de Pâques, et durant la *Kermesse* qu'il fallait l'entendre! Ces jours-là, l'artiste suait sang et eau pour bien faire, et les cloches obéissantes, fascinées qu'elles étaient par des mains habiles, sautillaient comme des bienheureuses, remplissaient les airs d'une harmonie ravissante. Et pendant ce joyeux concert, à la dernière de ces fêtes une longue procession sortait de l'église, pieuse et recueillie, parfumée d'encens et de fleurs : elle allait, se déroulant comme un vaste ruban, par les rues de la ville, grossie à grands frais de tous les ordres religieux chantant à tue tête leurs cantiques, et du *magistrat* tout en noir avec de petits manteaux, devancé du seigneur de l'endroit dans le même costume. La garde bourgeoise, composée de quatre personnes sermentées, se tenait aux deux côtés avec les sergens et les gens d'armes. Venaient ensuite les trois *confréries* établies à Hondschoote en 1586 savoir, celle de St.-Sébastien, habillée de rouge à l'exception de la veste et des paremens qui étaient blanche et jaunes, de plus, chacun des confrères portant sur la poitrine une croix et l'épée au côté; la seconde, celle des étudians de la rhétorique sous le patronage de Ste.-Elisabeth, était en vert avec des paremens rouges, et portait cette inscription : « Torcular calcavi solus. » Le troisième, celle de Ste.-Barbe, avait un costume bleu avec paremens noirs. Sa devise était : « Qui potest capere, capiat! » Chaque confrère avait aussi ses deux tambours, son fifre et son *fou* qui marchait devant dans l'accoutrement le plus bizarre, et sautant au travers d'un cercle avec mille singeries extravagantes. Cette coûtume ne faisait que perpétuer parmi nous les siècles de l'Abbé des Cornards, de la Fête de l'Ane, du Roi des Ribauds en Normandie, auxquels avaient succédé la Mère sotte et le Prince des Fous : sans compter les Convulsionnaires de Dijon qui vinrent longtems après. La procession une fois rentrée, les jeux et les danses commençaient immédiatement, et le peuple allait planter des *mais* sur le grand marché, en face de la porte de l'église, devant le Christ du cimetière, et contre les demeures des principaux habitans.

Et tandis que tout cela se passait, au milieu de ces poétiques fêtes du moyen âge, l'hérésie embrâsait déjà les derniers confins de l'Europe. Ce n'étaient plus que Luthériens, que Zuingliens, Oecolampadiens, Calvinistes, Presbytériens, Puritains, que sais-je, moi? qui se mirent à surgir de toutes parts. On eut dit à voir leurs sectes s'augmenter, se grossir de jour en jour, qu'elles étaient fécondées par les foudres mêmes du pape, les bulles des évêques, et les milliers d'édits des parlemens qui pleuvaient comme grêle, à la plus grande gloire du catholicisme et des trônes.

En Flandre, les nouvelles doctrines ne tardèrent point à se faire jour, et pas une de ses villes n'échappa à l'horrible spectacle que donnèrent dans ce temps là, les martyrs de la religion réformée. Une foule sauvage et stupide inondait l'endroit des supplices, battant des mains, éclatant en vociférations furieuses contre les patients, car alors, « montrer de la pitié pour les hérétiques était un crime égal à l'hérésie » observe l'historien des *Guerres de religion*, car aussi, tels étaient les ordres de Philippe II qui gouvernait alors la Flandre, et Philippe II était Espagnol !.....

J'ai eu l'idée d'extraire *d'un registre des sentences criminelles exécutées à Hondschoote*, qu'on a bien voulu mettre à ma disposition, les passages qui m'ont paru présenter le plus d'intérêt, et qui serviront à placer en regard, d'une part, l'odieux raffinement porté dans les cruautés dont cette ville a été le théâtre, de l'autre, les châtimens grotesques infligés par une morale aveugle et fanatique.

Je laisse parler mon registre.

— « Chétien Ryssen condamné pour hérésie à être conduit par l'officier criminel devant l'hôtel de ville pour y être étranglé et brûlé avec confiscation de biens *au profit du seigneur.* »

A propos de cela, je n'ai pas trouvé qu'à Hondschoote il y eût de *plus jolis droits du seigneur.*

— « Jean Dewesze condamné pour hérésie à être brûlé après avoir eu le nez et le poing coupés.

Ici le compte des dépenses faites pour cette exécution :

« Pour deux fourches qu'on a fait faire
pour attiser le feu .... 4 liv. » sous. Parisis.

« Pour le bois et cent bottes de paille qui
serviront à brûler ledit Jean Deweezé.... 8 » 10 » »

« Pour quatre livres de poudre *afin d'abréger les peines* du susdit Jean Deweeze.... 3 » 4 » »

Aimable philantropie, va!... suivons :

« Pour le confesseur qui le consola avant
la mort .... 3 » 10 » »

« Pour la cloche du trépas........... » » 12 » »

« Pour une pinte vinaigre, moutarde
employés à la question donnée au coupable » » 10 » »

« Pour son dernier déjeûné.......... 1 » 4 » »

Voici venir maintenant quelques sentences moins tragiques, qui se trouvent souvent formulées d'une manière admirablement candide.

D'abord, nous voyons :

— « Jean Cheval, *condamné* à aller vivre avec sa femme dont il s'était séparé.

— « Jacques Dufeu, pour propos injurieux envers le Bailli, condamné à demander pardon à Dieu, et à la justice et de plus à l'amende de dix livres parisis.

— « Pierre Honneuil pour avoir été huit ans sans *tenir ses pâques* condamné à aller tête nue avec une torche à la main demander pardon à Dieu et à la justice, et puis le jour de l'Ascension, à paraître en tête de la procession, en chemise, entre deux sergens, après avoir communié préalablement et été confessé, et avoir produit de ce attestation du curé ès-mains du greffier. Enfin à payer une amende de six livres de gros *au profit du seigneur.* »

Et pour fermer dignement notre liste.

— « Marie Ollivier, pour avoir épousé deux maris vivans (il y a *vivans*) condamnée à être mise au pilori avec deux *culottes* à son cou, à être fouettée, avec ordre ensuite de retourner à son premier mari. »

Je ne vous parle pas de la classe innombrable des *sorciers* mâles et femelles. Toutefois si vous teniez essentiellement à connaître leur sort, sachez que l'on se contentait de les fouetter jusqu'au sang, dans les caves de l'hôtel-de-ville, ou bien, on les pendait, mais à petit bruit, à la nuit tombante, *plebe remoto*. Tous ces jugemens étaient toujours prononcés comme je l'ai dit plus haut, par le Seigneur et son *magistrat*, à qui le droit avait été conféré d'exercer la *triple justice*.

A de nombreuses années de là, et lorsque Hondschoote appartenait déjà depuis un siècle à la France, par suite des conquêtes de Louis XIV, la révolution éclata tout à coup furibonde, avec ses dilapidations, ses assassinats, ses échafauds, grosse de crimes et de bienfaits, et parcourut à pas de géant le territoire, jetant à pleines mains l'émancipation au peuple, mais déguisant mal sur son passage de longues traces de sang et de destruction. Hondschoote, comme les autres, vit en un clin d'œil ses domaines envahis, ses églises ravagées, ses couvens anéantis ; elle pleura ses prêtres et ses moines et ses sœurs et ses trinitaires en fuite. Et puis, plus de seigneurie tant vénérée, plus de maîtres, plus de vassaux, plus de ces douces habitudes de vivre à se *laisser faire!* On fut quelque temps, je vous jure, à se remettre dans ces paisibles campagnes, tout gêné qu'on se trouvait, tout abasourdi de ce libre vouloir, de cette indépendance auxquels on ne comprenait rien.

Cette secousse violente était à peine calmée qu'Hondschoote eut encore la douleur de contempler la bataille qui se livra dans une de ses plaines, gagnée par les drapeaux de la République, le 8 septembre 1793, contre les troupes confédérées sous les ordres du généralissime le duc d'Yorck, fils du roi d'Angleterre, et qui resta la dernière dont ce pays fut témoin.

La paroisse qui en 1568 au rapport de Jean Strabant, son 22e curé comprenait 18000 *communians*, ne compte plus aujourd'hui que 3882 individus, et le nombre de ses maisons se trouve réduit à 719.

Du passé, cette ville n'a gardé que de longs souvenirs, souvenirs de ses maîtres, souvenirs de son industrie florissante par toute l'Europe, et puis quelques débris de ses anciens monumens. L'hôtel-de-ville est resté seul debout, enfant du 16e siècle, noirci d'années, et respecté comme un vieux guerrier oublié dans les combats! le reste a été changé, renouvelé, embelli, et Hondschoote s'est résignée comme ses sœurs.

Maintenant, vous tous qui n'avez point encore porté vos pas de ces côtés, écoutez bien ce que j'ai à vous dire.

S'il m'arrivait de revoir Hondschoote, je voudrais que ce fût par une froide soirée de novembre, lorsque la neige a couvert le sol comme d'un immense linceul ; à cet instant de calme où la nature s'arrange pour dormir, quand le hibou funèbre va percher sur les croix du cimetière, et que les morts soulèvent un petit coin de leur tombe pour savoir des nouvelles d'ici bas; quand l'horloge sonne tristement les heures, quand l'ange gardien passe et repasse au dessus des maisons. Alors, j'irais m'asseoir sur un tertre bien isolé, et là, le cœur rempli d'émotions et l'imagination tendue, je verrais défiler devant moi, un par un, comme des fantômes gigantesques, les premiers Forestiers, les nobles comtes de Flandre avec leur antique bannière, et les seigneurs féodaux de la contrée. J'entendrais retentir au loin les vastes cours des châteaux, les armures des gens d'armes; puis le cliquetis du fer, puis le pétillement de la flamme qui dévore, et des plaintes, et des cris de rage, et des voix pleines de sanglots s'élevraient pour demander justice, puis, tout à coup se déroulerait dans les nefs de l'église, une douce musique religieuse, accompagnant comme dans un saint jour, les voix des femmes et des jeunes enfans! Puis, tout rentrerait dans le silence, et ma vision une fois disparue..... j'irais me coucher.

— Par les sept Dormans d'Ephèse! je vous jure que j'irais me coucher.

P. L.

LES STAMINETS,

ET PARTICULIÈREMENT CEUX DE BRUXELLES.

> Vidi rumpi pene atria turba,
> et populum lædi deficiente loco.
> *J'ai vu les salles encombrées de monde près de s'écrouler, et le peuple être froissé, faute de place.*

L'usage des *estaminets* est originaire de la Flandre ; il s'est depuis naturalisé en France sous le nom de tabagie. Un estaminet, comme chacun sait, est un lieu public où se rassemblent les personnes de toutes conditions, pour boire de la bière et fumer du tabac. On devrait dire et écrire *staminet*, puisque l'expression flamande est *stameny ;* et c'est évidemment par corruption que l'on prononce *estaminet*, comme il y a des gens qui disent *une estatue*. Mais quelle est l'étymologie du mot *staminet ?* J'ai fait, pour la découvrir, des recherches qui pourraient faire honneur à un savant, et la chose en vaut bien la peine. Quelques-uns prétendent que *stameny*, et par conséquent *staminet*, vient de *stam*, qui, pris au figuré, signifie famille. C'était dans la Flandre un usage antique parmi les membres d'une même famille, de se réunir alternativement chez l'un d'entr'eux, après les travaux ou les affaires de la journée, pour boire et fumer ensemble ; c'est ce qu'on appelait être en famille, *in stame*. Il arriva, ajoute-t-on, que les hommes ainsi rassemblés, vidèrent souvent plus de pots de bière qu'il ne fallait, et que leur raison en fut altérée. De là le désordre, le scandale, le mécontentement des ménagères. Elles grondèrent leurs maris, les maris ne voulurent pas être grondés ; ils prirent la résolution de se réunir dans un endroit où ils pussent être libres, et à l'abri de la servitude conjugale : cette réunion garda la dénomination de *stam*. Depuis, ils admirent au milieu d'eux des amis, des personnes étrangères, et comme ceux qui les recevaient gagnaient de l'argent, d'autres les imitèrent et formèrent des établissemens semblables sous le même titre. Peu à peu on y prit goût, et les staminets se multiplièrent au point où nous les voyons aujourd'hui. D'autres font venir le mot *staminet* de *stamelen* et par corruption *stamemen*, qui veut dire *balbutier, avoir la langue épaisse, chanceler*, état dans lequel se trouvent assez ordinairement les amateurs de staminet, quand ils en sortent. Sans vouloir refuser à ces étymologies ce qu'elles peuvent avoir de naturel et de satisfaisant, nous oserons, toutefois avec la modeste réserve d'un auteur, en proposer une autre qui nous paraît plus exacte et moins torturée, moins tirée aux cheveux ; passez-moi, je vous prie, cette expression romantique, qui rend clairement ma pensée.

C'est surtout pour les besoins, pour la commodité des voyageurs, qu'ont été établis ces lieux de rafraîchissement et de restauration, et en Flandre, pour engager les passans à entrer, on leur disait : *sta mynheer* (arrêtez-vous, monsieur). Ce qui signifiait, vu le ton aimable et tout-à-fait engageant dont ces mots étaient prononcés : Venez vous reposer, vous rafraîchir, Monsieur ; vous trouverez ici d'excellente bière, tout ce que vous pouvez désirer, et l'on ne vous écorchera pas. Par suite, les promeneurs et les désœuvrés reçurent et acceptèrent la même invitation, et comme la phrase *sta mynheer* devait souvent se répéter, on prit le parti de l'inscrire sur l'enseigne, tant parce qu'elle était devenue sacramentelle, que pour son laconisme significatif. De là, quand on voulait se réunir pour boire de la bière, pour traiter d'affaires le verre à la main, *rem agere inter pocula*, on disait : Allons au *sta mynheer*, et peu à peu par corruption : Allons au staminet :

Je ne sais si cette étymologie satisfera votre goût délicat et difficile; quant à moi, je vous avouerai ingénûment que je suis tout fier, tout glorieux de ma découverte.

Puisque je suis en train de faire de l'érudition, je continue. La plupart de ceux qui boivent journellement de la bière en ignorent peut-être l'origine; ils vont la connaître : je veux qu'ils m'aient cette petite obligation, et qu'ils vident, par reconnaissance, un litre à ma santé : le cabaretier y gagnera, et moi je ne m'en trouverai pas plus mal.

La bière a été inventée à Péluse, ville d'Égypte, à l'embouchure du Nil. C'est pour cette raison que Columelle lui donne l'épithète de *Pelusiacum : ut pelusiaci proteret pocula zythi.* Les Égyptiens, qui, dans le principe, ne connaissaient point le vin, mais qui en revanche étaient riches en productions céréales, imaginèrent de composer une boisson fermentée avec du froment et de l'orge. Ils en avaient de deux sortes : l'une, plus forte, que l'on appelait *zythum* ou *zythus;* l'autre, plus douce, que l'on nommait *carmi :* elles différaient à peu près entre elles, comme notre *uitzet* et notre bière brune. Veut-on une preuve irrécusable que la bière est originaire d'Egypte ? On ne peut révoquer en doute que *faro* vient de *pharao,* qui, chez les Egyptiens, signifiait *roi,* comme chacun sait. La meilleure bière, la bière par excellence, se nommait donc *bière du roi, bière de pharao,* par ellipse ou par métonymie *pharao,* et par contraction *pharo.* Certes, voilà une étymologie frappante, s'il en fut jamais; car enfin, ce n'est pas ma faute si des ignorans ont mis un *f* au lieu de *ph.*

La bière fut introduite de bonne heure dans les Gaules : elle y était connue dès le règne de l'empereur Julien, qui nous a laissé une épigramme à ce sujet. Cette boisson était en usage dans le nord de l'Europe, en Angleterre et en Flandre, du temps de Strabon, et Polybe affirme que déjà on en faisait grand cas en Espagne. Les Germains se désaltéraient aussi avec la bière, d'après le témoignage de Tacite : *Potui humor ex hordeo aut frumento, in quamdam similitudinem vini corruptus.* « Ils avaient pour boisson une liqueur faite d'orge ou de fro-

» ment, et fermentée à peu près à la manière du vin. » Les français la reçurent des Gaulois et la nommèrent d'abord *cervoise*, du latin *cervisia*, bière douce. La plupart des peuples de l'Europe ont donc depuis longtemps aimé la bière, et le goût est bien loin de s'en perdre chez nous, si l'on considère le nombre des staminets, et la foule des gens de tout âge, de tout sexe, de toute condition qui s'y pressent, qui s'y entassent, qui s'y enfument. On y rencontre même beaucoup d'écoliers imberbes, qui, à la vérité, feraient mieux de s'occuper de leur thême, et d'étudier l'*Epitome* ou *Cornelius Nepos*.

La toute-puissance des staminets, j'allais dire la tyrannie, s'étend, domine partout. Apollon, dieu de la musique, a son temple dans un staminet; le sanctuaire de la *loyauté* est un staminet; c'est dans un staminet que Mercure, dieu du commerce, réunit ses favoris, c'est au milieu des pots et des cruches qu'il règle le cours des effets publics. Voulez-vous rassembler bon nombre d'amateurs pour faire des lectures scientifiques ou littéraires? qu'ils trouvent dans le local que vous aurez choisi plus de bouteilles pleines que de livres; désirez-vous former un club politique, une association patriotique? que le lieu de rendez-vous soit un staminet, ou vous prêcherez dans le désert. En un mot, toute société, quel que soit son titre, quel que soit le but de son institution, n'est autre chose qu'un staminet particulier.

Le luxe qui caractérise le 19ᵉ siècle, s'est glissé jusque dans les staminets; l'on n'y reconnait plus la modeste simplicité de nos pères. Ce ne sont plus ces salles à vitrages en plomb, comme la boutique de Figaro, ces larges cheminées gothiques, ces pesantes chaises de cuir à clous jaunes, ces tables massives qui semblaient être placées là pour l'éternité, et aussi immobiles que les idées surannées de la vieille noblesse; ce sont des salons élégamment décorés, avec des peintures à fresque, des glaces en profusion, des gravures, des statues, des poëles en forme de vases étrusques ou s'élevant en colonne, des cheminées à la prussienne enrichies de ciselures, des chaises, des tables; des billards d'acajou ou à peu près; en un mot, vous ne pouvez distinguer un staminet d'un café que par la boisson que vous y prenez, la fumée qui vous y étouffe, et le bruit qui vous y étourdit. Une autre différence encore, et dont je n'ai pu, ou plutôt dont j'ai craint de m'expliquer la raison, c'est que dans les cafés on est servi par des garçons, et dans les staminets par des filles, je veux dire par des demoiselles, car j'appréhende les malignes interprétations. A cet égard, la besogne des garçons de café est beaucoup plus facile et demande beaucoup moins de tact et d'expérience que celle des filles de staminet. Les premiers en sont quittes pour vous servir promptement et poliment, ou pour vous crier : *Toute suite, Monsieur!* sauf à vous faire attendre un quart-d'heure; mais les filles de staminet ont bien d'autres affaires, surtout si elles sont jolies. Elles doivent faire bonne mine à tout le monde, de manière que chacun se croie le bien-venu ; sourire d'un air d'innocence à un propos un peu grivois; ne pas paraître s'apercevoir d'une caresse un peu hasardée; en un mot, ne désespérer et ne favoriser personne : telle est du moins, dit-on, leur consigne. Encore une distinction : le maître, la maîtresse et les demoiselles même d'un staminet servent, font eux-mêmes les honneurs de leur maison, et ne pensent pas déroger; les dames de café conservent plus de dignité, et ne figurent que dans leurs comptoirs.

Toutefois il y a des nuanees, des degrés entre les staminets: et du *Pou volant* de la rue Haute, à l'*Aigle d'Or* de la rue de la Fourche, la distance est immense. Vous ne pouvez vous montrer indifféremment dans tel ou tel de ces lieux de réunion, sans risquer de vous compromettre, soit sous le rapport du rang que vous occupez dans le monde, soit même sous le rapport des opinions politiques que vous professez ou que vous voulez qu'on vous suppose.

Au reste, un observateur trouve dans un staminet comme dans un café de nombreux sujets de remarques. Votre tailleur et votre barbier vous y abordent d'un air d'aisance et de familiarité, voire même le cuisinier de l'hôtel où vous dînez habituellement ; l'homme qui, le matin, était à vos pieds, vous offre le soir, avec un geste gracieux et un sourire de connaissance, ou le cigarre ou la pipe de tabac. Là, tous les rangs sont confondus, c'est le temple de l'Égalité; on y voit le riche et le pauvre, l'artisan et l'avocat, le bourgeois et le militaire, l'ignorant et l'homme instruit, le roturier et le noble : point d'étiquette, tout s'y passe rondement, sans gêne et avec le plus parfait abandon : aussi les gens qui se piquent de savoir leur monde, prétendent-ils que ce n'est point l'école de la bonne société; mais laissons là ces frondeurs qui ne savent pas que le vrai plaisir est ennemi de la contrainte.

Veut-on maintenant quelques portraits? Entrons, et traçons-les d'après nature : Voyez d'abord ce jeune homme debout, près du comptoir; c'est la place qu'il occupe depuis deux ans, et je ne crois point qu'il lui soit arrivé de faire trois pas dans l'intérieur de la salle. Il cause avec la demoiselle de la maison, d'autres disent qu'il lui fait la cour : il la suit des yeux quand elle circule au milieu des buveurs, et il est tellement occupé d'elle, qu'il ne s'aperçoit pas que les trois quarts des assistans rient, chaque soir, de sa bonhomie et de sa patiente assiduité, sans compter un jeune blondin qui se pince les lèvres d'un air d'intelligence, en regardant du coin de l'œil la demoiselle en question.

Regardez là-bas ce groupe de huit personnes autour d'une table couverte d'un fragment de tapis : la moitié joue aux cartes, les quatre autres attendent leur tour; ce sont toujours les mêmes individus ; c'est en un mot une partie de fondation, et chacun de ces messieurs, braves gens d'ailleurs, croiraient, comme l'empereur Titus, de bienfaisante mémoire, avoir perdu leur journée, s'ils n'avaient pas fait leur petite partie, et risqué leur pièce de 10 cents ou de 50 centimes.

Ces deux autres personnages à l'extrémité de la salle, dont l'un paraît être l'ombre de l'autre, ne partagent point cette petite passion ; ce sont deux philosophes d'une nouvelle espèce : ils regardent en pitié ceux qui jouent dans un staminet ; ils trouvent bon de boire jusqu'à s'énivrer, de fumer jusqu'à s'étourdir; mais ils jugent de très-mauvais ton de battre les cartes dans un endroit public : ne leur demandez pas pourquoi, ils ne le savent pas eux-mêmes.

Quoique la dépense qui se fait dans un staminet soit généralement fort modique, il est cependant des êtres timorés qui n'osent point laisser voir qu'ils se permettent quelques *extra*. Ce bon gros papa à l'air jovial, à la mine riante, et qui porte sur sa figure l'image de l'insouciante bonhomie de son cœur, suivez-le des yeux; au signe que lui fait ou la maîtresse du logis ou sa servante, il s'esquive, il se glisse inaperçu dans la foule, et va dans un réduit secret savourer un excellent *beef-steak*, ou une aile de poulet à la gelée, pour lesquels il a quitté la savante partie de domino. S'il prend tant de précautions, c'est qu'il craint que sa chère moitié, instruite par l'indiscrète renommée, ne lui reproche d'aimer la dépense et de compromettre son crédit.

Voici un autre personnage bien grave, bien empesé, toujours la pipe à la bouche : il aurait l'air d'un sultan, s'il n'était pas constamment debout et errant de côté et d'autre; je ne me souviens pas de l'avoir jamais vu assis. Il a au surplus une manie très-importune, qui l'oblige à être toujours en mouvement. Causez-vous bas avec quelqu'un? il s'approche, il écoute, et s'il peut saisir un seul mot, il se mêle de la conversation, ce qui occasionne parfois des propos interrompus fort plaisans. Ne pensez pas lui échapper en vous retirant dans un autre coin, il vous y suit, s'accroche, se cramponne à vous, et vous perdez patience avant qu'il s'apperçoive qu'il vous gêne. Du reste, sa curiosité n'a pas de malice, il n'est qu'indiscret; mais, à la vérité, d'une indiscrétion assommante.

Cette voix que vous entendez au-dessus des autres, est celle de l'orateur du lieu. Il est en possession de raconter, d'embellir toutes les petites histoires scandaleuses qui font d'ordinaire la pâture des badauds et des gobe-mouches; il est doué d'une poitrine infatigable, d'un organe éclatant et d'une volubilité qui ferait envie à un avocat ou à un membre de la représentation nationale. Si vous voulez avoir votre tour pour placer un mot, vous êtes réduit à attendre que le picotement du larynx l'oblige à tousser et à cracher, ou que sa langue desséchée par un mouvement, par un roulement perpétuel, ait besoin d'être humectée d'un verre de bière. Il a de plus la qualité de *grognard* : il trouve souvent ou que la bière est mauvaise, ou que son litre n'est pas assez plein.

Ces deux individus qui ricanent si haut, sont deux littérateurs-journalistes, ou, si l'on veut, deux journalistes-littérateurs ; ils font assaut de lazzis, de quolibets, de bons-mots ; ils s'excitent, se choquent, se frottent l'un l'autre, et de ce frottement jaillissent à travers un peu de fumée quelques étincelles dont ils profitent, dont ils tiennent notes : ils font en un mot provision d'esprit et de méchancetés pour le numéro du lendemain.

Comme la politique occupe aujourd'hui toutes les têtes, les habitués des staminets sont souvent les témoins ou les acteurs de discussions vives sur ce sujet.... Ecoutez, voici deux publicistes aux prises : ils sont l'un et l'autre aussi profonds diplomates que Talleyrand, et leurs prévisions sont aussi sûres que les oracles de Calchas, ou les prédictions de Nostradamus et de Mathieu Laensberg. Celui-ci est un républicain d'autant plus pur qu'il n'a pu obtenir d'emploi sous le nouveau régime ; il soutient que tout est au plus mal, et qu'il n'y a qu'un *président* qui puisse sauver la *chose publique*. Celui-là est un ministériel d'autant plus désintéressé que, n'étant rien il y a deux ans, il touche aujourd'hui les appointemens de chef de bureau de je ne sais quel ministère. Il prétend, lui, que tout est pour le mieux dans la meilleure des administrations possible. Ne cherchez point à les rapprocher, à les mettre d'accord, car vous pouvez être sûr qu'ils ne s'entendront jamais ; ils ont trop de bonne foi l'un et l'autre.

Parlerai-je de ces désœuvrés qui vont de staminet en staminet, et qui, de peur d'en manquer un, entrent dans le dernier quand les autres en sortent ; de ces modestes rentiers qui, par économie, viennent prendre leur part du feu commun, moyennant la légère dépense d'un demi-litre ; de ces jeunes éventés qui rapportent au staminet les médisances des sociétés, et qui colportent dans les sociétés tout l'esprit qu'ils ont retenu au staminet ?.... Mais offrons à nos lecteurs le parallèle de l'habitué et de celui qui ne vient qu'en passant.

L'habitué entre la tête haute, l'air dégagé, salue d'un regard caressant la maîtresse du logis, qui lui rend la politesse avec un sourire d'affection : l'autre se présente d'un air incertain ; il ne songe point à la reine du lieu, qui, de son côté, le remarque à peine. Le premier, d'un pas hardi, délibéré, traverse la salle, et se rend à la place qu'il a coûtume d'occuper ; l'autre cherche des yeux dans quel endroit il pourra s'asseoir. Celui-là peut hasarder quelques privautés que l'on accueille en riant, ou que l'on réprime en badinant ; celui-ci serait repoussé d'un ton sévère et tout-à-fait digne, s'il risquait la moindre familiarité ; enfin ce dernier *demande*, et l'habitué *commande* (1). P. B.

---

[1] On ignore peut-être, à l'étranger, que les soirées des staminets sont aussi des occasions habilement saisies de faire le bien en s'amusant ; on ne saurait croire sous combien de formes, dans nos provinces flamandes, la bienfesance se multiplie pour exciter la générosité publique dans les moindres réunions de fêtes ou de plaisirs. A Bruxelles, par exemple, suivant un usage immémorial, des commissaires des hospices consacrés à la vieillesse vont chaque soir quêtant dans tous les staminets de la ville au profit de ces utiles établissemens. Les staminets qui ont produit le plus reçoivent des couronnes décernées par l'administration des hospices ; plusieurs établissemens de ce genre en comptent un grand nombre qui ſont partie des titres de gloire de la maison et sont appendues à l'endroit le plus apparent du lieu. Les habitués eux-mêmes sont fiers de ces marques de distinction auxquelles ils ont bien quelque part. A la fin de l'année 1832, la collecte faite dans les treize principaux staminets de Brexelles, s'éleva à près de 9000 fr. La palme fut accordée au Sr. *Cornellis*, staminet de la *Cour de Vienne*, rue de la Fourche, chez lequel on avait réuni 1004 florins ; celui qui l'approcha le plus fut le Sr. *Wauters*, au *Messager de Louvain*, rue de la Fourche, dont l'établissement fournit jusqu'à 964 florins 13 cents.

A. D.

Le Parisien à Lille.

Tel que vous me voyez, ou plutôt tel que vous me savez, occupé sérieusement de toutes les futilités de chaque jour, homme parisien tout à fait, Parisien en été, Parisien en hiver, condamné aux zéphirs de Paris, à l'automne de Paris, et surtout aux vaudevilles, aux opéras-comiques, à l'esprit et au génie de Paris; tel que vous me savez, vous dis-je, j'ai fait dernièrement un voyage, un long voyage, un voyage là-bas dans le Nord. Depuis un mois revenu du Nord, je suis encore à me demander si j'ai été, pendant mes huit jours d'absence, un voyageur sérieux, un voyageur oisif, un voyageur sentimental. Ce qu'il y a de sûr, c'est que j'ai été un voyageur très-fatigué.

Toutefois, j'espère que cette excursion lointaine me sera de quelque profit dans l'avenir, quand je me serai souvenu de ce que j'ai vu et entendu dans mon voyage. Que dis-je? dans mes voyages! Jusqu'à présent je ne retrouve que des visions fugitives, des bruits incertains, des souvenirs confus; si bien que j'ai pensé que c'était là un moment fait tout exprès pour écrire mon itinéraire de Paris à Bruxelles, voulant avant tout être simple, naïf, intéressant et vrai, rien que cela.

La première chose que j'ai remarqué en arrivant à Lille, car c'est à Lille que je voulais aller d'abord, c'est une grande quantité de moulins à vent. La plaine en est couverte. Ils agitent leurs grands bras en silence; on dirait, à les voir de loin, les géans de Don Quichotte qui se suivent les uns après les autres. Ils avancent, ils reculent, ils s'agitent, ils se mêlent, c'est vraiment une danse fantastique, c'est une forêt, c'est une mer! Puis, quand vous avez traversé la forêt, vous entrez sous une voûte, vous passez sous un pont-levis; voici la herse, voici les forts : vous êtes dans une ville de guerre, il n'y a plus à plaisanter.

C'est une impression singulière celle-là. Le premier pont-levis que vous rencontrez sur votre route, à Cambrai, par exemple, ce premier pont-levis vous amuse; c'est une nouveauté presque agréable. Vous tournez des remparts, vous passez des rivières, votre voiture se balance sur d'étroites solives, tout cela vous occupe et vous distrait; vous savez d'ailleurs que vous n'appartenez qu'en passant à ces forts menaçans, à ces ponts-levis qui tremblent, à ces eaux vertes et croupies. L'instant d'après, vous rentrez dans la campagne au galop; vous êtes libre, vous bravez les forts, c'est bien; mais autre chose est de traverser un pont-levis pour passer sur un autre pont l'instant d'après; autre chose est de savoir que le pont-levis que vous venez de passer se relevera sur vous jusqu'au lendemain, que vous êtes enfermé jusqu'au lendemain entre quatre murs. Vous êtes prisonnier de guerre malgré votre passe-port. Voilà ce qui m'est arrivé à Lille. Je ne sais quelle tristesse me saisit tout d'un coup l'âme et le corps, surtout le soir! quand la cloche du rempart vous avertit que les portes vont se fermer. La ville est belle, et riche, et propre; on y trouve toutes les douceurs de la vie bien faite, hospitalité, bon visage, honnêtes gens d'esprit qui boivent et qui fument, du vin de champagne et de la glace tant qu'on en veut. Ajoutez, pour comble d'agrément, que le théâtre était fermé. Cependant il y a dans toutes ces douceurs quelque chose qui sent les remparts; vous sentez malgré vous que vous êtes très près du canon, très près du soldat, très près de l'eau croupie, très près de la citadelle. Après votre dîner, vous allez dans la ville, toute la ville se promène entre deux fossés. Trois fois la semaine on se promène au son de la musique militaire, le reste du temps on se promène en silence comme des ombres dans les Champs-Elysées. Je ne saurais vous rendre ce que j'ai éprouvé à cette promenade. Figurez-vous une grande belle allée très bien sablée, au bord d'une rivière qui remplit le fossé. Au bout de l'allée est un manége dont la façade ressemble à un temple presque grec; dans l'allée se promènent beaucoup de belles dames, beaucoup de militaires; dans la contre-allée, de grands chevaux et de longues voitures galoppent et glissent en silence. Comme l'allée est fort peu longue, ces chevaux ont bientôt touché les deux bouts, ces voitures les ont bientôt parcourues; alors chevaux et voitures reviennent sur leurs pas. Si bien qu'à la promenade de Lille rien n'est superflu comme une voiture, rien n'est inutile comme un cheval; sans compter que cinq ou six mois d'exercice dans cette promenade doivent singulièrement gâter la bouche d'un cheval.

N'importe, on s'y promène beaucoup en voiture et à cheval; à Lille chaque voiture est connue, elle a son histoire, on sait son origine, d'où elle vient, où elle va; on vous dit quelles sont les amours de telle voiture, quelle est son opinion, quel commerce elle fait, combien elle a de mille livres de rente. Toute la chronique scandaleuse de la ville est attachée à ses voitures; on vous dit : — En voici une qui fabrique de la dentelle. — En voici une qui possède trois mille arpens. — Celle-ci brigue la députation. — Celle-là est criblée de dettes. Ayez une voiture à Lille, vous êtes quelque chose, vous êtes représenté, on sait que vous êtes au monde; votre voiture c'est vous, c'est votre famille, c'est votre femme, c'est votre fille à marier; quand votre voiture marche et prend l air, c'est vous, en effet, qui prenez l'air et qui marchez; quand votre voiture est propre et bien luisante, c'est vous même qui êtes propre et bien luisant; on juge de votre santé par la santé de vos chevaux. O la belle ville! médisante seulement pour quelques uns! ne s'occupant que de ceux qui veulent s'occuper; laissant en repos l'honnête homme à pied qui n'a pas de voiture. O la bonne ville! A Lille le chien d'Alcibiade n'aurait pas à craindre pour sa queue; Alcibiade à Lille ne veut pas qu'on s'occupe de lui; il vend sa voiture et ses chevaux; alors il devient comme tout le monde, il est foule, il n'est plus qu'un être imaginaire; il vit aussi libre, aussi heureux, aussi à l'aise, aussi à l'abri des mauvais propos, que s'il était au milieu de Paris!

Voilà comment il se fait que cette ville si fortifiée, si entourée de murs, de rivières, de fossés, de canons et de soldats, qui se ferme toute la nuit, que domine une citadelle, et qui peut être inondée ou brûlée en moins de trois heures, est une ville peuplée, riche, heureuse, active, c'est qu'en effet elle est à l'abri de la calomnie des petites villes; de la médisance des petites villes: on peut y vivre ignoré quand on veut, calomnié quand on veut, selon ses goûts.

Et puis, pour n'avoir pas d'équipage, vous n'êtes pas forcé d'aller à pied toujours. Vous retrouverez à Lille une commodité des anciens temps que Paris a perdue : la vinaigrette. La vinaigrette, obéissante et calme voiture; c'est un homme qui en est à la fois le conducteur, le propriétaire et le cheval. En vinaigrette, vous parlez immédiatement à votre cheval. Vous n'avez besoin pour le conduire, ni de fouet ni de rênes. Vous lui dites : Va à droite! il va à droite: va à gauche! il va à gauche. Vous êtes mollement couché dans votre voiture, et vous ne craignez pas les caprices de l'animal qui vous traîne. Vous êtes traîné par un animal raisonnable, par une bête de somme faite à votre image, vous qui êtes fait à l'image de Dieu! Cela vaut bien mieux que d'être traîné par de grands chevaux dans cette étroite promenade. Et puis, quel commode cheval! A celui qui vous traîne, et parce qu'il n'est qu'un homme, vous n'avez à donner aucun soin, aucun signe d'amitié ou de sollicitude. Peu vous importe qu'il ait des larges poumons et qu'il mange avec appétit. Peu vous importe qu'il devienne boiteux ou poussif ou qu'il soit ferré des deux pieds. Vous êtes sans inquiétude dans votre voiture. Et quand vous êtes arrivé, qu'il pleuve ou qu'il vente, qu'il fasse chaud ou froid, vous pourrez faire attendre votre voiture à la porte tant qu'il vous plaira. Certes vous ne seriez pas si tranquille dans le chaud salon où vous êtes à l'abri de la pluie et du vent, si vous saviez que c'est votre cheval qui vous a coûté mille écus, qui vous attend à la porte par le temps qu'il fait.

Et l'on dit que nous sommes dans un siècle de philantropie, d'égalité et de lumières! voici des hommes qui traînent des hommes! j'ai vu à Lille un vieux père de famille en cheveux blancs qui traînait dans sa vinaigrette un jeune homme et une jeune fille; les rideaux étaient à demi tirés. J'ai suivi du regard la vinaigrette de ce pauvre vieil étalon condamné à son âge à un si rude travail (que ce serait là un métier humiliant pour un homme qui ne serait pas une bête de somme!) — Peut-être, me disais-je à moi-même, c'est un père qui sert de cheval de poste au séducteur qui enlève sa fille! j'ai bâti là-dessus une longue histoire que je ne veux pas vous raconter.

Ce que j'ai donc vu de très étonnant à Lille, ce sont les moulins à vent, les équipages et les vinaigrettes. Du reste, c'est un noble peuple, très hospitalier, très bon, plein de bienveillance, et dont l'accueil est très gracieux et très prévenant; après les vinaigrettes, ce qu'il y a de plus curieux à Lille, c'est la guinguette, et après la guinguette, c'est la citadelle bâti par Vauban.

Grâce à M. le général Corbineau, cet homme de tant de cœur qui a sondé la Bérésina, et qui le premier a mis le pied sur cette glace fragile où s'est engloutie la grande armée, j'ai vu la citadelle aussi bien qu'on peut la voir. C'est Vauban qui l'a bâtie, une inscription l'atteste au fronton du portail. Vous entrez, c'est toute une ville! Il y a des maisons où vivent des femmes de soldats et leurs enfans. Il y a des casernes. Il y a des vastes galeries voûtées à l'abri de la bombe, où des régimens entiers peuvent se mouvoir. Il y a d'immenses magasins remplis d'armes. Il y a des vastes cours pleines de canons, *cette dernière raison des Rois et des peuples*, qui ne sera bientôt plus une raison pour personne. Il y a une prison où l'on avait mis des galériens l'an passé; à la prison touche un magasin de poudre. Les prisonniers ont mis le feu à leur prison espérant se faire sauter avec la citadelle; divertissement de galériens! On est arrivé assez à temps de la ville pour éteindre l'incendie. La citadelle se termine par un bastion avancé d'où vous découvrez toute la campagne. Un grand canon domine tous les environs. De ce point élevé, vous découvrez toute la Flandre française. Le vieux militaire en me montrant ces fossés, ces ravins, ces ponts-levis, ce canon, ajoute d'un air triomphant : — *On n'a jamais pris la citadelle !* Le brave homme ne dit pas qu'on a passé outre.

Ce qui m'a frappé le plus dans la citadelle, c'est un pauvre petit soldat tout jeune, tout blond, tout triste, qui faisait l'exercice l'habit et les guêtres à l'envers. Le pauvre enfant avait l'air tout humilié. Il était plus triste que telle jeune fille à qui sa maîtresse de pension fait porter un bonnet de nuit pendant le jour. J'ai été bien attendri en voyant qu'un homme de dix-huit ans pouvait être si triste et si malheureux de cette punition de pensionnat.

Avant de quitter la citadelle, mon guide me dit d'un air très pénétré : — Vous n'avez pas vu ce qu'il y a à voir de plus curieux ici, Monsieur, venez ! venez !

Voici que moi je le suis d'un pas empressé, j'espérais qu'il allait me montrer quelque mortier monstre, quelques instrumens de torture, quelque cachot humide et infect ! quelque condamné à mort ! quelque chose, et déjà je préparais mes nerfs !

Je le suis donc. Il monte, je monte ; il descend, je descends ; il s'arrête à une fontaine où il m'offre un verre d'eau ; je m'arrête à la fontaine et je bois un verre d'eau. Il s'arrête à une autre fontaine dont l'eau est excellente pour les yeux, dit il ; je regarde avec envie les eaux de cette fontaine. Hélas ! toute puissante qu'elle est, elle ne guérit pas les yeux qui s'usent le soir à la clarté de la lampe, qui se fatiguent à reconnaître sur les théâtres tant d'acteurs qui y naissent et qui y meurent. Cette eau là ne guérit que les yeux des heureux soldats qui ne savent pas lire, qui boivent leur vin trempé, qui se couchent à huit heures, et dont le plus grand chagrin est de porter leurs guêtres à l'envers. Bref, mon guide marchait toujours, et je le suivais toujours. Enfin, il arrive à un certain corps-de-garde. Il frappe ; on lui dit : Entrez ! Nous entrons !

Alors je vois un joli petit appartement arrangé avec beaucoup de goût. Le mur était tendu de faisceaux d'armes et de drapeaux tricolores; on avait fait au plafond un lustre guerrier avec des bayonnettes; tout à l'entour étaient disposés, en guise de siéges, des boulets et des schakos, des tambours, des fusils, de vieux uniformes, et des mortiers; mais ce que le vieil invalide admirait le plus, c'était une demi-douzaine de poissons rouges qui nageaient dans un réservoir. Vous poussez un certain bouton, et un jet d'eau s'élance à la hauteur d'un demi-pied. L'invalide ne manqua pas de pousser ce bouton avec un air indicible d'admiration satisfaite. *Voilà ce que nous avons de plus curieux ici, Monsieur!*

Oui, tu as raison, brave homme! oui dans cette citadelle, chef-d'œuvre de Vauban; oui, ici, derrière ce bastion qui n'a jamais été pris; oui, ici, à l'extrémité de la France, oui, tu as raison, toi qui as vu la Moscowa, toi qui t'es trouvé à Wagram, toi qui as vu passer et repasser Waterloo, le Waterloo de Bonaparte et le Waterloo de Wellington, aussi étonnans l'un que l'autre; oui, tu as raison, mon vieil invalide, ce qu'il y a de plus étonnant ici, ce sont ces poissons rouges qui nagent en paix à l'ombre de cette grande couleuvrine, c'est ce jet d'eau d'un demi pied, que protége ce triple fossé rempli d'eau vive, c'est ce lustre rayonnant au plancher, composé de quinze bayonnettes; ce qu'il y a de plus étonnant surtout, c'est ton admiration naïve, ingénue, bon enfant, à toi qui as vu ici tant de rois, tant de maîtres, dans des circonstances si différentes et dans des appareils si divers! Voilà un vieux soldat qui s'étonne devant un poisson rouge, et qui ne s'est pas étonné de ce qui étonnait si fort Bossuet!

Vous sentez bien qu'après avoir vu le jet d'eau et les poissons rouges je ne voulus plus rien voir dans la citadelle de Vauban; en repassant dans la cour d'entrée, je revis encore le jeune soldat qui faisait encore l'exercice sous sa casaque retournée; il avait toujours l'air aussi mortifié.

En revenant de la citadelle, et pour arriver à la célèbre guinguette de Lille, il vous faut cotoyer une foule de maisons de campagne. Ce sont de vastes châteaux de dix pieds de large, de hautes villas qui n'ont qu'un rez-de-chaussée ; ce sont de jolies maisons qu'on dirait bâties pour de jolies enfans de douze ans, pour de belles petites filles de quinze ans. Toutes ces maisons sont encadrées dans des murs de verdure, la plupart sont renfermées entre deux rivières qui coulent. Toute cette campagne est d'une physionomie très calme et très honnête ; mais toujours voit-on que ce sont-là des maisons de campagne à portée de canon. Le canon est le souverain maître de cette ville frontière ; le canon ne veut pas que les maisons voisines aient plus d'un étage ; le canon défend aux peupliers de s'élever plus haut que terre, le canon est le maître. Pour avoir une maison plus haute, un jardin plus vaste, il faut aller trop loin. On fait donc de son mieux, on se blottit dans sa cage ; on défend à ses arbres de s'élever plus haut que les rosiers, aux rosiers de s'élever plus haut que la salade ; on se met à l'ombre du canon, et l'habitude fait le reste. L'habitude est si forte, qu'il y a même des maisons bourgeoises posées sur quatre roues. On dirait que ceux qui habitent ces maisons ont fait de leur voiture leur demeure, afin que leur voiture fut bonne à quelque chose. Eh bien ! c'est encore le canon qui a voulu qu'on mit quatre roues aux maisons à certaines places. Il peut arriver un instant où la maison sera obligée de se porter ailleurs. Et puis elle en est quitte pour faire réparer ses roues et son toit tous les dix ans.

Quand donc vous avez côtoyé ces jolies petites maisons de campagne, vous arrivez à la vaste guinguette. On prendrait de loin la guinguette pour un palais. La cour d'honneur est vaste, la maison est comfortable, le jardin est tout entier couvert d'une charmille. C'est un très grand monument. Mais hélas ! le monument est désert. La cuisine est froide et silencieuse. L'herbe pousse sous la charmille. A l'heure qu'il est, la guinguette est plus triste que la citadelle. Dites-moi pourquoi? J'ai trouvé encore une excellente explication à ce problème. Il n'y a plus de guinguette possible à Lille, parce que l'amour de la bierre y diminue chaque jour. Je suis entré dans une brasserie, on m'a raconté qu'on ne faisait plus le quart autant de bierre qu'il y a dix ans. Or, moins de bierre à boire, c'es moins d'oisiveté, c'est un moins grand besoin de repos et d'oml brages ; c'est un moins grand flux de paroles lentement prononcées ; c'est une moins grande consommation de tabac. A bas la bierre ! Parlez-moi d'un homme qui boit du vin. Il boit son vin vite et bien ; cela fait , il retourne à son travail. La bierre c'est un mauvais vin qu'on boit à vide. C'est une mesquine contrefaçon de la mousse pétillante. C'est une ivresse bâtarde et sans esprit ; c'est une amertume sans saveur. Autrefois la bierre remplissait cette guinguette de buveurs (quand je dis buveurs, je n'ai pas d'autre mot à ma disposition), buveurs inertes, inoffensifs, inutiles à eux-mêmes et aux autres. Là, ils venaient perdre sans l'oublier leur triste et monotone journée; aujourd'hui qu'on boit beaucoup moins de bierre, la guinguette n'est plus fêtée que le dimanche. Mais on y boit peu ; en revanche on y danse beaucoup, beaucoup trop peut-être; témoin cette inscription en grosses lettres, que j'ai lue sur une vaste pancarte affichée à la porte : *Il est expressément défendu de danser la chahut et le cancan.* L'inscription existe, elle a été affichée par ordre ; elle flotte nonchalamment sur le devant de la maison. Je vous laisse à décider si l'inscription est honorable ou non pour les mœurs des bons Lillois.

Le lendemain, je dis adieu à mon hôte et à tous ces jeunes gens de tant de cœur et d'esprit, qu'on trouve partout en France, et qui vous traitent en frères. Adieu donc à vous, mes loyaux Parisiens de province! Adieu et merci pour le bon accueil que vous avez fait au provincial de Paris ! et me voila parti de nouveau, pour la Belgique, ma foi!

Jusqu'à ce jour je n'avais jamais quitté le plaisant pays de France. Ce ne fut donc pas sans un certain serrement de cœur que je passai de la loi française sous la loi belge. Cependant, la frontière n'a rien de menaçant. Arrivé à la frontière, on vous arrête vis-à-vis la maison de l'octroi. Alors on vous visite, vous, votre voiture et vos paquets. C'en est fait, toutes les malles sont ouvertes ; c'en est fait, il faut que chacun montre à nu son indigence ou sa richesse. Vous vous servez de passeport, gouvernement de France, et même vous le vendez dix francs pour l'étranger, ce qui est un peu cher ; mais, je vous prie, quel meilleur moyen avez-vous de reconnaître un homme que d'ouvrir sa valise à l'improviste? Quel signalement plus significatif que celui-là, la valise! Riche ou pauvre, studieux ou ignorant, dandy ou marchand, soldat ou jésuite, mendiant ou grand-seigneur, grande dame ou grisette, mère de famille ou fille de joie, la valise dit tout haut, et à tout le monde, et mot à mot, ce que vous êtes, tout ce que vous êtes. Espions belges, espions français, espions de tous les royaumes, ne vous fiez pas aux apparences d'un homme! fiez-vous à ce que cache sa valise! moi je les ai vues toutes ouvertes les valises de mes compagnons de voyage. Que de hardes, grand Dieu! L'un était Italien; pauvre Italien! il portait son habit le plus neuf et sa meilleure chemise! Mais ce qui fut charmant à voir, ce fut la colère d'une jeune et très jolie femme parisienne. Elle allait pour trois jours à Bruxelles, tout autant; et elle emportait avec elle tant de jolies robes, tant de frais tissus, tant de parfums enfermés dans une élégante porcelaine; et c'étaient des couleurs si vives : du rose, du blanc, des broderies! que je ne pensais plus à regarder la triste défroque de mes voisins. Les hommes de l'octroi eux-mêmes, quand la malle de la belle Française fut ouverte, ne s'occupèrent plus que de visiter ses bagages. Mais à leur figure heureuse et satisfaite, on voyait que c'était plutôt par plaisir que par devoir; aussi ils regardaient toutes choses dans leurs moindres détails. — Pourquoi ceci? Pourquoi cela? L'un d'eux même fit observer à la jolie femme que son chapeau était tout neuf. — Et certainement, Monsieur, qu'il est tout neuf! répondit-elle avec une moue charmante; croyez-vous donc que je porte de vieux chapeaux?

En moins d'une heure les paquets furent placés de nouveau sur l'impériale de la voiture, et nous pûmes repartir.

On marcha vite; la route est belle : c'est un pays tout français la Belgique. On y chante, on y travaille, on y pense en Français. Seulement nous avons trouvé sur cette France retranchée à la France, une chose assez rare dans la grande France, ce sont des prêtres en costume complet. La route est semée de prêtres; ils vont, ils viennent, ils débouchent par les sentiers de traverse; ils portent non seulement la soutane, mais encore, chose plus rare, le chapeau à trois cornes des prêtres.

Ils vont la tête levée sous ce chapeau, et ils paraissent peu disposés à céder le pas. On voit qu'ils se sentent chez eux et à l'abri, protégés qu'ils sont par le peuple, qui est la vraie force et le vrai protecteur. Le grand nombre de ces prêtres m'étonna d'abord. Un jeune Belge était à mes côtés qui les regardait avec une fureur mal déguisée. Ce jeune homme me rappelait parfaitement notre opposition de 1820 aux prêtres de France et à la réforme réligieuse; opposition oubliée comme tant d'autres, colère qui s'est calmée, enthousiasme qui s'est refroidi. — Monsieur, me disait le jeune Belge, cela ne vous fait pas mal, à vous qui venez de Paris, de voir tant de prêtres en soutane circuler librement dans nos campagnes, de les voir saluer sur leur chemin, de savoir qu'ils mènent les élections et qu'ils font les lois? En même temps mon Belge se démenait comme un furieux. — Monsieur, dis-je au Belge, depuis que j'ai vu Saint-Germain-l'Auxerrois saccagé, dans une folle journée de carnaval, depuis que j'ai vu l'Archevêché dévasté et pillé, l'Évêché renversé de fond en comble, et monseigneur l'archevêque de Paris forcé de quitter sa maison comme un voleur, je n'ai plus la force d'être en colère contre les prêtres. Le jeune homme leva les épaules. Comme il levait les épaules, un vieux prêtre passa sur la route; le jeune homme lui fit une grimace, moi je le saluai poliment. Le vieux prêtre, qui en sait peut-être plus long que nous deux, le Belge et moi, ne répondit ni à sa grimace ni à mon salut.

Je vis donc bien des prêtres sur ma route et aussi bien des villages nombreux, bien de belles églises riches et somptueuses, bien de hauts clochers perdus dans les airs. On sent fort bien que le moyen-âge religieux a traversé cette terre qui fut à l'Espagne. L'Espagne a semé dans ces villes et dans ces villages toutes ces belles et puissantes églises et tous ces prêtres jeunes et puissans; c'est elle encore qui contient tous ces jeunes gens qui font la grimace aux prêtres, et qui finiront par s'asseoir sur la dernière pierre des églises. Mais ce n'est pas de politique qu'il s'agit.

Il s'agit de mon voyage. C'était un vendredi. La voiture s'arrêta dans une auberge pour dîner. On dîne. Le repas était fort supportable; seulement l'aubergiste n'avait osé servir que de la soupe maigre, par respect pour la religion de l'Etat. — C'est une infâme tyrannie, me dit le jeune Belge, et encore avant la révolution de juillet aurions-nous été forcés de faire maigre pendant tout le repas et tout le jour.

En même temps il se servait un énorme morceau de gigot comme pour un commis voyageur.

— Donnez-moi un morceau de gigot, lui dis-je, et puisqu'il en est ainsi, buvons à la santé de la révolution qui nous permet d'en manger aujourd'hui.

Le jeune Belge ne se fit pas prier.

(*Débats.*) JULES JANIN.

BIOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE.

(12e ARTICLE.)

CHARLES DE LANNOY,

Sire de Maingoval.

La gloire des hommes illustrés à quelque titre que ce soit, rejaillit sur les cités qui les ont vu naître; c'est une espèce d'héritage de famille qu'il est de leur devoir de revendiquer hautement et de ne jamais laisser passer en d'autres mains. A ce titre, la ville de Valenciennes doit se glorifier d'avoir produit le guerrier qui fait l'objet de cet article, l'un des braves des provinces wallonnes où le courage fut toujours populaire, et qu'on aurait pu justement surnommer le *Bayard flamand*, s'il n'ajoutait au titre de grand capitaine, celui de bon diplomate, ce qui ne permet plus que de lui appliquer la moitié de la devise de chevalier *sans peur et sans reproche*.

Charles de Lannoy, vit le jour à Valenciennes, en 1487, dans l'hôtel de Maingoval situé sur les bords de l'Escaut, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le vaste hopital-général. Il descendait de cette noble et ancienne famille des Lannoy qui fournit une phalange de chevaliers à l'ordre illustre de la Toison d'or, et qui se perpétue encore aujourd'hui dans la personne de M. de Lannoy, secrétaire d'ambassade, au service du gouvernement des Pays-bas. Le grand-père du héros qui nous occupe, Antoine de Lannoy, seigneur de Maingoval et du Locron, avait exercé à Valenciennes l'office de prévôt-le-comte dans les années 1457, 60, 62 et 67 : son père Jean de Lannoy, épousa Philippotte de Lalaing, et remplit les mêmes fonctions en 1490 et 1493 ; il mourut en son riche hôtel de Maingoval en 1498 et fut enterré dans son caveau de famille dans l'église des carmes de Valenciennes.

Charles de Lannoy, prit d'abord le nom de seigneur de Senzelles, puis celui de sire de Maingoval, après la mort de son père ; il s'adonna de bonne heure aux exercices militaires qui fesaient alors presque toute l'éducation des jeunes nobles, et ne négligea pourtant pas l'étude de l'histoire et de la diplomatie qui devait tant lui servir dans le cours de sa brillante carrière. Encore jeune, il se distingua par sa force et son adresse dans les tournois de Flandre, et par sa bravoure dans les armées de l'empereur Maximilien qui l'attacha au prince don Carlos son petit-fils, depuis Charles-Quint, en qualité de grand-écuyer ; de là naquit cet inviolable attachement, qui unit plus tard ces deux hommes, plutôt par les liens d'une amitié d'égal à égal, par une fraternité d'armes pure et chevaleresque, que par les rapports froids et réservés du supérieur et de l'inférieur.

Vers l'an 1509, âgé de 22 ans seulement, Charles de Lannoy épousa Françoise de Montbel, fille du comte d'Entremonts, qui lui donna une nombreuse famille : elle fesait sa résidence ordinaire, avec ses jeunes enfans, dans le vieux château-fort de Steeneockersele-lez-Vilvorde, défendu par des tourelles et des eaux vives (1). C'est là que Charles de Lannoy allait se délasser au sein de sa jolie famille des fatigues des armes et des affaires.

---

(1) Ce château, dont le burin d'Harrewin nous a laissé l'aspect, fut acquis par Charles de Lannoy en 1511 de Philippe Hinckaert. Il passa depuis dans la maison des marquis d'Assche et fut acquis par le Rhingrave.

Le premier acte d'autorité que don Carlos fit en Flandre en qualité de duc de Bourgogne, fut de tenir à Bruxelles le seizième chapitre de l'ordre de la Toison d'or. Cette cérémonie eut lieu dans l'église de Ste.-Gudule en octobre 1516, et l'on y créa vingt-huit chevaliers parmi lesquels on remarque Charles de Lannoy comme le dixième reçu.

Au mois de septembre 1517, Don Carlos partit de Flandre pour l'Espagne, où l'appelait la mort et la succession de Ferdinand d'Arragon, son ayeul maternel; il emmena avec lui 80 gentils-hommes flamands, l'élite de la noblesse wallonne, à la tête de laquelle brillait le sire de Maingoval; aucun preux ne portait l'épée avec plus de fierté, ne rompait une lance avec plus de force et d'élégance : les seigneurs castillans eux-mêmes, bons juges en matière de chevalerie, furent obligés d'en convenir. Le couronnement de don Carlos, comme roi d'Espagne, eut lieu à Valladolid avec une pompe extraordinaire; il s'y donna un tournois remarquable dans lequel Launoy vainquit tous ses rivaux; le nouveau roi d'Espagne voulut aussi entrer en lice avec lui, et, à la quatrième course, il rompit sa lance sur l'écu du gentil-homme Valenciennois qui n'en fut pas même ébranlé : on sait cependant que Charles-Quint était un rude joûteur.

L'an 1521, la ville de Tournai, attachée à la France depuis la fondation de la monarchie, s'étant rendue à Charles-Quint devenu Empereur, ce monarque en donna le gouvernement à son fidèle écuyer, qui fut ensuite nommé *Bailli des bois* du Hainaut.

Mais voici venir Charles de Lannoy sur un plus grand théâtre. Le vice-roi de Naples don Raimond de Cardone étant mort le 11 mars 1522, sans substituer son poste à personne, Charles-Quint y nomma De Lannoy qui prit ces hautes fonctions le 16 juillet de la même année. Les Napolitains, habitués aux noms espagnols, transformèrent le sien en celui de *Don Carlos de Lanoja*. Le nouveau vice-roi débuta dans son gouvernement par donner à la ville de Naples des marques de bienveillance : il confirma les anciens privilèges, et en accorda de nouveaux dont l'expédition fut faite dans le châteauneuf le 12 octobre 1522.

Cependant Lannoy ne resta pas longtems à Naples; la guerre de Lombardie devenant toujours plus animée et le général *Prosper Colonne,* déjà chargé d'années et faible d'esprit, ne pouvant plus soutenir le poids du commandement, l'Empereur jugea à propos d'employer l'expérience à la guerre et la valeur bien connue du vice-roi, et lui ordonna en conséquence de se nommer un lieutenant au royaume de Naples et d'aller ensuite commander en chef son armée de Lombardie. On voit qu'à cette époque, les Pays-Bas, loin de demander aux étrangers des généraux pour guider leurs armées, se trouvaient en possession de leur en envoyer.

Maingoval partit donc de Naples en 1524, et se mit à la tête de l'armée impériale, presque mutinée parce qu'elle était sans solde depuis longtems; il fallut toute sa prudence pour arrêter l'effervescence des troupes : il engagea les revenus de Naples et s'empressa de pourvoir aux plus pressans besoins. Cependant François I^er^ s'était avancé en Lombardie avec une armée formidable, il avait pris Milan, et avait mis le siège devant Pavie sur la fin d'octobre : Lannoy n'était pas en force pour s'opposer ouvertement aux projets du roi de France; il parvint néanmoins à jeter dans la place don Antoine de Leva, avec douze cens espagnols et six mille lansquenets, en leur recommandant de se défendre vigoureusement jusqu'à ce qu'il vînt les secourir. Ce secours ne leur manqua pas : tout le monde sait comment Lannoy, après avoir fait déclarer neutre le pape Clément jusqu'alors allié des français, s'immortalisa à la journée de Pavie, le 24 février 1525, anniversaire de la naissance de son empereur Charles-Quint; journée à jamais célèbre par les malheurs de François I^{er} qui y perdit tout, *fors l'honneur !*

Ce monarque, contraint de se rendre après avoir fait des prodiges de valeur, fut entouré, pressé par les soldats impériaux qui, pour avoir part à la gloire d'une pareille capture, ou peut-être par un juste hommage rendu à sa valeur, coupèrent des morceaux de ses habits, et les enlevèrent comme des reliques d'honneur. Un d'entr'eux s'approcha du roi, et lui présentant une balle d'or qu'il avait fondue lui-même dans l'intention de le tuer, le pria de l'accepter, pour qu'elle pût du moins servir à sa rançon. Le roi reçut sans émotion l'offrande et le compliment, mais ne voulut remettre son épée qu'au brave sire de Maingoval : « Comte de Lannoy, lui dit » le Roi en italien, voilà une épée *qui a coûté la vie à plus » d'un de vos preux ;* je compte que vous en ferez quelqu'es- » time, car ce n'est point la lâcheté, mais un revers de for- » tune qui la fait tomber dans vos mains. » Lannoy, un genou en terre et en vrai courtisan, reçut avec respect les armes du monarque malheureux, lui baisa la main, et lui présenta sa propre épée, en fesant cette réponse convenante et de bon sens, qui contrastait avec la phrase un peu fanfaronne du prince prisonnier : « Je prie Votre Majesté d'agréer que je » lui donne la mienne, *qui a plus d'une fois épargné le sang » français*. Il ne convient pas qu'un officier de l'Empereur » voie un grand roi désarmé quoique vaincu. (1). »

Le premier soin de Lannoy, après avoir pourvu aux opérations qu'exigeaient la garde d'un prisonnier si important, fut d'instruire Charles-Quint de ce prodigieux succès. Il lui expédia le capitaine Peñalosa, par la voie de terre, qui n'était pas la plus prompte, mais qu'on jugeait la plus sûre; ce fut lui qui remit à son passage à Lyon, à Madame Louise, la lettre trop fameuse de François Ier, et qui reçut d'elle les passeports nécessaires pour traverser paisiblement la France que son message venait de couvrir de deuil.

---

(1) L'épée de François Ier, rendue au sire de Maingoval, fut déposée à Madrid comme trophée; elle figura longtems à l'*armeria real* de cette ville à côté des drapeaux turcs gagnés par don Juan d'Autriche à la bataille de Lépante. En visitant l'*armeria* de Madrid, l'auteur de cet article demanda cette épée au gardien de ce musée ; ce vieux Castillan, ayant presque la larme à l'œil, fut obligé d'avouer que le roi Murat avait enlevé ce trophée espagnol à son entrée à Madrid. On comprend très-bien, sans la partager, la tristesse du vieux concierge.

Le sire de Maingoval, wallon d'origine et de cœur, ne manqua pas de mander cet événement décisif à l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas; il lui envoya un de ses officiers avec deux lettres qui ont été heureusement conservées : la première paraît être le bulletin officiel de la bataille; elle fut dictée et signée seulement par Lannoy. La seconde est la dépêche confidentielle; elle est toute de la main du vice-roi. Nous les publions textuellement toutes deux afin qu'on puisse juger du style et de l'orthographe d'un grand seigneur au commencement du XVI^e siècle :

LETTRE DE CHARLES DE LANNOY A L'ARCHIDUCHESSE MARGUERITE D'AUTRICHE, GOUVERNANTE DES PAYS-BAS. (1)

Madame.

« Par mes dernieres lettres du 21 de ce mois, vous ay advertis de tout ce qu'estoit survenu jusques ce jour là, et » que à la fin de ceste sepmaine vous advertiroie ce que auroit » esté fait de la conclusion par nous prinse, que estoit mectre » peine de combattre le roy de France du moins à nostre desavantaige qu'il seroit possible.

« Madame, hier au soir à la mynuyt, levasmes l'armée de » l'Empereur du camp là ou estions logez, et fismes rompre » le mur du parcq de Pavie en trois lieux pour entrer en esca-

---

(1) Les originaux de ces lettres existaient, avant 1794, aux archives de Bruxelles; mais ils furent, à cette époque, transportés en Autriche avec quantité d'autres documens curieux; et jusqu'ici cette portion des archives de la Belgique n'a pu être recouvrée. On ne possède à Bruxelles que des copies de ces lettres, faites quelque tems avant 1794 par les soins du directeur-général des archives d'alors, et destinées aux archives impériales de Vienne; c'est d'après ces copies que nous imprimons ces pièces que nous devons à l'obligeance de M. Gachard, archiviste du royaume de la Belgique, qui se fait un vrai plaisir d'aider tous ceux qui s'occupent de l'histoire locale.

» dron de pied et de cheval, ce que se fist, et donasmes la bataille au roy de France, laquelle il perdit, et a pleut à Dieu donner victoire à l'Empereur. J'ai le roy prisonnier en mes mains; le filz du roy Johan de Navarre et tous les nobles gens qu'il avoit avec luy sont prins ou mort, comme entendrez par le Sr. de Grospin, present porteur, lequel vous supplie très-humblement croire de ce qu'il vous dira, car je l'envois tout expres pour vous advertir comme les choses sont passez.

« Du camp de l'Empereur à St-Pol près Pavie ce 24e de février 1525. »

Charles de Lanoy.

LETTRE DU MÊME A LA MÊME.

Madame.

« Vous entendres par Gropain la victoire qu'il la plut à Dieu doner à l'Empreur, et come le roy de Franse est mes mains. La pluspart des gens de bien de Franse sont demorés pris ou mors. Des Suisses il en net peut eschapez: Leurs Almans sont tous mors. Le Roy ma dit qu'il avoit VIII mille Suisses, V mille Almans, cette mille Pietons Fransois et VI mille Ittaliens.. La batalle a ette bien dispute de quote et d'autres, et ont nos Gendarmes et Pietons fort bien fet leur devoir, et principalment les Espagnoz qui ont ette cause de la vitoire. Madame, je prie Dieu vous doner bone vie et longue. Du camp de Pavie la ou le Roy de Franse etoit logie le XXV de feverier. Votre tres humble et obeissant serviteur. »

Charles Lanoy.

Cet événement mémorable pour lequel l'Empereur, maître de ses sentimens de joie comme il l'était désormais de son ennemi, défendit qu'on fit des réjouissances en Espagne, fut célébré à Valenciennes et dans tous les Pays-Bas, où l'on avait e cœur plus espagnol qu'en Espagne même, avec des processions religieuses et des fêtes publiques qui durèrent plusieurs jours.

Nous avons des preuves que la modération de Charles-Quint n'était qu'un masque sous lequel il cachait sa joie et ses projets d'ambition; on peut ajouter, aux preuves déjà connues, la lettre suivante écrite toute de sa main à Charles de Lannoy et que *Jean Bouchet*, secrétaire de ce seigneur, nous a conservée; l'historien de Valenciennes, Henri d'Oultreman, l'a vue en autographe.

Maingoval.

« Ie ne fis iamais doute de chose que me distes; mais puis
» qu'auez si bien accomply vostre parolle, vostre credit en
» sera de plus grand. Vous me disiez bien par vos lettres que
» n'espargneriez la vie, pour me faire quelque bon seruice.
» Et vous l'auez aussy accomply. Dont ie loue Dieu de ma
» part : et à vous me sens tenu, et vous en mercie, et sçay
» bon gré, et si sçauoy parolle suffisante pour satisfaire à ce
» seruice, elle ne seroit en ce espargné. Mais ie vous promets,
» que beaucoup moins le seront les biens, que i'entends vous
» faire; comme cognoistrez par œuvres. Mes affaires sont à
» ceste heure de la sorte, que par le seigneur du Rœux, et
» par lestres escrites de la main du secretaire, vous verrez et
» sçaurez : pourquoy en ceste ne feray autre mention. Ce
» qu'auez le plus à diligenter c'est d'assembler argent; car à
» tout il vient à poinct. Ie feray le semblable du costé de deça.
» Si vous prie tost me depescher ledit du Rœux avec vostre
» advis, de ce qu'il vous semble que i'auray à faire. Car ie
» desire tost me resoudre quel chemin i'auray de tenir, et
» l'exécuter sans perdre tems. Aussy puisque m'auez pris le
» Roy de France : lequel vous prie me bien garder la bou-
» che, et le demeurant, comme ie suis seur, que bien vous
» ferez. Ie voy que ie ne me sçauray où employer, si ce n'est
» contre les infidèles. I'y ai tousiours eu volonté, et a ceste
» heure ne l'ay moindre. Aidez à bien dresser les affaires :
» afin qu'auant que ie vienne beaucoup plus vieil, ie face

» quelque chose, par où Dieu puisse estre servy, et que ie ne » soye a blasmer. Ie me dis vieil pour ce qu'en ce cas le tems » passé me semble long, et l'aduenir court. Et a tant feray » fin, priant Dieu que mon désir en ce puisse estre mené à » bonne fin. Vous assurant que tousiours me trouverez un » vray bon maistre. »

Charles.

L'Empereur estima tant le service que Lannoy lui avait rendu, qu'il le créa d'abord prince de Sulmone; puis, d'autres lettres de sa main, en date du 7 février 1526, furent expédiées par lui à l'épouse du vice-roi, pour le gratifier du comté d'Ast et autres terres dans le royaume de Naples; il reçut pareillement en dotation le comté de la Roche en Ardennes.

Le général Lannoy traita toujours François Ier. en Roi, redoutant même que ses troupes, à une époque où la discipline était faiblement maintenue, ne voulussent se saisir de la personne de ce prince pour s'assurer le paiement de leur solde arriérée, il le conduisit lui-même, le lendemain de la bataille dans le château de Pizzighitone, près de Crémone, et le mit sous la garde de Don Ferdinand Alarçon, général de l'infanterie espagnole, qui, au plus grand courage et aux sentimens d'honneur les plus délicats, joignait cette vigilance sévère et scrupuleuse qu'exigeait un si précieux dépôt. Marot, le *Gentil maître Clément,* qui avait combattu à Pavie, et y fut blessé près de François Ier., partagea la captivité de son maître.

Cette proie qui leur échappait et le manque de paie fit révolter l'armée impériale; l'adresse de Lannoy conjura cet orage: il tira du pape Clément VII, naguère l'allié du Roi de France, soit en l'intimidant par ses menaces, soit en le séduisant par ses promessses, une forte somme d'argent pour certains avantages qu'il devait recevoir en échange. Cet à-propos sortit le vice-roi d'un danger très-pressant. Sur ces entrefaites, Adrien de Croy apporta des conditions de rançon, mais si dures que le Roi François, pensa tomber dans le désespoir. Lannoy profita de cette occasion pour l'engager à passer en Espagne, en lui donnant l'espoir qu'il pourrait s'accorder plus facilement avec l'Empereur s'il s'abouchait avec lui, lui promettant qu'au cas qu'ils ne pussent s'entendre, il le ramènerait en Italie. Le Roi malheureux se raviva à cette lueur d'espérance, et fit lui-même venir des galères françaises pour servir à son transport, l'Empereur ne pouvant à cette époque mettre aucun bâtiment en mer. Ce voyage fut concerté avec tout le secret d'une affaire d'état; Charles de Lannoy, sans communiquer ses intentions, ni au traître duc de Bourbon, ennemi personnel du Roi, ni aux généraux de l'armée impériale, conduisit son prisonnier vers Gênes sous le prétexte de le transporter à Naples par mer; mais dès qu'on eut mis à la voile, il ordonna hautement aux pilotes de cingler droit sur l'Espagne. Les vents poussèrent cette petite flotte assez près des côtes riantes de la Provence; quelles ne furent pas alors les pensées de l'infortuné monarque en passant devant son beau royaume de France vers lequel son cœur et ses regards se tournèrent mille fois avec douleur! On aborda enfin le 12 juin à Barcelone, et bientôt après François Ier. fut logé par l'ordre de l'Empereur dans l'Alcazar de Madrid, sous la garde du vigilant Alarçon qui veillait toujours sur lui avec la même attention.

C'est là que se fit le fameux traité de Madrid, traité peu honorable pour la France, mais qui rendit la liberté à son Roi. Après la signature qui eut lieu le 14 janvier 1526, par François Ier. lui-même et au nom de l'Empereur par Charles de Lannoy et Hugues de Moncade, le sire de Maingoval eut l'honorable mission d'accompagner son illustre prisonnier jusqu'à la rivière de la Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne, et de l'échanger contre les deux fils de France qui devaient rester en ôtage jusqu'à l'exécution du traité. Leur départ d'Illescas eut eut lieu le 19 fevrier. Ils repassèrent à Madrid le 21 et se portèrent sur Irun à petites journées, ce qui n'allait guère à l'impatience du monarque affranchi.

L'échange eut lieu le 18 mars sur la Bidassoa. Ce fut alors que François Ier. remercia le vice-roi des égards et des procédés courtois qu'il avait eus pour lui et l'assura de son estime éternelle. Le monarque libre enfin, s'élança alors à terre d'un seul bond; il se jeta sur un coursier rapide, et dans l'ivresse de sa liberté et de sa puissance retrouvées à la fois, mettant ce cheval au galop, et agitant sa main au-dessus de sa tête, il s'écria dans son enthousiasme : *Je suis encore Roi!!!*

Ce n'était plus que de loin que le noble Valenciennois, qui avait eu tant de part à la prise et à la délivrance de François Ier., le suivait en France pour le sommer de tenir sa parole et de satisfaire aux conditions du traité de Madrid. Le prince le reçut à Paris avec distinction, et chercha à s'attacher ce guerrier par tous les moyens possibles. Il lui offrit l'épée de connétable de France, et les biens immenses du duc de Bourbon, alors au service de l'Empereur; mais le vice-roi de Naples resta sourd à ces brillantes propositions, et toutes les séductions de la cour de France vinrent échouer devant son inébranlable fidélité. Il retourna bientôt en Espagne, et de là en Italie où ses talens guerriers devaient encore être exercés.

En se rendant à sa vice-royauté, en 1526, Lannoy eut de nouveau occasion de combattre la flotte française près de l'île de Corse, et, tout couvert de gloire, il arriva à Naples pour défendre ce royaume contre les tentatives des confédérés qui cherchaient à l'attaquer par terre et par mer. Il fit alors réparer et fortifier plusieurs châteaux du royaume. Le pape, qui s'était rattaché au parti de la France et des Vénitiens, manda près de lui le prince de *Vaudemont* qui se posait héritier de la maison d'Anjou et légitime prétendant du royaume de Naples. Le vice-roi résolut de le prévenir; il se porta le 20 décembre 1526 sur les états ecclésiastiques et vint camper à Frasinone. Il prit Césano, Ceppe-rano et ravagea une partie du patrimoine de St. Pierre.

Au commencement de l'année 1527, le prince de Vaudemont obtint quelques succès dans le royaume de Naples. Le vice-roi chercha alors à détacher le pape de la ligue confédérée, et le 25 mars de la même année, l'inconstant Clément fit une trêve de huit mois avec lui et paya soixante mille ducats à l'armée impériale, moyennant quoi Charles de Lannoy devait se porter au devant du duc de Bourbon qui marchait sur Rome, et l'engager à ne pas aller plus loin.

Maingoval partit en effet de Rome le 3 avril et fut joindre le duc de Bourbon qui commandait l'armée impériale; mais ni sa présence, ni ses instances, ne purent dissuader ce prince de continuer sa route. L'armée d'ailleurs se repaissait déjà du plaisir de piller la capitale du monde chrétien; elle comptait sur ce sac comme paiement de tous les arrérages qui lui étaient dus, et, composée en partie d'allemands imbus des nouvelles doctrines de Luther, elle tenait à honneur de culbuter un pape, et de ruiner la cour de Rome méprisée et discréditée dans l'esprit des novateurs.

Lannoy ne voulant pas s'associer à tout le mal que le duc de Bourbon et ses troupes se proposaient de faire à la plus belle ville du monde, quitta l'armée, et par une autre route, prit le chemin de Naples avec le marquis du Vast; lorsqu'ils furent arrivés à Averse, petite ville entre Capoue et Naples, le vice-roi tomba malade et mourut en peu de jours: les uns disent qu'il succomba dans les accès d'une fièvre chaude, d'autres le font périr de la peste qui régnait dans ce pays, les derniers enfin et les plus nombreux croient qu'un poison subtil abrégea ses jours. Cette mort prématurée fut considérée à cette époque comme une vengeance italienne de la mort du marquis de Pescara, et comme une suite de l'impatience de don Hugues de Moncade, qui devait succéder à la vice-royauté de Naples. Il est des occasions où il devient dangereux de se désigner un successeur dans un poste envié, Charles de Lannoy l'éprouva : il mourut dans la force de l'âge, comptant à peine quarante ans, et lorsque tout lui promettait encore un long avenir de prospérité et de gloire. Son corps fut apporté à Naples et enseveli avec une grande pompe dans l'église du Mont-Olivez.

L'abbé de Feller dit, en parlant de Lannoy : qu'il passait pour un général réfléchi, prudent, capable de décider la victoire par ses talens militaires, autant que par son courage. Son excessive circonspection, qui tient à la froideur flamande, a fait dire qu'il manquait d'audace et de résolution. Au reste, il était homme de cabinet comme homme de guerre, et savait traiter une négociation avec autant de profondeur et d'adresse qu'il apportait de courage en un jour de bataille.

L'acte le plus saillant de la vie de Lannoy fut la prise de François Ier., et il y a cela de remarquable dans l'histoire, que les deux seuls rois de France qui aient jamais été faits prisonniers l'ont été par des gentilhommes wallons. Jean Ier. fut pris à la journée de Poitiers en 1356 par Denis de St. Omer, seigneur de Morbèque, Artésien ; et François Ier. rendit son épée à Charles de Lannoy, sire de Maingoval, Valenciennois.

Notre brave concitoyen ne mourut pas tout entier ; il laissa trois fils dont le plus jeune nommé *Ferdinand*, s'allia avec les Perrenot de Granvelle, fut général de l'artillerie Espagnole et passe pour être l'inventeur des demi-canons qui avaient l'avantage de pouvoir être transportés dans les lieux les plus escarpés et qui assurèrent plus d'une fois la victoire aux armes espagnoles. L'aîné, Philippe de Lannoy, prince de Sulmone, chevalier de la Toison d'Or, se distingua aussi dans la carrière militaire ; il servit avec le duc d'Albe et le seigneur de Rye au siége de Tunis et de la Goulette en Afrique ; il reçut une honorable blessure à Algeziras ; en l'an 1544, assisté du prince de Salerne, il défit le général Strozzi dans une bataille rangée où fut tué Ulisse des Ursins ; enfin, il commanda, en 1546, la cavalerie légère des Espagnols et des Italiens dans la guerre contre les protestans d'Allemagne et se comporta vaillamment dans la bataille donnée près de l'Elbe en 1547 où Jean-Frédéric de Saxe fut fait prisonnier. Philippe de Lannoy, était un courtisan délié, ami des plaisirs et du luxe ; suivant la coûtume de son tems, il avait pris une devise personnelle ; c'était un papillon qui se brûle à la chandelle, avec cette âme :

« *Yo voy dietro aquel che me arde* ».
« *Je cours vers qui me brûle.* »

Voulant exprimer combien il aimait la cour où il se consumait en frais et en dépenses.

Philippe eut un fils, Charles de Lannoy, prince de Sulmone et chevalier de la Toison d'or comme son père et son grand-père; il avait épousé *Constance* Carretto, noble espagnole, fille du marquis del Final, qui fut appellée la *bien-nommée*. Elle portait pour devise : un soleil entre les deux tropiques, avec cette âme :

> « *Nec citrà, nec ultrà.* »
> « *Ni au delà, ni en deçà.* »

Pour indiquer que sa conduite était si réglée, qu'elle n'omettait rien de ce qui était de son devoir et ne l'outrepassait jamais. Dans un tems de discussions politiques, cette légende, véritable deivse de *juste milieu*, aurait pu être choisie par le parti qui flotte entre les deux extrêmes.

Arthur Dinaux.

LETTRE

de Jeanne d'Arc

Au Duc de Bourgogne,

CONSERVÉE DANS LES ARCHIVES DE LILLE.

(Cette lettre, qui depuis longtems fesait partie des matériaux que nous avons réunis, a été récemment insérée dans le premier numéro de l'intéressant recueil que M. Brun-Lavainne publie sous le titre de la Revue du Nord; *nous n'aurions pas cru pouvoir*

l'emprunter à cet ouvrage, pour la placer dans le nôtre, si depuis longtems elle n'était devenue la propriété de chacun, par la publication que l'estimable M. Godefroy, *garde des archives de la Chambre des Comptes, à Lille, en a faite dans le* Journal de littérature, des sciences et des arts, *de l'abbé* Grosier, *Paris*, 1780, *in-12, t. 4, p. 448.)*

† Jesus, Maria.

« Haut et redoubté prince duc de Bourgogne, Jehanne la
» Pucelle vous requiert de par le Roy du ciel, mon droictu-
» rier et souverain seigneur, que le Roy de France, et vous
» faciez bonne paix ferme, qui dure longuement, pardonnez
» l'un à l'autre de bon cuer entièrement, ainsi que doivent
» faire loyaux chrétiens, et s'il vous plaît à guerroyer, si allez
» sur les Sarrazins, prince de Bourgogne, je vous prie, sup-
» plie, et requiers tant humblement que requérir vous puis,
» que ne guerroyez plus au saint royaume de France, et faict-
» tes retraire incontinent et briefvement vos gents, qui sont
» en aucunes places et forteresses dudit saint royaume, et de
» la part du gentil Roy de France, il est prêt à faire paix
» avec vous, sauve son honneur s'il ne tient en vous, et vous
» fais à savoir de par le Roy du ciel mon droicturier et souve-
» rain seigneur, pour votre bien et pour votre honneur et sur
» vos vies, que vous n'y gaignerez point bataille à l'encontre
» des loyaux François, et que tous ceux qui guerroyent ou-
» dit saint royaume de France, guerroyent contre le Roi Je-
» sus, Roi du ciel, et de tout le monde, mon droicturier et
» souverain seigneur, et vous prie et requiers à joinctes mains,
» que ne faictes nulle bataille, ne ne guerroyez contre nous,
» vous, vos gents ne subgiez, et croyez seurement que quel-
» que nombre que amenez contre nous qu'ils n'y gaigneront
» mie, et sera grand pitié de la grant bataille et du sang qui
» y sera répandu de ceux qui y viendront contre nous. Et à
» trois semaines que je vous avoie escris et envoyé bonne let-
» tre par un herault que feussiez au sacre du Roy, qui aujour-
» d'hui dimanche XVII jour de ce présent mois de juillet,

» ce fait en la cité de Reims, dont je n'ai point eu de réponse
» ne nois oncques puis nouvelles dudit herault. Adieu vous
» commens, y soit garde de vous s'il lui plaît, et prie Dieu
» qu'il y mette bonne paix. Escrit audit lieu de Reims, ledit
» XVII jour de juillet. »

DE LA POÉSIE LATINE

DANS LE NORD DE LA FRANCE,

depuis le huitième siècle jusqu'au dix-huitième.

Antiquos venerare, novos ne sperne poetas.

La Flandre possède des guerriers, des jurisconsultes, des orateurs, des historiens. Quant à ces derniers, on est venu compléter la connaissance que nous en avions, et on l'a fait avec un talent qui ne laisse rien à désirer (1).

La Flandre eut aussi ses trouvères, ses poètes romanciers; mais ce ne fut qu'à l'époque où la langue latine cessa d'être vulgaire (2). Jusque là, c'est-à-dire jusqu'au neuvième siècle, la poésie qui fut le plus cultivée parait avoir été la poésie latine. Les habitants de ces contrées, soumis aux romains pendant la durée de plusieurs siècles, n'avaient formé avec cette nation qu'un même peuple, esclaves de ses mœurs, de ses usages et même de son langage.

---

(1) Notices sur les historiens de Flandre, par M. Durozoir et M. Le Bon, mémoires qui ont obtenu la médaille d'or en 1827, à la Société d'émulation de Cambrai.

(2) Dans l'histoire littéraire de la France, tome VI, page 54, on prétend

Cette espèce de servitude, que l'on doit regarder plutôt comme une adoption ayant toujours lieu chez les vaincus, lorsque ceux-ci sont plus grossiers que leurs vainqueurs, ne laissa pas que de se prolonger pendant l'espace de plusieurs siècles (1). Mais enfin, l'idiome romain s'altéra par la filiation des idiomes des différentes peuplades venues dans nos provinces; bientôt on n'entendit plus le latin, de sorte qu'il fallut des ordonnances de la part de certains princes, des sollicitations de la part des conciles, pour engager ceux qui s'adressaient au peuple à lui parler la langue dont il commençait à faire usage. D'un côté, la longue résistance des moines et du clergé, dépositaires alors de toutes les lumières; puis, cette manie de versifier en latin, qui s'empara de la plus grande partie des écrivains vers le neuvième siècle; de l'autre, le mode d'enseignement plus-tard en vigueur, dans les monastères où l'on envoyait la jeunesse, furent, tout à la fois, ce qui mit obstacle à la naissance de la langue romane et en retarda les progrès; toutefois, il semblerait que le littérateur, en parcourant les poésies latines qui ont paru à ces époques reculées, dût éprouver à leur lecture, quelques heureux dédommagemens; il semblerait qu'il dût y retrouver des reflets encore brillants de la muse d'Horace et de Virgile. Non; s'il interroge le passé, s'il lui demande des souvenirs qui rattachent l'homme à l'homme, qui en fassent ressortir le caractère par la différence des époques, il en recueillera, à la vérité; mais ces chants transmis jusqu'à lui, n'auront d'autres accents que ceux d'une langue affaiblie et corrompue par le mélange des divers dialectes qu'on y a laissé

---

même que tout au plus tard à la fin du VII^e^ siècle, la langue latine aurait cessé d'être vulgaire; mais les savans ne sont pas bien d'accord sur ce point.

(1) Essai sur l'état de la poésie française aux XII^e^ et XIII^e^ siècles. Par M. de Roquefort. Paris, 1815.

introduire, et, s'il vient à se resserrer dans l'étroite limite de cette province, il sera étonné que cette partie de la Flandre, si riche, si brillante dans les historiens qu'elle a produits aux quatorzième et quinzième siècles, soit d'intervalle en intervalle, frappée d'une certaine stérilité dans le peu de bons poètes qu'elle aura à lui offrir.

Cette sorte de pénurie littéraire n'exista point exclusivement pour la France; elle eut encore lieu dans toute la Flandre, et la cause, il faut la chercher, non dans le génie des hommes d'alors, mais bien dans les malheurs du tems.... l'invasion des barbares, les dissensions intestines, les guerres civiles sur nos frontières, la corruption des mœurs, les préjugés de l'instruction, et, jusques à une certaine époque, l'absence de l'imprimerie, cette découverte si précieuse.

En effet, si nous retraçons l'histoire des âges dans lesquels ont vécu les différents poètes qui font le sujet de cette notice, nous concevrons quelle pouvait être la littérature de chacun d'eux, car, si comme a dit un grand écrivain, on peut faire l'histoire d'un peuple par sa littérature (1), on peut aussi juger de sa littérature par son histoire....., et l'on sait que, de tous les arts, la poésie est celui qui demande le plus de calme et de tranquillité.

Au huitième siècle, les guerres civiles entre Charles-Martel et Eudes duc d'Aquitaine; le désordre introduit dans les cloîtres livrés à la fois à des laïcs, gens de guerre, et à des femmes d'une conduite peu réglée; les déprédations des Normands surtout dans tant d'églises et de monastères riches en manuscrits, ne laissèrent en France, suivant le témoignage d'un auteur qui écrivait un peu plus de cent ans après, aucun vestige des sciences et des beaux arts.

Les lettres étaient mortes jusque dans leur nom. Charlemagne monte sur le trône, parait tout-à-coup comme un astre radieux et chasse devant lui une partie des ténèbres qui pesaient sur son siècle. Ses soins principaux, à la suite de ses victoires, furent de rétablir peu à peu l'édifice social et littéraire. On sait que ce prince s'était choisi pour coopérateur, dans cette importante restauration le savant Alcuin (1). Alcuin, joignait la qualité de poète à celle de profond théologien (2).

---

(1) M. de Bonald.

La partie de la littérature dont on s'occupa alors le plus volontiers et le plus généralement, fut la poésie latine. Charlemagne l'aimait passionnément; aussi sut-il en inspirer le goût à tous les écrivains du tems. Chacun à l'envie se livrait à ce genre d'écrire. Cependant, parmi les ouvrages de ceux qui ne s'y adonnaient pas exclusivement, il est à remarquer que ce qu'ils ont de moins bien est précisément leurs poésies. La plupart n'offrait qu'une versification plus plate que la prose même, à cause des entraves de la prosodie. La lecture des anciens poètes était défendue dans les études. Alcuin trouva mauvais que Sigulfe, savant qu'il s'était adjoint, la permît à ses élèves, et il la leur interdit de crainte qu'elle ne leur corrompît le cœur (3).

Charles-le-Chauve doit aussi figurer parmi ceux qui contribuèrent à la renaissance des lettres. Il continua l'œuvre de Charlemagne, entretint et favorisa les études en France. Plusieurs grands hommes de ce pays, dont il était le Mécène, lui ont fait hommage de leurs écrits, entr'autres Milon et Hucbald. Ce dernier son poème sur les chauves (1), Milon son poème sur la sobriété (2). De concert avec eux, Lothaire, Jean, Gislebert, Gonthier, que plusieurs habiles biographes ont confondu avec un autre Gontier, auteur du fameux poème *Ligurinus*, acquirent vers la fin du neuvième siècle, une grande renommée au monastère d'Elnone ou St.-Amand (3). Ces hommes, la gloire de notre contrée, luttent contre la barbarie et l'ignorance, et cherchent à ranimer les précieuses étincelles du génie. Leur science perce à travers leur siècle âpre et grossier; leur muse se sent encore de la rudesse de l'époque; leur latinité est assez riche, assez pure, mais leurs poésies, toutes consacrées à vaincre de minutieuses difficultés, laissent peu de chose qui parle à l'esprit et encore moins qui s'adresse au cœur (4).

---

(1) Vers 782, Hit. Litt. de la France, tome IX, page 8.

(2) Ibidem, tome IV, page 21. Alcuin cependant n'a rien écrit sur la poétique. On se bornait alors à en donner les règles de vive voix. — Nota. Alcuin a laissé un traité de rhétorique.

(3) Hist. Littér. de la France. Tome IV, page 14.

Ceux qui gouvernaient l'abbaye de Cluni, le plus célèbre des monastères, n'avaient pas de goût pour la lecture des poètes profanes. Mayeul étant fait bibliothécaire de cette maison, vers l'an 947, fit ce qu'il put pour dégoûter les jeunes gens de la lecture des poètes dont il est parlé et même de Virgile. (L'abbé le Beuf, écl. sur l'histoire de France, t. 2, p. 113. Paris, Jacques Barrois, 1738, in-12.

Le dixième siècle ne diffère point du précédent, il se traîne encore décrépit d'ignorance; il s'achemine lentement à travers mille obstacles; à peine suffit-il tout entier pour réparer les pertes de livres qu'avait essuyées la France, dans les courses, les pillages, les incendies des Normands, et ce pays, dans les ravages des Hongrois et des Bulgares. Quoique l'on eût déjà travaillé à transcrire ces livres, ils étaient encore d'une grande rareté, ce qui rendit les études presqu'impraticables. On renouvela d'abord les traités de religion; mais il se passa bien du tems avant que l'on songeât à recopier les historiens, les oraleurs et les poètes; le manque de ces ouvrages contribua donc à maintenir la barbarie en France.

---

(1) Ce poème contient 136 vers dont les mots commencent tous par un *C*.

(2) Milon est aussi l'auteur d'une vie de St.-Amand (en vers). *Surius VI* febr. Son poème sur la sobriété a été offert à Charles-le-Chauve, par Hucbald. On lit dans Martène, Anecd. tome I, page 45, une lettre d'Hucbald, adressée à ce prince, en lui envoyant l'ouvrage de son oncle (61 vers.) Hucbald était plus versé dans la lecture des poètes profanes. Milon se moquait de Virgile. (Voyez Bollandus t. I febr. Page 892 — L'abbé Le Beuf.)

(3) Fondé en 634. (Aubert le Mire. Origines cœnobiorum in Belgio. antv. 1606).

(4) On vit, dit l'abbé Le Beuf, dans l'abbaye de St.-Amand, où il y avait des écoles extérieures, la poésie si déchue, que Judion, disciple d'Hucbald, voulant célébrer un ouvrage de son maître dans une lettre qu'il écrit à un évêque, y emploie un langage aussi rampant que la plus simple prose.

Cette époque néanmoins produisit beaucoup de versificateurs, fort peu de bons poètes (1). Une raison du mauvais goût qui régnait alors, c'est que tous ceux qui cultivaient la poésie latine, étaient des clercs ou des moines, la plupart encroûtés d'ignorance (2), et bien que plusieurs d'entre eux fissent usage, dans la suite, des poètes de l'antiquité, beaucoup plus, par préjugés, se les croyaient interdits et à plus forte raison en défendaient-ils la lecture à la jeunesse. Dans la prose de ce tems, se trouvent intercalés des lambeaux de poésie, comme on peut le voir par un diplôme du Roi Raoul, à la fin duquel on avait transcrit un quatrain pour apprendre que ce prince savait signer de sa propre main (3).

La plupart des pièces de vers roulaient sur la vie de quelques saints patrons des monastères, ou de quelques personnages qui s'y étaient illustrés...... presque point de chants qui célébrassent les hauts faits d'armes......... la gloire du peuple (4).

Sous Philippe premier, la littérature ne prit guère plus d'essor. A la fin du règne de ce prince, l'idée neuve, l'idée séduisante d'une croisade en faveur des saints lieux, tourna tous les esprits vers les armes, fit délirer toutes les têtes; de sorte qu'aucun écrivain, du moins, dans cette province, n'a cherché à poétiser le *Départ à Jérusalem*, cette pensée si grande, si belle en elle-même et si susceptible d'heureux développemens.

---

(1) Aux 8e et 9e siècles, même au 10e, les poètes qui se bornèrent aux vers héroïques, réussissaient mieux, la rime mise à part, que dans les élégies, ou lorsqu'ils prenaient le mètre iambe ou Sophique ou Alcmane. — L'abbé Le Beuf.

(2) Conc. t. 6, p. 1780. Hist. litt. de la Fr. t. IV, p. 6.

(3) Martène, Anec. T. I, p. 280. C'était comme dans le 9e siècle. « Ces copistes même ne transcrivaient presque point de livres, qu'ils ne missent à la tête ou à la fin, quelque fois même en l'un et l'autre endroits, quelque production de leur muse. » Hist. litt. de la Fr. T. IV, p. 275.

(4) Abbon, moine de St.-Germain, fit en vers la description du siége de Paris, par les Normands. L'abbé Le Beuf rapporte que Dudon de St.-Quentin écrivit aussi l'histoire des Normands, mais que son poème est plein d'apostrophes aux prélats, aux provinces, aux villes, aux monastères, en langage moitié grec moitié latin.

Il est vrai que des guerres continuelles s'entretenaient avec les comtes de Flandre. Les seigneurs se croyaient en droit de se faire justice à main armée; des guerres civiles en résultaient. Les plus proches parents s'entregorgeaient, et on allait jusqu'à regarder en quelque sorte comme honteux, de passer un jour sans verser du sang (1) !

Quel est l'homme studieux, l'homme de cabinet, qui pût se recueillir au milieu de ces scènes d'horreur et faire tomber de sa plume des pensées qui ne portassent point, pour ainsi dire, l'empreinte de ces tems misérables et désastreux !

La corruption des mœurs, résultat presqu'unique de tant de croisades, gagna aussi les monastères qui avaient été, peu de tems auparavant, l'asile du goût et des belles lettres. Les ecclésiastiques, comme les laïcs, marchaient à la guerre, les erreurs les plus monstrueuses se multipliaient et allaient grossir les ténèbres de l'ignorance......... Cependant un grand nombre d'évêques, pleins de zèle et de lumières, s'efforçaient de ramener les esprits vers le calme et le bon ordre, en les dirigeant vers de saines études. Auprès de presque toutes leurs cathédrales, s'érigèrent diverses écoles qui devinrent plus ou moins célèbres.

De nouveaux monastères furent créés..... De nouvelles congrégations s'y introduisirent, telles que les ordres de Grammont, de Cîteaux, de Cluni, etc. etc., les grands hommes que chacun de ces ordres produisit, préparèrent l'heureuse transition du douzième siècle, le plus fertile en personnes lettrées depuis le renouvellement des sciences par Charlemagne.

---

(1) Mabil. act. T. IX p, 335 et suiv nº

La langue latine qui, dès le commencement du dixième siècle, avait cessé tout-à-fait d'être vulgaire, fut remplacée par la langue romane. Les vers latins nommés léonins, du nom du poète Léoninus; ou plutôt cette imitation des vers rimés que l'on retrouve même chez les anciens poètes latins, imitation qui dégénéra dans ce siècle, en un abus, j'oserai dire effrayant, fut ce qui donna l'idée d'établir les premières rimes françaises. Quant à leur inventeur latin, au prétendu Léoninus, il faut reconnaître que, bien longtems avant lui, on avait déjà rimé les vers. Tout le monde connait la fameuse chanson de Clotaire II, lorsqu'il allait combattre les Saxons (1).

On se range généralement du sentiment de M. de Roquefort, et l'on pense que nous devons la rime dans nos vers français, non aux Maures et aux Arabes qui en auraient introduit l'usage, en venant dans l'Europe; mais bien à cette imitation des vers latins rimés, penchant qui avait quelque chose de flatteur, puisque les meilleurs poètes de Rome s'y laissèrent aller, entre autre le pur et harmonieux Virgile : *Sic vos non vobis, mellificatis apes, etc.*

Telle est l'opinion de Borel, de Fauchet, de Pasquier (2). Quoiqu'il en soit, les tournois, ces fêtes brillantes où les chevaliers faisaient preuve d'adresse et de force, tout en donnant un libre essor à la poésie des troubadours et des trouvères, n'empêchèrent point que la poésie latine ne fût encore très-cultivée.

La langue des romanciers, d'ailleurs, avait quelque chose de particulier, de trop audacieux, de trop étonnant pour cette époque; on ne s'attendait guère que ce fût là le prélude de la poésie française, et l'on aimait mieux écrire en latin que parler une langue qui était encore dans ses commencemens (1).

---

(1) Cette chanson nous a été conservée par Sidoine Apollinaire, elle commence ainsi :

De Clotario est canere rege Francorum
Qui ivit pugnare cum gente Saxonum etc.

(2) Pasquier. Recherches. Liv. 7, ch. 23.

Cette époque ne laisse pas que d'être fertile en grands poètes. Notre partie de la Flandre en revendique sa part, qui est je crois, suffisante pour prouver que dans tous les tems cette province n'est jamais restée inférieure aux autres provinces de la France.

La Flandre nous montre, comme un des meilleurs, *Gautier de Châtillon* ou *de Lille* (2), auteur du poème sur Alexandre le Grand, poème qui eut tant de vogue qu'un siècle après on l'expliquait dans les collèges de la Belgique, le regardant comme une production du siècle d'Auguste (3).

Parut à la même époque, *Alain de Lille*, rival de Gautier, dont il n'avait en poésie ni le talent ni la fécondité, surnommé par ses contemporains le *docteur universel*, à cause de sa vaste érudition (4). Ce titre lui était certainement bien acquis sous plusieurs rapports.

---

(1) La langue latine d'ailleurs était alors généralement l'apanage des savans.

(2) Né dans la dernière moitié du XIIe siècle.

La bibliothèque d'Arras possède une copie mss. du poème de Gautier *de Gestis Macédonum*. Les meilleures éditions de l'Alexandriade de Gautier, sont la 1re édition demi-gothique in-4°, sans indication ni de lieu ni d'auteur. Lyon, Robert Granjon, 1558, in-4°. Ulm, 1559, in-12; St.-Gall, 1659 et 1693, in-12. Leclerc de Montlinot en a inséré un fragment dans son Histoire de Lille; page 183. C'est le palais de la *Victoire*, la traduction qu'il en a donnée m'a paru faible.

(3) *L'empereur Romain.* Je fais cette remarque parce que l'on a prétendu que le poème de Gautier avait été composé en l'honneur de Philippe-Auguste.

(4) Le nom d'Alain passait en proverbe, on disait : *Sufficiat vobis vidisse Alanum.* L'Anti-Claudien d'Alain parait être une critique du Poème de Gautier. Anti-Claudianus sev de viro optimo et in omnibus perfectissimo, libri IX, Basileæ 1536 – 8. Alain ayant traité Gautier de Mœvius, l'auteur de l'Alexandreiade lui répondit par ce distique :

> Mœvius immerito, te judice dicor, Alane,
> Judice me, Bavius diceris, et meritò.

La Flandre oppose ces deux grands hommes à tous ceux qui sont venus dans la suite, et se sont fait connaître dans l'intérieur de la France : Guillaume le Breton, Gilles de Corbeil, Gilles de Paris, Mathieu de Vendôme, etc., etc, puis en seconde ligne, François de Caen, Raimond de Toulouse, Grégoire, Gilbert, etc. etc.

La poésie fut tellement en honneur en ce siècle, que plusieurs femmes s'y distinguèrent aussi, entr'autres la savante Héloïse (1).

Cependant il est à remarquer que les poètes français surpassaient de beaucoup, en nombre, les versificateurs latins. L'usage le plus fréquent que l'on fit de la poésie dans ce tems, était de composer des éloges funèbres sur la mort des grands hommes et autres personnages distingués. Ces éloges, on les appelait *Rotules*, *Rotuli*. Ils furent en usage jusqu'au milieu du treizième siècle. Dans le onzième, on avait employé la versification à faire des chroniques, à composer des légendes, des épitaphes, on avait même été jusqu'à graver des vers sur les cachets, sur les sceaux et autres objets (2). Au douzième siècle, mêmes futilités, vers acrostiches dont l'usage commença dès le 9^e^ siècle.

Bien que la poésie latine fût entièrement en vigueur, elle ne parait cependant pas avoir changé d'allure. Tous les versificateurs, sans en excepter ceux qui réussissaient le moins mal, s'amusaient à des jeux de mots, à des allusions, à des étymologies et autres caprices d'imagination de même force.

---

(1) Héloïse ou Louise, abbesse du Paraclet, morte le 17 mai 1164. Hugues Metel, entre les talents d'Héloïse, relève spécialement celui de la poésie, et semble lui attribuer l'invention d'un nouveau genre de vers. — Hugo S. Ant. Mon. T. II, page 348. Hist. Lit. de la Fr. T. 12, page 643. Les poésies d'Héloïse ne nous sont point parvenues.

(2) *Anulus Odonem decet aureus Aureliensem.*

Vers qui fut gravé au dedans de l'anneau d'or présenté à Odon, évêque de Cambrai, par un de ses disciples. Hist. Lit. de la France. T. IX, page 585. Mabil. ann. Coll. T. I, page 879.

La passion dominante était pour les rimes et les consonnances, à ces défauts capables de gâter la plus belle versification, se joignaient ceux des siècles précédents ; on lisait Horace, Virgile, Ovide, mais au lieu de les prendre pour modèles, on s'attachait à imiter les ouvrages des contemporains, de sorte que bien loin de les surpasser, on ne faisait que renchérir sur leurs défauts. Ajoutez encore à cela le mauvais goût du siècle, le mélange du sacré et du profane, le merveilleux, le faux, au préjudice du naturel et du vrai, et vous aurez une idée de la plupart des meilleurs écrivains dont nous cherchons à retracer ici le caractère.

Le treizième siècle ne nous a, pour ainsi dire, pas fourni de poètes latins dans ce pays. La chevalerie révéla d'autres chants, une autre littérature. La latinité dès lors s'affaiblit peu à peu et devint plus barbare qu'aux siècles précédents. Nous avons déjà nommé les principaux poètes qui parurent dans le cours des douzième et treizième siècles. Le style de ces écrivains se sent de la décadence de la langue latine, et alors ce qui pouvait subsister de talent poétique dans cet âge encore barbare, s'exerçait de préférence dans les langues vulgaires ou provinciales.

Un événement qui contribua essentiellement dans la suite, à faire changer la face de la littérature, et qui fut cause que les ouvrages des anciens refluèrent vers l'Europe, fut la prise de Constantinople par Mahomet II, en 1453 ; dès lors la littérature qui, sans cette circonstance, eût gardé le caractère national, et, comme il y a lieu de croire, eût peut-être toujours été romantique, prit tout-à-coup une forme et une existence nouvelles ; dès lors on négligea les fabliaux, les contes, les romans en vers, l'on se mit à travailler avec ardeur sur les modèles de l'antiquité : et, vers le 15^e siècle environ, l'on vit paraître les premiers monuments du genre classique. Il en fut de même pour la poésie latine ; jusqu'à cette époque, comme je crois l'avoir fait remarquer, elle avait eu un type tout à fait étranger à celui des anciens.

Les 14^{e} et 15^{e} siècles sont assez féconds en grands historiens dans la Flandre; plusieurs d'entre eux : Robert Gaguin, Chrétien Massé de Warneton, Jacques Meyer surnommé *Balliolanus*, Lessabé, Antoine Meyer, Henri d'Oultreman (1) etc. etc., se sont exercés à faire des vers latins; mais je l'avouerai, ce n'est pas, quant à la plupart, sous ce rapport, qu'ils ont ajouté à leur gloire. Cependant on peut citer avec éloge le poème d'Antoine Meyer sur St. Vaast (2). De la simplicité, de la clarté, un style pur et élégant; dans le caractère du prélat surtout, beaucoup d'expression et de bonheur, voilà ce que l'on aime à y retrouver, et c'est assez pour en faire un ouvrage recommandable.

L'âme de Meyer était tendre et sensible, on la sent dans les paroles simples et touchantes qu'il met dans la bouche du prélat expirant :

« Nomine plorantes, plorans affatur et ipse,
« Filioli, dissolvor ; adest quâ separer Hora,
« Separer a vobis quos ut mea semper amavi
« Viscera, sed non est absentia longa futura.
Etc., etc., etc.

Bornons ici cette analyse, elle suffit, je crois, pour faire au moins, bien présumer de l'ouvrage.

Dans les 15ᵉ et 16ᵉ siècles et même un peu auparavant, les écrivains, poètes ou prosateurs avaient généralement la coûtume de mettre en tête ou à la fin de leurs œuvres, les pièces de vers qu'on leur avait adressées comme éloges ou critiques. On peut s'en convaincre d'après l'édition du poème que je viens de citer. La poésie latine à cette époque, doit encore sa durée aux universités qui en exigeaient rigoureusement l'enseignement; l'on sait que, dans tous les établissemens il y avait un cours spécialement consacré à cet effet. Dès lors, il semblait qu'on ne pût s'empêcher de regarder comme peu habiles et peu instruits ceux qui, au sortir de leurs études, ne donnaient aucune preuve du talent à assembler des hémistiches... Et pourtant de combien de chefs-d'œuvre français peut-être, ce vain préjugé littéraire nous a-t-il privés!

---

(1) Buzelin né à Cambrai en 1571, mort le 15 octobre 1626, a prouvé dans ses Annales de la Flandre française, qu'il aurait été au moins aussi bon poète qu'historien. (Voyez pages 428 et 430). Duaci, Marc Wyon 1624, in-f°.

(2) Ce poème est intitulé : *Ursus de rebus* sancti Vedasti Ep. Atreb. Libri III. — 1624. Parisiis, 1580, Roger, in-12.

Ce n'était point seulement les hommes à imagination qui s'adonnaient à la versification latine, mais encore ceux que leur inclination naturelle portaient vers les recherches les plus utiles; ceux même qui absorbaient une partie de leur vie dans les travaux scientifiques les plus arides et les plus graves; tels étaient le jurisconsulte Martin, le médecin Jean Silvius (1) (ou Dubois), Jean Vivien (2), l'antiquaire, Nicolas le Bron et Pierre le Monnier (3).

Aux 16e et 17e siècles, où la France fut traversée par des guerres de religion, les muses latines eurent encore à souffrir; cependant il s'éleva alors une foule considérable de versificateurs. Parmi eux nous ne connaissons dans ce pays que deux poètes qui se soient distingués; Dominique Baudius, dans le 16e siècle (4), et Gilles Cambier, dans le 17e. Lille est encore leur patrie (1). Le premier, diplomate, orateur et théologien, a traité presque tous les genres de poésie.

---

(1) Jean Silvius, né à Lille, succéda à Laurent d'Achol, principal du collége de St-Jean, à Valenciennes; il est mort en cette ville en 1576: on a de lui: Academiae Nascentis Duacensis et professorum ejusdem encomium Versu Heroico, apud Jac. Bosgardum, Duaci, 1563.

(2) Vivien, de Valenciennes, mort à Aix la Chapelle, le 12 septembre 1598, a laissé l'ouvrage: Cantica canticorum et ecclesiastices Salomonis; typis Plantini, 1584 - 96. D'Oultreman, dans son Histoire de Valenciennes, s'est trompé, sans doute, en disant que Vivien est mort en 1618. (Voyez Foppens, Philippe Brasseur, etc. qui disent en 1598).

(3) Pierre le Monnier, né en Pévèle, en 1552, notaire à Lille, parait, d'après une élégie faite en son honneur par Martin Trezèle, avoir cultivé la poésie latine.

(4) Dominique Baudius, né à Lille le 8 avril 1561, mourut à Leyde, le 16 août 1613.

Dans ses vers, les expressions sympathisent toujours avec son âme de feu. Là, se trouve empreint l'amour de la liberté, dont les cris alors retentissaient de toutes parts ; là, il déplore les malheurs des guerres civiles et foudroie les ligueurs dans des satyres pleines d'esprit et de verve ; parmi ses poésies, on lit avec plaisir une épître dédiée à Henri IV, pendant ces momens de troubles (2), les idées qu'elle renferme, sont grandes et poétiques. Cependant on prétend que Baudius réussissait mieux dans ses ïambes que dans ses élégies et autres poèmes.

Quant à Gilles Cambier, comme il me paraît avoir échappé aux biographes et aux bibliographes, je me suis proposé d'en parler à la fin de cette notice.

Si après avoir donné quelqu'idée des principaux poètes nés dans le département, nous envisageons ceux qui y ont séjourné, l'avantage, je crois, restera du côté de ces derniers: Qu'il suffise de citer ici *André Hoius*, dont les poésies étincellent d'une bien riche latinité. Ses travaux en vers, tout prodigieux qu'ils sont, n'égalent pas encore ceux de Philippe Brasseur (3) né à Mons vers 1600, curé longtems à Maubeuge.

---

(1) Une remarque qui m'a été fournie par ces recherches et par d'autres que j'ai en partie terminées ; c'est que Lille est, de toutes les villes de cette province, celle qui a produit le plus grand nombre d'écrivains en tous genres.

(2) Dans l'épître à Henri IV, on trouve ce vers qui peint d'un seul trait ce bon monarque :

Delicium humani generis mundique voluptas !

La plupart des poésies de Baudius ont été insérées dans le *Deliciæ Poetarum Belgicorum*, *Franco furti*, *typis N. Hoffman*, 1614.

(3) Philippe Brasseur est un des poètes latins de ce pays qui a écrit avec le plus d'abondance. Le nombre de ses vers s'élève à 9,600 environ. Ce poète a utilisé toutes ses veilles à illustrer le Hainaut, sa patrie, en chantant les écrivains qui y sont nés.

De l'examen auquel nous nous sommes livrés, il résulte que les poésies de ces derniers siècles ont presque toutes le caractère religieux. N'en soyons point surpris; ceux qui les ont composées étaient appelés par leur vocation et leur état à célébrer les grandeurs de leur ministère. Aussi, sévrés d'un monde auquel ils ne devaient plus appartenir, tout ce qu'ils auraient eu d'illusion et d'amour pour lui, ils l'ont reporté, la plupart, vers l'être suprême qui seul désormais avait droit à leurs pensées.

Cependant, parmi leurs poésies, que de beautés passeront inaperçues à cause de l'habitude où nous sommes, d'apporter peu d'attention à tout ce qui est inspiré par la religion ou composé dans cet esprit.

Pour nous qui avons pensé que, pour faire l'histoire d'une littérature quelconque, il fallait n'examiner que les écrivains; faire la part des bons comme celle des mauvais, consulter le goût de leur siècle, en un mot suivre l'esprit humain, dans ses progrès; partout où nous avons rencontré des versificateurs qui appartenaient à ce pays ou par la naissance ou par le séjour, nous les avons signalés; partout où nous avons trouvé des talents, nous y avons applaudi; nous pensons qu'il en sera de même pour le poète que nous allons faire connaître, et, bien que sa muse ne soupire que des chants religieux, bien qu'il se soit adonné à une littérature morte depuis longtems, nous ne l'avons pas moins jugé, à cause de ses beaux vers, digne d'avoir droit aux souvenirs et à l'admiration de ses compatriotes.

Gilles Cambier,

POÈTE LATIN.

Gilles Cambier, né à Lille dans le cours du dix-septième siècle, était de la compagnie de Jésus. Dès sa tendre jeunesse, il s'appliqua à la poésie qu'il aimait passionnément. La nature semblait avoir dirigé toutes ses facultés vers l'art de composer des chants élégiaques (1). Il fit servir les heureuses dispositions qu'il avait pour ce genre de versification, à célébrer les vertus de la mère de Dieu, au culte de laquelle il s'était entièrement dévoué; il enseigna quelque tems la théologie à Douai. L'étude et les soins que réclamaient ses nouvelles fonctions, apportèrent des changements à ses goûts. Cambier parait avoir négligé les muses pour se livrer à des occupations plus graves, et, lorsqu'il songeait à donner de nouveaux témoignages de son talent poétique, la mort vint interrompre le cours de ses travaux, à Dinant (1), ville de la principauté de Liége, où il séjournait.

---

(1) Illum natura cum ad artem poeticam, tum maximè ad elegiacum carmen effinxerat ad excogitandum solertiâ, industria ad delectandum, rerum verborumque ubertate, et totius nitore sermonis. (Tiré de la préface).

Tel est le peu de renseignemens que j'ai recueillis sur ce poète; toutes mes recherches pour en donner de plus étendus, sont restées jusqu'à ce jour infructueuses.

Il a existé dans la Belgique, plusieurs écrivains nommés Cambier; 1° Jean-François, auteur d'un dialogue sur la messe paroissiale (2); un autre Cambier dont on n'indique point le prénom, auteur de l'ouvrage intitulé : *Le Pasteur rappelant son troupeau* (ouvrage sans doute mystique). Le dernier cité par Foppens s'appelle *Odon*, il était moine bénédictin à l'abbaye d'Affligbem. Il y avait aussi en 1565 un abbé d'Honnecourt nommé Antoine Cambier. Quant à Gilles, dont nous nous occupons, il m'a paru impossible de fixer l'année dans laquelle il mourut.

Trompé d'abord par une sorte de similitude de style que j'avais remarqué entre les vers du poète et la prose d'une dédicace qui est en tête de son recueil, j'ai cru pour un instant, que cette dédicace avait été composée par Cambier. Alors, ne pouvant concilier la date qu'on a mise à la fin, *Kalendis* 1697 (3), avec celle de l'autorisation d'impression, 16 décembre 1696, je conjecturai que l'auteur avait pu cesser de vivre dans l'intervalle du 16 du mois de décembre à janvier 1697 ; mais un examen plus attentif me fit voir qu'il était mort longtems auparavant (4). En effet, dans une seconde préface probablement de la même plume, on nous apprend que les poésies de Cambier restèrent longtems dans l'oubli, et qu'elles auraient sans doute éprouvé le même sort que l'auteur (1), si des amis des muses, poussés par leur zèle, n'étaient parvenus à leur faire voir le jour en partie, après les avoir, à force de prières et de sollicitations, soustraites de quelque cabinet littéraire, où elles gissaient comme enfouies.

---

(1) N'étant point parvenu à me procurer une histoire sur *Dinant*, les renseignemens qu'on peut y avoir donnés me sont restés inconnus.

(2) Voyez les quatre tomes formant le catalogue de la bibliothèque des Jésuites à Lille. MSS. de la bibliot. de Cambrai, n^{os} 913, 914 et 915.

(3) Cette dédicace est adressée aux professeurs de philosophie du collége de St-Thomas d'Aquin. Duaci, Kalendis, 1697.

(4) En 1667, Cambier vivait encore; on a de lui une élégie composée à l'occasion de la peste qui régnait à Lille à cette époque.

Les élégies de Cambier sont au nombre de dix-huit, parmi lesquelles on trouve cette pièce pleine d'invention et de grâces.

Jesulus in Cunis (2).

Jesulus in cunis (nihil est formosius illo).
    Dormit, et excubias plurimus ales agit.
Juge satellitium, parvi custodia regis,
    Fida cohors, solis nutibus apta regi,
Mille modis alacres innoxia gaudia miscent,
    Virgo parens digitis ora sub inde premit,
Et monet ut sileant, et sunt sine murmure lusus,
    Erectoque minax indice, dormit!... ait.
Turba tacet, sed ut est pueris versatilis ætas,
    Mox solitis laxant frœna, modumque jocis.

---

(1) *Quod fatum authorem eripuerat vivis*, opera omnia prælo subduxisset nisi, fœtus felici labore susceptos, poesœos studiosi quidam ab injuriâ mortalitatis vindicassent et quâ votis, quâ precibus penè revocassent in lucem, quos *multorum annorum oblivio*, nonnulorum musœis delitescentes, propè de mundo sustulerat. (Tiré de la préface).

(2) Nous en essayons ici une traduction :

JESUS AU BERCEAU.

Le bel enfant est dans son berceau..... il dort, et autour de lui veille une troupe ailée. C'est-là le cortège continuel, c'est-là la garde du petit roi. Cohorte fidèle, attentive à ses moindres mouvemens, elle se communique, de mille façons, sa joie vive et pure.

Marie sa mère est là... et de tems à autre les contient d'un geste. Leurs jeux se font sans murmure ; elle avait dit avec une douce menace et le doigt levé.... Silence !... il dort ! Tous se taisent : mais, comme à cet âge l'esprit est léger, ils ont bientôt repris leurs jeux avec leurs transports accoutumés. Marie agite le berceau et son pied en continue le doux balancement. Ce de-

Mater agit cunas, thalamique volubile pondus
Exagitat lœvo leniter illa pede.
Hoc placet officium pueris, hoc quisque reposcit
Munus, honoratas vult sibi quisque vices.
Dumque alii lentis cunabula motibus urgent,
Se probat obsequiis altera turba suis.
Ille volat sursùm, faciles suspensus in alas,
In tenuem fundit succina grata thorum.
Hic puero suaves aspirat molliter auras,
Et facit è pennis lenta flabella suis.
Ille favum matri cerâ de Virgine promptum
Exhibet; iratas dissipat alter apes.
Imponunt pictis alii nova poma quasillis;
Ille leves calthas, ille ligustra jacit.
Visa breves utrâque manu pars altera nardos
Fundere, quos nullo frigore laesit hyems.
Pars quoque mobilibus praetendit carbasa cunis,
Ne dirimat somnum lux inimica levem.
Et ne brumalis teneros rigor asperet artus,
Exiguum plumis ille cubile tegit.
Naeniolam sonat ille : modos sine lege fluentes
Ille, lyrâ somnum conciliante, canit.
Jamque premunt oculis oculos, jam labra labellis,
Oribus affigunt ora, genasque genis.
Interea dormit, geminumque obvelat ocellum
Palpebra, forma tamen non placet inde minus.

---

voir, cet emploi plait aux anges; chacun d'eux le réclame, et c'est à qui obtiendra un tel honneur. Tandis qu'une partie est occupée à faire mouvoir lentement le berceau, une autre témoigne à l'enfant son zèle et son empressement. L'un voltige au-dessus de la couche et secoue de ses ailes les parfums les plus suaves. Un autre au moyen de ses plumes appelle sur Jésus un air frais et bienfaisant. Celui-ci présente à Marie un gâteau de miel pur; celui-là chasse les abeilles qui pourraient la blesser. Les uns déposent dans des corbeilles de diverses couleurs des pommes fraîchement cueillies. D'autres y éparpillent la fleur de l'amandier et y jonchent du lilas. Ceux-ci versent à pleines mains le nard qui n'a point eu encore à subir les rigueurs de l'hiver. Quelques-uns tendent un voile mobile au-dessus du berceau, afin d'intercepter la trop vive clarté qui viendrait troubler son sommeil. Ceux-ci pour garantir du froid ses membres délicats, étendent sur la couche le moëlleux duvet de leurs plumes. L'un murmure un chant enfantin. L'autre fait couler de sa lyre qui invite au sommeil, des accords sans apprêt et sans art. Déjà ils se penchent tous pour l'embrasser, leurs joues touchent ses joues,

Est decor in somno quem non imitetur Apelles
Nec vigili vultu pulchrior ante fuit.
Frons velut ante ebur est, velut ante corallina labra
Candor ut ante genis, naris ut ante decens.
Non ridet; tamen est aliquid risuque jocoque
Gratius : est aliquid quod mea musa tacet.
Est aliquid supra mortale : quis exprimat illud ?
Nec color hoc ullus, lingua nec ulla potest.
Etc., etc.

A la délicatesse, à la grâce qu'il y a dans cette description, ne dirait-on pas que l'on vient de voir un tableau de l'Albane, ou une sainte famille de Raphaël ? Que de naturel, de sensibilité et d'aisance !

Virgo parens digitis ora sub inde premit,
Et monet ut sileant, et sunt sine murmure lusus,
Erectoque minax indice, dormit !... ait.
.... Thalamique volubile pondus.

Volubile est une charmante épithète..... mais qui pourrait, dans une traduction française, rendre la nuance de ces deux beaux vers :

Frons velut ante ebur est, velut ante *etc.*

Voilà pour les beautés de détail et j'en passe beaucoup d'autres sous silence. Quant à l'ensemble, à la composition de la pièce, sous le rapport de l'idée religieuse qui s'y trouve déve-

---

leurs lèvres ses lèvres ; cependant l'enfant divin s'endort... Sa paupière repliée sur elle-même voile son regard. A le voir ainsi, il n'en a pas moins de charmes ! Il y a dans ce sommeil une grâce qui échapperait au peintre le plus exercé. Les traits de son visage sont aussi jolis que lorsqu'il veillait. Son front brille encore de l'ivoire le plus pur ; ses lèvres sont encore de corail, la blancheur de ses joues celle de l'innocence. Il ne sourit point, mais il y a en lui quelque chose de plus gracieux que le sourire même, quelque chose que ma lyre ne peut rendre.. Qui l'exprimerait ? aucun pinceau, aucun langage. etc.

Nous regrettons de n'avoir pu produire la pièce entière vu sa longueur.

loppée, elle est grande et sublime. Les anges jouent autour du berceau du sauveur du monde ; enfans pleins d'innocence, ils lui font, sans s'en douter, figurer toutes les scènes de la passion..... lui mettent les bras en croix, feignent de le frapper, de lui percer le cœur (1). Et l'enfant divin, pour ainsi dire en dormant, s'abandonne à toutes leurs fantaisies.

Ils lui posent une couronne de roses sur la tête, *sed sunt sine vulnere sentes*. Ce n'est qu'une couronne de roses, et cependant à cette vue, des soupirs, des sanglots se pressent en foule dans le cœur de Marie, comme autant de présages de la douleur mortelle dont elle doit être accablée aux pieds du calvaire :

> Mater in hoc lusu quod lacrymetur habet,
> Mater in hoc lusu passuri nuntia nati
> Signa videt ; etc......

D'après cette élégie simple et touchante, il nous a été facile de reconnaître en Cambier le poète le plus gracieux que nous ait fourni cette province. Nous avons cru retrouver un second Sautel, poète latin, né à Valence en Dauphiné, l'an 1613, mort à Tournon, le 8 juillet 1662.

Sabatier a dit de ce dernier que de tous les poètes latins modernes, c'était celui dont la versification approchât le plus des vers d'Ovide. Si Sabatier avait connu Cambier, certes il lui eût fait la même application (2).

Il serait difficile d'apprécier lequel des deux, ou d'Ovide ou de Just-Sautel, a servi de type à Cambier. Il existe entre ces trois poètes, au milieu des nuances que présente chacun de leurs ouvrages, une espèce d'analogie qui ne saurait échapper au premier coup d'œil ; il est cependant plus probable que, comme Sautel était de la même époque et du même ordre que Cambier, celui-ci en aura pris, l'étudiant, et le genre et le caractère. Supposant d'ailleurs que Cambier n'ait point connu le poète de Valence, toujours est-il qu'il y a, entre eux deux, plus d'un point de ressemblance.

---

(1) Ille pium ferro laedit atroce latus... Spontè mori se fingit amor ! Quelle grande idée.

(2) Biographie universelle. — Pierre-Just Sautel.

Just-Sautel, quoi qu'il en soit, est presqu'inimitable dans le choix qu'il fait de ses épithètes. Elles consistent la plupart en diminutifs qui donnent à sa poésie une légèreté, une délicatesse exquise. On regrette néanmoins d'y rencontrer quelquefois des mòts que l'auteur a cru devoir latiniser exprès, afin d'exprimer mieux sa pensée.

Cambier, comme Just-Sautel, tourmente une idée, l'épuise, la reproduit sous mille formes ; il n'est point tout à fait si diffus à la vérité..... il est moins pur, moins harmonieux, peut-être il en imite l'élégance et les tournures avec un bonheur étonnant, mais il lui est bien inférieur quant au fini.

Il y a des taches dans les poésies de Cambier, des redites, des consonnances qui blessent une oreille exercée, des jeux de mots, des allusions mythologiques qui semblent jurer de se trouver en rapport avec un nom aussi saint que celui de Marie ; la plupart de ces défauts sont bien rachetés par les pensées gracieuses dont les vers étincellent ; et si une mort prématurée (1) n'avait empêché l'auteur de retoucher à ses vers, sans doute il en eût fait disparaitre ce qu'il y a de défectueux.

Après ses élégies, Cambier a conçu une idée non moins heureuse et non moins poétique. Il s'est imaginé de composer toutes petites pièces détachées dont l'ensemble est intitulé :

---

(1) Sautel aussi est mort prématurément à l'âge de 49 ans, et si l'on suppose que Cambier n'ait point connu la 1re édition du Lusus poetici [1656] de Sautel, les poésies de Cambier auraient tardé à voir le jour de 41 ans et plus. Si l'on admet que celui-ci est mort à peu près à la même époque que Sautel 1660-1661, ses poésies auront paru 37 ou 36 ans après. N'est-ce pas bien là le *Multorum annorum oblivio ?*

Couronne de fleurs offerte à Marie le jour de son assomption..... Ces fleurs, c'est l'amour qui les cueille, qui les dispose.... Le lis, symbole de la candeur, la rose, celui de la pudeur.... le narcisse, l'œillet, l'amarante, la violette etc., etc., chacune d'elles présente un emblême qui fait allusion aux vertus virginales.

Enfin, en dernière analyse et pour donner autant que je puis une idée exacte de ce poète d'après son recueil :

Cambier n'est point une de ces âmes réfroidies par les austérités de la religion ; ce n'est point un de ces hommes qui ont recours à l'esprit pour suppléer aux sentimens du cœur ; Cambier......, c'est un amant dont toutes les pensées sont senties, un amant qui soupire des mots harmonieux, qui épanche son âme chaste, pure, mais ardente et exaltée; qui, en un mot, peint sa flamme à la reine des anges, comme il aurait pu la peindre à une femme adorée, s'il avait mis ses affections dans ce monde. Aussi, celui qui avait étudié avant nous ce poète, et qui nous a aidé à le connaître, a-t-il dit dans une dédicace malheureusement trop peu développée ;

Animorum triumphatricem Virginum formam, decoremque celebrant (versus), sed quæ pudicitiam inspirent, ignes amandos concinunt, non Amaryllidos, sed Mariæ; amorisque evibrant spicula sed innocua (1).

C^t. Houillon.
Sous-Bibliothécaire.

---

(1) [Ses vers] célèbrent les attraits des vierges, attraits victorieux des âmes. « Ce sont les inspirations de la pudeur qu'ils chantent, des feux aimables; ce « n'est point l'amour pour Amaryllis, mais pour Marie; les aiguillons de cet « amour n'ont rien que d'innocent. »

(Nota). L'exemplaire que nous avons eu sous les yeux a été sans doute ajouté par le relieur à la suite des poésies d'André Hoius, de Bruges, à la suite de son *Machabœus*. Il manque malheureusement des pages à cet exemplaire, il finit à la 94^e^. Nous pensons que le recueil était terminé par une Elégie de Pierre de Marque, poète également né à Lille, lequel obtint vers l'an 1696 une mission pour le Japon (Voyez le catalogue de la bibliothèque des Jésuites à Lille, n° 914 des mss. de la bibliothèque de Cambrai).

LETTRE

SUR

GUALTERCURT OU WAHIERCOURT,

ANCIEN VILLAGE DU CAMBRÉSIS,

A M. B. GUÉRARD,

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES).

Cambrai, le 26 *octobre* 1833.

Monsieur,

Je n'ai pas perdu le souvenir du bienveillant accueil que vous m'avez fait, et de l'assistance que vous m'avez prêtée, lorsque je me suis présenté à la bibliothèque du Roi pour y consulter certains manuscrits, et entr'autres, le *Chronicon Cameracense* de Balderic, qui fut jadis en la possession de Balûze. Je me rappelle aussi, avec une vive gratitude, l'obligeance que vous avez mise à me communiquer quelques poésies inédites de nos vieux trouvères du Cambrésis, bien que les manuscrits français ne fussent pas dans le département de vos attributions.

Enfin, il est un autre point pour lequel je ne vous dois pas moins de reconnaissance ; c'est l'instruction que j'ai puisée dans votre *Essai sur le système des divisions territoriales de la Gaule*.

A tant d'obligations, souffrez, Monsieur, que j'en ajoute une autre, en vous priant d'accueillir avec bonté la notice suivante, dans laquelle je cherche à exhumer un village dont il n'existe plus pour ainsi dire de traces, sinon dans quelques documens historiques d'une date fort reculée.

Lorsqu'on se livre à l'étude des chartes et diplômes du moyen âge, on y rencontre, vous le savez, les noms de beaucoup de lieux dont il est difficile de déterminer l'emplacement. Tantôt la difficulté provient de ce que le nom s'est insensiblement dénaturé, en passant de la basse latinité dans la langue romane et de celle-ci dans notre idiome moderne. Tantôt le lieu a changé entièrement de nom, par suite d'événemens dont les chroniques ne font pas toujours mention. Quelquefois enfin, toutes les habitations qui composaient cette localité ont disparu complètement, et sans que leur destruction ait été consignée dans les écrits, soit contemporains, soit postérieurs. Delà mille sujets d'hésitation et de conjectures pour les antiquaires. Voyez le vaste et précieux *Recueil des historiens de France*, par D. Bouquet, les *Monumenta historica*, de Pertz, le *Spicilége* de d'Achery, l'*Amplissima collectio*, de Martène et Durand, les *Diplomata Belgica* d'Aubert le Mire. L'érudition prodigieuse de ces savans collecteurs est souvent arrêtée ou mise en défaut par un simple nom de fief, de village ou de résidence royale.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres a fait connaître combien elle attachait d'importance à ces recherches sur les noms des lieux, lorsque, dans une instruction publiée en 1818, elle recommandait *de rechercher particulièrement parmi les titres, les noms que les différents lieux ont portés, soit en latin ou en français, soit en dialecte vulgaire, et d'étendre ces recherches jusqu'aux petits lieux ou hameaux qui pourraient dépendre d'une commune.*

Il semble donc que c'est faire une chose utile que de discuter les dénominations topographiques qui sont encore enveloppées d'obscurité.

Parmi les diplômes cambrésiens qui offrent matière à quelques recherches de cette nature, il en est un que rapporte Balderic, dans le *Chronicon Cameracense et Atrebatense*, lib. 1. c. LXVI, et qu'ont publié après lui, Jean Carpentier (1), et Aubert le Mire (2). Ce titre, dont j'ai eu le bonheur de retrouver l'original dans le cahos de nos archives, émane du roi Charles III, dit le Simple, qui confirme les immunités accordées avant lui à l'église de Cambrai par Zuentibold. Il est daté en ces termes : *Datum* XIII *kal. januarii, indictione* XIV, *anno* XVIII *regnante Karolo, rege gloriosissimo, redintegrante* XIV, *largiore vero hæreditate indepta* 1. Les indications données dans ces paroles s'appliquent parfaitement au 20 décembre 911 et non pas 909, comme Carpentier et Aubert le Mire l'ont mis en marge du diplôme.

On y lit, entr'autres dispositions, la clause suivante : *Porrò territorium monasterii quod fuit extrà urbem, pariter et villas suis usibus deputatas, scilicet pago quidem Cameracensi, Carneres, Lis, Venzenzias, Muntiniacum,* GUALTERCURT, *Gundrecias*. De ces six noms, il en est deux dont l'interprétation n'offre aucune difficulté. *Carneres* est évidemment Carnières, aujourd'hui chef-lieu de canton, situé à deux lieues Est de Cambrai ; il est clair aussi que *Muntiniacum* désigne Montigny, village du canton de Clary, à trois lieues et demie de Cambrai. *Venzenzias,* autrement *Veuzelzeiæ, Vendelgiæ, Vendegies,* est le nom que portait le Câteau-Cambrésis avant le onzième siècle. Peut-être aussi, s'agit-il de Vendegies-sur-Ecaillon, où le chapître de Cambrai possédait beaucoup de biens. *Lis* peut s'appliquer à Vies*lis* ou à Neuves*lis*, situés l'un à droite et l'autre à gauche de la rivière de Selles, à quatre lieues de Cambrai. Enfin, *Gundrecias* ne peut être qu'Honnechies, près du Câteau.

---

(1) *Histoire de Cambray et du Cambrésis. Preuves*, p. 5.

(2) *Diplom. Belg.*, t. 2, p. 937. Aubert le Mire a commis une singulière erreur en attribuant cette charte à Charlemagne.

Quant à *Gualtercurt*, il n'existe dans le Cambrésis aucune localité qui porte un nom semblable. Ainsi, ou le village n'existe plus, ou bien il est désigné aujourd'hui sous un nom tout à fait différent de celui que nous lisons dans la charte de Charles-le-Simple. Mon premier soin dans cette investigation, a été de m'enquérir si le lieu dont il s'agit se trouvait indiqué dans des diplômes ou autres documens moins anciens que celui de 911 ; mes recherches à cet égard n'ont pas été infructueuses : je revois *Gualtercurt* dans une charte de l'an 1076, souscrite par l'évêque St.-Liébert. Je rencontre de nouveau ce nom, mais avec une légère altération, dans une lettre de l'évêque de Cambrai, Nicolas Ier, de 1139, et dans une bulle du pape Eugène III, de 1148. Dans ces deux actes, ce n'est plus *Gualtercurt*, mais *Waltercurt*, ce qui est identiquement la même chose pour ceux qui savent que, lors de la formation de notre langue française, au onzième et au douzième siècle, le *G* initial a été constamment changé en W. Les mots *Gualterus*, *Gautier*, *Walterus*, *Wahierus*, *Walter*, *Wautier et Watier* ne sont donc qu'un seul et même nom sous des formes variables. J'ai enfin entre les mains une charte originale de 1221, qui m'indique d'une manière à peu près positive, l'emplacement du village de *Gualtercurt*. C'est une décision de Godefroi de Fontaines, évêque de Cambrai, qui sépare la paroisse de Ribécourt (1) d'avec celle de WAHIERCORT dont elle avait dépendu jusque-là.

---

(3) Aujourd'hui canton de Marcoing. Voici le texte de la charte :

« G. Dei gratia, Cameracensis episcopus, universis presentem paginam inspecturis in Domino salutem. Noverit universitas vestra quod cum ecclesia et villa de Ribercort hactenus exstiterint de parochia de Waiercort, dilectus et fidelis noster, Robertus, scolasticus Cameracensis, ad quem dicte parochie donatio, ratione sue scolarie pertinebat, Dei intuitu, et ad evitanda pericula que, propter locorum remotionem, sæpius evenerant et in posterum poterant evenire, dictam parochiam volens dividere et utrique ecclesie proprium assignare pastorem, de assensu nostro et capituli nostri, Il est donc maintenant démontré que *Gualtercurt*, ou *Wahiercort*, était voisin de *Ribécourt*, puisqu'avant le 13e siècle, ce dernier village était annexé à l'autre pour l'administration spirituelle. Il ne reste plus qu'à chercher dans les environs de Ribécourt, le lieu précis où *Wahiercourt* devait se trouver. Dans ce but, et pour compléter les documens propres à établir ma conviction, j'ai consulté les habitans du pays. Ils m'ont appris qu'entre Marcoing et Ribécourt, à une distance à peu près égale de ces deux communes, il est une grande portion de territoire connue sous le nom de WIERCOURT, où le soc de la charrue heurte tous les jours contre des débris d'anciennes constructions. Vers le milieu de ce terrain, existe un champ qu'on nomme encore l'*âtre* ou *cimetière*, dans lequel on a souvent trouvé des ossemens humains, et quelquefois de ces tombeaux de pierre blanche, dont l'origine est encore peu connue, bien qu'ils soient assez communs dans ce pays.

De telles données suffisent, je pense, pour établir : 1° que le village de *Gualtercurt*, mentionné dans le diplôme de Charles III, n'existe plus ; 2° que ce village était situé entre Ribécourt et Marcoing, sur un emplacement qui a retenu le même nom, quoiqu'un peu défiguré.

---

ecclesie de Waiercort duos modios frumenti et duos modios avene, ad Cameracensem mensuram, de decimis scolarie sue, infra festum beati Andree, presbitero diete ville, singulis annis, persolvendos bene et legitime assignavit. Duos alios modios frumenti et duos avene quos, de scolaria predicta, prefate parochie presbiter singulis annis recipere consueverat, presbitero de Ribercort integre et benigne relinquens. Nos vero prefati fidelis nostri pie consentientes voluntati, intelligentes etiam utriusque ecclesie beneficium ad sustentationem unius presbiteri sufficere, prefatam parochie divisionem, de consilio bonorum virorum, et presbiteri ipsius loci assensu, laudamus, approbamus et etiam confirmamus. In cujus rei testimonium presentem paginam fecimus sigilli nostri munimine roborari. Actum anno Domini millesimo ducentesimo vigesimo primo, mense junii. »

A cette charte pend un sceau ovale, un peu mutilé, offrant d'un côté la face de l'évêque, avec cette inscription aussi mutilée : *Godefridus Dei gratia Cameracensis episcopus*. De l'autre, une vierge, autour de laquelle est une légende à demi effacée, mais où l'on peut lire encore : *Ave Maria, gratia plena.*

Une fois ce résultat obtenu, je n'avais plus qu'à m'efforcer de suivre dans les documens écrits, la trace de cette commune détruite, afin d'arriver, s'il était possible, aux circonstances qui ont amené sa disparition. Or, je dois convenir que, pour ce dernier point, mes recherches ont été à peu près vaines; le titre le plus récent que j'aie trouvé faisant mention de *Wahiercourt,* est un acte du mois de janvier 1247, par lequel Pierre de Beauvais, *de Belvaco,* déclare que l'église N. D. de Cambrai a cédé à Godefroi de Marcoing, chevalier, deux mencaudées et trois boitelées de terre, situées à *Wahiercourt,* près de l'église dite de *St.-Osmond,* sous la condition d'une redevance annuelle et perpétuelle de huit mencauds de bled, mesure de Cambrai. Ces énonciations ne sont pas à négliger, puisqu'elles nous font connaître que l'église de Wahiercourt était placée sous l'invocation de St. Osmond, dont le nom est resté jusqu'à nos jours appliqué au chemin qui conduit de Wiercourt ou *Wahiercourt* à Villers-Plouich.

On n'a donc jusqu'ici aucune donnée sur la catastrophe qui a ruiné et fait disparaître ce village. Les chroniques n'en disent pas un mot; la tradition seule, toujours amie du merveilleux parle d'une invasion de Sarrasins; elle raconte les apparitions dont l'emplacement de *Wiercourt* est souvent le théâtre. Pour nous, inquisiteurs de la vérité historique jusque dans les moindres choses, nous devons nous arrêter là où commence le roman.

A ceux qui demanderont si le nom de la terre de *Gualtercurt* a été porté par quelques personnes mentionnées dans les généalogies, je répondrai que Pierre de Weicourt fut échevin de Cambrai, en 1309, qu'Alexandre de Weicourt remplit les mêmes fonctions en 1451. J'ajouterai qu'à une époque un peu plus récente, on trouve Marguerite de Pensin ou Peusein, dame de Wilcourt. Carp., 3^e^ part., pp. 60 et 324. Mais je n'oserais affirmer que ces noms ou titres appartinssent à la terre dont je viens de m'occuper.

Agréez, s'il vous plait, Monsieur, l'hommage de mes sentimens les plus distingués.

LE GLAY.

BIOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE.

(13e ARTICLE.)

LE CONSEILLER PLOUVAIN.

Lorsqu'une grande révolution a éclaté dans un pays, que partout des ruines ont été amoncelées, que toute l'ancienne société a été bouleversée et dissoute, on doit s'applaudir, dans l'intérêt de la science et des traditions historiques, de retrouver, parmi ceux qui ont survécu à ces orages, des hommes loyaux, probes et véridiques, qui viennent rendre témoignage du passé, et raconter aux générations nouvelles ce qu'ils ont vu des tems d'autrefois.

C'est surtout en France, après les commotions si profondes qui ont remué le pays depuis 40 ans, que de tels narrateurs se recommandent à l'attention de leurs concitoyens. De cette société vieillie et disloquée, qui a précédé la révolution de 1789, il n'est plus rien resté. Dans l'effervescence des passions populaires, tout ce qui n'était pas d'hier a été anéanti. Jamais à aucune époque pareille frénésie de démolir ne s'est emparée d'un peuple, jamais rupture plus violente n'a séparé le passé du présent : institutions politiques, religieuses et sociales, temples et châteaux antiques, monumens et tombeaux, titres et archives, tout a été détruit, renversé, jeté aux flammes et au vent.

Toutefois cette fièvre ardente n'eut qu'un tems, cette irritation convulsive qui exaltait les têtes se calma et s'éteignit bientôt, dès que la lutte fut terminée par la défaite entière de l'ancien régime. La société rajeunie, consolidée sur de nouvelles bases, et n'ayant plus à redouter un ennemi désormais impuissant, se montra curieuse de connaître quels avaient été les antécédens, la vie, la physionomie de cet adversaire vaincu. Le goût des études historiques se réveilla tout-à-coup ; on ne s'arrêta plus à des résumés incomplets, à de superficiels aperçus. De toutes parts les investigateurs se mirent à l'œuvre, et dirigèrent des recherches approfondies, non pas seulement sur l'histoire générale de France, mais aussi sur les annales particulières des provinces et des localités. Toutes les bibliothèques des départemens, tous les dépôts publics furent visités diligemment, explorés avec sollicitude par des hommes laborieux, dans l'espoir d'y découvrir des documens, d'anciennes chartes, de vieux titres échappés par miracle à la destruction.

Bien qu'au premier aspect, cette étude des chroniques et des institutions locales puisse paraître minutieuse et superflue, elle n'en présente pas moins dans la réalité des avantages incontestables. Outre qu'elle intéresse les villes et les communes à qui elle révèle leur origine et leurs destinées, elle est encore pour l'histoire générale un puissant auxiliaire en lui fournissant de riches matériaux, de précieux renseignemens, qui peuvent élucider bien des points obscurs, et résoudre de nombreux problèmes jusque là insolubles.

Parmi les hommes justement estimés qui se vouèrent à ce genre d'étude avec un zèle et une constance inébranlables, on doit citer honorablement M. Plouvain, mort en 1832, conseiller à la cour royale de Douai. Nous nous proposons dans cet article de présenter quelques indications sur sa vie et ses travaux, de dire ce qu'il a été et ce qu'il a fait.

Pierre-Antoine-Samuel-Joseph Plouvain, né à Douai, le 7 septembre 1754, fut, après avoir terminé le cours de ses études, reçu avocat au parlement de Flandre.

Le 13 février 1777, il fut, à l'âge de 23 ans, institué conseiller à la gouvernance de Douai ; cette juridiction était investie d'attributions analogues à celles qui sont aujourd'hui dévolues aux tribunaux civils d'arrondissement. C'était une justice paternelle, bienveillante, chérie des populations avec lesquelles elle était en contact.

La grande révolution de 1789 ne tarda pas à surgir, brillante et parée à son aurore, ne promettant que des réformes indispensables ; elle fut saluée avec enthousiasme par un peuple régénéré. Toute l'ancienne organisation judiciaire confuse, irrégulière, incohérente fut supprimée, et l'assemblée constituante dota la France d'institutions plus conformes aux progrès des lumières et aux nécessités du tems. La Gouvernance de Douai cessa d'exister. Les magistrats qui la composaient durent résigner leur office en vertu des décrets des 6 et 7 septembre 1790. Sans être un partisan bien prononcé des idées nouvelles, M. Plouvain n'y répugnait pas. Il fut élu juge au tribunal de district de Douai, et entra en fonctions le 21 mai 1791.

Mais bientôt des innovations poussées à l'extrême suscitèrent des antipathies et de funestes résistances. De là, des luttes passionnées, des réactions sanglantes. En 1792, M. Plouvain, avec son caractère paisible et doux, n'était plus à la hauteur des principes dominans, et ne pouvait convenir aux opinions ardentes des fougueux démagogues de cette époque. Il ne fut pas réélu membre du tribunal, et rentra dans la vie privée où il vécut obscur et tranquille pendant que les tempêtes politiques grondaient sur la France.

Toutefois c'était un de ces hommes, dont l'intégrité, l'expérience et le savoir ne peuvent rester longtems dans l'oubli. En 1795, il fut appelé à faire partie du tribunal civil du département, institution défectueuse, éphémère, momentanément substituée aux tribunaux de district, et remplacée en 1800 par les tribunaux actuels de première instance.

Après de longs troubles et de violentes crises politiques, il reste toujours de graves désordres à réprimer. C'est l'agitation qui suit la tempête : on ne remue pas impunément la lie et le fond des états. Dans l'intérêt de la sûreté publique et de la paix intérieure, des moyens énergiques de répression devinrent nécessaires. Par la loi du 23 floréal an 10 (13 mai 1802) des tribunaux criminels spéciaux furent établis avec mission de juger particulièrement les coupables de faux, de fausse monnaie et d'incendie. M. Plouvain, d'abord juge suppléant, fut nommé en 1807 juge titulaire au tribunal criminel spécial au département du Nord, tribunal qui reçut ensuite le nom de *cour de justice criminelle spéciale*.

En 1810, la magistrature fut reconstituée, et il intervint une loi qui, en organisant définitivement l'ordre judiciaire, confia aux cours impériales l'administration souveraine de la justice. « Il faut à l'empire, disait le conseiller d'état Treilhard, des magistrats qui, se renfermant dans le cercle, mais » connaissant toute la grandeur et toute l'étendue de leurs attributions, sachent déployer le courage qui brave des ressentimens injustes, la force qui brise le choc de toutes les » passions déchaînées ; des magistrats inaccessibles à toute » autre crainte que celle de ne pas répondre à la confiance du » prince et de manquer à leurs devoirs ; des magistrats enfin » qui placent au premier rang de leurs plus douces jouissances le témoignage d'une conscience pure, et cette considération flatteuse que la vertu sait arracher même de la conscience de ses ennemis. » (Exposé des motifs de la loi du 20 avril 1810.)

M. Plouvain fut jugé digne de prendre place parmi de tels magistrats, le 6 avril 1811, il fut nommé conseiller à la Cour impériale de Douai.

Le 26 avril 1816, cette Cour reçut de Louis XVIII l'institution royale. M. Plouvain fut confirmé dans ces mêmes fonctions de conseiller qu'il continua jusqu'à sa mort de remplir avec honneur et à la satisfaction de tous.

Il mourut le 29 novembre 1832, à l'âge de 78 ans.

Sa perte, sentie comme elle devait l'être, excita d'unanimes regrets. Appelé aux affaires depuis 55 années, on lui rendit cette justice qu'il ne resta point un seul instant au-dessous des charges importantes qu'il occupa successivement. Aux assises qu'il présida, il sut concilier les devoirs rigoureux attachés à sa dignité avec les égards dûs à l'infortune, même coupable, et comme membre de la Cour de Douai, il mérita constamment l'approbation des chefs de la compagnie, l'affection de ses collègues et l'estime des gens de bien. Citoyen aussi recommandable par ses vertus privées que par les qualités qu'il déployait dans l'exercice de son ministère, magistrat consciencieux et intègre, sans passion au milieu des orages politiques, c'était un de ces hommes qui font honneur à l'humanité, et dont la mort est toujours à déplorer. Disons-le, cependant: la longue carrière de M. Plouvain a été dignement remplie. Elle a été féconde en résultats utiles et en bons services pour le pays.

Au surplus, ce n'est pas seulement en qualité de magistrat qu'il doit être remarqué. D'autres titres lui obtinrent la considération publique. Longtems il veilla aux intérêts des pauvres, soit en qualité de membre du bureau de bienfaisance, soit comme administrateur des hospices; et, depuis 1812 jusqu'en 1830, il siégea au conseil municipal de la ville de Douai.

Amateur distingué des sciences et des arts, plusieurs sociétés académiques l'admirent dans leur sein. Le 6 ventose an XI (24 février 1803) il fut élu membre de *la Société libre d'amateurs des sciences et des arts de Douai*, société qui depuis fut avec justice décorée du nom de *Société royale et centrale d'agriculture du département du Nord*. Jusqu'en 1823, M. Plouvain en fit partie comme membre résidant. A cette époque la société lui décerna le titre de membre honoraire, distinction toute flatteuse, conférée seulement aux membres émérites qui ont, pendant 20 ans, participé aux travaux de l'académie. Le 20 janvier 1826, la *Société royale d'Arras, pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts*, le reçut parmi ses associés correspondans; et en 1832 il fut également nommé membre correspondant de la *Société royale des antiquaires de la Morinie*, séant à Saint-Omer. Des personnes regardent les sociétés savantes comme oiseuses : ce jugement est sévère. Sans parler des découvertes qu'elles propagent, elles réunissent des hommes instruits et les mettent à portée de se communiquer leurs observations et leurs idées. C'est là surtout qu'est l'utilité. Au moral comme au physique, l'homme, en s'associant à ses semblables, multiplie sa puissance. L'ensemble des connaissances humaines est comme une vaste chaîne dont chaque individualité ne forme qu'un anneau.

Les diverses fonctions dont M. Plouvain fut successivement investi ne l'empêchèrent pas de s'adonner avec ferveur à d'autres occupations intellectuelles. Pendant qu'il était attaché à la gouvernance de Douai, il eut avec un autre conseiller (M. Six) (1) le courage de se livrer aux recherches les plus pénibles et

---

(1) M. Six (Philippe-Josse-Auguste), né à Lille, le 5 mars 1732, fut conseiller en la Gouvernance de Douai, depuis le 7 mars 1777 jusqu'au 15 novembre 1785. Il se démit à cette époque de ses fonctions, et quelque tems après, il se retira à Seclin (arrondissement de Lille) où il mourut le 23 septembre 1793.

M. Six conçut le premier la pensée de former la collection des lois en vigueur dans le ressort du parlement de Flandre. Mais il ne prit qu'une très-faible part à l'exécution de ce projet. S'étant adjoint M. Plouvain, le plus jeune de ses collègues, celui-ci forma le plan du recueil et en réalisa la confection. M. Six lui laissa toute la charge du travail et se borna à recueillir, de divers possesseurs de collections, quelques matériaux qu'il remit à M. Plouvain. L'ouvrage, imprimé à Douai, chez *Derbaix* et *Marlier*, parut par souscription. Déjà onze volumes étaient publiés; le douzième était imprimé; et la table des matières qui complétait le recueil était sous presse lorsqu'en 1792, la Société populaire de Douai força les imprimeurs à détruire ce douzième volume et à briser les plus opiniâtres pour réunir et publier la législation particulière des provinces du ressort du parlement de Flandre. Ce recueil complet en douze volumes in-4°, dont les premiers parurent en 1785, fut un véritable service rendu au pays et surtout aux magistrats et aux jurisconsultes.

Aimant passionnément la ville de Douai, où il était né, M. Plouvain ne cessa pendant toute sa vie de signaler son ardeur pour les investigations historiques et statistiques de la localité. Erudit infatigable, il travaillait sans relâche à en recueillir les résultats, et se fesait en quelque sorte un devoir de conserver religieusement tout ce qu'il croyait pouvoir intéresser le pays, sa sollicitude et son empressement à cet égard ne se ralentirent jamais. Aucun soin ne lui était pénible, aucune démarche ne lui coûtait lorsqu'il s'agissait de se procurer un document, de constater un fait, de préciser une date. Après d'innombrables recherches, après avoir pendant longtems rassemblé des matériaux qui remplissent plusieurs énormes volumes in-4°, après avoir copié de sa main une quantité considérable de chartes, de titres, d'extraits de chroniques, et colligé sur la ville de Douai tous les renseignemens possibles, il se décida enfin à publier, en 1822, un précis analytique de ses travaux, sous le titre modeste de *Souvenirs à l'usage des habitans de Douai ou notes pour servir à l'histoire de cette ville.* (2)

---

les formes de la table des matières. Il n'existe plus aujourd'hui de ce volume et de la table qu'un exemplaire unique appartenant à M. le conseiller Nepveur, gendre de M. Plouvain, autre magistrat bien distingué, et d'un mérite trop éminent pour qu'on en puisse parler sans blesser sa modestie.

(2) Un gros volume in-12 de 800 pages, à Douai, chez Deregnaucourt, imprimeur-libraire, éditeur, rue St.-Jacques. Prix 3 fr.

M. Plouvain a encore publié :

1° Deux brochures in-4° imprimées, l'une en 1809, chez M. Deregnaucourt, et l'autre, en 1823, chez M. Wagrez, tous deux imprimeurs à Douai. La première est intitulée : *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers de la cour de parlement de Flandres*, et la seconde, *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers du conseil d'Artois*.

Ce livre, rempli d'indications très-précieuses, fournirait d'utiles élémens pour la composition régulière d'une histoire de l'ancienne ville de Douai. M. Plouvain a vécu, pour ainsi dire, sur la limite de deux siècles, et parmi ces générations intermédiaires transitoirement placées entre la société d'autrefois et la société d'aujourd'hui, il était donc mieux que tout autre en position de nous transmettre les traditions fidèles d'une époque dont il fut l'un des derniers témoins. Aussi son ouvrage contient-il de fort intéressantes révélations et abonde-t-il en faits curieux et peu connus.

L'auteur y considère successivement la ville de Douai sous ses divers points de vue, et la montre telle qu'elle était autrefois avec ses nombreux établissemens *religieux*, son ordre *judiciaire*, ses institutions *municipales*, son état *militaire*, son *université*, ses *hospices* et fondations de bienfaisance; et tour à tour, il signale les mutations, les vicissitudes que ces diverses branches d'organisation ont ultérieurement éprouvées pendant et depuis la révolution.

Envisagée sous son aspect *religieux*, la vieille cité apparait avec ses églises collégiales et paroissiales, son officialité, ses 15

2° En 1824, un volume in-12, ayant pour titre: *Notes ou essais de statistique sur les communes composant le ressort de la Cour royale de Douai*. Imprimé chez M. Wagrez. Prix 2 fr.

Cet opuscule est très-intéressant. Il donne en peu de mots sur chaque commune les notions qu'il importe le plus de connaître. Un point essentiel, surtout pour les jurisconsultes, c'est qu'il indique à quel ressort, à quelle juridiction chaque localité appartenait, et par quelle coûtume elle était régie en 1789. Ces dernières indications sont puisées dans un précieux manuscrit composé par M. Prisse, avocat à Avesnes, intitulé *Tableau général du ressort du parlement de Flandres*, et offert en 1786, à M. de Casteele, procureur-général. Cet ouvrage remarquable est entièrement inédit. M. Plouvain en a tiré une copie.

3° En 1828, un volume in-12, sous le titre d'*Ephémérides historiques de la ville de Douai*, imprimé à Douai, chez M. Deregnaucourt. Prix 1 fr. 50. — Une biographie douaisienne comprise dans ce volume contient quelques particularités dignes d'arrêter l'attention.

monastères d'hommes, ses 16 couvens de femmes, ses confréries de dévotion, ses calvaires et ses cimetières intérieurs;

Sous le rapport *judiciaire*, l'auteur nous la retrace avec son ancien et grave parlement de Flandres, son siége royal de la Gouvernance, ses diverses juridictions, ses maisons de justice et son maître des hautes œuvres qui avait une demeure privilégiée et des salaires tarifés, pour chaque exécution, de 10 à 40 sous, suivant qu'il s'agissait de *couper une oreille* seulement, ou bien d'*enfouir*, de *brûler* ou de *bouillir*.

Quant à ses institutions *municipales*, la ville de Douai s'offre aux regards avec sa bourgeoisie reconnue par une charte communale, ses échevins, son hôtel-de-ville gothique, ses armoiries, ses corporations d'arts et métiers, ses jurandes et ses compagnies de serment et de plaisance.

En décrivant l'état *militaire* de la place de Douai, l'auteur nous dit quelle fut l'origine de la cité, comment elle grandit et se développa; quels furent ensuite les gouverneurs et les officiers supérieurs qui la commandèrent. Il nous la représente avec son école d'artillerie et sa fonderie créées par Louis XIV, ses vieilles tours, ses portes de guerre, et ses fortifications reconstruites par Vauban.

Au titre qui concerne l'*instruction publique*, on lit d'abord une notice sur l'institution, les progrès et la suppression de l'ancienne université de Douai, puis viennent des détails sur les diverses facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts dont elle se composait, sur les 6 colléges et les 19 séminaires établis à Douai, et sur la confrérie des *clercs parisiens*, fondée du tems de St.-Louis. De deux autres titres qui ont encore trait à l'université, l'un mentionne quelques particularités fort originales, relatives à certaines discussions théologiques jadis renommées; l'autre rappelle les cérémonies préalables à la délivrance du grade de docteur. Le candidat fesait lui-même les invitations pour assister à sa dernière thèse. Il était accompagné des bacheliers de sa faculté; dans celle de droit, les bacheliers montaient à cheval et se faisaient précéder des tymbales et des trompettes des troupes à cheval de la garnison.

Enfin, dans un titre qui s'applique spécialement aux établissemens de *bienfaisance*, l'auteur énumère les hôpitaux, maladreries et léproseries, les hospices consacrés aux orphelins et aux enfans trouvés, les maisons d'asile toujours ouvertes aux pélerins, et parle en dernier lieu des moyens employés pour secourir les pauvres dans leur domicile. Lorsqu'ils s'agit d'œuvres de charité, de soulager les malheureux, de prodiguer des soins à ceux qui souffrent, il faut reconnaître, à la louange des tems passés, qu'ils l'emportent de beaucoup, par l'immensité de leurs bienfaits, sur notre siècle d'indifférence et d'égoïsme.

Telles sont les principales divisions du livre qui nous occupe. Toutefois l'auteur ne se borne pas à ces notions importantes et généralement complètes. La chronique proprement dite et l'indication des évènemens tiennent aussi, dans *les Souvenirs* une place fort étendue. On y trouve des faits qui remontent jusqu'à l'an 496.

Le même ouvrage renferme en outre une foule de variétés historiques sur des sujets particuliers, et notamment sur les templiers et les francs-maçons, sur les fêtes publiques, sur l'imprimerie, sur les foires et marchés, etc. etc.

On peut voir par cet aperçu que l'œuvre de M. Plouvain n'est point une composition stérile. Elle mérite d'être étudiée, sera toujours consultée avec fruit, et doit tenir un rang distingué dans la bibliothèque des amateurs de l'histoire et des antiquités de notre pays.

Néanmoins, pour faire la part de la critique, nous hasarderons quelques observations :

L'auteur n'indique nulle part les sources où il a puisé. C'est un inconvénient. Dans les livres de ce genre, où l'exactitude est si essentielle, il est bon que le lecteur puisse facilement juger par lui-même de la vérité des choses qui frappent son attention. Nous devons dire cependant qu'ayant eu l'occasion de vérifier quelques passages des *Souvenirs*, les assertions de l'auteur nous ont paru fondées, et les faits rapportés entièrement conformes à la réalité. (3)

On pourrait désirer dans l'ouvrage une marche plus rationnelle, un ordre plus méthodique. Il est aisé de s'appercevoir, surtout vers la fin, qu'il a été publié avant d'être achevé. On sait, en effet, qu'il a paru par livraisons détachées.

---

(3) Sur l'histoire et les établissemens de l'ancienne ville de Douai, on peut lire, entr'autres ouvrages :

— Buzelin : *Gallo Flandria sacra et profana*, lib. 1, cap. 34 et seg. 1 vol. in-f°. Douai, 1625.

— Les annales du même auteur *(Annales Gallo-Flandriæ)*. 1 v. in-f°. Douai, 1624. — Voyez la table des matières de ces annales au mot *Duacum*.

— L'histoire sacrée des Saints ducs et duchesses de Douay, recueillie par le révérend père Martin Lhermite de la compagnie de Jésus. — — Douai, 1637.

— Burgundius, ad consuetudines Flandriæ. cap. 3. — Bruxelles, 1674.

M. Plouvain a en outre consulté :

— Les Collections des anciennes lois françaises et surtout le recueil des édits et déclarations qu'il a lui-même publié pour le ressort du parlement de Flandres.

— L'ouvrage intitulé *Diplomatica Belgica* d'Aubert Le Mire, 4 v. in-f°. — Bruxelles, 1723.

— Les Chroniques et annales de Flandres, de Pierre d'Oudegherst. 1 vol in-4°. — Anvers, 1571.

— Les Histoires particulières des ordres religieux.

— La Géographie universelle de Duval. — Lyon, 1688.

— Le Manuscrit de M. Prisse ayant pour titre *Tableau général du ressort du parlement de Flandres*, cité dans la note précédente.

— La Vie de Saint Maurand, patron de la ville de Douay, recueillie de divers auteurs, par Martin de Rasières, avocat au parlement de Tournay.

— Une foule de titres et de mémoires manuscrits ou imprimés.

— Tout ce qui est resté de documens anciens aux archives de la ville de Douai, etc. etc.

Enfin la nomenclature des faits est parfois un peu trop nue, trop aride, trop brusquement tranchée. Elle est aussi bien minutieuse et comprend des choses qui, à la rigueur, peuvent paraître insignifiantes. Mais cette dernière faute, si c'en est une, ne peut que conduire à estimer davantage le laborieux chroniqueur. Il semble qu'il ait craint de rien oublier. Cette loyauté consciencieuse, cette candeur de caractère ajoutent encore à son éloge.

En dernière analyse, ce qu'a été, ce qu'a fait M. Plouvain peut se résumer en quelques mots : ce fut *un bon magistrat, et un honnête homme, auteur d'un livre utile*. Paix et honneur soient à sa cendre.

E. T.

BIOGRAPHIE BELGE.

(9e ARTICLE.)

LE GÉNÉRAL D'ASPER.

Constant van Hoobrouck, baron d'Asper, naquit à Gand, le 27 novembre 1754. Son père, Emmanuel van Hoobrouck, jouissait d'une fortune considérable, mais sa famille était nombreuse; il avait dix-sept enfans. D'Asper fit ses études au collége des jésuites anglais, à Bruges; toutefois il ne les poussa pas fort loin. Le grec et le latin avaient peu d'attraits pour lui; toutes ses pensées se dirigèrent de bonne heure vers la carrière des armes. En 1770, il obtint un drapeau dans le régiment du prince de Ligne, et, de grade en grade, il parvint à celui de capitaine, qu'il aurait eu deux ans plutôt sans une circonstance digne d'être rapportée parcequ'elle fit éclater la générosité de son caractère: Un grand seigneur, du reste homme de mérite, mais le plus jeune officier du régiment, le comte de Mérode, depuis sénateur de l'Empire, fut pourvu d'une compagnie vacante. Grande rumeur parmi les lieutenans; ils s'assemblent et prennent la résolution d'appeler l'un après l'autre le nouveau capitaine en duel. D'Asper, le plus ancien d'entre eux, leur dit: « Messieurs, est-il un seul de » vous qui, sur son honneur, osât déclarer que dans le cas où » une semblable promotion lui eût été offerte, il l'aurait re-

» fusée? Vous restez tous muets.... Vous voyez bien, ajouta-t-il, que votre décision est injuste; si vous y persistez, » c'est moi qui me chargerai de vous répondre. » On sen tassez que cette affaire n'eut point de suite.

La révolution Belge fournit à d'Asper, en 1789, l'occasion de se signaler. Partisan du système de Joseph II, enthousiaste par caractère, et doué de cet esprit chevaleresque si propre à remuer les masses, il se jeta dans le Limbourg et, par la persuasion plus encore que par la force, il étouffa les symptômes de révolte qui s'y étaient manifestés. A la tête d'un corps de volontaires, il défit complétement trois mille patriotes, et ce premier exploit lui valut le brevêt de major. Son activité le multipliait en quelque sorte; il se trouvait partout, et l'ennemi ne pouvait parvenir à se faire jour sur aucun point. Il seconda puissamment de cette manière les opérations de l'armée autrichienne du Luxembourg. Il contribua beaucoup, en décembre 1790, au rétablissement du prince-évêque de Liége (Honsbrouck) dans ses états. Il vint ensuite recevoir, des mains du maréchal Bender, la croix de l'ordre de Marie-Thérèse, et les habitans du Limbourg lui firent présent d'une épée qui portait cette légende : *Provincia Limburgis suo liberatori.* Son nom, dès lors célèbre, devait bientôt l'être davantage par les services qu'il rendit à l'Autriche dans le cours des guerres de la Révolution.

Une organisation nouvelle et plus régulière avait été donnée, avec le nom de Laudon, à ses chasseurs; il en resta le chef et le grade de lieutenant-colonel lui fut conféré.

Il se mesura, dès le commencement de la campagne, avec les avant-gardes de l'armée française, et presque toujours son audace fut couronnée de succès. Cependant, chargé par le duc de Saxe-Teschen, de sommer la ville de Lille, il y courut risque de la vie, tant l'effervescence du peuple était grande.

Le 1^er^ mars 1793, il prit une part active à la victoire d'Altenhoven, puis à celle de Nerwinde. Il conduisit, le 12 mai 1793, une colonne contre le bois d'Hasnon, et s'empara d'une forte redoute. Clerfayt lui donna publiquement le nom de *brave entre les braves.*

Colonel, en 1794, d'Asper assura par sa bonne tenue et par la précision de ses mouvemens la belle retraite de Clerfayt. Bravant une grêle de balles, il ne quitta le pont de Deynse et ne le fit rompre qu'après avoir acquis la certitude qu'aucun autrichien n'était resté au-delà de la rivière.

Il fit partie, en 1796, de l'armée sous le commandement du comte de Latour. Un corps de cette armée défendit ensuite le *pas du diable (teufels pass)* dans la Forêt-Noire, contre des forces supérieures, et d'Asper fut blessé grièvement d'un coup de feu à la fin de cette campagne, au combat de Neustadt; il reçut à cette occasion une lettre très-flatteuse de l'archiduc Charles, qui lui envoya son chirurgien.

En 1798, nommé général-major, il commandait les chasseurs-francs, qui furent souvent cités pendant les campagnes de 1798, 1799 et 1800 en Italie, mais surtout dans les combats de Vérone, Pastrengo, Signago, et au passage de l'Adda. Lorsque Suwarow envoya un corps de troupes contre l'armée de Naples, que ramenait Macdonald, le général d'Asper se porta sur Modène avec quelques centaines de hussards; il établit ses postes le long du Tanaro et du Tidone, où il résista longtems à l'attaque de l'ennemi; mais craignant d'être tourné, il se replia sur le principal corps d'armée. C'est alors qu'eurent lieu les combats sanglans de la Trébia, auxquels il prit une part très-honorable.

Il se trouvait à Bologne lorsque le peuple, excité par quelques hommes violens, se précipita vers la citadelle pour y massacrer sept cens prisonniers français. La voix des magistrats était méconnue; le crime allait se consommer ... D'Asper se rend sur les lieux de cette horrible scène, et, par la seule énergie de ses paroles, parvient à dissiper toute cette multitude. La ville de Bologne, en reconnaissance de cet éminent service, le força d'accepter un chef-d'œuvre du Guide, *la Magdelaine repentante*.

Bientôt après il dirigea les mouvemens insurrectionnels de la Toscane et contraignit la garnison de Florence à capituler; elle se composait de deux mille hommes; il fut convenu qu'elle s'embarquerait sur trois frégates françaises qui recevraient également à leur bord la garnison de Livourne et les conduiraient toutes les deux à Gènes, où le général Masséna était bloqué par l'armée autrichienne. D'Asper, sur-le-champ, part à franc étrier pour s'assurer par lui-même de ce qui se passait à Livourne; les Français venaient de l'évacuer; il voit flotter sur les tours de cette ville le drapeau autrichien; il assemble les autorités, fait replacer les couleurs françaises et range des deux côtés du port, six canons, les seuls qu'il y eût. Un faux message achève d'induire en erreur le commandant de la petite flotte qui, sans défiance, entre dans le port. D'Asper se présente en grand uniforme sur la rive; les cris: *à fond de cale!* se font entendre de toutes parts. Nul moyen de faire résistance!.... Les trois frégates et tout ce qui s'y trouve tombent au pouvoir de l'aventureux général. Le collier de commandeur de Marie-Thérèse devint le prix de cette ruse de guerre.

Le siège de Gènes fut moins favorable à d'Asper. Dans le mois d'avril 1800, les français ayant attaqué la Bochette, il défendit avec un rare courage ce poste important contre des troupes sans cesse renouvelées, mais, entouré par des forces supérieures, il fut contraint, sur le *monte fascio*, de déposer les armes après avoir vu tomber autour de lui la plus grande partie des siens. Revenu de sa captivité, après la suspension d'armes de Marengo, il combattit avec succès les avant-postes ennemis, entre la Chiesa et le Mincio. Attaqué ensuite dans la position de San-Lorenzo, il réussit à s'y maintenir. Le comte de Bellegarde ayant donné l'ordre au général Vogelsang de s'emparer de Ceresara, le général d'Asper dirigea l'attaque, et il enleva à la bayonnette le village qui était occupé par 800 hommes.

La paix de Luneville lui permit de revoir sa patrie et sa famille ; il fit aussi quelque séjour à Paris où le premier consul l'accueillit avec une grande distinction.

La guerre se ralluma en 1805. D'Asper fut chargé de couvrir la marche du général Mack. Longeant la rive droite du Danube, il passa ce fleuve à Wertingen et se jeta sur les derrières de l'armée française dont le mouvement fut arrêté par cette manœuvre hardie. Après l'avoir harcelée avec deux mille deux cens hommes dispersés en tirailleurs, il rallia sa troupe et voulut reprendre le chemin de Wertingen, mais un épais brouillard l'empêche de le reconnaître ; il tombe dans une embuscade française, essuye un feu violent, son cheval blessé s'abat, les dragons le désarment, et le général Savary, qui se trouvait à deux pas, vient recevoir le prisonnier ; puis, se plaçant avec lui dans une calèche, il l'emmène au quartier-général de l'empereur Napoléon. Pendant la route Savary ne cessait de multiplier ses questions ; elles devinrent tellement indiscrètes que d'Asper lui dit avec dignité : « Général, épar-
» gnez-vous la peine de me questionner davantage. Si l'on m'a-
» vait laissé mon épée, vous n'oseriez pas me faire un pa-
» reil affront. » La ville d'Auxerre lui fut désignée pour prison.

La paix, qui suivit la bataille d'Austerlitz, le rendit à la liberté. Il donna quelques jours à sa chère Belgique, et, de retour à Vienne, y reçut la main de la princesse Jabloneska, veuve du palatin de Cracovie. Peu de tems après il obtint la clef de chambellan. L'empereur d'Autriche lui permit de quitter le service avec le grade de lieutenant-général, mais sous la condition expresse de reprendre de l'activité si les circonstances l'exigeaient ; elles ne se firent pas longtems attendre : En 1809, les hostilités récommencèrent ; d'Asper eut le commandement de 16,000 grenadiers. Sa conduite à la bataille d'Essling fut admirable : elle lui mérita la dignité de *feldzeugmeester* (général d'infanterie) et le titre de colonel propriétaire du régiment de Stuart qui prit alors le nom d'Asper. Il dirigeait l'aîle gauche de l'armée autrichienne à Wagram ;

il parvint à s'emparer du village d'Aderklaw entouré de retranchemens formidables; puis, enfonçant l'aile droite des français, il allait peut-être décider la victoire en faveur des autrichiens, lorsqu'un boulet le renversa de son cheval. Une partie du ventre emportée et le bras droit fracassé, il eut le courage de se faire remettre en selle; toutefois, ses forces l'abandonnèrent, il tomba sans connaissance. On lui fit l'amputation du bras dans un château à deux lieues du champ de bataille; il subit cette cruelle opération sans proférer une plainte, mais lorsqu'on voulut replacer ce qui lui restait d'entrailles, il expira. Un fils naturel qu'il avait fait légitimer et qui, décoré déjà de la croix des braves, marchait sur ses traces, reçut son dernier soupir. Il fut enterré à Brünn.

Un des traits caractéristiques du baron d'Asper était l'humanité pour les soldats et pour les prisonniers. Il mettait aussi tous ses soins à rendre moins pénibles aux habitans les charges de la guerre. Doué d'un esprit vif ses réparties étaient toujours promptes et piquantes. Il n'a point laissé de mémoires sur ses campagnes, mais une correspondance suivie avec sa famille et particulièrement avec son frère, M. van Hoobrouck de Moreghem, aujourd'hui sénateur belge, pourrait y suppléer; elle fournirait les matériaux de plusieurs volumes intéressans.

Un autre frère, M. van Hoobrouck de Tewalle, colonel d'un régiment de housards, est mort à Liége en 1802; il était également cité comme un des plus braves officiers de l'armée autrichienne.

Le baron DE STASSART.

Introduction de l'Imprimerie

DANS

le Département du Nord.

GRANDE SURPRISE D'UN PETIT BIBLIOPHILE. — CONSTERNATION. — ENCHANTEMENT.

L'HOMME qui parcourt des régions lointaines et inconnues, peut s'égarer; mais en cheminant dans des contrées voisines et habituelles, on ne devrait pas être exposé à se perdre. Je suis bourgeois de Valenciennes, c'est ma ville natale, ma ville par excellence, que j'aime comme une bonne et vieille connaissance. *D'Outreman*, *Simon Le Boucq*, *Lafontaine* dit *Wicart*, *Jean de Ste.-Barbe*, ses historiens imprimés et manuscrits, composent ma société ordinaire. Mon cabinet renferme tout ce que je puis trouver qui soit relatif à cette cité; Dieu sait si je m'intéresse à sa gloire! Lorsque je prends la plume c'est presque toujours en son honneur, et si j'ai la hardiesse de me faire imprimer, c'est encore pour elle. En cela, l'affection est accompagnée de prudence : n'osant se risquer dans la foule, on se sauve parmi ses concitoyens, on fait parler de soi à petit bruit, en petit comité; au lieu d'une renommée bien vaste on ne peut espérer qu'une *gloire communale*, mais aussi le terrible gouffre de l'oubli, dans lequel tant d'hommes de mérite tombent chaque jour, est moins dévorant dans les localités, et notre D'Outreman, après deux siècles, fait encore nos délices.

Un de mes opuscules, à peu près terminé, a pour but de faire connaître le labeur des presses de Valenciennes depuis l'établissement de l'imprimerie dans nos murs jusqu'à présent. M. *Arthur Dinaux*, mon constant et zélé collaborateur, dont le commerce plein d'aménité ajoute tant de charme à nos communs travaux, a publié avec succès un ouvrage du même genre sur les presses de Cambrai. L'imprimerie, cette découverte miraculeuse par qui marchent les peuples et la civilisation, tombent et s'élèvent des trônes ; cette invention, des produits de laquelle nous sommes si avides qu'il semblerait bientôt que nous la chérissons plus que la terre qui nous procure notre pain, appelle nos recherches, nos méditations. L'introduction de cette merveille dans une ville nous apparaît aujourd'hui comme une ère nouvelle, une ère d'intelligence, substituée au triomphe des ténèbres. Malheureusement toutes mes investigations m'ont appris que nous n'étions pas ici devenus intelligents de bonne heure. En 1602, seulement, *Laurent Kellam* fit paraître un volume intitulé : « Prières en vers, et rime, pour reciter dvrant le sacrifice de la messe, et s'accorder à cela que le prestre dit, et que le clergé chante auant le sacrifice, les jours solemnels. Par D. *Jean le Prevost*, Valencenois, religieus de Hasnon, de l'ordre Sainct Benoist. Valenciennes, Laurent Kellam, imprimeur juré, 1602, in-8°. » (1)

Je conviens que si la presse n'avait eu d'autre mission que de nous transmettre des ouvrages d'un aussi chétif mérite, elle aurait aussi bien fait de rester dans le cerveau de Guttemberg; mais, la jugeant maintenant d'après ses innombrables et immortelles preuves de puissance et d'utilité, il est fâcheux, il est pénible d'avoir acquis la certitude qu'une aussi belle découverte n'est arrivée parmi nous qu'au commencement du dix-septième siècle. Et, comment n'aurais-je pas cette certitude? J'ai compulsé tous les livres, tous les manuscrits que j'ai pu trouver sur nos pays; j'ai consulté nos plus habiles bibliophiles, et tout le monde est d'accord : *Laurent Kellam* est le père de nos presses, et après lui vient un *Jean Vervliet*, imprimeur à l'enseigne de la *Bible d'or*. Voilà qui est bien positif. Nos concitoyens ont donc été sous ce rapport d'insouciants retardataires : Cambrai a l'honneur d'avoir vu, vers 1520, la première imprimerie du département du Nord, après cela vient Douai, puis Lille. Pauvre Valenciennes !..... 1602 !..... Cela n'est que trop certain, je ne connais pas mieux l'année de ma naissance.

---

(1) M. Arthur Dinaux a donné une notice sur Jean le Prevost dans les Hommes et les Choses du Nord etc. p. 62 et suiv.

Voilà où j'en étais il y a peu de jours, et voici ce qui m'arrive. M. *Brunet*, le plus habile, le plus exact bibliographe que je connaisse, vient de publier un supplément en trois volumes, à son *Manuel du Libraire*. Ce supplément était attendu par les amateurs comme les vacances par les écoliers, Longchamps par les dames, le *duc de Bordeaux* par les légitimistes. Lorsque je reçus mon exemplaire, je me précipitai avidement sur ce riche recueil de découvertes et de révélations littéraires; mais que devins-je, que devint ma conviction, ma date de 1602, ma prétendue science, lorsque j'y lus ce qui suit!
« *Chansons Georgines* (sensuivent les) *imprimez en Vallenchiennes par Jehan de Liege devant le convent de S. Pol,* (sans « date) in-4° gothique. — Livre très-rare, attribué à Georges « Chastellain dans le catalogue *Lang*. n° 608 où il est porté « à six livres huit schellings. Jean de Liége imprimait au commencement du seizième siècle, *et peut-être même dès la fin* « *du quinzième*. »

Je restai confondu, mes bras tombèrent sur les bras de mon fauteuil et ma voix altérée déclama sourdement sur l'incertitude des connaissances humaines.

Souvent il m'est arrivé en quittant le soir mes bons vieux livres pour aller trouver le repos sur mon chevet, d'y être bercé par d'heureux rêves qui continuaient mes plaisirs. Je me croyais à Paris, chez *Techener* ou à Bruxelles, chez *Verbeyst.* Et là, je m'enfonçais à cœur joie dans les bouquins les plus précieux ; je farcissais mes poches de livres, d'éditions rares, inconnues, que *Charles Nodier* regretterait de n'avoir jamais rencontrés. Que j'étais content, riche et fier !... Mais n'est-ce pas encore un de ces rêves qui me ravit? Et ce Jean de Liége ne serait-il qu'une ombre? — J'étais très éveillé, et bientôt, quittant ma contenance abattue, j'imposai silence à ma surprise et à mon amour propre outragé pour me livrer à un sentiment de vanité toute bourgeoise. Comme Valenciennois, je me sentis quelque peu rehaussé ; car feu Jean de Liége et M. Brunet venaient de ceindre le front de ma chère patrie d'une palme éclatante, et, depuis *Tancrède*, chacun connaît l'effet de ces impressions patriotiques sur tous les cœurs bien nés. — Notre cité, le mot ville eût ici manqué de noblesse, ne se montre donc plus, comme tout-à-l'heure, tristement arriérée, laissant passer devant elle Cambrai, Douai, Lille, et attendant que le dix-septième siècle ait commencé sa marche pour accueillir le plus fécond, le plus prodigieux des arts ! Dès l'an 1500, *peut-être même avant*, la pensée prenait un corps et se multipliait sous les presses Valenciennoises. Dieu que je suis aise pour nos pères et pour nous !

Revenons à l'ouvrage de M. Brunet, ce grand, cet adroit dénicheur, et suivons le, soulevant le voile qui couvrait nos raretés typographiques : A l'article Marche *(Olivier de la)*, nous trouvons : « Le debat de Cuidier et de Fortune compose « par messire Olivier de la marche lui estant prisonnier de la « iournee de nansi : (au verso du dernier feuillet). *Jmprime « a Vallenchiennes par Jehan de Liege demorant deuant le con« uent de saint pol.* Petit in-4° gothique de 10 feuillets à lon« gues lignes. — Petit volume fort rare, imprimé vers l'an 1500. « Chaque page, à compter de celle qui fait le verso du titre,

« contient trois octaves : la dernière n'en a qu'une seule, avec
« cette devise :

« *Tant a souffert*
« *la Marche.*

« Et la souscription ci-dessous en 3 lignes. Voici les deux der-
« niers vers de ce petit poème :

« *Par ung matin ainsi qu'on se resueille*
« *Na pas loingtemps quen repos trauailloye.*

« (Bibliothèque du Roi). »

Je ne puis entrer maintenant dans les détails que pourrait faire naître chacun de ces petits ouvrages; ils trouveront place dans le travail dont j'ai parlé plus haut. *Le débat de Cuidier* (pensée, raison) *et de Fortune* existe fort heureusement à la bibliothèque royale, et nous irons un beau jour le voir pour lui demander des émotions et des renseignements.

En suivant l'ordre alphabétique, nous trouvons encore à l'article *Molinet* : « Naissance tres desiree et proufitable de
« tres illustre enfant Charles d'Austrice filz de monseigneur
« l'Archiduc nostre tres redoubte prince et seigneur naturel.
« — *Imprimez en Vallenchiennes de par Jehan de Liege demo-*
« *rant entre le pont des Ronneaux et le toucquet du lac devant*
« *le soleil*, in-4° gothique. » M. Brunet ajoute ensuite la note suivante :

« Poème très rare, composé à l'occasion de la naissance de
« *Charles-Quint*, en 1500, et dont l'impression doit, selon
« toute apparence, être de la même année. Ce serait alors un
« des plus anciens livres connus imprimés à Valenciennes. Il
« est porté dans le catalogue *Lang*, n° 605, à quatre livres
« sept schellings. Sous le n° 1709 du même catalogue est an-
« noncé un dialogue en vers et en prose sur les misères du
« *petit peuple*, imprimé également à Valenciennes, de format
« in-4°, et l'on en cite une stance de huit vers, commençant

« ainsi : *Par vos gens sont laboureurs lapidez*, il a été vendu
» neuf livres sterl.

« Ces deux ouvrages anonymes sont de *Jean Molinet*, chanoine de Valenciennes ; ils font partie du recueil des *Faicts et dictz* de l'auteur, imprimés plusieurs fois à Paris. *Goujet* en parle au dixième volume de sa *Bibliothèque française*, pp. 9 et 11, et il donne à la dernière pièce le titre de *La Ressource du petit peuple*. »

Jean de Liége demeura donc à Valenciennes en deux endroits différents : tout-à-l'heure c'était devant le couvent de St. Pol ou des Dominicains, où semble avoir été sa seconde demeure ; ici, c'est entre le pont des Ronneaux et le Toucquet (le tourant) du lac, au lieu où est actuellement la place des viviers. Là, en effet, se voyait à découvert une certaine étendue d'un des bras de l'Escaut, entre les maisons aujourd'hui existantes et celles dont le groupe fut démoli au commencement de ce siècle, et dans l'une desquelles habitait cet imprimeur. Mais, malgré toutes nos recherches, nous ne trouvons rien sur ce personnage. Nos minutieux chroniqueurs, qui enregistrent jusqu'aux faits les plus mesquins dans leurs volumineux recueils, ne parlent pas de lui. Notre historien d'Outreman, nous signalant, dans son chapitre des *Hommes doctes*, plusieurs des écrits composés par des Valenciennois, nous dit souvent de quelles presses ils sortirent, notamment le livre de *le Prevost*, et il ne nous révèle rien même en parlant de Georges Chastellain et de Molinet : « Celui-ci, dit-il p. 378, « composa beaucoup de vers imprimés pour la pluspart à « Paris l'an 1540. »

Si nous ouvrons les manuscrits de Simon Le Boucq et de Jean de Ste. Barbe, vers les temps voisins de l'an 1500, nous ne sommes pas plus heureux. Parmi les faits les plus saillants rapportés par ces annalistes, nous lisons, par exemple : qu'en 1494 *Philippe*, archiduc et duc de Bourgogne, fit son entrée à Valenciennes fort triomphament le 13 septembre. — Deux ans plus tard, le cœur de l'église de St.-Nicolas est refait et ragrangié. L'été est fort estrange. On plante des arbres dans le cimetière St.-Géry. — En 1497, un horrible incendie. Un nommé *Richier,* Dieu lui pardoint, est pendu pour avoir meurdri son enfant. — L'année suivante, furent refaits et parfaits les Hallettes. L'assise sur le lot de vin est haulchiée du sixième. La veille de Noël, il tombe grosse grêle. Puis au faubourg de la porte Montoise, une vache ascouche d'un veau ayant deux testes, six jambes, et sur chacune teste brillait une tache blanche à manière d'une étoile. — En 1499, le jour S. Mathias, fut né en la ville de Gand, Charles d'Austrice. — Enfin en 1500, on dressa un pilori sur le pont Néron, dont auparavant l'on n'avoit veu cest instrument en ladite ville.

Barbares !........ de la grêle, un archiduc, un veau à deux têtes, l'installation du pilori, et rien pour Jean de Liége, rien pour l'imprimerie ! Ce ne sera que trois cents ans plus tard que M. Brunet découvrira, dans un coin de la bibliothèque nationale et dans le catalogue d'un Anglais, les premières productions de nos presses. Conçoit-on qu'un étranger soit parvenu à se procurer non pas une mais plusieurs de ces productions ignorées de nous tous ? Les abbayes de notre province possédaient presque toutes d'immenses bibliothèques. A la Révolution, ces dépôts passèrent des pieuses mains qui les tenaient dans le domaine public. Tant de mille volumes tombèrent alors sous la main des amateurs de ce pays, et nulle part on ne découvrit la trace d'un seul de ces opuscules, et un anglais, riche sans doute, heureux certainement, en avait à foison ! Crillon eut moins que nous de raisons pour se pendre.

Après avoir consulté ces manuscrits contenant des mémoires chronologiques la plupart relatifs aux vivants, j'ai encore compulsé un énorme recueil, aussi manuscrit, que je possède, et qui renferme les épitaphes des nobles et manants de Valenciennes dans ces temps éloignés. Peine prise en pure perte ; ces tablettes de la mort, si naïves, si pieuses, ne m'ont rien offert de ce que je leur demandais. Un chantre, un bédeau de paroisse n'y est pas oublié, notre imprimeur n'y figure pas.

Une note manuscrite, mise à la marge d'un exemplaire de D'Outreman (p. 331), me fournit seule un bien léger document, qui n'a qu'un rapport assez indirect à l'objet qui nous occupe, mais dont je m'empare faute de mieux. Nous avions jadis dans nos contrées des hérauts d'armes chargés de régler les cérémonies guerrières, de publier les fêtes, mariages et entrevues des princes et de beaucoup d'autres corvées fastueuses de ce genre. Chacun d'eux avait un nom de guerre, celui de Valenciennes se nommait *Franqueville*, « pour monstrer, dit d'Outreman, la dignité et prérogative de ceste ville, tant ornée et anoblie de franchise. » Cet historien ajoute : « Cest office a esté long-temps en la maison des *Morels*, dont le premier ayant esté envoyé, selon sa charge, vers le bon duc Philippe de Bourgogne, fut honoré de luy d'une robe de drap d'or, fourrée de martes, laquelle pour l'honneur de son prince, il porta toute sa vie aux festes principalles et fut portrait de la sorte par le peintre *Otelin*, en un des feuillets de la table d'autel de la chapelle de S. Luc en l'église de Nostre Dame. » Voilà bien du respect et de la servilité pour une robe; mais il paraît, d'après la note manuscrite précitée, que ce ne fut pas Morel I^{er} qui étala tant de reconnaissance. Le bon duc était mort en 1467, et ce ne fut qu'en 1492 que la dignité de héraut entra dans la famille des Morel. A cette époque, *Robert Morel* obtint cette place devenue vacante par le décès du titulaire, *Jean du Plancenoit, dit de Liége*, probablement parcequ'il était originaire de cette dernière ville, comme on a dit Jean de Paris, Jean de Nivelle.

Or ce Jean de Liége ne serait-il pas le père de notre typographe?

Comme héraut d'armes de Valenciennes, du Plancenoit, sans être spécialement attaché à la personne du duc de Bourgogne, était son très-humble serviteur, et, à l'occasion, il devait crier devant lui ou à sa suite. Son fils présumé, élevé dans l'amour et la crainte de son très redoubté et très-despotique seigneur, étant devenu imprimeur, publie les vers de la Marche, Chastellain et Molinet, tous trois indiciaires et historiographes de la maison de Bourgogne. D'où partait cette prédilection? N'est-ce pas là la conduite d'un excellent fils, qui, chassant de race, éprouve, à l'imitation et peut-être à l'instigation de son père, le désir de faire servir son temps et son travail à la plus grande gloire de nos souverains et à l'illustration des personnes attachées à leur maison. Ce n'est qu'une conjecture, la paternité n'a souvent pas d'autre consistance.

Maintenant, jusqu'à quelle époque Jean de Liége se livrat-il à la pratique de son art? Les renseignements nous manquent pour résoudre cette question; mais il est probable qu'il ne l'exerça pas bien avant dans le seizième siècle. L'extrême rareté de ses labeurs déposerait de ce fait. Peut-être fut-il pendu, brûlé ou jeté à l'eau, comme tant d'autres à Valenciennes, à l'époque des premiers troubles de la Réformation. Une circonstance vient nous donner la presque certitude qu'il n'existait plus en 1539 et que notre ville était alors privée d'imprimeur.

Dans le cours de cette année 1539, Charles V vint à Valenciennes. Dans ce bon vieux temps, âge d'or des têtes couronnées, la triomphante entrée d'un empereur dans nos murs était un événement grave, qui remuait toute la tourbe populaire, et provoquait la levée en masse de toutes les intelligences : c'était à qui tresserait des guirlandes, des couronnes; imaginerait des emblêmes, des anagrammes, des chronogrammes; à qui déployerait les plus riches tentures, composerait des artifices, improviserait des spectacles, des fêtes; on devenait narrateur, orateur, poëte; une sainte joie coulait de tous les cœurs. On étendait sous les pas du monarque adoré un riant tapis de verdure, on le jonchait de fleurs fraiches, odorantes et de jeunes filles suaves : Paradis de nos rois qu'êtes-vous devenu ?

L'entrée de Charles V excita tous ces transports. Une relation nous en a conservé le récit, elle est imprimée. Si Jean de Liége eût vécu, n'était-ce pas au fils présomptif du héraut d'armes qu'incombait le soin, le devoir de la confier à ses presses monarchiques? Rouen nous ravit cet honneur et fit paraître : « La triomphante et magnifique entrée de l'empereur Charles V, accompagné de messeigneurs le dauphin de France et duc d'Orléans, en la ville de Valenciennes. Rouen, *Jean L'homme*, 1539. »

En résumé, et grâce aux découvertes de M. Brunet, que je remercie de tout cœur du bonheur et du plaisir varié que m'ont procuré ses trois volumes, l'introduction de l'imprimerie dans le département du Nord, placée par MM. *Bottin*, *Guillemot*, *Arthur Dinaux* et moi dans la ville de Cambrai, se trouve, jusqu'à nouvelles révélations, appartenir à Valenciennes; les Prières en vers de le Prevost, livre toujours rare et intéressant pour nous, ont perdu le rang qu'elles occupaient, et Laurent Kellam le cède de tout un siècle à son respectable aîné, Jean de Liége si long-temps déshérité.

Nous avouons humblement qu'*il est extraordinaire*, comme le dit M. Brunet, (t. 3, p. 214) que MM. Arthur Dinaux et Aimé Leroy n'aient pas connu de livre imprimé à Valenciennes avant 1602; mais nous espérons que le lecteur bénévole voudra bien aussi convenir que plusieurs raisons rendent cette ignorance quelque peu excusable : c'est dans les livres et le commerce des gens de lettres qu'on peut acquérir de l'érudition; or, ni les livres ni les gens de lettres ne nous avaient rien appris sur ce point. J'avais cependant un peu éclairci la question qui nous occupe, en déterrant, il y a quelques années, une édition absolument inconnue du rare et piquant voyage de Jacques Lesaige (1); là se bornèrent mes découvertes, et nos prédécesseurs n'avaient même pas été si avant. Quant à Jean de Liége, il n'en est, à notre connaissance, fait mention nulle part : La Bibliothèque belgique de *Foppens*, le savant *Paquot*, nos plus riches et plus utiles catalogues, tels que ceux de *Mutte*, des Jésuites de Belgique, du libraire *Ermens*, de *Van Bavière*, Mlle. d'*Yve*, *Duriez*, *Vande Velde*, ne citent aucun de ces rares opuscules. M. *Buchon*, qui a donné récemment, en tête des chroniques de Molinet et de la chronique de

---

(1) Voir les *Archives*, t. 1er p. 11 et suivantes. Les Hommes et les Choses du Nord de la France etc. p. 167. Supplément au Manuel du Libraire de M. Brunet, t. 3, pp. 213 et 214.

J. de Lalain par Chastellain, des notices sur la vie et les écrits de ces deux historiens, se tait sur ces mêmes opuscules qu'il n'a pas connus. Enfin nos bibliographes généraux n'en disent rien. M. Brunet lui-même, à qui rien n'échappe, n'avait nommé Jean de Liége dans aucune des trois éditions de son excellent *Manuel du Libraire*, et ce n'est qu'en 1834 qu'il nous en révèle l'existence.

Notre ébahissement n'a donc pas été exagéré. A notre place, *Bolingbroke*, avec sa fière devise *nil mirari*, n'y aurait pu tenir, il eût été confondu comme nous; et, littérairement parlant, rien ne pouvait nous étonner davantage. Vienne qui veut maintenant nous apprendre même que l'imprimerie n'a pas pris naissance à Mayence, que le département du Nord, que Valenciennes fut son berceau, il ne nous arrachera pas une plus forte exclamation de surprise. Nous n'aurions à présent, pour atteindre à cette gloire, qu'à rétrograder d'une cinquantaine d'années, et d'un seul bond, M. Brunet nous en a fait franchir cent.

Aimé Leroy.

Bibliophile indigne.

ÉTUDES

MORALES ET LITTÉRAIRES,

SUR

la personne et les écrits de J. F. DUCIS,

par Onésime Leroy.

Paris, Dufey et Vezard, libraires, rue des Marais-Saint-Germain, n° 17,
1832, 1 vol. in-8°. (1)

Lorsque j'ai à parler d'un auteur dramatique qui, par ses ouvrages, obtint une juste célébrité et un rang distingué dans la république des lettres, je me félicite de pouvoir dire que la vertueuse indépendance de ses principes et de sa conduite, l'é-

---

[1] Le secrétaire perpétuel et honoraire de l'Académie française, M. Raynouard, vient de publier, sur l'important ouvrage d'un de nos hommes du Nord, un article auquel le noble caractère de l'auteur, sa position élevée et ses titres littéraires et scientifiques ajoutent un nouveau prix. Nous avons cru devoir reproduire cet article que nous empruntons au numéro de mars 1834 d'un des meilleurs écrits périodiques de l'Europe, le *Journal des Savans*, qui parait une fois par mois.

lévation de ses sentiments et le noble emploi de son talent, lui acquirent des droits particuliers à l'estime de ses contemporains et à celle de la postérité; tel fut Ducis : on répète, on applique souvent ce vers, remarquable par la pensée, la vérité et l'expression, que lui consacra un de ses confrères de l'institut, son ami Andrieux :

> L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère.

Ducis, pendant sa vie, compta de nombreux et illustres amis; ceux qui lui ont survécu sont restés religieusement fidèles aux affections qu'il leur avait inspirées, et les hommes de lettres qui n'ont pas eu l'avantage de jouir du commerce amical du poëte mêlent au sentiment d'estime pour ses compositions dramatiques un sentiment de respect pour sa mémoire. M. Campenon avait rendu un touchant hommage à l'amitié dans ses *Essais sur la vie, le caractère et les écrits de J.-F. Ducis;* et aujourd hui M. Leroy, dans l'ouvrage que j'annonce, se montre digne de faire apprécier le mérite littéraire et les vertus patriarcales de l'illustre académicien. M. Leroy était déjà connu par des comédies qui prouvent qu'il est pénétré du principe que le théâtre doit être une école de probité; voyant combien les nouvelles compositions qui envahissent ou traversent la scène française manquent trop souvent aux règles sévères de la moralité théâtrale autant qu'à celles du goût, il a jugé convenable de présenter dans l'examen des écrits de Ducis et dans l'éloge de son caractère, un exemple de l'utile et honorable emploi du talent dramatique, et il a réussi à en déduire d'importantes leçons pour les écrivains qui ont la conscience de leurs devoirs. Qu'il me soit permis de prendre de plus haut les questions que traite M. Leroy : ce sera une sorte d'introduction que son travail me paraît mériter.

Les personnes qui condamnent trop sévèrement les innovations qui de nos jours caractérisent les efforts des auteurs dramatiques n'ont peut-être pas assez considéré la nature du genre théâtral; on doit avouer qu'il est soumis à des révolutions lentes, mais inévitables, qu'opèrent les changements soit des sentiments religieux ou des institutions politiques et civiles, soit des mœurs publiques ou privées, soit des opinions philosophiques ou littéraires, et, plus que toutes ces causes encore, la nécessité indispensable de varier les plaisirs des spectateurs, de réveiller leur goût émoussé, en offrant à leur esprit des combinaisons nouvelles et à leurs cœurs de nouvelles émotions.

L'histoire dramatique de tous les pays ne permet pas d'en douter; mais dans les innovations plus ou moins heureuses qu'on hasarde, il n'en faut pas moins respecter constamment une règle fondamentale, sacrée, invariable et applicable à tous les tems et à tous les lieux, celle de la moralité de l'ouvrage. Il doit incontestablement produire des impressions qui fassent détester le crime et surtout le vice, ou aimer la vertu... Malheur, honte à l'auteur dont le drame inspirerait ou favoriserait des sentiments condamnables; habituerait à contempler sans indignation les actions qui blessent l'honnêteté, la probité ou la décence! Chez les Grecs, les poëtes étaient responsables de l'immoralité ou de l'incivisme de leurs pièces (1). Quant aux innovations théâtrales, on peut remarquer la progression qui existe dans le développement des moyens dramatiques d'Eschyle à Sophocle et de Sophocle à Euripide.

Sans remonter à l'origine de la scène française, qui exposa d'abord, avec une grossière simplicité, à la curieuse vénération des spectateurs, ces sujets pieux, qui souvent avaient été représentés plus imparfaitement encore dans des églises, je dois d'abord reconnaître un fait important. S'il est une assemblée que la manifestation d'une volonté libre et commune permette d'appeler républicaine, c'est celle qui se réunit au spectacle, où se trouvent l'indépendance, l'exaltation et parfois les agitations, les menées et l'ostracisme des républiques. Nul moyen humain ne fera approuver, dans ces comices littéraires,

---

[1] J'ai eu occasion de rappeler ailleurs que, le poëte Phrynicus ayant fait représenter à Athènes *la prise de Milet*, on le punit d'avoir exposé sur le théâtre un événement qui blessait la gloire nationale; il fut condamné à une amende, et la pièce fut défendue.

l'ouvrage que les spectateurs ou juges ne croyent pas dignes de leur approbation. L'autorité des gouvernements peut interdire, proscrire des pièces, mais elle ne fut jamais assez puissante pour en faire applaudir ni condamner aucune. Aussi Boileau a-t-il eu raison de dire :

> En vain contre le Cid un ministre se ligue :
> L'Académie en corps a beau le censurer,
> Le public révolté s'obstine à l'admirer.

Mais à cause même de cette légitime révolte de l'opinion, à cause de l'effet que l'auteur peut produire sur une assemblée libre, indépendante, facile à exalter, il serait nécessairement comptable des moyens perfides ou immoraux qu'il aurait le tort ou le malheur d'employer.

Je passe sous silence les essais plus ou moins heureux des auteurs français antérieurs à Corneille, qui donna à la tragédie un caractère tout nouveau. Ce grand homme trouva dans son âme le talent heureux d'élever l'âme des spectateurs. Ce caractère d'élévation domine si impérieusement dans ses ouvrages, que, lors même qu'il veut intéresser par la peinture des passions exaltées de l'amour, il ne le présente jamais que comme un sentiment qui doit être sacrifié à des sentiments plus nobles, plus sévères : chez lui, l'honneur, le devoir, l'emportent toujours sur la tendresse. Dans *le Cid*, dans *Cinna*, dans *Polyeucte*, l'honneur, le patriotisme, la religion, l'emportent sur l'amour : aussi dit-on avec raison que Corneille est un poëte essentiellement moral. Le cardinal de Richelieu, comme rival de renommée, conçut contre le succès du *Cid* une jalousie aussi ridicule qu'injuste ; mais comme politique, n'aurait-il pas été fondé à s'alarmer des applaudissements accordés aux *Horaces* et à *Cinna ?* Les maximes républicaines répandues dans ces pièces et répétées pendant les huit à dix ans qui précédèrent les troubles de la Fronde, n'avaient-elles pas accoutumé et la cour et la ville aux idées de liberté, à l'esprit d'indépendance qu'excitaient les beaux caractères, les hautes pensées et les sublimes discours des personnages ? Pendant les troubles de la Fronde la muse de Corneille se tut ; quand la tranquillité fut rétablie, la représentation de ces pièces n'en eut que plus de succès. Alors les spectateurs y portaient sinon des sentiments, du moins des souvenirs qui sympathisaient avec les héros de l'ancienne Rome.

Racine jugea son siècle et les spectateurs pour lesquels il voulait composer des tragédies. Un esprit de galanterie raffinée, une facilité de mœurs que l'exemple du prince semblait autoriser, avaient communiqué aux ouvrages de théâtre et aux romans, alors presque la seule littérature de la cour et de la ville, une affectation de sensibilité, un langage de convention, dont Racine eut le talent de corriger ou de déguiser les vices et le mauvais goût : par son style admirable il fit valoir et applaudir les pensées ou les sentiments qui faisaient l'agrément ou l'occupation laborieuse d'une société polie. Contraint de sacrifier à l'esprit de cette société, aux dispositions des spectateurs, il peignit l'abandon, le charme, la faiblesse, les fureurs de l'amour; il produisit les émotions qu'ils venaient chercher au théâtre; et ce qui démontre que Racine s'abaissait à flatter leurs opinions et leurs sentiments, c'est que, lorsqu'il eut à travailler pour Saint-Cyr, quand il voulut inspirer des émotions austères et religieuses aux jeunes élèves placées sous la surveillance de madame de Maintenon, il se surpassa lui-même dans *Esther* et dans *Athalie*. Il développa un talent de pensée et de diction différent, mais plus grand, plus sublime que dans ses précédents ouvrages. Ainsi lorsque le poëte peut exercer et exerce en effet une grande influence sur ses contemporains, il éprouve lui-même l'influence des opinions et des sentiments de son siècle. Qu'on me permette de développer ma pensée par le récit d'une anecdote qui m'est personnelle. Cet homme qui, voyant de si haut et de si loin, voulait tout ramener à lui-même, l'empereur Napoléon me disait : « Dans votre » tragédie des *Templiers*, vous auriez dû représenter ces oli» garques menaçant le trône et l'état, et Philippe-le-Bel arrê» tant leurs complots et sauvant le royaume. » — « Sire, ré» pondis-je, je n'aurais pas eu pour moi la vérité historique. » Un mouvement de tête, un geste d'impatience me révélèrent sa pensée. J'ajoutai : « D'ailleurs, il m'aurait fallu un parter» re de rois. » Il lui échappa un demi-sourire.

Voltaire s'empara des beautés que l'application de l'esprit philosophique aux compositions théâtrales fournissait pour plaire alors aux spectateurs ; mais si la philosophie et la politique parfois embellissent le drame par des détails et des ornements qui les intéressent, elles ne peuvent suffire à remplir l'action même : il fut donc obligé de suivre l'impulsion donnée par Racine ; il céda au goût de son siècle, qui, à défaut d'autres émotions, était accoutumé à chercher au théâtre celles de l'amour ; mais pour être nouveau, et sans doute par la nécessité de l'être, il eut l'art de retourner le manteau de Melpomène. Racine, en peignant l'amour, avait intéressé par la faiblesse attachante, par la passion éloquente des femmes, et surtout par les fureurs de leur jalousie, notamment dans les personnages d'Hermione, de Phèdre, de Roxane, d'Eriphile. Voltaire intéressa en peignant les faiblesses, les passions, les fureurs amoureuses des hommes dans les personnages d'Orosmane, de Vendôme, de Zamore.

Crébillon crut sans doute donner à la tragédie un caractère plus mâle quand il transporta sur la scène française la terreur et même l'horreur ; mais il n'avait consulté ni les mœurs ni les opinions de l'époque : il produisit plutôt un sombre étonnement que l'admiration. Il conserva l'habitude de donner aux personnages des sentiments d'amour, et on lui reprocha de l'avoir introduit dans ses pièces, sans en avoir adouci l'âpre sévérité.

Du Belloi rencontra mieux, quand il consacra la tragédie à exposer en action des faits de notre histoire. Voltaire n'avait introduit de français que les noms dans les tragédies de *Zaïre* et d'*Adélaïde du Guesclin ;* Du Belloi, dans *le Siége de Calais,* dans *Gaston et Bayard,* dans *Gabrielle de Vergi,* traita des sujets nationaux fournis par l'histoire ou par les récits romanesques.

Telle avait été à peu près, sous le rapport des modifications successives, la marche de la tragédie française, lorsque Ducis eut la noble ambition de conquérir un rang parmi les auteurs qui avaient illustré notre scène. Soit qu'il eut étudié les tragiques grecs, soit que son propre cœur lui eût fourni les moyens de caractériser ses productions dramatiques, il sentit tout l'avantage de présenter le développement des affections de famille : il remontait ainsi à la tragédie primitive. En effet, pourquoi les tragédies grecques sont-elles en général si pathétiques ? C'est qu'elles offrent l'expression des sentiments les plus naturels, les plus chers, les plus doux, accordés à l'homme : la résignation à la volonté des dieux, l'amour de la liberté et de la patrie, le respect des tombeaux, les affections paternelles, la tendresse conjugale, l'amour filial, les sentiments fraternels, les attachements de l'amitié, les devoirs et les plaisirs de l'hospitalité; enfin tout ce qui compose les affections nobles, touchantes et vertueuses, attache, émeut, intéresse tour à tour, dans le petit nombre de tragédies grecques qui sont parvenues jusqu'à nous.

Ducis, à l'imitation des Grecs, rapprocha des spectateurs les personnages tragiques ; et s'adressant aux cœurs des pères, des époux, des enfants, etc. ; et, réveillant les sentiments les plus naturels, il parvint à attendrir, à effrayer. Il chercha moins à élever l'âme qu'à toucher, à déchirer le cœur ; il mérita que Thomas, son ami, l'appelât le *Bridaine de la tragédie :* c'était heureusement caractériser ce genre véhément et pathétique qui brille souvent dans les tragédies de Ducis, comme il dominait dans les improvisations oratoires du célèbre missionnaire. Ducis acceptait avec complaisance cette qualification : ce qui fit dire à La Harpe avec esprit, mais non sans humeur : « Lorsque dans ce genre on se fait Bridaine, c'est qu'on ne « peut pas être Massillon. » Ducis aurait pu répondre à La Harpe : « N'est pas Bridaine qui veut. » Mais Thomas sentit que, si cet abandon du sentiment peut produire une éloquence pathétique et amener des traits et des effets quelquefois sublimes, il doit inévitablement jeter dans les redites ou des longueurs ; et il s'était réservé le droit de retrancher trois cents vers de chaque tragédie de son ami.

Dans les *Etudes morales et littéraires*, etc., M. Leroy examine d'abord chacune des tragédies de Ducis, la compare avec celles des auteurs qui avant lui ont traité le même sujet, et en indique les sources. Cette partie de son travail est attachante autant qu'instructive. Je regrette toutefois qu'en appréciant les ouvrages de Ducis, il n'ait pas fait les judicieuses concessions que la critique a droit d'exiger. Il eût été curieux de lire et d'étudier l'indication détaillée des défauts que les gens de goût, les vrais littérateurs reprochèrent aux diverses productions de Ducis, en les comparant aux jugements injustes ou plus sévères dictés contre lui par la passion et l'esprit de parti. Le mérite de Ducis peut soutenir ce rapprochement : c'eût été un moyen d'assurer à ce poëte tragique la part de gloire qui lui revient ; et le travail de M. Leroy en serait devenu et plus piquant et plus utile. Tel qu'il est, il intéressera à la fois les personnes qui veulent se faire une juste idée du mérite de Ducis et celles qui chercheraient des leçons de l'art dramatique (1).

Après l'analyse des tragédies et des autres ouvrages de Ducis, M. Leroy indique, sous divers paragraphes, les sentiments qui y dominent particulièrement, tels que la piété filiale, l'amour fraternel, etc., etc. Cette partie de son travail prouve

---

[1] J'ai rapporté le mot de La Harpe sur Ducis au sujet de sa qualification de Bridaine : j'en citerai un de Mme. d'Houdetot, à qui on demandait, lors de la nouveauté d'*OEdipe chez Admète*, si elle avait vu la pièce : « J'en ai vu deux, répondit-elle ; j'aime beaucoup l'une et fort peu l'autre. » On ne pouvait exprimer avec une naïveté plus piquante et plus ingénieuse, l'éloge et la critique de cette tragédie.

Puisque j'en suis aux mots heureux relatifs à Ducis, j'en rapporterai un que je tiens de mon prédécesseur au secrétariat de l'Académie française : lorsque M. Suard reçut la décoration du cordon de Saint-Michel, dissertant philosophiquement ensemble sur ces sortes de distinctions, qui, bien qu'honorables, ne doivent guère être l'objet de la véritable ambition des gens de lettres, il me dit : « Le bon Ducis avait eu autrefois la velléité d'obtenir ce » cordon et il s'en ouvrit à Champfort, qui l'assura que la chose était facilement possible par l'intermédiaire de Monsieur, frère du Roi, puisqu'il lui » était attaché en qualité de secrétaire de ses commandements. » Ducis parut résolu à faire des démarches, quand Champfort ajouta : « Prends-garde » pourtant, mon ami ; quand tu auras obtenu le cordon de Saint-Michel, » il faudra le porter. » Ce mot éclaira Ducis : il cessa de désirer cette marque de distinction.

combien le poëte dramatique sentait la nécessité de présenter dans ses pièces une morale touchante et utile. Quelques citations feront voir qu'il mettait en pratique les principes qu'il professait hautement. Oui, il avait voulu faire du théâtre une école de vertu, de justice et de vérité, ce Ducis qui m'écrivait lorsque je lui fis hommage de ma tragédie des *Templiers* : « Il » est beau que Melpomène fasse au moins sur la scène un » grand exemple des grands coupables, et attire enfin nos » hommages et nos larmes à la vertu malheureuse. La tragédie » est une seconde histoire, mais vivante et terrible, pour » graver de grandes leçons et de longs souvenirs. »

Et n'était-ce pas graver de grandes et touchantes leçons que de faire dire par Hamlet à sa mère coupable et déchirée de remords :

Ne désespérez pas de la bonté céleste :
Rien n'est perdu pour vous, si le remords vous reste.
Votre crime est énorme, exécrable, odieux,
Mais il n'est pas plus grand que la bonté des dieux.

Peut-on peindre plus énergiquement le remords du coupable qui a immolé son roi pour se mettre à sa place ?

Seul, sous ces voûtes sombres,
D'un pas faible et tremblant, j'erre parmi ces ombres;
Duncan me suit partout, il me glace d'effroi;
Mort pour tout l'univers, il est vivant pour moi.
.....Délivrons-nous d'un affreux diadême.
Si je pouvais encore redevenir moi-même !
Jamais !.............

D'autres auteurs tragiques avaient heureusement exprimé les soucis, les tourments du trône; Ducis a employé cette image frappante :

Nos mains se sécheraient en touchant la couronne,
Si nous savions, mon fils, à quel prix il la donne.

A l'occasion de ces vers, M. Leroy rapporte les dernières paroles de Charles V, qui, à l'heure de la mort, ayant fait placer devant lui la couronne royale, dit : « Ah ! précieuse » couronne de France, et à cette heure si impuissante, si humble...., plus vile que toutes choses à cause du fardeau, du » travail, des angoisses, des tourments de cœur, de corps et » d'âme et du poids de conscience que tu donnes à ceux qui » te portent ! Ah ! s'ils pouvaient d'avance les savoir, ils te » laisseraient plutôt tomber que de te placer sur leur tête ! »

Et ailleurs Admète dit :

Hélas ! je laisse un fils qui doit régner un jour,
Formez-le pour son peuple et non pas pour sa cour...
Qu'il apprenne de vous [hélas ! vous le savez]
Que les rois au malheur sont souvent réservés.

Quelle noble résignation dans ces vers d'Hamlet qui, après avoir été tenté de rejeter le fardeau de la vie, revient à des sentiments plus nobles !

Mes malheurs sont comblés ; mais ma vertu me reste,
Mais je suis homme et roi : réservé pour souffrir,
Je saurai vivre encor, je fais plus que mourir.

Qui n'a pas retenu dans son cœur ces vers inspirés par la piété filiale, que Ducis sentait si bien ?

On remplace un ami, son épouse, une amante ;
Mais un vertueux père est un bien précieux
Qu'on ne tient qu'une fois de la bonté des dieux.

Il m'eut été très-facile d'accumuler de pareilles citations, tirées des ouvrages de Ducis et du choix que M. Leroy présente ; mais celles-ci suffiront pour prouver que, dans son système tragique et dans l'exécution, Ducis avait des intentions très-morales, et j'aime à placer ici ce vœu de M. Leroy, qui se montre digne de les louer : « Qu'on ne pense pas que je réclame pour lui des honneurs qu'il dédaigna toujours : il n'est » qu'un moyen d'honorer un tel homme, c'est de le prendre » pour modèle. » L'ouvrage de M. Leroy, ainsi que celui de M. Campenon, méritent d'être joints à la collection des œuvres de Ducis ; l'un et l'autre en sont un commentaire littéraire et moral.

Si Ducis donna à son talent cette belle et honorable direction, c'est qu'il était pénétré des nobles et importants devoirs que s'impose ou doit s'imposer l'homme de lettres qui, par la représentation de ses ouvrages, excitant les émotions du public assemblé, profite de la haute influence du génie pour flétrir le crime et le vice, honorer la vertu, faire respecter les lois et les mœurs, imprimer dans l'âme de tous les spectateurs de tout âge, de tout sexe, de tout rang, les sentiments les plus généreux, les plus touchantes affections, capables de contribuer à leur bonheur et à celui de la société. Cette sorte de magistrature morale est le plus beau succès que puisse tenter un littérateur.

Élien dit que Socrate allait au théâtre pour entendre les vers d'Euripide propres à inspirer l'amour de la vertu. On pourra juger de la juste sévérité des spectateurs d'Athènes par les périls et les désagréments qu'Euripide lui-même éprouva au sujet d'un vers qui leur parut blesser la morale publique et attaquer le respect dû à la religion du serment. Dans la tragédie d'*Hippolyte*, la nourrice de Phèdre, chargée de faire connaître au jeune prince la passion coupable de la marâtre, avait exigé le serment qu'il ne révélerait pas la confidence qu'elle devait lui faire. Hippolyte entre en scène avec elle, et, pénétré d'horreur, il s'écrie : « O terre ! ô soleil ! quelle abominable parole » ai-je entendue ! » Et il menace la nourrice de révéler le secret fatal ; elle lui rappelle son serment : « O mon fils ! songez » qu'un serment inviolable vous engage au silence ! » Et il répond : « Ma langue a prononcé le serment ; mon cœur l'a » désavoué. » Ce vers attira à Euripide une accusation d'impiété. Dénoncé à la justice par un citoyen nommé *Hygiénon*, le poëte réclama le privilége d'être jugé par un tribunal d'exception, qui exerçait sur les théâtres une juridiction spéciale. On ignore l'issue de l'affaire ; mais si Euripide échappa à une condamnation judiciaire, il n'eut pas moins à subir le châtiment de l'opinion publique pour ce vers, que la position et la vertu même d'Hippolyte rendaient dramatiquement excusable. Aristophane livra plus d'une fois aux sarcasmes de la muse comique, à la censure des spectateurs, ce vers qui blessait la morale. Ainsi, dans *les Fêtes de Cérès*, Euripide, qui est un des personnages, disant : « Je jure par tous les dieux; » l'interlocuteur lui répond : « Souvenez-vous que votre cœur » a juré, et non pas seulement votre langue. » Dans *les Grenouilles*, Bacchus dit : « Mon cœur n'a pas voulu s'engager » par un serment, et ma langue a juré sans la participation de » mon cœur. »

Je pourrais citer diverses autres circonstances où la vertueuse susceptibilité des Athéniens força Euripide à corriger des vers ou à donner des explications. Qu'il suffise du fait suivant. Dans la tragédie de *Bellérophon*, un personnage exprimait ainsi le sentiment de la cupidité : « Laisse-moi le nom de méchant, pourvu que j'aie celui de riche.... Or ! bien suprême » des mortels ! non, la tendresse d'une mère, la piété d'un » fils, l'affection d'un père, n'ont point autant de douceur » que tu en fais éprouver à ceux qui te possèdent ! » A ces mots l'indignation des spectateurs éclate ; ils veulent que l'auteur et la pièce expient l'affront fait à la morale : Euripide paraît sur le théâtre, et, pour calmer le public, il le prie d'attendre le dénoûment, qui montrera la juste punition du personnage.

Malgré les railleries d'Aristophane, Euripide jouit de la réputation de poëte moral, qui voulait inspirer des sentiments vertueux : il fut honoré du titre de *philosophe du théâtre*, et mérita qu'on écrivit sur son tombeau : « Toi, qui sus donner » à la sagesse tous les charmes des illusions tragiques. »

On me pardonnera sans doute d'avoir insisté sur ce point important de la nécessité d'offrir aux spectateurs des tableaux, des maximes qui l'excitent à la vertu. J'aurais insisté bien davantage si j'avais pu croire que des exemples et des raisonnements fussent capables de détourner d'une voie fausse, et je dirai funeste, les auteurs dramatiques qui, doués d'un esprit digne de devenir utile à la société, n'ont pas dans le cœur la conscience de leurs devoirs, le sentiment de leur noble mission, en un mot l'ambition de la vraie gloire. J'aime à penser que, n'ayant pas assez considéré les obligations de l'art auquel ils se sentent appelés, ils imaginent qu'il suffit à leur renommée de recueillir quelques applaudissements bruyants et passagers, obtenus souvent aux dépens de la décence et des mœurs, sans s'inquiéter des suites de l'inconvenance d'un succès condamnable : c'est au temps, c'est au dégoût des spectateurs à faire justice de cette erreur grave que la plupart d'entre eux se reprocheront un jour ; et si jamais ces dramatistes effrénés, ces révolutionnaires de théâtre, désenchantés eux-mêmes de leurs scandaleuses productions, impriment enfin à leurs talent une direction vraie et généreuse, ils sentiront alors, par l'approbation des gens de bien, par l'estime des bons citoyens, par celle de leur propre cœur, qu'on peut acquérir sur la scène une récompense plus douce, plus honorable que celle qu'ils espèrent usurper aujourd'hui.

RAYNOUARD.

Fronton de la Madeleine

EXÉCUTÉ

par M. Henri Lemaire, de Valenciennes.

(Les éditeurs des *Archives* ne pouvaient voir apparaître une œuvre capitale d'un des plus illustres enfans du Nord, sans en entretenir leurs lecteurs; dans l'impossibilité où ils se trouvaient de publier, quant à présent, le résultat de leurs propres sensations sur le magnifique bas-relief de leur concitoyen, ils ont recherché le compte-rendu le plus vrai et le plus exact selon eux, parmi tous ceux qu'a fait naître la vue du plus grand bas-relief connu jusqu'à ce jour. C'est ainsi qu'ils ont cru devoir emprunter l'article qu'on va lire au *Journal des Débats* (9 mars 1834), qui jouit à juste titre d'une grande autorité dans les arts. Cet article est court mais consciencieux, il n'a pas le ton louangeur de la camaraderie et l'on y a saisi

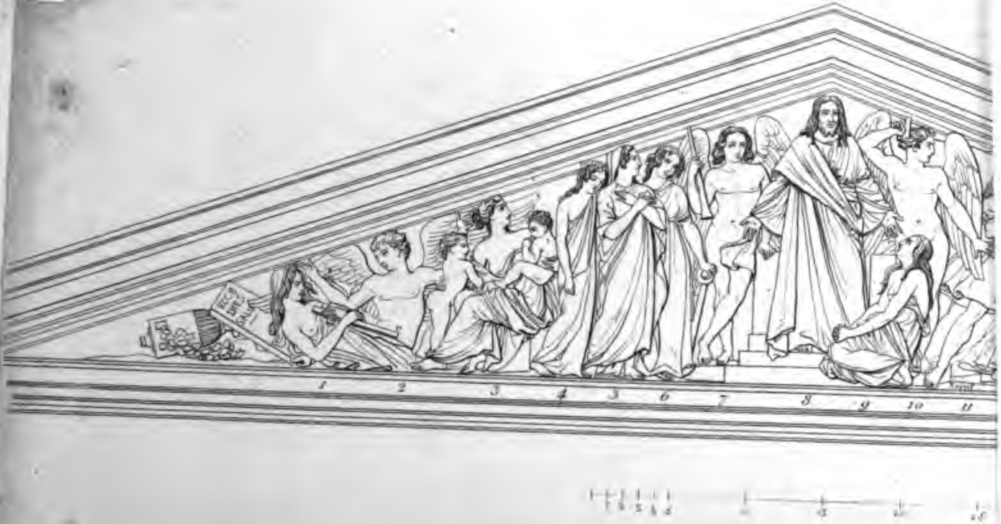
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11

et exposé avec concision la plus part des inspirations de l'auteur. Pour donner une idée plus complète de l'œuvre du sculpteur Valenciennois, les éditeurs y ont joint une jolie gravure au trait, exécutée par ***Réveil***, avec la perfection et la finesse que cet artiste apporte ordinairement dans ce genre de travail.

Il est bon de se rappeler que le bas-relief du fronton de la Madeleine a été exécuté, comme le monument lui-même le fut en 1806, à la suite d'un concours dans lequel M. H. Lemaire est resté vainqueur. Le programme imposé aux sculpteurs qui ont concouru était ainsi conçu :

« A l'heure du jugement dernier, le fils de Dieu sépare les
« bons des méchans ; les vertus sont récompensées, les vices
« plongés dans la réprobation éternelle. »

Afin de mieux faire comprendre l'importance de ce grand travail de sculpture, nous dirons que le tympan du fronton n'a pas moins de 160 pieds à sa base, et de 20 pieds de hauteur. Les dimensions du fronton du Panthéon de Paris, ne sont pas tout-à-fait aussi larges. Celui de la Chambre des Députés a 90 pieds sur 16 ; celui du Panthéon d'Agrippa, à Rome, 91 pieds sur 19 ; celui du Temple de Minerve (le Parthéon) à Athènes, 101 pieds sur 11. Le bas-relief de la Madeleine est donc le plus important ouvrage de ce genre qu'offrent les monumens des tems anciens et des tems modernes. A. A.)

FRONTON DE LA MADELEINE.

Les deux faces de l'église de la Madeleine, celle de l'entrée et le côté qui regarde l'orient, entièrement terminés, laissent prendre dès aujourd'hui une idée exacte de la splendeur et de l'élégance de ce monument vu de dehors. Les sculptures du fronton antérieur, ouvrage de M. Lemaire, et ornement principal de cet édifice, contribuent singulièrement à relever la beauté de son ensemble.

Les échafaudages qui entouraient les deux faces terminées de l'église ont été enlevés du jour au lendemain, il y a deux semaines; et un dimanche matin, les habitans de Paris qui avaient encore vu l'avant-veille l'église de la Madeleine entourée d'une forêt de pièces de charpentes et des baraques suspendues qui servaient d'abri aux sculpteurs, ont aperçu tout-à-coup un temple dont l'aspect est à la fois plein de majesté et de grâce, et sur le fronton duquel se développe une des plus grandes compositions en bas-reliefs que l'on ait sculptée.

Quel que soit d'ailleurs le jugement que l'avenir portera de cet édifice, il est de notre devoir d'historien de constater le plaisir qu'il a fait à toute la population de Paris; de signaler le succès qu'il a généralement obtenu, avant que la réflexion ait eu le temps d'intervenir. Ces belles façades grandioses; ces colonnes d'ordre corinthien, dont l'énorme dimension se dissimule sous la richesse élégante des cannelures; cette masse imposante de tout l'édifice qui cependant s'élève svelte et léger de la terre; et enfin ce fronton portant plus de cent pieds d'envergure et rempli par un sujet de vingt figures de 18 pieds de proportion, tout cet immense travail mis à fin, a causé une satisfaction générale à laquelle nous avons pris une vive part, et dont nous nous trouvons heureux d'être les interprètes.

Au milieu de la composition est Jésus-Christ debout, ouvrant les bras à la Madeleine agenouillée, pénitente, et implorant par son repentir et ses larmes, la miséricorde du Sauveur. Ces deux figures forment à elles seules le sujet principal et réel. Toutes les autres sont symboliques ou emblématiques, et expriment ce qui s'est passé et ce qui se passe dans l'âme de la Madeleine, pendant les erreurs de sa vie et depuis sa pénitence.

A la gauche du Christ (à la droite du spectateur), se tient l'Ange vengeur. Avec son épée il repousse et chasse loin de la jeune convertie, l'impudicité, la luxure, l'hypocrisie, l'avarice; et ce groupe de figures allégoriques se termine par une âme rebelle poussée dans l'enfer par un démon. Ce dernier épisode remplit l'angle aigu du fronton; et toute cette partie gauche de la composition se rapporte à la vie passée de la Madeleine, jusqu'au jour de sa pénitence.

A la droite du Christ (à la gauche du spectateur), se tient l'Ange de la résurrection. Après lui s'avancent la Candeur, la Foi et l'Espérance, dont l'attitude et l'expression indiquent leur intercession en faveur de la pécheresse pénitente. Après elle est assise la Charité tenant deux enfans, l'un dans ses bras, l'autre près d'elle; et enfin, l'angle aigu de ce côté du fronton est rempli par la résurreetion d'un corps dont l'âme a été bonne. Sur la pierre tumulaire de cette élue, on lit ces mots : « *Ecce Dies salutis*, » qui contraste avec le « *Voe impio* » tracé sur la pierre du méchant placé à l'angle opposé.

Dessous la corniche qui sert de base au fronton, dans un cartel qui interrompt les ornemens de la frise, ont lit ces mots dont les trois premiers sont indiqués par des initiales :

Deo Optimo, Maximo, SUB INVOC. B. M. MAGDALENÆ.

La facilité avec laquelle cette composition peut être décrite, est sans doute le plus grand éloge que l'on en puisse faire. Le sujet principal et réel, *la Madeleine au pied de Jésus-Christ*, situé dans l'espace le plus grand du fronton, attire, occupe et captive d'abord exclusivement l'œil. De là on passe à l'examen des Anges, puis des Vertus et des Vices, et enfin de la mort et de la résurrection, l'une étant l'écueil qu'a évité la sainte, l'autre le but vers lequel elle tend. Il est difficile que le bas-relief qui remplit le tympan d'un fronton, soit plus clair.

L'exécution de cet ouvrage est en général, grande et large; dans quelques parties cependant on remarque un peu de rondeur et de mollesse, particulièrement dans la figure la plus apparente, le Christ qui, soit dit en passant, rappelle singulièrement ce même personnage sculpté de ronde bosse à Rome en 1823, par Thorwaldsen. La position de la Madeleine à genoux, donnée que le sujet impose, est peu favorable à la sculpture en bas-relief, surtout lorsqu'elle doit être vue de si loin et de bas en haut. Cependant M. Lemaire a sauvé cet inconvénient, avec tout le talent d'un homme qui a sérieusement étudié son art. L'Ange exterminateur et le groupe des trois Vertus qui intercèdent, ont paru aux artistes comme aux amateurs, les figures les plus remarquables de ce grand bas-relief dont la composition et l'exécution placent M. Lemaire au nombre de nos habiles statuaires.

Cette fois on peut dire que les travaux de la Madeleine avancent. Le ravalement et les sculptures de ses trois faces extérieures, au levant, au midi et au nord, sont terminés, sauf le stylobate régnant au-dessous des niches derrière les colonnes et le soubassement qui porte ces colonnes.

La face de l'ouest sera également terminée vers le milieu de mars.

La grille, dont une partie est déjà posée, formera bientôt l'enceinte qui doit garantir le monument, et l'on procédera de suite au dallage de l'espace compris entre cette grille et le soubassement de l'édifice.

Les travaux intérieurs consistent dans le ravalement et la sculpture des voûtes, afin de donner le plus-tôt possible à M. P. de la Roche la facilité d'exécuter sur les murs intérieurs de l'église, les belles compositions qu'il a faites.

D'après l'intention de M. Huvé, l'architecte qui dirige l'ensemble des travaux de la Madeleine, l'intérieur de l'église ne le céderait pas en magnificence et en richesse à la splendeur qu'elle présente extérieurement. On désire et l'on espère que M. le ministre des travaux publics, qui a secondé avec tant d'intérêt et de persévérance les efforts qui ont été faits pour donner à l'extérieur du monument de la Madeleine toute la grandeur et toute l'élégance dont le mode corinthien est susceptible, sentira la nécessité qu'il y a de ne pas laisser l'admiration du spectateur se refroidir, lorsqu'après avoir été ému par la beauté des portiques et des sculptures du dehors il entrera dans l'enceinte intérieure du temple. Nous autres qui avons conservé le souvenir du bel effet de la dorure dans les voûtes de Saint-Pierre de Rome; nous à qui rien ne coûte, dans nos rêves d'artistes, pour embellir et perfectionner un monument, nous allons droit au fait à travers les dépenses et les budgets. Que l'on pèse donc ce qu'il peut y avoir de juste et de convenable dans l'expression de nos désirs, et quand on aura fait la part de la prudence et du bon goût, que l'on n'oublie pas que rien ne nuirait plus à l'effet total de l'église de la Madeleine que l'inégalité de splendeur entre le dehors et le dedans de cet édifice.

Delécluse.

GUILLEMETTE LHOMME.

JE trouve dans un de mes manuscrits sur le pays une épitaphe digne de remarque, tirée jadis de je ne sais quel ouvrage, également manuscrit, de *Simon Le Boucq ;* elle est relative à une jeune personne de la plus grande beauté, qui, née en 1556, mourut à Valenciennes, le 27 septembre 1576. Son nom de baptême était Guillemette, son nom de famille, qu'on retrouve encore de nos jours dans l'arrondissement d'Avesnes, Lhomme.

Une fille jeune, jolie, même renfermée dans un vieux tombeau, attire encore notre attention, excite un tendre intérêt. Ainsi une fleur quoique abattue et séchée par le temps, nous rappelle cependant la grâce et la fraîcheur qui l'embellirent, et nous croyons encore respirer son parfum.

Voici d'abord la note qui précède l'épitaphe.

En la nef de l'église abbatiale de St. Jean, en Valentiennes, contre ung pillier, en ung tableau portant de sinople à trois testes de turcs, de couleurs diverses, bonnets rouges en ung aultre quartier de gueule au lion d'or. L'escripture est telle :

Si la beauté de la grace suivie,
Le sang, l'honneur, la vertu, le savoir
Et la jeunesse avoient quelque pouvoir
Contre la mort, je fusse encoire en vie.

Je fusse encoire, et ceste pierre dure,
Qui or me sert de triste monument,
N'enserreroit le plus bel ornement
Qu'au monde eult mis le ciel et la nature.

Car j'étois belle, et ma grace estimée
Et mon esprit n'avoient pas leur égal,
Mon pere fut de Haynau general,
Et dure encoire sa vive renommée.

Mais nonobstant, d'un coup et pesant somme,
N'aiant encoire vingt et ung an attaints,
La fiere mort a les beaux yeulx esteints,
Avant leur soir, de *Guillemette Lhomme*.

En la valeur a nulle aultre seconde
Reduit en cendre. Ici convien gesir
Pour tout jamais, demeurant le desir
A mere et sœurs et brief à tout le monde.

Or des destins l'ordonnance superbe !
Las ! tout ainsi l'arbrisseau fleurissant
Meurt renversé, et l'espoir verdissant
Du jeune Espy ainsi se fauche en herbe.

Mais c'est mon heur, car mon Dieu qui ma chere,
Et qui m'estoit seul époux destiné,
A cest esprit, qu'il avait tant orné,
Tost tiré hors de mondaine misere.

Je vis au ciel, ou pour ample desserte
J'orne mon chef du chapeau glorieux
De chasteté, seichez, amis, vos yeux,
Puisque j'ay faict ung tel gain de ma perte.

Mais pour autant que la chambre divine
Aux seurs humains ses jugemens tient clos,
Ne laissez pas de soulager mes os
D'une priere et oraison benigne.

TroIs IoVrs estoIent de septeMbre de reste,
QVand nostre esprIt, par La fIeVre pVrgé ;
LaIssa son Corps de La terre Chargé,
Ardant apres Le partage CeLeste. — 1576.

Il y a là plusieurs idées bien jolies, des vers gracieux d'expression, d'une coupe heureuse. Qu'on se reporte au temps ; Malherbe n'était pas *venu*. Pardonnons à l'auteur de l'épitaphe, moitié mondaine et moitié sainte de la gentille Guillemette, un peu d'obscurité, de mauvais goût et le chronogramme de la fin, alors de rigueur. C'était le tour de force, le saut périlleux où l'on attendait l'artiste pour le juger. Le chronogramme était un des ridicules de cette époque. Nous en rions, mais ne rions pas trop, car nous n'en manquons pas.

AIMÉ LEROY.

UNE FÊTE FLAMANDE

SOUS CHARLES-QUINT.

Principauté de Plaisance à Valenciennes.

(1548.)

> « Je ne laisseray en arrière la feste solemnelle tenue à Vallentiennes que l'on nomme de la **Principaulté**, étant *Prince* d'icelle ville *Quintin Coret*, que l'on sollemnisa en grand triumphe en l'an 1548, vraie que c'estoit plustot la principaulté des folz ; car si l'on at veu des insolens commettre mesmement des ivrogneries et acts inpudiques, c'a esté en cest temps les grands desbordemens pour laquelle cause convint que Mess.rs de la justice y missent ordre et police en deffendant telle mauvaise inveterez accoustumance. »
>
> *Manuscrit de* Joachim.....

§ I. — INTRODUCTION.

Dans les tems de paix, les habitans des Pays-Bas, naturellement enclins au plaisir, s'occupèrent surtout à organiser des fêtes pompeuses et triomphales. Les grandes richesses qu'ils tiraient de leur sol et de leur industrie de tous tems renommée, les souvenirs qu'ils rapportaient de leurs courses commerciales à Venise et dans l'Orient, contribuaient à jeter dans ces solennités publiques, un luxe et une sorte de parfum oriental qui leur donne un caractère tout particulier. La domination espagnole ne fit que colorer encore davantage cette physionomie asiatique qu'on retrouve dans nos vieux carrousels et dans nos pompes populaires. En vain Charles-Quint fit-il des lois somptuaires pour réduire le nombre des jours de fête, les banquets et les nôces; le goût invétéré des habitans pour la dissipation et les représentations publiques prit le dessus et annula la volonté souveraine de l'Empereur, qui aurait désiré confisquer au profit de ses projets de domination universelle, ces richesses immenses que les Belges employaient plus substantiellement en réjouissances et en festins.

Toutes ces villes populeuses, qui se pressaient dans les provinces des Pays-Bas, rivalisaient entr'elles à qui étalerait le plus de luxe et d'imagination. Elles se donnaient pour ainsi dire un défi chaque année, dans la belle saison, à la célébration de leurs *fêtes de plaisance*, comme elles les appelaient, et auxquelles on ne manquait jamais d'inviter les sociétés des cités voisines organisées en corps de plaisir. Valenciennes, ville riche et peuplée, comptait bon nombre de ces compagnies joyeuses qui se ralliaient sous une bannière portant leur devise, et qui reconnaissaient un chef sous lequel elles marchaient à toutes les grandes solennités qui se célébraient à trente lieues à la ronde. Il n'y avait pas de bonne fête sans eux. Tels étaient en premier lieu le *Prévôt des Coquins*, grand justicier des tavernes et maisons de jeux; le *Prince de la Plume;* le *capitaine de joyeuse entente;* le *chef des Hubins;* le *gardien de dame oiseuse;* tous personnages aimant la joie et les banquets et qui n'hésitaient pas à faire d'excessives dépenses dans ces fêtes populaires. Les principaux habitans tenaient à honneur de figurer à la tête de ces compagnies et y déployaient un faste et une somptuosité qui plus d'une fois ruina des familles.

Pour rendre ces parties de plaisir plus solennelles, on les fesait sous la protection des magistrats qui y voyaient un moyen d'activer le commerce des villes en y attirant un grand concours d'étrangers, et une occasion d'user cette activité et cette turbulence naturelle aux populations fortes et libres des riches et remuantes communes de la Flandre. Les autorités y mettaient l'ordre et l'étiquette convenables pour éviter toute rixe : le rang et la priorité de chaque compagnie étaient fixés d'avance et désignés par les hérauts d'armes des cités, véritables maîtres des cérémonies de ces sortes de fête. Bien que tout ce qui se passait dans ces grandes réunions ne fut pas orthodoxe, les prêtres eux-mêmes y prenaient part et les sanctionnaient par leur présence ; on sait que l'ancien clergé flamand, alors déjà regorgeant de richesses, n'était pas ennemi de la joie, aussi, le retrouve-t-on partout où il s'agit de bombance et de liesse.

Chaque ville de la Flandre avait donc sa fête triomphale et joyeuse, qui, suivant l'usage des tems, se résumait en joûtes, carrousels et tournois ; en représentations de mystères et farces dramatiques, divertissemens toujours couronnés par de larges et splendides banquets, fondation essentielle et inévitable de toute réunion flamande. La solennité se célébrait sous le nom de *Principauté*; chaque ville ayant un *Prince* particulier, portant un titre qui lui était propre, et gouvernant souverainement pendant ce trop court règne de récréation et de plaisir. Ainsi, Valenciennes avait son *Prince de Plaisance;* Lille, son *Roi des sots;* Tournai qui se ressentait encore de son origine française, etait représentée par un *Prince d'amour,* et Arras, cité épiscopale et amie de la joie, par un *Abbé de Liesse.*

Tournai tint sa fête de plaisance de 1330 les lundi et mardi d'après la Fête-Dieu ; il s'y trouva des compagnies de Paris, Senlis, Rheims, St.-Quentin, Compiègne, Amiens, Arras, St.-Omer, Lille, Douai, Gand, Bruges, et autres villes ; on y compta jusqu'à trente-un rois, ou chefs de compagnies de plaisir, ce qui fit qu'on désigna depuis dans les chroniques cette mémorable solennité sous le nom de *Fête des trente et un rois.* Dans la même ville, sous le règne du roi Jean et pendant une maladie dangereuse de ce prince, la cour défendit les exercices récréatifs, excepté toutefois le tir à l'arbalète, qu'on considérait comme un noble et guerrier délassement du peuple, qu'on utilisait au besoin. Les Tournaisiens, mieux aimant leurs jeux que leur Roi, prirent cette occasion de faire publier au loin et avec fracas, qu'ils donneraient une *fête de l'arbalète :* chacun y courut et l'on y vit les compagnies de trente villes. C'était exécuter la lettre de la défense et en braver l'esprit.

En 1356, on célébra à Douai la *fête du bosquet* avec joûtes et carrousels ; la même ville avait aussi la fête du *prince de Rhétorique,* et, par opposition, la *fête des ânes,* qui eut lieu presque chaque année jusqu'au 1er janvier 1668.

On a de curieux détails sur les fêtes des *Abbés de liesse* d'Arras des années 1431 et 1534 ; sur celles des *Rois de l'Epinette de Lille* jusqu'en 1487 ; celles du *Forestier de Flandre*, à Bruges ; du *plat d'argent*, au Quesnoy ; du *Prévôt des étourdis*, à Bouchain, etc. etc.

Parmi tous ces divertissemens, un des plus suivis et des plus renommés dans le pays fut sans contredit la *Principauté de plaisance* de Valenciennes qui se tenait régulièrement chaque année le dimanche qui suivait l'Ascension, excepté dans les tems de guerre et de peste, deux fléaux qui ne laissaient pas que de revenir assez souvent. On ne trouve rien d'écrit sur cette fête curieuse avant l'an 1510, mais il parait que sa fondation remonte à une époque bien plus éloignée. En 1547, le corps des magistrats de Valenciennes ayant appris que les habitans de Lille et de Tournai avaient l'intention de relever leur Principauté de Plaisance, ne voulut pas rester en arrière· le conseil des vingt-cinq élut gravement, et comme s'il s'agissait d'un fonctionnaire qui dût sauver la patrie, *Jacques Sanglier,* valenciennois, prince de Plaisance de cette ville ; lequel reçut volontiers ce sceptre léger, et promit de faire bien et dûment son devoir. Peu de jours après, ce nouveau roi fut invité, comme ceux des villes voisines, à se trouver le 2 juillet 1547, avec sa cour, à la fête triomphale et au festin du prince de la ville de Lille, alors nommé le *Prince des fols* et depuis le *Prince d'amour*. Jacques Sanglier s'y rendit à cheval, à la tête de plus de 150 bourgeois, précédé du héraut de la ville tenant sa bannière avec cette devise :

Sanglier remet en bruict dame Plaisance.

Toute cette joviale compagnie fut bien reçue et festoyée par les Lillois et Sanglier y fit preuve de goût et de générosité.

Le 9 juillet de la même année, le héraut d'armes du *prince d'amour* de Tournai vint aussi inviter le prince valenciennois à la fête qui devait avoir lieu peu de jours après. Cette fois, soit que ce train de vie fut au-dessus de ses forces et de ses moyens, soit qu'il eut à se plaindre de la courtoisie tournaisienne, Sanglier saigna du nez, et abdiqua la couronne de Plaisance, comme peu d'années après son empereur Charlequint fit de celle de l'Empire. Dans cette conjoncture, que les magistrats regardaient comme importante, on nomma à la hâte pour lui succéder, *Quintin Coret*, écuyer de Valenciennes, quoique natif de St. Ghislain. Le nouveau monarque fit honneur à la ville et se rendit à la fête *en bon équipage*, comme dit Simon Leboucq, escorté d'une multitude bruyante et richement accoutrée.

Tant d'invitations reçues nécessitaient des représailles ; on voulut qu'elles fussent somptueuses et mémorables. C'est pourquoi on désigna le dimanche avant la pentecôte, 13 mai 1548, comme le jour qui devait éclairer cette pompe magnifique à laquelle toutes les villes voisines furent conviées, suivant les formes voulues, par le héraut d'armes de Valenciennes, l'honnête *Morel*, dit *Franquevie*, à cause, dit l'histoire, qu'il était officier d'une ville franche et noble.

Nous croyons devoir narrer cette fête avec tous ses détails minutieux; ils sont tous des indices naïfs et curieux des mœurs du tems; ils rappèlent surtout le luxe et l'imagination de nos pères, leur amour instinctif des devises, des emblêmes, des spectacles, de la pompe, des costumes bizarres; toutes manifestations si naturelles aux flamands qu'on les retrouve encore à l'époque actuelle, aux jours joyeux de nos marches triomphales, de nos processions religieuses, de nos profanes *kermesses* et jusques dans la manière d'enterrer le carnaval. Les circonstances qu'on va lire sont exactes et non exagérées; elles sont relatées par Simon Leboucq, qui les tenait de famille, ses ancêtres ayant figuré en personne dans cette fête dont la tradition n'était pas encore éteinte au moment où il vivait (1).

§ II. — LA VEILLE.

Et d'abord, la veille de ce grand jour, le samedi à midi, lorsque, suivant la vieille coutûme flamande, un déluge domestique eut passé dans toutes les maisons pour leur donner ce coup d'œil de netteté et de fraîcheur qu'on ne trouve que dans ces contrées, la trompette sonna un boute-selle de rue en rue, pour faire monter à cheval ceux qui devaient accompagner le *Prince de Plaisance*, Quintin Coret, pour aller hors des murs de la ville au-devant des autres princes et prévôts étrangers qui devaient y faire leur entrée; il s'agissait là de leur montrer qu'ils étaient les bien-venus et de leur rendre les honneurs qu'on doit à des *têtes couronnées* attendues impatiemment. C'est ainsi qu'on en use encore aujourd'hui à la réception des compagnies de musique qui se rendent dans une ville où il y a un concours d'harmonie.

Le guet, placé au haut du vieux beffroi de Valenciennes, qui si souvent sonna l'allarme à l'approche des troupes ennemies, devait cette fois, changeant de ministère, avertir les habitans de l'approche de ces bandes joyeuses. Il avait pour consigne de sonner sur la grosse cloche autant de coups qu'il voyait de cavaliers, et quand le nombre ne s'en pouvait compter, il donnait une volée précipitée, en hissant la bannière de la ville à la lucarne du clocher qui regardait la porte par laquelle les étrangers devaient arriver. A ce signal, tous les carillons de la ville, jadis fort nombreux, jouaient admirablement des airs chers au pays et composés par les Amphions flamands. Rabelais eut peut-être aussi alors appelé Valenciennes la *ville sonnante*.

---

(1) Madame Clément-Hémery, qui a fourni quelques piquans feuilletons à l'*Indépendant* de Cambrai, pendant sa courte existence, y a inséré le 10 décembre 1833, une relation de la *fête du prince de Plaisance* à Valenciennes, puisée, dit cette dame, dans les mss. de *François Lefebvre*; nous pensons que sous ce nom Mme. Clément a voulu désigner le mss. de *Joachim* *** qui nous a fourni l'épigraphe un peu morose de cet article; il raconte en effet fort en détail la fête de 1548; cependant nous avons cru devoir suivre pas à pas la relation de *Simon Leboucq*, dont la réputation d'exactitude minutieuse est presque passée en proverbe.

Vers trois heures, les Valenciennois, réunis sur la place, se mirent en marche pour aller à la rencontre de ceux de Condé qu'on annonçait au loin. Le cortège d'honneur était composé ainsi qu'il suit :

1° *Le Prévôt des Coquins,* à cheval. Cet emploi burlesque était rempli par un nommé *Poufrin*, premier garçon de la taverne de Paris. Il était vêtu d'un habit couvert de verges, cartes, dez et autres emblêmes de sa juridiction de cabaret. Sa suite se composait de plusieurs *coquins* à pied, couverts de casaques de canevas entourées de bandes violettes, teintes avec des cerises noires. Cette phalange d'avant-garde, qu'on pouvait ragarder comme les enfans perdus du cortège, portait la devise suivante, où l'on cherche à adoucir ce que le nom de la compagnie avait de trop dur :

Noble est coqvin si vertveux se monstre.

2° *Le Roi des porteurs au sac,* à cheval, vêtu d'une tunique orange à bandes noires, suivi de cinquante portefaix, à pied, couverts du même costume uniforme. Cette corporation, qu'on voyait figurer dans toutes les fêtes de la contrée, jouissait alors d'une certaine considération, et montrait avec orgueil sa devise déjà ancienne :

Servantz au Roy, porteurs-au-sac sont en vertv.

3° *Le Prince de l'Etrille*. Cette importante fonction se trouvait remplie par *Jacques Leboucq* (1), par procuration de Pierre Leboucq, son cousin, accomplissant alors le pélérinage de Jérusalem. Son riche vêtement était en velours cramoisi, galonné d'or; son cheval piaffait, richement harnaché, couvert d'un caparaçon de même velours cramoisi parsemé d'une multitude d'étrilles brodées en or et en soie. Cinquante cavaliers formant la *compagnie de l'étrille*, tous vêtus de casaques de velours, damas ou satin, de couleur verte à bandes noires, suivaient leur chef bien-aimé et leur drapeau de soie verte avec la devise du prince :

De bonne amour Leboucq maintient l'estrille.

4° *La compagnie de la ville*, composée en ce tems de quatre-vingt-dix cavaliers, en uniforme violet, dont dix-huit en velours et les autres en damas, satin, taffetas, avec des bandes de velours noir.

5° LE PRINCE DE PLAISANCE (sire *Quintin Coret*), monté sur un puissant destrier, recouvert d'une toile d'or, vêtu lui-même d'une tunique de même étoffe, passée au-dessus d'un pourpoint de satin jaune déchiqueté, la tête couverte d'un chapeau comme la tunique, ombragé de panaches blancs. Ce Coryphée était le héros de la fête; sa large bannière en damas noir, bordée de franges de soie noire, s'élevait majestueuse au-dessus de toutes les autres; elle portait le grand écusson des armoiries de Valenciennes, avec son lion d'or sur un champ de gueules. On lisait au-dessous, en grosses lettres d'or relevées en bosse, le mot : PLAISANCE! Puis se déroulait la devise du prince :

Coret maintient en paix Dame Plaisance.

---

(1) Jacques Leboucq, fils de Noël, superintendant de l'artillerie Valenciennoise, était un peintre fameux pour le tems où il vivait; il fut créé héraut de la toison d'or et écrivit sur cet ordre fameux plusieurs volumes consumés dans l'incendie de la bibliothèque de Bruxelles en 1731. Il mourut le 2 mai 1573 et fut enterré à Valenciennes en l'église de Notre-Dame-la-Grande, dans la chapelle de St.-Luc, patron des peintres.

Coret était suivi de ses deux fils vêtus d'habits de satin violet, couleur de prédilection du prince.

6° Et enfin, les *Archers de la confrérie de sainte Christine*, au nombre de vingt-sept cavaliers, tous accoutrés de tuniques bleues; à leur tête marchait fièrement *Jean du Joncquoy* (1), leur capitaine, vêtu d'une casaque de satin blanc semée de larmes bleues et entourée de riches broderies.

Ces archers formaient la garde particulière du prince de Plaisance; c'était son bataillon sacré; les confrères de Ste.-Christine ayant eu de toute ancienneté le privilège d'escorter le prince, qui, dans le sein même de la confrérie, a la première place après le Roi.

Toutes ces troupes à pied et à cheval, d'une fraîcheur et d'une pompe inouies, partirent en bon ordre de la place du marché et défilèrent sous leurs bannières et guidons, vers la porte Tournisienne; c'était un riche et stupéfiant coup-d'œil que ce cortège brillant de soie et d'or, et animé par le plaisir, serpentant lentement enserré qu'il était dans les rues étroites et tortueuses du vieux Valenciennes, dont les antiques maisons de bois se projetaient en saillie sur la voie publique et se rejoignaient par le haut. Un air de fête et de propreté avait été donné aux habitations, mais rien ne les ornait mieux ce jour là que cette multitude de jeunes et régulières figures flamandes, encadrées dans d'étroites fenêtres, et dont la fraîcheur et la gaîté constrastaient si bien avec le fond noir et triste de ces gothiques constructions.

Les Valenciennois marchèrent ainsi en chantant jusqu'à l'extrêmité de la banlieue de la ville, hors la porte de Tournai, et là, firent la bien-venue au prince et à la compagnie de plaisance de Condé, composée de cinquante chevaucheurs, tant en satin, de soie de *reverset* (1), qu'en drap de couleur rousse, bordé de noir. Cette nuance, peu agréable à la vue, rappelait que les tanneries étaient la principale industrie de la ville de Condé à cette époque. Le jeune prince de cette ville nommé *Hubert Cloicamp*, brillait autant par son heureuse physionomie que par son habit et son couvre-chef de velours rouge cramoisi; la couverture de son cheval était de drap d'or à personnages; ses trois pages, vêtus de pourpoints de satin couleur de tan, le suivaient immédiatement. La bannière de cette compagnie portait pour devise :

---

(1) Cette famille a fourni à l'abbaye de Marchiennes, un prélat distingué portant les mêmes nom et prénom, et licencié en théologie. Philippe Petit, prieur des frères prêcheurs de Douai et auteur de l'Histoire de Bouchain, a dédié à cet abbé son *Abbregé de la vie du B. Albert le Grand*, 2ᵉ édit. Douay, B. Bardou, 1637. Petit in-8°. Le médecin Louis Du Gardin lui avait dédié en 1631, la 2ᵉ édition de son Traité de la Peste en latin. *(Alexiloemos*, in-8°*)*.

Servant Plaisance Cloicamp met sa jeunesse.

Les gais condéens eurent les honneurs de la première réception parceque de tous les princes invités, le leur était le plus anciennement en grade, malgré sa jeunesse. On les conduisit triomphalement et à travers des arceaux de verdure, au logis préparé pour eux, rue St. Géry, à l'hôtel du *Dromadaire*.

Une demi-heure après, le cortège retourna vers la même porte et dans le même ordre au-devant de la société du village d'Hasnon, appelée les *Tost-tournez*, qui arrivèrent en ville au nombre de quatre-vingt six cavaliers, bien et uniformément vêtus de rouge bordé de noir. On distinguait au milieu d'eux leur prince, d'une haute taille, et de blanc habillé, suivi de sa bannière montrant pour devise :

Dame Plaisance aux Tost-tournez s'accorde.

On les mena loger sur le marché, dans la riche et spacieuse demeure de *Michel Herlin*, l'un des plus opulens bourgeois de Valenciennes et qui avait acquis, par sa magnificence généreuse, une popularité qu'il paya plus tard de sa vie dans les troubles de religion (1).

---

(1) C'est-à-dire en *satin broché*.

Bientôt suivirent les habitans de Raismes, formant un petit peloton de dix-huit fantassins, vêtus de vert, comme il convient à des veneurs, et portant en main des rameaux verdoyans; emblême tiré de leur goût pour la chasse, de leur situation au milieu des bois, et de l'étymologie du nom de leur village. Leur proximité de la ville leur avait permis de venir à pied; cependant leur capitaine, vêtu d'une robe et d'une tunique de velours noir, galonnées en or, s'avançait sur un magnifique coursier, couvert aussi de velours noir relevé d'or. Son étendart portait :

Raismes a vertu puisque Taillebois règne !

On logea cette troupe derrière l'hôtel du duc d'Arschot (2), près St.-Nicolas, chez *Arnould Chrestien*, châtelain de Raismes.

Après cette réception, le beffroi tinta à coups redoublés, ce qui annonçait l'arrivée d'une troupe innombrable; on se hâta d'aller au-devant, encore par la porte Tournisienne, et l'on reconnut les habitans de la forte et populeuse ville de Lille, qui firent leur entrée dans l'ordre suivant :

XIII sayetteurs à pied, habillés de rouge avec chapeaux bleus, sous la conduite de leur prince, à cheval, vêtu de velours noir par allusion à son nom; sa bannière portait :

Noiret maintient ses suposts en liesse.

---

(1) *Michel Herlin*, nommé gouverneur de Valenciennes par le peuple, pendant le siége de 1566, fut décapité vis-à-vis sa maison, par ordre du comte de Ste.-Aldegonde de Noircarmes, commandant les troupes de la gouvernante des Pays-Bas. (Voyez t. 2 des *Archives*, p. 453).

(2) Depuis couvent des Chartreux de Valenciennes, et aujourd'hui école d'enseignement mutuel.

XXXVIII porteurs au sac, à pied, couverts uniformément d'habits écarlates.

XXI bouchers, à cheval, vêtus de rouge par allusion à leur état; leur capitaine, vêtu en velours noir, précédé d'un guidon sur lequel on lisait :

Labbet à présent maintient parcz en règne.

XVII chevaliers de l'Estrille, bien montés et de la meilleure tenue qui jamais ait été vue dans une fête de Plaisance; tous vêtus en satin et damas orange, avec chausses blanches. Leur prince était accoûtré d'un *sayon* de velours vert, avec pourpoint de satin blanc et chausses blanches; il marchait accompagné de trompettes, hérauts, porte-guidons et pages, tous revêtus de taffetas orange. Sa devise, superbement brodée, était :

Par bonne amour, l'Estrille est en vertu.

Venait enfin le *Prince d'Amour* de Lille (qu'on appela jadis le *prince des Fols*), entouré de ses gens, au nombre de XLVIII, tous jeunes hommes vêtus en bleu de ciel, couleur tendre très-convenable à la troupe de l'amour ; ils formaient ensemble un galant escadron, grossi encore par plusieurs jeunes seigneurs de Lille, tels que le sire d'*Amfroipré* et autres, qui s'étaient affranchis de l'uniforme de la compagnie, mais avaient ceint l'écharpe bleu de ciel pour montrer qu'ils étaient enrolés en qualité de *volontaires d'amour*.

Le prince d'amour, jeune et beau garçon, se distinguait par un costume de velours vert et par sa bannière flottante avec ces mots :

Puisqve av bosqvet Amour se tient en joye !

On le conduisit avec sa troupe légère au vaste logis de *Pierre le Mesureur*, devant les halles, encore un de ces riches et puissans bourgeois de Valenciennes qui ne reculaient devant aucune dépense (1) ; la compagnie de l'Estrille fut logée en face, à l'hôtel du *Grand Cigne,* dont l'enseigne et la situation sont restées les mêmes depuis plus de trois siècles.

Ces réceptions faites, on courut derechef à la porte Tournisienne pour recevoir un autre *Prince d'Amour,* celui de Tournai, qui attendait à la barrière de la ville. Le cérémonial fut le même ; on vit s'avancer sur la grande place de Valenciennes, au bruit de la musique et des clairons, les compagnies de Tournai, rangées ainsi :

Les porteurs au sac, à pied, au nombre de cinquante-huit, vêtus de rouge avec des chapeaux bleus, marchant sous cette devise :

Martin Auseroce maintient porteurs-au-sac.

Suivaient les trompettes et étendarts du Prince d'Amour avec sa suite qui comprenait au moins soixante personnes, en tenue rouge-cramoisi, avec *chapeau-vert,* signe distinctif de cette principauté de plaisance.

Venait enfin le *Prince d'Amour* lui-même, en velours vert ; sur un cheval garni d'une housse de même étoffe, avec deux laquais en livrée de satin rouge. La devise du prince portait :

L'Espoir d'Amour a mis Frayères en règne.

On ne trouva rien de plus convenant que d'installer cette troupe d'amoureux à l'enseigne de la *Rose d'Or,* sur le marché.

Une demi-heure s'était à peine écoulée que les Valenciennois coururent encore vers la même entrée de la ville pour saluer la compagnie satyrique de la ville d'Ath, composée de vingt-cinq moines, vêtus de noir et blanc, commandée par l'*Abbé des Pau-pourvus,* costumé en saint pontife, portant sur sa bannière cette devise, à la fois flamande et monacale :

---

(1) Pierre le Mesureur mourut le 22 mars 1552, après avoir fait partie du corps du magistrat de Valenciennes.

La liqueur de la vigne nous maintient en liesse !

On mena loger ces gais religieux près de l'église St.-Pierre, par allusion à leur saint costume.

Le faux abbé et sa moinerie étaient suivis de cent cavaliers de la ville d'Ath, tous vêtus de tuniques rouges bordées de blanc, commandés par un capitaine richement habillé de velours orange, monté sur un cheval caparaçonné de même. Sur sa poitrine, brillait une pesante chaîne d'or, riche cadeau d'un grand prince ; et la gance de son chapeau orange, retenait une modeste rose, don pour lui plus précieux d'amoureuse merci. Deux jeunes pages en satin rouge le suivaient et sa bannière laissait voir cette galante devise :

Dame servant porte au chapeau la rose.

Le cortége officiel reprit bien vite sa course vers la porte d'Anzin (1) pour faire accueil à la troupe des *Etourdis de Bouchain,* formant soixante et douze cavaliers, tous en bleu, excepté leur prince *Gosseau,* en satin blanc. Son enseigne portait :

Maints étourdis par Gosseau sont joyeux.

Cette troupe chevaleresque fut logée chez *Philippe Dorville,* receveur de Bouchain, vis-à-vis de l'abbaye de St.-Jean.

Par la même porte arrivèrent les *Cornuyaulx de Douchy,* ayant à leur tête, pour capitaine, le jeune seigneur de Douchy; on comptait dans cette troupe vingt-quatre cavaliers, tous vêtus de blanc ; leur bannière exhibait ce rébus :

---

(1) Porte aujourd'hui sans issue hors la ville ; elle conduit à la citadelle qui n'existe que depuis la prise de Valenciennes par Louis XIV.

De Guerre a mis les Cornuyaulx en paix.

Un peu après vint encore, par cette même route, le *Prince de Denain,* accompagné de cinquante-quatre cavaliers vêtus de blanc bordé de noir. Sa devise était :

Ce Camp resveille en Soulas (3) bon vouloir.

Ces braves furent logés, sous le bon plaisir de madame l'abbesse, à l'hôtel dit le refuge des dames de Denain, derrière l'église de la Chaussée.

Enfin, il était six heures du soir, lorsque la bannière du beffroi annonça l'arrivée de la dernière troupe s'avançant par la porte Cardon; les Valenciennois y coururent : c'était *l'Abbé du plat d'argent,* du Quesnoi, à la tête de vingt-cinq cavaliers, espèces de Centaures modernes, montés ou plutôt enchassés sur des chevaux d'osier comme avaient coûtume d'en agir les enfans. Ils étaient tous habillés de blanc. Leur guidon étalait ces mots :

Placque se montre servant au plat d'argent.

Les compagnons du Plat d'argent, crurent devoir débuter par une facétie ; chacun en arrivant, fit semblant de mener son cheval au grand abreuvoir de la ville, entra dans la rivière

---

(3) *Soulas*, soulagement, plaisir, de *Solatium*.

« Au bois de deuil, á l'ombre de soucy
« N'estoye au temps de sa vie prospère :
« Mon *soulas* gist sous cette terre icy,
« Et de le voir plus au monde n'espère. »

MAROT, *complainte d'une niepce sur la mort de sa tante.*

luer la compagnie satyrique de la vil autant d'eau, au grand
vingt-cinq moines, vêtus de noir e cet acte mit tout-à-fait en
l'*Abbé des Pau-pourvus*, costum
sur sa bannière cette devise, à l
mots était une bonne fortune,

La liqueur de la vign

mener loger les *plats d'argent* à
rue Entre-deux-Mazeaux. Les che-
lement placés, on les entassa au

On mena loger ces g
cher.
par allusion à leur s

mplies, le prince de Plaisance de Valen-

Le faux abbé e ses trompettes et clairons sonnant mélo-
de la ville d'At suivi de son immense cortège, fut reconduit à
blanc, comm devant l'hôtel-de-ville; à peine y était-il rendu
lours orang remonter à cheval pour aller au-devant de vingt
sa poitrin de Rheims, tous bourgeois et marchands, venus
d'un gra à la fête. Mais ceux-ci, qui se piquaient d'être
une m pour assister d'en avoir la politesse exquise, déclarèrent qu'ils se
merci plutôt que de déranger le prince pour leur récep-
nièr après d'assez longs pourparlers on les laissa entrer selon
leur fantaisie.

Chacun étant bien logé et casé, le prince alla souper à l'hôtel-de-ville; puis, dans la soirée, toutes les compagnies des villes et villages se disposèrent à représenter, à la lueur des flambeaux, devant la maison du prince et aux principaux carrefours de la ville, des comédies et des scènes ingénieuses préparées et appropriées à chaque société suivant leur nom, leur origine et leur caractère

C'était là, à vrai dire, la partie spirituelle de la fête; ces scènes en plein air étaient ordinairement satyriques, piquantes, pleines de verve et de comique. Sous le voile de l'allégorie, on y traitait des affaires d'état et de croyance, et on y jetait à la risée du peuple les puissances politiques et religieuses de l'époque. Déjà l'esprit de réforme perçait dans ces provinces riches et tant soit peu turbulentes, et en l'absence de toute critique imprimée, l'opposition populaire se révélait dans ces scènes de carrefour, où plus d'un Pasquin ou Marforio fla-

souvent semer dans la foule des idées hardies qui
ard. Il est déplorable pour l'histoire des mœurs
des essais dramatiques dans la Flandre, que les
qui ont enregistré tant de niaiseries, ne nous aient
servé quelques unes de ces comédies indigènes.

s représentations publiques furent, comme on le pense en, vivement applaudies par le peuple Valenciennois grossi de tous les étrangers venus des cités voisines; le prince de Plaisance en fut si charmé qu'il fit distribuer, à chaque acteur, un cigne d'argent, emblême parlant de la ville de Valenciennes, et qui sert de supports à ses armoiries. La foule ne se lassait pas de voir ces jeux scèniques, tellement qu'ils se prolongèrent jusqu'à deux heures après minuit dans les principales rues de la ville aussi vivantes et aussi animées qu'en plein jour, et sans qu'il y eut le moindre désordre ni le plus petit débat. Peu-à-peu cependant, après une soirée aussi bien employée, le besoin du repos se fit sentir; les places et les carrefours redevinrent déserts; les flambeaux s'éteignirent, le calme de la nuit vint envelopper toute cette cité si pleine de monde, et l'on n'entendit bientôt plus dans ces rues tant peuplées peu d'instans auparavant, que le pas lourd et mesuré des *wetteurs* de nuit, et la voix traînante et lugubre du guet, qui, à Valenciennes comme dans toutes les villes de la Flandre, ne manquait jamais alors de répéter à chaque heure de la nuit la phrase sacramentelle :

« Réveillez-vous, gens qui dormez,
« Priez Dieu pour les tréspassez ! »

§ III. — LE JOUR.

Le dimanche 13 mai, dès l'aube du jour, toute la ville brillait d'un air de fête; c'était un mirifique spectacle, par une belle et douce matinée de printems, que ces maisons pavoisées de riches tapis et de bannières, ces rues sablées, ces femmes pompeusement parées et qu'un instinct bien naturel de curiosité et de coquetterie fesait précipiter partout où elles pouvaient voir ou être vues; le tout au son joyeux des carillons de cent horloges de la ville et des faubourgs, qui, suivant l'antique coûtume de Flandre, répétaient dès l'aurore des jours solennels, les airs populaires du pays, composés par notre vieux *Josquin Despretz*, un des meilleurs musiciens du Hainaut.

En ce tems là, toute bonne fête, telle profane qu'elle fut, commençait par une grande messe; en conséquence, vers neuf heures du matin, toutes les cloches de la ville (et Dieu sait quel en était le nombre!) appelèrent les fidèles aux églises. Le prince de Plaisance et sa suite se rendirent en bon ordre à l'abbaye de St.-Jean : En tête marchaient quatre trompettes vêtus de violet, le héraut de la ville, *Franquevie*, en cotte-d'armes blasonnée; puis cent hommes de la suite du prince, tous en violet, marchant deux-à-deux; les deux fils de Coret, vêtus comme la veille; deux pages portant des carreaux de velours violet; enfin venait le prince en robe de velours cramoisi, doublé de damas rouge, avec une tunique de toile d'or et des chausses blanches, ayant en main un énorme bouquet de fleurs. La marche était fermée par les archers de la confrérie de Ste-Christine, en leur qualité de gardes du corps du prince.

C'est avec cette escorte que le prince est conduit jusqu'au haut du chœur de l'église St-Jean, où il prend hardiment place dans la première stalle de droite. L'on chante ensuite solennellement une grande messe en musique, et le prieur de l'abbaye, sire *Nicaise De la Croix* (1), officie en personne; ses diacre, sous-diacre, chantres et sous-chantres sont tous revêtus de chappes et tuniques de velours violet, couleur du prince. On voit que l'église savait alors se prêter à toutes ces récréations dont elle tirait souvent parti; aussi à l'offertoire, le prince, qui sent le prix de cette galanterie, se comporte généreusement à l'offrande, tandis qu'on lui joue un mélodieux concerto de hautbois.

---

(1) Sire *Nicaise de la Croix* devint abbé de St.-Jean en 1553; il embellit beaucoup son monastère, et mourut en 1569 après avoir eu la douleur de voir détruire, pendant les troubles de religion et le siége de 1567, les riches ornemens dont il s'était complu à parer son abbaye. [Voyez les *Archives du Nord*, t. 2, pages 436 et 443].

Pendant que ces choses se passent, toutes les autres compagnies, ayant chacune leur prince en tête, assistent à des messes célébrées pour elles, dans les diverses églises de Valenciennes, car une seule, tant vaste fut elle, n'aurait pu les contenir toutes. Les habitans de Condé, Tournai et Hasnon sont à Notre-Dame-la-grande ; les Lillois vont à St.-Géry; ceux de Bouchain et du Quesnoy à St.-Jean, et les compagnies d'Ath à St. Paul (1).

La messe achevée, le prince est mené, avec le même cérémonial, jusqu'au logis de messire *Ferry de Carondelet,* chevalier et seigneur de Pottelles, sis en la rue de la Coûture (où fut depuis élevé le mont-de-piété). C'est dans cette belle et spacieuse demeure que Quintin Coret donna son banquet.

Après le dîner, les compagnies des villes jouèrent devant le Prince ce qu'ils appellaient des *moralités par personnages*, qui n'avaient rien de *moral* s'il faut en croire quelques historiens chagrins du tems. Le texte des soi-disant moralités représentées en ce jour, n'est pas parvenu jusqu'à nous et c'est encore là une perte à déplorer pour l'histoire des mœurs et de l'art. On répétait ces scènes devant les demeures des plus notables bourgeois de Valenciennes et principalement devant la façade dentelée du vieil hôtel-de-ville dont les larges vitraux et la *bretecque* dorée étaient garnis des principales autorités de la ville et du comté. Plus tard peut-être on eut paru mal avisé de représenter des farces, plus que profanes, devant la statue de Notre-Dame, celle du bienheureux St. Gilles, patron de Valenciennes, et du glorieux St.-Saulve, martyr, qui toutes trois (2), avec les figures des anciens comtes du Hainaut à cheval et combattant, décoraient l'élégant et gothique frontispice du palais communal que fit élever en 1336 Guillaume-le-Bon, comte de

---

(1) Eglise des Dominicains, une des plus anciennes de Valenciennes.

(2) Ces trois statues furent refaites en 1572 d'une manière colossale.

Hainaut et qui subsista jusqu'en 1612 qu'on construisit la façade actuelle; mais alors, ce mélange du burlesque avec ce qui était le plus respecté, n'avait rien d'étrange ni d'inconvenant; personne ne s'effaroucha des représentations originales des cités conviées à la fête, et le prince de plaisance fut même tellement enthousiasmé de leur mérite, qu'il crut ne pouvoir mieux faire que de distribuer à chaque joueur un lion d'argent, pour, avec le cigne donné la veille, compléter l'emblême des armes de la ville.

Vers neuf heures du soir, tous les princes et prévôts étrangers, à la tête de leurs compagnies, vinrent chercher le Prince de Plaisance, à l'hôtel du seigneur de Pottelles, pour le conduire avec honneur et en cortège jusqu'à la halle aux laines (1), au-dessus de la halle au blé, vaste salle où devait se donner le grand souper d'honneur, couronnement obligé de cette belle journée.

Cette enceinte avait été admirablement disposée et ornée; les murailles tendues de ces riches et curieuses tapisseries de haute-lisse, fabriquées dans le pays, reproduisaient des sujets moraux parfaitement adaptés à la circonstance. On avait sagement pensé que dans la salle d'un banquet comme celui qui allait avoir lieu, il n'était pas inutile de mettre sous les yeux des convives un correctif puissant au goût prononcé de nos pères pour les plaisirs de la table; aussi les invités pouvaient-ils, dans les intervalles que laissait le service, reposer leurs regards sur des tableaux où se peignaient les effets malheureux des excès du manger et du boire. C'était un avertissement tacite et ingénieux qui pouvait facilement trouver sa place et son application.

Le plafond se trouvait recouvert de rameaux verts d'où se détachaient des candelabres et des lustres chargés de lumières. Des nattes tressées de paille et de fleurs garnissaient le parquet. Au fond de la salle, s'élevait une estrade à laquelle on parvenait par quatre ou cinq degrès : là était dressée la table d'honneur du Prince souverain de Plaisance, devant son trône tendu de drap d'or; sur le côté, on avait disposé son buffet particulier, en gradins chargés de coupes, aiguières, tasses et écuelles en vermeil enrichi de pierres précieuses. A l'opposite se voyait un magnifique *dressoir*, tel que les rois ou les princes du moyen-âge mettaient leur gloire à en exposer aux yeux (1); tout chargé qu'il était de vaisselle d'argent, l'œil le plus exercé n'y aurait pu compter la masse des pôts délicatement sculptés, des plats et bassins finement ciselés, des bouteilles armoriées, des flacons, aiguières, gobelets taillés et travaillés dans les formes bisarres et avec l'art qu'on connait aux ouvriers des XV^e et XVI^e siècles; tous ces riches objets brillaient disposés dans l'ordre le plus favorable pour la vue sur onze larges rayons. Au-dessus de cet admirable buffet figurait un énorme écusson aux armes de la ville, entouré d'une épaisse couronne de verdure et de fleurs. Sur le devant et au bas du *dressoir* tombait un naperon de drap d'or à personnages, et, par une précaution annonçant que nos ancêtres ne manquaient pas toujours de prévoyance, des hommes d'armes, la masse à l'épaule, se tenaient aux côtés du buffet comme gardien des richesses qui s'y trouvaient rassemblées, tandis que d'autres chargés de torches éclairaient ce tableau, et faisaient scintiller les lumières sur le poli de cette magnifique vaisselle.

---

(1) C'est aujourd'hui l'emplacement de la salle de spectacle.

Derrière le buffet, on avait établi un orchestre pour cinquante musiciens occupés à couvrir par leurs symphonies, les gros rires et peut-être aussi les mots heureux, mais parfois un peu gais, de tant de joyeux convives.

Le Prince de Plaisance, après la cérémonie du lavement de mains, s'établit sur son trône et au milieu de la table d'honneur, n'ayant personne devant lui, mais plaçant à sa droite et à sa gauche, les autres princes, prévôts et seigneurs étrangers chacun selon son rang d'ancienneté d'après les constitutions de chaque compagnie et suivant l'appel fait par le héraut *Franquevie*. A cette table prirent également place tous les chevaliers, écuyers, gentilshommes et nobles bourgeois, tant de Valenciennes que des environs, et même des étrangers de marque attirés dans la ville par le renom de la fête de Plaisance et que l'on avait eu le soin de faire prier au souper par le héraut d'armes. On y remarquait entr'autres, les pieux et graves abbés d'Hasnon, de Vicoigne et de St.-Jean (1), dont les mîtres figuraient assez singulièrement au milieu des grelots de la folie, mais qui cependant se tenaient fort bien à table, et fesaient tête à sire *Nicaise Chamart*, sire *Jacques Le Poivre*, sire *Louis Rollin*, *Nicolas du Puch* et *Pierre Lelièvre*, tous anciens prévôts qui déposèrent leur gravité à l'entrée de la salle.

---

(1) Cet usage est encore conservé dans les communes de la Flandre, où, avec plus de simplicité, on voit les ménagères garnir leurs *drèches* de plats et de vases d'un étain poli, qui brillent éternellement dans leurs demeures et ne s'usent guères que par le nettoyement.

Outre cette table de l'aristocratie, il y en avait quatre autres suffisamment longues pour recevoir les étrangers et marchands venus pour visiter le prince : ce qui fesait un total de cinq cent soixante-deux personnes à table. Chaque couvert avait un flacon d'argent plein de cervoise, et un autre rempli de vin. Les tables étaient chargées de mets et entremets innombrables, comme on peut s'en faire facilement une idée dans un banquet flamand, où l'on ne voulait rien épargner et où il s'agissait de ne festoyer que des bons vivans. Le service ne languissait pas ; les viandes se succédaient partout avec une telle abondance que dans chaque partie de la salle on se croyait à un petit couvert. La salle St.-George avait été convertie en office ; elle servit aussi pour la déserte et pour faire souper les nombreux serviteurs du banquet, dont les soins et la surveillance furent si exemplaires, que sur plus de dix-sept cent pièces d'argenterie dont on usa, il n'en manqua pas une seule ; ce que nos chroniqueurs ne manquent pas de mentionner en ajoutant fièrement que toute cette vaisselle, et celle des deux buffets, provenaient de la ville même sans qu'il fut besoin d'aller à l'emprunt.

---

(1) Sire *Michel du Quesnoy*, sire *Jean de Bracq* et sire *Nicolas de Faulche*.

Suivant une ancienne coûtume, à la fin du banquet et avant de se séparer, les princes et prévôts des villes étrangères vinrent faire agréer leurs présens au Prince de Plaisance de Valenciennes; ils consistaient en pièces d'orfévrerie, artistement enjolivées, et sur lesquelles chaque prince avait eu soin de faire graver, comme souvenir, sa propre devise en *rébus de Picardie* (1). C'étaient par ces cadeaux réciproques et ces échanges d'honnêtes procédés que l'amitié et la bonne harmonie s'entretenaient entre tous les bourgs et cités de la vieille Flandre !

§ IV. — LE LENDEMAIN.

Il n'est point de bonne fête sans lendemain : le lundi donc on s'ébattit de nouveau, on promena, on rit, on but, on chanta et surtout l'on dîna. On procéda aussi à quelques cérémonies burlesques dans le goût du tems et du pays. Ainsi, ***l'Abbé des Pau-Pourvus d'Ath***, et ses soi-disans religieux, voulant jouer leur rôle mystique jusqu'au bout, s'avisèrent de dédier et bénir un puits que l'on venait de creuser derrière la halle au blé. Ils parodièrent d'une façon bouffonne les exercices du culte, en y employant mille traits *dignes du fagot*, dit le dévôt d'Oultreman, espagnol de cœur et d'âme. A cette époque, on commençait comme on le voit à singer publiquement les pratiques du clergé et à les tourner en dérision : la réforme n'était pas loin.

Cette fête se passa sans querelle, sans accident, et avec un ordre admirable, grâces à la vigilance des magistrats de la ville et aux soins du héraut *Franquevie*, homme versé dans les us, coutumes et privilèges de chaque corporation : il manqua, dit-on, toutefois en un point, en n'appelant pas au banquet d'honneur, selon leur rang, les compagnies de Condé et de Bouchain, qui préférèrent se retirer sans souper, plutôt que de ne pas occuper la place qui leur était due. Néanmoins le lendemain cette affaire de préséance s'arrangea à l'amiable après une explication convenable. Sire *Arnould des Cordes*, Sr. de Maubray, lieutenant prévôt de la ville, délivra aux habitans de Condé une déclaration de non-préjudice à leurs droits qui satisfit les amours propres blessés dans cette grave contestation.

---

(1) Ménage tire l'origine des *Rébus* de l'usage anciennement suivi par les clercs de Picardie de composer, tous les ans au carnaval, des pièces satyriques sur les événemens du tems *(de rebus quœ geruntur)* ces pièces se fesaient surtout remarquer par les allusions et les équivoques.

« .... En *rébus de Picardie*,
« Une faulx, une étrille, un veau,
« Cela fait : *étrille Fauveau.* »
MAROT.

Etienne *Tabourot* a donné un chapitre tout entier des *rébus de Picardie*, dans les *Bigarrvres et tovches du seignevr des accords*.

Cependant après le dîner du lundi, les étrangers étant tous bien repus, bien choyés et se trouvant à peu près sains de corps et d'esprit, pensèrent au départ; chacun chercha sa place suivant son habit et son rang, et le cortège reprenant l'ordre dans lequel il avait marché les deux jours précédens, fut reconduit aux limites de la banlieue. Au même instant toutes les cloches, les carillons, l'artillerie de la ville se fesaient entendre, et, par l'ordre du Prince de Plaisance on jeta dans les rues, avec profusion, des deniers d'argent nouvellement frappés à la monnaie de Valenciennes (1). Ce dernier trait de générosité du prince fut accueilli par les *vivat* du peuple qui ne se fatiguait pas de crier : « *Largesse! largesse!* du puissant prince de Valenciennes ! »

Cette fête de Plaisance eut du retentissement dans le pays et laissa surtout de profonds souvenirs parmi les habitans de Valenciennes; ce qui le prouve c'est la longueur des détails conservés par les chroniqueurs du tems qui se sont complu dans cette relation, détails qu'on nous pardonnera d'avoir peu abrégés, comme étant une naïve peinture des usages d'une époque, qui éveille aujourd'hui assez vivement la curiosité de la génération nouvelle. C'est une mine riche en observations ; Ceux qui aiment les rapprochemens moraux, auront remarqué qu'en Flandre, sous Charles-Quint, les seigneurs d'Amfroipré, de Douchy et tant d'autres, se trouvaient presqu'en ligne avec les artisans des villes et les vilains des campagnes ; C'est tout au plus si les réformes des révolutions modernes ont amené aujourd'hui un nivellement aussi complet que celui produit au moyen âge par la magie du plaisir. Ceux qui reprochent au tems présent son luxe et sa dépense, trouveraient ils cette mer de velours et de damas qui inondait alors nos places publiques ? Ceux qui s'attachent aux comparaisons statistiques penseront-ils qu'aujourd'hui les pauvres communes de Bouchain et d'Hasnon puissent équiper ensemble cent soixante cavaliers couverts d'or et de soie ? Après de tels récits toutefois on commence à comprendre les lois somptuaires de Charle-Quint et les reproches de dissipation faits souvent à nos pères par des historiens qu'on accuse d'être moroses et chagrins.

---

(1) Les bâtimens de la monnaie de Valenciennes étaient situés vis-à-vis l'église St.-Géry ; ils furent vendus par Charle-Quint et vinrent en la possession de la famille *Desmaizières*. Une *norreterie* est aujourd'hui établie sur leur emplacement.

Une dernière remarque, accompagnée d'un regret, vient frapper le lecteur ; c'est l'absence de toute participation active des femmes dans ces fêtes brillantes. Qui a pu les empêcher d'y figurer ? Etaient-ce les soins d'intérieur, qu'en bonnes ménagères flamandes elles devaient donner pour la réception des étrangers qui occupaient chaque maison ? Serait-ce à cause de la crudité des propos de table, ou de la licence des scènes populaires représentées publiquement ? Quoiqu'il en soit de ces suppositions, nos pères n'ont pas toujours ainsi manqué aux lois de la galanterie ; suivant l'historien d'Oultreman, Jean Bernier, en 1334, offrit un paon en concours à la plus belle compagnie des rues de Valenciennes ; la rue Delesauch emporta le prix, en représentant sur un char de triomphe, les vingt-deux preux compagnons d'Alexandre-le-Grand, avec autant de jeunes filles revêtues de robes écarlates fourrées d'hermine ; il est probable que les demoiselles eurent bonne part au prix. En la même année, au grand banquet donné par le même Bernier, aux Rois de Bohême et de Navarre, aux comtes de Flandre et de Gueldre et à tant d'autres grands seigneurs, alors que les riches bourgeois de Valenciennes traitaient chez eux des têtes couronnées, il y eut six tables et chaque noble convive avait près de lui une dame Valenciennoise, ce qui ne contribua pas peu à l'agrément du repas. Enfin, en 1435, les joûteurs de Valenciennes allant à la fête du *Roi de l'Epinette*, à Lille, furent suivis de deux chariots couverts d'écarlate, où étaient leurs dames. Jacques Grebert, Valenciennois, y gagna le prix des joûtes, et fut mené en triomphe, par *quatre damoiselles*, dont il n'oublia pas de recevoir l'accolade, accompagnement plus précieux que le prix décerné.

Ainsi donc, l'absence des dames à la fête de 1548 n'était pas dans les mœurs du pays et doit être seulement attribuée à quelque circonstance particulière; les hommes de plaisir entendent trop bien leurs intérêts pour s'isoler du beau sexe, et si la *Fête de Plaisance* devait rigoureusement se passer sans l'assistance des dames, il fallait changer son nom.

Arthur Dinaux.

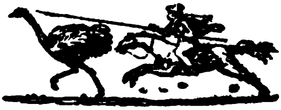

Les Carondelet.

Cette ancienne maison est originaire de Franche-Comté, et établie dans les Pays-Bas depuis la fin du 15e siècle. Le surnom primitif de cette famille était *Caronde*; mais Jean Ier, baron de Chauldey, dit Caronde, ayant reçu de Robert II, duc de Bourgogne, dont il était aimé, le sobriquet de *Carondelet,* à cause de sa taille petite et ronde, l'adopta comme nom propre et le transmit à ses descendans.

Jean Carondelet IV, forestier héréditaire de Bourgogne, s'attacha au service de Philippe-le-Hardi, et fut fait prisonnier avec Jean Sans-Peur, devant Nicopolis, le 28 septembre 1396. Le comte de Nevers rendit témoignage de son intrépidité en lui donnant un bouclier sur lequel étaient gravés les mots *Aquila et Leo,* que les Carondelet ont pris depuis lors pour leur devise. Jean Carondelet paya 7,000 florins de Florence pour sa rançon et revint à Poligny, *où il despenda beaucoup,* dit un ancien titre, *en joustes et tournois, délaissant ses enfans pouvres gentilshommes.*

Jean VI, ministre du duc Charles-le-Hardi, fut chargé par ce prince, en 1469, de l'acquisition et de la prise de possession du comté de Ferrette. L'année suivante il fut envoyé en ambassade auprès de Louis XI, pour se plaindre du traité désavantageux que le duc de Bretagne avait été obligé de conclure, à l'insu de son allié, le duc de Bourgogne; il vint s'établir dans les Pays-Bas, et en 1478, l'archiduc Maximilien le nomma son grand chancelier civil et militaire. Il fut chargé en 1493, avec Marguerite d'Yorck de la tutelle de l'archiduc Philippe, depuis roi d Espagne et père de Charles-Quint. Le chancelier montra un grand caractère dans les négociations qu'il soutint auprès des ministres de Charles VIII, roi de France, au sujet du mariage de ce prince avec Anne de Bretagne qui était fiancée depuis plus d'un an avec l'archiduc, et malgré l'engagement contracté par Charles VIII envers Marguerite d'Autriche, fille de Maximilien. Il osa dire que la maison d'Autriche garderait mémoire de ce double affront; que le roi des romains et l'archiduc savaient à quelles alliances ils devaient attacher du prix et qu'ils n'avaient point coûtume de prendre là-dessus l'avis du roi de France.

Lors de la révolte des habitans de Gand et de Bruges, en 1488, il fut arrêté avec Maximilien et emprisonné par les séditieux qui voulaient lui trancher la tête, comme on l'avait fait naguères à son prédécesseur. L'empereur Fréderic venu au secours de son fils, fit camper son armée à une lieue de Gand. De là, il envoya aux Gantois un héraut pour les sommer de rendre la liberté au chancelier et aux neuf autres seigneurs détenus ainsi que lui. Ce fut alors que le doyen des cordonniers accompagné de trois confesseurs, des sacremens et de vingt-deux satellites, entra dans la prison pour y faire décapiter les détenus les plus distingués, et envoyer ensuite leurs têtes à l'empereur, dans des sacs de cuir tout préparés. Cette horrible exécution aurait eu lieu, sans la généreuse intervention du duc Philippe de Clèves. Pendant ce moment d'angoisses, « Madame la chancelière ne cessait, dit Molinet, d'aller diligenter et intercéder l'ung à l'autre; et de faict elle rencontra sur » les rues Adrien de Rassenghien et Copenolle, et illec post-

» posant toute crainte de noblesse, suppliant pour le salut de
» son mari, qui lors lui touchoit plus que nuls riens, se rua
» devant eux à genoux en l'abord, comme feroit une simple
» povre femme devant les plus grands princes du monde. »

Cette épouse dévouée était Marguerite de Chassey, que le chancelier avait épousée à Dole, en 1466. Les dernières années de Jean de Carondelet furent attristées par les revers de la disgrâce. Plusieurs fois son crédit avait été ébranlé par les intrigues de l'envie. On est étonné de trouver parmi ses adversaires Jérome Busleyden qui s'est acquis une juste considération par des services éminents. Quoi qu'il en soit, l'archiduc, vaincu par les observations des ennemis du chancelier, le fit venir à Breda, où était la cour et lui redemanda les sceaux au commencement de décembre 1496, sous prétexte de son âge avancé et de ses infirmités. Retiré à Malines, il y mourut le 21 mars 1501, âgé de 73 ans. L'académie de Bruxelles ayant mis au concours en 1786, l'éloge du chancelier de Carondelet, le prix fut remporté par Mad^{lle} Marie-Caroline Murray. Lesbroussart, connu par une bonne édition des *Annales* d'Oudegherst et par d'autres ouvrages estimés, obtint une mention honorable. Les deux discours ont été imprimés avec des notes historiques, in-8°, Bruxelles et Liége, 1786.

Le chancelier eut onze enfans, dont cinq fils, qui tous occupèrent des postes élevés à la cour de Charles-Quint. Nous ne citerons ici que **Jean de Carondelet**, né à Dole, en 1469. Cet homme est avec Ferri de Clugny, son contemporain, l'un de ceux à qui l'on peut reprocher le cumul scandaleux d'une foule de bénéfices. Il était écolier à Louvain et n'avait encore que dix ans, lorsqu'il obtint dans le chapître de Cambrai, un de ces beaux canonicats qui produisait un revenu annuel de dix mille livres. Il conserva cette prébende jusqu'en 1521. Elu en 1493 haut doyen de la métropole de Besançon, il était en outre chanoine de St.-Sauveur d'Haerlebecq et de St.-Donat de Bruges, prévôt des collégiales de Furnes et de Seclin en Flandre, et abbé commendataire de Mont-Benoit, au comté de Bourgogne. En 1520, il fut nommé archevêque de Palerme et Primat de Sicile ; puis chancelier perpétuel de Flandre et prévôt de St.-Donat. En 1531, on l'appela à la présidence du conseil privé des Pays-Bas et des finances : il parait que tant de biens n'étaient pas encore proportionnés aux besoins ou au mérite de ce prélat, puisque Charles-Quint y joignit des pensions sur la recette des domaines de Flandre, par lettres-patentes, datées de Malines, le 6 mars 1523. Du reste il fit quelques fondations utiles et acheva de ses deniers le collége de St.-Donat à Louvain, à condition que la présidence et les bourses en seraient à perpétuité à la nomination du chef de la maison de Carondelet. Il était lettré, et Foppens lui a donné une place honorable dans la *Bibliothèque Belgique*, t. 2, p. 605, où l'on voit son portrait, par C. Van Caukercken. Il avait écrit des *consultations* et des *observations* de droit qui ne se retrouvent plus. Il est en outre auteur d'un traité *de Orbis situ*: Anvers, 1562. Il était en relations avec Erasme, et Hermolaus Barbarus qui lui ont adressé plusieurs lettres que l'on a conservées.

François de Carondelet, descendant de Ferri, cinquième fils du chancelier, refusa en 1626 l'évêché d'Arras, que l'infante Isabelle lui avait offert. Il était alors chanoine et archidiacre de Brabant en l'église de Cambrai. En 1628, il fut élevé à la dignité de doyen de cette métropole. Investi de la confiance d'Isabelle, il fut envoyé par cette princesse en Angleterre avec le marquis d'Inojosa et Don Carlos Coloma, pour négocier en faveur des catholiques, auprès du roi Jacques I^er^. Plus tard, quand la reine, mère de Louis XIII, s'enfuit en 1631, de Compiègne à Bruxelles, l'infante chargea le doyen de Cambrai d'aller en France traiter de la réconciliation de la mère et du fils. L'accueil distingué qu'il reçut du cardinal de Richelieu et une croix de diamans, du prix de deux mille écus, que lui offrit Louis XIII lui-même, fournirent aux courtisans qui enviaient la prospérité de Carondelet une occasion favorable pour le perdre. On persuada à la gouvernante des Pays-Bas que le doyen de Cambrai était entré en pourparler avec Richelieu, pour engager George de Carondelet, son frère, gouverneur de Bouchain, à livrer cette place aux Français, et qu'on lui promettait, pour prix de cette trahison, le chapeau de cardinal. On avait soin de faire coïncider cette accusation avec les bruits qui couraient que le gouverneur de Bouchain avait eu part aux manifestes que venait de publier le comte Henri de Berghes pour pousser à la révolte la noblesse des Pays-Bas. George de Carondelet fut tué à Bouchain, le 9 avril 1633, dans une sédition militaire. Quant à François, l'infante le fit arrêter et enfermer dans le couvent des Augustins de Bruxelles, où il travailla à un mémoire justificatif qu'Isabelle reçut favorablement. Le doyen serait sans doute rentré en grâce auprès de cette princesse, si elle n'était morte cette même année le 1er décembre. Loin de lui rendre la liberté, on le conduisit à la citadelle d'Anvers, où il mourut le 29 octobre 1635.

Au moment où éclata la révolution de 1789, le chapitre métropolitain de Cambrai possédait deux chanoines du nom de Carondelet ; l'un, Alexandre-Louis-Benoît, dit l'abbé de Carondelet-Noyelle, était théologal, grand ministre de la métropole, vicaire général du diocèse, premier député du clergé aux états du Cambrésis, etc. Il a laissé divers mémoires sur l'administration politique, civile et religieuse du pays. Il avait en outre recueilli et mis en ordre beaucoup de documens historiques et généalogiques dont la plupart sont conservés à la bibliothèque de Cambrai ; l'autre, M. Albert-Charles-Dominique, baron de Carondelet-Pottelles, dernier descendant mâle de la branche aînée de cette antique maison, est encore vivant. Né le 16 octobre 1761, il fut élu le 11 juin 1784 pour occuper le canonicat réservé à un juriste dans le chapitre de Cambrai. Ce vénérable vieillard s'est toujours occupé et s'occupe encore aujourd'hui, dans sa retraite de Pottelles(1), près le Quesnoy,

---

(1) La terre de Pottelles, qui relevait des souverains du Hainaut, fut possédée successivement par les maisons d'Hennin Liétard, de Poitiers et de Mortagne. Le chancelier de Carondelet en fit l'acquisition peu de tems après son arrivée dans les Pays-Bas, vers 1469. C'était le chef-lieu et le séjour de la seconde branche, devenue depuis l'aînée de la maison de Carondelet.

Noyelles-sur-Selle avait donné son nom à la 4e et dernière branche des Carondelet. Le château et l'église de Noyelles renfermaient des pierres tumulaires qui offraient de l'intérêt sous le rapport historique. Ces monumens de recherches historiques sur le Hainaut, le Cambrésis et la Flandre.

Son frère ainé, François-Marie-Joseph, vicomte de **Carondelet**, officier au régiment d'Auxerrois, blessé en 1782, à la prise de St.-Christophe, en Amérique, épousa à Cambrai, le 4 octobre 1784, Angélique-Rose-Magdeleine-Adelaïde, fille du célèbre comte de Turpin de Crissé, lieutenant-général, inspecteur-général de cavalerie, etc. Il a publié une traduction de Tibulle en vers français. In-8°, Paris, Buisson, 1807. Il est mort en 1816.

Le Glay.

---

ayant été dispersés vers la fin du siècle dernier, on en retrouve aujourd'hui des fragmens épars dans les habitations des fermiers de Noyelles, qui en ont décoré leurs jardins.

LE TRIUMPHE
DES CARMES.

(1311.)

PROÊME.

Loys de La Fontaine, dit Wicart, seigneur de Salmonsart, né à Valenciennes au mois de février 1522, mort à Liège vers 1587 (1), a composé un ouvrage étendu sur les antiquités de Valenciennes qui est resté entièrement inédit. La bibliothèque de cette ville en possède une copie du XVI^e siècle, en assez mauvais état et qui présente plusieurs lacunes ; un manuscrit bien conservé de ce recueil, orné de dessins coloriés, fut vendu publiquement, il y a environ trente ans, à Valenciennes; il provenait du docteur Dufresnoy (André-Ignace-Joseph). Feu M. Bourdon d'Héry, possesseur d'une riche bibliothèque, en fit l'acquisition pour un somme de 500 fr. environ. Depuis le décès de ce dernier, ce livre est passé par succession dans les mains de M. *Evrard*, de Douai.

---

(1) Il était arrière-neveu d'un Jean de La Fontaine qui n'a rien de commun que le nom avec l'illustre fabuliste, et dont nous avons : *La Fontaine des amoureux de science*, plusieurs fois imprimée. Outre le Recueil des antiquités de Valenciennes, le seigneur de Salmonsart a encore composé des Commentaires sur tout cè qui s'est passé aux Pays-Bas depuis les troubles (de 1566) jusqu'à sa mort, plus la Relation d'un voyage qu'il fit à Jérusalem, ouvrages qui sont tous inédits. Cette famille de La Fontaine avait pour devise : *Rien ne soit trop de La Fontaine.*

Le poème que nous offrons au public existe dans cet ouvrage de La Fontaine, qui s'en est servi pour former le 20ᵉ chapitre de son deuxième livre, et c'est à cet auteur qu'on en doit probablement la conservation.

Nous avons collationné attentivement le texte de ce poème sur le MSS. de la bibliothèque de Valenciennes et sur un autre mss. de ces vers seulement, d'une écriture du XVIIIᵉ siècle, que l'un de nous possède. Ces deux versions, dont la dernière ne semble pas avoir été prise dans l'histoire de La Fontaine, ce qui était un avantage, nous ont offert plusieurs différences; l'une a souvent servi à faire comprendre l'autre, mais malgré tous nos soins des doutes nous sont parfois restés sur l'interprétation ou l'exactitude de certains passages. Nous avons regretté de ne pouvoir consulter l'exemplaire de Douai et de ne pas avoir en notre possession, pour quelque tems, une copie de ce poème appartenant à M. *Motteley*, et qui a plusieurs fois attiré l'attention du savant M. Monmerqué. Cette dernière copie parait plus ancienne que le mss. de La Fontaine, elle est sans doute antérieure à l'existence de cet auteur et nous ignorons d'où elle provient.

A qui le seigneur de Salmonsart avait-il emprunté ces vers ? Nous l'ignorons. Cet historien dit seulement comme on le verra par la note transcrite à la fin du poème, qu'il les a tirés d'*un bien vieulx libure*.

Ainsi du vivant de Loys de La Fontaine cette pièce de vers était déja curieuse par son ancienneté. Elle l'est devenue bien plus depuis lors ; c'est aujourd'hui un monument précieux de mœurs et de langage et la rime nous y décèle encore souvent la prononciation première et ignorée de plusieurs mots.

Toutes nos recherches pour découvrir l'auteur de cette narration ont été infructueuses.

Cet auteur est bien certainement du pays ; il doit être de Valenciennes même ; il en connait trop bien les localités et les personnes : ce serait alors un des premiers cignes qui aurait fait entendre sa voix dans cette riante partie de la vallée de l'Escaut ; voix peu harmonieuse, bisarre, mais non sans finesse ni sans agrément.

L'action se passe en 1311, le récit en a été fait plus tard mais dans le même siècle. Nous avons examiné toutes nos renommées de l'époque et nous n'en voyons qu'une à qui cette espèce de fabliau pourrait, avec le moins d'invraisemblance, être attribué, c'est Froissart. Si nous avions rencontré juste nous ajouterions que ce sont des vers de sa jeunesse, de son meilleur âge poétique. Comme dans les poésies connues de cet illustre Valenciennois, on trouve dans ce poème de la raillerie sans grossièreté, de la malice sans licence ; et l'expression, la tournure de la phrase en sont souvent les mêmes, ainsi qu'il apparaîtra de quelques citations. Ce poème une fois imprimé, de plus habiles que nous feront peut-être facilement tomber cette conjecture et diront à qui cette production appartient.

Le fait anecdotique qui fait le sujet de cet ouvrage n'est, à notre connaissance, consigné dans aucun livre, mais, à Valenciennes, la tradition l'a transmis jusqu'à nous; on ignore les vers auxquels il donna lieu, mais on y cite encore des circonstances de ce singulier combat entre des Dominicains et des Carmes. La vive et longue impression que cet événement fit sur les esprits prouve qu'un tel scandale était rare, au moins dans nos pays. Ce scandale ne peut se justifier, mais il s'explique par quelques détails intéressans de ce poème : on y voit les énormes avantages qu'un service funèbre rapportait alors dans certains cas au clergé, et l'on conçoit qu'un riche cadavre pouvait devenir, pour plusieurs, l'objet d'une ardente convoitise.

A. A.

Combat des Moines de St. Pol (Paul), contre les Carmois hors la porte Cardon (à Valenciennes) pour le corps d'ung Sr. de Berlaymont.

[1311.]

Mil trois centz et unze avoit
En l'an de grace que on debvoit
Après septembre vendenger,
Que la saison est du gibier
Pour gentil-hommes deporter (1)
Quy sceuent esprivier porter.
Et quy en veult déduict avoir
Et de femme, sçachiez devoir
En danger peult souvent estre;
10 De ce nous tesmoigne ly maistre (2),

---

(1) Réjouir.

(2) Par cette expression le poète a-t-il entendu parler du souverain maître qui condamne les excès dans lesquels l'amour de la chasse et des dames peut nous jeter, ou seulement d'un individu à qui sa haute renommée avait à

Et est on courouchiez souvent,
Ce vous ay-je bien en convent (1);
Et qui plus enquiert le déduict
Tant en traict plus de malles nuictz
De froid sentir et de veiller,
Or me vueil à ce travailler
De rimer ce quon ma compté
Qu'advenu est en la comté
De Haynault. En celle saison,
Ung chevalier de sa maison
Sest départy, a peu de gens,
Sur ung pallefroy bel et gent;
Sire estoit il de Berlaymont (2),
Ainsy que les gents compté m'ont;
Esprivier portoit sur son poing,
Ne scay s'alla au gibier loing,
Ou fut à camp, ou fut à ville;
Mais ce sçachiez, vous tous sans guille (3)

---

cette époque fait conférer le titre de *maître*, comme l'obtinrent Aristote, le Maître des sentences et plus tard Ronsard, surnommé le prince des poètes?

(1) *Avoir en convent*, expression que nous rencontrerons plusieurs fois dans ce poème; elle était fort usitée à cette époque; mais c'est surtout dans les poésies de Froissart qu'on la rencontre plus souvent *Je vous ai en convent*, vous êtes *d'accord* avec moi. *Convent*, convenir; de *convenire*, venir avec, se ranger au même avis, même se livrer à des actions analogues; par suite on a dit, en bonne et en mauvaise part, de personnes dont les manières d'être se ressemblaient, qu'elles se convenaient.

(2) *Barlaymont* ou *Berlaymont*, ancien bourg de la province du Hainaut, situé sur la Sambre entre Maubeuge et Landrecies, qui est aujourd'hui chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Avesnes. Ce lieu a donné son nom à une ancienne et puissante famille du Hainaut alliée aux nobles maisons de Ligne, Lannoy, Lalaing, Gavre, d'Aremberg, d'Hennin, d Audregnies, de Brialmont, Rotselaer, etc. Elle a fourni un archevêque de Cambrai, un gouverneur de Namur, et plusieurs chevaliers de la Toison d'or. Les armes des seigneurs de Berlaymont étaient *facées de vair et de gueulles, de six pièces*; le héaume couronné d'or; pour timbre: un lion assis, d'or, lampassé de gueulles, tenant une banderolle au blason de l'écu, la lance d'or. Hachemens, d'argent et d'azur.

(3) *Guille*, ruse, déguisement.

Qu'il avait souvent le gibier
30 Et de femme et d'esprivier.

En l'un de ces deux desvoya ;
Donc a ses gens moult envoya (1),
Mais je ne scay auquel ce fut.
En sa maison mort porté fut.
Le corps on faict appareiller,
Clercz manda on pour verseiller,
Et beau drap d'or et luminaire,
Tel que à tel homme convient faire ;
Puis manda on des chevaliers
40 Des dames et des escuiers
Pour faire plus d'honneur au corps.

Là endroit, fut prins ung accord
Qu'à Vallenchiennes seroit mené,
A ceux du carme seroit donné ;
Car il estoit passez cinq ans (2).
Ce disoit mesire Jean,
De Vallenchiennes, au pied tord,
Et dict que on leur feroit tort
Sen leur moustier na sepulture.
50 Mais par l'hostel va le murmure
Que de Luxembourg la comtesse (3)
Aux Jacopins at faict promesse

---

(1) Par ce vers, placé comme en parenthèse entre celui qui précède et celui qui suit, l'auteur dit que le seigneur de Berlaimont, en mourant, légua beaucoup de biens à ses gens. L'amour de la chasse et de la volupté disposent souvent à la générosité.

(2) Une version porte *comme* au lieu de *car* il était, etc., ce qui n'éclaircit pas mieux le sens de ce vers.

(3) « *Béatrix*, fille de Baudouin, seigneur de Beaumont, nasquit en l'hôtel de Beaumont (à Valenciennes), depuis appelée *de Luxembourg*, à raison que ladite Beatrix espousa Henry, deuxième comte de Luxembourg : auquel Baudouin d'Avesnes, seigneur de Beaumont, son beau-père, quitta cette maison qu'il avoit achetée et bastie en la paroisse St.-Nicolas. Ceste

Quelle fera tout son povoir
Quilz puissent le corps avoir,
Et ce quy en peult escheir.
Lez la dame s'alla seir
De Berlaymont, et si luy prie
Que une chose lui octrye
Pour Dieu quelle veult demander.
« — Ne vous est fors que commander
« (Dict la dame qui fort plouroit).
« —(Dict la comptesse) bon seroit
« Qua Vallenchiennes envoions
« As Jacopins, et leur mandions,
« De par vous, quilz auront le corps.
« — Envoyes y c'est mon accord
« (Dict la dame) puis quil vos plaist. »

A tant la comptesse se taict;
Dillec se lieve, et puis se tourne
Devant le corps à chiere mourne (1),
Disans ses patinostres dambre. (2)
Si passa oultre en une chambre,
Ung varlet a faict appeller,
Moult bien tailliez de tost aller. (3)
« — (Dict la comptesse) tu yras
« A Vallenchiennes, si diras
« As Jacopins et au prieur,
« Mes chiers peres et religieux,

Beatrix, depuis que Henry, son fils, fut empereur, donna ceste sienne maison à Dieu, et y fonda le monastère qu'on dit de Beaumont, qui est des religieuses de l'ordre de St.-Dominicq, où elle fut enterrée au mars de l'an MCCCXX, ce qui se vérifie par le livre d'obits dudit monastère. »
(D'Oultreman, *Histoire de Valentiennes*, p. 551.)

(1) Chair morte.

(2) Expression assez remarquable pour exprimer des prières récitées sur un chapelet dont les grains étaient formés d'ambre.

(3) Taillé pour la course.

« Que la besoigne est accordée
« Du tout en tout, et ordonnée
« Comme je lay euz en convent ;
« Salue moy tout le couvent,
« Et baille au prieur ceste lettre
« Et pour Dieu veuille permettre
« Qu'emmicts vous y puisssiez gésir (1).
« — Douce dame, je le desire
« (Faict le varlet) », et puis s'en tourne.
Ne cuidez pas qu'il se sejourne ;
Ains, s'en va tost plus grande alleure
Qu'ung cheval ne porte lamblure,
Tant que tempre est venuz assez ;
Mais sacez bien quil fut lassez.
En leur maison est venu droict.
Le prieur trouva orendroict.
Qui confessait une béguine,
L'ung vers l'aultre la teste encline,
En ung anglet en leur parloir
Ung bien pety povoit paroir
Quelles ne fussent accouvertes
De leurs capprons tous les deux testes.
Le vallez, qui fut bon compaing.
D'eux regarder sest ung peu faing,
Et faict ainsi que rien ne voye ;
La beghine s'en va sa voye.
Le prieur se part de langlet (2)
Sy est venu droict au varlet,
Puis luy demande a quy il est
Ne quelle besoigne layens quiert (3).
« — Sire, à vous apporte une lettre
« Que la comtesse faict transmettre
« De Luxembourg, votre chière fille. »

---

(1) *Parmi* les moines vous puissiez être. (2) Du coin.

(3) Cherche céans.

« Sur eulx deux festoit (1) frère Gille,
« Quy vid le valet au prieur.
« — Varlet, or dictes à nous deux,
« Quy on diot quy aura le corps?
« — Sire les gens dient dehors
« Que la comtesse lat promis
« Quil y soit céans en terre mis
« Je crois quil est en vostre lettre.
« — Frere Gilles, faictes luy mettre
« Une table, sy souppera;
« Par St.-Dominique, il aura
« Bon vin et bon poisson assez,
« Car je sçay bien quil est lassez
« Et travaillez de cy venir,
« Je vous en lairay convenir,
« Frère Gilles, (dict le prieur). »
A une part se traict tout seul,
La lettre commença à lire.
Quant leut leue, se print à rire;
Puis sen revint droict au varlet,
Et lui demanda : — « Comment t'est?
As tu bon vin et bon poisson?
— Ouy, sire, à grand foison.
— Frere Gille (dit le prieur)
Nous ne sommes cy que nous deux,
Or nous donne par courtoisie,
Ung peu de frommaige de brie
Et plain poichon de vin d'ansoire (2)

---

(1) De *Festinare*, se hâter.

(2) *Ansoire*, ançoire, que l'on prononçait jadis dans le Hainaut *anchoire*, signifie *Auxerre* (en Bourgogne); ce mot paraît bien ancien, et il est assez remarquable que l'historien d'Oultreman, l'employant à la fin du XVI^{e} siècle, crut devoir l'expliquer, ce qu'il ne fit qu'avec réserve, ainsi qu'on va le voir: « Nos ancestres nous ont si curieusement laissé la mémoire de » ce repas *(Banquet des Berniers*, en 1334), qu'ils nous ont bien voulu » deschiffer les mets et entremets, dont les princes et seigneurs furent » servis en ce banquet; et les vins parcillement dont ils burent, de six

Et de calleul vueil une poire (1).
— (Dict frere Gilles) « volontiers, »
Quy fut bon compaing et entiers (2)
Querir le va, ne sen déporte,
Et avec ce ung voir (3) aporte
De flequier (4) precieux et grand.
Le prieur le prend errant (5)
Puis le pot prent, et puis il verse,
Qui moult aime beguine enverse,
Puis boit un grand traict de ce vin.
« — Foy que je doibz St. Augustin,
« Ne que je doibz à St. Franchois,
« Cil cy vault mieux que vin franchois. » (6)
Puis dict au varlet : « — Or beuvez,
« Par la foy que vous m'y debvez,
« Et sy mengez de cest poire,
« Car elle est bonne, sy povez croire. »

» sortes : que le sieur Jean Bernier avoit de provision en son hostel. C'est » à scavoir : vin de saint-Poursain, vin de saint Jean, vin d'Anchoire (je » crois qu'ils vouloient dire Auxerre) vin de Beaulne, vin de Rhin et vin » de Tubiane.

On m'en poet loyalement bien croire,
Que grand soif j'ai,
Mais ce n'est pas de vin d'Ancoire,
De Saint-Poursain, ne de Sançoirre.
FROISSART.

(1) Poire de calville. (2) De tout cœur. (3) Verre.

(4) *Fléquier*, c'est sans doute le village de ce nom, situé dans l'Ostrevent, entre Bouchain et Douai, à une lieue et demie de cette dernière ville, et mentionné dans le *Dictionnaire géographique* d'Expilly [III, 179]; on n'y compte plus, dit cet auteur, qu'un seul feu, ce lieu ayant été ruiné. Aujourd'hui ce village, jadis important, puisqu'il y existait une verrerie dont les produits étaient renommés, a entièrement disparu. Il n'est mentionné dans aucune statistique. Nous n'avons pu trouver par quel événement il fut ruiné.

(5) A l'instant.

(6) Comme l'a judicieusement remarqué le Grand d'Aussy, on distinguait jadis, dans la conversation, la France et la Bourgogne ; on entendait par le premier pays les provinces qui étaient domaines du Roi, qui lui appartenaient en propre ; et l'on fesait une différence de celles dont il n'était que suzerain, et qui, comme la Bourgogne, avaient leur souverain particulier. Ainsi *Auxerre* n'était plus la France. C'est par suite de cette distinction que le peuple dit encore quelquefois aujourd'hui *Saint Denis en France*.

Le varlet mangut (1) et sy boit,
Puis print congiez ainsy qne doibt,
Deulx se lieve et va sa voye,
Et le prieur sy le convoye,
Jusques à lissue de leu porte.
Ung aultre frère luy aporte
Unes cauches de bon blancqnet ; (2)
Le prieur le donne au varlet
Le valet forment le merchye.
Le prieur illec ne detrye (3),
En leur calpitre revint droict.
La cloquette sonne orendroict.
Et a le couvent assemblez ;
Et puis sy a eulx parlé,
Et leur dic[illegible]out, en audience
Afin que chacun deux l'entence,
La messe du corps et l'offrande :
« — La comptesse ainsy le me mande,
« Foy que devois à St.-Martin,
« Or nous levons demain matin
« Parquoy soyons des premiers hors
« Quand on yra contre le corps,
« Car toutes les processions
« Y seront et religions.
« C'est bon que soions premerain
« Allons dormir jusqu'à demain. »
Ainsy le laissèrent estre.

De ceulx du carmes veult conter
Quy ont ouy ces nouvelles,
Quy ne leur sont bonnes ne belles,
Et ne cuidez point qu'ils sesuayent (4)

---

(1) Manducat.

(2) *Blanquerius*, dans la basse latinité, signifie *chamoiseur*; *des cauches de bon blancquet*, sont sans doute des chausses de chamois.

(3) Là ne tarde.

(4) Se persuadent ; peut-être de *suadere*.

Que bien par force le corps naient,
Car ils sont josnes, folz et escout (1),
Se vouldront mettre tout par tout.
Et dient a cuy qu'il ammict (2)

Ainsi le laissent celle nuict
Jusques à demaing quilz se levèrent,
Des premerains s'appareillèrent
A toute leur procession
Mais ce fut sans devotion.
Puis s'appareillèrent Jacopins
Frères mineurs et Augustins,
Prebstes, curez, et moisnes noirs;
Et chacun faict bien son debvoir.
Premier sanoient les carmois,
Qui chantoient à haulte voix,
Que Dieu fist à l'ame pardon;
Droict vont à la port' Cardon
Si s'acheminent vers Beaulieu (3);
Là, tient chacun moult bien son lieu.
Touts les ordres après eux vont,
Tant que les gens approchez sont,
Les bannieres et les chevaulx
Et les varlets montez sur iaulx,
Qui à leurs cors ont leurs escus.
Dont les pointes sont pardessus;
Cestoit lusaige de jadis.
Les Carmois cheminent toudis,
Tant que le char du corps approchent;
Et Jacopins forment seforchent,

---

(1) Pétulans.

(2) Ce mot, employé comme verbe, n'est expliqué dans aucun glossaire nous croyons qu'il vient d'*amicire*, vêtir; ce vers présente alors un sens facile: *Et disent à chacun qu'il prenne ses vêtemens*, c'est-à-dire *qu'il s'apprête*.

(3) La partie du village de Marly la plus voisine de Valenciennes se nommait jadis *Beaulieu;* aujourd'hui même une certaine portion de terrain a conservé ce nom.

Tant quilz se sont mis des premiers,
Qui estoient ores les derniers.
De leur croix boutent tout devant ;
220 Les Carmois les vont perchevant,
Sy se meslerent avec iaulx.
Bien y polront donner des caulx
De la croix avec le baston
Si convenir les en laisse on ;
Ouy, se Dieu plaist et tous saincts !
Le char sarrest premierains
Du corps, et tous les aultres après,
Qui du car estoient assez près,
Descendirent emmy les champs.
230 Ces ordres eslevoient leurs chants ;
Mais tel chanta *libera me*,
Quy peu eust le corps amé.
Quand le répons fut tout chanté,
Ung Jacopin s'est apresté
De l'oraison pour l'ame dire,
Un Carmois arrière le tire
Sy que le faict tout chanceller.
La comtesse y a faict aller
Monseigneur Mahieu de Laval
240 (As Carmois dict) « — Traiez Laval (1)
« Les Jacopins l'emporteront.
« — Par le Estroncz (2) Dieu, non feront !
« (Se dict frere Jean de Tournay)
« Si cointe (3) Jacopin ne scay,
« Si je luy voids mettre la main,
« Quil ne le compare (4) par ma main. »

---

(1) Retirez-vous au loin.

(2) Dans une copie plus récente au lieu de *estroncz*, on lit *puissant* qui a la même signification ; *Estroncs* vient probablement du celtique *strons*, d'où on aura dit en Anglais dans le même sens, *strong*.

(3) Hardi.

(4) Paye.

Illec commence grand risotte
Mesme Willame de la Motte
Quy eult de la comtesse drap
Et messire Waultier Baraz ,
Ceulx donc viennent toutz ahastis ,
De parler ne sont allentis
Et dient as freres du Carme :
« — A la comtesse faicts blasmes
« Du Luxembourg , et à nous tous ,
« Mais par la foy debvons toutz
« Rien ne vous fault , ne l'aurez mi ,
« Non , par les dentz Ste. Marie !
« — (Dict frere Jean Descaloigne)
« Du corps auroit moult grand ensoigne.
« Par le sang Dieu ains qu'il meschappe ! »

Ni demeura entiere cappe
Blance ne noire à deschirer.
Ly ung prend l'aultre pour tirer,
Et à bouter et à sacquier ;
Ly ung faict laultre tresbucher.
De ces deux ordres qui là sont
Les chevaliers arriere en vont
Et les enlaissent enconvenir.
Qui vist au hutin (1) venir,
Frere Gillon de Wallaincourt,
Confaictement il y accourt ;
Aussi faict Arnould de Liège,
Ne samble pas que bien luy siège ;
Et frère Watier du Chastel
Quy y accourt tost et isnel (2)
Carmois reviennent d'autre part
Fiers et hardis comme léoparts.

---

(1) Bruit.
(2) Léger.

Premier assaillent leur prieur,
Qui estoit fort et vigoureulx ;
Puis frère Jean de Tournay,
Sot est, et luffre *(1)* bien le scay ;
Puis frère Gillon de Chiraux,
Qui le hutin redoubte pau ;
Puis frère Jean Descaloigne,
Qui de ses cops très bien y donne ;
Et puis frere Jean d'Anzaing,
Qui na certes le cœur vain.
Ceux assaillent frère Pierron,
Qui de surnom at *le mouton* ;
Cest le prieur des Jacopins,
Sur luy estoit grand le hutin,
Et la noise grand et leffroy;
Quand ung frère tient leur croix (2)
Sescria haulte et quanque il peult :
« — Sainct Dominique, il vos esleut
« A ce jourd'huy faire vertu,
« Ou noz prieur sera batu,
« Et tout le couvent bien le voye.
« ....
« Je ne scay quelle part tourner. »
De la croix cuida assener
Ung des Carmois parmy la teste;
La croix ens au baston n'areste,
Ains volle jusqu'en la campaigne.
Les béguines en ont engaigne (3)
Que Jacopins sont à prieur,
Mais liez en sont freres mineurs,
Sy sont aulcuns des aultres gens.
Illec estoit grand le content (4)

---

(1) Nous n'avons jamais vu ce mot dans le vieux langage de ce pays. N'y aurait-il pas eu erreur dans les copies, et ne faudrait-il pas lire *rustre?*

(2) *Tenant leur croix* (des Jacobins).

(3) Les béguines en sont fâchées.

(4) Le combat.

Des Jacopins et ceulx du Garme ;
C'est pour le corps, non point pour l'ame
Donc ce me sainble moult laid vice.

Ung Carmois quy estoit novice,
Quy leur croix tient deshui matin,
Sen va férir un Jacopin,
Sur la couronne, ung tel boursiel,
Qui rèze (1) estoit tout de nouvel,
Qui sen doulut quinze ans et plus.
Jacopins lui vont courre sus,
Et dient quil lamendera.
(Frère Simon dict) que non fera ;
Quelle chose que novice faict,
Ne doit, cedit, avoir meffaict,
Ne en amendise nullement.
Les Jacopins dient quil ment.
Adonc, Carmois leurs cappes ostent,
Et Jacopins au char s'approchent ;
Tant que dedens ly ung se met,
Qui de surnom a *de Gouchet*,
Freres Gilles est son droict nom.
Puis dict : « — A ce corps mains mettons,
« De par Monseigneur d'Allemaigne. »
Frère Jean en a engaigne,
(De Tournay) (2), au car sault dedans
Faisant mines en grinçant les dentz.
Puis dit : « — Widiez, seigneur loudier (3)
« Je y met la main, par le putier (4),
« Sy lemporterons malgré vous ;

---

(1) Rasé.

(2) Frère *Jean de Tournay* en est imité. Transposition bizarre dans le texte, mais dont ce petit poème offre d'assez fréquens exemples.

(3) Terme de mépris, *misérable*.

(4) Nous n'osons expliquer cette expression arrachée par la colère au vénérable Jean de Tournai.

« Or verray-je quy y est rescous (1).
« Frère Simon, venez avant;
« Tirez à ce coron (2) devant,
« Tant qu'il soit hors de ce char mis.
« Car, foy que doibs à mes amis,
« Nous ne lairons, comme qu'il vienne,
« Que le corps avec nous ne vienne,
« Car il est nostre de noz droits. »

Les six l'enquerquent orendroict
Sur leurs espaules vistement.
(Le prieur dit) : « — Allez vous-en,
« Et nous irons de costez vous;
« Et se mestier avez de nous,
« Parquoy nous vous puissions rescours,
« Radement vous aurez secours. »

Ainsi quil dient, sy l'ont faict.
Les Jacopins se sont retraict.
Carmois vers Vallenchiennes vont,
Atout le corps que chergiet ont,
Mais, par la foy que doibs St. Mor,
C'est sans linceulx et sans drap d'or;
Ainsi les dames l'ont souffert
Quil demoura tout en appert,
Et que tout feissent ce layer (3)
Bien se debvroient esmaier (4),
Que les amis ne s'en courouchent;
Mais ne leur chault : s'ils en grouchent,
Folie faict quy les reprent;
Ils feront tout à leur talent,
Car on y gaste son franchois.

---

(1) Rebelle, opposant.
(2) Coin, ou corde.
(3) Cet abandon.
(4) S'ébahir.

En Vallenchiennes sont Carmois,
Entre eulx sont les freres mineurs,
Qui sont de leur accord tenus,
Parmy Vallenchiennes s'avoient (1)
Grand plante de gens les convoient;
Tant quon passe la boucherie (2),
Et le cambge (3) et la saulnerie,
Le pont-noiron (4) ont trespassez;
En leur porte entre tous lassez.
La corps ens au moustier ont mis,
Mais peu y eult de ses amis,
Bien y parut à Vigille dire;
Drap d'or, ni chandelle de chire
Ny eult, ainsy qu'on me compta,
Qu'un viel drap d'or qu'on emprunta
Et vingt-quatre chironciaulx,
Sy l'achatèrent les freres entreiaulx.
Tant leur cousta le corps sans faille (5)
D'en parler tant, il ne m'en chaille,
Jusques à demain à la messe.
Retourner veux à la comtesse

---

(1) S'avancent.

(2) A cette époque la boucherie, à Valenciennes, était au coin de la rue de la Nouvelle-Hollande et de la rue Cardon; depuis, on en établit une seconde sur la grand'place, au coin de la même rue Cardon, à l'endroit ou existent encore cinq maisons de bois, ce qui fit nommer la partie de la rue Cardon comprise entre ces deux boucheries, rue *Entre-deux-Mazeaux*, du latin *Macellum*, boucherie.

(3) Le Cambge, le change.

(4) Le Pont-Néron (situé à l'entrée de la rue de Tournai dans laquelle se trouvait le couvent des Carmes), tire son nom de l'Empereur Romain à un des lieutenans de qui on en attribue la construction. L'existence de ce pont au confluent de la Rhonelle et de l'Escaut, est antérieure à celle de Valenciennes, il avait été établi pour communiquer de Famars à Tournai. Dans le 17e siècle, un grand christ en bronze, fondu par Jean Perdry, ayant été placé sur ce pont, il fut alors appelé *Pont du Grand-Dieu*, ce qui forme un contraste bien tranchant avec le nom du monstre sous lequel il avait d'abord été baptisé.

(5) Faille, drap mortuaire.

De Luxembourg qui resconforte
La femme au mort ; raison le porte :
Femme doibt l'aultre reconforter.
As Jacopins a faict paier (1)
Le travaulx et le luminaire,
Pour le service à demain faire.
La comtesse les dames prie
Demain lui tenir compaignie,
Et à la messe et au disner.
Or, veuil mon conte ramener
Au prestre curet de St. Jacque,
Qui les Carmois à conseil sacque (2)
Premièrement en leur maison ;
Puis a dict à frère Simon :
« — Conseillez moi en bonne foy,
« Car par la foy que je vous doy,
« Despaises suis (3) et esbaubis.
« — (Dict frère Simon) *pax vobis !*
« Je nen ay cure par Ste. Mort,
« Que Dieu souffrit en croix à tort ;
« Bien y paira ains demain primes (4)
« Ens au moustier de St. Pol mesmes (5).
« — (Dit le prieur) vous avez droict ;
« Car ils vous tollent (6) orendroict
« Le votre droicture et la nostre.
« Foy que doibt St. Pierre l'apostre,
« Cest moult grand honte que Dieu seuffre
« Que Dominicq ainsi œuvre
« Contre sa mère et son cousin (7) ;

---

(1) Une autre copie dit : *porter.*

(2) *Sacquer*, *tirer* ; qui les appèle pour prendre conseil.

(3) Je suis courroucé.

(4) Avant les primes de demain.

(5) Dans le couvent des Jacobins ou dominicains mêmes.

(6) De *tollere*, enlever avec violence.

(7) Que St.-Dominique travaille ainsi contre la Vierge Marie et St. François père des frères mineurs, dont les Carmes font partie.

« Ce sont ces bediaulx (1) Jacopins
« Quy tout veullent à eux attraire.
« — Foy que doibs Dieu le débonnaire
« (Dict le curé), aurai l'offrande
« Et trestout ce que je demande,
« Ou je y meneray tel hutin
« Dont parlez soit après ma fin. »

Chacun ce faire luy en horte
Et dient : « que droicture porte
« Que *ly Cattel scieult le corps* (2)
« Sy ainsy n'est faict, c'est grand tort :
« Bien le povez a vos droict traire,
« Si que drap d'or et luminaire,
« Et des chevaulx les couvertures,
« Aussi des varlets les armures.
« — (Dict le curé) Dieu me conseut
« Que jamais voye le dimeinche,
« Aultre que celui de demain,
« S'avec moy tel gent ne maine
« Demain, à St. Pol, à la messe,
« Qui ne lairont, pour la comtesse
« De Luxembourg, ne pour seigneur,
« Ne pour prévost, ne pour maieur,
« Quils ne facent les plus hardis.
« Jacopins, estre acouardis.
« — (Dict le prieur) Dieu vous envoye

---

(1) *Bédier*, sot, ignorant, stupide. « Ce mot vient de ce qu'un nommé *Beda* voulut détourner François I^{er} d'établir des professeurs de langues, alléguant que la grecque (dont il ne connaissait pas l'alphabet), était la source de toutes les hérésies. » Ainsi s'exprime M. Roquefort dans son *Glossaire*. Nous pensons qu'il y a erreur; le mot Bedier et de beaucoup antérieur à l'époque du vivant de *Beda*; l'anecdote qui le concerne fut seulement cause qu'on lui donna par analogie avec son nom, l'épithète de *Bedier* pour le punir de sa sottise. Ce mot se rencontre entr'autres livres dans le recueil de proverbes de *Gabriel Meurier*, d'Avesnes en Hainaut.

(2) Vieil axiome de jurisprudence : les biens (cattel) suivent le corps.

« Si bonnement que le voulroye
« Et il vous laisse à chef venir (1)
« De vostre emprise parfournir.
« — (Dict le curé) et Dieu le veuille ! »

450 D'eulx prit conget : sa voie accueille ! [2]
Pour repairer en sa maison.
Celle nuict fut en grand frisson,
Que peu ou nient il reposa ,
Et pour cela messe n'osa
Ce dimeinche emprendre à dire,
Pour ce qu'il estoit plein d'ire :
Il fit ung cappellain chanter.
Quand la messe eult faict sonner,
Les paroischiens sont venus,
460 Quy de messe ouïr sont tenus,
Le cappellain veste l'aulbe ourdye,
Benoiste eau a commencée ;
Quand faict l'eut, si le departe
A chacun à donner sa part,
Puis s'en va vestir la casure (3)
Où il ny avoit trou, ni usure.
La messe dict jusqu'à l'offrande ;
Le curet ses festes commande
Et faict la priere briévement,
470 Puis se complaint devotement,
A ceux qui sont de la paroische,
Et leur remonstre tout l'angoisse
Du grand dommaige quon lui faict ;
Tout son enuye leur a retraict [4].
Puis leur prie par charité
Quils lui facent tant d'amitié

---

(1) *Venir à chef*, venir à bout.
(2) Mot un peu forcé par la rime, pour *aborde*, *reprend.*
(3) Chasuble.
(4) Retracé, raconté.

Quavec lui voisent pour scavoir
Se son offrande polra avoir:
S'avoir le peult, il le prendra;
480 Et si ce non, il leur donra
Et luminaire et le drap dor.
Ung tisserant seoit au cœur
Du moustier, sy l'a entendu.
Maintenant lui a respondu :
« — Sire, nous yrons volontiers
« Puisqu'il vous est ainsi mestier [1];
« Tisserans meneray et foullons,
« Faict chanter, puis en allons,
« Et de laultre gent grand partie. »
490 Le curé forment [2] l'en merchie
Et dict qu'ils sont bonnes gens,
Et tous les aultres ainsiment [3],
Et Dieu leur rende qui tout peult.
Le cappelain qui faire deult
Le service, à lautel reva
A chanter prit, *per omnia*,
Sa preface chante et *sanctus*,
Puis leve nostre seigneur sus,
Quand l'eut levé, si le rabaisse
500 Le curet, qui n'y est myeaise,
S'amuche [4] prent, du cantiel ist [5];
N'attendit mye que paix prenist [6],
Nen avoit mye cure, ce me semble.

Au dehors du moustier assemble
Toutes ses gens, puis les avoye

---

(1) Peine.

(2) *Forment*, fortement.

(3) Aussi.

(4) Son aumusse.

(5) *Ist*, d'exire, sortir; *Cantiel*, de cantare; probablement la partie du chœur où l'on chante : les stalles.

(6) De *prendere*; n'attendit pas que la paix vint, s'établit. Nous ne trouvons pas d'autre interprétation que celle-ci qui nous parait forcée.

Parmy le marchié droict et voye ;
Puis passent devant le bellefroy [1],
Sans noise faire et sans effroy.
Au debors du moustier St. Pol
S'areistèrent et saige et fol
Le curé lors les arraisonne,
Et leur presche et leur sermone,
Que pour Dieu, quy fut mis en croix,
Qu'ils ne facent noises ne effrois,
Jusques à donc qu'il scauroit
Se raison faire ou lui vouldroit,
Ceulx dedans qui sont au moustier.
« — J'irai layens à eulx traictier,
« Et orray quils vouldront dire.
« — (Dit foullons) cest bien faict, sire,
« Et sy menez avec vous,
« Au moins XX à XXX de nous.
« — (Dict le curet) moult volontiers. »
Trente a prins de ceulz de mestier :
Du commun prend *Jean Robert*,
Et *Willame* le fils *Gobert*,
Et *Tassequin* et *Adinet*,
Recanelgy et *Watelet*
Monvoisin appellé, et *Musart*,
Sans ceulx on ne va nulle part.
A ceulx [2] (dit-il) : « — Cy demourez,
« Tant que de nos nouvelles aurez. »
Le curé, avecque luy trente,
Ens au moustier de St. Pol entre ;
Tout droict devant le cœur s'en va :
Jean Bernier (3) illec trouva.

---

(1) Venant de l'église St.-Jacques, ces hommes, pour se rendre aux dominicains, durent passer par la Braderie, la place d'armes et devant le beffroy en se dirigeant vers la rue de Cambrai, aujourd'hui de Famars.

(2) L'auteur veut sans doute dire *aux autres.*

(3) *Jean Bernier*, seigneur de Thiant, de Maing, etc., prévôt-le-comte

Bien scet qu'il est Prévost-le-comte ;
Le curé mot-à-mot lui comte
Comment il vient là pour sçavoir,
Se l'offrande polra avoir.
« — Sy vous prie que vous m'aydiez.
« — Bien este ores oultrecuídiez,
« Dict Jean Bernier, bien le voye ;
« Vous n'y aurez ne chou, ne quoy,
« Par les angoisses que Dieu eult. »
A ce mot, le curet se teut ;
Bien void que tout luy sont contraire,
Prévost, eschevins et Maire.
Lors s'en vont hors du moustier,
Toutes ses gens de mestier ;
Assez issit [1] paisiblement
A son commun vint vistement,
Et sy leur dit tout mot à mot :
Comment le prevost tenchier l'ot [2].
« — Et m'a dit trop de villenie
« Dont j'ai sur le cœur grand haínye.
« Or verray-je que vous ferez
« — (Disent foullons) vengez serez,

à Valenciennes, était au commencement du 14e siècle le personnage le plus considérable de cette ville. Remarquable par ses grandes richesses, son luxe et sa générosité, il marchait de pair avec les premiers seigneurs de la chrétienneté, et eut une fois l'honneur de traiter dans son hôtel, près du pont de la Hamayde, les rois de Navarre et de Bohême et plus de cent gentilshommes distingués. Il fut nommé, par Philippe de Valois, conseiller à la Chambre des Enquêtes à Paris, le 15 avril 1339 ; il mourut le 14 avril 1341 et fut enterré dans l'église abbatiale de St.-Saulve. Le chroniqueur Valenciennois, De la Fontaine, dit *Wicart*, étant allé visiter son tombeau, vers 1580, trouva son épitaphe tellement effacée qu'il crut devoir lui en composer une nouvelle qui relate les principaux faits de la vie de ce personnage.

(1) Le curé sortit, les suivit paisiblement.

(2) *L'a tancé*. Ce mot se trouve dans le dystique picard cité par La Fontaine :

Biau sire leup n'écoutez mie
Mère *Tenchent* chen fieu qui crie.

« R'allez léens nous vous sieuvons,
560 « Et ce que vous direz ſerons.
« — (Dit le curé) or en venez.
« Quand je diray *havot* [1] prenez
« Luminaire, et quanque il y a,
« Et Jacopins n'espargnez pas
« Que ne jectez le cul deseure,
« Et du péchéz je vous asſeure,
« Et absouls cy et devant-Dieu,
« Et mon ame met en vos lieu.
« Or allons doncques liement,
570 « S'entrons au moustier vistement. »

Ainsy, comme on disoit lépistre,
Entrerent léans, non point pour tistre [2]
Mais pour fouller ce qu'est tissu.
Avant qu'ils en soient issus,
Ne que leur emprise remaine,
Foullerent manteaux d'Allemaigne,
Sy ſeront-ils caprons à Dames,
Se scay sy c'est prouffit à l'ame

---

(1) *Havos*, dit Carpentier, semble signifier *pilliard*, du mot flamand *Havik* On le trouve dans Philippe Mouskes, de Tournai :

« Et tout, si com çou fust Havos,
« Prendoit et reuboit (volait) le pays. »

Havot est le substantif; quand je diray havot, *quand je crierai*: *pillage!* Ce mot était devenu un cri de guerre, voilà pourquoi on l'emploie ici. Du rang des combattans il passa dans la troupe légère des enfans qui souvent empruntent, pour leurs joyeux ébats, les formes et le langage des guerriers. Nous en trouvons la preuve dans notre Froissart, qui, donnant dans ses poésies, la longue série des jeux auxquels il se livrait, lorsque jeune il *polissonnait* dans les carrefours de Valenciennes, a dit :

« Puis juins à un aultre jeu
« Qu'on dist, à la kevve leu leu ;
« Et aussi au troust merlot,
« Et aux pierettes, au *Havot*. »

(2) De *textere*, faire un tissu. Dans ce vers et le suivant le poète a voulu mettre un jeu de mots sur les tisserands et les foulons.

Pour qui on fesoit tel service;
Foy que doibz *Collart* a le plice [1]
Que on tient à bon boulengier,
Ne sy sçauront sy bien gaictier [2]
Chevalier, Dames, Jacopins,
Qu'il nayt léens plus grand hutin,
Ce cray-jou, et plus grand wacarme,
Qu'à Beaulieu n'eut de ceulx du carme,
Quand le corps eulrent par effort;
Car le curet tresperce lors,
Parmy la presse de la gent,
L'ung des chevaulx par le frain prent,
(Au prévost dit) : « — Cy mets la main
« Et les armures aussy je clame,
« Le luminaire et le drap d'or,
« Et l'offrande clame-jou encor.
« — (Dit le prevost) vous clamez part
« Authour vos col une grand hart. »
Du poing le fiert d'arriere main
Sy quil luy feit laisser le frain
Puis dit : « — Oiez de ce ribault ! »
Le curet vers le prevost sault,
Du poing le fiert, sy quil l'enverse
Parmy deux bancs en la grand'presse.
Puis s'escria : « — orcha, venez,
« Foullons et tisserans, prenez
« Ce qu'il vous plaist et me vengez. »
Dont le prévost fut entrepiez,
Et défoullé est de plusieurs.
Ces dames en crient : aheurs [3] !
Et le curet crye : *havot* !
Et le commun des gens bien l'ot,

---

(1) Nous croyons qu'il faut lire : *à l'église*. Ce qui rend ce passage moins obscur.

(2) Garantir.

(3) *Aheurs !* (miséricorde !) du verbe *aheurer*, prier, intercéder.

Despechent sièges de béguines
Et entrachent par ahastines [1],
Chandeilles et cyrons contreval [2],
Que de la noise ly cheval
Sont effrayés ; sy sont les gens.
Sy grand y estoit le content
Que nul ny sçeut remede mettre.
« — (Dit Monvoisin) : aide-moy, maistre,
« Tant que jay cy de ce drap dor. »
On en va prendre par le cor
Qui estoit bel et noble et gent
Mais tenu fut de plusieurs gens
Et par la foy que doibs St. Pierre,
Le drap en plusieurs lieux dépeche
Quy quy luy desplaise, ne a quy seice [3]
Ny à celuy n'emporte pieche,
Voire ceulx qui ont mis les mains [4] ;
De ce soiez trestous certains,
Pour faire une belle alloyère (5)
Esguillere (6), ou aulmosuière (7).
—« Ainsy ay-je ! » (ce dit Mussart),

---

(1) A plaisir.

(2) Jettent en bas.

(3) Peu importe à qui celà déplait, ou sied.

(4) De tous ceux qui s'en mêlèrent il n'y eut personne qui n'en eût un morceau.

(5) Gibecière.

> « Les lettres que m'ot tramis Rose,
> « Toutes deus, foi que doi saint Pière,
> « Avois encore en l'*aloyère*
> « Que je porte en ma chainture.
>
> FROISSART.

(6) Sac à ouvrage.

(7) Bourse des aumônes.

Ainsy fut faict du drap départ (1),
Sans loz (2) jecter ce povez croire.

Ces dames perdent leur mémoire,
De peur aussi sont fort esmarbres (3),
Mieux aimassent estre soubs les arbres
De hormis (4), que d'estre léans.
A peu que n'a perdu le sens
La comtesse de Luxembourg,
640 Car elle voidt que n'eult authour
D'elle, dame ne damoiselle.
Ung chevalier voidt, sy l'appelle
Pour la mener à saulf garant.
Che chevalier la prend errant,
Sy la maine hors du moustier;
Mais oublié a son psaultier :
Ne scait mie s'il fut perdus.

Mais durement est esperdus
Ly abbé quy disoit la messe,
650 A Dieu a faict vœulx et promesse,
Si deléans peult estre hors,
Que jamais pour âme de cors
En ce moustier ne dira messe,
Ne pour compte ne pour comptesse,
Ne pour personne quy l'en prie.
Ne se peut abstenir de rye,
Ung de ses moines qui l'ouyt,
Quy a l'église y est dallez luy
Tout esvoyez, sy avoit il peur
660 Sy n'estoit il mie trop asseur.
Aussy ne sont les Jacopins,

---

(1) Partage.
(2) Loz, bien. — Sans rien jeter qui fut devenu le bien de personne.
(3) Blanchies par la peur.
(4) *Hormis*, *ormil*, ormes, ormeaux.

Musart, *Doubtent* et *Monvoisin*,
Et *Mentaillet* fils le boiteux,
En leur cœur s'effraient entre eux.
Ny a cellui s'il sapparoit
Qu'il ne hurtasse à la paroit (1).
Musart, s'il y povoit venir,
Jamais ne vid on advenir
Si faicte chose, che scachiez.
Tout le travaux fut despechiez,
Et les chandeilles desparties
En plus de deux cens parties;
Le drap d'or en quarant part,
Ils en ont bien tout prinse leur part,
Le curet a faict son emprise
Quil avoit la nuict entreprise,
Et St. Jacque est bien vengez
De Nr̃e Dame, ce scachiez,
De Dominique et de ses gens.

Le curet se part de léens,
Sy en ramaine tout son commung,
Et puis les absoult un à ung
Du pechiez qu'avec luy ont faict,
Et du service quils ont défaict.

Ainsy advint de celle mort
Dont avez ouy le record (2);
Or, prions Dieu qui ne mentit
Et quy pour nous en croix pendit,
Quil absoulte toutes les ames
Dont les corps gisent soubs lames,

---

(1) Il n'en est aucun qui dans sa frayeur ne donne de la tête contre la muraille.

(2) *Record*, récit; de *Recordari*, se rappeler.

Et de tous ceulx qui ont baptesme
Et qu'ils ont reçeu huyle et cresme,
Dites amen que Dieu le doint
Et tous nos péchiez nous pardoint!

1311. Amen.

J'ay copiez et extraict ceste anchienne histoire du combat des moisnes du Carmes contre ceux de St. Dominicque hors d'ung bien vieulx libvre escript à la main de langaige dépravet et rhétoricque inusitée, ledit libvre fort maulvais à lire et la lettre ſort effacée ad cause d'antiquitez.

Madame Deshoulières à Bruxelles.

(EXTRAIT DES MÉMOIRES DU MARQUIS DE LA ROCHEGIFFART).

1657.

> Sic vos non vobis.
> VIRGILE.

Bruxelles me parut une belle ville, les maisons quasi aussi bien bâties qu'au faubourg St.-Germain, avec plus de crotte dans les rues, dont quelques-unes sont si raides, si escarpées qu'elles essouffleraient jusqu'aux coureurs à longue haleine du Mazarin. Le lendemain j'allai rendre mes devoirs à M. le Prince qui était logé au palais de don Juan, gouverneur et capitaine général des Pays-Bas espagnols. J'en fus fort bien reçu : il me promit de faire en sorte de m'employer en qualité de maréchal-de-camp, comme je l'étais à Giez et à l'attaque du faubourg St.-

Antoine; mais il parut mortifié de ne pouvoir me donner de certitude à cet égard et se plaignit sans ménagement de la cour de Madrid, qui ne lui laissait ni l'autorité convenable à son rang, ni l'influence que méritaient ses services. Il se remit pourtant bientôt pour me demander des nouvelles de Paris, particulièrement de quelques femmes qui jadis lui avaient tenu au cœur. Là dessus, il me congédia.

En sortant du palais, je me rendis au cours, qui rappelle le *Cours la Reine*, avec cette différence néanmoins que les dames sont d'un côté et les hommes de l'autre. J'y trouvai un grand nombre de français, la plupart de mes amis, et qui, au milieu d'une foule de cavaliers flamands et espagnols, se faisaient remarquer par leur tournure. J'eus les grandes entrées chez MM. d'Aremberg, de Chimai, de Croy, de Ligne, de Rubempré, de Trazegnies, de Lalaing, d'Espinoy, de Gavre, de Westerloo, de Boussu, de Beaucignies, de Taxis, d'Havré, etc., qui sont vraiment des gens de qualité. J'eus là quelque image de la cour de France, mais affaiblie, mais effacée. Je pratiquais aussi plusieurs seigneurs espagnols et fus bientôt très-assidu à l'hôtel du marquis de Caracena, dont la femme faisait les honneurs avec une grâce enchanteresse.

C'était une espagnole d'un grand air, imposante, majestueuse, quoique douce et aimable au dernier point. J'avais depuis quelque tems un furieux désir de tomber amoureux, et je songeais à madame de Caracena; malheureusement il me sembla qu'elle mettait à tout et toujours une profusion de belles paroles et de belles manières; or, cela fatigue et fait mal à la longue: c'est comme qui mangerait trop de blanc-manger. Quel parti prendre? Je regardai autour de moi, et il me vint dans l'idée de me faire le rival de M. le prince.

A tous les cercles, à tous les régals de l'hôtel de Caracena, assistait une jeune française, appelée madame Des Houlières, et que M. le Prince serrait de fort près. Cette circonstance m'ayant engagé à la remarquer, je fus frappé de mille perfections qui m'avaient échappé jusqu'alors. Elle avait en effet une beauté peu commune, une taille au dessus de la médiocre, un maintien naturel, des manières nobles et prévenantes, tantôt une vivacité enjouée, tantôt une mélancolie touchante. Elle parlait également bien le français, l'italien, l'espagnol, savait du latin autant que femme de France, tournait un sonnet ou des bouts-rimés avec un agrément infini, dansait avec justesse et montait à cheval à miracle. Je l'eus à peine attentivement considérée que la tête m'en tourna.

Cette folie de vouloir lutter contre un grand prince, mon bienfaiteur, méritait châtiment, et le châtiment me fut durement infligé. Moi qui, en matière d'amour, n'avais jamais suivi fort exactement la *carte de tendre*, et qui passais même volontiers par dessus *tendre sur estime*, *tendre sur inclination* et *tendre sur reconnaissance* pour arriver en poste au gîte, je me mis à pousser les beaux sentimens, ni plus ni moins que les héros de Durfé et de mademoiselle de Scudéry. J'avais beau être blême, languissant, rouler les yeux, faire jouer toutes mes batteries, on ne prenait pas garde à moi. Mes joues s'aplatirent, mes yeux s'enfoncèrent, je perdis le boire et le manger et payai en un jour toutes mes délicieuses noirceurs d'autrefois. Ce qui m'achevait, c'était de sentir profondément ma sottise. Gémir, pleurer, désirer de mourir, telles étaient mes récréations habituelles. Il se répétait dans le monde un mot ingénieux de ma cruelle :

Nul n'est content de sa fortune
Ni mécontent de son esprit.

Moi je niais fort et ferme la généralité de cette maxime ; car si ma fortune était loin de répondre à mes désirs, mon esprit ne me satisfaisait pas davantage. Une voix intérieure me criait même que, vis-à-vis madame Des Houlières, je représentais merveilleusement la bêtise personnifiée. A l'arrogance près, j'étais plus bête que M. le duc de Beaufort. Je jurai de sortir à tout prix d'une position aussi humiliante. J'avais entendu prononcer à madame Des Houlières les noms de Descartes et de Gassendi. Je me procurai leurs ouvrages et je m'y enfonçai à à corps perdu pour essayer de lui en parler à mon tour. Cet essai me tourna mal, car j'étais trop ignorant pour rien comprendre à des traités de philosophie. Je voulus, en revanche, tâter de la poésie; palsambleu! la rime et la mesure ne me furent pas moins rebelles, et je formai la résolution de me noyer.

Dans la maison que j'habitais logeait un pauvre major de bataille, qui vivait fort retiré et qu'on nommait M. de Boisguerin. L'état de détresse et l'honnêteté de cet officier m'avaient gagné le cœur; en outre, dès que je me reconnus amoureux, je fus charmé de trouver sous ma main les complaisantes oreilles d'un confident. Il m'écouta avec intérêt et entra de droit fil dans mes peines. Un matin, je lui demandai s'il ne lui serait pas possible de m'aider à fabriquer une espèce de déclaration en vers pour ma princesse. Il me répondit que oui, pourvu que je le laissasse respirer jusqu'au surlendemain.

J'étais sur les épines. Au jour et à l'heure marqués, il m'apporta les vers promis; ils roulaient sur une *Célimène*, mais on devinait aisément quel nom devait être substitué en réalité à celui-là. J'embrassai le major de bataille et courus à l'hôtel de Caracena, presque persuadé d'être un Voiture ou un Benserade.

On s'y entretenait justement de poésie et l'on s'y passait quelques-uns de ces *portraits* qui sont encore à la mode. Je proposai timidement le mien; aussitôt tous les yeux se tournèrent sur moi, surtout les deux yeux noirs et perçans de la Des Houlières; Je me sentais brûler. On m'engagea à réciter *mes vers*; mais je tremblais, je balbutiai. La dame de mes pensées eut pitié de ce martyre, elle prit le papier que je lui présentais, sans savoir ce que je faisais, et elle le lut avec un sourire qui me parut céleste. Elle n'avait pas fini, que des applaudissemens partirent de tous les coins du salon. Je restai confus et stupide, et ne me ranimai que lorsque madame Des Houlières, se penchant vers moi avec bienveillance, s'informa si je me livrais depuis longtems à la poésie et me pria de lui montrer de mes ouvrages. Cinq ou six révérences niaises furent toute ma réponse. Cependant je n'en pris pas moins l'invitation de la belle pour une approbation de ma dame, et je me retirai transporté, sans remarquer que M. le Prince me toisait d'un air sardonique et en se pinçant les lèvres.

Madame Des Houlières demeurait à l'hôtel de Caracena. Deux jours après mon succès, je m'y présentai pour faire ma révérence à cette dame, le portier m'apprit qu'elle était partie. Pour quel endroit? — Je l'ignore. — Quand reviendra-t-elle? — Je l'ignore. — Ne reviendra-telle plus? — Je l'ignore.

Le scélérat! chacune de ses paroles s'enfonçait telle qu'un poignard dans mon cœur. Partie, et pourquoi? partie, au moment où elle agréait mes soins? Je rencontrai M. de Boisguérin, qui avait l'air aussi consterné que moi, et lui narrai ma déconvenue. Assurément de nous deux il n'était pas le moins malheureux. Il me confia qu'il venait d'apprendre que madame Des Houlières, pour avoir réclamé avec force les sommes dues à son mari, engagé depuis deux ans au service d'Espagne, avait été arrêtée la nuit précédente sur un ordre expédié de Madrid, et enfermée dans la prison d'état de Vilvorde, à deux lieues de Bruxelles.

— Mon ami, lui dis-je, suffoqué de douleur, vous m'avez déjà rendu un signalé service. J'en réclame de vous un plus considérable encore. Toute représentation au gouvernement espagnol serait inutile. Puisqu'on a osé faire à M. le Prince l'affront d'enlever la femme qu'il distinguait, quelle importance donnerait-on à nos plaintes? Arrachons madame Des Houlières de la prison et retournons en France, où je trouverai moyen de nous réconcilier avec la cour. — Je le veux bien, dit le major; mais un pareil coup de main exige qu'on soit en fonds. — Qu'à cela ne tienne, répartis-je. Il me reste encore deux mille pistoles, prends-en la moitié, et...

— Avec cela, dit Boisguérin, j'aurais délivré jusqu'à M. le Prince, quand il était claquemuré à Vincennes, à Marcoussy ou au Hâvre.

Le major sortit et ne revint que sur le soir. Il avait tout sagement disposé. Moyennant un ordre de relever une partie de la garnison de la forteresse, nous devions y entrer avant le soleil, avec une vingtaine d'arquebusiers français, gagnés moins par l'or que par le désir de jouer un tour à des espagnols. Alors il serait facile de forcer la prison de madame Des Houlières et de la faire évader sous un déguisement militaire.

Conclusion. La chose arriva comme le major l'avait réglée. j'étais ivre de joie, ne doutant plus maintenant que madame Des Houlières ne payât du plus tendre retour un homme à qui elle avait l'obligation de sa délivrance. Sortis de la geôle, le major me dit que pour plus de prudence, il prendrait les devans avec la dame et m'attendrait à Péronne.

Je n'avais pas le tems de faire des objections. L'arrangement me convenait peu ; mais les soldats s'étaient déjà éparpillés à droite et à gauche, tandis que Boisguérin et madame Des Houlières se jetaient dans un chemin de traverse. En regardant machinalement à terre, je vis un portefeuille : c'était celui du major ; je le ramassai et il en sortit une copie du *portrait de Célimène*, avec ces mots en tête :

« Mon ami,

« Voici les vers que tu as exigé que je composasse pour moi-même : c'est la première fois qu'une femme aura écrit, par l'ordre de son mari, la déclaration qui lui reviendra sous un autre nom… »

Et pour adresse : *A monsieur de la Fon de Boisguérin, seigneur des Houlières*.

Vous me croirez si vous voulez ; mais je manquai le rendez-vous de Péronne. A l'avenir j'eus les vers en horreur et n'enlevai plus âme qui vive.

Baron DE REIFFENBERG.

M. ALEXANDRE DE FAMARS.

Ce n'est pas d'aujourd'hui seulement que le goût des arts a pris naissance dans la ville de Valenciennes ; déjà, il y a cent ans, elle avait produit les *Watteau*, les deux *Pater*, les *Saly*, dont les œuvres, maintenant recherchées, sont trop peu nombreuses au gré des vrais amis des arts. Ce génie de l'invention, ce sentiment du beau et la faculté de le rendre sensible à tous par des productions artistiques, ne s'était pas exclusivement arrêté, dans le siècle dernier, chez cette classe moyenne de la société presque la seule apte à reproduire les prodiges des arts, parcequ'elle est aussi la seule en qui l'on trouve patience, adresse, amour et nécessité du travail ; on vit aussi alors les membres de l'aristocratie Valenciennoise s'adonner avec succès à la peinture, et deux d'entre eux y réussirent plus qu'il n'est ordinairement donné aux gentilshommes de la province de le faire. Ce furent messieurs Alexandre-Denis de Pujol, de Mortry, père de M. Abel de Pujol, et Alexandre de Famars qui fait l'objet de cet article. Tous deux, parens et amis, poussés par un penchant irrésistible, s'adonnèrent à la peinture ; tous deux s'essayèrent dans l'art de la gravure, de sorte qu'il y a soixante ans, il se trouvait à Valenciennes, outre le jeune

Momal, deux graveurs-amateurs qui ont laissé chacun leur petit œuvre. Le premier grava une charmante galerie d'hommes illustres, dans laquelle le texte, le dessin et la gravure étaient entièrement son ouvrage; le second fit quelques essais de taille-douce, peu répandus dans le tems, et non livrés au commerce; c'est pour cela même que nous donnons aujourd'hui deux produits de son burin dont nous possédons les cuivres, perdus pendant l'orage révolutionnaire et que le hasard nous a fait heureusement retrouver il y a peu de jours.

Qui possède une œuvre, si peu importante qu'elle soit, désire entrer en connaissance avec son auteur; c'est ce qui nous a conduit à quelques recherches sur ce graveur-amateur que nous désirons faire revivre dans le pays même qu'il habita.

Charles-Alexandre-François-Joseph Le Hardy, chevalier, seigneur de Famars, Aulnoy et autres lieux, naquit à Valenciennes en 1733; il était issu d'une famille ancienne du pays, et descendait directement d'Antoine *Hardy* (1), licencié ès-droits, juré et échevin de Valenciennes pendant le siége de cette ville en 1656, et annobli par le Roi d'Espagne avec tout le corps du magistrat, pour la belle défense des bourgeois qui repoussèrent les Français et forcèrent les maréchaux de la Ferté et de Turenne de lever le siège le 16 juillet 1656.

Le jeune Alexandre de Famars eut de bonne heure le goût des arts ; il les cultivait en amateur zélé et en artiste capable ; il peignait surtout le portrait, et de vieux contemporains assurent encore aujourd'hui qu'il retraçait scrupuleusement la ressemblance et l'expression des figures : il s'essaya aussi à peindre le paysage et réussit souvent à rendre la nature avec fidélité et bonheur.

---

(1) Messire Antoine Hardy, fut annobli à Madrid le 8 novembre 1657, sans finances; il portait ses armes : *de sable semées de billettes d'or au lion de même, couronné, armé et lampassé d'argent, brochant sur le tout;* le héaulme *ouvert et grillé posé en profil;* timbre : *un demi-sauvage au naturel, couronné de sinople, tenant la massue sur l'épaule dextre;* bourlet et hachemens *de sable et d'or.* Le seigneur Antoine Hardy fut honoré de la dignité de *chevalier,* par lettres du Roi d'Espagne Charles II, de l'an 1670. La seigneurie d'Aulnoy fut jointe à celle de Famars par le mariage de messire Antoine Le Hardy avec dame Marie Hardy, sa parente, dame d'Aulnoy, des Mottes, de Thun, Caumont, La Loge, etc.

Dès qu'il fut son maître, son amour pour les arts et sa position de fortune l'entraînèrent tout naturellement à réunir une belle et riche collection de tableaux ; il fit dans ce genre de notables acquisitions en Belgique et il parvint à rassembler une galerie qui malheureusement fut trop tôt dispersée. Ses sympathies artistiques le lièrent avec tous les hommes du pays qui partageaient ses goûts ; c'est à ce titre qu'il devint l'ami et l'émule de M. *de Pujol*, peintre-amateur, de *Louis Watteau*, du statuaire *Saly*, de M. *Taboureau des Réaulx*, intendant du Hainaut, qui prenait tant de plaisir dans sa société et celle de sa famille, que cette liaison devint la cause du premier établissement de la chaussée de Valenciennes au Câteau, dont le pavage eut alors lieu jusqu'à Famars, demeure de notre artiste-amateur (1).

C'est tandis qu'il occupait ce vieux château de Famars, héritage de ses pères, reposant sur les ruines d'une ancienne ville romaine consacrée au Dieu de la guerre, qu'il fit la première découverte de cette grande salle souterraine, voutée et carrelée, supportée par des pilliers composés d'un grand nombre d'assises de carreaux rouges ; genre de construction que les anciens nommaient *Hypocausta* et qui servait à chauffer les appartemens et les bains des grandes habitations (1). M. de Famars y découvrit une quantité assez considérable de blé, assez bien conservé pour pouvoir être semé et produire, et assez bon pour en faire du pain qui pût être mangé (2).

---

(1) L'improvisateur Eugène de Pradel, dans son *Panorama de Valenciennes*, applique ce fait par erreur à M. *de Meilhan*, et l'embellit d'une fiction poétique qu'on ne pardonne qu'aux disciples d'Apollon. C'est ainsi qu'en parlant du chemin de Famars il dit :

« Cependant le côteau qui vers nous se déploie,
« S'abaisse traversé par une antique voie,
« Jeune dans sa structure et sa solidité !
« Ce mystère appartient, dit-on, à la beauté :
« L'Intendant du Hainaut, pressé par sa tendresse,
« *De Meilhan*, à Famars, visitait sa maitresse ;
« Ses désirs, accusant un chemin délabré,
« Il fut, dans son trajet, promptement réparé.
« Ainsi du tems l'amour, usurpant le domaine,
« Rajeunit un débris de la grandeur romaine ! »

M. Alexandre de Famars était doué d'un physique avantageux et d'un caractère généreux ; il possédait une aménité de caractère et une politesse de formes qui rendaient sa société fort agréable. Pieux sans bigoterie, il aimait à suivre les sermons des prédicateurs de quelque célébrité : à-la-fois philosophe et philantrope, il tint à honneur de présider une loge de franc-maçonnerie.

Vers 1760, il épousa Marie-Thérèse-Joseph Leboucq de Lompret, dame aussi remarquable par son esprit que par sa beauté. Son mari l'idolâtrait, et, comme on le pense bien, il employa souvent son talent à reproduire les traits de celle qu'il chérissait. Il laissa d'elle un fort joli portrait à la sanguine, genre fort en vogue alors, avec cette inscription doratique :

« De la beauté, de la vertu
« Voici le charmant assemblage ;
« Quel autre don lui voudrais-tu,
« Les Dieux en ont-ils davantage ?

Cette union, cimentée par l'amour le plus vif, ne dura pas longtems; M. de Famars mourut jeune, le 20 septembre 1774, en sa maison à Valenciennes, place du Boudinet. Il avait à peine atteint l'âge de 41 ans; on l'enterra au cimetière de St.-Jacques, sa paroisse. Cet aimable artiste n'eut point d'héritier de son nom, mais en revanche, il laissa trois filles qu'on citait pour leur grâce et leur beauté. L'ainée épousa M. Rault de Ramsault, chef d'escadron de Mestre de camp de cavalerie; la seconde, le baron de Mandell, colonel de cavalerie; et la troisième, le chevalier d'Ecosse, dernier propriétaire du château de Famars. Ces trois dames vivent encore.

---

(1) Ces mêmes souterrains furent retrouvés en 1824 et 1825 lors des fouilles faites par une société d'archéologues ; ils sont situés sous le verger dépendant de l'habitation de MM. *Harpignies et Blanquet*, fabricans de sucre de betteraves.

(2) Ces détails furent consignés à différentes reprises dans le *Journal éçonomique* des années 1763 à 1770.

Outre une grande quantité de dessins, d'esquisses et de peintures M. de Famars a laissé plusieurs gravures devenues rares et dont quatre seulement sont tombées en nos mains.

I. *Le bon papa*. Dédié à M. Pujol de Mortry. Gravé d'après un tableau de *Brauwer*, en 1768. Le sujet est un peu ignoble, mais expressif, comme tous ceux de Brauwer. C'est un bon père qui caresse son fils en bas-âge avec tant d'affection, qu'il ne s'apperçoit pas qu'au même instant l'enfant cède à la nature d'une manière toute différente.

II. *La vraie gaieté*. Dédiée à mademoiselle Le Hardy de Caumont. Gravure d'après un tableau original d'*Antoine Watteau* de même grandeur (8 pouces sur 10 de hauteur), tiré du cabinet même de M. de Famars. Le sujet représente, sur un fond de paysage, deux couples flamands dansant devant un cabaret; un personnage les regarde les mains derrière le dos, un autre assis sur un cuvier renversé, joue du violon. Cette gravure est fort animée et d'un bon burin.

III. Le portrait de M. *Nicolas de Boutault de Russy,* colonel directeur d'artillerie à Valenciennes. Le colonel, qui n'est plus dans la première jeunesse, est représenté en buste, entouré des attributs de l'artillerie, au centre desquels on voit l'écusson de ses armes; au-dessous on lit ce quatrain :

L'esprit aussi vif qu'amusant,
Russy rassemble à son âge,
De la jeunesse l'enjouement,
Et les vertus du vrai sage.

PAR SON AMI DE FAMARS.

IV. Une fantaisie emblématique représentant un demi-vase,

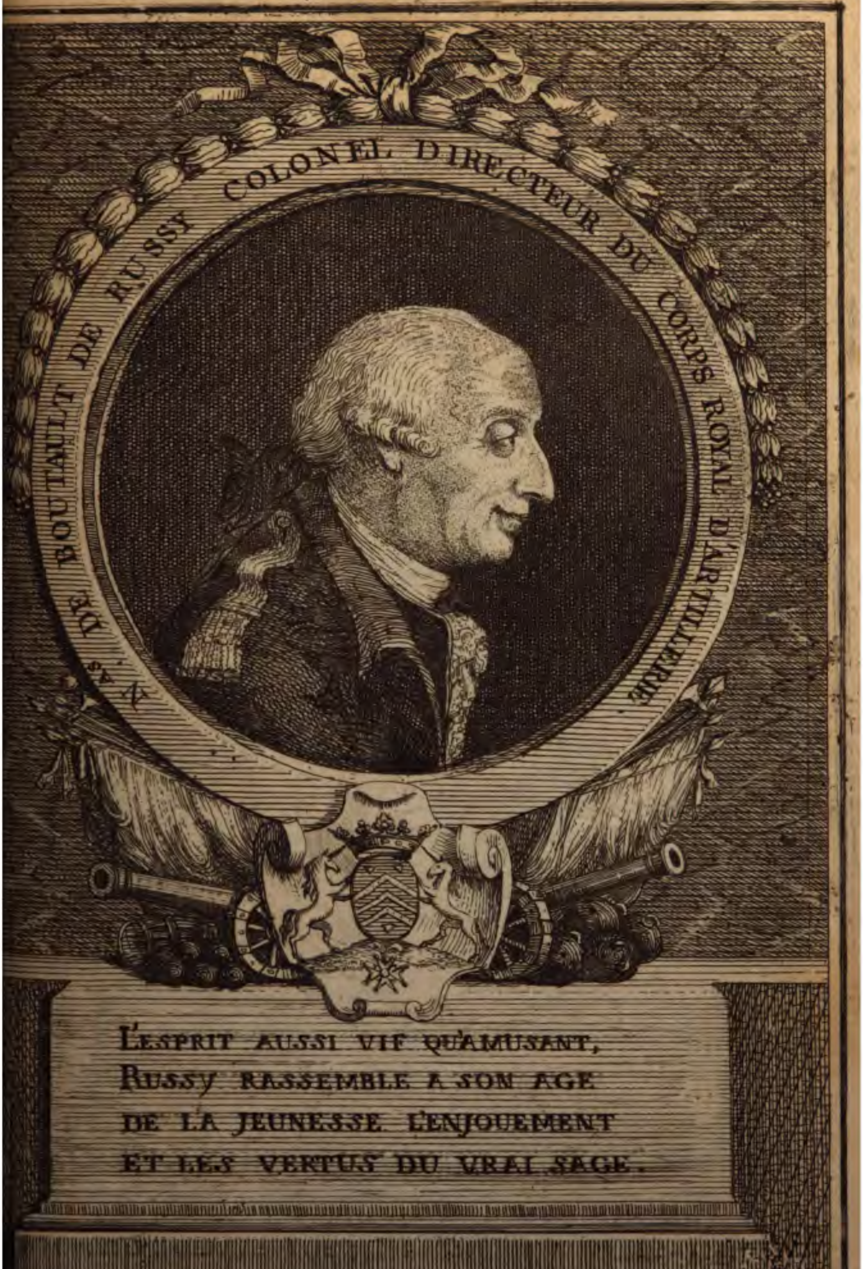
N.as DE BOUTAULT DE RUSSY COLONEL DIRECTEUR DU CORPS ROYAL D'ARTILLERIE.

L'ESPRIT AUSSI VIF QU'AMUSANT,
RUSSY RASSEMBLE A SON AGE
DE LA JEUNESSE L'ENJOUEMENT
ET LES VERTUS DU VRAI SAGE.

PAR SON AMI DE FAMARS

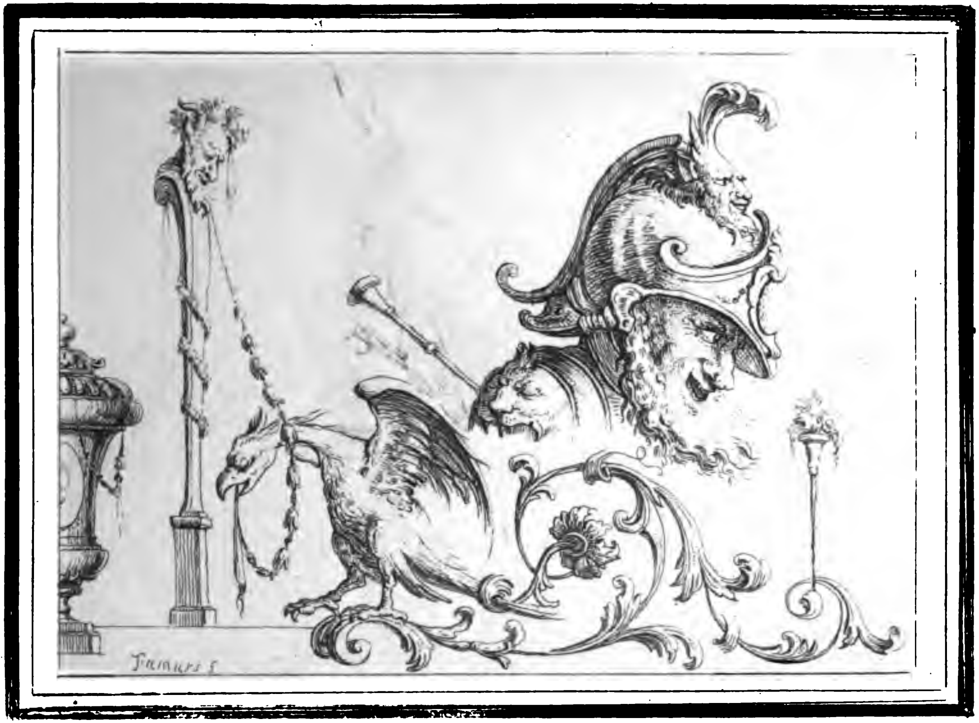
Franurs f

un Dieu Terme, un aigle et un buste de guerrier, liés ensemble par des guirlandes et des ornemens; cette espèce de cartouche, tout de l'invention du graveur, donne une idée exacte du genre fleuronné, enrubanné et prétentieux du siècle dernier, auquel on donna le nom caractéristique de *genre Pompadour*. C'est cet essai, assez gracieux du reste, d'un burin d'amateur et la gravure du portrait de M. de Russy, que nous avons cru devoir publier aujourd'hui, dans l'espoir de faire échapper leur auteur à un oubli immérité.

ARTHUR DINAUX.

BIOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE.

(14ᵉ ARTICLE.)

FLORIS VANDER HAER.

Floris vander Haer, dont on a latinisé le nom en celui de Harœus (et qu'il ne faut pas toutefois confondre, sous cette dénomination, avec *Franciscus Harœus* auteur de *Historia Ducum Brabantiæ*) reçut le jour à Louvain, vers 1549; issu d'une noble et ancienne famille, originaire d'Utrecht, et dont la filiation remonte jusqu'au XIIᵉ siècle, Vander Haer tenait aux meilleures maisons des Pays-Bas. Son grand-père *Ludolphe van der Haer,* marié en 1496, vivait encore en 1501; son oncle *Jean,* allié aux van Zuylen van Nivelt, fut receveur des domaines dans la seigneurie d'Utrecht, et son père, *Lambert Vander Haer,* était docteur en médecine à Louvain et y épousa *Marie Vander Burch*, d'une famille patricienne de cette ville; il y mourut en 1558, laissant après lui trois enfans : *Floris, Lambert* qui eut des descendans, et *Marguerite* morte religieuse à Utrecht.

Le jeune Floris, habitant une ville célèbre déjà par son université, reçut une éducation soignée et fut dirigée dans ses études par *Corneille Valère*, savant professeur de langue latine. Après être resté jusqu'à l'âge de vingt ans au collège des trois langues de Louvain, il se crut une vocation pour l'état ecclésiastique et acheva son cours de théologie. Reçu prêtre, il enseigna lui-même cette science aux jeunes abbés du monastère de Ste.-Gertrude de Louvain, et passa plusieurs années de sa vie dans cet emploi discret et pénible, dont il s'efforça d'adoucir l'aridité en s'amusant à écrire l'histoire de l'abbaye qu'il habitait.

Les troubles de religion étant venus agiter toute la Belgique, Vander Haer se mit à en tracer poétiquement une histoire dont nous parlerons tout-à-l'heure; mais dégouté des horreurs qui se commettaient dans sa belle patrie, il prit le parti de voyager comme plusieurs des hommes éclairés et modérés de son siècle, et alla chercher, sous un autre ciel, le repos et les distractions qu'il ne pouvait plus trouver sur le sol natal. Il parcourut ainsi la France, qui, soumise elle-même aux fureurs de la ligue ne lui procura point la tranquillité qu'il recherchait avant tout: puis l'Italie, cette terre classique des beaux-arts, si riche de souvenirs et déjà si avancée en civilisation. Il s'y trouvait au commencement de 1591, lorsqu'il eut la douleur d'apprendre la mort de Philibert Emmanuel de Lalaing, marquis de Renty, qui l'honorait de son amitié particulière et qui périt misérablement le 27 décembre 1590, d'une blessure reçue au siége de Paris où il avait accompagné Alexandre Farnèse, duc de Parme et gouverneur des Pays-Bas.

Floris Vander Haer revint alors en Flandre, où il avait conservé des relations amicales et de puissantes protections; il ne lui fut pas difficile d'obtenir un poste honorable et tranquille qui lui permit de reprendre ses études historiques et qui lui fournit les moyens de s'y livrer avec aisance et noblesse. Les gouvernans des Pays-Bas s'employèrent eux-mêmes à lui faire avoir une de ces douces et grasses prébendes de chanoine dont la Flandre était si bien pourvue; il fut nommé trésorier de la riche collégiale de St.-Pierre, de Lille; c'est désormais à cette ville qu'il appartint par sa demeure, par ses travaux historiques et par sa mort. Honoré, pendant son long séjour dans cette cité, de la confiance justement acquise des souverains des Pays-Bas, il fut souvent délégué par eux pour présider au renouvellement annuel des magistrats de la bonne ville de Lille et pour recevoir leur serment.

Le chanoine de St.-Pierre vivait à Lille d'une manière honorable, estimé des grands, aimé des petits et partageant son tems entre les exercices de piété, objet pour lui de la plus haute importance, et les études historiques, ses seuls délassemens. Bien que son esprit ne fut point ouvert aux idées philosophiques qui cherchaient déjà alors à se faire jour, un certain instinct, un amour de science l'attirait vers le petit nombre d'hommes éclairés que le pays fournissait alors ; sa société intime se composait de *Pierre d'Oudegherst*, annaliste Lillois, dont il apprécie les chroniques à leur juste valeur, en déduisant les raisons dont il appuie son jugement. Non seulement il porta ses investigations et ses recherches sur le pays qu'il habitait, mais il écrivit aussi une histoire de France qu'il n'eut pas le tems d'achever, et qui, restée inédite, est aujourd'hui perdue et totalement inconnue.

Vander Haer mourut à Lille au mois de février 1634, âgé de 87 ans. Il fut généralement regretté : son érudition dans l'histoire du pays et dans les antiquités ecclésiastiques était immense ; son style était pur et même assez élégant pour l'époque et le pays où il écrivait, avantage qu'il dût à ses voyages et au frottement continuel des hommes de haute naissance et de distinction qu'il fréquentait. On ne peut lui reprocher qu'un zèle un peu trop ardent pour la religion catholique, défaut qui n'en est pas un pour tout le monde et qui s'attenue d'ailleurs quand on pense au siècle où il vivait et à l'habit qu'il portait.

On doit à Vander Haer les productions suivantes :

I. *De initiis tumultuum Belgicorum ad serenissimum D. D. Alexandrum Farnesium Parmæ et Placentiæ ducem, libri duo*, *quibus eorum temporum Historia continetur, quæ à Caroli V Cœsaris morte usque ad Ducis Albani adventum, imperante Margaretâ Austriâ, Parmæ et Placentiæ Duce, per annos novem in Belgio extiterunt.* Duaci, Joannes Bogardus, 1587, in-8° de 330 pages. — 2ᵉ édition, dans laquelle l'auteur a fait quelques additions en divisant son livre par chapitres ; *Lovanii, Jodocus Coppenius,* 1640, in-8° de 482 pages.

L'abbé Paquot reproche à Vander Haer d'avoir, dans cet ouvrage, trop glissé sur les grands événemens en s'appesantissant sur des détails d'un intérêt minime. On peut expliquer ce défaut par la complaisance de l'auteur à raconter les faits dont il fut témoin, et la crainte de se tromper sur ceux consommés loin de lui. C'est ce qui arrive souvent chez l'homme qui écrit l'histoire contemporaine. Nous ferons, nous, un reproche plus grave à Vander Haer ; il excuse trop les rigueurs du duc d'Albe, qu'il serait tenté de qualifier de *salutaires :* qu'il soit bon catholique, d'accord ; mais il faut être humain avant tout.

II. *Antiquitatum liturgicarum arcana. Concionatoribus et Pastoribus uberrimum Promptuarium : Sacerdotibus serium exercitium : Religiosis meditationum speculum : Nobilibus spiritualis venatio : Laicis literatis sancta devotio. Omnia ex diversis Authoribus tribus tomis comprehensa.* Duaci, Balthazar Bellerus, 1605 ; 3 forts vol. in-8°. — Cet ouvrage parut sous le voile de l'anonyme ; mais le nom de l'auteur est assez révélé par cette espèce de devise, citée par Baillet dans ses *Auteurs déguisés,* et que l'imprimeur a glissée dans son avertissement : « FLORIDUS *castis aris addictus, ab incestis* HARIS *alienus.* Suivant le mauvais goût du tems, auquel Vander Haer a sacrifié lui-même dans le titre de son ouvrage, le Douaisien Balthasar Bellère le désigne par un pitoyable jeu de mots comme un *auteur fleuri, voué aux chastes autels, et opposé aux impurs étables :* c'est ainsi qu'il veut désigner les temples des protestans.

Voici à quelle occasion Vander Haer composa cet ouvrage volumineux : se trouvant un jour avec le marquis de Renty, la conversation s'établit sur la meilleure manière d'entendre la messe; les avis furent partagés : la compagnie se rendit presqu'unanimement au sentiment de celui qui prétendait qu'il était préférable de méditer sur la passion du sauveur pendant le saint sacrifice de la messe; Vander Haer soutint qu'il valait mieux écouter attentivement ce qui se dit, et voir ce qui se fait dans cet auguste mystère et le bien méditer. Le marquis de Renty applaudit à cet avis et le chanoine de Lille fit là-dessus trois gros volumes qu'il dédia à la mémoire du marquis, mort sur ces entrefaites; il lui devait bien cela.

Il parait par le privilége, daté du 16 avril 1603, que l'auteur avait d'abord intitulé son livre : *Antiquitatum liturgicarum syntagma.... ex manuscriptis codicibus, et rarioribus veterum scriptis concinnatum.*

III. *Les chastelains de Lille, leur ancien estat, office et famille. Ensemble l'estat des anciens comtes de la république et ampire romain, des Goths, Lombards, Bourguignons, François et au règne d'iceux des forestiers des comtes anciens de Flandre; avec une particulière description de l'ancien estat de la ville de Lille en Flandre, les trois changemens signalez tant d'icelle ville que du pays.* A Lille, Christofle Beys et Pierre de Rache, 1611, in-4° de 299 pages, avec 6 tableaux généalogiques.

Cet ouvrage, aujourd'hui recherché à juste titre, est celui qui fera conserver parmi nous la mémoire de Vander Haer, Paquot regrette qu'il n'y ait pas mis plus d'ordre; ce reproche n'est pas toujours fondé. Le chanoine de St.-Pierre divise son histoire en trois âges, c'est cette division assez ingénieuse qui suggéra plus tard, au père Wastelain, l'idée et le plan de son intéressante géographie de la Gaule Belgique : Vander Haer s'appuya, pour son travail, sur les écrits et les notes de plusieurs chroniqueurs du pays, entr'autres de *François Piétin*, chanoine régulier de St.-Augustin à Phalempin, mort en 1550, après avoir rassemblé de curieux matériaux sur la chatellenie de Lille (1).

---

(1) Le n° 1000 des mss. de la Bibliothèque de Cambrai si bien décrits par

M. Decroix a donné, dans la *Biographie universelle*, une analyse des *Chastelains de Lille* qu'il nous parait d'autant plus intéressant de reproduire qu'elle forme à elle seule l'article fort incomplet de Vander Haer dans le volumineux ouvrage des frères Michaud. « L'ouvrage, dit M. Decroix, est divisé en deux livres. Dans le premier, l'auteur examine ce qu'étaient les *comtes* chez les Romains, les Gaulois et les Francs. Il passe ensuite à l'état des villes, et prouve que presque toutes doivent leur origine à des châteaux autour desquels les habitans du pays venaient bâtir leurs demeures, s'y trouvant moins exposés aux attaques des brigands. Ces châteaux *(Castra)*, étaient une sorte de redoutes ou de forts que les Romains construisaient pour la défense de leurs cantonnemens. Il nommaient l'ensemble des maisons d'alentour *Burgum*, du mot *Bourg* de la langue des Bourguignons et des Francs, dont on a fait d'abord forbourg (1), *Bourg en dehors*, lequel, par corruption, s'est changé en faubourg. La ville de Lille a dû son origine tardive (vers le commencement du onzième siècle) à l'un de ces châteaux, et le plus ancien titre authentique qui en fasse mention est celui de la dotation du chapitre de Saint-Pierre, dont Vander Haer était membre. Il est daté de l'an 1066 (2). Notre auteur, après avoir parlé des révolutions que cette ville éprouva dans les siècles suivans, examine quels étaient l'état et l'office des anciens châtelains de Lille, qui devinrent ensuite comtes de Flandre. Il y a dans tout ce premier

---

le savant bibliothécaire de cette ville, M. Le Glay, contient une *Description de la descente des Chastelains de Lille aussy avant que j'estime se pooir trouver*; par François Piétin, religieux de Phalempin. Ce mss. qui parait autographe, provient de l'abbé Mutte, doyen de Cambrai et a été donné à la bibliothèque par M. le chanoine Laloux.

(1) Le petit peuple à Lille, et les paysans des environs disent encore aujourd'hui *forbou* ou *fourbou*, pour faubourg. Il en est de même en Picardie.

(2) En 1807, le château était dans une petite île formée par la Deûle. Quelques habitations construites autour de cette île devinrent, en se multipliant, un bourg que Bauduin IV entoura de murailles en 1030, et auquel s'étendit la dénomination de *Castrum Illense*. Bauduin V y fonda le chapitre de Saint-Pierre, en 1055; mais la dotation et la dédicace de l'église sont de 1066.

livre une grande érudition et beaucoup de sagacité. Rien n'y est avancé que d'après des titres anciens, dont le texte est souvent rapporté en entier. Le second livre contient l'histoire particulière des châtelains de Lille, dans les trois maisons où cette dignité a passé successivement par des alliances : celles de *Lille*, de *Luxembourg* et de *Bourbon*. Le premier châtelain connu est Saswales ou Saswalo, qui fonda, en 1039, l'abbaye de Phalempin, à trois lieues de Lille, sur la terre de ce nom qu'il possédait. Dans les titres latins de cette abbaye, il est nommé *Sasvyalo*. A ce deuxième livre sont jointes plusieurs cartes généalogiques dressées avec soin. On voit dans la dernière, qui contient la généalogie de la maison de Bourbon depuis saint Louis, comment la dignité de Châtelain de Lille passa dans cette maison par le mariage de Marie de Luxembourg, comtesse de Saint-Pol, avec François de Bourbon, mort en 1495, aïeul d'Antoine de Bourbon, père d'Henri IV. Ainsi le titre de *Comte de Lille*, adopté par Louis XVIII pendant son exil, n'était point fictif; et si les états de la province subsistaient encore, il y serait représenté particulièrement, comme premier haut-justicier, par son bailli du fief et baronnie de Phalempin, qui, vers l'an 1030, faisait partie du domaine propre de Saswalo, et fit partie de celui de ses successeurs châtelains comtes de Flandre, et souverains de la ville de Lille et de son territoire jusqu'à la fin du dix-huitième siècle. »

IV. *Extraits du registre aux cognoissances de la ville de Lille de l'an* 1286, *reposant à la maison eschevinalle.* 110 f^os^. — *Id. du registre des plaids de la gouvernance de Lille.* — *Sentence de la noblesse de diverses personnes.* — *Plusieurs lettres de chevalerie.* — *Carte généalogique de la famille Vander Haer.* — 218 *pages.*

Mss. dont l'écriture comparée avec la signature de Floris Vander Haer ne permet presque pas de douter qu'il soit en entier de la main de l'auteur des châtelains de Lille, qui aurait eu le soin d'y consigner à la fin la généalogie de sa famille, sans interruption depuis messire Giselbrech Vander Haer, chevalier, mort en 1341 jusqu'à Arnoul Vander Haer, neveu de l'auteur et Jean Vander Haer son petit-neveu à la mode de Bretagne.

Ce manuscrit se fait encore remarquer par l'exactitude, la conscience et la précision dans les dates et les renseignemens, toutes qualités qui distinguent ordinairement Vander Haer ; il provient de la bibliothèque de Lille, dont il est sorti par une de ces épurations maladroites faites par des gens qui regardaient comme inutile tout ce qu'ils ne comprenaient pas ; il fait aujourd'hui partie de la bibliothèque de M. *Ducas*, agent de change, à Lille.

Vander Haer avait encore composé 1° une *Histoire de l'Abbaye de Ste.-Gertrude* de Louvain, dont s'empara l'abbé Joseph Geldolf de Ryckel pour mettre dans son *Historia sanctæ Gertrudis*, imprimée en 1637 ; et 2° une *Histoire de France*, perdue jusqu'à ce jour, mais dont il ne sera peut-être pas impossible de retrouver un jour le texte, maintenant que la foule des dénicheurs de manuscrits s'augmente à vue d'œil et que l'esprit de conservation anime assez généralement et fort heureusement la génération nouvelle.

ARTHUR DINAUX.

BIOGRAPHIE BELGE.

(9ᵉ ARTICLE.)

L'Abbé Delobel.

DELOBEL (*Louis-Charles-Albert-Joseph*), poète français et latin, professeur de poésie au collége de Houdain, et ensuite chanoine de Saint-Germain, à Mons, naquit dans cette ville le 7 août 1746 et y mourut le 1ᵉʳ mai 1813.

On peut dire de l'abbé Delobel qu'il fut poète en naissant, comme le voulait Boileau. Il n'avait pas encore terminé ses études de collége, qu'il était déjà auteur de deux grands ouvrages en vers. Un de ses condisciples qui passa tout-à-coup d'une profonde insouciance à des progrès rapides et surprenants, excita sa jeune verve poétique, et il fit un poème en huit chants et en vers alexandrins dans lequel il célébra les hauts faits de son ami. L'autre est un poème en vers de dix syllabes et en six chants ; il est intitulé *les Rimailleurs condamnés*. On voit que le jeune homme est nourri de la lecture de Boileau, de Gresset et autres poètes des deux derniers siècles, car assez souvent on trouve dans ses vers d'heureuses imitations de nos poètes. Ces productions sont en outre remarquables par une abondance d'idées et une imagination poétique qui n'ont point de bornes.

Pendant qu'il était élève à l'université de Louvain, il traduisit en vers le commencement du 2e livre de l'Enéide. Une lecture attentive et souvent répétée de Virgile et d'Horace, de Boileau et de Racine, avait formé le jeune nourrisson des muses, et il sut prouver par de beaux vers qu'il avait senti les véritables beautés de ces poètes ; son goût, la finesse de son oreille lui avaient appris que le mérite poétique ne consiste pas dans un assemblage de mots plus ou moins sonores, plus ou moins bruyans. Cette traduction fut imprimée à Louvain, en 1770.

L'abbé Delobel nous a laissé un poème en six chants intitulé : *Folette*. Le sujet est une épagneule, objet des petits soins de la part de sa maîtresse. Cet ouvrage est écrit en vers de dix syllabes ; on y trouve de jolis détails et des vers faciles et agréables : c'est une imitation du genre de *Vert-Vert*. Mais son poème de *l'Hymen*, en cinq chants et en vers de dix syllabes, composé pendant le séjour que l'auteur fit en Allemagne, nous montre le poète dans sa maturité. La composition en est intéressante et les vers élégants. Cet ouvrage, non plus que le précédent, n'a jamais été imprimé.

L'extrême complaisance de l'abbé Delobel lui fit composer beaucoup de vers de société ; on trouve dans ses manuscrits(1) quantité de bouquets, de stances ; c'est dans celles-ci qu'on a remarqué ces deux vers tant cités par ses amis :

> Les beaux vers sont des fleurs qui jamais ne se fanent
> Et que la faulx du temps respectera toujours.

---

(1) Ils sont la propriété de son neveu, M. Louis Delobel, membre de plusieurs sociétés scientifiques et littéraires, né et résidant à Mons, physicien et auteur d'un ouvrage de physique très-estimé des savants, intitulée : *Nouvelle Théorie de l'Univers*, publié en 1824, chez Demat, à Bruxelles.

Il fit aussi des chansons, des épithalames, toutes ayant plus ou moins de mérite. Parmi ses épîtres quelques-unes ont été imprimées ; nous citerons celle à l'archevêque de Cambrai, à l'occasion de la visite de son diocèse en 1775 qui a été beaucoup vantée à l'époque de sa publication. L'épître que l'auteur avait faite en 1777, pour l'empereur Joseph II, qu'on attendait à Mons à son retour de France, est une composition importante pour la matière qu'elle renferme, son étendue, et le grand nombre de beaux vers qui l'embellissent, en font une œuvre poétique très estimable. Une épitre au duc d'Arenberg le jour de son entrée à Mons comme grand Bailly du Hainaut, le 11 janvier 1780 ; une seconde épître à Joseph II, lors de son inauguration ; le 27 août 1781, en qualité de comte du Haynaut, méritent aussi d'être citées avec honneur, surtout la première.

Celles de ses stances imprimées sur la mort de l'impératrice Marie-Thérèse, et d'autres présentées aux confrères de la Miséricorde à Mons, par un jubilaire de la confrérie, sont dignes d'être mentionnées.

Si les poésies de l'abbé Delobel ne sont pas remarquables sous le rapport de la nouveauté des idées, elles le sont sous celui de la correction soutenue et de l'expression poétique, mérite très-rare et qui fait de notre auteur un élève distingué des grands poètes des 17e et 18e siècles, qu'il s'est constamment efforcé d'imiter et très souvent avec bonheur.

La fondatrice de Mons, Sainte Vaudru, fut chantée par l'abbé Delobel ; il fit des hymnes latines en son honneur, lesquelles ont été imprimées dans le propre du diocèse de Tournay.

N'oublions pas de dire que des journaux du tems ont rendu un compte avantageux de quelques-unes des poésies imprimées de notre auteur, nommément le journal de Luxembourg des 15 février, 15 juillet et 1er décembre 1781, l'Esprit des journaux, etc.

LOUIS FUMIÈRE.

Prise d'Arras

SUR LES FRANÇAIS,

en 1492*.

SOMMAIRE.

L'an 1492, Arsin qui étoit gouuerneur d'Arras, mourût: Charles VIII roy de France mit en sa place Jean de Creuecœur, fils de Creuecœur, qui n'estoit lors aagé que de onze ans. Comme il n'estoit pas en estat de gouuerner, on lui donna jusqu'au temps qu'il eust atteint l'aage un nommé Jean Cardon, et ce nommé Cardon ayant esté appellé à Amiens, laissa le soin du gouuernement à un nommé Brison, homme fort négligent. Ce que voyans les bourgeois d'Arras, qui n'auoient pas grand sujet d'estre satisfaits de la domination françoise, prirent la résolution de la liurer à son prince légitime, et de recouurer par ce moyen leur liberté. Ce dessin fut exécuté le cinq de nouembre de la même année par un nommé Jean Lemaire, dit Grisart, *boulanger de son métier auec ses compagnons. Jacques Lobel, Jean de St.-Pol, et Pierre Le Roy, tous bourgeois d'Arras, lesquels ont donné moyen aux gens de Philippe d'Autriche fils de Maximilien, empereur,*

---

* Extrait d'un manuscrit appartenant à M. l'avocat-général *Hibon*, à Douai.

d'entrer dans la ville par la porte de la Neuue rüe a minuit, à l'aide de fausses clefs par eux fabriquées, conduits par Robert de Melun, et Jean de Lannoy, sieur de Maingoual, ce qui réussit si bien que la ville et la cité furent saisies aussitost, et les françois furent prisonniers: ce qui causa une joie extrême aux habitans d'Arras, et principalement à ceux qui estoient exilés qu'on rappella sur le champ. Cette joye se rallentit peü après; car les bourgeois souffrirent beaucoup par les allemans qui n'estoient payés, et se mutinèrent. L'Euesque Pierre de Ranchicourt avec les principaux tant ecclésiastiques, que séculiers, y ayans esté arrançonnés, qui furent obligés de quitter laditte ville pour aller demeurer en celle de Douay. Il y avoit alors seize ans qu'Arras estoit sous la domination françoise. Et Maximilien pour récompenser Jean Lemaire, dit Grisart, *de boulenger qu'il estoit fut fait mayeur de la ville, qui fut du depuis permanens pour tous les mayeurs, et auparauant il n'estoit qu'annuel.*

A cette prise d'Arras le monastère des Carmes qui estoit au fauxbourg de St.-Sauueur fut bruslé, et ruiné; et deux ans après ils furent restablis en la ville, au lieü ou ils sont aujourd'huy, par Philippe, comte d'Artois, qui en est le fondateur en l'an 1498.

Voyons présentement de quelle manière ces bourgeois se prirent pour remettre la ville d'Arras à Philippe, comte d'Artois.

LA PRISE ET LA RÉDUCTION

DES VILLE ET CITÉ D'ARRAS EN L'AN 1492.

Cinq ou six habitans de la ville d'Arras, pauures, mais d'ailleurs gens d'esprit, lesquels auoient toujours esté attachés à la maison de Bourgogne, ne pouuant supporter et souffrir les insolences que leur faisoient les françois, qui estoient en garnison dans la ville, desquels et plusieurs autres ayans la croix de St.-André empreinte secrètement en leur cœur étoient souvent troublés, comme furent les enfans d'Israël sous la main de Pharaon. C'est pourquoy ces cinq ou six bourgeois seulement penserent par quel moyen ils pourroient eschapper de cette servitude, remettant laditte ville à son vray et naturel seigneur.

La première conception fut imaginée par un maçon, lequel trois ou quatre ans auparauant que son dessein réüssît, appela aucuns personnages, lesquels il sentoit enclins au bon et noble sang de Bourgogne, et conuenables à conduire son imagination qui fut telle. Aucuns capitaines de la garnison auoient ès-mains les clefs de la porte de la ville; mais estoient assez négligens d'y prendre une extrême garde; car souuent ils les donnoient à leurs gens, lesquels n'en prenoient pas grand soin, et disoit ledit maçon, que l'on pourroit prendre lesdittes clefs, et les contrefaire par succession de temps, moyennant la grâce de Dieu; qu'auec bonne conduitte, on paruiendrait par ce moyen, à remettre la ville, chateau, et cité ès-mains et obéissance du Roy des Romains, et de Monsieur l'archiducq son fils.

A cette intention condescendirent ceux qu'il auoit choisis pour mettre en train cette besogne, lesquels promirent et jurerent fidélité ensemble pour y besoigner secrèttement chacun à son possible.

Les principaux de ceux qui furent pour auancer ce fait, estoient hommes courts et gros, ayans la barbe et cheuelure grises, comme le Grisart; et pour ce que souuent ils se trouuoient auec qui auoient le maniement des clefs, ils estoient chargés de diligenter sur ce point; les autres le firent et promirent de contre faire les clefs, et les forger en autres villes qu'Arras, et Pierre Wartel natif de Bethune peintre de son stil, se chargea d'auertir, et de solliciter les seigneurs, et capitaines bourguignons des frontières afin d'avoir conseil, et bon sujet pour besoigner, quand le cas escheeroit.

Mais auant que cette entreprise fut en train, le maçon, premier inuenteur tomba malade. Il fit venir ses adherans, et les força instamment sur touttes choses, qu'jls s'employassent d'accomplir, ce que par ensemble, auoient pour parlé, et promis tant pour le bien du pays que pour l'honneur de leur légitime seigneur et aussitost rendit l'esprit. Les autres ne laisserent pas de poursuiure leur fait, et Grisart suiuant la connoissance, et grande communication qu'il auoit auec ceux qui en auoient le gouuernement, fit connoissance auec un nommé Chaue, lequel ouuroit aucunes des portes de la ville. Il l'entretint de joyeuseté fort plaisante, le pouruoyant de vin fort friants et banquets délicats, auxquels il se sentoit fort incliné; et tant se confioit ledit Chaue en la preudhomie dudit Grisart, que aucunes fois paresseux de quitter la table, luy donna charge de la porte, dont ledit Grisart, accomplissant libéralement son commandement; et iceluy Grisart proffitant de l'occasion, prit les figures empreintes desdittes clefs à sa volonté; puis les liura es mains de ses compagnons, qui secrètement firent forger les clefs es villes prochaines, tenans la porte des bourguignons, et agirent auec tant de diligence, qu'en fort peu de temps, quinze ou seize clefs tant des portes que des guichets furent faites et apportées à la neuue rue, par laquelle revint celuy qui auoit fait forger les clefs; et d'autant que laditte porte ne s'ouurait que dans le temps que l'on amenoit les bois et les fourrages en la ville, les manans d'icelle ne se fussent jamais douté, que mal fortune leur fut arriué par ce quartier.

Le peintre dessus nommé en suiuant la fortune, et pour le bon zele qu'il auoit à la querelle des Bourguignons, diligenta grandement vers aucuns seigneurs de Haynault, et capitaines Bourguignons des forteresses prochaines. Robert de Melun, Louis de Boudry, et autres, ausquels il découurist totalement le secret, après qu'ils luy prómirent qu'a leur possible, ils tacheroient d'amener à finalle exécution. Et de fait le mirent en la bouche d'aucuns grands personnages, qui volontiers l'entendirent, et le fait fut très agréable, et y consentirent, tellement que plusieurs autres hommes chefs de guerre, et gentils compagnons firent les préparatifs pour besoigner, quand le temps serait venu. D'autre part Grisart auoit la chose à coeur, et ne manquant en rien de s'étudier sur les aueuues de laditte porte, et a cause que souuent faisant le guet pour l'un et pour l'autre, il ouuroit aussy lesdites portes, il auoit crédit tant d'aller que de venir facilement sur la muraille, en sorte qu'il vint en la mémoire tant du dit Grisart que de ses adherans, que la plus part des garnisons tant d'Arras que de la cité, estoit lors empeschée auec le batard de Cordonne, pour deffendre la ville de Boulogne-sur-mer, assiégée du roy d'Angleterre, que par la on viendroit plus facilement à la réduction de cette entreprise; car l'appointement de l'Anglois et Boullonois estoit en train de venir a chef, et par ce moyen, la garnison d'Arras reuiendroit sy que par le consentement des capitaines Bourguignons, la délibération de ceux qui conduisirent le fait, il fut conclu que de nuit se feroit cet exploit, et fut le jour et heure assigné par un dimanche 4ᵉ jour de novembre 1492. Et le signe qui fut donné entre les gens d'armes, et le conducteur de cette affaire, est besoigné par une chanson, comme *marchons Ladurea*, ou *durea*. Ne faut pas demander si le Grisart, le peintre, le serrurier, et ses adhérans furent inquiets un jour ou deux avant l'accomplissement de cette affaire; ils estoient dans un cruel et horrible danger, et si le ténébreux secret en conseil fut venu a certaine renommée, et lumière, ils étoient rafflés et ramonés sans miséricorde; mais ils mirent le tout contre le tout, et se reccommandèrent à Dieu, et à Notre Dame, ausquels de bon coeur s'estoient voués, et pour estre mieux asseurés en pour-uoyant aux peines, qui en pourroient ensuiure, et pour tater si la chose estoit diuulguée, le peintre estoit parti de Bouchain le samedy la nuit, ainsy que le lendemain se fit l'entreprise, et entra du matin à Arras, alla à la première messe, et après il alla de costé et d'autre : il s'attachoit spécialement à se trouuer auec des gens de guerre pour ouyr des nouuelles: mais il n'ouit chose qui luy pût contrarier. Il auoit trouué facilement le moyen auec ses adherans de contrefaire les clefs de l'église de St.-Gery, ou estoit la cloche du guet, et quand ce vint au soir enuiron vers les neufs heures, il entra en ladite église et monta au clocher, et lia le batan de la cloche auec des cordes, tellement qu'il estoit impossible qu'icelle rendit un son suffisant pour éueiller la garnison; et enuiron les dix heures et demy, ledit peintre se cacha dans une étable auprès de la porte de la Hugerue, ou neuue rue pour entendre le mot du guet, qui fut St.-Georges, et dont il auertit ses adhérans, ausquels a quatre qu'ils estoient sur la muraille, dont deux gardoient la porte auec deux autres de la ville qui rien ne sçauoient de ce qui deuoit arriuer, et enuiron onze heures, ils ouurirent lhuichet de la porte, deualerent la *planchette,* issue proche de la ville, et y trouuant le capitaine Louis de Baudry, qui lui demanda : « Peintre, quelle nouuelle? » Auquel il répondit : « A vous autres en cette nuit honneur et proffit, car la chose » est fort bien conduite jusqu'à maintenant, Dieu mercy! Il » est temps et heure d'acheuer et de se saisir de ce que long » temps avons enuie. »

L'armée des Bourguignons, et Allemans au nombre de quatre mils à cheval, et autant d'infanterie, entrerent dans la ville sans estre apperceü, ny découuert de qui que ce soit, sinon de ceux qui conduisoient cette entreprise; la lune cependant luisoit; mais iceux Bourguignons auoient si bien entrelassé leur troupes, qu'on n'entendit aucun bruit. Le vendredy auparauant Ponthem, hérault du Roi de France, vint annoncer la paix entre la France et l'Angleterre, dont ceux de la ville estoient si épris de joye, qu'ils ne pensoient plus à garder leur forteresse, préparoient leur feu de joye, et se disposoient à se diuertir le lendemain, mais ils furent bien surpris, et leur joye changea en tristesse au bruit des armes, qu'on entendit de tout costé au milieu de la nuit.

Les principaux capitaines conducteurs de cette compagnie furent les sieurs Du Forest, Louis Baudry, Robert de Melun, et un capitaine de 14 cens allemands, ou estoient enuiron cent suisses auec Philippe de Belle Forière, Robert Ruffin, le preuost d'Auesne et autres. Cette assemblée assez vigoureuse et suffisante pour venir à chef de leurs entreprises, se trouua bien assurée, quand elle apperceut le peintre tenir sa promesse en temps, qui estoit sorti hors la ville audeuant d'eux pour conduire la besoigne, et se confièrent entièrement à luy, comme un conducteur et complice. Alors un chacun prist la chose à cœur, et le peintre demanda 13 piétons pour estre au dessus de la porte, qui lui furent aussitost accordés promettant de retourner vers eux ; et alors il auertit ses adherans, qui n'estoient pas fort éloignés par ces mots, *Marchons ladurea* ou *durea*, c'estoit une chanson vulgaire, qui auoit cours alors. La porte aussitost fust ouuerte pour les 13 piétons que le peintre amenoit auec luy, et le signe donné par la chanson les troupes s'approcherent et entrerent en la ville d'Arras par laditte porte. Alors le bruit des tambours, timbales et trompettes, et les cris des gens de guerre, et hurlemens des bestes, mirent en consternation toutte la ville, qui ne s'attendoit à rien moins. Personne n'osoit ouurir sa porte; mais se contentoient d'ouurir leurs fenestres pour regarder ce que c'estoit. Par rapport à la garnison il n'y auoit rien à craindre; elle se sentoit encorre de la fatigue qu'elle auoit eu à la deffense de Boulogne : mais quand on eust crié : *Vive la maison de Bourgogne !* et que cela fut répandu par les carrefours de la ville, et paruenus aux oreilles des habitans ; aucuns d'iceux se réjouirent, et autres d'jceux se désolerent; et lors fut crié que quiconque voulait tenir la patrie se retirassent au marché ou plusieurs se joignirent auec les capitaines.

Ce jour là les marchands de France, auoient très bien fournis le marché de vin friand; mais sans longue essay, et sans demander combien, ils furent soudainement enlevés, et quand les Bourguignons se virent maistres du marché, des carrefours et des rues, ils donnerent l'assault au grand Chateau d'Arras, qui se rendit aussitost, et les troupes au nombre de six vingts furent faits prisonniers, et perdirent deux cens chevaux de selle. Iceux Bourguignons ayant conquis la ville, et le chateau sans s'amuser au pillage, poursuiuirent leur victoire, et allèrent pour se rendre maistre de la cité, ou le peintre et Grisart avoit mis une personne de leur party, qui deuoit ouurir la porte au tumulte de l'effroy, ce qui cependant n'exécuta pas. Nonobstant cet inconuénient, ils firent donner assault, et dresser echelles pour gagner le haut des murailles, et les Allemans fort agiles à monter firent en cette occasion des choses incroyables; enfin ils entrerent dans la cité, tandis que les chanoines et chapelains chantoient les matines; et lors comme ils chantoient *l'inuitatoire* en leur chœur, la gendarmerie fit son *introite* dans l'Eglise, dont iceux furent merueilleusement étonnés de voir, et ouir tels appliquans, et ministres, sans chappes et surplis, et sans robbes, montés au plus haut de leurs formes, tenans en mains des hallebardes, et arquebuses, picques, et longues broches au lieu d'encensoir, et finalement du très redouté nom de Bourgogne, et un tres horrible cris qui s'éleva dans laditte Eglise. Fut la garnison d'icelle tant estonnée que pour tout vaillant plusieurs payoient leurs hôtes de grandes couardises, eux laissans tomber des murailles de la ville. Le lendemain enuiron 5 heures du matin les Bourguignons et Allemans saisirent et gagnerent leur place, et les douloureux français furent expulsés quelques jours après. Charles de Belleforrière auec aucuns autres se mirent audessus de la ville et chateau de Bappaume, et Robinet Ruffin saisit la ville et chateau de Lens. Tout cela fait, les soldats commencerent à penser au butin; mais pour éuiter la ville du pillage Robert de Melun, le sieur du Forest, Louis de Baudry, et le sieur Stenbourg Allemand, qui estoient tous les principaux officiers, de l'auis des officiers subalternes, résolurent pour sauuer la ville du pillage dont elle estoit menacée, qu'on payeroit aux soldats la solde de trois mois. Il y auoit alors plusieurs habitans François, Normans et estrangers, que le roy Louis après auoir pris la ville y auoit fait venir pour repeupler de nouueau, et déboutter hors de leurs biens, et héritages les bons manans, héritiers, propriétaires; en rétribution de ce grandement les François et Normans furent vexés, et inhumainement traités et emprisonnés; et d'autre part ceux qui estoient natifs de la ville n'auoient pas sujet d'estre contens de la garnison, qui buuoient et mangeoient leurs biens, attendant le payement qui leur auoit été promis, lequel tardoit trop longtemps à venir, et murmuroient sur les capitaines, disans que tout le butin ne venoit à compte, et que souuentes fois on les tournoit de costé et d'autre, et que les confiscations, compositions et redemptions des personnes, ensemble les deniers des assignations faites tant sur les églises, que sur le corps de la ville pouuoient monter à la somme de cinquante mille francs de quarante gros. Surquoy les capitaines déliurerent aucuns payemens aux Allemands plus déserteux et importuns. Les Wallons receurent aussy quelque payement; mais ny les uns ny les autres ne furent contens, et alors les soldats se mutinèrent, se saisirent de leurs officiers, et principaux bourgeois de la ville, lesquels furent encoffrés, comme les capitaines; mais les capitaines tant d'un costé que de l'autre trouuerent le moyen de sortir, et les bourgeois à grosses bourses y demeurerent. On ne sçauroit s'jmaginer ny penser les outrages et insolences qui se commirent lors sur le manans et habitans de la ville et cité d'Arras, non seulement sur les gens lays et séculiers; mais aussi sur les gens d'eglise, euesque, doyen, et chanoines, prieurs et religieux en général, et en particulier, en un mot rien n'eschappoit à leur auidité. Ils auoient si grande multitude de vaisselle, joyaux et chaisnes, que les coffres n'estoient suffisans pour les enfermer. Les laquais, tambours, pages, trompettes estoient chargés d'aiguillettes d'or, de tasses, de louches d'argent. Non contens de tout ce que dessus, ils s'adresserent à l'euesque d'Arras nommé Pierre de Ranchicourt, fort noble et vénérable, tant par son caractère, que par son aage, nonobstant qu'il fut fort humble, paisible, et miséricordieux, et le plus affable prélat que de longtemps porta mitre, jl fut par jceux Allemands maltraité, quoiqu'on eut fait tout ce qui estoit capable de les appaiser et qu'jls eussent esté plus que payés par des nouuelles impositions qu'on fit alors, jls le menerent prisonnier dans une maison assez près de la porte de la rue neuue, par ou jls estoient entré, où jl fut soigneusement gardé dans une chambre haute par six Allemands armés. Ce vénérable personnage fut séparé de ses parens, seruiteurs et amys, comme l'agneau d'entre les loups affamez, en grande perpléxité, durement traité, menacé, repoussé, perturbé, passant le tems malgré luy en grande division entre les ribaux, et femmes dissollues; et quand aucuns de ses amys approchoient de luy pour le consoler, et administrer ses nécessités, jls estoient cruellement rebutés, et renuersés du haut en bas.

Ne faut demander si uniuersellement le peuple d'Arras n'estoit touché de doleance, sentant son bon pasteur, et prélat au milieu des loups rauissants; à raison de quoy pour amolir le mauuais courage des detempteurs, Messieurs des Eglises délibererent de faire une procession generalle, laquelle auec très grande deuotion fut honorablement conduitte.

Or estant captif ce noble, et vertueux prélat, qui par grande amertume de coeur auoit les yeux plongés en larmes, la station desdittes processions fut faite deuant la maison ou il estoit detenü, sous l'esperance de le retirer des pattes de ces cruels loups; jaçoit que nous voyons souuent les douces gouttes et eaux desdittes pierres distiller, une verge de lait un gros serpent tuer, et un petit page un gros cheual dompter; mais jl ne fut alors procession assez suffisante pour mouuoir le courage desdits détempteurs, ni deuotion qui fut capable de les attendrir, et ce saint prélat fut obligé de demeurer entre leurs mains, et la procession frustrée de ce qu'elle auoit espéré. Ceux qui la faisoient s'en retournerent chacun dans leur Eglise remplis de tristesse, et s'assemblerent de nouueau pour examiner comment recouurer par crainte de damnation, ce que l'on n'auoit pu auoir par amitiée, pourquoy jls jnterdirent tous les églises, et ordonnerent qu'il seroit fait un pourchat pour déliurer aux Allemans, et par ce moyen reussit. L'Euesque sortit de prison, et fut ramené en un logis deuant le cloistre de Nôtre-Dame; et quand il se sentit déliuré, il trouua façon de s'éloigner de ce très dangereux danger, et se tint en la ville de Douay pendant quelque temps, et apres que ces mauuais garnemens eurent employés ces épouuentables malicce enuers l'Euesque, les pasteurs et chefs du clergé, jls enfoncerent et persecuterent la mere (c'est-à-dire l'église), occirent les frères, dépouillerent son père, et lorsque l'Eglise vouloit décorer aucunes solemnités, de riches ornemens pour complaire à son époux Jésus-Christ, et parer richement la place, ou il deuoit coucher *(c'est à entendre l'autel)*, elle se voyait ravir plusieurs images, joyaux, et reliques, calices, croix d'or, et d'argent estimés à un fort haut prix; et quand lesdits satellites venoient a l'Eglise de Notre-Dame, c'estoit plus pour rapiner que pour y adorer Dieu. Ils se disoient l'un a l'autre : « *Sommes nous en danger de payemens, quand nous* » *voyons si grand trésor; jl ne nous coutera que la peine de le* » *prendre.* » puis s'entretenoient quelque temps ensemble, et après s'approchoient des chanoines disans bien serieusement : « *Donnez nous ces reliques pour nous viure, et entretenir, car* » *l'argent nous manqué.* » Les chanoines repondirent que rien n'en feroient. *Prenez les si bon vous semble :* de laquelle reponse se contenterent fort mal; mais jls ne firent pour cette fois nulle violence, et penserent les auoir d'une autre manière, tellement que lesdittes reliques, encensoires, plats d'argent, jmages, croix, benitiers, tout ce qui pouuoit seruir à l'autel fut saisi, et tomba en leur mains. 46 calices, dont deux etoient de fin or, et les autres d'argent doré, lesquels, avec vaisselles, chaisnes, ceintures joyaux et rubis; pris ça et la, furent fondus et mis par lingots, dont jl y en auoit neufs marcs d'or, et dix huit d'argent, et en après jls déparerent l'autel de cinq piliers d'argent que le roy Louis XI^e leur auoit donné, dont le tombeau de la comtesse Mahault d'Artois auoit esté richement étoffé, et parauant renserré. Non contens de tous ces excès, et ne pouuant assouuir leur auarice extrême; jls dépendirent le crucifix d'jcelle église reuestu de plaque d'argent, comme auoit fait Joseph et Nicodeme pour le mettre en sepulchre; mais jceux rauisseurs, pires que Turcqs et Sarrasins, le dépendirent pour luy oster et derober ses riches vestemens; et après auoir dépouillé le père et la mère, comme il appert, jls persecuterent leurs enfans, c'est-à-dire les chanoines, parcc qu'jls ne leur donnoient argent à volontés. Ils en enfermerent plusieurs dans des caues obscures, ou jls resterent depuis le jeudy du matin jusqu'au samedy au soir sans leur donner subsistance pour leur soutenir leur vie, desquelles cruautés Jean Benoist chanoine d'Arras docteur en théologie, personnage très vertueux, et de grande recommandation, aussy bien que M^e Jean de Tongre docteur, et chanoine de laditte ville finirent malheureusement leurs jours. Les moines de St.-Vaast ne souffrirent pas moins que Messieurs les chanoines, et leur église eust le même sort que la leur. Ils y enleuerent les reliques et calices, chandeliers, bastons, en un mot tout ce dont on pouuoit faire argent; même la riche table d'autel étoffée de dignité, pierrerie d'admirable et ſubtille fabricature, et qui toujours estoit demeurée en son entier, pendant que les françois estoient maistres, fut brisée, fondüe et abbatüe, dont le dommage fut plus grand pour la forme, façon et artifice d'jcelle qui sembloit estre irrécuperable, que pour la perte de ses matéreaux. Après qu'jls eurent fait toutes ces énormités sans craindre ny Dieu ny les hommes, dix ou douze se retirèrent et s'habillerent des riches chappes, et ornemens d'eglise par derision, l'un comme prelat et l'autre comme diacre et sous-diacre contrefirent les saints mystères, et ceremonies de l'Eglise de Dieu, chantoient et buuoient les calices benis, et polluoient de sang humain les saintes reliques et le sanctuaire, qui par eux deuoit estre honoré et veneré.

Mais comme des crimes aussy enormes que tout ce que dessus, ne pouuoient demeurer longtems jmpunis deuant la face de l'Eternel, les chefs et officiers Allemans, apres en auoir fait prendre plusieurs, assemblerent un conseil, par lequel trois des plus insolens, furent condamnés à estre menés sur la plus haute chambre de leur logis, qui estoit sur le grand marché d'Arras, et de sauter par des fenestres sur des piques qu'on auoit dressé les pointes en haut pour les receuoir, et les y laisser expirer. Mais aucuns de leurs amys prièrent tellement pour eux touchant ce nouueau genre de supplice dont jl n'y auoit pas encore eü d'exemple, et afin qu'jls ne souffrirent pas si longtemps, on ordonna qu'aussitost qu'jls seroient tombés des batimens sur lesdittes piques, jls seroient d'icelles abbatus et acheués par les hallebardiers qui estoient présens; et ces malheureux finirent ainsy leurs jours.

Voila de quelle manière la ville et la cité d'Arras furent vendu a son seigneur et prince naturel Maximilien premier de ce nom empereur des Allemans, et roi des Romains, et de son fils l'archiducq par Jean Le Maire, autrement dit Grisart en l'an du rachapt du genre humain le 4 de nobre 1492.

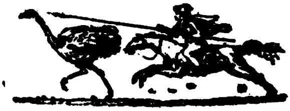

L'Abbé de peu de Sens,

OU

LA VAUDERIE EN ARTOIS.

Les lecteurs des Archives n'ont sans doute pas oublié l'horrible supplice du malheureux poète, connu en Artois sous le nom d'*Abbé de peu de sens*, au milieu du XV^e^ siècle. Les renseignemens que l'auteur a puisés dans une édition tronquée des mémoires de Jacques Duclercq étaient incomplets; l'édition donnée par M. de Reiffenberg et reproduite par M. Buchon, dans sa collection des chroniques, nous met à même de donner un utile appendice à l'article intéressant publié à la page 54 *des Hommes et des Choses*. Pierre le Broussart, jacobin, inquisiteur, se trouvait à Langres, où se tenait le chapitre général de son ordre, en 1459, lorsqu'on y brûla comme vaudois un hermite, nommé Robinet de Vaux, natif d'Hébuterne, en Artois; ce malheureux laissa échapper au milieu des tortures les noms de Déniselle et de maître Jehan Lavite, dit Abbé de peu de sens. L'inquisiteur, de retour à Arras, fit arrêter, environ le jour de tous les saints, ladite Déniselle, femme de folle vie, qui demeurait à Douai. La pauvre femme, après avoir supporté courageusement la question, qu'on lui avait appliquée plusieurs fois, finit par succomber et confesse tout ce que l'on veut: elle s'accuse de vauderie, et reconnaît l'Abbé de peu de sens pour son complice. Celui-ci cependant avait dérouté les limiers de saint Dominique, et commençait à respirer dans la retraite qu'il avait choisie, à Abbeville; mais l'inquisiteur fit tant qu'il le découvrit. Il se rendit aussitôt dans cette ville, arrêta Jehan Lavite, et le ramena en la cité d'Arras, le 25 de février. Là les bourreaux l'attendaient avec la question du *chapelet;* le poète le savait; effrayé d'être trahi par ses forces, et de compromettre ses amis par des aveux arrachés par la douleur, il veut se couper la langue avec un canif et se fait une blessure qui l'empêche de parler pendant longtems. Mais l'inquisition ne s'arrête point pour si peu : c'est par écrit qu'il fera ses aveux et qu'il nommera ses complices; et en effet le pauvre vieillard confesse qu'il a été en vauderie et qu'il y a vu beaucoup de gens. Cette confession eut lieu devant les vicaires de l'évêque d'Arras, absent, c'est à savoir Pierre Duhamel, archidiacre d'Ostrevant, Jean Thiébault, official, Jean Pochon, et Mathieu Duhamel, secrétaire de l'évêque, tous quatre chanoines d'Arras, et Jacques Dubois, docteur en théologie, aussi chanoine et doyen en l'église de Notre-Dame d'Arras, qui s'était mis avec eux. Plusieurs personnes furent arrêtées par suite des déclarations de *l'Abbé de peu de sens*, mais les vicaires généraux se décident bientôt à les renvoyer tous sans nulle punition. Dubois s'oppose à cette sage résolution, range à son parti le frère mineur, Jean Faulconnier, évêque de Baruth, suffragant de l'évêque d'Arras, et va trouver à Péronne le comte d'Etampe, capitaine général des marches de Picardie, pour le duc de Bourgogne. Le comte vient à Arras, rappèle aux vicaires les ordres que Philippe le Bon leur a donnés, leur commande de faire leur devoir desdites personnes prises, ou qu'autrement il s'en prendrait à eux-mêmes. Les vicaires-généraux cherchèrent à se soustraire à cet ordre rigoureux. Toutes les confessions des prisonniers accusés de vauderie sont par eux envoyées à deux ecclésiastiques renommés par leur piété et leur savoir; ce sont Gilles Carlier, docteur en théologie, professeur au collége de Navarre, à Paris, et doyen de l'église Notre-Dame de Cambrai depuis près de 30 ans, et Gregoire Nicolaï ou Nicollet, chanoine et official de l'évêque de Cambrai. La réponse de ces docteurs fut que les vaudois repentant ne méritaient pas la mort. L'évêque d'Amiens, Ferry de Beauvoir, les jugeait plus sainement encore;

il pensait que ces malheureux, auxquels les bourreaux dictaient des aveux, n'avaient pas fait et ne pouvaient pas même faire ce dont ils s'accusaient. Jehan Taincture, docteur en théologie qui demeurait à Tournai, écrivit, de concert avec plusieurs autres notables clercs, un beau traité sur la vauderie, dont la publication eut pour effet de faire relâcher les prisonniers qu'on détenait à Tournai sous ce prétexte. Le fanatisme du doyen d'Arras s'en ébranlait peu; au contraire, plus il rencontrait d'obstacles, plus il se montrait ardent à poursuivre ceux que la haine, la cupidité ou une aveugle crédulité désignait comme vaudois. Le procès des prisonniers s'instruisit de nouveau devant un tribunal où vinrent siéger tous les clercs de la ville et cité d'Arras et quelques laïques, tels que Gilles Flameng et Mathieu Paille, avocats de Beauquesne. Le lendemain, neuvième jour de mai, l'Abbé de peu de sens, Déniselle, quatre autres femmes du peuple et le cadavre de Jean Lefebvre, sergent des échevins, qui s'était étranglé la nuit dans sa prison, tous sept coiffés d'une mitre où était la figure du diable adoré par un vaudois, furent amenés sur un échafaud élevé, dressé dans la cour de la maison épiscopale, en la cité; l'inquisiteur les prêcha en présence d'une foule immense, accourue de dix ou douze lieues à la ronde; Jean Lavite, comme ces femmes infortunées, répondit *oui* à chacune des charges absurdes sur lesquelles on l'interrogeait, et après cette confession, la sentence fut prononcée, en latin et en français, par laquelle ils furent rendus à la justice laye comme pourris et non dignes d'être avec les membres de sainte Eglise, et tous leurs héritages confisqués au seigneur et leurs biens meubles à l'évêque. Déniselle fut rendue à la loi de Douai qui était venue pour la prendre; la loi d'Arras eut les quatre autres femmes et les cadavres, et l'Abbé de peu de sens fut rendu aux prévôt et échevins de la cité. Tous moururent avec courage, protestant de leur innocence jusque sur le bûcher et vouant à l'exécration du peuple Gilles Flameng, dont les fallacieuses promesses leur avaient extorqué l'aveu public d'un crime imaginaire.

Le fanatisme trouva bientôt un puissant auxiliaire dans la cupidité des courtisans qui étaient parvenus à faire appliquer à ceux d'Arras la confiscation de leurs biens pour le cas particulier de vauderie, malgré les priviléges dont ils jouissaient. On immola des victimes d'un rang plus élevé, et surtout celles qui se recommandaient par leur grande fortune. Dès lors la résistance ne se formula plus seulement en vaines protestations d'innocence. On avait beau ajouter aux prétendus crimes des vaudois en leur attribuant toutes les calamités publiques, comme on le fit, par exemple, pour l'incendie de la ville de Pernes (13 mars 1460), ces horribles supplices avaient fini par éveiller une vive sympathie dans toute la population pour les victimes. Cette persécution apportait d'ailleurs une gêne immense au commerce d'Arras, parce que les aubergistes refusaient le logement aux marchands de cette ville, et que leur crédit était anéanti par la crainte que chacun avait de les voir arrêter comme vaudois et prononcer contre eux la confiscation de tous leurs biens. Le parlement de Paris, le roi de France, le pape même s'interposèrent entre les bourreaux et les victimes. Au mois de juin 1461, le parlement déchargea de toutes condamnations Colard de Beaufort, riche et vieux chevalier, convaincu de vauderie par l'inquisition d'Arras; il est mis en liberté avec quelques uns de ses compagnons d'infortune et le trop confiant vieillard continue d'habiter les lieux qui obéissent à ses juges implacables; bientôt, traduit de nouveau sous le plus léger prétexte devant le tribunal sanguinaire, ses cendres dispersées au vent, attestent la puissance et l'orgueil de ces hommes barbares. Jean Geoffroy, cependant, en faisant son entrée dans sa ville épiscopale, vers la Toussaint de 1461, comme légat du pape, désavoue la conduite de ses vicaires et dépose son secrétaire : Jean Faulconnier est arrêté et conduit en prison dans la ville de Bourgogne où il avait reçu le jour; Mathieu Paille va s'établir à Paris, et Gilles Flameng, qui n'était pas aimé à Arras, et n'y était pas en sûreté, quitte également cette ville et va demeurer à Douai. Pour Jacques Dubois, attaqué d'aliénation mentale, comme il se rendait à Corbie, il fut ramené à Paris, où il mourut, après une longue et douloureuse maladie, au mois de février suivant, âgé de 35 à 36 ans. Il y en avait plusieurs qui disaient que c'était punition de Dieu, parce que ç'avait été par son admonition et avertissement qu'on avait pris les vaudois, et les aucuns ards, comme dit est, et que c'était lui surtout qui s'était mis en peine de prouver qu'on allait en ladite vauderie et que c'était chose réelle. Ce ne fut qu'en 1491 cependant le 20 de mai que les héritiers Beauffort et Jean Tacquet, riche bourgeois et échevin, obtinrent arrêt du parlement, qui réhabilitait tous les vaudois condamnés par la cour spirituelle, ordonnait la restitution des biens confisqués, et imposait de fortes amendes aux juges des victimes. L'Abbé de peu de sens est nommé Jean Taunoy dans le texte latin de l'arrêt, et Jehan Tevoy dans le *dictum* en français. La petite fortune du poète avait été partagée entre le duc de Bourgogne, Thiébault, Pochon, Pierre Duhamel, Flameng, et Jean Forme, secrétaire du comte d'Etampe. Jean Angenost, conseiller au parlement, se rendit à Arras pour faire exécuter l'arrêt. Publications furent faites les 13 et 16 juillet par les carrefours de la ville et en la cité, que le lundi suivant 18, un sermon serait prêché en la cour de l'hôtel épiscopal, par un docteur régent en la faculté de théologie, en l'université de Paris, par lequel sera exposé en partie l'arrêt du parlement. « Et pour ce, pour obéir à justice que l'on fasse diligence de soi y trouver et adsister, sur peine d'estre réputé désobéissant à justice. » Ledit conseiller, les mayeur et échevins firent ajouter que l'on donnera ledit jour de lundi, aux meilleurs joueurs et qui le meilleur joeu joueront de folie moralisée, une fleur de lys d'argent et au meilleur en suivant, une paire d'oisons; outre sera donné au meilleur joeu et le mieux joué de pure folie, une tasse d'argent et au second une paire de chapons. Cette solennité fut publiée à Bapaume, St.-Pol, Hesdin, Thérouane, Ardre et Béthune. Geoffroy Broussart prit pour texte du sermon qu'il prononça devant un concours immense de peuple, ces paroles de David : *Erudimini qui judicatis terram*. Chacun festoya de grand cœur ce jour tant souhaité, et ceux de l'abbé de l'Escache et autres compagnons, chacun en son logis à part, et à bannières et étendarts déployés, donnèrent jeux et ébattemens sur le petit marché, en face de la maison de la balance, où les mayeur et échevins avaient diné, et au-devant de laquelle fut tendu et mis le tapis de la ville. Mais les Arrageois n'avaient pas attendu l'arrêt du parlement pour flétrir les persécuteurs; au milieu de leur toute puissance, lorsque les bûchers s'allumaient de toutes parts, des rôles de papier furent semés et jetés en plusieurs lieux de la ville d'Arras, dans lesquels un poète exhalait une noble indignation. Jacques Duclercq nous a conservé les vers que M. Buchon devait faire entrer dans sa collection qu'il avait promise des poésies historiques du moyen âge. Tel est le début du poète :

Les traitors remplis de grande envie,
De convoitise et de venin couvers,
Ont fait regner ne scay quelle vaulderie,
Pour cuider prendre à tort et à travers
Les biens d'aulcuns notables et expers
Avec leurs corps, leurs femmes et chevanche,
Et mettre à mort des gens d'estat divers.
Hach! noble Arras, tu as bien eu l'advanche.

Jacotin Maupetit, sergent du roi, du nombre d'Artois, fut soupçonné d'être l'auteur de cette ballade et « autres libels diffamatoires.» Le duc de Bourgogne le fit arrêter par un huissier d'armes; mais Jacotin prévoyant le sort qui lui était réservé, s'esquive adroitement en laissant dans les mains de l'huissier sa robe fourrée de renard, s'enfuit en pourpoint à Notre-Dame, de là à Saint-Nicaise, puis à l'église des Carmes, et se rend enfin prisonnier à Paris, où il fut acquitté et remis en liberté par le parlement.

Le crédit des juges ecclésiastiques qui avait été assez puissant pour faire différer pendant 30 ans la justice due à leurs nombreuses victimes, ne leur manqua pas encore quand il s'agit de faire exécuter certaines clauses de l'arrêt relatives aux amendes; car il parait qu'on n'a jamais élevé « la croix de pierre de 15 pieds de hauteur au lieu plus prochain, et convenable dudit lieu ou autre, où les Vaudois ont été exécutés et bruslés, en laquelle devait être insculpté et affiché un épitaphe contenant l'effet de l'arrêt ;» il ne parait pas non plus qu'on ait célébré par chacun jour perpétuellement, en l'église cathédrale d'Arras, une messe qui devait être sonnée, répétée et tintée par 33 coups distincts et séparés par 3 intervalles, chacun de 11 coups, pour le salut et remède des âmes desdits exécutés.

L'intérêt que nous portons au pauvre poète artésien nous a entraîné au-delà des bornes que nous nous étions prescrites; mais l'étendue même des détails dans lesquels nous sommes entrés semble nous imposer l'obligation de donner quelques explications sur ce crime de vauderie ou vaudoisie, lequel, suivant un auteur contemporain, est pire que l'idolatrie des payens, plus grief que le pêché d'hérésie et l'infidélité des sarazins. Un autre auteur, dont le nom est également ignoré et qui a servi à continuer les chroniques de Monstrelet, rapporte assez brièvement les absurdes accusations contre les Vaudois. « En la ville d'Arras, dit-il, ou pays d'Artois, advins un terrible cas et pitoyable que l'on nommait Vaudoisie nescay pourquoi: mais l'on disait que ce estoient aucunes gens, hommes et femmes, qui de nuict se transportèrent par vertu du diable, des places où ils estoient, et soubdainement se trouvoient en aucuns lieux arrière des gens, ès bois (bois de Mofflaïnes) ou ès désert, là où ils se trouvoient en très grand nombre hommes et femmes: et trouvoient illec un diable en forme d'homme, duquel ils ne veoient jamais le visage et ce diable leur lisoit ou disoit ses commandemens et ordonnances, et comment, et par quelle manière ils devoient aorer (adorer) et servir, puis faisoit par chacun baiser son derrière et puis il bailloit à chacun un pou d'argent, et finablement leur administroit vins, et viandes en grand largesse, dont ils se repaissoient: et puis tout-à-coup chacun prenoit sa chacune; et en ce point s'estaindroit la lumière et cognoissoient l'un l'autre charnellement; et ce fait, tout soubdainement se retrouvoient chacun en sa place dont ils estoient partis premièrement.» Le pudibond auteur a éteint les lumières et laissé dans l'ombre une partie des faits les plus révoltans. Mais tout cela ne l'empêche pas de juger sainement: « Et ne fait ici à taire ce que plusieurs gens de bien cogneurent assez, que ceste manière de accusation fut une chose controuvée par aucunes mauvaises personnes pour grever et détruire, ou deshonnorer, ou par ardeur de convoitise, aucunes notables personnes que ceux hayoient de vielle haine.... qui fut pour veoir au jugement de toutes gens de bien une chose moult perverse et inhumaine au très grand deshonneur de ceux qui en furent notez et au très grand péril de leurs âmes.»

Du Faitelle.

Pèlerinage de Maroilles.

Le village de Maroilles (*Maricola, Maricolæ, Madriolæ*), situé sur la petite Helpre, et sur la grande route de Landrecies à Avesnes, à 5 kilomètres de la première de ces villes, est une des plus anciennes communes du département du Nord. Il y existait une célèbre abbaye de Bénédictins, qui avait eu pour premier fondateur Chonebert, comte de Famars, *Comes Fanomartensis*, que Baillet nomme Rodobert et qu'il qualifie seigneur du canton appelé *Famars* (1). Le second, ou pour mieux dire le principal fondateur de l'abbaye de Maroilles, fut saint Humbert, évêque et compagnon de saint Amand, évêque de Tongres, mort selon les uns le 25 mars 690, selon d'autres (avec Baillet) en 682. On conservait, dans l'église de l'abbaye, son corps avec une grande partie des ossemens de saint Quinibert, prieur de Salesches, petit village du voisinage.

---

(1) *Fanomartensis Pagus*, une des subdivisions du pays des *Nerviens*, qui prit plus tard le nom de *Hainaut*, de la rivière de la *Hayne* qui l'arrose.
A. D.

Il est rare de faire, avec un peu de philosophie, des recherches sur les premiers momens d'existence des établissemens religieux qui remontent à une date aussi reculée, sans y trouver des traces, plus ou moins probables, du culte des eaux, des arbres, des pierres, du feu; en un mot, des pratiques religieuses empruntées des Druides, auxquels ont succédé les Romains, puis les premiers chrétiens. A Maroilles (1), peut-on ne pas retrouver celles du culte des eaux, dans l'antique vénération pour une fontaine que le peuple vient visiter encore aujourd'hui, de 20 à 30 lieues aux environs, et à laquelle il attribue des vertus miraculeuses contre la rage, la fièvre et le mal de dents; je veux parler de la fontaine de saint Humbert dont voici l'origine merveilleuse : Saint Humbert, fondateur et bienfaiteur de Maroilles, l'an 671, ne sortait de sa retraite que pour aller voir sa voisine, sainte Aldegonde, fondatrice du monastère de Maubeuge. « Cette sainte, dit ingénuement l'historien » du Hainaut, le père Delewarde, aimoit très ardemment la lecture de l'Ecriture Sainte, c'est ce qui faisoit qu'elle aimoit » les entretiens des saints personnages qui pussent la nourrir » du pain cœleste et de la parole de Dieu, c'étoit le saint commerce qu'elle avoit avec saint Humbert; il arriva qu'ayant » passé plusieurs jours dans Maroilles, charmée des discours » enflammez du saint prélat, ils se promenèrent un jour le long » du monastère, s'entretenant des choses cœlestes... la sainte se » sentit si embrasée... de l'amour de Dieu, qu'elle alloit tomber en défaillance par l'extrême ardeur qu'elle souffroit : l'altération augmentant, le saint joignit sa prière à celle de la

---

(1) L'étymologie naturelle de Maroilles, *Maricola*, indique assez un lieu où les eaux étaient l'objet d'un culte. Quelques auteurs ascétiques n'hésitèrent pas toutefois à s'emparer de cette étymologie au profit de la vierge, en la tirant de *Mariam Colens*, honorant Marie. c'est la leçon qui fut adoptée par les moines de Maroilles, et à cette occasion, ils chantaient tous les jours dans leur cloître les litanies de la sainte Vierge.

A. D.

» sainte, pour obtenir de l'eau.... une fontaine sortit de la terre,
» appaisa la soif d'Aldegonde et continua de couler.... » (1)

» Et après quelques conférences qu'ils eurent encore ensemble, ajoute un autre historiographe, sainte Aldegonde ravie
» d'y avoir découvert plus que la renommée ne lui en avoit appris, s'en retourna à Maubeuge; mais si pénétrée d'estime et
» de vénération, pour le mérite si rare de notre saint, qu'elle
» conservoit toujours avec lui une liaison fort étroite. Mais
» comme elle étoit venue à Maroilles avec une passion plus belle
» et plus sainte que celle qui attira un jour du midy la reine
» de Saba, pour faire épreuve de la sagesse de Salomon, elle en
» revint aussi plus ravie, plus instruite, et plus chargée de
» présens qu'elle. » (2)

Cette fontaine est située au centre de la commune, l'eau y est contenue dans un bassin où l'on vient la puiser. Cette source, qui parait avoir anciennement été déplacée et qui est en assez mauvais état, était, avant la révolution, le point de rendez-vous d'une procession solennelle qui avait lieu chaque année le 6 septembre, et à laquelle le peuple se portait en foule. Ce jour-là, elle était surmontée d'une chapelle; comme cela se pratique aujourd'hui encore, à la procession de la Fête-Dieu.

Les mérites du pélerinage s'appliquant aux hommes et aux bêtes, principalement contre la rage, la personne qui voulait faire la grande neuvaine, devait se confesser, faire dire une messe de saint Humbert et communier; puis pendant 9 jours, dire 5 *pater* et 5 *ave maria* chaque jour; déjeûner de trois tranches de pain qui après avoir touché aux reliques du saint, avaient été trempées dans de l'eau nette; de la même eau, il fallait laver tous les jours la morsure ; si elle était grande, appliquer dessus un linge imbibé et rien autre chose. La personne mordue, doit, ajoute le réglement local que l'on m'a fait connaître, « coucher seule en draps blancs, nouvellement lavés, » ne pas changer de draps pendant les neuf jours ; elle doit » boire seule, ne pas baisser la tête pour boire dans des fontaines, rivières ou ailleurs ; elle peut boire vin blanc, clairet, vermeil trempé d'eau, ou de l'eau seulement ; elle peut » manger du pain blanc ou bis, de la chair de mouton, du » *prinsel* (bœuf salé), de toutes volailles, des œufs cuits durs, » du beurre nouveau peu salé, du fromage tendre *sentant peu* » *l'étoffe*, du chapon ou de la poule d'un an ou plus ; des poissons portant écailles comme harengs sorets, carpes et autres ; » user desdits vivres refroidis et rien autre chose ; il faut aussi, » pendant ces neuf jours, se garder de la fumée du four, du » fumier et autres, du soleil trop ardent, de colère et de tous » autres excès ; il faut se garder, pendant quarante jours, de se » baigner, étuver, peigner, mirer, et de manger aulx, oignons, » poivre, poireaux. » L'auteur de la recette finit en faisant connaître que la principale efficacité doit venir de la confiance du malade en Dieu et en saint Humbert, et qu'il faut honorer tous les ans la fête du saint, le 6 septembre.

---

(1) *Histoire générale du Hainaut*, t. 1er, p. 176.

(2) *Abrégé de la vie de saint Humbert*, par D. F. Blancart, p. 40.

Il faut du merveilleux pour instituer, surtout en matière de religion ; on raconte donc, pour expliquer l'origine du pélerinage de saint Humbert, et la grande dévotion du peuple envers lui, que dans un voyage qu'il fit à Rome avec saint Amand, évêque de Tongres, un ours qui avait dévoré leur mulet, pendant qu'ils reposaient dans une prairie, fut contraint, par son ordre de se charger de leurs bagages et les suivit tranquillement jusqu'à Rome.

Que travaillant un jour avec des ouvriers à Maroilles, un cerf poussé par les chiens d'un seigneur, vint se réfugier sous son manteau, ce qui fait qu'on l'invoqua toujours avec succès contre les animaux enragés ; que la dévotion, sous ce rapport s'accrédita d'autant plus rapidement, que le saint homme avait, de son vivant, guéri plusieurs personnes de la rage.

La grande vogue était, comme je l'ai dit, au 6 septembre (1), mais le pélerinage n'en était pas moins fréquenté tous les autres jours indistinctement ; on y conduisait jusqu'aux animaux mordus, à qui l'on fesait boire de l'eau de la fontaine, après leur avoir appliqué un fer rouge sur le front.

Ce pélerinage ne laissait pas d'être productif. La spéculation était exploitée par le sacristain de l'abbaye. C'était lui qui donnait à baiser aux pélerins une relique renfermée dans un bras d'argent. Les habitans de Maroilles accusent un de leurs anciens curés, de leur avoir escamoté cette relique pour en favoriser la commune d'Anor, et c'est à cette circonstance qu'ils imputent, en partie, l'espèce de refroidissement qui parait rendre moins fréquente la visite des pélerins.

Il existe, sur le pélerinage de Maroilles, une vie de saint Humbert, qui a été imprimée à Lille, mais dont je n'ai pu encore me procurer d'exemplaire. (2)

Le Chevalier Bottin.

---

(1) Nous avons sous les yeux un petit opuscule assez rare, intitulé : *Abrégé de la vie de saint Humbert, évêque et confesseur, fondateur, premier abbé et patron tutélaire de l'abbaye et du village de Maroilles en Haynaut, par dom* François Blancart, *sous-prieur de ladite abbaye.* A Douai, veuve Taverne, 1722, in-8° 66 pp. approuvé par *Benoit,* abbé de Maroilles.

A. D.

(2) Le 6 septembre était le jour de la translation des reliques de saint Humbert qui se fit au monastère de Maroilles, durant le XII^e siècle. Ce ne fut pas sans peine et sans débat que les restes précieux du saint furent réintégrés dans le paisible asyle qu'il avait agrandi et doté pendant sa vie. A cette époque, les reliques d'un saint étaient une propriété d'un grand rapport et soigneusement gardée parcequelle était toujours enviée. Après la mort du saint, ses disciples embaumèrent son corps dans de riches parfums et l'enterrèrent dans une chapelle bâtie par lui ; il en fut levé 153 ans après et enterré dans l'église en son entier. L'abbaye ayant été vers ce tems habitée par des bénédictins qui remplacèrent des chanoines dissolus, ceux-ci profitèrent d'une absence de l'abbé et de ses religieux appelés au synode de Cambrai, pour, à l'aide de paysans armés, enlever le corps, alors en possession de faire de fréquens miracles. Ils l'emportèrent dans la forêt et s'y fortifièrent en déclarant qu'ils ne rendraient les reliques qu'autant qu'on les réintégrerait

dans leur couvent, ou qu'on leur donnerait une somme suffisante pour les établir ailleurs ; en cas de refus, ils devaient promener le corps saint par les villes et les villages du Hainaut et du Cambrésis, afin de gagner leur vie. Les évêques voisins arrangèrent avec peine ce différent des moines et des chanoines expulsés de Maroilles. Ce pauvre corps de saint Humbert passa ensuite chez le marquis de Flandre Baudouin V, pour dégager une terre qu'il tenait de l'abbaye de Maroilles; puis il fut reporté à Cambrai et mis d'abord dans l'église de St.-Martin du faubourg, et déposé ensuite dans l'abbaye de St.-André du Câteau-Cambrésis, tant qu'à la fin, après bien des détours, il fut restitué à son ancien monastère où il reposa tranquillement six siècles durant, jusqu'à ce que la révolution française vint encore le forcer à un dernier déménagement.

A. D.

BIOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE.

(15e ARTICLE.)

ANTOINE WATTEAU.

> Parée à la française, un jour dame Nature
> Eut le désir coquet de voir sa portraiture :
> Que fit la bonne mère ? elle enfanta *Watteau*.
> Pour elle ce cher fils, plein de reconnaissance,
> Non content de tracer partout sa ressemblance,
> Fit tant, et fit si bien qu'il la peignit en beau.
>
> LA MOTTE-HOUDARD.

Les arts ont eu leurs révolutions comme la littérature ; à des époques diverses, la nature enfanta des hommes d'un génie indépendant, qui, dédaignant de suivre les routes battues par leurs maîtres, et guidés par une imagination vive et primesautière, se frayèrent des sentiers nouveaux dans le vaste champ des connaissances humaines. Ces hommes rares, souvent élevés trop haut par de chaleureux partisans, appréciés trop bas par ceux dont ils heurtaient les idées reçues depuis longtems, firent dans la suite époque dans l'histoire de l'art, et furent regardés par les critiques impartiaux comme des novateurs hardis, mais heureux, qui avaient ouvert au génie de nouvelles chances de succès. Tel fut le célèbre peintre *Antoine Watteau*, exemple frappant des vicissitudes des réputations artistiques : Elevé dans son tems au sommet de la vogue, dédaigné plus tard, il semble être replacé par l'opinion actuelle et la recherche que l'on commence à faire de ses ouvrages, au véritable rang où son genre de mérite doit le placer. Sa trop courte carrière ne lui a pas permis de compléter la révolution de l'art de la peinture qu'il avait commencée, néanmoins son genre a fait école, et il est assez remarquable pour appeler une attention minutieuse sur l'homme qui l'a fondée presque sans guide et sans autre inspiration que la nature.

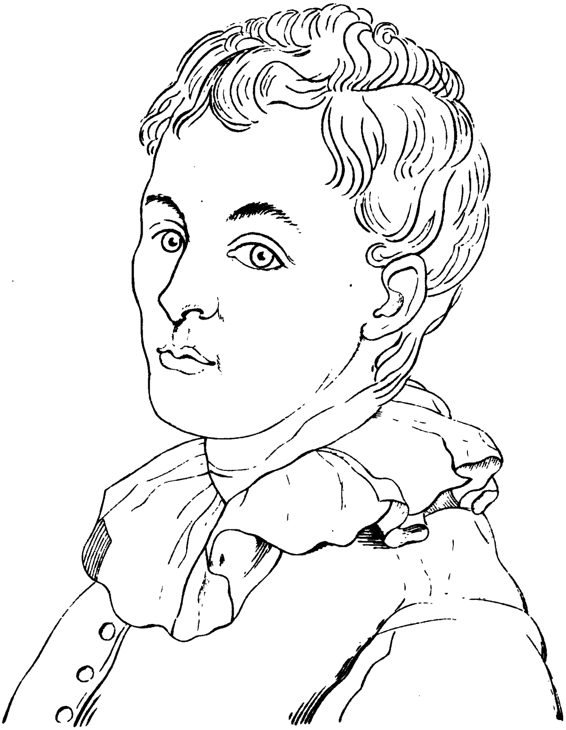

A. WATEAU, Valencenensis

A la fin du dix-septième siècle, peu après la conquête de la Flandre par Louis XIV, la ville de Valenciennes était, comme toutes celles des Pays-Bas, fréquentée par des charlatans et de joyeux bâteleurs qui couraient le pays en débitant sur les places publiques des drogues qu'ils fesaient passer à l'aide de quelques scènes comiques et bouffonnes. Or, il advint qu'un jour on remarqua un jeune Valenciennois de la classe ouvrière, aux yeux vifs et ouverts, au teint pâle, à la bouche béante, qui suivait avec un intérêt indicible les jeux scéniques de ces personnages subalternes de la comédie Italienne qui venaient de faire invasion dans la Flandre conquise, et délectaient les Belges nouvellement francisés. Ce jeune homme, abandonnant tout pour ce spectacle en plein air, et que souvent on surprit écoutant encore Arlequin le bergamasque et Gille à la face enfarinée alors que leurs dialogues burlesques avaient cessé depuis longtems, était *Antoine Watteau*, dont le nom rappelle bien une origine wallonne (1) et qui naquit à Valenciennes, le 10 octobre 1684, d'un simple maître couvreur et charpentier (2). A l'aspect des figures grotesques qui lui apparaissaient, sa jeune imagination d'artiste s'ouvrait d'elle-même à des idées inconnues. Tels furent cependant les premiers modèles qui posèrent devant Watteau enfant! Tels furent les jeux légers qui en firent un peintre, et occasionnèrent cette tendance qu'il conserva toute sa vie pour les sujets plaisans et comiques! On sait quelles impressions profondes laissent les premiers penchans de la jeunesse : C'est ainsi que Molière, le plus fameux de nos poètes comiques, conduit par son ayeul à de semblables spectacles, puisa le goût qui inspira plus tard son génie (3).

---

(1) Dans le vieux langage Wallon, le *w* remplace le *g* et le mot même de *wallon*, dérivé de *Gallus*, est un exemple de ce changement; *Watteau* est pour *Gatteau*, comme *Willaume* signifie *Guillaume*, comme la *Place des Wantiers* indique le lieu où se tenaient les *gantiers*.

(2) C'est avec beaucoup de peine que nous avons pu trouver dans les vieux registres des églises de Valenciennes, l'extrait de baptême de Watteau, né sur la paroisse de St.-Jacques. Le voici textuellement :

« Le 10 d'octobre 1684, fut baptizé *Jean-Antoine*, fils légitime de *Jean-*
» *Philippe Wateau* et de *Michelle Lardenois*, sa feme. — Signés : le pa-
» rin, *Jean-Antoine Baiche*. La marène, *Anne Maillion.* »

(3) *Molière* et *Watteau* ne furent pas les seuls hommes célèbres qui

Cependant le jeune Watteau charbonnait chez lui des Arlequins et des Gilles ; son père, étonné de ses dispositions naturelles pour le dessin, le plaça quelque tems chez un maître de Valenciennes, dont le talent, répondait peu, il est vrai, au goût particulier que les habitans de cette ville avaient déjà montré pour les arts. Antoine Watteau y fit toutefois des progrès rapides ; mais bientôt son père, homme naturellement dur et d'une avarice que son peu de fortune rendait peut-être excusable, crût devoir se débarrasser de la faible charge occasionnée par ces leçons ; il signifia séchement à son fils qu'il ne pouvait plus supporter cette dépense et qu'il eut à remplacer par un métier qui produisait de l'argent une occupation qui n'occasionnait que de la dépense.

C'était en 1702 ; le jeune Antoine venait d'atteindre l'âge heureux de 18 ans : son caractère indépendant se pliait déjà difficilement à la domination de son père ; il avait quitté son premier maître pour suivre les leçons d'un autre peintre qui possédait assez de talent comme décorateur ; celui-ci, mandé à Paris par le directeur de l'Opéra, l'engagea à le suivre. Watteau, mû par le désir de se perfectionner dans un art qui avait pour lui tant de charmes, secoua tout-à-fait le joug paternel, et donna tout essor à son instinct libre et volontaire. Léger d'argent et de bagages, portant tout avec lui comme Bias, il quitta un beau jour la maison de son père, et, seul et à pied, se mit en route pour Paris dont l'idée se présentait à lui comme un port de salut où il devait aborder et trouver le bonheur.

Mais le sanctuaire des arts n'est pas toujours d'un accès facile pour qui n'a pas d'étaie solide ; le jeune et pauvre Valenciennois, la tête pleine de génie et les poches vides d'argent, fut bientôt réduit à une extrême misère. Il travailla d'abord aux

---

prirent part aux représentations des spectacles en plein air : on vit souvent l'illustre *Bayle* arrêté pendant deux heures devant la loge nomade des marionnettes.

décorations de l'Opéra, puis son maître, étant retourné à Valenciennes, le laissa sans secours, sans soutien, au milieu d'un monde tout nouveau pour lui. Il chercha quelque artiste qui voulut bien l'employer et lui donner les moyens de se perfectionner : le hasard le jeta chez un nommé *Métayer*, peintre médiocre, qu'il quitta bientôt, faute d'ouvrage, pour un autre qui ne le valait même pas. C'était éviter l'écueil de Scylla en tombant dans celui de Carybde. Quant au genre de travail, il passait du plaisant au sévère. Le spéculateur, chez lequel il venait d'entrer (car il ne mérita jamais le titre de peintre), ne s'occupait guères que de la vente des tableaux pieux pour les marchands en gros. Son débit était considérable ; il consistait en petits portraits de saints personnages et en sujets de dévotion, faits à la pacotille, qu'on expédiait dans la province à la douzaine, et même à la grosse.

. . . . . .

Le patron de Watteau fesait ce commerce en grand ; vrai corsaire avec ses esclaves, il avait sous lui une douzaine de malheureux élèves qu'il fesait travailler en véritables manœuvres ; chacun avait son emploi dans cette fabrique d'*ex-voto* : les premiers esquissaient, les uns confectionnaient les ciels, les autres les têtes ; ceux-ci posaient les draperies, ceux-là plaçaient les clairs ; les derniers mettaient les vernis ; enfin, le tableau se trouvait terminé lorsqu'il arrivait, par cette filière, aux mains du cinquième ou sixième élève : on eût dit d'une fabrique d'épingles. Tout ce qu'on exigeait des pauvres *rapins* c'était la prompte exécution. Watteau ne fut donc alors employé qu'à ce travail misérable : encore, sut-il se distinguer des autres élèves, parce qu'on trouva qu'il était bon à tout, et fort expéditif. Comme le peintre napolitain Luc Giordano, on aurait pu aussi le surnommer *fa-presto*. Il fesait et répétait souvent le même sujet ; il possédait surtout le talent de rendre si bien le *Saint Nicolas*, saint fort demandé et d'une bonne défaite, qu'on le réservait particulièrement pour lui. « Je savais, disait-il plus tard lorsqu'il parlait de ses premiers travaux à Paris, *je savais mon Saint-Nicolas par cœur*, et je me passais de modèle. »

Ce travail repoussant et infructueux ennuyait Watteau, mais il fallait vivre. Occupé toute la semaine, il ne recevait qu'un petit écu le samedi, et, par une espèce de charité, on lui donnait de la soupe tous les jours. Telle fut cependant la vie dure et misérable que le gracieux *peintre des fêtes galantes*, mena à Paris dans ses débuts. Que de grands et fameux artistes eurent le même sort ! *Lantara, Wouvermans* ont ainsi commencé ; tant il est difficile de fonder une fortune de peintre !

Néanmoins le génie de l'artiste se développait entre tems ; l'amour du travail, le désir de produire, un instinct secret, poussaient Watteau à profiter de tous ses momens de liberté pour chercher la nature, la prendre sur le fait, et la reproduire fidèlement sous ses crayons. Le soir, le matin, les jours de fête, on le voyait occupé à dessiner tout ce qui lui tombait sous la main, mais toujours d'après nature. Ces exercices le fortifièrent singulièrement et lui donnèrent une pureté de dessin qu'on chercherait difficilement chez ses contemporains.

Il se lassa cependant de son train de vie habituel lorsqu'il reçonnut qu'il était bien supérieur aux travaux qu'on exigeait de lui : il tenta de sortir d'une si pauvre école et se présenta chez le peintre *Claude Gillot*, né à Langres en 1673, et qui n'avait guères plus de dix ans plus que lui. Celui-ci, ayant remarqué son intelligence et sa facilité, le reçut avec plaisir comme élève, et le logea chez lui. On doit considérer Gillot, comme le seul maître de Watteau : le jeune peintre se débrouilla totalement chez lui et commença alors seulement à donner des marques sûres d'un talent qu'il devait perfectionner encore. En peu de tems, le disciple égala le professeur : à peine discernait-on leurs ouvrages. Poursuivant le goût des scènes comiques qu'il avait puisé sur la place publique de Valenciennes, le jeune artiste courait les spectacles et les scènes italiennes ; les impressions qu'il en rapportait, jointes au goût de Gillot pour le grotesque et le comique, fortifièrent en lui cette tendance vers les sujets qu'il a particulièrement traités, sujets formant une opposition si tranchée avec son caractère, naturellement morose, triste, mélancolique, bisarre, inconstant et peu sociable.

Cette malheureuse disposition d'esprit ne contribua pas peu à sa séparation d'avec son maître, que *Gersaint*, qui les avait connus personnellement tous deux, raconte ainsi (1) : « Jamais caractères et humeurs n'eurent plus de ressemblance que » ceux de Watteau et de Gillot ; mais comme ils avaient les mêmes défauts, jamais aussi il ne s'en trouva de plus incompatibles : ils ne purent vivre longtems ensemble avec intelligence ; aucune faute ne se passait ni d'un côté ni de l'autre, » et ils furent enfin obligés de se séparer tous les deux d'une » manière assez désobligeante des deux parts ; quelques-uns » veulent même que ce fut une jalousie mal-entendue que Gillot » prit contre son disciple, qui occasionna cette séparation ; » mais ce qui est vrai c'est qu'ils se quittèrent au moins avec » autant de satisfaction qu'ils s'étaient auparavant unis. »

Ce fut alors que Watteau entra chez *Claude Audran*, qui demeurait au Luxembourg, occupé qu'il était à faire des arabesques et à peindre en camayeux, genre fort en vogue sous la régence, et qui servait à la décoration des plafonds et des boiseries des boudoirs des grandes maisons. Dès ce moment, le jeune peintre Valenciennois commence à jouir un peu de la liberté de la vie d'artiste ; Audran, trouvant son compte dans la facilité et l'exécution prompte de son élève qui peignait toutes les figures de ses ouvrages, lui rend sa position de plus en plus agréable à mesure des bénéfices que son pinceau lui apporte. C'est chez lui que Watteau devient ornemaniste et qu'il compose des décorations qui furent depuis gravées. C'est aussi vers ce tems, et en se promenant dans les belles galeries du Luxembourg, qu'il s'anime pour Rubens de cet amour et de cette vénération qu'il conserva toute sa vie.

Peu-à-peu Watteau puise aussi de nouvelles lumières dans le bon goût d'Audran ; il s'éloigne insensiblement de la manière de Gillot, dont bientôt on ne retrouve plus de traces ; un meilleur ton de couleur, un dessin plus fin et plus correct, une touche plus délicate et plus recherchée deviennent désormais les indices d'un progrès évident. Watteau, depuis longtems déjà était artiste, dès ce moment il est passé maître.

---

(1) *Catalogue de l'Orangère*, Paris, 1744, in-12, page 19.

Se sentant enfin en état de voler de ses propres aîles, il se met à composer seul, et dans ses momens de loisir, un tableau d'imagination représentant *un départ de troupes* (1), puis le montre à son maître pour avoir son avis. Audran, homme habile et en état de juger une œuvre d'art, est *effrayé*, c'est le mot, du mérite de ce tableau; mais la crainte de perdre un disciple si distingué et sur lequel il pouvait se reposer de la conduite de ses ouvrages, lui fait dissimuler l'émotion qu'il éprouve à la vue d'un tel essai: il dit à Watteau qu'il lui conseille de ne point se livrer à la composition de ces œuvres d'imagination qui ne peuvent que lui gâter le goût et qu'il l'engage à continuer ses études sérieuses sous sa direction.

Cependant le jeune artiste a senti sa force; il n'est pas dupe de l'artifice; la résolution qu'il avait prise de s'émanciper, jointe à un désir ardent de revoir sa ville natale, véritable nostalgie qui le rongeait alors, le déterminent à quitter Audran. Son ardeur de rejoindre ses parens sert en même tems de prétexte honnête pour remercier son maître, mais il lui faut quelqu'argent pour se mettre en route, et il n'a que son premier tableau! Ignorant tout-à-fait les moyens de s'en défaire, Watteau va trouver *Spoede*, peintre d'Anvers, qui le traitait presqu'en compatriote: Spoede eut occasion de montrer l'œuvre du jeune Valenciennois à *Sirois*, riche marchand de tableaux de Paris; il en demanda 60 fr. et le brocanteur le prit au mot. Watteau alla toucher son argent, et, ne s'étant jamais vu si riche, partit joyeux pour Valenciennes, emmenant gaîment son petit trésor avec lui. Il emportait de plus la commande de Sirois de faire un pendant à ce premier tableau, ce qu'il exécuta à Valenciennes; c'était une *halte d'armée*, composée d'après nature sur les troupes alors en marche dans la

---

(1) Ce tableau est un de ceux que Cochin père a gravés.

Flandre (1): elle lui valut deux cens francs. Ces deux premiers tableaux ont toujours passé pour des morceaux capitaux de son œuvre: c'est le cas de dire que ses essais furent des coups de maître.

En ce tems-là, la ville de Valenciennes ne fesait point à ses enfans, devenus peintres, de ces magnifiques réceptions qui échauffent ces cœurs d'artiste, et leur rendent plus cher encore le berceau de leur enfance; Watteau, dévoré à Paris d'une mélancolie profonde par le désir de revoir sa patrie, qui, de loin lui paraissait adorable, fut tout étonné, en y retournant, d'y retrouver les hommes plus petits, les esprits plus étroits, les lieux plus rétrécis: tout était cependant comme il l'avait laissé, ni plus, ni moins; lui seul avait changé: il était grandi !!!

Le peu de sympathie qu'il rencontrait à Valenciennes, où du reste il ne trouvait rien sous ses yeux capable de l'animer et de l'instruire, son caractère inconstant dont il subissait toujours l'ascendant, ce goût pour la vie aventureuse de l'artiste qui domine souvent un jeune cœur, tout le poussa à repartir une seconde fois pour Paris. Entre tems sa réputation s'y était faite: son second tableau avait été envoyé de Valenciennes chez Sirois; il avait partagé, avec son pendant, l'attention des connaisseurs (2); on ne parlait que du génie naissant de Watteau, c'était un soleil levant dont chacun cherchait à recevoir les rayons.

De retour à Paris, le jeune artiste se trouva choyé, fêté, admiré; mais il voulait travailler, et les nombreuses visites qu'il recevait lui fesant perdre beaucoup de tems, il accepta l'offre qui lui fut faite d'entrer chez M. *de Crozat*, le jeune, riche amateur qui possédait des trésors de dessins curieux et originaux; il en profita avec avidité et passa tout son tems à feuilleter, à examiner attentivement, et même à copier tous les morceaux des grands maîtres qu'il avait sous les yeux; ce qui contribua beaucoup à fixer son goût et purifier son dessin. Né avec le sentiment de la couleur, si naturel aux artistes de la Flandre, il devait naturellement se passionner pour Rubens, le plus grand coloriste et le chef de cette école; aussi copia-t-il avec un soin extrême tout ce qu'il pût se procurer d'études de ce grand maître.

---

(1) C'est le second morceau gravé par Cochin.

(2) Ils devinrent la propriété de M. l'abbé De La Roque, riche amateur de l'époque.

Mais, comme nous l'avons dit, Watteau avait un caractère bizarre, mélancolique, allié à un amour excessif de la liberté et de l'indépendance; le lien le plus léger était pour lui un joug pesant, et les devoirs les plus simples de la société lui paraissaient des chaînès insupportables qu'il fallait briser à tout prix. Sans autre motif que celui de vivre à sa guise et ignoré, il sortit de chez M. de Crozat, et se retira chez le marchand Sirois, où il prit un petit logement obscur sous la condition expresse qu'on ne découvrirait sa retraite à qui que ce fût au monde (1).

Il fit à cette époque la connaissance de *E. F. Gersaint*, gendre de Sirois, connaisseur distingué de tableaux, avec lequel il ne tarda pas à se lier intimement malgré son humeur noire et chagrine. Gersaint lui fut souvent utile pendant sa vie, et son amitié lui a consacré, après sa mort, un article consciencieux, déposé dans le Catalogue raisonné du cabinet de M. Quintin de l'Orangère (1).

L'esprit passablement remuant et inquiet de Watteau lui suscita l'idée d'aller en Italie, étudier les grands maîtres et surtout les peintres Vénitiens, dont le coloris et la composition lui plurent toujours beaucoup. Ses moyens pécuniaires ne lui permettaient pas d'entreprendre ce voyage sans assistance, aussi crut-il devoir solliciter la pension du Roi. Pour l'obtenir, il fit exposer ses deux premiers tableaux dans les salles du Louvre qui servent de passage aux académiciens les jours d'assemblée;

---

(1) Paris, 1744, in-12, p. 172.

De Lafosse, directeur de l'académie de peinture, les ayant vus, voulut en connaître l'auteur; on lui présenta le jeune Watteau qui se tenait respectueusement à l'écart, et qui lui dit qu'il désirait vivement aller à Rome pour se perfectionner. — « Vous » perfectionner, mon ami, lui répondit De Lafosse, avec toute » la franchise et la bonhomie de son caractère, mais vous en » savez plus que nous tous, et vous feriez grand honneur à no» tre académie; présentez-vous, et vous serez reçu. » Watteau encouragé, se présenta en effet; il fit ses visites, tous les concurrens se retirèrent, et, quoique son nouveau genre de peinture ne fut pas encore goûté de tout le monde, il fut reçu à une grande majorité en l'année 1717. C'est peut-être le seul exemple d'un académicien nommé sans amis et sans autre protection que ses ouvrages. Il choisit pour sujet de son tableau de réception à l'académie, le *Départ des pélerins de Cythère*; scène aimable qui offre l'image d'une voluptueuse féerie. Une longue file de jeunes pélerins et pélerines, se tenant par la main, s'avançent en dansant vers des barques élégamment ornées et dont les amours sont les nautonniers. Un essaim d'autres petits amours se balançant dans les airs, comme une nuée de papillons, précèdent les joyeux voyageurs et leur montrent au loin l'île enchantée où règne souverainement la déesse du plaisir. Les pélerins sont en costume de bergers, bien enrubannés; les barques sont des conques recoquillées portant des guirlandes pour cordages; les rives se présentent fleuries comme au mois de mai; l'ensemble du tableau est gracieux et léger. Cette production, qu'on a peut-être trop louée, n'est guères qu'une esquisse terminée, mais d'une légéreté sans exemple: c'est la seule peinture de Watteau qui existe à la galerie du Louvre.(1)

---

(1) Elle se trouve dans la grande salle, à gauche en entrant, inscrit sous le le n° 315. Il est assez extraordinaire que le musée national n'ait qu'*une seule* des productions d'un peintre français qui a fait école, tandis que les galeries particulières des riches anglais en comptent un si grand nombre, et que même le musée royal de Madrid en contienne deux fort jolies, quoiqu'un peu sombres, que nous avons pu voir en 1833, inscrites sous les n^os^ 533 et 538 du catalogue, et représentant, l'une, une nôce de village, et l'autre une vue de jardin avec des personnages masqués.

La ville qui a vu naître Watteau ne devait pas rester sans une œuvre de

L'académie de peinture ne put méconnaître le talent neuf et original de Watteau ; toujours classique toutefois, elle ne voulut point aborder la comparaison entre son genre nouveau et celui des anciens ; elle créa donc pour lui un titre et un genre inconnu qui en fit un artiste exceptionnel : il fut nommé le *peintre des fêtes galantes*. Plus tard ce même corps crut voir la ruine de la peinture dans le succès qu'obtint la manière du peintre Valenciennois ; il chercha à en arrêter la vogue sous le prétexte que *son genre trop séducteur aurait été pernicieux aux parties essentielles de la peinture* (1). Comme si les décisions académiques pouvaient empêcher le progrès ou la décadence de l'art !

La vanité ne vint point enfler le nouvel académicien ; longtems disciple des autres, il eut à son tour des élèves : *Nicolas Lancret*, de Paris, qu'il excita à sortir de chez Gillot ; *François Eisen*, de Bruxelles, père du célèbre graveur *Charles Eisen* ; *Jean-Baptiste Pater*, (2) qu'il fit venir de Valenciennes ; suivirent ses leçons, copièrent son genre, et tant que la santé de leur maître le permit, travaillèrent assidûment sous Watteau ; mais on peut dire de lui qu'il dépassa ses maîtres et ne fut pas atteint par ses élèves. Il fut bientôt imité par les allemands qui lui comparent le fameux saxon *Diétrici*, et par les hollandais qui donnent à leur *Corneille Troost* le surnom de *Watteau de la Hollande*. Ces succès presqu'Européens n'influèrent pas sur la simplicité du peintre Valenciennois ; toujours modeste, toujours laborieux, il continuait à vivre dans l'obscurité et s'appliquait plus que jamais à l'étude. Cette ardeur de travail provenait de ce qu'il croyait pouvoir sans cesse acquérir et mieux faire. Soit que cela tint à son esprit mécontent,

---

cet artiste ; aussi voit-on, dans le musée de Valenciennes, un charmant petit tableau représentant cinq personnages causant et folâtrant au pied d'un arbre tandis qu'un épagneul se désaltère dans un ruisseau. Ce joli Watteau, dont l'originalité n'est pas contestable, est peint de rien, d'une touche légère, mais hardie, dans laquelle la main du maître se fait partout sentir.

(1) Dandré Bardon. (*Traité de Peinture*, Paris, 1765, t. 2 p. 148.)

(2) Mort en 1736, agé de 41 ans.

soit qu'il eut la conviction intime qu'il pouvait se surpasser encore, il n'était jamais satisfait de ce qu'il fesait : souvent on le vit effacer des choses admirables qu'il reproduisait moins bien. Gersaint, marchand de tableaux, lui avait offert plusieurs fois un bon prix d'ouvrages que Watteau mécontent détruisait ensuite à ses yeux ; un jour même, son ami lui en ayant arraché un des mains, contre son gré, il lui en voulut longtems pour ce fait.

Incapable d'aucun soin, d'aucune prévoyance, Watteau dépensait son argent avec cette facilité qui guidait son pinceau ; son désintéressement était grand : il s'est souvent fâché contre Gersaint qui voulait le forcer à accepter un prix raisonnable d'ouvrages qu'il trouvait toujours qu'on lui payait plus qu'ils ne valaient. D'une part sa modestie, d'un autre côté la légéreté de son caractère, entraient pour beaucoup dans cette manière de se conduire. C'est cette même légéreté qui le fit changer si souvent de demeure, ne se plaisant qu'un instant aux lieux qu'il avait ardemment désiré d'habiter. C'est ainsi qu'il quitta, après un court séjour, la belle habitation de M. *de Jullienne*, cet ardent collecteur de tableaux, qui monopolisa, pendant un certain tems, toutes les productions du peintre Valenciennois ; et qu'il ne put rester chez *Vleughels*, son ami, qui plus tard alla mourir à Rome, étant directeur de l'académie.

Son humeur vagabonde le poussa même, en 1720, jusqu'en Angleterre ; il y fut fort occupé pendant son séjour ; l'aristocratie anglaise le fesait beaucoup travailler et payait ses ouvrages au poids de l'or : ce fut là qu'il commença à connaître le prix de l'argent, dont jusqu'alors il n'avait fait aucun cas.

Bientôt cette vie nouvelle, un travail trop assidu, le climat froid et humide de l'Angleterre, furent trois causes qui contribuèrent à affaiblir son tempérament déjà délicat. Aussi, après une année de séjour, voyant que l'air épais de Londres ne suffisait plus à sa respiration, il revint à Paris en 1721, mais déjà attaqué si vivement de la consomption, qu'il ne traîna plus désormais qu'une vie chétive et languissante.

C'est à l'époque de son retour, qu'il pria son ami Gersaint, de lui permettre, *pour se dégourdir les doigts*, disait-il, de peindre le plafond de sa boutique située sur le pont Notre-Dame. Il fit ce travail en huit jours, encore n'y travaillait-il que le matin, sa faiblesse ne lui permettant pas de s'occuper toute la journée. Ce tableau, celui qui éveilla le plus l'amour-propre de Watteau, est peut-être la plus célèbre enseigne qui jamais ait été faite, quoique depuis ce tems on ait beaucoup sacrifié au luxe dans ce genre de peinture. Celle-ci, très-remarquable du reste par la composition et l'exécution, représentait une longue galerie remplie de personnages et de tableaux de toutes les écoles, tellement bien imités que l'on y reconnaissait le genre et la touche de chaque maître. Figures et tableaux, tout avait été peint d'après nature. A peine cette enseigne curieuse fut-elle en évidence que tous les peintres se hâtèrent de la visiter ; tout Paris se porta vers la boutique de Gersaint, et, pendant plusieurs jours, la foule obstrua le pont et interdit le libre passage. Comme on le pense bien, un tel chef-d'œuvre ne resta pas longtems dévoué au triste rôle d'enseigne ; on le descendit : et il entra, peu de jours après, dans la belle galerie de tableaux de M. de Jullienne, une des plus célèbres de la capitale : il est passé depuis chez l'étranger qui l'a enlevé à prix d'or. (1)

Après son retour d'Angleterre, Watteau s'était logé chez son ami Gersaint ; sa santé s'altérait de plus en plus ; l'ennui et le dégoût l'accompagnaient partout ; au bout de six mois, il craignit que le spectacle affreux d'une mort qu'il sentait prochaine ne troubla le repos de son ami, et il voulut sortir de chez lui. On lui procura un nouveau logement où il ne fut pas plutôt établi que sa maladie augmenta : il crut encore échapper à l'ennui et à son mal en changeant de demeure. Cette fois ce fut vers la campagne qu'il dirigea ses vœux ; il aspirait au bonheur de vivre dans les champs, de parcourir les bois, et il n'eût plus de repos que lorsqu'il apprit que M. *Lefebvre*, alors intendant des menus-plaisirs, lui avait assigné une agréable retraite dans sa belle maison de Nogent-sur-Marne, au delà de Vincennes, à la sollicitation de l'abbé *Haranger*, chanoine de St.-Germain-l'Auxerrois, ami commun du pauvre Watteau et du riche intendant. Gersaint le conduisit dans cet asile tranquille, et il avait soin d'aller le visiter tous les deux jours avec d'autres amis.

---

(1) Ce superbe tableau a été gravé par Cochin père, à la demande de M. de Jullienne.

Au milieu des douleurs atroces de sa maladie, Watteau termina la série de ses travaux par la composition la plus grotesque qu'ait produit son pinceau bien fécond en ce genre : c'était un tableau représentant un malade en robe-de-chambre au milieu d'un cimetière, fesant de vains et derniers efforts pour échapper à quatre ou cinq seringues braquées contre lui, et arrivant enfin au tombeau, son dernier asyle, avec un cortège de médecins, d'apothicaires et de suivans, marchant deux-à-deux en habits de cérémonie. Cette dernière plaisanterie qu'enfanta le pinceau si joyeux de Watteau était en rapport avec sa propre situation : on voit la pensée de la mort qui le dominait déjà, et néanmoins l'habitude de laisser courir son crayon sur des détails rians l'emporte et vient se mêler à cette idée d'annihilation prochaine. Ce tableau était encore vigoureux, plein de charme, d'un coloris brillant, et présentant tous les caractères propres à chaque personnage.

Ce fut, hélas! le chant du cygne. Une nouvelle velléité de locomotion le tourmenta bien une dernière fois, mais alors les forces lui manquèrent pour réaliser son projet de translation. Il crut un jour que l'air de Valenciennes pourrait lui rendre la santé : dès lors, il ne soupira plus qu'après le sol natal. Pour exécuter ce dernier voyage, il pria Gersaint de vendre le peu d'effets et de tableaux qu'il possédait, ce qui produisit une somme de 3000 livres. Watteau espérait encore retrouver assez de force pour aller mourir dans sa patrie; Gersaint devait l'accompagner, mais sa vigueur s'épuisait au lieu de se rétablir, la défaillance augmenta de plus en-plus, et le dernier moment de l'artiste paraissant prochain, on fit venir le bon pasteur de Nogent qui était aussi son ami particulier.

La dernière heure de Watteau est caractéristique, et peint bien l'âme de l'homme né artiste. Le curé de Nogent, aussi gai, aussi jovial que le peintre l'était peu, avait une de ces figures de prospérité qu'il n'était point rare autrefois de voir aux gens d'église. Cette figure riante et un peu épaisse avait frappé le *peintre des fêtes galantes*, et quand, dans ses tableaux, il avait à représenter le personnage quelque peu ignoble de *Gilles*, habitué qu'il était à toujours copier la nature, il prenait ordinairement pour modèle le curé de Nogent. Cette peccadille d'artiste pesait sur la conscience de Watteau : à sa dernière heure il demanda pardon au curé d'avoir ainsi abusé de sa figure ; le bon pasteur, en le lui accordant, lui présenta, suivant l'usage, un crucifix à baiser. L'image du sauveur du monde était sans doute fort mal exécutée, car Watteau se ranimant tout-à-coup à la vue du Christ, s'écria : *Otez-moi ce crucifix ; comment un artiste a-t-il pu rendre si mal les traits d'un Dieu !*

Après ces paroles où l'homme de l'art se révélait tout entier, la nature manquant chez lui tout d'un coup, il rendit l'âme entre les bras de Gersaint et du curé, ses deux plus intimes connaissances, le 18 juillet 1721, âgé seulement de 37 ans.

Watteau légua ses dessins à quatre de ses amis : Gersaint, M. de Jullienne, l'abbé Haranger et M. Hénin, pour être partagés également entr'eux ; ce qui se fit par l'entremise de Gersaint qui en avait été le dépositaire. Les mille écus provenant de son mobilier, et deux mille autres, prix de ses ouvrages, et déposés chez M. de Jullienne, depuis son voyage en Angleterre, furent envoyés intacts à Valenciennes à sa famille ; c'était toute sa fortune, et ce qu'on avait pu sauver du désordre né de son extrême insouciance. Ses quatre amis payèrent ses dettes et lui firent élever, dans le joli village de Nogent-sur-Marne, un monument funéraire dont il ne reste plus en ce moment la moindre trace (1). Si l'existence de Watteau s'était un peu prolongée il aurait eu, suivant le dernier souhait qu'il a formé, la consolation de mourir au milieu de ses concitoyens et la ville de Valenciennnes pourrait aujourd'hui montrer son tombeau : en l'absence de tout monument, la cité qui s'honore de lui avoir donné le jour, a du moins doté de son nom une de ses rues nouvelles, afin de rendre aussi populaire que possible le souvenir d'un de ses plus célèbres enfans. Un jeune sculpteur Valenciennois, M. *Louis Auvray*, à qui l'on doit déjà le buste de l'historien Froissart, cherche en ce moment à reproduire les traits de Watteau dans un nouveau buste qui sera d'un grand prix pour tous les amis du genre de ce peintre fameux. C'est un monument que le jeune Valenciennois veut élever à l'un de ses illustres devanciers ; et pour qu'il devienne à la portée de tous ses concitoyens et de toutes les fortunes, il en doit faire tirer de petits médaillons en plâtre qu'on verra bientôt suspendus dans les cabinets les plus modestes de nos contrées.

---

(1) Pendant un assez long séjour à la campagne dans les environs de Paris, l'auteur de cette notice a recherché avec soin les restes du tombeau de Watteau à Nogent, et il n'a rien pu découvrir, ni dans l'église du village, ni dans

« Watteau, dit Gersaint qui l'a si bien connu, était de moy- » enne taille et de faible constitution ; il avoit le caractère in- » quiet et changeant ; il étoit entier dans ses volontés ; liber- » tin d'esprit, mais sage de mœurs ; impatient, timide ; d'un » abord froid et embarrassé ; discret et réservé avec les incon- » nus ; bon, mais difficile ami ; misanthrope, même critique » malin et mordant ; toujours mécontent de lui-même et des » autres, et pardonnant difficilement ; il parloit peu, mais » bien : il aimoit beaucoup la lecture ; c'étoit le seul amuse- » ment qu'il se procuroit dans son loisir ; quoique sans lettres, » il décidoit assez sainement d'un ouvrage d'esprit. Voilà, au- » tant que j'ai pu l'étudier, ajoute son ami, son portrait au » naturel ; sans doute que son application continuelle au tra- » vail, la délicatesse de son tempérament et les douleurs vives » dont sa vie a été entremêlée, lui rendoient l'humeur diffi- » cile, et influoient sur les défauts de société qui le domi- » noient. »

---

le vieux cimetière qui l'entoure, quant au nouveau cimetière de Nogent, il est trop récemment établi pour avoir pu recevoir les restes mortels du peintre Valenciennois.

On voit par ce portrait non flatté, mais, il faut bien le dire, fidèle au dernier point, que Watteau, peintre si aimable dans ses productions, n'avait garde de l'être dans sa personne. Il paraîtra même toujours extraordinaire que ce misanthrope morose, taciturne et atrabilaire, n'ait eu que des conceptions d'une folle gaîté, et où règne la plus douce volupté. « Le genre » de Watteau, » dit avec justesse *Lecarpentier,* dans un fragment de sa Galerie des peintres célèbres (1), « tient au moment » où il a vécu. Arrivé jeune à Paris, vers la fin d'un règne » qui fut grand et noble, auquel par un brusque passage de» vait succéder l'empire de la folie; à cette époque, où elle se » répandit sur un pays où la licence allait succéder à l'ex» trême dévotion, où on la vit agiter ses grelots jusques dans » la cour d'un prince ami des arts et des plaisirs, il était fort » naturel qu'un peintre dont l'imagination n'enfantait que » des scènes galantes et voluptueuses, fût reçu favorablement » de ses contemporains. L'artiste est souvent l'homme de son » siècle; si le siècle est grand, toutes les œuvres du génie sont » nobles et majestueuses. »

Watteau, imbu de bonne heure des scènes burlesques de Gilles et d'Arlequin et des représentations de l'ancien théâtre italien, en a transporté les joyeux personnages sur sa toile, où ils se multiplient sans cesse. Le Docteur, Pantalon, Scaramouche, Colombine et Pierrot, dont il saisit si bien l'esprit, les manières, les attitudes et la tournure plaisante, lui ont fourni une masse de scènes variées et pleines de graces piquantes. Rien n'est plus agréable que les compositions de ce maître. Ce ne sont que danses champêtres qu'animent les sons de la flûte et du tambourin; que groupes de jeunes hommes et de jeunes femmes, qui se jouent mollement sur un vert gazon; que fêtes pompeuses, repas somptueux, jardins délicieux rafraîchis par des cascades bouillonnantes; que musiciens, et surtout joueurs de guitare qui viennent encore animer des tableaux, dont les caractères saillans sont ceux de la franche gaîté et du plaisir. Telles sont les impressions qu'éveillent les produits de son délicieux pinceau, où pétillent l'esprit et la grâce, le goût et la vérité. Voltaire a écrit qu'il est dans le gracieux ce que *Teniers* fut dans le grotesque ; un autre écrivain a prétendu qu'on pouvait l'appeler le *Chaulieu de la peinture :* Ces deux expressions sont également ingénieuses et caractéristiques.

---

(1) Lu le 9 juin 1815 à la Société d'Emulation de Rouen. (*Mémoires de la Société de Rouen,* 1815, in-8°.) et *Galerie des peintres célèbres*; Paris, Treuttel, 1821, 2 vol. in-8°

Ce charmant artiste a bien touché le paysage, mais on doit avouer qu'il s'était choisi une nature à lui ; une nature exacte, il est vrai, mais toujours élégante et parée, une nature petite-maîtresse, enrubannée et fardée. Il avait adopté de préférence la vue de ces parcs somptueux, de ces bosquets à guirlandes, de ces berceaux épais et luxueux, dont les contours simulent une architecture recherchée, surchargée encore de vases et de fontaines mêlés avec les fleurs et le feuillage, qui, produisant un certain air de féerie, parlent peut-être plus à l'imagination que le peintre n'a eu l'intention de le faire.

Parmi les meilleurs tableaux de Watteau, on remarque aussi des marches et des haltes de soldats, des campemens militaires, exécutés avec cette vérité qui révèle l'artiste né dans une ville de guerre.

En général, le dessin correct et facile de Watteau donne une idée exacte et historique de l'architecture surchargée et des costumes apprêtés de son tems ; ses figures se distinguent par la naïveté, la grâce et l'expression ; ses poses, puisées dans la nature, sont pleines de vie et de mouvement ; son coloris est frais dans les femmes et les enfans, chaud et doré dans les hommes. Ses draperies sont agencées avec goût ; ses costumes brillans et purs ; il avait surtout un talent particulier pour bien rendre les étoffes de soie et il choisissait de préférence celles qui présentent des rayures de diverses couleurs. Les arbres sont habilement feuillés quoiqu'avec une sorte de négligence, ses ciels sont chauds, ses danses légères, ses attitudes gracieuses, et sa lumière, répandue avec discernement, laisse tout appercevoir sans confusion et sans papillotage.

On ne peut toutefois s'empêcher de remarquer que les tableaux de ce peintre inconstant, se ressentent un peu de l'irrésolution et de l'impatience de son caractère. Un objet qu'il voyait trop longtems devant lui l'ennuyait; aussi, commençait-il plusieurs tableaux à la fois, et, allant de l'un à l'autre, sans cesser de travailler, il voltigeait de sujets en sujets, parce que celui qui n'était encore qu'ébauché le fatiguait déjà. Afin de se débarrasser plus vîte d'un ouvrage commencé, il mettait beaucoup d'huile grasse à son pinceau pour étendre plus facilement la couleur; cette circonstance a fait tort à la conservation de beaucoup de ses tableaux qui n'ont point retenu leur ton primitif, ont noirci, et se sont gercés et fendillés promptement; mais tous ceux qui ont résisté sont superbes et ont aujourd'hui un grand prix aux yeux des vrais amateurs qui les admettent dans leurs cabinets comme morceaux capitaux.

Après avoir décrit la vie, le caractère, la manière de Watteau, il reste comme complément de cette notice, à parler des principales œuvres délaissées par ce maître. Personne mieux que lui ne connut le prix du tems : aussi est-on étonné de ce que ses pinceaux et ses crayons ont produit, quoiqu'arrêtés sitôt par une mort prématurée! Qu'eût-ce donc été s'il avait rempli une pleine carrière d'homme!

Outre les tableaux dont il a déjà été question dans le cours de cet article, on connaît encore de Watteau les ouvrages suivans qui ne sont pas sans réputation : 1° *La signature du contrat de la nôce de village*, superbe tableau du duc d'Arenberg, gravé par *Antoine Cardon*, offrant jusqu'à 96 personnages sans la moindre confusion. 2° *Les champs élisées*, tableau sur bois, vendu chez M. de Gagny 6505 livres à M. d'Azincourt. 3° *Les fêtes Vénitiennes*, composées de 18 figures dans un paysage, gravées par *Laurent Cars*, vendues en 1767, chez M. de Jullienne, 2615 l. 4° *La sérénade Italienne*, 6 figures dans un jardin, gravé par *G. Scotin*, tableau qui passa, pour un prix élevé, de chez M. Titon du Tillet, chez M. de Jullienne, et, successivement, dans les galeries de MM. de Boisset, Le Brun, et M. ***. *La vraie gaité*, danse flamande, petit tableau du cabinet de M. Alexandre de Famars, de Valenciennes, et gravé par lui. 6° *L'amour désarmé*, de chez M. de Jullienne, gravé par *Audran*. 7° *Un Mezzettin jouant de la guitare*, du même cabinet. Et 8° *Les singes peintres*, petit tableau sur cuivre de la galerie du Palais-Royal, fesant pendant à la *Musique des chats*, de P. Breugle.

A la vente de Denon, faite en 1826, on adjugea quatre tableaux de Watteau dont l'un, de 66 pouces de hauteur sur 54 de largeur, est un des plus importans ouvrages sortis du pinceau de cet excellent coloriste. On y voit plusieurs personnes en habit de carnaval; elles sont de grandeur naturelle ce qui est fort rare dans les peintures de Watteau. La figure principale est celle d'un *Gille*, vu de face; derrière, en plan coupé, on aperçoit un *Crispin*, monté sur un âne, et trois autres personnages en habits de caractère. On présume que ce sont les portraits d'acteurs du théâtre Italien avec lesquels Watteau était fort lié.

Enfin, cet artiste avait encore une foule de ses tableaux à l'académie de peinture, au château de la Muette, dont il peignit les lambris, et en Angleterre, contrée qui en possède les plus beaux dans ses diverses galeries particulières, tant de ceux que Watteau y fit pendant son séjour, que de ceux acquis en France à grands frais par les anglais qui n'ont pas peu contribués à remettre en vogue le peintre Valenciennois. Beaucoup de ces productions ont reçu les honneurs de la gravure et ont été reproduites par le burin des Cochin, Audran, Boucher, Thomassin, Desplaces, Tardieu, Huquier père et fils, et autres graveurs célèbres. Toutes ces gravures, qui composent l'œuvre de Watteau, peuvent être réunies en trois volumes in-f°; c'est ainsi qu'elles furent présentées à la vente de M. Quintin de l'Orangère, sous le n° 94, qui contenait 621 pièces, y comprises celles gravées en Angleterre qui sont fort rares (1).

---

(1) La *Biographie universelle* ne porte qu'à 563 planches l'œuvre de Watteau, dans l'article incomplet et parfois inexact donné par M. de Chazet sur Watteau. On a déjà remarqué au reste que les notices de cette Biographie (si estimable sous tant d'autres rapports) qui regardent les peintres et les musiciens laissent beaucoup à désirer.

Watteau a lui-même gravé, d'une pointe légère et spirituelle, des soldats en marche, des recrues, et une suite de petites figures de modes de sa composition. Il a aussi laissé plusieurs eau-fortes, mais comme il dessinait beaucoup et que même pendant ses promenades il se livrait à cet exercice, on a de lui une immense quantité de dessins originaux tous très-précieux par l'heureuse étude qu'il fit de Rubens et de Van-Dick qu'il révérait également. La seule vente de M. de Jullienne jeta 300 dessins de Watteau dans la circulation; le cabinet du prince Charles de Ligne, vendu à Vienne, en 1794, sous la direction du célèbre Bartsch, contenait *Un gueux qui demande l'aumône*, joli dessin à la sanguine, ayant pour pendant un *Courtisan à genoux aux pieds de sa maîtresse*. L'auteur de cette notice possède aussi quelques dessins de ce maître à la pierre dure et à la sanguine.

La poésie a célébré le talent original de Watteau ; outre La Motte-Houdart et Wattelet, qui l'ont chanté, l'abbé de la Marre a composé deux pièces en vers intitulées : *l'Art et la nature réunis par Watteau*, et *la Mort de Watteau ou la mort de la peinture* (1), pièces dans lesquelles il exalte au plus haut degré le talent de notre artiste.

Les traits de ce peintre, enlevé si jeune, nous ont été heureusement conservés par lui-même; le président de Laisèville acheta chez M. de Jullienne un petit tableau sur bois, où il s'était représenté à mi-corps, tenant sa palette et son appui-main. M. de Ravanne acquit à la même vente un autre portrait de Watteau, vu de face, dessiné aux trois crayons : C'est d'après cette dernière figure qu'on a gravé le portrait de ce peintre, qui, étant fort peu répandu, nous a paru mériter d'être reproduit ici. M. de Pujol, prévôt de Valenciennes et père de M. Abel de Pujol, a aussi gravé au trait le buste de Watteau en habit d'académicien et d'après un sien portrait.

---

(1) *Œuvres diverses de M. l'abbé de la Marre*, Paris, 1763, in-12, pages 26-34.

Cette gravure se trouve jointe à une courte notice sur Watteau dans la *Galerie historique universelle* de M. de Pujol, 1786-89, in-4°.

Quoiqu'enlevé jeune aux arts et à sa famille, Watteau ne périt pas pour cela tout entier. Il laissa à Valenciennes un neveu de son nom, qui s'inspira de ses ouvrages, et qui parvint à imiter jusqu'à un certain point la touche et la manière de son oncle. Louis Watteau, dont nous ne pouvons nous empêcher de dire ici un mot, ne fut-ce que pour qu'on ne confonde pas ses ouvrages, assez communs du reste, avec ceux du *grand Watteau*, son maître, naquit à Valenciennes, à peu près à l'époque où son oncle rendait le dernier soupir à Paris; en 1777, il était adjoint à M. Guéret, professeur de l'académie de peinture de Lille; cinq ans plus tard, il dirigeait cette école. Dès l'an 1770, il fit pour la célèbre abbaye de Crépin, *les Quatre parties du jour*, tableaux champêtres qui eurent quelque succès et qui font aujourd'hui partie du Musée de Valenciennes. Ils sont exécutés en grand dans un salon de la demeure de mon ami et collaborateur, M. Aimé Leroy, bibliothécaire de cette ville. Louis Watteau fit aussi un grand nombre de tableaux militaires, et par commande, quelques sujets pieux tels qu'un Christ pour l'église St.-Maurice de Lille, et d'autres pour celle de Tourcoing. Mais ce qui rendit son talent plus populaire dans le département du Nord, ce fut quatre compositions locales, savoir : le tableau du *Broquelet,* fête des filtiers, à Lille; l'*Entrée de l'aéronaute Blanchard et du chevalier Lépinard,* dans la ville de Lille, en août 1785; l'*Ascension aérostatique* des mêmes; ces deux pièces dédiées au magistrat de Lille sont gravées par *Helman,* de la même ville; et enfin un immense tableau représentant la *Confédération des départemens du Nord, de la Somme et du Pas-de-Calais*, faite à Lille, le 14 juillet 1790, dédié aux maire et officiers municipaux de la ville de Lille, exécuté en 1790 et gravé par Helman en 1791. Louis Watteau eut un fils qui déjà, en 1788, était professeur en survivance de l'école de peinture de Lille et qui depuis remplaça tout-à-fait son père dans ces pénibles fonctions.

Le nom du grand Watteau, devenu Européen, est désormais uni sans retour à celui de Valenciennes, sa patrie; sa gloire, comme celle de Froissart, rejaillit, par un vif reflet, sur sa ville natale et lui permet de se montrer fière des hommes qu'elle a produits. Le souvenir de ces illustrations dans les lettres et dans les arts, nées et grandies dans ses murs, doit émouvoir d'une noble fierté, tout habitant véritablement attaché à la cité; bien plus, les étrangers eux-mêmes rendent hommage à ces naissances de grands citoyens, et il n'est pas aujourd'hui de livre élémentaire, de compilation renfermant les plus simples notions historiques, qui n'ait inscrit comme louange, au plus bref article sur la ville de Valenciennes, cette phrase, si souvent répétée: *c'est la patrie d'Antoine Watteau!*

Arthur Dinaux.

BIOGRAPHIE BELGE.

(11^e ARTICLE.)

LA COMTESSE D'ALBANY.

Albany *(Louise-Maximilienne-Caroline-Emmanuel, comtesse d')*, princesse de Stolberg, naquit à Mons, le 20 septembre 1752, et non le 21 du même mois, comme le dit la *Biographie des Contemporains*, éditée par Alphonse Rabbe et Boisjolin, ou le 27 septembre 1753, ainsi que le rapporte M. Meldola, dans le supplément à la *Biographie Universelle* de Michaud (1). A peine était-elle âgée de 5 ans, qu'elle perdit son père Gustave-Adolphe, prince de Stolberg-Gœdern, lieutenant-général au service d'Autriche et commandant de la forteresse de Nieuport ; il fut tué en 1757, à la bataille de Leuthen, d'un coup de canon. Elisabeth-Philippine, fille d'Emmanuel, prince de Hornes, son épouse, restée veuve avec quatre enfans, et n'ayant pour fortune que l'illustration du nom de son époux, fit donner à sa fille Louise une éducation solide, qui fut achevée dans un couvent de la Flandre. Elle n'en sortit que pour entrer dans un des chapîtres du même pays, ouverts aux personnes d'une haute naissance, mais peu fortunées. Dans cette retraite, elle cultiva la musique, le dessin et la poésie. Bientôt on parla de la beauté, de la grâce et des brillantes qualités de la princesse, et sa réputation parvint jusqu'à Charles-Edouard-Louis-Philippe-Casimir Stuart, dernier rejeton de cette famille infortunée, et que l'on appelait alors : *le Prétendant*. La cour de France sentit que sa politique lui commandait de ne pas laisser éteindre une race royale qui pouvait encore être utile à ses desseins ; elle négocia donc le mariage de Charles Stuart avec Louise de Stolberg et les trois cours de la maison de Bourbon assurèrent aux illustres époux un apanage convenable. Cette union, vue de fort mauvais œil par le cabinet autrichien, eût lieu à Macerata, le 17 avril 1772, et fut d'abord tenue secrète. La princesse douairière de Stolberg, qui habitait Bruxelles, désirant assister à la célébration du mariage de sa fille, imagina un prétexte pour quitter la cour et déguiser le véritable motif de son absence. Lorsque cette démarche, bien naturelle à une mère, fut connue de l'impératrice Marie-Thérèse, elle ne put dissimuler son ressentiment contre la princesse douairière, et elle écrivit de sa propre main le billet suivant au prince de Kaunitz.

---

(1) En voici la preuve :
« Extrait du registre des baptêmes du régiment du comte d'Arberg. » Le 20 septembre 1752 a été baptisée Louise-Maximilienne-Caroline-» Emmanuel, fille légitime de son altesse le prince Gustave-Adolphe de » Stolberg, colonel, et de son Altesse la princesse Elisabeth de Hornes, » époux et épouse. Ses parains ont été S. A. le prince Maximilien-Em» manuel Hornes, chevalier de la Toison d'Or de la première classe, et » S. A. le prince Frédéric-Charles, prince de Stolberg. Les maraines ont » été la très-illustre et noble dame Alexandrine, princesse de Croy, cha» noinesse de Ste.-Vaudru, au nom de S. A. la princesse Louise de Stol-

---

» berg, née princesse de Nassau, et S. A. la princesse Albertine de Hor-
» nes, née princesse de Gavre. Est signé: *Quod Testor* P. A. Vanderclet, »
» Il est ainsi audit registre, Mons, le 25 septembre 1752. Est signé :
» P. J. Dumont, curé de St.-Herm. (Germain) doyen de Mons.
Au bas est écrit :
« Cet enregistrement a été fait pour cette fois et sans conséquence pour
» les enfans des militaires que l'on prétendrait nous faire coucher au re-
» gistre après avoir été baptisés par les aumôniers. »

« Je ne sais si je vous ais prévenue que je ne saurois dissi-
» muler vis-à-vis de la Stolberg le mariage de sa fille, vous en
» écrirois à Staremberg et lui dirois que sa pention est suspen-
» due et qu'elle ne paroisse pas à la cour jusqu'à nouvel ordre.
» J'en ais ecrite ainsi au prince (le prince Charles de Lorraine)
» on pourra après lui faire grace quand elle reconnoitra sa
» grande faute. »

J'ai conservé scrupuleusement l'ortographe de ce billet curieux dont l'autographe se trouve aux archives du royaume à Bruxelles (2). La princesse douairière adressa, pour rentrer en grâce, une supplique à l'impératrice (3) et pria le duc Charles

---

(2) Voici la lettre qu'écrivit à ce sujet le prince de Kaunitz au prince de Staremberg :

« L'impératrice reine, a daigné me faire connoître qu'elle avoit té-
» moigné au Sérénissime Duc gouverneur-général, qu'elle ne pouvoit pas
» dissimuler vis-à-vis de la princesse de Stolberg le mariage de sa fille,
» qu'en conséquence la pension de Madame de Stolberg doit être suspendue,
» et qu'elle ne doit pas paraître à la cour jusqu'à nouvel ordre. Sa Ma-
» jesté y ajoute néanmoins qu'on pourra lui faire grâce quand elle recon-
» naîtra sa grande faute, et elle veut que je fasse part de tout ceci à
» Votre Altesse.

» Il est sur et certain que Madame de Stolberg a grandement manqué en
» donnant, sans l'agréation de la cour, sa fille en mariage à un person-
» nage comme celui du prétendant, et votre Altesse fera très bien de lui
» faire sentir tout ce que sa conduite à cet égard a de répréhensible.

» J'ai l'honneur, etc.

» Vienne, ce 24 juin. »

Cette pièce se trouve aux archives du royaume à Bruxelles.

(3) « A sa sacre majeste l'impératrice reine apostolique,

» La princesse douariere de Stolberg desole d'avoir eu le malheur de
» deplaire à Votre Majesté ose praudre l'humble confiance de deposer a
» ses pieds les marque de sa douleur et de son abbattement, condamnee
» par Votre Majeste, elle ne socupe que du moien de reparer sa faute,
» et en la reconnoissant ele ne cherchera d'autre justification que sa con-
» fiance dans la clemence et dans les bonte d'une souveraine toujours ansi
» bienfaisante qu'auguste.

» La remontrante n'auroit d'ailleurs dautre raisons a alleguer pour sa
» decharge que les circonstance vraiment embarrassante pour elle, quelle
» a pris la liberté de mettre sous les jeux (yeux) de Son Altesse Royal le
» serenissime duc gouverneur general et elle sent que ce n'est unique-

de Lorraine d'intercéder pour elle. Le comte de Kaunitz fit rapport de cette requête à Marie-Thérèse le 17 août 1772. L'impératrice, moins irritée, révoqua les ordres sévères qu'elle avait donnés, et faisant droit à la demande de la princesse douairière de Stolberg lui rendit ses bonnes grâces, la jouissance de sa pension et ses entrées à la cour.

Les cours de France, d'Espagne et de Naples assurèrent, comme nous l'avons dit, aux nouveaux époux, un revenu suffisant, et la Toscane leur offrit une retraite agréable. Charles-Edouard prit à cette époque le nom de comte d'Albany, et vint habiter avec la comtesse, un palais que Léopold avait fait disposer à Florence pour les recevoir. Cette union ne fut pas longtems heureuse, et M. Meldona dit : « Il faut moins en attri-
» buer la cause à une grande disparité d'âge (4) qu'à la diffé-
» rence du caractère des époux. La comtesse d'Albany était
» vive, spirituelle, et douée de cette bonté d'âme qui gagne
» tous les cœurs, tandis que son époux d'une humeur cha-
» grine et inégale, s'irritait à la moindre contrariété, et se je-
» tait souvent dans des accès de rage et de fureur. »

Ce fut à Florence, en 1776, qu'Alfiéri vit pour la première fois la comtesse d'Albany, cette femme, qui eût une si grande influence sur sa destinée. Voici le portrait qu'il en fait dans ses mémoires : « Des yeux noirs remplis de feu et de la plus douce
» expression, joints (chose qui se rencontre rarement) à une
» peau très blanche et à des cheveux blonds, donnaient à sa

» ment que de la clémence et de l'indulgence de Votre Majeste qu'elle
» peut esperer un soulagement à sa peine qui laccable depuis le moment,
» ou elle sait davoir encourru sa disgrace.

» C'est dans cette circonstance que se jettant aux pieds de Votre Ma-
» jeste, elle la supplie de lui rendre ses bonnes graces. — C'est la grace.

» (Signé) *La princesse douarière de Stolberg.* »

Cette pièce, qui ne porte pas de date, se trouve aux archives du royaume à Bruxelles.

(4) La comtesse d'Albany était de trente-deux ans plus jeune que son époux.

» beauté un éclat dont il était difficile de se défendre. Vingt-» cinq ans, beaucoup de penchant pour les lettres et pour les » beaux-arts, un caractère d'ange, une fortune brillante et des » circonstances domestiques très-pénibles qui la rendaient mal-» heureuse, comment échapper à tant de raisons d'aimer ! » Que l'on rapproche ce passage de l'esquisse tracée par un autre de ses adorateurs, et l'on verra qu'il n'est pas étonnant qu'une femme réunissant tant de charmes, de talens, de bonté et de qualités solides, ait dans le cours de sa vie, inspiré de vives et profondes passions. « *La reine des cœurs* (5), dit M. » C. V. de Boustellen, que j'avais vue à Rome, était de moy-» enne taille, blonde, aux yeux bleus foncés, le nez un peu » retroussé, blanche comme une anglaise, l'air gai, malin et » sensible à tourner toutes les têtes. » (6).

Alfiéri devint épris de la comtesse, en quelque sorte malgré lui ; il se crut assez fort pour l'approcher sans danger, mais bientôt, dit-il, il se trouva pris sans s'en appercevoir. Que l'on me permette de citer ici le passage où il explique à ses lecteurs l'attachement qu'il conçut pour Madame d'Albany : « En-» core irrésolu, ne sachant plus si je devais me livrer ou non » à ce nouvel amour, je pris la poste au mois de décembre » 1777, et j'allai à franc étrier jusqu'à Rome. Ce voyage fou et » fatiguant produisit pour tout bien, le sonnet sur Rome, » que je fis dans une très-mauvaise auberge de Baccana, où je » ne pus fermer l'œil. Je n'employai que douze jours pour al-» ler, rester et revenir. En allant et en revenant, je revis à » Sienne mon ami Gori, qui ne désapprouva pas les nouvelles » chaînes dont j'étais à moitié lié ; de sorte que mon retour à » Florence les riva pour toujours. Cette quatrième et dernière » fièvre de cœur se manifestait en moi par des symptômes bien » différens des autres. Dans les trois premières, je n'avais été agité » d'aucune passion de l'esprit qui, comme dans cette dernière, » se mêlant à celle de l'âme, lui servit de contre-poids et for-

---

(5) C'était sous ce nom qu'on la désignait.

(6) Extrait des souvenirs [inédits] de M. C. V. De Boustellen, inséré dans la *Bibliothèque universelle de Genève*.

» ma (pour m'exprimer avec le poëte) un mélange inconnu un » peu moins impétueux et moins brûlant, mais plus profond, » plus senti et plus durable. » J'ai transcrit dans son entier ce long passage parce qu'il nous fait voir que c'est à son amour pour Madame d'Albany qu'Alfiéri dût la révélation de sa vocation poétique, et que c'est à lui que nous devons en quelque sorte la gloire de cet illustre auteur, en qui il féconda et développa le germe des talens et du génie. La dédicace de la tragédie de *Mirra*, un des plus beaux ouvrages du poète, à Madame d'Albany, ne laisse d'ailleurs aucun doute sur ce point : «Vous » êtes la source où puise mon génie, y est-il dit, et ma vie n'a » commencé que le jour où elle a été enchaînée à la vôtre » (7).

Charles-Edouard, déçu dans son espoir de ressaisir le sceptre, tomba dans une espèce de délire, et se livra envers sa femme à de tels emportemens qu'une séparation devint indispensable. Le gouvernement de Toscane crût même devoir intervenir dans cette affaire. Pour échapper à la tyrannie d'un époux sans raison et toujours ivre, Madame d'Albany témoigna le désir de visiter un des couvens de Florence. Son époux l'accompagna, mais il fut bien étonné quand on lui annonça qu'il fallait l'y laisser, et qu'elle y devait rester par ordre du gouvernement. Peu après, elle se rendit à Rome auprès de son beau-frère le cardinal qui désirait la faire entrer dans un autre couvent, cette séparation eût lieu en 1780.

En mars 1781, elle obtint du pape la permission de sortir du couvent et de rester, sans bruit, séparée de son mari, dans un appartement que son beau-frère qui demeurait hors de Rome, lui laissait dans son palais. Enfin, le 31 janvier 1788, Charles-Edouard mourut à Rome, et non à Florence, comme le dit M. de Sevelinges, dans la *Biographie Universelle*. Cette mort, en rendant Madame d'Albany à la liberté, lui permit d'avouer sa liaison avec Alfieri, liaison qui, à la vérité, n'était un secret pour personne, puisque déjà en avril 1783, Alfieri avait été obligé de quitter les Etats-Romains pour faire cesser les tracasseries que suscitait, à cause de lui, le cardinal à sa belle-sœur. Il prévint le coup qu'on voulait porter à son amie et s'éloigna dans le mois de mai suivant. Malheureusement cette noble résignation du poète ne mit pas fin aux mauvais traitemens que subissait Madame d'Albany de la part des prêtres de son beau-frère, et surtout de son mari; ces sévices ne cessèrent pas après le départ d'Alfiéri, et ils furent même portés à un point tel qu'ils altérèrent tout-à-fait la santé de la comtesse, qui obtint avec beaucoup de peine de son beau-frère et du pape la permission d'aller en Suisse prendre les eaux de Baden, afin de la rétablir.

---

(7) C'est pour elle seule et par elle seule, dit Alfiéri dans ses mémoires, que je composai toutes mes poésies amoureuses.

Alfiéri était en Alsace, lorsqu'enfin la comtesse d'Albany, qui avait été victime pendant si longtems d'une union que la politique seule l'avait forcée de contracter, se voyant libre, alla l'y rejoindre. Ils vinrent à Paris, et en 1789, ils y assistèrent aux premières scènes du grand drame de la révolution. Alfiéri, à l'âme forte et énergique, y puisa de nouvelles inspirations pour ses chants, mais cependant craignant que les événemens qui se préparaient ne compromissent le sort de son amie, il la décida à aller passer quelque tems en Angleterre; ce pays, sur le trône duquel elle avait été sur le point de s'asseoir. Bientôt Alfiéri, qui avait d'abord applaudi aux idées nouvelles et partagé la manière de voir des partisans de la révolution, prit en horreur les excès qui souillèrent cette dernière. La comtesse d'Albany revint à Paris en 1792, et fut témoin, avec son ami, de la fameuse journée du 10 août. Cet événement les épouvanta, et, en redoutant les tristes suites, ils se hâtèrent de quitter Paris six jours après. La voiture d'Alfiéri fut arrêtée à l'une des barrières et le peuple Parisien voulait s'opposer à son départ et à celui de la comtesse qu'il emmenait avec lui. La garde nationale survint, mais elle ne put empêcher que la foule exaspérée ne dételât les chevaux; enfin, grâce à la fermeté et à l'énergie d'Alfiéri, que cette contrariété avait mis en fureur, il put se remettre en route avec sa compagne.

Après leur départ, on inscrivit les deux fugitifs sur la liste des émigrés, on viola leur domicile, on pilla les valeurs mobilières qui s'y trouvaient déposées, et la bibliothèque du poète fut entièrement détruite, cette bibliothèque qu'il affectionnait tant et pour laquelle il eût volontiers sacrifié une partie de sa fortune. La rapacité des Vandales qui avaient commis ces exactions leur fit découvrir quel emploi Alfiéri et la comtesse avaient fait de leurs fonds en France, ils se les approprièrent, et enfin supprimèrent la pension de 60,000 livres que Madame d'Albany recevait du gouvernement déchu. Heureusement l'Angleterre dans cette occasion vint au secours de la veuve du dernier des Stuarts, et lui assura un revenu plus considérable même que celui dont elle venait d'être privée.

Alfiéri et la comtesse se retirèrent à Florence (8), et y menèrent une vie fort retirée. Voulant réparer le tems qu'il avait perdu sans s'occuper d'études littéraires, le poète entreprit un travail auquel il se livra avec une ardeur telle qu'elle lui occasionna une maladie aiguë, dont il mourut le 8 octobre 1803. La comtesse d'Albany lui fit élever dans l'église de Santa-Croce, à Florence, un monument magnifique. On voit le dessin de ce tombeau dans le *Recueil de l'OEuvre de Canova*, publié par M. Réveil, car ce sarcophage est un des beaux ouvrages du célèbre sculpteur italien.

On y lit cette simple épitaphe :

Victorio Alferio Astensi
Aloisia è principibus Stolbergis
Albaniœ comitissa
M. P. C. an MDCCCX. (9)

---

(8) C'est à cette époque que M. Fabre, dont je parlerai plus loin, fit la connaissance de Madame d'Albany.

(9) Alfiéri avait composé lui-même l'inscription qu'il désirait voir figurer sur son tombeau, mais, malgré son désir, cette amère et poignante épitaphe, comme la qualifie M. de Valéry (Voyage en Italie, tome 3, page 104), ne figure pas sur sa tombe. La voici :

Quiescit. hic. tandem
Victorius. Alferius. Astensius

Non contente d'avoir élevé ce monument de regrets à des cendres chéries, Madame d'Albany réunit les œuvres d'Alfiéri, en fit un choix et en publia une très-belle édition, livrant ainsi à l'admiration de ses contemporains et de la postérité les ouvrages de l'homme qu'elle avait tant aimé. M. François-Xavier Fabre, ami intime de la comtesse et du poète, peintre d'histoire d'un très-grand talent, élève de David, ami de Drouais, de Gérard, de Girodet, dont il s'est toujours honoré d'avoir été l'heureux émule, donna à cette édition des œuvres d'Alfiéri les soins les plus attentifs.

La comtesse continua de résider à Florence. Son noble caractère, sa bonté, ses charmes, son goût pour les beaux-arts, son esprit, ses connaissances étendues, (10) attiraient beaucoup

---

Musarum. ardentissimus. cultor
Veritati. tantummodo. obnoxius
Dominatibus. idcircò. viris
Peraeque. ac. inservientibus. omnibus
Invisus merito.
Multitudini
Eo. quod. nulla. unquam. quesserit
Publica. negotia.
Ignotus
Optimis. perpaucis. acceptus
Nemini
Nisi. fortasse. sibimet. ipsi
Despectus
Vixit annos... mensis... dies...
Obiit... die... mensis
Anno. domini. MDCCC...

M. de Valéry nous apprend de plus qu'Alfiéri avait fait inscrire son épitaphe ainsi que celle de son amie dans deux petites tablettes de *scagliola* en forme de dyptique et qu'il appelait son dernier livre *(liber novissimus)* selon le titre mis sur le dos.

(10) Elle savait l'anglais et l'allemand, possédait parfaitement l'italien et le français, et connaissait à fond la littérature de ces nations. Elle n'ignore pas non plus, ajoute Alfiéri, à qui nous devons ces détails, tout ce qu'il y a d'essentiel dans la littérature ancienne; c'est Alfiéri lui-même qui lui avait appris l'italien qu'elle parlait avec une prononciation meilleure que toutes les autres femmes d'Italie.

de monde dans ses salons qui étaient devenus célèbres et aucun personnage de réputation ne passait à Florence, sans présenter ses hommages à l'illustre veuve du dernier des Stuarts, et à la femme qui avait inspiré les chants d'Alfiéri. Clarke, ministre de France à Florence, ne put cependant, malgré tous ses efforts, parvenir à être présenté et reçu dans la société de Madame d'Albany. M. Meldola nous apprend à la vérité quelles étaient les raisons qui faisaient vivement désirer cet honneur au duc de Feltre, mais il nous tait malheureusement celles pour lesquelles il ne put l'obtenir. Le grand duc Ferdinand qui considérait la comtesse comme un des plus beaux ornemens de la capitale, était charmé que la jeunesse Florentine allât prendre chez elle des leçons de goût et de savoir vivre, et lui-même se plaisait à s'entretenir avec Madame d'Albany.

Nous avons vu plus haut qu'Alfiéri avait voué des sentimens de haîne à la France; la comtesse, à qui toutes les émotions du poète étaient communes, partagea aussi son aversion pour ce pays. C'est pour cette raison qu'en 1807, lorsque le gouvernement français étendit son pouvoir jusque sur la Toscane, il fit surveiller minutieusement Madame d'Albany et finit par la mander à Paris. Dans la *Biographie Universelle*, M. de Sevelinges prétend que l'empereur Napoléon lui fit de vifs reproches qu'elle soutint avec fermeté. Voici ce que m'écrivait sur ce point, M. Fabre, dont j'ai parlé plus haut, sous la date du 22 février 1833 : « Ce que Michaud a dit (11) de la » réception que lui (à la comtesse d'Albany) fit Bonaparte à » Paris est peu exacte, il lui fut très-facile *de soutenir la pré-* » *sence et les reproches du despote*, car l'accueil qu'elle en reçut » fut très-aimable; il est vrai qu'il lui dit, sur le ton de la » plaisanterie, qu'il savait toute son influence sur la société de » Florence, qu'elle entravait ses projets de fusion des Toscans » et des Français, que c'était pour cette raison qu'il l'avait enga- » gée à venir se fixer à Paris où elle trouverait plus facilement

---

(11) M. Fabre se trompe, ce n'est pas M. Michaud qui a écrit dans la *Biographie universelle*. L'article de Charles-Edouard où se trouvent ces faits inexacts sur Madame d'Albany, mais bien M. de Sevelinges.

» à satisfaire son goût pour les arts, et qu'il l'invitait à venir » quelquefois jouir de son théâtre particulier, et, en effet, il » lui envoya la clé d'une loge au théâtre des Tuileries, où j'eus » l'honneur de l'accompagner, ainsi c'est positif. Après quinze » mois de séjour à Paris (de 1809 à la fin de 1810) elle demanda » la permission de retourner à Florence et elle lui fut accordée » sur le champ. Ce même article de Michaud finit, je ne dirai » plus par une inexactitude, mais par une véritable inconve» nance : « *Elle consacra le reste de son existence à un artiste* » *français, qui avait été l'ami d'Alfiéri, il paraît même cons*» *tant que par un mariage* DE LA MAIN GAUCHE *elle honora du don* » *de sa main F.-X. Fabre, peintre d'histoire.* » Ici, je suis le » seul juge compétent pour déclarer fausse cette ridicule asser» tion ; c'est moi, au contraire, qui avais consacré ma vie à lui » être agréable, et j'ai eu l'honneur, pendant trente-trois ans » d'être presque tous les jours auprès d'elle. »

» La vie de Madame la comtesse d'Albany, ajoute M. Fabre, » pendant tout le tems que j'ai passé auprès d'elle, a été cons» tamment la même, simple et sans aucune étiquette chez elle, » quoiqu'en aient dit lady Morgan et autres personnes qui ont » voulu paraître avoir vécu dans son intimité. On pour» rait dire qu'elle avait pris à cœur de faire les honneurs de » Florence ; son salon était le rendez-vous de toutes les per» sonnes remarquables dans tous les genres possibles. Sa santé » était excellente, et je ne me rappelle pas de l'avoir jamais vue » une seule fois contrainte de rester au lit pour cause de santé. » Au reste cette vie monotone prête peu à citer de ces anecdo» tes qui rendent piquant un article de biographie, et je ne » saurais vous en fournir aucune qui me paraisse mériter d'être » citée. »

Quelques lignes plus bas il me mande : « Je vous recom» mande surtout de donner le démenti le plus formel aux faus» ses assertions que je vous ai signalées. »

A son retour à Florence, la comtesse reçut des habitans de cette ville l'accueil le plus flatteur. Elle admit M. Fabre dans son intimité, et, par testament fait en 1817, l'institue son légataire universel. M. Fabre fit le plus noble usage de ce legs honorable. Il donna à la bibliothèque Médicis de Florence, les éditions d'Homère, de Virgile, des tragiques grecs et d'Aristophane, sur lesquels Alfiéri, vers la fin de ses jours, étudiait avec tant d'ardeur, ainsi qu'une partie des manuscrits du poète, et il créa avec le reste de ce legs un musée et une bibliothèque publique qu'il donna tous deux à Montpellier, sa ville natale (12): il continue encore à les enrichir tous les jours l'un et l'autre.

Madame d'Albany, mourut à Florence, le 29 janvier 1824, à l'âge de 72 ans. La ville tout entière la pleura et le grand duc permit de déposer ses dépouilles mortelles dans l'église de Santa-Croce où reposaient déjà celles d'Alfiéri, la mort même ne devant pas séparer ces deux êtres si étroitement unis pendant leur existence. M. Fabre lui fit ériger un monument, chef-d'œuvre de grâce, d'élégance et de simplicité. M. Percier en fournit les dessins, et MM. Santorelli et Giovanozzi da Settignano, sculpteurs italiens, l'exécutèrent en marbre; il consiste en un cippe auprès duquel se groupent deux génies ailés tenant une urne cinéraire. Le fût du cippe est couvert de bas-reliefs allégoriques qui font allusion aux qualités de l'illustre défunte.

Voici l'épitaphe qu'Alfiéri avait composée pour elle:

Hic. sita. est
Aloysia. è. Stolbergis
Albaniæ. Comitissa
Genere. formâ. moribus
Incomparabili. animi. candore
prœclarissima
a. Victorio. Alferio

---

(12) Le musée comptait, en 1833, plus de 360 tableaux et autres objets d'arts, et la bibliothèque plus de 15,000 volumes, non compris ceux qui appartenaient à la ville et qui ont été réunis à la Bibliothèque-Fabre.

Juxta. quem. sarcophago. uno (13)
Tumulata. est
annorum..... spatio
Ultra. res. omnes. dilecta
Et. quasi. mortale. numem
Ab. ipso. constanter. habita
Et. observata
Vixit. annos.... menses.... dies....
In. hannonia. montibus. nota
Obiit... die... mensis....
Anno. Domini. MDCCC....

Le portrait de cette femme célèbre, peint de grandeur naturelle, vu à mi-corps, et très-ressemblant, se trouve, ainsi que celui d'Alfiéri, à la galerie de Florence. Alfiéri a écrit de sa main derrière ces portraits, deux sonnets. Il n'existe jusqu'à présent, que je sache, aucun portrait gravé ou lithographié de la comtesse d'Albany.

Une question qui n'avait pas encore été résolue est celle de savoir si la comtesse d'Albany fut ou non l'épouse d'Alfiéri. Voici ce que dit à cet égard M. de Boustellen : « La comtesse » d'Albany avait été mariée avec Alfiéri, si j'en juge par un » mot qui lui échappa. Lui ayant demandé si elle allait souvent » au spectacle, elle me répondit : « mon mari ne l'aimait pas. » » Or, son premier mari, le prétendant, la tourmentait pour » y aller tous les soirs. Je lui en fis la remarque ; elle baissa » les yeux. » L'anecdote est jolie, mais, et j'en demande humblement pardon à M. de Boustellen, je la considère comme apocryphe. Alfiéri, dans ses mémoires, prouve à maints endroits qu'il aimait le spectacle, et d'ailleurs comment croire qu'un poète dramatique qui a autant travaillé pour le théâtre qu'Alfiéri l'a fait, put le haïr? M. Fabre a pris soin d'éclaircir le point qui nous occupe dans la lettre déjà citee qu'il m'a adressée. Voici ce qu'il en dit : « C'est ici le lieu de signaler » une erreur où sont tombés différens auteurs qui ont parlé de » Madame d'Albany. Il ont affirmé qu'elle avait épousé Alfiéri, » et qu'après sa mort (à elle), ses cendres avaient été réunies à » celles d'Alfiéri ; l'une et l'autre assertion sont fausses. J'ai » possédé tous les papiers qu'ils ont laissé après leur mort, et » je n'y ai trouvé aucune trace de ce prétendu mariage. Quant » aux cendres de Madame la comtesse d'Albany, elles ont été » religieusement déposées dans un monument particulier que » la reconnaissance lui a fait ériger dans la même église, et que » je crois digne d'un si haut personnage. C'est probablement » faute de bien connaître l'italien que l'idée de ce mariage s'est » propagée ; le comte Alfiéri, en parlant de son amie, a souvent employé l'expression de : *la mia donna*, que l'on aura » cru bien traduire par : *ma femme*, tandis que bien certainement il fallait dire : *ma souveraine, la maîtresse de mon existence*. »

---

(13) Il avait joint à cette épitaphe la note suivante :

« Sic inscribendum, me, ut opinor et opto præmoriente. Sed alitèr jubente Deo, aliter inscribendum :

» Qui. juxta. eam. sarcophago. uno.
» Conditus. erit. quam. primum. »

Cette variante se rapportait aux 7e, 8e et 9e lignes.

Nous avons déjà vu qu'elle n'épousa pas plus M. Fabre qu'Alfiéri, et quelle confiance peut inspirer l'assertion mensongère de M. de Sevelinges sur ce prétendu mariage de la main gauche.

La gloire de Madame d'Albany eut été incomplette si elle n'eut pas compté de détracteurs ; ce fleuron ne manque pas à sa couronne. Mais une chose bizarre, c'est que ce sont précisément les partisans de la légitimité qui semblent avoir pris à tâche de la noircir et de la dénigrer (14). Quel en peut être le véritable motif? Parce qu'elle n'a pas entraîné son époux dans de téméraires échauffourées politiques? La rectitude de son jugement lui faisait prévoir sagement qu'il n'en résulterait pour Charles-Edouard que honte et défaite. Parce qu'elle n'a pas su patiemment supporter l'ivresse et les emportemens de son mari? Que sait-on ? Peut-être même parce qu'elle ne s'est pas trouvée honorée des brusqueries et des fureurs de son royal époux ? Parce que princesse de Stolberg, veuve du prétendant, elle s'est souillée du crime irrémissible, d'aimer, non le comte Alfiéri, ce titre eut peut-être trouvé grâce devant ses ennemis, mais bien Alfiéri le poète, Alfiéri l'homme de génie ! Reposez en paix, femme illustre, la postérité vous absoudra facilement de ces prétendus forfaits, et votre renommée se fondera bien plus sur les pages éloquentes que vous sûtes inspirer au poète Toscan que sur les poudreux parchemins des Stolberg-Gœdern, ou sur les titres à la royauté des descendans de l'infortuné Charles I^{er}.

---

(14) Parmi eux on remarque avec surprise Madame de Créquy dont on publie en ce moment les *Souvenirs*. Madame de Créquy juge Madame d'Albany avec une sévérité qui nous surprendrait de la part d'une femme aussi spirituelle, si, elle-même ne prenait soin de nous prouver à chaque ligne de ses Mémoires qu'elle poussait si loin la morgue héraldique que souvent cet orgueil de caste a faussé ses jugemens.

H. Delmotte.

(Extrait d'un Essai de Biographie Montoise inédit.)

Poésie.

Virelai

Contre le pays de Flandres.

(de 1350 à 1360.)

Puisque j'ai passé le Lis,
Je seray gais et jolis
En ce doulz païs de France,
Et vivray à ma plaisance,
Maugré Flandre et le païs,

Où j'ay toudis fait penance,
Porté bassinet et lance,
De coste de fer vestis,
Geu aux champs, en grant doubtance,

En faim, froit, pluie et soufrance,
Sanz couvert, sanz avoir lis.

Et encor me faisoit pis
Wacarme *, alarme et les cris
Des Flamens, que ma finance,
Ne que toute ma despence;
De Dieu soient-ilz maudis.

Puisque j'ay passé le Lis,
Je seray gais et jolis
En ce doulz païs de France,
Et vivroy à ma plaisance,
Maugré Flandre et le païs.

Quant il pleut nulz n'y dance,
Les chevaulx jusqu'à oultrance
Sont en boe ensevelis;
Maint sommiez ès chemins lance,
Dont il n'est nulle espérance
Que jamais en soit saillis.

Desrobez, tuez, murdris,
D'une pique a en la pance;
Trop mauvais y fait, quant j'y pense,

---

* *Vacarme* était un cri des Flamands en guerre ; ce mot ne paraît pas avoir été usité avant l'époque où écrivait l'auteur.

Chevauchier par leur païs.
Puisque j'ai passé le Lys, etc.

Quatre foiz d'une suiance,
C'est une fole ventance,
J'ay esté entrepris,
En péril et en balance
D'avoir grant male meschance;
J'en suis hors, bien m'en est prins

Jamais n'y seray reprins.
Voist-il qui veult avoir pris,
Je n'i eus onques plaisance,
Eulz regni et leur puissance,
Car je les harray toudis,
Puisque j'ay passé le Lis.

Eustache Deschamps.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME

DES

Archives historiques et littéraires

DU NORD DE LA FRANCE ET DU MIDI DE LA BELGIQUE.

Les Editeurs des Archives aux Souscripteurs.................. page 5
Le Bigame, par M. *A. Leroy*.................................. 9
Glossaire des principaux sobriquets historiques du Nord de la France, par M. *Le Glay*.................................. 34
Journée des Mau-bruslez, par M. *E. Bouton*.................................. 50
Tour de St.-Amand, par M. *A. Dinaux*.................................. 64
Poésie. — Epitaphe de Philippe de Commines, historien.................. 79
Le Bourgeois de Lille.................................. 81
Lettre à M. A. Dinaux, par M. *H. Delmotte*, bibliothécaire de Mons. 91
Bergues-Saint-Vinoc.................................. 95
Lettre sur l'état actuel de la Belgique, par M. *Fétis*.................. 106
Suite du Glossaire des sobriquets historiques du Nord de la France, par M. *Le Glay*.................................. 111
Histoire des monumens. — L'abbaye du mont St.-Eloi, par M. *Fidèle Delcroix*.................................. 116
Biographie départementale (11^e article). L'abbé Servois, par M. *Le Glay*.................................. 123
Les Trouvères Cambrésiens, 1re partie, par M. *Arthur Dinaux*.... 128
Les Trouvères Cambrésiens, 2^e partie, par M. *Arthur Dinaux*..... 145
Hondschoote, par M. P. L.................................. 184
Staminets en Flandre, par M. P. B.................................. 195
Le Parisien à Lille, par M. *Jules Janin*.................................. 204
Biographie départementale (12^e article). *Charles de Lannoy*, sire de Maingoval, par M. *Arthur Dinaux*.................................. 216
Lettre de Jeanne d'Arc.................................. 230
De la poésie latine dans le nord de la France, depuis le 8^e siècle jusqu'au 18^e, par M. *Constant Houillon*.................................. 233
Lettre sur Gualtercurt ou Wahiercourt, ancien village du Cambrésis, à M. B. Guérard, par M. *Le Glay*.................................. 255
Biographie départementale (13^e article). — Le conseiller Plouvain, par M. E. T.................................. 262

Biographie Belge (9^e article). — Le général d'Asper, par M. le baron *de Stassart* 274
Introduction de l'imprimerie dans le département du Nord. — Grande surprise d'un petit bibliophile. — Consternation. — Enchantement. Par M. *A. Leroy* 280
Etudes morales et littéraires sur la personne et les écrits de J-F. Ducis, de M. O. Leroy, par M. *Raynouard* 291
Fronton de la Madeleine, exécuté par M. Henri Lemaire, de Valenciennes, par M. *Delécluse* 304
Guillemette Lhomme, par M. *Aimé Leroy* 310
Une fête flamande sous Charles-Quint. Principauté de plaisance à Valenciennes. [1548] par M. *Arthur Dinaux* 313
Le Triomphe des Carmes. Poëme. Combat des moines de St.-Pol (Paul) contre les Carmois hors la porte Cardon (à Valenciennes), pour le corps d'un seigneur de Berlaymont (1311) 345
Madame Deshoulières à Bruxelles. [Extrait des Mémoires du marquis de la Rochegiffart), 1657. Par M. le baron *de Reiffenberg* 378
M. Alexandre de Famars, par M. *Arthur Dinaux* 384
Biographie départementale (14^e article). Floris Vander Haer, par M. *Arthur Dinaux* 390
Biographie Belge [10^e article]. L'abbé Delobel, par M. *Louis Fumière* 398
Prise d'Arras sur les Français en 1492 401
L'Abbé de peu de sens, ou la Vauderie en Artois, par M. *Du Faitelle* 413
Pélerinage de Maroilles, par M. le chevalier *Bottin* 420
Biographie départementale [15^e article]. Antoine Watteau, par M. *Arthur Dinaux* 426
Biographie Belge [11^e article]. La comtesse d'Albany, par M. *H. Delmotte* 449
Poésie. — Virelay contre le pays de Flandre. [De 1350 à 1360] 464
Table des matières du 3^e *volume* 467

FIN DE LA TABLE

DU TROISIÈME VOLUME.